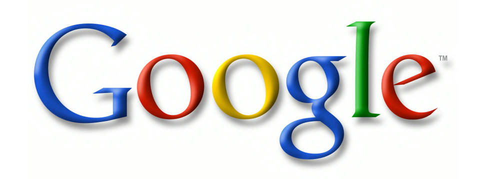



A 796,425

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ

PAR MM. BURNOUF. — CHÉZY. — COQUEBERT DE MONTBRET. — DEGÉRANDO. — GARCIN DE TASSY. — GRANGERET DE LAGRANGE. — DE HAMMER. — HASE. — GUILL. DE HUMBOLDT. — STAN. JULIEN. — KLAPROTH. — RAOUL-ROCHETTE. — ABEL-RÉMUSAT. — SAINT-MARTIN. — GUILL. DE SCHLEGEL. — SILVESTRE DE SACY, ET AUTRES ACADÉMICIENS ET PROFESSEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME II.



IMPRIMÉ,

PAR AUTORISATION DE M.GR LE GARDE DES SCEAUX,

À L'IMPRIMERIE ROYALE.

PARIS. — 1828.

ON SOUSCRIT :

A Paris, chez SCHUBART et HEIDELOFF, éditeurs, quai Malaquais, n.° 1;

A Leipzig, chez SCHUBART, HEIDELOFF, MICHELSEN et C.ie

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

Fookoua Siriak, *ou Traité sur l'origine des richesses au Japon, écrit en 1708 par* Arraï Tsikougo no Kami Sama, *autrement nommé* Fak sik sen see, *instituteur du daïri* Tsuna Ioosi *et de* Yeye mio tsou; *traduit de l'original japonais-chinois, et accompagné de notes* par M. KLAPROTH.

Sous le règne du 40.ᵉ daïri *Ten mou ten o*, à la 3.ᵉ lune de la troisième année du nengo (1) *fak foo* (674 de notre ère), on présenta à ce monarque de l'argent de l'île de *Tsou sima* (2). C'est donc 1334 ans après *Sin mou ten o* (3), qu'on a, pour

(1) *Nengo*, en chinois 年號 *nian hao*, sont les titres honorifiques que les monarques de l'Asie orientale donnent aux années de leur règne.

(2) *Tsou sima*, en chinois *Tui ma tao*, ou *l'île des Chevaux opposés* (et non pas *Tui la tao*, comme on le lit par erreur sur les cartes de Duhalde), est le nom d'une île située entre le Japon et la Corée.

(3) 神武天皇 *Sin mou ten o*, en chinois *Chin wou thian houang*, ou *le guerrier spirituel, l'auguste empereur céleste*, est le nom du premier daïri, ou du fondateur

la première fois, exploité des mines d'argent au Japon. Le livre *Ienghi siki* dit qu'on offrait annuellement à l'empereur 89 *rioo* ou onces d'argent de *Dasaïf*, lieu de la province de *Tsien-seen:* mais on peut douter de la vérité de ce récit, et il est probable que cet argent venait de *Tsou sima;* car depuis la première découverte des mines de cette île, jusqu'au temps de *Forikawa*, 73.[e] daïri, et même sous *Gottoban*, le 82.[e], on a apporté annuellement à la cour le produit des mines de cette île.

Sous *Ghen mio ten o*, 43.[e] daïri, au printemps de la première année du nengo *wa do* (708), on lui présenta du cuivre de la province de *Moutsatsi*. Ainsi la découverte du cuivre, au Japon, eut lieu 1368 ans après *Sin mou ten o*: quelques écrivains assurent que ce métal y était connu auparavant; mais ce cuivre venait des pays étrangers. Cette découverte est d'ailleurs constatée par le nom même du *nengo* sous lequel elle fut faite; car 銅和 *wa do* en japonais, et *ho thoung* (1) en chinois, signifient *cuivre japonais*.

Sous *Sio mou ten o*, 45.[e] daïri, à la 3.[e] lune de la vingt-unième année du nengo *tem pee* (749),

de l'empire japonais. Les historiens du pays prétendent qu'il a régné de 660 jusqu'en 582 avant notre ère. La première année de son règne est la première époque certaine et le point de départ de la chronologie japonaise.

(1) On écrit aussi par abréviation, 同和

on présenta à ce monarque de l'or de la province de *Mouts*. Ce premier or fut donc trouvé au Japon, 1409 ans après *Sin mou ten o*; jusqu'à cette époque, on ne s'était servi que de l'or apporté des pays étrangers. Le daïri se proposa de faire couvrir avec le nouvel or l'image de *Daïbouts* (1); mais il n'y en avait pas une quantité suffisante, de sorte qu'un de ses ministres lui conseilla de faire venir de l'or étranger pour terminer le travail. Le daïri, ravi de la découverte qu'on venait de faire, changea le nom des années de son règne en celui de 寶勝 *Sjo foo* (en chinois, *ching pao*), ce qui signifie *trésor gagné*.

On lit dans le livre *Ienghi siki*, qu'on offrait annuellement au daïri 350 *rioo* d'or en poudre, qu'on tirait de la province *Moutsatsi*, et qu'il en fut de même jusqu'au temps de *Gozira kawa no ing*, 71.e daïri. Le même ouvrage rapporte qu'on présentait également tous les ans 150 *rioo* d'or en poudre (*sak kin*) et 84 *rioo* d'or fondu (*ren kin*) de la province de *Simotsouke*. Ce dernier fait ne paraît pas certain, parce que l'année n'est pas indiquée. Il semble constant, au contraire, que c'est dans la province de *Mouts*, qu'on a trouvé le premier or au Japon.

Il est dit dans le livre *Ousi daïnagon monogotari*, qu'on avait anciennement découvert de riches mines d'or et d'argent dans l'île de *Sado*, mais qu'on ne savait pas les exploiter. Quand *Ouyezoughi Kensin*

(1) C'est-à-dire de *Foe* ou *Bouddha*.

nado (1) fit la conquête de Sado, il ordonna d'y exploiter les mines d'or. *Taïko* (2) l'ayant appris, donna, à son avénement au trône, un autre pays en échange contre Sado, à *Tchounagon Kaghekatsou*, fils de *Kensin*, et fit travailler ces mines pour son compte; cependant le profit qu'il en retira fut peu considérable. *Taïko* mourut bientôt après (en 1598); et dans la cinquième année du nengo *kytcho* (1600), une guerre sanglante éclata à *Sekigafara* : le travail fut alors interrompu; on le recommença pourtant l'année suivante, et l'on y gagna d'abord assez d'argent; mais depuis la treizième année du même nengo (1608), le rapport de ces mines diminua peu à peu, et l'on y trouva encore moins d'or que d'argent.

On tirait également de l'or de la province d'*Isami*; on ne sait pas à quelle époque cette exploitation a commencé. A la sixième et septième année du nengo *kytcho* (1601 et 1602), elle fournit une quantité considérable de ce métal; mais peu de temps après on défendit d'y travailler aux mines.

On trouva de l'or jaune et pâle dans la province de *Iedzow*, la onzième année du nengo *kytcho* (1606) et les suivantes; le produit en était très-considérable, ce qui ne dura pas long-temps.

Dans la treizième année du même nengo (1608), on découvrit à *Nambou*, dans la province de *Mouts* ou *Oochiou*, des mines qui fournissaient une grande

(1) Il y a environ 360 ans.

(2) *Taïko* ou *Fide yosi* était djogoun ou empereur civil du Japon. Il occupa le trône de 1585 à 1598.

quantité d'un très-bel or; mais elles s'épuisèrent bientôt.

On croit qu'anciennement on n'exploitait pas les mines d'or et d'argent de l'île de *Sado* et des provinces d'*Ivami*, *Idzou* et *Oechiou* ou *Mouts*, et qu'on n'y a trouvé des métaux qu'après l'avénement au trône de la famille actuelle des djogouns (1603). Ce travail a duré près de cent ans, et leur découverte fut regardée comme une grâce particulière du ciel; car leur existence était restée inconnue aux peuples grossiers qui habitent ces contrées. C'est à la cinquième année du nengo *kytcho* (1600) que cette bénédiction fut produite par la vertu de *Gonghin*, qui, pour avoir rendu la paix à l'empire, fut chéri par tous, depuis les princes jusqu'au peuple; aussi nous desirons que ses descendans puissent régner pendant une longue suite de siècles et avec tout le bonheur qu'ils méritent.

On dit qu'après la mort de *Gonghin* on a trouvé des mines d'or et d'argent dans quelques autres provinces, mais qu'elles n'étaient pas très-riches; il en faut cependant excepter celles de *Sado* et de *Satsuma*, qui sont d'un grand produit.

De la fabrication des monnaies d'or et d'argent.

C'est sous le règne de *Ten mou ten o*, dans la douzième année du nengo *fakfoo* (683 de notre ère), qu'on a commencé à fabriquer des monnaies de cuivre qui remplacèrent celles d'argent; avant cette époque on échangeait tous les biens contre du froment, du

riz et des marchandises. Dans la troisième année du nengo *fakfoo* (674), on trouva pour la première fois de l'argent au Japon; on en fit des pièces de monnaie qui servaient à l'achat des objets nécessaires à la vie. Ce fut en 683 qu'on frappa les premières pièces de cuivre, et l'usage de l'argent monnayé fut aboli. Cependant ce cuivre venait des pays étrangers. Plus tard ces deux métaux furent trouvés au Japon même; ils constituent à présent la masse des richesses qui y sont en circulation. Ce fut sous *Ghen mio ten o*, dans la première des années appelées *wado* (708), qu'on fabriqua les premières monnaies en argent et en cuivre japonais. C'est l'origine des pièces de cuivre du Japon, qui furent appelées 錢銅和 *wado sen;* on s'en servit conjointement avec celles d'argent (1).

Sous le daïri *Ko ken ten o*, à la quatrième année du nengo *ten bio foo si* (760), on fabriqua de nouvelles monnaies et on perfectionna celles de cuivre; elles reçurent l'épigraphe 寶通年萬 *Ban nen tsou foo* (*prix universel pour dix mille années*). On changea l'inscription des pièces d'argent en 寶元平太 *Tai fee ghen foo*

---

(1) Elles portaient l'épigraphe 珎開同和 *Wa do kay tin*, ou *ouverture de la valeur du cuivre japonais.*

(*paix universelle, valeur primitive*). On s'en servit concurremment avec celles de cuivre. De la même époque datent les monnaies d'or, avec l'inscription 寶勝喜開 *Kay ki sio foo* (*trésor desiré de la joie répandue*). Ces monnaies eurent cours avec celles en argent. C'est là l'origine de l'or monnayé en Japon.

Sous *Sjo tok ten o* (qui avait déjà régné sous le titre de *Ko ken ten o*), à la première année du nengo *ten bio sin go* (765), on fit des pièces de cuivre avec l'inscription 寶開功神 *Sin ko kay foo*, c'est-à-dire, *trésor ouvert par le mérite des bons génies.*

Sous *Kouam mou ten o*, la quinzième année du nengo *ynrak* (796), on fabriqua les monnaies de cuivre qui portent la légende 寶永平隆 *Riou fy ey foo*, ou *prix éternel de l'assistance divine et de la paix* (1).

Sous *Nin mio ten o*, à la deuxième année du nengo *sjoowa* (835), les pièces de cuivre reçurent la légende

(1) Un autre ouvrage sur les anciennes médailles japonaises cite encore une monnaie de cuivre de la neuvième année du nengo *konin* (818), avec la légende 寶神壽富 *Fu ziou sin foo, trésor des génies du bonheur et de la longévité.* Je possède une de ces pièces.

寶昌和承 *Sjoo wa sjo foo*, tirée du nom du *nengo*.

Sous le même dairi, la première année du nengo *kasjo* (808), on changea la légende de ces pièces en 寶永平長 *Tcho fy ey foo*, ou *prix éternel de la longue paix* (1).

Sous *Sy wa ten o*, à la troisième année du nengo *sio kouan* (861), l'inscription des monnaies de cuivre fut 寶神益饒 *Njo yek sin foo*, c'est-à-dire, *trésor des bons génies, abondant et favorable.*

A la douzième année du même *nengo* (870), on changea cette inscription en 寶永觀貞 *Zio kouan ey foo*, d'après le nom du *nengo*.

Sous *Wou da no ten o*, à la deuxième des années du nengo *kouan pee* (889), on fabriqua des monnaies de cuivre, avec la légende 寶大平寛 *Kouanpee day foo*, également d'après le nom du *nengo*.

Sous *Day go ten o*, à la septième année du nengo *yenghi* (907), on mit sur les pièces de cuivre l'ins-

---

(1) Le même ouvrage diffère de notre auteur pour l'inscription de cette pièce, qu'il dit être 寶大年長 *Tcho nian tay foo*, ou *grand prix de longues années*. J'en ai également une pièce avec cette dernière inscription.

cription 寳通喜延 *Yen ghi tsou foo;* aussi d'après le nom du *nengo.*

Sous *Moura kami ten o,* à la troisième des années *tentok* (959), on fit les pièces de cuivre qui portent l'inscription 寳大元乾 *Ken ghen day foo,* c'est-à-dire, *grand prix de l'origine céleste.*

Depuis cette époque, on a cessé au Japon de fabriquer des monnaies de cuivre, et l'on ne s'est plus servi que de celles qui venaient des pays étrangers. C'est de cette manière que s'introduisirent les monnaies chinoises de la dynastie de *Tai ming,* et principalement celles qui portent la légende 寳通樂永 *Ey rok tsou foo* (en chinois, *young lo thoung pao*); elles datent du règne de l'empereur 宗太 *Tai tsoung.* C'est à ce monarque que le djogoun *Rok won in Iosimits* demanda le titre de *Gagie,* qu'il obtint; et comme, par cet acte, il se déclara vassal des Ming, il donna cours dans ses états aux monnaies dont on vient de parler. Les dissipations du djogoun *Tigassi yamma no kouboa Iôsimassa* ayant appauvri le pays, on fut trois fois obligé de faire venir des monnaies de la Chine : la première fois, la cinquième des années *kouan sio* (1464); la seconde, la septième du nengo *bou my* (1475); et la troisième, la quinzième du même nengo (1483). Cette dernière fois, le djogoun

supplia qu'on lui envoyât 100,000 enfilades. On croit qu'entre les nengo de ey rok et de tem boun (1424 à 1454), les seules monnaies de cuivre qui eurent cours au Japon, furent les pièces chinoises qui portent l'inscription *Ey rok tsou foo*, et qu'une enfilade de celles-ci valait quatre enfilades des anciennes pièces japonaises (1).

Ce fut la seizième année du nengo *ten sio* (1588), qu'on fabriqua les premiers *obang* et *kobang* (c'est-à-dire, les grandes pièces d'or japonaises). Le djogoun *Nobounaga* était un prince fort riche; de son temps, les années étaient très-fécondes, et le pays jouissait d'une grande prospérité. *Taïko* ou *Fide yosi* mit ces richesses en circulation et les employa pour le bien du pays. Il fit faire, en 1588, les obang et les kobang portant l'inscription 天平十六年判

(1) Je possède une pièce d'argent fortement alliée de cuivre, qui porte l'inscription 天正通寶 *Ten sio tsou foo;* elle est de 1587. Une autre, faite du même mélange, est de 1592; on y lit 文祿通寶 *Boun rok tsou pao*, d'après le nom du nengo *boun rok* (1592 à 1595). Une pièce de cuivre porte l'épigraphe 慶長通寶 *Ky tcho tsou foo;* elle est de la onzième année du nengo de *kytcho* (1606). Sur la quatrième, on lit 元和通寶 *ghen wa tsou foo;* elle est du nengo *ghen wa* (1615 à 1623).

Ten sio siou rok nen ban, ou *monnaie de la seizième des années* ten sio. Trois ans auparavant, il avait distribué à ses employés de l'or et de l'argent en lingots. Chaque prince reçut 5,000 *mas* en or et 30,000 *mas* (1) en argent.

Avant cette époque, on s'était déjà servi de monnaies d'or et d'argent; mais c'est sous *Taïko* qu'elles se multiplièrent et se répandirent par-tout.

Dans la quatrième des années *kytsio* (1599), on fabriqua les monnaies d'or appelées *itsibou ban*. *Taïko* mourut en 1598, et deux ans après eut lieu le siége de *Sekigafara*. La forme de l'*itsibou ban* avait déjà été déterminée par ce djogoun, mais les pièces ne furent distribuées qu'après sa mort.

La seizième année du nengo *kytcho* (1611), on fabriqua de nouveau des *obang*, des *kobang* et des *itsibou ban*.

Il y avait des *Sourouga ban* dans la province de *Sourouga*;

Des *Yedo ban* à *Yedo*;

Des *Kiousjou ban* dans la province de *Kiousjou Kiynokouni*.

Depuis, la fabrication des monnaies d'or et d'argent devint beaucoup plus forte au Japon; de sorte que jusqu'à la huitième année du nengo *ghen rok* (1695), on a souvent frappé des kobang pour

---

(1) Le *mas* est la dixième partie de l'once chinoise.

7 millions d'onces d'or, et des pièces d'argent pour 80 millions d'onces.

A la 12.e lune de la treizième année du nengo *ky-tcho* (1608), on mit hors de circulation les pièces chinoises de cuivre qui portaient l'inscription *Ey rok tsou foo*, mais on permit de faire usage des autres anciennes monnaies chinoises, appelées *kio sin*.

A la 6.e lune de la treizième année du nengo *kouan ye* (1636), on émit de nouvelles pièces de cuivre avec la légende 寛永通寶 *Kouan ye tsou foo*; elles furent fabriquées en partie à *Yedo*, en partie à *Saka motto*, dans la province d'*Omi*. Depuis ce temps, ces pièces ont été répandues en grande quantité dans tout l'empire (1).

Dans les années *kouan boun* (1661 à 1672), on fit des monnaies de cuivre avec la même inscription; mais elles avaient sur le revers le caractère 文 *boun*; c'est pourquoi on les appelle *boun seni*.

Pendant le nengo *ghen rok* (1688 à 1703), on

(1) Dans la première année du nengo *ty kio* (1684), on fabriqua de nouvelles pièces en argent qui portèrent la légende 貞享通寶 *Ty kio tsou foo*.

Sous le règne du 114.e dairi, *Too san in ing*, la seizième année du nengo *ghen rok* (1703), on fit de grandes pièces de cuivre jaune, avec l'épigraphe 銀代通寶 *Ghin day tsou foo*, ou valeur universelle de la génération de l'argent.

fit de nouvelles monnaies d'or et d'argent; on changea aussi le titre des pièces d'argent blanc, qui devinrent très-mauvaises, étant alliées avec beaucoup de cuivre. De la même époque datent les grandes pièces de cuivre avec l'inscription 寳通永寛 *Kouan ye tsou foo*; elles en valent dix petites; c'est pourquoi on les nomme *Siou men sen*, ou *pièces de dix*. Ces grandes pièces furent d'abord émises en petite quantité, mais on a depuis augmenté leur nombre (1).

Il est difficile de déterminer si, avant la cinquième des années *kytsio* (1600), on avait exporté du Japon de l'or et de l'argent; mais, sous les règnes des djògouns *Motouromatsi dono*, *Nobounanga* et *Taïko*, on a envoyé hors du pays une si grande quantité de ces métaux, qu'il est impossible de la définir. Ces exportations s'effectuaient par les 國西 *Saï kokf* ou provinces occidentales, et les 國中 *Tsjou kokf*, ou celles du milieu, sur toute l'étendue des côtes, depuis *Simono saki* jusqu'à *Figo*.

Dans l'été de 1601, il arriva du royaume de *Cambodia* un vaisseau chargé de 1200 esclaves noirs; c'était le premier vaisseau de ce pays qui venait au

---

(1) On fit aussi des pièces de la même grandeur en cuivre jaune et blanchâtre, qui n'ont que les deux caractères du nengo 永寛 *kouan ye.*

Japon, sous le règne de la dynastie de Gonghin. Depuis ce temps jusqu'à la quatrième année du nengo *sio foo* (1647), ou pendant quarante-sept ans, les vaisseaux étrangers ont exporté tant d'or et d'argent que la somme en est incalculable.

Depuis l'été de 1601 jusqu'en 1624, ou pendant vingt-quatre ans, un grand nombre de ces vaisseaux abordèrent dans le *Kiousjou* ou *Saïkokf*, et les étrangers y faisaient librement le commerce. Il arriva aussi quelques navires dans les provinces orientales, comme à Yedo, et dans les provinces de *Mouts*, de *Sourouga*, de *Sougami*, et dans toutes celles qui sont situées à l'est de *Miako*, ou du pays du milieu.

En 1609, un vaisseau étranger aborda à *Otakioura*, dans la province de *Kassa*. Dans la deuxième année du nengo *kouan ye* (1625), le commerce avec les étrangers fut défendu dans tout l'empire, à l'exception du port de *Nangasaki*.

Entre 1601 et 1634, il y eut beaucoup de navires japonais nommés *gosjou in fak*, ou vaisseaux munis d'un passe-port impérial. Ils allaient annuellement dans les différens pays étrangers, comme à *Macao*, à la *Nouvelle-Espagne*, à *Siam*, à l'*Annam* et à *Luçon* (Manille), et y faisaient un commerce considérable. Chaque province du Japon avait ses propres vaisseaux, et c'est sur ces vaisseaux qu'on exportait une énorme quantité d'or et d'argent.

Au commencement du nengo *kouan ye* (1624), on comptait déjà beaucoup d'étrangers fixés dans l'empire, outre ceux de la Cochinchine, de Macao, d'Annam,

de Luçon, de la Nouvelle-Espagne, de l'Angleterre, de l'Italie et de Tsiampa, qui venaient annuellement trafiquer au Japon.

On se vit bientôt forcé de prohiber la religion chrétienne dans tout l'empire, et de supprimer entièrement le commerce avec les étrangers. Malheureusement on avait déjà exporté, pendant les quarante ans qui précédèrent cette défense, une quantité incroyable d'or et d'argent; car, le christianisme s'étant extrêmement répandu au Japon, les sectateurs de cette croyance envoyaient tous les ans des sommes énormes hors du pays, pour racheter des moines le repos de leurs ames. Il faut ajouter à cela qu'on exporta de Nangasaki beaucoup d'or et d'argent monnayés, en contrebande.

Depuis le commencement du nengo *kytsio* (1596) jusqu'à l'année où j'écris ce traité (la cinquième du nengo *foo ye* ou 1708), on a aussi envoyé beaucoup d'or et d'argent à l'île de *Tsou sima* et en *Corée;* depuis les temps les plus reculés, on en a porté beaucoup de la province de *Satsouma* aux îles de *Rioukiou* (Lieou khieou).

Voici un aperçu de ce qu'on a exporté du port de Nangasaki à l'étranger, en or, argent et cuivre.

Depuis la troisième année du nengo *sio foo* (1646), jusqu'à la cinquième année du nengo *foo ye* (1708), ou en soixante-un ans :

2,397,600 *kobang en or;*
37,420,900 *écus d'argent.*

Depuis la troisième année du nengo *kouan boun*

(1663) jusqu'à la cinquième du nengo *foo ye* (1708), ou en trente-six ans :

Cuivre en barres, 1,114,498,700 livres.

Depuis la sixième année du nengo *kytcho* (1601) jusqu'à la deuxième du nengo *kouan boun* (1662), on a également exporté beaucoup de cuivre; mais on en ignore la quantité.

Aussi ne connaît-on que ce qu'on a exporté de Nangasaki. La somme de ce qui a été expédié d'autres ports à l'étranger est inconnue.

La quantité d'or exportée de Nangasaki depuis la seizième année du nengo *kytcho* (1611) jusqu'à la quatrième de *sio foo* (1647), et de ce temps jusqu'en 1706, est de

6,192,800 *kobang;*

Celle de l'argent exporté dans la même période est de

112,268,700 *écus d'argent;*

Celle du cuivre en barres, de

2,228,997,500 livres.

Depuis cette époque, on a fait 2 millions de nouveaux kobang, avec d'anciens qu'on a fondus. Sans doute un tiers de cette quantité a été enlevé au Japon pour l'étranger; de 1,200,000 écus d'argent fabriqués, seulement un tiers est resté dans l'empire. Ces sommes paraissent cependant très-petites à proportion de celles dont nous avons parlé plus haut.

Pour ce qui regarde les richesses des pays étrangers, on trouve [illegible]s les auteurs anciens que, sous la dynastie des *H*[illegible], [illegible]y avait [illegible] p d'or, d'argent et de cuivre en Chi[illegible]; [illegible] antité de ces métaux en

circulation diminua peu à peu. Sous le règne des *Soung*, on introduisit l'usage du papier-monnaie, et sous les *Yuan* ou Mongols, on ne se servit presque que d'assignats. Sous la dynastie des *Ming*, circulaient des assignats et des pièces de cuivre. La cause de l'introduction du papier-monnaie était que, depuis les Han, l'or, l'argent et le cuivre étaient devenus très-rares.

Les auteurs anciens comparaient avec justesse les minéraux aux os, et les autres revenus du pays au sang, à la chair, à la peau et aux cheveux, qui composent le corps humain. Les choses avec lesquelles on paie les impôts, consistent en riz, en grains, en chanvre, en toile et en différens ustensiles. Ceux-ci se renouvellent comme le sang, la chair, la peau et les cheveux; au lieu que les minéraux ne se reproduisent pas, comme un os une fois ôté du corps ne repousse pas.

Sous les dynasties de *Soung*, de *Liao*, de *Kin* et de *Yuan*, la Chine fut déchirée par des guerres continuelles, et ses richesses furent portées en Tartarie (*Kettan*) et dans d'autres pays avec lesquels les Chinois faisaient le commerce. Dans soixante provinces de cet empire, on ne se servait alors que de monnaies étrangères; d'où l'on doit conclure qu'on avait exporté de la Chine une prodigieuse quantité de ces métaux.

On attribue aussi la diminution de la masse d'or et d'argent, en Chine, à la propagation de la religion de *Che kia* ou de *Boudd'ha*, dont les prêtres élevèrent par-tout des temples remplis d'idoles revêtues d'or et d'argent.

Il y a mille ans qu'on ne connaissait au Japon ni or, ni argent, ni cuivre ; cependant, le sol de l'empire étant fertile, tout le monde y vivait dans l'abondance. Pendant les mille ans qui se sont écoulés depuis la découverte de ces métaux, ils sont devenus rares, et nos besoins se sont augmentés. Depuis que Gonghin s'est rendu maître de l'empire, on a, à la vérité, recueilli une masse de ces métaux beaucoup plus considérable qu'auparavant ; mais c'est avec raison qu'on les compare aux os du corps, car une fois sortis du sein de la terre, ils ne s'y reproduisent pas. D'ici à mille ans, le produit des mines ira toujours en décroissant. On peut également assurer que la masse des métaux précieux qu'on a exportés depuis mille ans du Japon, surpasse de beaucoup celle qui est allée de la Chine en Tartarie. Il sort de l'empire, annuellement, environ 150,000 kobang, ou *un million et demi* en dix ans; ainsi il est de la plus haute importance, pour la prospérité publique, de mettre un terme à ces exportations, qui finiront par nous appauvrir tout-à-fait; car si l'on ne prend pas des mesures efficaces contre ce mal, il est sûr qu'en cent ans, l'or et l'argent deviendront aussi rares au Japon qu'ils le furent pendant une longue suite de siècles en Chine.

Anciennement, quand on ne connaissait pas l'or, l'argent et le cuivre, le peuple était bon et vertueux; mais depuis leur découverte, les hommes se sont endurcis, et leur caractère se détériore constamment: la ruse est devenue le partage de tous; on ne

pense qu'à se procurer des productions étrangères, des étoffes précieuses, des ustensiles élégans, et autres choses qu'on ne connaissait pas dans le bon vieux temps. Depuis Gonghin, l'or, l'argent et le cuivre ont abondé dans l'empire; malheureusement la plupart de ces richesses ont été dépensées pour des objets dont on pouvait se passer sans peine. Cet état de choses ne peut subsister long-temps (1). Les successeurs de Gonghin doivent réfléchir à cela, pour que les richesses et l'empire soient aussi impérissables que le ciel et la terre.

Depuis le temps de Gonghin, voici les étrangers munis de passe-ports impériaux qui sont venus au Japon.

Annam (Tonquin). Le roi de ce pays envoya une lettre et demanda la permission pour ses sujets de faire le commerce au Japon. On accorda cette demande à ceux qui avaient des passe-ports. Ils vinrent depuis 1600 jusqu'en 1632, et quelquefois après cette époque.

Cambodia. Ils envoyèrent en 1601 la réponse à une lettre que Gonghin avait expédiée à leur roi avec un présent; ils vinrent tous les ans jusqu'en 1627, et leurs ambassadeurs allèrent à Yedo pour être présentés au djogoun.

Luçon (ou Manille). Ils arrivèrent pour la première fois en 1601, avec une lettre et des présens

---

(1) Il faut se rappeler que l'auteur écrivait sous le djogoun Tsouna Ioosi, un des plus grands dissipateurs qui aient régné au Japon (1680 à 1708).

de la part de leur roi, et demandèrent la permission de trafiquer avec le Japon. Cela dura jusqu'en 1641; on sut alors qu'il n'y avait pas de roi de Luçon, et que l'homme qui y gouvernait n'était qu'un lieutenant du roi d'Espagne.

Siam. L'empereur du Japon envoya, en 1606, une lettre et des cadeaux au roi de Siam; celui-ci fit partir une ambassade qui fut conduite à Yedo et presentée au djogoun. Les relations suivies avec ce pays ont fini en 1629; cependant on a vu encore, de temps en temps, arriver quelques jonques de Siam peintes en rouge et de la grandeur d'un vaisseau hollandais.

Macao (A ma kiang). Ce sont des Portugais de Goa qui sont venus se fixer à Macao; c'est de là qu'ils firent le commerce avec le Japon. On les appelle *Nambansin*, et leurs vaisseaux *kouroï fune* ou *navires noirs.* 南蠻人 *Nan ban sin* signifie barbares du midi. Les Chinois, qui se croient le peuple le plus civilisé du monde, appellent les nations situées à l'est de leur empire 東夷 *Too yi* (*Toung i*), ou les sauvages orientaux; celles de l'ouest 西戎 *Zy siou* (*Si joung*) barbares occidentaux; celles du nord 北狄 *Fak teki* (*Pe ty*), étrangers du nord; et celles du sud 南蠻 *Nan ban* (*Nan man*), c'est-à-dire, barbares du midi.

Les Espagnols occupent Luçon, les Portugais Goa, et les Hollandais Batavia.

Les vaisseaux de Macao et de Goa, munis de passeports japonais, ont trafiqué avec nous de 1606 jusqu'en 1621.

Ta ni (les Danois?) vinrent pour la première fois en 1602; ils étaient munis d'une lettre qui paraît être une réponse à celle que l'empereur leur avait adressée en 1599. Ils vinrent pour la dernière fois en 1606 (1).

Tsiampa (Tchen tchhing). L'empereur leur envoya une lettre en 1606; mais elle resta sans réponse.

Hollande (Ho lan). Ils arrivèrent en 1609 et apportèrent une lettre et des présens : l'empereur leur fit une réponse. En 1647, il leur fut défendu d'aborder à Yedo, parce que deux vaisseaux espagnols s'étaient montrés dans les mers du Japon. Pendant deux ans, les Hollandais ne furent pas admis à venir à la cour; cependant, depuis ce temps, ils y ont annuellement envoyé des ambassades.

Nova Ispania (Sin Isi pa ni ya). Ils vinrent de l'Amérique; mais ce sont des Espagnols qui y ont fait des conquêtes. Ils s'embarquaient de là pour trafiquer à Luçon et au Japon, où leurs vaisseaux arrivaient tous les ans. A *Sakkaï,* près d'Osaka, *Siouya Sansie,* fabricant de vermillon, fit le voyage de *Nova Ispania.*

Ils arrivèrent la première fois en 1612, et appor-

(1) On croit communément que les premiers vaisseaux danois ne sont allés dans l'Inde qu'en 1612.

tèrent une lettre par laquelle ils demandèrent le libre commerce avec le Japon. On croit qu'ils sont les antipodes de notre empire.

Kagheriya (Han nge li ya, Anglia). Ils apportèrent leur première lettre en 1613, et reçurent une réponse.

Thaï wan (Formosa). A la 11.e lune de la quatrième année du nengo *kouan ye* (1627), arriva de ce pays un homme nommé *Riga*, qui se rendit à Yedo et fut admis à l'audience de l'empereur. On ignore le reste.

Ispania (l'Espagne). Un ambassadeur de ce pays arriva en 1614; son vaisseau était monté par 103 noirs: comme tout l'équipage était de la religion romaine, il fut renvoyé.

Dentam (Thian tan). On y envoya en 1611 une lettre du Japon, par laquelle on demanda le meilleur bois de calambak (d'aigle). On a pris des renseignemens sur ce peuple chez les Espagnols et chez les Hollandais, qui déclarèrent unanimement qu'il leur était inconnu. On croit donc que le véritable nom est *Bantam*, et qu'on l'a mal écrit.

Outre les peuples desquels on vient de parler, des jonques chinoises (*Tchina*) vinrent pour la première fois trafiquer en 1609 (1); elles étaient munies de passe-ports. Les Chinois ont été en relation avec le Japon depuis les temps les plus reculés.

---

(1) C'est-à-dire, sous la dynastie de Gonghin.

Les premiers ambassadeurs de la *Corée* (1) arrivèrent en 1607.

Les habitans des îles de *Rioukiou* (Lieou khieou) vinrent pour la première fois, en 1610, apporter des présens à l'empereur.

Notice sur les Missions protestantes en Asie, &c. &c.

Nous avons eu sous les yeux un assez grand nombre de publications anglaises, concernant les missions protestantes de diverses sectes, sous les titres suivans :

I. *Proceedings of the church Missionary Society, &c.* ou Travaux de la société des missionnaires de l'église anglicane en Afrique et dans l'Orient. 24.e année, 1824.

II. *Transactions of the Missionary Society*, ou Transactions de la société des missionnaires, ou *Quarterly chronicle.* Janvier 1825. (*Asiat. Journal*, février 1825).

III. *An Abstract of the annual Reports*, ou Extrait des rapports annuels et de la correspondance de la société instituée pour propager les lumières du christianisme, depuis le commencement de ses relations avec les missions des Indes orientales, en 1703, jusqu'à ce jour, avec les instructions données aux missionnaires à différentes époques, lors de leur départ pour leurs

---

(1) C'est-à-dire, sous le règne de la dynastie actuelle des Djogouns.

missions respectives; le tout publié par ordre du bureau de ladite société. 1825.

IV. *The missionary Register*, ou Registre des missions. 1813—1824.

V. *Correspondence relative to the prospects of christianity and the means of promoting its reception in India*, ou Correspondance relative à la perspective du christianisme et aux moyens d'en avancer la réception dans l'Inde; par le révérend M^r. W. Adam. Calcutta, 1824.

VI. *Quarterly Review*, juin 1825.

Il n'y a guère qu'une trentaine d'années que l'esprit de prosélytisme s'est introduit parmi les différentes sectes protestantes. Avant ce temps, elles étaient en général disposées à blâmer plutôt qu'à louer l'esprit d'entreprise que l'église catholique faisait paraître à ce sujet; et le zèle que montraient ses missionnaires pour étendre le royaume des cieux et la connaissance du vrai Dieu parmi les peuples plongés dans les ténèbres épaisses de l'idolâtrie, était représenté par la plupart d'entre eux comme une tentative téméraire et fanatique que rien ne pouvait justifier. Tout-à-coup ce zèle apostolique, qu'ils avaient si hautement et si long-temps blâmé dans les autres, s'est manifesté parmi eux avec une ardeur dont on trouve à peine des exemples chez aucun peuple. L'enthousiasme que montrèrent les nations européennes, lorsque, fanatisées par Pierre l'Hermite, elles se croisèrent au cri de ralliement *Dieu le veut*, pour aller faire la conquête du tombeau du Sauveur du monde, au risque presque inévitable de

tomber victimes d'un climat pestilentiel, ne surpassait certainement pas, s'il égalait celui des missionnaires protestans se ralliant au cri de *la Bible le veut*, et se croisant pour aller, dans toutes les parties du monde idolâtre, attaquer Satan corps à corps, au cœur même de son empire et dans ses plus forts retranchemens. Ces ouvriers évangéliques ne sont venus à la vérité travailler à la vigne du père de famille qu'à la onzième heure; mais, par leur diligence et leur ardeur au travail, ils ont bientôt laissé loin derrière eux ceux qui étaient venus à la pointe du jour. Il n'est pas à notre connaissance que, dans aucun temps, les missionnaires catholiques qui, depuis près de quatre cents ans, parcourent avec plus ou moins de succès la carrière du prosélytisme dans l'ancien et le nouveau monde, aient montré l'ardeur et l'enthousiasme que font paraître, dès leur début, les missionnaires protestans.

C'est en Angleterre que cet esprit prosélytique a pris naissance, il y a environ trente ans; et il s'y est tellement accru et fortifié, qu'il paraît avoir dégénéré en pur fanatisme. L'infatuation y est telle, comme il est aisé de le voir par les écrits que nous avons eus sous les yeux et un grand nombre d'autres documens qui nous ont été communiqués, qu'il serait dangereux de contredire l'opinion entretenue sur ce sujet par un très-nombreux et très-puissant parti. Le moindre danger que pourrait encourir celui qui oserait le faire, serait de s'exposer au reproche d'impiété et d'athéisme.

Les protestans anglais ne se furent pas plutôt formés en corps de missions, qu'ils firent un appel pres-

sant aux protestans du continent de l'Europe et des États-unis d'Amérique, pour les joindre dans la nouvelle croisade. Le cri de ralliement fut entendu; on y obéit, et, dans tous les pays protestans, un grand nombre d'hommes apostoliques se présentèrent pour s'enrôler sous la bannière sacrée, et aller combattre de concert l'ennemi commun. En même temps, des associations nombreuses en Allemagne, Prusse, Danemark, Suède, Suisse, Hollande &c. se formèrent à l'instar de celles déjà formées en Angleterre, afin de fournir par des contributions volontaires à l'entretien de cette armée sacrée, qui allait traverser les mers pour porter les nouvelles du salut à des peuples esclaves du démon.

Nous ne connaissons pas au juste le nombre des personnes enrôlées dans cette milice sacrée; mais, d'après ce que nous avons vu dans les ouvrages mentionnés au commencement de cet article, nous pouvons en juger par approximation. Le *Quarterly Review*, p. 5, compte dix sectes protestantes engagées plus activement que les autres dans la nouvelle carrière du prosélytisme, savoir, les luthériens, les calvinistes, les méthodistes, les presbytériens, les indépendans, les baptistes, les unitaires, les moraves, les anabaptistes et les anglicans. Nous pourrions encore citer plusieurs autres sectaires qui suivent la même carrière, quoique avec moins d'éclat que les premiers. D'un autre côté, l'auteur cité ne nous présente, p. 29, que le nombre de ceux appartenant à l'église anglicane, qui se monte à quatre cent dix-neuf ouvriers, constamment

occupés à supporter *le poids de la chaleur et du jour* dans la nouvelle vigne qu'ils sont allés défricher. Dans un rapport publié par les méthodistes, en 1824, dans l'*Evangelical magazine*, que nous avons vu aussi, ils portaient le nombre des missionnaires de leur secte employés à la conversion des peuples idolâtres dans les deux mondes, à six cent vingt-trois : ce qui fait, pour ces deux sectes seulement, un total de mille quarante-deux. Nous n'avons pas vu de liste authentique des missionnaires appartenant aux huit autres sectes; nous savons que le nombre en est considérable, surtout parmi les baptistes, les indépendans et les luthériens, et qu'aucune d'elles ne cède le pas à l'autre en enthousiasme et en esprit d'entreprise. Nous croyons donc faire un calcul très-modéré et fort au dessous de la réalité, en portant le nombre à quatre cents pour chacune; ce qui ferait 3200, plus 1042;—total 4242. Ceci est indépendant des missionnaires envoyés en très-grand nombre par les différentes sectes protestantes des États-unis d'Amérique, où l'esprit de prosélytisme est au moins aussi répandu et aussi actif qu'en Europe, et d'où l'on envoie des missionnaires dans les quatre parties du monde. Des personnes bien informées sur ce sujet nous ont assuré que le nombre en était beaucoup au dessus de mille; mais en le réduisant même à ce nombre, nous aurons un grand total de 5232 soldats enrôlés dans la milice sacrée.

Église catholique romaine! viens maintenant nous vanter tes travaux apostoliques, et dis-nous si, même dans les plus beaux temps de ta longue existence, tu

eus à opposer des phalanges si nombreuses et si bien disciplinées au grand ennemi du salut du genre humain !

Nous sommes obligés, en effet, de convenir que les missionnaires protestans de nouvelle date laissent bien loin derrière eux, par leur nombre et l'ardeur de leur zèle, les missionnaires catholiques. Nous ne connaissons pas au juste le nombre de ces derniers; mais nous tenons de source certaine que le nombre des missionnaires français répandus dans les deux mondes n'excède pas quatre-vingts; et nous savons de la même source que ceux qui sont envoyés d'Italie, d'Espagne et de Portugal, ne va pas au-delà de ce nombre pour chaque royaume, en sorte que le nombre collectif des missionnaires catholiques, dans l'ancien et le nouveau monde, est au-dessous de quatre cents : ce qui ne forme pas la douzième partie des missionnaires protestans.

D'un autre côté, tandis que nous voyons l'Europe retentir du bruit des prétendus succès de ces derniers, nos modestes missionnaires catholiques, soit ignorance, soit amour de la vérité, et parce que n'ayant rien de bien édifiant à dire au public, ils ne veulent pas remplir leurs rapports de faits apocryphes ou inexacts, soit plutôt, comme nous sommes portés à le croire, qu'ils pensent que l'œuvre de Dieu doit se faire en silence et sans ostentation, dans la persuasion que, comme le dit l'apôtre S. Paul, dans la carrière du salut des ames, *ce n'est pas celui qui plante ou celui qui arrose qui est quelque chose, mais bien celui qui donne l'accrois*

sement (Dieu), font à peine parler d'eux; et dans le temps qu'il s'imprime annuellement à Londres entre quarante et cinquante gros volumes *in-8.°*, remplis des rapports pompeux des 5232 missionnaires protestans répandus sur tout le globe, nos obscurs missionnaires catholiques nous fournissent à peine des matériaux suffisans pour publier, trois ou quatre fois par an, une petite brochure de 80 pages, pour l'édification de ceux qui coopèrent à leur entretien, et qui s'imprime à Lyon, sous le titre d'*Annales de l'Association de la propagation de la foi.*

On demandera peut-être où se trouvent les fonds nécessaires pour pourvoir à l'entretien de cette armée de missionnaires, répandue sur toutes les parties du globe. Le *Quarterly Review,* cité à la tête de notre article, répondra à cette question : « Si le *penny* (deux » sous) par semaine (y est-il dit p. 27) était régu» lièrement payé, cette souscription seule produirait » 450,000 livres sterling (9,500,000 francs); mais les » recettes, telles qu'elles sont, suffisent à des dépenses » qui s'élèvent beaucoup au-dessus de 1,000 livres » sterling (25,000 francs) par jour. » Il faut observer que ceci n'est que le montant des souscriptions levées en Angleterre. Si l'on ajoute à ces sommes, déjà très-considérables, les contributions fournies pour le même objet sur le continent de l'Europe, non-seulement dans les pays protestans, mais encore dans les états mixtes, en France, en Autriche, en Bavière, &c., ainsi que dans les États-unis d'Amérique, nous ne croyons pas être taxés d'exagération, en portant le montant collec-

tif des souscriptions dans tous ces différens états, à une somme égale à celle perçue en Angleterre, ce qui ferait un total d'environ 20 millions. Des souscriptions considérables sont aussi levées au Canada, dans les îles d'Amérique, dans l'Inde, en Afrique, à Ceylan, &c.; en sorte que nous pensons que notre évaluation sera encore beaucoup au-dessous de la réalité, en la portant à un total de 22 millions, servant à l'entretien de cette armée de la foi protestante, composée de 5232 combattans.

Que la situation de ce faible détachement de trois à quatre cents missionnaires catholiques est différente! Nous avons vu le compte rendu par le comité central de l'Association de la propagation de la foi, séant à Lyon, et nous avons observé que, depuis cinq à six ans que cette association existe, l'année où les souscriptions d'un sou par semaine avaient été le plus abondantes, elles n'avaient pas dépassé la somme de 130,000 francs: ce qui avait à peine suffi à procurer à chaque missionnaire français employé dans les missions de l'Asie, un viatique de 500 francs par an, et de 1,000 francs pour chaque évêque vicaire apostolique.

Les missionnaires protestans sont beaucoup mieux rétribués. Nous ne savons pas si leur salaire est partout uniforme; mais nous sommes positivement informés que ceux de l'église anglicane, ainsi que les missionnaires baptistes et les luthériens, reçoivent un salaire de 240 livres sterling (6,000 francs) par an, avec une augmentation de 40 livres sterl. (1,000 francs) pour ceux d'entre eux qui sont mariés, et 20 livres sterling

(500 francs) pour chacun de leurs enfans en bas âge; en sorte que, comme l'on voit, leurs revenus dépendent en partie de la fécondité de leurs femmes.

Ces associations de missionnaires des différentes sectes protestantes ont un si grand nombre de voies et de moyens pour lever de l'argent, que nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur en indiquer quelques-uns. Il nous suffira pour cela de copier les lignes suivantes de l'ouvrage déjà cité (*Quarterly Review*, page 28).

« Aucun ministre d'état, y est-il dit (avec vérité » selon nous), quelque expert qu'il soit dans l'art de » lever de l'argent, ne saurait mettre en action tant » de voies et de moyens qu'en a inventés l'ingénuité » des missionnaires directeurs, ou qu'en ont suggéré » ceux qui prennent un vif intérêt à cette cause. C'est » une chose curieuse de voir dans les différens rap- » ports, les divers expédiens inventés pour grossir le » montant de la recette de chaque année. Les troncs » placés au profit des missionnaires, dans les manu- » factures, les boutiques et les maisons particulières, » à l'instar des troncs pour les pauvres, placés dans » nos églises, ne sont pas d'un petit produit. Les » écoles et les associations de jeunes gens produisent » encore plus. Les associations des dames fournissent » beaucoup. On en voit qui vendent, au profit des » missions, des pelotes à épingles (*pin-cushions*), » et d'autres ouvrages de toute espèce à l'usage des » dames. Nous observons dans un des Magasins évan- » géliques (*Evangelical magazine*) les *item* suivans

» au profit des missions : par la vente d'allumettes » (*matches*), une livre sterling trois shillings; pour » avoir prêté des traités de religion (*religious tracts*), » deux livres sterling neuf deniers; école des dimanches » pour les garçons, 7 shillings six deniers; produit de la » vente de souricières (*mouse-traps*), une livre ster» ling 4 shillings 6 deniers.

» Un petit marchand dans les rues met de côté, » pour la même fin, le sou impair qui peut se » trouver dans sa vente de chaque jour, et il recom» mande aux personnes qui suivent le même genre » de vie que lui d'imiter son exemple. Un autre qui » a encore moins de ressources que lui, fait le même » sacrifice des liards impairs qu'il trouve chaque soir » dans sa vente du jour. La femme d'un soldat in» valide à l'hopital de Greenwich apporta à une » des dernières assemblées des missionnaires métho» distes un sac contenant dix-neuf cent vingt sous. » Une personne donne tous les ans le produit d'un » cerisier. Un épicier, du nom de James Crabb, » informe les missionnaires de toute espèce qu'il don» nera gratis à chacun d'eux, à leur départ d'An» gleterre, un pot de marinades (*a case of pickles*) » pour leur voyage. Quelquefois, des filles des écoles » du dimanche apporteront une partie de leurs » épargnes de la semaine. D'autres fois, les ouvriers » d'une manufacture, réunis fourniront des contri» butions abondantes, et fréquemment des domes» tiques leveront des sommes qui prouveront le noble » esprit qui les anime. Une somme de 100 et une

» autre de 150 livres sterling ont été offertes par » des personnes qui ont eu une augmentation inattendue de fortune. Une autre a présenté 10 livres » sterling, en actions de grâces pour la guérison » d'un enfant malade. Une dame a offert 30 livres » sterling, produit de la vente de ses joyaux. Une » fille aveugle qui vit en faisant des paniers, a donné » 30 shillings, ayant calculé qu'il lui en aurait coûté » cette somme en chandelles durant l'hiver, si elle » avoit eu l'usage de la vue. Quelle splendeur (s'écrie » l'auteur) a dû briller dans l'ame de cette pauvre » fille aveugle, toutes les fois qu'elle s'est rappelé » le souvenir de cet acte méritoire! »

Si nous jetons maintenant les yeux sur les succès de cette armée de la foi protestante, composée de cinq mille deux cent trente-deux combattans, et soutenue par un revenu annuel de plus de vingt-deux millions, nos espérances, quelque modérées qu'elles puissent être, se trouveront grandement déçues. Le résultat de leurs efforts réunis paraît se réduire à la formation d'un grand nombre d'écoles, dans l'Inde sur-tout, qui est une partie du champ du père de famille au défrichement de laquelle ces nouveaux ouvriers évangéliques se sont principalement appliqués, et à la distribution de plusieurs millions de bibles que personne ne lit. Nous ne voyons pas que ces écoles et ces bibles contribuent beaucoup à accroître le troupeau de J. C.; car nous savons à quoi nous en tenir sur ces prétendues conversions opérées sur les bords du *Gange* et du *Cavery*.

Les motifs qui ont porté dans ces pays-là le rebut de quelques castes à se faire protestans, est si bien et si généralement connu dans l'Indostan, que ces soi-disant chrétiens ne sont désignés par les habitans de toute dénomination que sous l'appellation très-ignominieuse de *chrétiens de riz*, pour donner à entendre que le plus sordide intérêt a été leur seul guide, et qu'ils ne se sont faits chrétiens que pour avoir du riz à manger, et participer aux largesses abondantes des missionnaires, ou pour parvenir aux postes auxquels ces derniers leur ouvrent le chemin.

Par rapport aux bibles que ces messieurs se vantent (en 1825) d'avoir déjà traduites en cent cinquante-quatre langues, et d'avoir fait circuler par millions dans toutes les parties du monde, quels fruits ont-elles produits? La manufacture la plus abondante de ces bibles est, sans contredit, celle établie à Sérampore dans le Bengale, où les missionnaires baptistes sous la direction desquels elle est placée, nous disent sérieusement avoir déjà traduit ce livre sacré en vingt-six langues asiatiques. Nous avons eu occasion de voir différens rapports faits au sujet de ces traductions, par des personnes qui avaient été sur les lieux, qui connaissaient quelques-unes des langues dans lesquelles elles avaient été traduites, et qui, après en avoir fait un examen critique, ont trouvé ces traductions dans des langues dont la tournure et les expressions ne peuvent, dans aucun cas, se prêter à une version littérale des langues européennes, ils ont, dis-je, trouvé ces traductions si

barbares et si inintelligibles, qu'ils n'ont pas hésité à déclarer que ces versions absurdes n'étaient faites que pour augmenter l'éloignement et l'aversion des peuples idolâtres envers le christianisme, lorsqu'ils verraient cette religion sainte offerte à leurs regards sous une forme si ignoble et si hideuse.

Pour donner une idée des travaux des missionnaires protestans dans l'Inde, nous nous contenterons de faire un court extrait du cinquième ouvrage cité à la tête de cet article (*Correspondence relative to the prospects &c.* pp. 128 et 138). Ce qu'on va lire est le témoignage du célèbre brahme *Rammohun-Roy*, dont les écrits sont connus de tous les orientalistes d'Europe. Ce savant brahme reçut une lettre d'un M. H. Ware, datée de Cambridge, 24 avril 1823, dans laquelle un grand nombre de questions lui sont adressées au sujet de la conversion des Indous.

Rammohun-Roy, dans une lettre datée de Calcutta, 2 février 1824, répond à celle de son correspondant avec la plus grande candeur, et avec un esprit tout-à-fait indépendant; il examine, chacune en particulier, les vingt questions proposées par M. H. Ware. Voici la première de ces questions :

« Quel est le succès réel des grands efforts que » l'on fait pour la conversion des naturels de l'Inde » au christianisme ; et quel est le nombre et le carac- » tère des prosélytes ?

Rammohun-Roy. « Répondre à ces questions » est un sujet très-délicat, attendu que les mission-

» naires baptistes de Sérampore sont déterminés a
» donner le démenti le plus formel à toute personne
» qui osera exprimer le moindre doute sur le succès de
» leurs travaux ; et ils ont, à plusieurs reprises, donné
» à entendre au public que leurs prosélytes étaient non-
» seulement nombreux, mais encore d'une conduite
» respectable ; tandis que les jeunes missionnaires
» baptistes, à Calcutta, quoiqu'ils ne soient pas infé-
» rieurs en talens et en connaissances à aucune autre
» espèce de missionnaires dans l'Inde, ni dans leur
» zèle et leurs efforts pour avancer la cause du chris-
» tianisme, ont assez de sincérité pour avouer ouver-
» tement que le nombre de leurs prosélytes, après
» un travail pénible de six ans, n'excède pas QUATRE.
» Les missionnaires de la secte des indépendans, pa-
» reillement dans cette ville, dont les ressources sont
» beaucoup plus grandes que celles des baptistes,
» reconnaissent avec candeur que leurs efforts, en
» qualité de missionnaires, durant sept ans, n'ont
» produit qu'UN seul prosélyte. »

Question XIX. « Les traductions qu'on a faites
» de la Bible sont-elles fidèles, exemptes de tout
» esprit de secte, quant à l'explication de la doc-
» trine chrétienne?

Rammohun-Roy. « Je dois répondre à cette ques-
» tion par la négative. L'expression des idées, des
» idiomes de l'occident, dans ceux de l'orient, et *vice
» versâ*, est extrêmement difficile. Un Européen
» éprouvera une beaucoup plus grande difficulté à
» communiquer ses idées dans une langue asiatique,

» qu'à exprimer des idées asiatiques dans des idiomes
» européens; tout comme un natif d'Asie éprouve
» de beaucoup plus grands embarras à exprimer des
» idées asiatiques dans les idiomes européens, qu'à
» traduire des idées européennes dans une langue
» asiatique.

» Il y a environ quatre ans que le révérend M. Adam
» et un autre missionnaire baptiste, le révérend
» M. Yates, l'un et l'autre jouissant d'une grande ré-
» putation de savoir classique et oriental, s'engagèrent
» de concert avec moi à traduire le Nouveau Tes-
» tament en bengali. Nous nous réunissions deux
» fois la semaine pour cela, et nous avions, pour
» nous guider, toutes les traductions de la Bible par
» les différens auteurs que nous pûmes nous procurer.
» Malgré tous nos efforts, nous fûmes obligés de
» renoncer à la traduction exacte de plusieurs pas-
» sages, et, pour ce qui me regarde, j'étais trop mé-
» content même de la traduction que nous avions
» adoptée sur un grand nombre d'autres passages,
» quoique j'eusse essayé plusieurs fois, lorsque j'étais
» seul chez moi, de faire choix d'expressions plus
» adaptées au sens du texte, et que je me fusse
» adressé à quelques-uns des plus instruits parmi
» les natifs mes amis pour m'aider. Je demande la
» permission de vous assurer que, quoique natif du
» pays, et traduisant dans ma langue maternelle, je
» ne me souviens pas de m'être jamais de ma vie
» trouvé engagé dans une tâche aussi difficile que
» la traduction du Nouveau Testament en bengali. »

Les missionnaires protestans nous assurent cependant, et c'est trop vrai, qu'ils ont fait circuler dans presque toute l'Asie leurs soi-disant traductions de la Bible; mais ils ne nous disent pas l'usage qu'en ont fait ceux qui les ont reçues. Comme ces bibles étaient distribuées gratis, tout le monde les recevait en effet; mais les missionnaires ne nous disent pas ce que nous savons par d'autres sources plus désintéressées, que, presque aussitôt après les avoir reçues, on les allait vendre aux épiciers et aux droguistes du pays, qui les achetaient au poids, comme du vieux papier, pour envelopper leurs drogues.

Nous avons eu sous les yeux un rapport écrit de Macao en Chine, par une personne respectable, où il était dit que le missionnaire Mor.... à Canton, ayant essayé d'introduire dans l'intérieur de la Chine quelques caisses de bibles traduites par lui-même en chinois, elles avaient été arrêtées aux douanes, sur les frontières, saisies, vendues à l'encan, et achetées en gros comme vieux papiers, par des cordonniers du pays, pour en faire des pantoufles chinoises.

Dans un des Magasins évangéliques (*Evangelical magazine*) que nous eûmes l'occasion de voir il y a quelque temps, nous remarquâmes qu'un grand nombre de bibles ayant été envoyées à quelques peuplades de Tartares, aux environs du Caucase, ces barbares ne pouvant rien entendre à ces livres, quoique censés traduits dans leur langue, finirent par s'en servir pour bourrer leurs fusils.

Les ouvrages énumérés au titre de cet article,

parlent en divers endroits de l'état de dégradation et d'avilissement, ainsi que des causes, selon eux, de la décadence de ce qu'ils appellent les *missions baptistes*, jadis si florissantes. Comme il n'entre pas dans l'esprit de ce journal d'entreprendre des disputes de controverse religieuse, nous renvoyons la discussion de ce sujet aux parties intéressées.

Nous finirons cet article, déjà trop long, quoique nous ayons à peine effleuré le sujet, en citant un passage et en adoptant les sentimens de l'un des ouvrages qui nous ont suggéré ces réflexions.

« Nous sommes décidément d'avis (disent les au-
» teurs) que, dans l'état actuel des Indous, les diffi-
» cultés qui s'opposent aux progrès du christianisme
» sont insurmontables.... Si la superstition et l'ido-
» lâtrie sont si profondément enracinées dans leurs
» esprits, que même la pseudo-religion de Mahomet,
» quelque attrayante et quelque séduisante qu'elle
» soit pour des tempéramens asiatiques, ait été inca-
» pable de leur faire lâcher prise, et si, envers ce
» peuple seul, les conquérans musulmans furent
» forcés de céder et d'abandonner leur règle générale
» de ne laisser à leurs sujets d'autre alternative que
» celle de leur religion ou de leurs sabres, y-a-t-il
» la moindre raison d'espérer que les douces et simples
» vérités du christianisme les feront renoncer à leurs
» erreurs, jusqu'à ce qu'elles soient sapées dans leurs
» fondemens par le temps et l'éducation (1)? »

---

(1) *Asiatic Journal*, février 1825, p. 158.

Notice sur la Bible géorgienne imprimée à Moscou en 1742. Addition au Mémoire intitulé État actuel de la littérature géorgienne, par M. Brosset.

Voici quelques détails sur l'édition de la Bible géorgienne.

« Apprenez (c'est l'éditeur qui s'exprime ainsi dans » sa *post-face*), chers lecteurs de ce livre qui porte » l'ame à s'envoler au ciel, et fournit au corps lui-même » l'aliment de la vie présente, que ce sont nos inter- » prètes du temps passé qui ont compilé et traduit » l'ancien et le nouveau Testament. » (Il est étonnant que *S. Ewthymi* ne soit pas nommément désigné.) « Le » laps du temps, et les bouleversemens de notre pays, » en troublèrent bientôt l'économie. La Genèse et les » livres suivans jusqu'aux Rois restèrent unis; mais » les autres étaient isolés ouvrage par ouvrage. Sirach » même (le livre de l'Ecclésiastique), et les Macha- » bées, se perdirent. Quant au Nouveau Testament, » il ne formait pas non plus un seul corps avec le » reste; mais lorsque, par attachement à la foi de » N. S. J.-C., *Artchil,* roi de *Cakhhéti,* et ensuite » d'*Imérithi*, fils de *Wakhhtang* (IV.[e], ou *Chah-* » *nawaz* 1.[er]), abandonnant son pays et sa couronne, » se réfugia en Russie, dans la ville royale de Moskow, » sous le règne du tout-puissant autocrate Pétré le » Grand, fils d'Alexis, il en fut accueilli avec d'in-

» croyables honneurs et d'innombrables présens, au-
» delà même de tout ce qu'on peut imaginer : il y
» vécut long-temps dans un parfait repos. Suivant
» alors l'inspiration de sa profonde sagesse, ...
» il conçut le projet de réunir cet ouvrage, et de-
» manda le livre de la Bible (l'ouvrage par excellence)
» à *Wakhhtang* (v.[e]), son neveu, fils de *Léwan*,
» alors administrateur du *Karthli*, en place de
» son oncle *Giorgi*. Celui-ci lui envoya tout ce qu'il
» put trouver; lui-même en possédait quelques livres
» épars. Il se mit ensuite à les collationner et les
» corriger d'après la Bible russe ; et comme on devait
» l'attendre de sa profonde sagesse, il les collationna
» et les rédigea chapitre par chapitre, sans distinction
» de versets, et traduisit lui-même les Machabées
» ainsi que Sirach : du moins je pense que l'on sera
» de mon avis en ce qui regarde ce dernier. Il en-
» treprit de grands travaux, et supporta d'incroyables
» difficultés. . . . .

» Mais, dans ces derniers temps, au milieu des
» querelles des rois, et des agitations politiques,
» *Wakhhtang* (v.[e]), ci-dessus nommé, maintenant
» roi de *Karthli*, suivant les traces de son oncle, sur
» l'invitation de ce grand roi et monarque autocrate,
» Pétré le Grand, fils d'Alexis, se réfugia en Russie,
» dans la ville de Moskow. Et bientôt *Bakar*, fils
» aîné du roi *Wakhhtang*, et en même temps héritier
» du roi *Artchil*, ne voulant point que les travaux
» de ce dernier fussent perdus, résolut l'impression
» de cet ouvrage, fruit des efforts du roi. Ce livre,

» en effet, ne formant qu'un tout compacte, où » il n'y avait que des chapitres sans versets, cette » division devenait nécessaire. Ce fut moi, *War-* » *khhouchti,* son frère, qui fus chargé par lui de ce » travail.

» . . . . Mais ayant remarqué » quantité d'altérations, que des versets entiers, des » parties de phrases, des mots, une foule de lettres » manquaient, qu'enfin il y avait un grand nombre » d'imperfections, je me demandai s'il fallait ou non » que les choses en restassent là. Or, après ce qu'il » a réellement souffert, ces imperfections ne retombent » point sur le roi *Artchil*, puisque, comme nous » l'avons dit plus haut, ce sont les révolutions poli- » tiques et les copistes qui ont causé tout le mal, » ainsi que ce livre en fournira la preuve. Les va- » riantes d'ailleurs viennent de ce que le russe fut » traduit sans égard au grec, et par des gens, à ce » qu'il paraît en conférant ce livre avec le russe, qui » n'avaient pas reçu le don d'en haut.

» D'après les ordres du puissant roi et autocrate » Pétré le Grand, fils d'Alexis, plusieurs savans lin- » guistes et théologiens voyant que la Bible russe ne » ressemblait pas aux autres, entreprirent de la colla- » tionner; ce qu'ils firent sur les Bibles grecque, hé- » braïque, chaldaïque, latine et bulgare. Le roi *Ar-* » *tchil* d'ailleurs n'avait pas séparé la Bible en versets, » parce que le russe n'en avait point; c'est en cela que » son ouvrage était imparfait. Aussitôt donc que j'eus » exposé le fait, le roi *Bakar*, l'ordre ecclésiastique

» tout entier, les évêques, les archimandrites, les » abbés, les prêtres *karthwéliens* qui se trouvaient » alors à Moskow, jugèrent qu'il convenait d'en agir » de la sorte. Dès-lors je ne fis plus résistance, car » la soumission est la première des vertus » (l'éditeur était séculier, et avait d'abord refusé d'entreprendre ce travail), « et, avec le secours du directeur de l'im» primerie de la ville impériale de Moscow, André » Ioanowitch, homme très-recommandable, je mis » la main à l'ouvrage. Ainsi furent terminés le Pen» tateuque, Josué, les Juges, les quatre livres des » Rois, les Paralipomènes, les trois livres d'Esdras, » Néhémie, Tobie, Judith, Esther, Job, les Proverbes, » l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, la Sagesse, » Jésus fils de Sirach et les trois livres des Machabées, » fruit d'une année de travaux assidus. Les Psaumes, » les Prophètes et le Nouveau Testament, grâce au » roi *Wakhhtang* susnommé, avaient vu le jour dans » ladite imprimerie de Tiflis. » (Il n'est parlé de cette imprimerie de Tiflis fondée par le roi *Wakhhtang* V.[e], que dans la préface du roi *Bakar*, en tête de la Bible. Il y est également parlé de l'édition des Prophètes à Tiflis : du reste, elle ne contient aucun fait nouveau.) « Quant à nous, nous avons fait en sorte de remplir » les lacunes d'après la collation faite sur le russe, » chapitre par chapitre, verset par verset, laissant, » quoique altérés, les mots qui étaient plus dans l'a» nalogie de la langue du *Karthwel,* aussi bien que » les noms de bêtes, de poissons, de végétaux, dont » nous ignorions les désignations spéciales. Tout le

» reste, nous l'avons revu et rendu aussi parfait
» qu'il nous fut possible, y employant tous nos soins
» avant de le livrer à l'impression dans le faubourg
» de *Swensentsica* (ou *Seswentsica*, faubourg de
» Moskow), entre les mains de l'abbé *Kristéphoré*,
» fils de *Gourami*, prêtre regulier (correcteur), du
» conseiller *Melkisadek*, fils de *Cawcassi*, chargé de
» surveiller le travail de la presse jusqu'à son entière
» exécution, actuellement terminée.... 7 septembre
» 1742 de J.-C., 7250 du monde, 430 de l'ère
» géorgienne. »

L'archimandrite Eugénius, dans sa notice, mentionne une autre édition de la Bible géorgienne, faite à Tiflis en 1770, sous Héraclius; nous n'en avons pas connaissance.

Comme il ne faut rien négliger de ce qui peut expliquer les croyances et les usages des peuples que les travaux des littérateurs n'ont pas fait connaître, nous remarquerons qu'après la préface de la Bible, les éditeurs ont placé, en guise de cu-de-lampe, une vignette assez grossièrement travaillée. Le fond est rempli par une robe à manches; au dessous, sont d'un côté le globe surmonté de la croix grecque, et de l'autre la balance, emblème du pouvoir et de la justice des rois géorgiens; deux lions debout au dessus de ces insignes semblent les défendre; plus haut, sont placés en sautoir un sabre nu et un sceptre, où, chose remarquable, on aperçoit une fleur de lis telle absolument que la porte le sceptre de nos rois; au dessus du sabre est un instrument

à cordons flottans, qui ressemble assez à une fronde, et sur le sceptre une lyre à quatre cordes: ces deux objets, si je ne me trompe, seraient la fronde et la harpe de David, dont les rois de Géorgie se prétendent issus, comme on le voit dans la préface de la Bible, et dans l'introduction du code géorgien, où *Bakar* prend le titre de fils de David et de Salomon, et *Wakhhtang* V.[e] se déclare issu de Jessé. Quant à la balance, elle se trouve sur beaucoup de monnaies géorgiennes, ainsi que le globe. Sur quoi il nous sera permis d'observer qu'Adler, Tychsen et Castiglione paraissent avoir confondu avec cet emblème, une lettre majuscule initiale du nom de David, qui se rencontre, sans qu'on sache trop pourquoi, sur plusieurs médailles étrangères à des rois de ce nom, et notamment sur une publiée récemment par M. Fræhn en 1823, dans le tome IX des Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg.

Enfin, le cu-de-lampe est surmonté d'une couronne de pierreries, avec une croix grecque; et dans les deux coins supérieurs, sont placées, pour remplir l'espace sans doute, deux fleurs dont je laisse aux botanistes à distinguer l'espèce. Une inscription en caractères ecclésiastiques entoure la robe; voici l'interprétation que nous croyons devoir en donner, ajoutant toutefois que les deux derniers mots nous paraissent douteux: *Ceci est la robe sans couture de N. S. J. C.* On sait que dans notre église, certains ordres religieux consacrent un office particulier et une fête solennelle au vêtement sans couture de J. C. Il

serait curieux de rechercher pourquoi cet objet figure dans la Bible géorgienne.

Pour achever ici ce qui la concerne, nous ajouterons que cette Bible est un grand *in-folio* à deux colonnes, formant un gros volume de 1114 pages, dont 16 pour les préfaces et les prologues, 1088 pour le corps de l'ouvrage, 10 pour l'*errata*. On ne peut rien voir de plus irrégulier que la pagination, qui se trouve dans le coin supérieur de chaque page, le plus près de la tranche ; irrégularité telle, qu'il eût été impossible d'arranger les feuillets sans les réclames. Ces réclames sont de deux sortes : 1.° celle du texte, que porte chaque page, comme dans nos anciennes éditions ; 2.° un numéro d'ordre en lettres numériques géorgiennes, tirées de l'alphabet ecclésiastique, et en chiffres européens. Cette seconde réclame se met sur deux feuillets consécutifs : (les deux suivans n'en ont point).

Après la préface royale, on trouve deux séries de sommaires dans le genre du *Prologus galeatus* de S. Jérôme, en tête de la vulgate latine. On ne sait de quel auteur sont ceux-ci.

Ce serait, du reste, afficher le pédantisme, que de chercher à relever les fautes typographiques qui déparent, en assez grand nombre, cette belle édition. Quand on pense à la difficulté de la correction d'un si volumineux ouvrage, dans un caractère dont les formes tendent sans cesse à se confondre, et par des gens sans doute peu habitués à cette sorte de travail, on ne peut que s'étonner de la rareté relative des

inexactitudes ; d'ailleurs quarante colonnes ont été consacrées par la bonne foi des éditeurs au redressement d'une partie de ces griefs.

Quoique la Bible géorgienne ait été revue sur la version russe, il paraît que le travail des Septante a servi de base au traducteur géorgien ; et l'on aperçoit par-tout qu'il a suivi pied à pied les nuances du texte grec. On peut s'en convaincre, par exemple, en comparant les deux ouvrages, *prov.* XXII, 11-20.

Quant au Nouveau Testament, ou il existe une autre version que celle de S. Ewthymi, ou du moins il a dû y avoir une révision subséquente. Dans le seul évangile du 25 mars (Luc, I, 26-39), il y a quinze variantes plus ou moins considérables entre le texte imprimé et la liturgie manuscrite de la bibliothèque du Roi. Il y a également de grandes différences entre le texte *koudzouri* et celui en caractères vulgaires, publiés, l'un en 1816 à Moscow, l'autre en 1818 à Pétersbourg, aux frais des sociétés bibliques.

Une dernière remarque que je ferai sur la Bible géorgienne, c'est que l'éditeur de Moscow n'emploie absolument aucun autre signe que ceux qui sont nécessaires à l'interponctuation dont j'ai parlé ailleurs, en y joignant la parenthèse et un signe particulier pour les citations. Au contraire, dans le Nouveau Testament en caractères vulgaires, on trouve de plus l'accent circonflexe (*bratou*), mis sur la voyelle *ou* suivie d'un *a* ou d'un *hè*. La chose va plus loin dans le Nouveau Testament *koudzouri ;* on y compte six accens toniques, tous arméniens, employés dans les

livres de cette nation, soit pour la lecture simple, soit principalement pour la notation musicale. Les éditeurs ont eu sans doute leurs raisons pour cela; mais je puis dire que, dans les manuscrits géorgiens de la bibliothèque du Roi, on ne rencontre qu'un seul de ces accens, l'aigu, et encore très-rarement employé.

J'aurai occasion de parler ailleurs des additions importantes qui sont le plus bel ornement de la Bible géorgienne, et de la division de l'écriture en leçons ecclésiastiques.

Réponse à la lettre de Tutundju-oglou, par M. de HAMMER.

AU RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

MONSIEUR,

Ayant eu l'insigne honneur d'avoir été nommé par la Société asiatique le premier de ses associés étrangers, je croirais manquer aux devoirs que cet honneur m'impose si je ne me défendais pas contre l'indigne attaque de M. Senkowski, lequel, oubliant toutes les convenances et les égards dus au jugement de la Société, la compromet, dans son associé, par le ton et l'objet de sa critique. En vous priant d'insérer ma défense dans le Journal asiatique, j'ai l'honneur d'être, avec les sentimens les plus distingués de considération et d'estime, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE HAMMER.

LORSQUE je reçus, il y a quatre ans, un exemplaire du *Supplément de l'histoire générale des Huns, des Turcs et Mogols*, de M. Senkowski, avec les mots écrits de sa main, *hommage de l'auteur*, et lorsque je lui envoyai en échange ma traduction de *Motenebbi*, qui venait d'être publiée, comme *témoignage d'estime*, je ne pensais pas que cet échange de gages de considération littéraire dût, le moins du monde, entraver la liberté du jugement des donateurs sur leurs ouvrages réciproques; je devais bien moins encore m'attendre à ce que l'usage modéré et impartial que j'ai fait de cette liberté, en relevant dans les *Annales de littérature de Vienne* (*Jahrbücher der litteratur*, XXXIX band.), les défectuosités du manuscrit que M. Senkowski a donné pour la meilleure histoire des dynasties de la Boukharie, dût provoquer une diatribe aussi violente que celle que M. Senkowski vient de publier contre moi à Pétersbourg et à Paris, sous le titre: *Lettre de Tutundju-oglou Moustafa Aga, véritable philosophe turc.*

Je me garderai bien d'employer dans cette réponse le langage passionné et violent de la brochure dont il s'agit, et de répondre par des injures aux injures de M. Senkowski : pour que la défense ne soit pas indigne du *Journal asiatique*, il faut qu'elle tourne au profit des lettres orientales; et il ne sera pas dit qu'elle soit, pour me servir d'une expression de Polybe, seulement *une lutte et non pas une école* (1).

(1) Ἀγώνισμα μὲν, μάθημα δὲ οὐ γίγνεται. III, 31.

Après avoir lu le *Supplément* de M. Senkowski, je communiquai mon jugement, en peu de mots, à mon ami M. le baron Silvestre de Sacy, en lui demandant s'il ne releverait pas les erreurs de la prétendue histoire de M. Senkowski, dans le Journal des savans; auquel cas, j'aurais pu me dispenser de cette peine dans les *Annales de littérature*. Il me répondit, en date du 8 septembre 1825, ce qui suit: « J'ai rendu compte, dans le Journal des savans, de » l'ouvrage de M. Senkowski, dont j'ai relevé *quelques* » erreurs; mais je n'avais aucun moyen de vérifier » l'exactitude de la suite chronologique des princes » nommés dans le manuscrit de Meyendorf. Je ne » crois pas que les historiens dont vous me parlez, » et où l'on trouve la suite des khans Uzbeks et leur » histoire détaillée, soient dans la bibliothèque du » Roi. Toutefois je n'oserais vous l'assurer, d'autant » moins qu'il y a beaucoup de manuscrits turcs non » catalogués, et que je sais trop peu le turc pour » m'être jamais occupé de prendre connaissance de » ces manuscrits. »

Si la modestie de M. de Sacy, ou ses autres occupations, lui avaient permis de relever les erreurs historiques du Supplément de M. Senkowski, je me serais épargné le travail de les signaler dans les Annales de la littérature, et, tout récemment encore, dans les notes et éclaircissemens du troisième volume de mon Histoire de l'empire ottoman; et si mon docte ami, M. Fræhn, éditeur de mes extraits *sur les Origines*

russes(1), avait bien voulu, avant d'imprimer les passages orientaux qui se trouvent dans ce livre, appeler mon attention sur quelques fausses leçons et sur les inadvertances de traduction qui s'y remarquent et qui servent de texte à la diatribe de M. Senkowski, elle eût été peut-être adressée à l'orientaliste qui s'est acquitté des mêmes devoirs de critique. J'aurais corrigé ainsi, avant l'impression de ces extraits, quelques erreurs que je suis le premier à reconnaître, et que j'aurais rétractées moi-même, comme j'en ai rétracté (en suivant en ceci l'exemple de M. de Sacy) d'autres, et nommément celle d'une fausse leçon d'un manuscrit de Mirkhond, appartenant à M. le comte Rzewuski, dans lequel le nom *Djordjania* est effectivement écrit *Germania*.

(1) M. Fræhn, à Saint-Pétersbourg, a mis l'avertissement suivant, en français, à la tête de l'ouvrage de M. de Hammer, publié aux frais du comte Romanzoff :

« Je dois avertir le lecteur de ces extraits, qu'en m'acquittant » du soin de les publier, dont S. E. M.gr le chancelier de » l'empire a bien voulu me charger, j'ai cru de mon devoir » d'agir de la manière la plus scrupuleuse. C'est par cette raison » qu'à moins que ce ne fût une faute d'écriture ou une légère » omission évidente, je n'ai rien changé ni ajouté la moindre » chose aux manuscrits confiés à mes soins, et je les présente » tels qu'ils ont été fournis par M. de Hammer lui-même. Cependant, puisque sur quelques points mon opinion diffère un » peu de celle de mon savant et respectable ami de Vienne, » et que d'ailleurs plusieurs des notices données dans ces extraits » exigent et méritent des éclaircissemens et des développemens, » pour que ceux qui s'occupent de recherches relatives à l'histoire de l'Asie et à celle de la Russie, les puissent mieux mettre » à profit, j'annonce ici mon intention d'en traiter les plus importantes dans un mémoire particulier. »

Je n'ai jamais prétendu être infaillible; mais aussi ne crois-je à l'infaillibilité de personne en matière de philologie: je conviens donc franchement de quelques négligences de traduction qu'il y a dans les extraits *sur les Origines russes;* extraits qui, au reste, n'avaient pas été faits pour être publiés, mais uniquement pour complaire à feu M. de Romanzoff, qui m'avait prié de lui marquer dans ma correspondance tous les passages des auteurs où il serait question des Russes avant le neuvième siècle de l'ère chrétienne. Lorsque, quelques années avant sa mort, il me proposa de faire imprimer ces extraits à ses frais, je refusai, pour plus d'une raison, d'accéder à cette proposition; je me décidai cependant ensuite à lui laisser la faculté de les faire imprimer sous l'inspection de M. Fræhn. Je le priai alors d'en accepter la dédicace; et l'on a négligé, après sa mort, de la placer, comme je le desirais, en tête de l'ouvrage imprimé.

M. Senkowski a pris ces extraits pour texte de la diatribe qu'il vient de publier sous le nom de *Tutundju*, c'est-à-dire, *vendeur de tabac* (ou plutôt *de fumée*), et il en a pris occasion, pour envelopper dans la même critique tous mes ouvrages, qu'il représente comme un tissu d'ignorance et de charlatanisme. Je ne m'abaisserai pas jusqu'à les défendre contre une autorité aussi infaillible que celle de M. Senkowski: cependant, tout en m'exécutant moi-même de bonne grâce sur les fautes de traduction qui me sont échappées dans ces extraits, je signalerai aussi les erreurs et sur-tout le peu de bonne foi de M. Senkowski,

qui, dénaturant les faits et les textes, substitue à ceux que j'ai publiés des textes de sa façon, et m'accuse ensuite d'infidélité, pour ne pas avoir traduit ce qui n'est point dans les manuscrits dont je me suis servi. Lorsque je promis de donner à M. de Romanzoff les passages relatifs à l'histoire russe que je rencontrerais dans les auteurs orientaux, je lui dis expressément que je les donnerais fidèlement, tels qu'ils sont dans les manuscrits consultés, sans y faire aucune correction, préférant conserver les termes orientaux qui ne me présenteraient pas un sens clair, plutôt que de les traduire d'une manière incertaine; j'entendis encore moins me rendre le garant des énoncés historiques des auteurs que je traduisais; et si j'y ai ajouté des remarques, c'était plutôt pour éveiller l'attention des littérateurs russes, que pour les donner comme des jugemens en dernier ressort et sans appel, comme M. Senkowski donne les siens. Malgré les grossières plaisanteries et le ridicule qu'il cherche à jeter sur quelques-unes des opinions que j'ai énoncées, j'y persiste; et c'est sur-tout pour constater que les injures de M. Senkowski ne sont des argumens ni en philologie ni en histoire. Je vais relever en peu de mots les fautes et les erreurs de ma traduction, puis les faussetés et les falsifications des textes arrangés par M. Senkowski: je reproduirai ensuite les opinions historiques que j'ai émises.

J'ai eu tort de traduire les mots *ikhtiar* et *mounfesikan* comme s'ils étaient des noms propres. M. Senkowski s'efforce bien inutilement de faire croire que

je n'ai jamais connu le sens de ces deux mots, comme si je n'avais pas eu mille fois en ma vie l'occasion de traduire les mots *ikhtiar* et *infisah*. On sent tout ce qu'une telle supposition a d'absurde; d'ailleurs si j'avais ignoré le sens de ces mots, je les aurais cherchés dans le dictionnaire. Cet oubli détruit encore l'assertion de M. Senkowski, qui prétend que je ne traduis qu'à l'aide du dictionnaire, ce dont au reste je ne me défends aucunement. Ayant traduit aussi plus de mille fois les mots *yemin* et *yesar*, *bounlar* et *chounlar*, et ayant par mégarde mis dans ma traduction le *côté droit* pour le côté *gauche*, et *ceux-ci* pour *ceux-là*, je laisse à M. Senkowski le soin de tirer de cette inadvertance une preuve de mon ignorance complète. J'avoue que j'aurais dû lire *berke* au lieu de *birke*, et que j'ai eu tort de prendre les mots *baki-ol-djayi*, *baki-el-djayi* ou *bakil-djayi* (car c'est bien la même chose) pour le titre d'un ouvrage, quoiqu'il y ait des titres plus singuliers encore dans la bibliographie de Hadji khalfa. Il est vrai enfin que la leçon de *djebal* (montagnes) vaut mieux que celle de *djemal* (chameaux); mais dans le manuscrit dont je me suis servi, il y a effectivement *djemal* et non pas *djebal*.

Voilà pour les fautes d'inadvertance. Pour les autres qui ont été relevées par M. Senkowski, elles sont autant de fictions de sa création. Si la leçon *kârrân* vaut mieux que celle *kaziran*, qui signifie *lotor, dealbator*, selon Meninski, et que j'ai rendu par *foulon*, il n'est pas vrai que ce mot signifie une *blanchisseuse*, ce qui donnerait lieu de croire que ce sont les femmes

qui blanchissent en Perse, tandis que ce sont les hommes.

La leçon de *ghoumran* vaut peut-être mieux que celle d'*oumran;* mais puisqu'il y a *oumran* dans mon manuscrit, ai-je eu tort de le traduire par *culture?* et comment l'auteur de la diatribe peut-il compromettre son savoir ou sa bonne foi jusqu'au point d'avancer que jamais on n'a entendu dire qu'*oumran* signifie *culture?* Qu'il ouvre Ibn-Khaldoun, et il y trouvera le titre du premier livre *fi tabiat-il-oumran*, c'est-à-dire, *de la nature de la culture*, et celui de la première section, *fil-oumran-il-beschra*, c'est-à dire, *de la culture humaine*. Qu'il ouvre le dictionnaire arabe-turc d'*Akhtéri*, qui vient d'être imprimé à Constantinople, et il y trouvera la même signification. Il eût mieux fait de traduire comme moi *à coups de dictionnaire* (comme il s'exprime élégamment) que de proférer des assertions aussi dénuées de fondement. J'ai traduit le mot persan *kundus* قندس comme le nom d'une herbe; et effectivement, on trouve dans Meninski et dans le Ferhengi que c'est le *nom d'une herbe vénéneuse*. M. Senkowski, qui sait tout sans consulter les dictionnaires, prétend que *kundus* signifie *castor*, en le confondant avec *koundouz* قوندز ; de quel côté sont ici l'ignorance et la présomption? Je me suis servi des termes *muntiné* (puant) et *mahfouré* (crevassée) sans les traduire, comme le font les géographes quand ils disent *Phrygia epicteta* et *combusta;* et jamais personne n'a osé les accuser pour cela de ne pas comprendre

le sens de ces deux mots. Les *Moharrika* محرقة sont nommés comme dans le *Djihannouma*, p. 372, l. 10; ce sont peut-être les *Métchérak*, comme le prétend M. Senkowski. Mais ne reconnaissant pas ceux-ci dans le mot de *moharrika* ou *makrika*, ai-je eu tort de transcrire fidèlement le mot tel qu'il se trouve dans le texte turc? *Tadj-ol-moulouk-ol-adjem* n'en signifie pas moins la *couronne des rois persans*, quand même ce serait un prénom. Il en est de même du mot *hadnik*, que j'ai littéralement transcrit, et que M. Senkowski change arbitrairement en *tchernig;* puis il me fait un crime de n'y avoir pas reconnu *Czernigow*. Il en est de même d'une douzaine d'autres mots notés par M. Senkowski comme une douzaine de nations de mon invention: ces mots se trouvent tels qu'ils sont dans les manuscrits dont je me suis servi, et j'ai préféré les copier fidèlement, et suivre l'exemple des *Reiske*, des *Michaelis*, des *Deguignes* et d'autres orientalistes, plutôt que de les altérer ou de les traduire arbitrairement. Je vais encore m'arrêter sur une des prétendues fautes qui égaient M. Senkowski : il y consacre deux pages de notes qui seront trouvées d'un bien mauvais ton par bien d'autres que moi. Dans la gazette littéraire de Vienne, j'ai donné le nom de *Koutlouk-Fouladi* (c'est aussi un des noms imaginaires que M. Senkowski a placés sur le titre de sa brochure) à un ambassadeur uzbek, envoyé auprès du grand Soliman : M. Senkowski se répand à ce sujet en grossières invectives, qui prouvent plus de légèreté de sa part que d'ignorance de la mienne.

Il prétend que *Fouladi* est l'accusatif de *Foulad*, et que je ne connais pas même l'accusatif turc, et que le personnage dont il s'agit s'appelait *Koutlouk-Foulad*. Je suis fâché de ne pouvoir être de l'avis de M. Senkowski : cet ambassadeur uzbek ne s'appelait pas moins *Fouladi* et non *Foulad*, puisque dans l'*Incha* annexé au journal des campagnes du grand Souléiman, il est dit de sa lettre de créance : *Koutlouk Fouladi yedi ile gelen mektoub*, c'est-à-dire, *la lettre venue par les mains de* KOUTLOUK FOULADI. Il y a ici de quoi s'égayer, mais ce n'est pas sur mon compte. M. Senkowski ignore que *Fouladi* est un attributif formé du mot *foulad* (acier) par le *yai nisbet*, et que *Fouladi* veut dire d'*acier* ou *fait d'acier*. Ces deux noms propres existent en persan et en turc, comme il y a en Allemagne des personnes qui s'appellent *Stahl* (acier) et d'autres *Stæhlin* (d'acier); il y a des *Fouladi* ou *Pouladi* en Perse et en Turquie, tout comme il y a dans l'histoire allemande, *Ernest der Eiserne* (duc de Styrie), et dans l'histoire de Hongrie, *Michel de Fer*. Il y a plus, ces noms et les attributifs qui en sont formés s'écrivent indifféremment l'un pour l'autre dans les histoires turques et persanes. Ainsi, *Chems Ahmed Pacha*, le confident de Sélim II, et puis de Mourad III, se nomme indifféremment *Chems Ahmed Pacha* et *Chemsi Ahmed* ou simplement *Chemsi*, qui est son surnom de poëte. Ainsi, *Abdourrahman* et *Abdi* (1),

---

(1) L'histoire du *Nichandji Abdourrahman* se trouve citée tantôt

sont le même nom. Ce serait là un ample sujet d'observations pour M. Senkowski ; que ce soit au reste *Foulad*, ou bien *Fouladi*, c'est toujours la même chose.

On ne doit pas s'étonner que ces noms historiques soient inconnus à M. Senkowski, puisqu'il a prétendu donner comme une histoire complète de la Boukharie une mauvaise rapsodie dont les généalogies, les dates et les détails sont également faux ; mais on doit être surpris de ce qu'il ignore que *fouladi* est formé de *foulad*, comme de *senk* (pierre) on forme *senkin*, *pierreux* ou *fait de pierre*, et que les syllabes *i* et *in* sont des attributifs, comme *owski* en polonais (*Senkin*, *Senkowski*). Si M. *Senkin*, je veux dire *Senkowski*, daignait consulter les dictionnaires de l'usage desquels il m'accuse, il aurait trouvé dans le *Ferheng - schououri*, au mot *Senkin*, le distique suivant, dont il auroit pu faire son profit ; son ouvrage y aurait gagné :

« L'aloès sera noir, dur et lourd comme pierre,
» mais l'ambre sera blanc, délicat et léger. »

سنگین وسیاه وسخت باید عود
سست وسبك وسفید باید عنبر

Puisqu'il est question de distiques, je m'occuperai de celui que M. Senkowski a choisi dans les 5494

---

sous ce nom, tantôt sous celui d'*Abdi*. Le dernier pacha de Bude est nommé indifféremment *Abdi* et *Abdourrahman*, tout comme *Sinan* et *Jousouf* signifient également *Joseph*.

dont se compose le divan de Moténebbi, pour prouver que j'ai mal traduit les 5493 autres. *Khazar* signifie *avoir l'œil petit et rétréci*; c'est ainsi que le Kamous et Akhteri l'expliquent: les petits yeux étant une qualité caractéristique des peuples tatares, dont l'armée de *Wahsoudan* était composée, j'ai traduit à dessein: « *Aux hommes l'œil se rétrécissait comme celui des* » *Khazares.* » Je voulais ici, comme en plusieurs autres endroits de cette traduction, exprimer à-la-fois l'idée littérale du texte et l'explication du commentaire sans laquelle la première serait souvent inintelligible; j'ai rendu compte de ce procédé dans la préface de ma traduction. Il est vrai que j'aurais dû agir de même pour le second vers, plutôt que de traduire littéralement *que l'un des yeux* (des regards) *devançait l'autre*, ce qui est effectivement l'action de loucher, puisque le Kamous définit le mot *khazar: Khodbin we adouw gouz oudji ile bakmak*, خودبين و عدو كوز اوجيله بقمق, c'est-à-dire, *regarder du coin de l'œil, d'un regard suffisant et hostile.*

M. Senkowski fait souvent usage d'un procédé qui ne peut réussir qu'auprès des personnes qui n'entendent rien aux textes orientaux; c'est de paraître corriger mes traductions par une nouvelle interprétation, qui est en réalité moins juste et moins fidèle à la lettre du texte: ainsi quand j'ai traduit les mots persans, *biroun ayend* بيرون آيند *ils sortent*, il traduit, *ils naviguent loin de leur pays*. Je demande où sont ces trois mots dans le texte. Lorsque je traduis les mots, *heidjâni ab buwed* هيجان آب بود *l'eau bouil-*

lonnes, il corrige, *c'est le présage d'une tempête:* mais il n'y a dans le texte ni présage ni tempête. Lorsque je traduis la phrase, *gueschtiha baz bendend* کشتیها باز بندند *ils attachent leurs vaisseaux* (ce qui se rapporte au port ou à la rade), il corrige, *ramènent leurs bateaux au port. Tchoun nabedid schewend derya sakin schewed* چون نابدید شوند دریا ساکن شود, j'ai traduit, « *lorsqu'ils disparais-* » *sent, l'eau se calme ;* » M. Senkowski, *si l'on n'en* » *voit point, les marins sont assurés du beau temps :* le sens est bien le même, mais il n'est question dans le texte, ni de *point voir,* ni de *marins*, ni de *beau temps*. Que l'on juge par-là de la fidélité des traductions verbales et de la bonne foi des corrections de M. Senkowski.

Je viens maintenant à une correction arbitraire de textes que M. Senkowski m'attribue, et au sujet de laquelle il se permet de me taxer d'ignorance, parce que j'ai suivi, au contraire, la leçon des manuscrits, sans m'être permis d'en altérer le texte. Il prend dans les *Mines de l'Orient* un morceau traduit de l'Histoire du Tabaristan, et m'accuse de n'avoir pu lire le mot *manhir,* et d'avoir substitué les noms *Temiché* et *Kous* à ceux d'*Ilisché* et *Kis*. Je dois dire que le texte du manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (n.° 117, fol. 7 *recto*), du plus beau et du plus clair *taalik*, est littéralement tel que je l'ai traduit, et non pas tel que l'a publié M. Senkowski. Chacun peut se convaincre à la bibliothèque impériale qu'il y a effectivement : *tadjol moulouk adjem mawerain-*

nahr, kens &c. En me faisant donner le manuscrit pour le comparer avec le texte publié par M. Senkowski, j'ai appelé en témoignage deux orientalistes qui y étaient présens, le philologue hongrois M. de Gevay, et M. Hugel, orientaliste saxon distingué; je les ai appelés de même en témoignage, pour la confrontation du texte de mon manuscrit de Masoudi avec celui que M. Senkowski y a substitué, pour pouvoir m'accuser ensuite tout à son aise d'ignorance et d'ineptie.

Comme dans la traduction du morceau de Masoudi, j'ai préféré transcrire les noms des peuplades tels qu'ils y sont écrits, en avouant ingénument que j'ignorais leur véritable prononciation, par le défaut de voyelles, ou par l'absence et le déplacement des points diacritiques, M. Senkowski m'accuse d'avoir créé une douzaine de nations, et il ne se permet pas moins de vingt-quatre corrections, m'accusant, à chaque variante, de n'avoir pas su lire le texte: ces vingt-quatre mots se trouvant tels qu'ils sont dans mon manuscrit de Masoudi, que mon ami M. le baron Silvestre de Sacy a eu autrefois entre les mains, je l'ai mis sous les yeux de MM. de Gevay et Hugel, et je le montrerai à tous les orientalistes qui seront curieux de se convaincre de la fidélité avec laquelle j'ai publié le texte. J'ai tout aussi bien que M. Senkowski vu et remarqué que le texte était souvent aussi incorrect que l'écriture en est mauvaise; mais ne pouvant le comparer avec un autre manuscrit, je n'ai point voulu, comme mon critique, me permettre des corrections arbitraires. Quelques-

unes peut-être sont devinées juste, mais la plupart sont purement arbitraires.

Pourquoi change-t-il en *Khouladj* le nom des *Khalledj*, qui se rencontre dans plusieurs écrivains orientaux, comme une variante de celui des *Khaledj*, tandis que le *Heft koulzoum* (II, p. 89) dit expressément qu'il faut prononcer ce mot avec un *feth*, c'est-à-dire, *Khaledj* ? Pourquoi change-t-il un mot qui signifie *les îles* en *Khazares*, et *vice versâ* ? Pourquoi substituer au nom des *Korsan* (qui se retrouvent dans le *Chahnamè*) celui de la ville de *Tourfan* ? Pourquoi changer le mot très-clairement écrit de *Mir* en *Burz*, et répéter deux fois le nom du Caucase dans la même ligne, une fois comme *Burz*, et l'autre fois comme *djebe-lol-feth*, tandis que dans le texte les mots *djil* et *fih* sont clairement écrits, et seraient peut-être susceptibles d'un autre sens.

Ces détails me paraissent suffisans. Je dois encore parler des opinions historiques émises dans mon ouvrage, non pas de celles qui sont dans les textes traduits, et que M. Senkowski se plaît à tourner en ridicule comme les miennes, quoique je n'aie jamais pensé à m'en rendre responsable ; je veux parler des opinions qui me sont personnelles, et que je suis loin de rétracter, malgré tout ce qu'il lui plaît d'en dire.

Il en sera au reste comme l'entend M. Senkowski ; je ne serai, comme il lui convient de le dire et si l'on peut le croire, qu'un franc ignorant, un charlatan en histoire et en géographie ; je lui abandonne tous mes ouvrages, car il paraît que c'est leur quantité qui

l'irrite. Je sens bien qu'ils ne sont rien en comparaison du merveilleux Supplément de M. Senkowski : tous les dictionnaires arabes, persans et turcs que j'ai dépouillés et extraits, tous les historiens, les géographes et les poëtes que j'ai étudiés et traduits, n'auront servi qu'à mettre en plus grand jour mon ignorance; je n'aurai que démérité de la littérature orientale, pour lui avoir consacré déjà quarante années de ma vie, pour avoir éveillé l'étude de l'encyclopédie orientale par ma *Revue,* pour l'avoir nourrie par les *Mines de l'Orient,* pour avoir le premier traduit *Hafiz, Motenebbi* et *Baki*, pour avoir publié des ouvrages géographiques et historiques, pour m'être occupé, depuis trente années, de l'histoire ottomane. Il en sera enfin tout ce qu'il plaira à M. Senkowski, mais je ne puis désavouer ce que j'ai dit et ce que je vais redire sur les *Sacæ*, les mots *Czar, Ras, Corsares,* et sur la patrie originaire des Germains.

I. *Les Σάκαι des Grecs paraissent être les Slaves.*

M. Senkowski peut se moquer, tant qu'il lui plaira, de ce que j'ai dit que les Σάκαι et les Scythes Σκωλότοι d'Hérodote, sont probablement les *Slaves*. Je ne persiste pas moins dans cette opinion, et par une bonne raison, c'est que les historiens arabes et persans (qui tous comptent les Slaves parmi les nations turques), leur attribuent les invasions et faits d'armes en Perse, qu'Hérodote raconte des *Sacæ;* et la fête de *Sacæa,* mentionnée par Strabon, se retrouve dans le calendrier persan, comme je l'ai montré plus au long dans les *Annales de la littérature* (tom. IX et XXXVIII).

Selon M. Senkowski, le nom de Σάκαι aurait signifié des *chiens!!* (سك seg); ainsi, selon lui, *Sakas*, le grand dignitaire de la cour d'Astyage, aurait été un chien (*seg*), et non un échanson *saki* (ساقى)!

II. *Le nom de* Czar *est un titre asiatique.*

Il n'était certainement pas besoin des enseignemens de M. Senkowski, pour savoir que le nom de *Czar* ne serait, selon l'opinion commune, qu'une contraction de *César:* il n'en est pas moins vrai que le mot *Tchar* ou *Char* est d'origine asiatique; c'était le titre des anciens souverains du *Ghardjistan*, et, selon le *Heft koulzoum*, il désignait aussi les rois du *Gourdjistan*, c'est-à-dire, de la Géorgie. Il ne serait donc pas surprenant que la Ζαρίνα des *Sacæ* ait été effectivement une *Czarine*. La terminaison *ine* se retrouve dans le nom des princesses asiatiques les plus anciennes. Le *Chahnamè* la présente dans *Chirine* comme dans *Banoumehine*, *Bihaferine*, &c. Je conviens cependant que ces observations n'auraient ni une grande importance, ni beaucoup de solidité, si par hasard le mot *Czarine* n'était pas russe, et si, comme M. Senkowski me l'apprend, il était d'origine française!!

III. *Les Corsans du Chahnamè sont les* Χωρσαρες *des géographes Grecs.*

Quiconque a jamais étudié l'étymologie des langues, ce qui ne paraît pas être le cas de M. Senkowski, trouvera aussi peu à redire à l'identité du *Corsan* persan et du Χωρσαρ des Grecs, qu'à l'identité du dernier mot avec notre *Corsaire ;* je ne vois donc rien à changer dans cet énoncé. Les *Kechek*, que j'ai pris pour

des *Cosaques*, seront peut-être des *Circassiens;* mais puisque je ne connais pas ce nom comme synonyme de *Tcherkes*, il faut convenir que le changement du mot turc *Kazak* en *Kechek* n'a rien de surprenant dans la bouche et sous la plume d'un Arabe. S'il y a des *Cosaques* de race slave, il y a aussi des *Cosaques* de race turque, tout comme il y a des Russes européens et des Russes asiatiques.

IV. *Les* Asshabi-Ras *du Coran, placés par quelques commentateurs sur les bords de l'Araxe, sont probablement les* Ρως *de l'Écriture, c'est-à-dire, les Russes d'Asie, que les historiens orientaux classent parmi les Turcs.*

L'existence des *Ros* de l'Écriture est aussi certaine que celle des *Roxelani* des géographes grecs et romains. Mahomet, qui en aura entendu parler, les a mentionnés dans le Coran sous le nom d'*Asshabi Ras* (maîtres de l'Araxe), tout comme il y a mis les peuples du Caucase sous le nom de Gog et Magog. Il y a une *Ibérie* et une *Albanie* en Europe comme en Asie, sans qu'on ait pu jusqu'à présent démontrer la souche commune de leurs habitans: s'ensuit-il qu'il n'y a pas des Ibériens et des Albanais d'Asie comme il y en a d'Europe? Et puisque les *Ros* habitaient anciennement sur le Volga, auquel ils ont donné leur nom, il n'est pas surprenant que le prophète ait placé les Russes d'Asie, dont il avait entendu parler, sur les bords de l'Araxe, où ils viennent d'accomplir cette ancienne prophétie en leur nouvelle qualité de *maîtres de l'Araxe?*

V. *La patrie originaire des Germains et des Teutons est au-delà de l'Oxus, la Boukharie.*

Quoique la leçon du manuscrit de Mirkhond, qui porte *Germania* pour *Djordjania*, soit fausse, il n'en est pas moins certain que le même Mirkhond explique le mot *Boukhara* comme signifiant *une réunion de savans;* ce qui répond au *Bokara* d'Ulphilas; il n'en est pas moins vrai que les ***Ermanien*** ou ***Ermanian*** du Chahnamè (***Wehrmannen, Germanen***), demeuraient sur les bords de l'Oxus, que les ***Tadjik*** d'aujourd'hui, c'est-à-dire, les indigènes, qui se retrouvent déjà dans les Δαδίκαι d'Hérodote, donnent la meilleure dérivation du nom de *Teutsch* ou *Deutsch,* qu'enfin les *Djermanian* se trouvent encore contemporains de Timour dans l'histoire de Mirkhond. Pour révoquer en doute tous ces faits, déduits fort au long dans les *Annales de littérature* de Vienne, M. Senkowski aurait dû avant tout détruire l'opinion que l'on a de l'intime affinité du persan et de l'allemand (1), plutôt que de se permettre d'insulter les littérateurs allemands qui ont cherché à éclaircir ce qui concerne les origines de leur patrie et de leur nation par la comparaison et l'affinité des langues, aussi bien que par les renseignemens de l'histoire.

La lettre de Tutundju-oglou, les injures virulentes qu'il s'y est permises, feront peu d'honneur à M. Sen-

(1) L'ouvrage le plus satisfaisant sur cet objet est celui qui vient d'être publié par M. *Dorn. über die Verwandtschaft des persischen germanischen und griechisch lateinischen sprachstammes:* Hambourg, 1827.

kowski. Une étude critique et approfondie des historiens orientaux et des origines des langues aurait été plus utile à sa gloire, et l'aurait mieux servi pour la solution des questions difficiles qu'il a osé y aborder, sans avoir les moyens de les résoudre. Il eût mieux fait de répondre par de solides argumens et par de bonnes raisons à la critique aussi modérée que forte de faits que j'ai donnée de la défectuosité du manuscrit qu'il a publié comme l'histoire de la Boukharie. Tout en démontrant (dans les *Annales de la littérature de Vienne*, et récemment dans le troisième volume de mon *Histoire ottomane*), la fausseté des généalogies, des dates et des faits du manuscrit traduit par M. Senkowski, j'ai jugé son travail avec l'impartialité d'un critique étranger à tout mouvement passionné, en disant que son ouvrage était estimable sous d'autres rapports: s'il avait eu de quoi répliquer, il n'aurait eu qu'à faire valoir ses raisons; il a sans doute trouvé plus facile de m'assaillir à propos de mes *Extraits sur les origines russes*, et d'attaquer, par la même occasion, sans raison et sans motifs, MM. Klaproth et Balbi (1), les auteurs de l'*Asia polyglotta* et de l'*Atlas ethnographique*. Il est tout naturel, au reste, qu'un homme qui se plaît à se désigner lui-même par le nom de *vendeur de fumée* (tutundju),

(1) Il est difficile d'imaginer ce qui peut l'avoir irrité contre ce dernier: serait-il fâché, par hasard, que l'auteur ait obtenu l'honneur de dédier son superbe ouvrage à l'empereur Alexandre, et de la distinction avec laquelle l'empereur d'Autriche vient de reconnaître son mérite?

soit offusqué par l'éclat d'un mérite étranger. Il est évident, en effet, que si leurs ouvrages obtiennent la juste estime qu'ils méritent, le *vendeur de fumée* ne réussira pas dans son commerce ; car selon ce précepte d'Horace, qui ne peut convenir à M. Senkowski, mais qu'on peut lui rappeler comme conseil, il ne s'agit pas de répandre des ténèbres sur la science, mais de faire jaillir de nouvelles lumières du sein des ténèbres. *Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem.*

Le dépit que M. Senkowski a ressenti de ma critique fort modérée d'ailleurs, et même mêlée d'éloges, peut-être aussi les reproches secrets d'une conscience tourmentée par l'idée de n'avoir encore rien fait pour éclaircir les origines russes au moyen des écrivains orientaux, sont les seules causes qui ont pu le porter à produire la diatribe qu'il vient de publier, et qu'un homme d'honneur n'oserait avouer. Je ne me suis cru obligé à y répondre que parce que j'étais bien aise de faire le franc aveu de quelques erreurs et de quelques négligences de traduction, que je ne suis point embarrassé d'avouer. On n'aura pas de peine à reconnaître que M. Senkowski n'a pas été dirigé par des motifs aussi purs et aussi honorables. Son injustice et ses torts sont évidens. Ce sera le premier et le dernier mot que je lui aurai jamais adressé : il peut encore publier de gros volumes pour prouver mon ignorance, je ne m'abaisserai plus à y répondre ; le juste sentiment de ma défense n'est pas le seul motif qui m'ait porté à publier cette réponse ; je la devais aux manes

de feu M. Romanzoff, ce grand protecteur de toutes les sciences en général, et de la littérature orientale en particulier, aux frais duquel les extraits sur les origines russes ont été imprimés.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 juin 1828.

M. Jules Boilly est présenté et admis en qualité de membre de la Société.

M. Vullers écrit pour adresser au Conseil un prospectus de son édition de la Moallaka de Tarafa, et demande que la Société souscrive pour quelques exemplaires à cet ouvrage.

M. Klaproth présente au Conseil les fumées de onze poinçons qui manquaient au caractère mandchou, et annonce qu'il va reprendre l'impression du Dictionnaire mandchou.

M. Klaproth lit un mémoire sur la prétendue brebis du Sifan.

M. Dumoret lit un fragment de l'histoire d'Alp-Arslan, traduit du persan.

M. Brosset lit une notice et un extrait d'un roman géorgien intitulé *Tariel*, ou l'Homme vêtu de la peau du tigre.

Feu M. le baron de Mérian a publié un ouvrage sur les principes de l'étude comparative des langues : la première édition a paru en allemand, sous le titre de *Syn-*

glosse (1), et la seconde et dernière, revue et considérablement augmentée, vient de paraître en français sous le titre : *Principes de l'étude comparative des langues, par M. le baron de Mérian, suivis d'observations sur les racines des langues sémitiques, par M. Klaproth* (2). L'objet de l'auteur est de démontrer que les racines de toutes les langues sont originairement les mêmes, et que des formes semblables se montrent dans les idiomes des peuples qui présentent entre eux les plus grandes différences dans les traits du visage et la conformation du crâne.

Dans la première et la seconde partie de cet ouvrage, M. de Mérian pose les principes qui l'ont guidé dans ses recherches; et dans la troisième, il donne une masse considérable de preuves qui établissent la justesse de ses observations.

M. Klaproth, chargé par l'auteur de la publication de l'édition française de son livre, assure, dans la préface, qu'il a vérifié, autant qu'il lui a été possible, tous les faits qui y sont contenus, et qu'on peut compter sur l'exactitude des vocabulaires qui fournissent les preuves sur lesquelles les propositions de l'auteur sont fondées.

On vient de rendre compte, dans les *Annales de littérature* publiées à Heidelberg (3), de la première édition de cet ouvrage. Le savant rapporteur y rend pleinement justice aux vastes recherches de M. de Mérian; cependant il observe que plusieurs des mots asiatiques cités par l'auteur n'ont pas la signification qu'il leur attribue. Nous ne prétendons pas garantir l'infaillibilité de M. de Mérian,

---

(1) *Synglosse oder Grundsätze der Sprachforschung*, von J. Faber. Karlsruhe, 1826, *in-8.o*

(2) Paris, 1828, *in-8.o* Chez Schubart et Heideloff, éditeurs, quai Malaquais, n.o 1.

(3) *Heidelberger Jahrbücher der Litteratur*. 1828. Heft IV, p. 391-398.

mais il nous paraît que le critique s'est trompé en croyant fautifs les mots qu'il indique comme tels. Voici ses remarques, suivies de quelques observations justificatives : « Plu» sieurs indications de l'auteur, dit-il, ne sont pas exactes ; » c'est ainsi que le feu ne s'appelle pas, en arabe, *sua'r,* » ni l'eau, en persan, *na* et *soub,* ou le feu et le soleil, *zeng* » et *jeng.* »

Pour ce qui concerne le mot سُعَار *suar,* nous n'avons qu'à citer Golius : il explique ce mot (p. 1175) par *ignis, flamma.* Le persan نا *na* signifie effectivement *eau,* d'après la nouvelle édition du Lexique de Richardson par Charles Wilkins, et d'après le *Chems-ulloghat* et le *Borhan kati.* Le dernier explique ce terme par نا بمعنی آب است که بعربی ماء کویند « *Nâ* signifie *eau,* comme on dit en » arabe *mâï.* » Le *Chems-ulloghat* (p. 620 de l'édition de Calcutta) dit au mot سُوب *soub :* بزبان خوارزم آب کویند « Il désigne l'*eau* en langue du Kharizm. » Quant à زنك *zeng*, et ژنك, Meninski explique le premier de ces mots, d'après le *Ferhengi,* par *urens, accendens ;* et le second, par *sol, radii solares, ardor solis.*

« N'ayant pas Castell sous la main, poursuit le cri» tique, je ne puis dire si ces fautes y sont prises, comme » le mot *nouf* pour *pluie,* dont j'ai déjà remarqué l'inexac» titude. »

Ce mot paraît cependant avoir la signification que M. de Mérian lui a attribuée; car il est non-seulement dans Castell, mais on le trouve également expliqué par le mot anglais *rain* dans la nouvelle édition de Richardson.

« En turc, le vent ne s'appelle pas *el* ou *il,* mais *iel;* ni » le soleil *kouyach,* mais *gunech,* non plus que *zuka* en » arabe. »

Le critique a raison s'il n'applique la dénomination de *turque* qu'à la langue des Osmanlis; mais, dans les dialectes

turcs de l'Asie septentrionale, *el* et *il* désignent le vent, comme en Sibérie à Tobolsk et à Iéniseisk, et sur les bords du Tchoulym. Le mot قویاش *koyach*, soleil, est turc oriental, et en usage à Kazan, chez les Baschkirs, les Mechtchriaks, en Sibérie et chez les Turcomans. Quant au mot arabe ذکا *zuka*, il se trouve avec la signification de *soleil* dans la nouvelle édition de Meninski, qui cite *Wankuli* pour autorité, et ajoute le mot composé ابن ذکا *aurore* (fils du soleil).

« Je ne connais pas non plus, ajoute le critique, l'arabe » *köbb* pour *tête*, ni *berka*, dans la même langue, pour » *œil*, ou *marin* pour *nez*. »

Ces trois mots, cependant, se trouvent encore dans le nouveau Meninski; les éditeurs les ont pris dans Wankúli; قب *kæbb*, la tête. — برقا *berká*, l'œil; pluriel, برقاوات *berkâwât*. — مارن *mârin*, le nez ou son extrémité.

« Le mot persan *sourkh* signifie effectivement *rouge*; » mais le synonyme *lâl* (avec un *aïn*), cité par l'auteur, » n'est que le *rubis*, ou (avec *élif*) une abréviation du » persan *lalé*, tulipe. »

Tous ces mots ont, sans contredit, la signification que le critique leur donne; il nous paraît cependant que la racine commune à laquelle ils appartiennent exprime l'idée de *rouge*. Le rubis et la tulipe sont rouges : ainsi, puisqu'il se trouve en persan un mot *lâl*, qui désigne cette couleur, il est plus naturel de ranger les deux autres termes sous cette catégorie, parce qu'elle est plus générale.

Le critique finit ses remarques en disant qu'il pense que le radical *hmr*, lequel signifie *rouge* en arabe, n'est pas susceptible de perdre sa dernière consonne pour être rangé sous la syllabe *ham*, rouge. Nous pensons que le savant professeur de Heidelberg en jugera autrement après avoir parcouru les *Observations sur les racines sémitiques*, par Klaproth. En effet, d'après la réduction de ces

racines à deux consonnes, on voit que l'arabe حمر *hamar*, rougir, n'est qu'un dérivé de حم *hamm*, s'échauffer, brûler, devenir rouge par l'effet de la chaleur.

Ce même radical fait la base des racines arabes suivantes : حموت *hamot*, ferbuit dies (حمت *hamt*, fervens dies, thermæ.) — حمد *hamod*, ira excanduit. — حمر *hamar* IX rubit. — حمز *hamaz*, acri sapore fuit, linguam pungit. — حمس *hamis*, vehemens, ardens fuit *in religione*. — حمص *hamasz*, detumuit bulliens olla. II. Torruit *ciceres*. — حمض *kamadz*, acidus fuit. — حما *hamâ*, ferbuit dies, fornax. K.

BIBLIOGRAPHIE.

Ouvrages nouveaux.

NOTA. Les livres dont le lieu d'impression n'est pas indiqué, ont été imprimés à Paris ou à Londres.

FRANCE.

1. *Des peuples du Caucase et des pays au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne dans le X.e siècle*, ou *Voyage d'*Abou el-Cassim, par M. C. D'OHSSON. *In-8.o*

2. *Grammaire grecque contenant les dialectes et la différence avec le grec vulgaire*, par M. C. MINOÏDE MYNAS. *In-8.o*

3. *Expédition des Catalans et des Arragonais contre les Turcs et les Grecs*, par Monçada; traduit de l'espagnol par M. le comte DE CHAMPFEU. *In-8.o*

L'ouvrage de *Monçada*, qui parut à *Barcelone*, 1623 *in-4.o* et à *Madrid* 1777 *in-8.o*, ne contient que ce qui

se trouve dans l'auteur contemporain *Ramon Muntaner*, qui rédigea l'histoire de sa vie et celle de *la grande bande catalane*, en 1325 ; il en existe deux éditions en dialecte catalan, *Valence* 1558 et *Barcelone* 1562 *in-fol.*, et une traduction espagnole, *Barcelone* 1595 *in-fol.* Le premier volume de la traduction de M. *Buchon* a paru dans son édition des chroniques françaises, en 1827.

4. *Histoire moderne de la Grèce, depuis la chute de l'empire d'Orient* (jusqu'à celle de Missolonghi, le 24 avril 1827), par JACOVAKI RIZO NÉROULOS, ancien premier ministre des hospodars grecs de la Valachie et de la Moldavie (Genève). *In-8.°*

5. *Relation d'un voyage en Grèce, pendant les années 1826 et 1827;* par *Ad.* PERROT, ex-sergent-major. (Bordeaux), *in-8.°* de deux feuilles et demie.

6. كتاب العهد العتيق. *Bible turque* (Ancien Testament), imprimée pour le compte de la Société biblique de Londres. *In-4.°*

M. *Kieffer* en est l'éditeur.

7. *De l'établissement des Turcs en Europe;* traduit de l'anglais par A. B., ancien secrétaire d'ambassade. *In-8.°* de 9 feuilles.

8. *Grammaire hébraïque raisonnée et comparée*, par M. SARCHI. (Metz), *in-8.°*

9. *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu;* par J. SALVADOR. 3 vol. *in-8.°*

10. *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les Oasis d'Audjélah et de Maradeh, &c.*, par M. PACHO. *In-4.°*, avec un atlas *in-folio;* V.^e livraison.

11. *Mémoire sur les moyens à employer pour punir Alger et détruire la piraterie des puissances barbaresques;* par le chevalier CHÂTELAIN. *In-8.°* de 7 feuilles ¼.

12. *Anthologie arabe*, ou *Choix de poésies arabes inédites, traduites pour la première fois en français, et accompagnées d'observations critiques et littéraires ;*

par M. GRANGERET DE LAGRANGE. *In-8.°* Imp. royale.

13. *Contes inédits des mille et une nuits, extraits de l'original arabe*, par M. de Hammer; traduits en français par M. TRÉBUTIEN. 3 vol. *in-8.°*

14. *Les Mille et un jours, contes orientaux, traduits du turc, du persan et de l'arabe*, par *Petis-Delacroix, Galland, Cardonne, Chavis et Cazotte*, avec une notice de M. *Collin de Plancy*. Gravures; livraison unique. *In-4.°*, 10 planches.

L'édition doit avoir 5 volumes de texte.

15. *Description des monumens musulmans du cabinet de* M. le duc de Blacas, ou *Recueil de pierres gravées arabes, persanes et turques, de médailles, vases et coupes, miroirs, &c.*; par M. REINAUD. Tom. 1, *in-8.°* Imp. royale.

16. *Histoire des Croisades*, par M. MICHAUD. Tom. V, *in-8.°*

17. *Le Parterre de fleurs du chéikh Moslih-eddin Sadi de Chiraz*; édition autographique, publiée par M. SEMELET. *In-4.°*

18. *Voyage en Perse, fait en 1812 et 1813*, par Gasp. DROUVILLE; 3.e édition. 2 vol. *in-12*, avec planches.

19. *Histoire générale de l'Inde ancienne et moderne depuis l'an 2000 avant J. C. jusqu'à nos jours*; par M. DE MARLÈS. *In-8.°*, tom. I et 2.

20. *Nouvelles des Missions, extraites des lettres édifiantes et curieuses: Missions de l'Inde et de la Chine. In-12*, 10 feuilles.

21. *Instructions pour l'entrée de la rivière d'Hoogly* (Gange), *par le capitaine* W. MAXFIELD. (Bordeaux), *in-8.°* 1 feuille et demie.

22. *L'Inde française*, ou *Collection de dessins lithographiés, représentant les divinités, &c. des peuples indous qui habitent les possessions françaises de l'Inde*; publiée par MM. GÉRINGER et c.ie; avec un texte explicatif par M. Eugène BURNOUF. Livraisons V—IX, *in-fol.*

23. *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, tom. XI, Imprimerie royale, *in-4.°*

24. *Hau-kiau-chouan*, ou *l'Union bien assortie;* roman chinois. 4 vol. *in-12*.

Réimpression de l'édition de Lyon, 1766.

25. *Lettres du P.* ROY, *de la compagnie de Jésus, mort en Chine le 8 janvier 1769.* (Lyon, 1824), 2 vol. *in-12*.

26. *La Chine; mœurs, usages, arts et métiers, &c.*, par MM. DEVÉRIA, RÉGNIER, SCHAAL, SCHMIDT, VIDAL, &c.; avec des notes explicatives et une introduction, par M. DE MALPIÈRE. Grand *in-4.°*, livraisons XV et XVI.

27. *Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence du christianisme dans l'empire du Japon;* par le R. P. DE CHARLEVOIE (*sic*). 2 vol. *in-12* (Troyes).

ANGLETERRE.

28. *Gomez Arias, or the Moors of the Alpujarras; a spanish historical romance*, by D. TELESFORO DE TRUEBA Y COSIO. *In-8.°*

29. *A visit to the seven Churches of Asia, with an excursion into Pisidia*, by the Rev. V. J. ARUNDELL. *In-8.°*, avec carte et planches.

30. *Journal of the Rev.* Joseph WOLFF, *missionary to the Jews; comprising his second visit to Palestine and Syria, in the years 1823 and 1824;* edited and revised by H. DRUMMOND, esq. 2 vol. *in-8.°*

31. *Memoirs of the life and travels of John* LEDYARD, *the african traveller.* Now first published from his Journals and correspondance. *In-8.°*

32. *Proceedings of the expedition to explore the Northern coast of Africa, comprehending an Account of the Syrtis and Cyrenaica, of the ancient cities composing the Pentapolis, and various other existing remains;* by capt. F. W. BEECHEY, and H. W. BEECHEY, esq. *In-4.°*, avec planches.

33. *The Muhammedan system of theology, or a compendious Survey of the history and doctrines of islamism, contrasted with christianity; together with remarks on the prophecies relative to its dissolution;* by the Rev. W. H. Neale. *In-8.°*

34. *A new persian Grammar, containing, in a series of concise and perspicuous rules, a distinct view of the elementary principles of that useful and elegant language;* by Duncan Forbes and Sandford Arnot.

35. *Husn oo dil, or Beauty and Heart; a pleasing allegory in eleven chapters, composed* by Alfettah, *of Nishapoor; in persian and english, translated* by W. Price. *In-4.°*

36. *Elements of the sanscrit language, or an easy Guide to the indian tongues;* by W. Price. *In-4.°*

37. *A new Grammar of the hindoostanee language, to which are added, selections from the best authors, familiar phrases and dialogues, in the proper character;* by W. Price. *In-4.°*

38. *Introduction to the hindoostanee language, in three parts;* by W. Yates, author of a sunscrit grammar on a new plan. *In-8.°*

39. *The English in India; by the author of Pandurang hari and the Iemana.* 3 vol. *in-12.*

40. *The subalterns Log-Book, including anecdotes of well-known military characters, with scenes and customs in India.* 6 vol. *in-8.°*

41. *Scenery, custome and architecture, chiefly in western India;* by capt. R. M. Grindlay. Part. IV, grand *in-4.°*

42. *The East-India Register and Directory, corrected to the 26.th january 1828;* by Mason, Owen and Brown. *In-12.*

43. *An Appeal to England against the new India stamp Act, with some observations on the condition of british*

subjects in Calcutta, under the Government of the East-India Company. In-8.°

44. *Narrative of a journey through the upper provinces of India, from Calcutta to Bombay;* by the right rev. *Reginald* HEBER, late lord bishop of Calcutta. 2 vol. *in-4.°*, avec une carte et des planches.

45. *Letters addressed to a young person in India, calculated to afford instruction for his conduct in general, and more especially in his intercourse with natives;* by lieut. col. John BRIGGS, late resident at *Satara In-8.°*

46. *Researches into the cases, nature and treatment of the more prevalent diseases of India and of warm climates generally;* by James ANNESLEY, of the Madras medical establishment. Très-grand *in-4.°*, tom. I, avec une carte et des planches coloriées.

47. *Descriptive Catalogue of the lepidopterous insects, contained in the Museum of the hon. East-India Company;* by Thos. HORSFIELD. Gr. *in-4.°*, I.re partie, avec pl.

48. *The East-India Gazetteer, containing particular descriptions of the empires, kingdoms, principalities, &c. of Hindostan and the adjacent countries;* by Walter HAMILTON; a new and improved edition. 2 vol. *in-8.°*

La première édition, de 852 pages, a paru à Londres en 1815.

49. *Transactions of the Madras literary Society.* I.re partie, *in-4.°*

50. *India, or Facts submitted to illustrate the character and condition of the native inhabitants; the causes which have, for ages, obstructed its improvement &c.;* by R. RICHARDS, esq. *In-8.°*

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

Extrait d'un Mémoire intitulé Observations sur l'état des Sciences naturelles chez les peuples de l'Asie orientale, par M. Abel-Rémusat (1).

Il n'est point de peuplade, quelque peu avancée qu'elle soit dans la civilisation, qui n'ait recueilli des notions sur un certain nombre d'êtres naturels que le hasard a placés à sa portée. La curiosité la plus vulgaire, les besoins les plus impérieux, fixent l'attention des sauvages eux-mêmes sur les végétaux et les animaux qui les nourrissent, sur les productions de toute espèce dont les formes les étonnent ou dont les propriétés les intéressent. La médecine superstitieuse,

(1) Lu à la séance publique de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, le vendredi 25 juillet 1828. — Le mémoire entier, lu dans les séances particulières du 27 juin et du 11 juillet, et destiné à la collection de l'Académie, contient, indépendamment d'indications sur les principaux ouvrages d'histoire naturelle publiés à la Chine, le tableau de deux classifications principales : l'une est celle qui résulte de l'analyse des caractères, et présente le tableau des notions qu'ont dû posséder, sur les êtres des trois règnes, les inventeurs de l'écriture chinoise ; l'autre est celle qui est suivie par l'auteur d'un célèbre traité de botanique médicale, qu'on trouvera cité plus bas.

l'une des maladies les plus précoces de l'esprit humain, et l'une de celles dont il guérit plus tard et plus difficilement, vient, dès les premiers temps, ajouter ses illusions à toutes celles qui marquent l'enfance des sociétés, et assigner aux simples, pour une vertu réelle que l'expérience aura fait découvrir, des milliers de vertus imaginaires. C'est ainsi que ces philosophes qui acquièrent tant de gloire en nous révélant les mystères de la création, ont eu presque par-tout pour prédécesseurs, des pâtres, des chasseurs, des laboureurs grossiers ou d'ignorans empiriques.

Mais les peuples qui ne savent pas estimer les sciences pour elles-mêmes, sont condamnés à n'y faire aucun progrès; et bien peu, parmi ceux de l'antiquité et de l'Orient, ont porté dans l'étude de la nature le désintéressement qui en fait le charme et la dignité. Les seuls qui l'aient cultivée avec quelque succès, sont ceux qu'un heureux instinct ou une raison éclairée a guidés dans la carrière de l'observation et de l'expérience. Or, de tels avantages furent-ils jamais accordés à d'autres qu'aux Européens? Existe-t-il dans l'Orient des connaissances qu'on puisse honorer du nom de *science*, et l'histoire naturelle en particulier, cette étude qui vit de méthodes et de classifications, est-elle jamais sortie de l'enfance chez les nations de l'extrémité de notre continent, où n'a jamais pénétré l'influence de cet Aristote, le maître commun des peuples de l'occident et de ceux de l'Asie moderne? Ce point d'histoire m'a paru curieux à examiner; et pour essayer d'y jeter du jour, j'ai entrepris de tracer l'état des

sciences naturelles à la Chine, au Japon et dans les contrées voisines. En présentant ici quelques-uns des résultats d'un travail étendu, je ne me dissimule pas que les détails inséparables de ce genre de recherches pourraient seuls leur donner quelque intérêt et leur mériter quelque attention; et c'est justement ce qu'il m'est interdit de conserver dans un extrait rapide, où je me reprocherais d'enlever du temps à d'autres lectures plus importantes et plus conformes aux travaux habituels de l'Académie.

L'étude de l'histoire naturelle paraît être née à la Chine, comme dans l'occident, de la crainte de la douleur et de la confiance à l'art de guérir. L'idée que la nature, en nous envoyant les maladies, s'est engagée à nous fournir les remèdes, et qu'elle serait en reste avec nous, si le nombre des uns n'était pas égal à celui des autres, cette idée consolante et qui mériterait d'être vraie, remonte en Asie à la plus haute antiquité. Un prince qu'on fait vivre il y a 4,400 ans (Hoang-ti), passe pour avoir composé un livre sur les maladies et sur le pouls, immédiatement après l'invention de l'écriture. Un autre personnage, plus ancien encore et qu'on ne connaît guère que sous le nom de *divin laboureur* (Chin-noung), est regardé comme l'auteur d'un traité sur les propriétés des plantes, qui a servi de base et de modèle à tout ce qui a été écrit plus tard sur la botanique et la matière médicale. Ces livres seraient incontestablement les premiers ouvrages d'histoire naturelle composés dans le monde entier; mais personne ne les a jamais vus, et, à bien dire, on en

reporte la composition à une époque où il n'est guère vraisemblable qu'il y ait eu des livres d'aucune espèce. Tout est plein de fables dans ce premier âge des sciences de la Chine, mais ce sont des fables d'un genre spécial et telles qu'on n'en trouve nulle part ailleurs. On n'y voit pas des dieux descendus sur la terre pour instruire les hommes et leur dévoiler les secrets utiles à leur conservation ; ce sont de simples mortels, des empereurs, des ministres, occupés du soin d'éclairer les peuples, et faisant, de l'investigation de la nature, un objet d'intérêt public, un des devoirs de leur rang et, pour ainsi dire, une affaire d'administration. Les opérations astronomiques sont exécutées avec une sorte de pompe officielle, et deux hommes d'état sont poursuivis et punis pour avoir négligé de calculer une éclipse de soleil. Les inventions dans les arts sont toutes dues à des personnages d'un rang éminent à la cour impériale, et les découvertes d'avance commandées par des décrets spéciaux. Un même prince (Hoang-ti) règle le calendrier, la musique et le système des poids et des mesures; il ordonne à son ministre Thsang-kiei d'*inventer* les caractères dont on n'avait encore aucune idée, et cet ordre est immédiatement mis à exécution. L'impératrice sa femme trouve l'art d'élever des vers à soie et de fabriquer des étoffes. Les connaissances sont réputées inséparables du pouvoir. Ce sont là des imaginations de lettrés, c'est un âge d'or à leur façon, où le règne des lumières tient la place du règne d'Astrée. On ne saurait admettre que les choses se soient ainsi passées dans aucun lieu du

monde. Évidemment la haute antiquité des découvertes a dérobé les noms de leurs véritables auteurs, et l'on en a fait honneur aux souverains, par une suite de cet esprit qui a prévalu de tout temps à la Chine, et qui consiste à rapporter tout ce qui est bon, utile, honorable, à l'action de l'élu du ciel, de celui qui doit tout savoir puisqu'il peut tout, et qui est supposé le meilleur, le plus habile, le plus éclairé des hommes, par cela seul qu'il est chargé de les gouverner et de les instruire.

La tradition veut que le *divin laboureur*, le plus ancien des botanistes et des pharmaciens sans contredit, ait fait l'essai des propriétés de cent espèces de plantes, et que, dans un jour, il ait éprouvé soixante-dix poisons. Telle est, dit-on, l'origine de la médecine. On ne décrivit d'abord que 365 espèces toutes médicamenteuses. Il y en avait une pour chaque jour de l'année, et ce nombre correspondait à la totalité des influences que le ciel peut exercer sur les êtres terrestres. On le dépassa bientôt en dépit de l'astrologie, et les découvertes ultérieures l'ont successivement accru jusqu'à plusieurs milliers. On s'était attaché de préférence aux plantes, tant qu'on avait consulté surtout les besoins de la matière médicale. On en vint ensuite aux animaux et aux minéraux, quand il fut permis de considérer les êtres naturels sous les rapports qui intéressent les arts et l'industrie, l'économie rurale et domestique, et enfin la science elle-même, dans un point de vue général et véritablement philosophique.

L'écriture alphabétique est assurément une admi-

rable invention, et l'heureuse influence qu'elle a exercée sur la diffusion des connaissances ne saurait être révoquée en doute; mais ce serait en exagérer l'importance et concevoir en même temps une trop faible idée des ressources de notre intelligence, que de supposer l'alphabet absolument indispensable à ses progrès, et l'esprit humain condamné à une éternelle impuissance, là où cette invention n'a pas pénétré. Je sais qu'on a souvent attribué l'état stationnaire où l'on prétend que la civilisation et les sciences sont restées chez les Chinois, à la nature particulière de leur écriture; mais cette opinion, qui s'affaiblit tous les jours, date d'un temps où l'on jugeait sur parole et les Chinois, et leurs sciences, et leur écriture. L'écriture figurative ou par images semble au contraire merveilleusement appropriée à l'étude de l'histoire naturelle, et c'est peut-être un des résultats les plus singuliers du travail dont je donne ici l'aperçu, de faire voir que plusieurs peuples orientaux doivent à l'emploi de ces caractères si différens de nos lettres, les premières notions de la méthode et les élémens d'une classification régulière; de sorte que, s'ils ont fait quelques faibles progrès dans la connaissance de la nature, ils en sont justement redevables à la circonstance même qui, selon l'opinion commune, avait opposé à leurs efforts un obstacle insurmontable.

En effet, tandis que nos enfans apprennent lentement et gravent péniblement dans leur mémoire la valeur convenue des syllabes qui composent les noms des animaux et des végétaux, la figure ou l'i-

mage qui les représente fixe inévitablement dans l'esprit d'un jeune Chinois quelque chose de leurs qualités distinctives et de leurs attributs caractéristiques. Une fois frappée de ces signes grossiers mais expressifs, l'imagination ne saurait oublier le cerf avec son bois rameux, le cheval qui caracole, la tortue couverte de sa carapace, l'insecte au corps vermiculaire, la céréale avec ses épis penchés vers la terre, le bambou aux feuilles pendantes, et la courge suspendue à l'extrémité d'une tige flexueuse. Confucius en avait fait la remarque il y a 2,400 ans : Quand on voit, dit-il, le caractère du chien avec son corps élancé et sa queue recourbée, c'est comme si l'on voyait l'animal lui-même (1). Effectivement, il n'y a pas de signes qui tiennent de si près à la pensée, qui la peignent si bien et la rappellent si vivement; et, sous ce rapport, les Chinois ne sont pas absolument mal fondés à élever leur écriture pittoresque fort au-dessus de nos lettres, qui ne représentent que des sons insignifians ou des portions de sons, au moyen de traits irréguliers qu'ils comparent aux circonvolutions des vers.

Mais ce n'est pas là le plus grand avantage que l'écriture figurative ait apporté à l'étude des êtres naturels. Il en est un autre qu'on a su tirer d'une imperfection même, inhérente à ce genre de signes, par la manière dont on y a remédié. Il est impossible de créer autant d'images que l'on a d'animaux

(1) *Mémoires des missionnaires*, t. IX, p. 363.

et de végétaux à nommer. Ces images, en se multipliant, finiraient par se confondre. Il faudrait des dessinateurs plus habiles que les lettrés de la Chine pour distinguer un loup d'un renard ou d'un chien, un antilope d'une chèvre, un *camellia* d'un rosier, ou un érable d'un chêne. La peinture même, remplaçant l'écriture, ne saurait qu'à peine triompher d'une pareille difficulté. Les Chinois l'ont surmontée par un procédé qu'on croirait imité de nos nomenclatures modernes. Ils ont adopté un certain nombre de types auxquels ils ont rapporté tous les autres êtres d'après leurs analogies; par-là, ils ont établi des genres, des familles; ils ont tracé l'ébauche d'une classification naturelle. Ils ont placé dans la famille du *chien*, le loup, le renard, le chat, le lion et les autres carnassiers; dans celle du cochon, l'éléphant et le rhinocéros; dans celle du bœuf, tous les grands ruminans; dans celle du mouton, tous les ruminans plus petits; dans celle du rat, tous les rongeurs. Ils ont de même institué les classes *oiseau*, *poisson*, *insecte*, la famille des tortues, celle des roseaux, des céréales, des courges, des gemmes, des pierres, des sels, des métaux, et beaucoup d'autres. Par une suite de cet arrangement, chaque être naturel a reçu un signe formé de deux parties, dont l'une est le type auquel cet être est rapporté, et l'autre un accessoire pour distinguer l'espèce. On écrit ainsi le *chien-renard*, la *chèvre-gazelle*, la *courge-melon*, le *riz-froment*, le *millet-sucre*. L'esprit qui dirigea Linnéus semble avoir inspiré, il y a plus de quatre mille

ans, les essais de ces inventeurs de l'écriture chinoise, au point qu'aujourd'hui même les littérateurs qui recherchent l'étymologie de ces signes antiques pour les classer dans les dictionnaires, forment, sans le vouloir et sans s'en apercevoir, des séries de caractères qui représentent parfois des groupes d'êtres heureusement rapprochés les uns des autres, des genres bien faits et de véritables familles naturelles (1).

On peut bien croire néanmoins qu'à côté de ces aperçus judicieux, qui n'exigent après tout qu'une attention ordinaire, et la simple inspection des caractères extérieurs, on rencontre bien des irrégularités produites par une ignorance presque complète de la structure interne des êtres, et des lois de l'organisation. Les baleines et plusieurs mollusques sont placés parmi les poissons. Les chauves-souris et l'écureuil volant sont désignés par des caractères qui se rapportent au type du *rat*; on n'a pas laissé de les ranger parmi les oiseaux. La définition qu'on donne des insectes porte sur ce que ces animaux ont *la chair dans l'intérieur du corps et les os à l'extérieur*; mais ceux qui ont fait cette observation curieuse y dérogent immédiatement en introduisant dans cette classe les grenouilles et d'autres animaux qui n'ont de commun avec les insectes que le dégoût qu'ils inspirent. A la vérité, des mé-

(1) Comparez ce qui a été dit à ce sujet, sous le rapport de la formation des caractères chinois, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tom. VIII, part. 2, p. 25, et dans les *Mélanges asiatiques*, tom. II, p. 39.

prises de cette espèce se commettent dans des pays plus éclairés que la Chine, et il n'y a pas longtemps que nos dictionnaires usuels en présentaient encore des traces. Quant à leur ignorance en anatomie, les Chinois n'ont pas l'excuse des préjugés qui, chez d'autres peuples, font attacher de l'horreur au meurtre des animaux et au contact des cadavres. Mais, au lieu d'étudier l'organisation comme elle est, ils ont voulu déterminer par le raisonnement comment elle devait être, et cette prétention les a souvent entraînés loin du but qu'ils se proposaient d'atteindre.

Une de leurs erreurs les plus étranges est celle qui a rapport à la transformation des êtres les uns dans les autres. Des contes populaires, des observations mal faites sur les métamorphoses des insectes, ont donné naissance à des théories ridicules. Des absurdités savantes se sont ajoutées à des préjugés puérils, et ce que le vulgaire avait cru voir, les philosophes sont venus l'expliquer. Rien n'est plus aisé dans le système oriental sur la constitution de l'univers : une matière unique, infiniment diversifiée, se montre dans tous les êtres. Les variations n'affectent que les propriétés apparentes des corps, ou plutôt les corps ne sont eux-mêmes que des apparences. C'est ainsi qu'on a vu quelquefois des spéculations de métaphysique exercer de l'influence jusque sur les connaissances positives, et les illusions de l'alchimie naître de celles de l'idéalisme et des doctrines mystiques.

Suivant ces principes, il n'y a rien d'étonnant à voir le fluide de la foudre et les étoiles mêmes se

convertir en pierres, comme cela a lieu dans les aérolithes. Des êtres sensibles deviennent insensibles, témoins les fossiles et les pétrifications. La glace, enfermée sous la terre pendant mille ans, se transforme en cristal de roche, et il ne faut au plomb, l'*aïeul* de tous les métaux, que quatre périodes de deux cents ans chacune, pour passer successivement à l'état d'arsenic rouge, d'étain, et enfin d'argent. Au printemps, le rat se change en caille, et les cailles redeviennent rats à la huitième lune (octobre). Le ton avec lequel ces merveilles sont racontées par les auteurs est bien un peu équivoque; mais il y a lieu de croire qu'ils en admettent du moins un certain nombre comme prouvées, et qu'ils ne voient rien de véritablement impossible dans les autres. Un naturaliste chinois, moins crédule que ses confrères (1), se moque agréablement d'un d'entre eux pour avoir cru à la métamorphose du loriot en taupe, et des grains de riz en poissons du genre *cyprin*. « C'est là, » dit-il, un conte ridicule. Il n'y a de constaté que » le changement du rat en caille, lequel est rapporté » dans toutes les éphémérides, et que j'ai constamment » observé moi-même; car enfin il y a une marche » constante pour les transformations comme pour » les naissances. » Les animaux, selon les Chinois, sont ou vivipares, comme les mammifères, ou ovipares, comme les oiseaux; ils naissent par transformation, comme la plupart des insectes, ou par un effet de

(1) *Li-chi-tchin*, auteur du *Pen-thsao-kang-mou*.

l'humidité, comme les grenouilles, les limaçons et les scolopendres.

C'est un caractère particulier des fables chinoises, que rien n'y est presque jamais rapporté à l'intervention des êtres supérieurs à l'homme. De même, dans ces théories d'une physique mensongère, tout est attribué à un développement spontané qui s'exécute d'après des lois invariables. Tout y est parfaitement combiné, même ce qui est contraire au bon sens; tout s'y explique par l'action des causes réputées naturelles, lors même qu'elles sont entièrement imaginaires. C'est sur-tout depuis que les opinions de l'école qui s'est formée au XIII.e siècle (1) sur l'éther et la matière fixée (*yang* et *yin*) ont été généralement répandues, que ces théories ont pris faveur. On rend compte de tous les phénomènes par l'action de ces deux principes, par le resserrement et l'expansion, l'attraction et la répulsion, le repos et le mouvement. C'est une véritable *explication universelle*. On comprend très-bien ainsi comment sont nés les cinq élémens et toutes les propriétés opposées dont le jeu influe sur les corps, le sec et l'humide, le froid et le chaud, le doux et l'amer, les couleurs, les odeurs, les vertus médicinales. On dit d'où provient la différence des sexes dans les animaux, quelle est la cause des maladies, et pourquoi, parmi les végétaux, les uns ont un tronc ligneux et les autres une tige her-

(1) L'école de Tchu-hi, qui domine encore actuellement parmi les philosophes chinois.

bacée. Des tableaux où ces propriétés sont mises en regard les unes des autres, servent à donner une raison de tout ce qu'on ne sait pas en météorologie, en chimie, en histoire naturelle, et sur-tout en médecine. Le succès de ces sortes de systèmes est presque toujours assuré, même hors de Chine, parce qu'il est commode de pouvoir mettre des mots à la place des choses, de n'être jamais arrêté par rien, et d'avoir des formules toutes prêtes pour tous les cas embarrassans. C'est ainsi que s'est formé un jargon scientifique, qu'on croirait emprunté de notre scholastique du moyen âge, et qui, bien plus que l'écriture figurative, a dû contribuer à retenir les connaissances des Chinois dans l'état d'enfance où nous les voyons de nos jours. L'expérience fait voir que, quand l'esprit humain est une fois engagé dans ces fausses routes, il lui faut, pour s'en détourner, des siècles et le secours d'un homme de génie. Les siècles n'ont pas manqué à la Chine; mais l'homme dont les lumières supérieures feraient évanouir ces lueurs trompeuses, y pourra difficilement exercer cette heureuse influence, tant que les institutions politiques y tiendront éloignés des sciences spéculatives tous les esprits actifs et d'une trempe vigoureuse, en les appelant, par la voie des concours, aux honneurs et aux emplois, et en les confinant ainsi dans les détails de l'administration et les fonctions de la magistrature.

Toutefois on sait que, par une heureuse contradiction dont quelques-unes de nos études mêmes ont autrefois présenté des exemples, les théories les plus

opposées à la raison n'entravent pas toujours, autant qu'on pourrait l'appréhender, la marche et les progrès des sciences d'observation. L'attention qu'elles éveillent n'est pas entièrement stérile. Bien voir et raisonner faux, ne sont pas deux choses tout-à-fait incompatibles; et les naturalistes de la Chine, comme les chimistes et les médecins de nos anciennes écoles, ont quelquefois su les concilier. Les Chinois ont de bons yeux et beaucoup de persévérance; ils sont patiens et minutieux, qualités précieuses dans la contemplation des êtres naturels. Ils ont une confiance outrée dans les vertus des simples, et cela même les rend circonspects dans l'usage qu'ils en font, et attentifs à les bien distinguer les uns des autres; c'est un de ces cas rares où l'ignorance a du bon quand elle est modeste et consciencieuse. A force d'étudier la nature par pur amour pour la pharmacie, leurs idées se sont successivement étendues; ils ont amassé jusqu'à deux ou trois mille espèces des trois règnes, dont ils ont établi la synonymie, et passablement marqué les rapports et les différences. Le meilleur traité d'histoire naturelle que nous ayons d'eux (1) est en quarante volumes, et il vaut bien le dictionnaire des drogues de Lémery. Ce qu'on trouve de mieux dans ces sortes d'ouvrages, c'est l'histoire des mœurs, des habitudes, des usages. Les descriptions sont détaillées et généralement exactes, sans être méthodiques. Les figures, sur-tout celles qui

---

(1) Le *Pen-thsao Kang-mou* de *Li-chi-tchin*.

sont coloriées, valent quelquefois mieux encore que les descriptions; car on sait que les peintres de la Chine excellent dans les parties de l'art qui n'exigent ni style, ni ordonnance, ni expression. De plus, les nomenclatures sont régulières, et les classifications, malgré les défauts qui les déparent, peuvent sembler prodigieuses chez ces peuples de l'extrémité du monde, où l'on s'étonne toujours de rencontrer quelque chose qui ait le sens commun. Les livres de botanique et de zoologie, composés par des auteurs chinois et japonais, peuvent donc être consultés avec fruit, soit pour prendre une idée des productions particulières à l'Asie orientale et des divers genres d'utilité qu'on en tire, soit pour éclairer la distribution géographique des espèces qui nous sont connues. Enfin, et ce sera le dernier trait de notre éloge, ces livres demeureront notre unique ressource, tant que la timide ou prudente politique des gouvernemens de ces contrées, rebelle aux vœux des amis des sciences, les tiendra rigoureusement fermées aux voyageurs européens. Et l'on peut croire qu'elle trompera long-temps encore les efforts de nos voyageurs et les vœux des amis des sciences, si ces gouvernemens sont bien conseillés dans l'intérêt de leur repos et de leur indépendance.

ÉCOLE ÉGYPTIENNE DE PARIS.

Le public a été informé, en juillet 1826, du débarquement de quarante jeunes Égyptiens, envoyés en France par leur gouvernement pour y étudier les diverses branches de l'administration, des arts et des sciences. On connaît pareillement, d'une manière générale, leurs premiers progrès dans la langue française, qui devait être naturellement l'objet de leur première étude. Aujourd'hui que leurs succès commencent à répondre aux soins qui leur ont été donnés, et que l'on peut concevoir pour l'avenir de légitimes espérances, le moment n'est-il pas venu d'entrer dans plus de détails sur cette institution naissante, qui a également droit d'intéresser, soit qu'on l'envisage sous le rapport politique, soit qu'on la considère sous le rapport des études orientales, soit enfin qu'on ne songe qu'au bien de l'humanité et aux progrès de la civilisation? Nous allons donc parler avec quelques développemens des travaux des jeunes Égyptiens, et rendre compte de leurs premiers pas dans la carrière qu'ils parcourent, persuadés qu'ils méritent l'attention et la bienveillance du public français par leurs travaux assidus et leurs progrès sensibles.

Ces jeunes gens sont distribués, depuis environ dix-huit mois, dans les meilleures pensions de la capitale, et plusieurs suivent les cours élémentaires des colléges royaux. Les 28 février et 1.er mars derniers, ils furent

tous réunis dans un même lieu pour y être interrogés simultanément, et subir un examen public; c'était le plus sûr moyen de constater leurs progrès. Cet examen eut lieu en présence d'une foule de personnes marquantes, appartenant à la magistrature, à l'université, à l'institut, à l'armée, et d'honorables étrangers : nous ne citerons que M. l'amiral Sidney Smith; M. le chevalier Amédée Jaubert, maître des requêtes du Roi, professeur de turk à l'école spéciale des langues orientales; M. Basset, officier émérite de l'université; M. le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre, directeur de l'école royale d'état-major ; M. Moreau de Jonnès, correspondant de l'Académie des sciences; M. de la Renaudière, homme de lettres; M. David-Morier, consul général d'Angleterre; M. de Fresne, secrétaire général de la préfecture de la Seine; M. le docteur Bally; M. Bianchi, secrétaire interprète pour les langues orientales; M. le baron Costaz; M. le lieutenant général Lafont; M. le lieutenant général Berge; M. le comte de la Borde; M. Garcin de Tassy, orientaliste. L'examen était présidé par M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine, membre de la chambre des députés, ancien membre de l'expédition française en Égypte.

Pour constater la capacité relative des élèves, il nous avait paru utile de prescrire à tous ceux qui sont parvenus au même degré, un même travail, exigible dans un temps limité. Ce mode, combiné avec l'examen oral, qui prouve principalement la facilité de l'élocution, fournit, avec certitude, le

moyen de connaître la force respective de chaque élève.

L'examen de *français* roulait sur la narration et la composition, l'analyse logique et grammaticale ; celui de *mathématiques*, sur divers problèmes d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie ; enfin, les *dessins* les plus récens des élèves devaient aussi être comparés.

Une heure fut accordée pour le concours en langue française ; cinq quarts d'heure pour les compositions de mathématiques. Voici les questions de cette dernière espèce : 1.° Trouver un nombre tel que le produit de ses deux moitiés soit égal au produit de ses trois tiers ; poser l'équation et la résoudre.

2.° Inscrire un hexagone régulier et un triangle équilatéral dans une circonférence donnée.

3.° On donne deux côtés d'un triangle et l'angle qui est opposé à l'une de ces lignes ; on demande de construire le triangle.

4.° On a une droite donnée de longueur et de position, par rapport à un point situé hors de la ligne ; on demande de tracer une circonférence qui passe par le point, et dont la droite donnée soit une corde.

5.° 42 hommes sont sur un navire : on trouve qu'il n'y a plus que pour 15 jours d'eau, en donnant par jour un litre 1/2 à chaque homme ; on demande ce qu'il faudrait donner à chacun pour que le navire pût tenir à la mer pendant 25 jours.

Ces problèmes, sans doute peu difficiles pour des jeunes gens plus avancés, mais choisis en raison de la force des élèves égyptiens (que l'on avait classés,

à-peu-près, le mois précédent), du temps depuis lequel ils étudient, et aussi du court espace de temps pour la solution, avaient été posés par M. Francœur, professeur à la faculté des sciences.

Chaque élève fournit ainsi plusieurs pièces écrites, servant en même temps à faire connaître ses progrès en écriture et en orthographe française.

A ce concours succéda l'examen oral, qui dura deux jours; après quoi on procéda au classement des compositions, et l'on décerna des prix à ceux qui avaient le mieux réussi.

On a remarqué, à l'examen oral, que les pensées écrites par les élèves sur le tableau, pour être analysées grammaticalement et logiquement, étaient graves et fortes. L'un d'eux traça des réflexions sur les ravages du temps et sur la durée des pyramides; un autre, Ahmed-Yousouf, expliqua très-bien cette pensée, *Le soleil s'est levé favorablement pour nous, et se couchera de même,* qui fait allusion à la mission d'Égypte.

Un autre, Khalyl-Mahmoud, analysa avec une clarté et une facilité d'élocution surprenantes, et même avec une sorte de grâce, la pensée suivante: *Les sciences sont un flambeau qui dirige et éclaire notre esprit, et lui procure les jouissances les plus nobles et les plus vives; elles méritent donc tous nos hommages et tous nos efforts.*

Le cheykh Réfâ'h, étant interrogé sur cette question, *Qu'est-ce qu'un examen?* répondit: *Après l'examen, on estime un homme ou on le méprise.*

MM. Mazhar-effendy (1), Estefân-effendy, Aly-Heybah et Khalyl Mahmoud, ont mérité les prix de *composition française* et d'*analyse*. En *mathématiques*, celui d'algèbre et de géométrie a été remporté par le même Mazhar, celui de géométrie par Mahmoud-effendy, et celui d'arithmétique par Ahmed-Yousouf. En *dessin*, des prix ont été accordés à Ahmed-el-a'ttar, Mahmoud-effendy, et Ahmed-Nagdaly. Six prix d'encouragement ont été décernés à ceux d'entre les élèves qui avaient le mieux réussi après les premiers, savoir: le cheykh Refâ'h, Bayoumy, Mohammed-Chenân, Mahramgy, Yousouf-effendy, Solymân-effendy. On voit avec satisfaction que les Égyptiens indigènes ont réussi aussi bien au moins que les Osmanlis établis en Égypte; 8 sur 17, nombre des premiers, ont obtenu des prix, et 6 sur 17, nombre des seconds.

La distribution des prix a eu lieu, le 4 juillet dernier, à la maison centrale, en présence de M. le général comte Belliard, pair de France, de M. le comte d'Aure, de M. Basset, de MM. Jaubert, Bianchi, Garcin de Tassy et autres orientalistes, &c.; M. Planat, directeur de l'école d'état-major au Kaire, était aussi présent.

A la suite d'un discours dans lequel le directeur des études des jeunes Égyptiens, après avoir rendu

(1) En pension chez M. Goubaux, et précédemment chez M. Michelot, avec l'élève Bayoumy. Ces chefs d'institutions, et les autres chefs auxquels ont été confiés les jeunes gens, sont également dignes d'éloges, pour les soins qu'ils leur prodiguent et les difficultés qu'ils ont à surmonter.

compte à l'auditoire des vues de leur gouvernement, rappela aux élèves l'importance de la mission dont ils sont chargés, et adressa des éloges à ceux qui s'en montrent dignes par leurs travaux et leurs progrès, les prix ont été distribués par M. le général comte Belliard, qui commanda autrefois avec la plus grande distinction une division française en Égypte, avec l'illustre Desaix, dont il fut le digne compagnon d'armes.

Cette cérémonie intéressante, aussi nouvelle pour les spectateurs que pour les jeunes gens, est d'autant plus digne de l'attention des personnes qui s'intéressent à la civilisation de l'Orient, que la plupart de ces jeunes gens ont fait des efforts réels et soutenus, et montré qu'ils sont sensibles à l'émulation; sur-tout si elles considèrent que ces hommes, transportés si loin de leur patrie, s'appliquent à des études et à des arts dont ils n'ont jamais eu aucune idée, et qu'ils vivent au milieu d'un peuple dont les usages sont aussi étrangers pour eux que sa langue l'était à l'époque de leur arrivée. On n'apprendra pas sans surprise et l'on croira à peine que de jeunes Arabes, transplantés à Paris depuis vingt mois, aient pu exprimer leurs pensées en vers français exempts de fautes, aient composé telles pièces où l'on remarque des germes de talent qui feraient honneur à des Français, et dont on apprécie toute la valeur en songeant au point de départ de leurs auteurs.

Dans tout ce qu'écrivent journellement les jeunes Égyptiens en langue française, on remarque une naïveté et une franchise de pensée remarquables; leurs

récits, leurs lettres, ne seraient pas indignes d'être rapportés: on voit qu'en composant ils pensent en français et non pas en arabe. On peut donc s'attendre que bien des préjugés vont s'évanouir, et que le bandeau qui couvre les yeux des Orientaux et les retient en quelque sorte dans un état d'enfance, tombera par degrés, du moins, de ceux de nos jeunes hôtes : condition nécessaire pour qu'ils se pénètrent bien de nos idées, et fassent de véritables progrès dans les sciences et dans les arts utiles à la société humaine.

Nous citerons ici, comme échantillon, la pièce qui a mérité le prix de la composition française. On avait demandé aux jeunes gens de dépeindre, dans une lettre écrite à un ami resté en Égypte, ce qui les avait le plus frappés en France. Nous transcrirons fidèlement cette pièce, telle que l'a écrite le jeune étranger, en conservant les fautes de style.

« Mon cher ami,

» Dans votre dernière lettre, vous me rappeliez » la promesse que je vous avais faite en quittant » l'Égypte, de vous décrire tout ce que je verrais » de plus remarquable en France.

» A peine avais-je débarqué sur le rivage de Mar» seille, que j'aperçus une foule de spectacles étrangers » à ma vue. La première chose que j'ai remarquée, » c'était la beauté des édifices de cette ville; ensuite » la grande hauteur des maisons, les rues pavées, » larges et régulières; après quelques pas, j'entendis » un bruit qui courait par-tout, et, dans le même

» moment, je vis pour la première fois des voitures
» attelées de plusieurs chevaux rapides, et qui circu-
» laient sans cesse dans la ville; et entre autres choses,
» ce qui me frappait le plus, ce fut de voir dans les
» rues, dans les lieux publics et dans les promenades,
» les dames françaises élégamment habillées, marcher
» librement et sans voile : chose contraire à nos lois
» et à nos usages.

» Lorsque je suis arrivé à Paris, on me mena
» dans des jardins magnifiques, où je vis tout le
» peuple se promener; ensuite dans des galeries im-
» menses, où il y a les plus beaux tableaux qui ont
» été faits en France, et dans d'autres galeries où il
» y a les productions des arts et de l'industrie fran-
» caise. Je vais aussi de temps en temps visiter les
» théâtres, chose que vous ne comprendrez jamais
» sans la voir.

» Vous savez bien qu'on nous parlait beaucoup de
» la température de la France; je ne l'ai pas trouvé
» très-dure, et sur-tout cette année-ci, la douceur du
» temps m'a privé d'un spectacle amusant, c'est de
» voir patiner; il consiste en ce que tous les jeunes
» gens vont dans un endroit appelé *glacière*, et quand
» l'eau est fortement gelée, ils glissent tous sur la
» glace, avec une chaussure armée d'une barre de
» fer; et avec quelques mouvemens, on les voit passer
» devant vous comme un éclair, et je vous assure
» que c'est un spectacle très-curieux. »

Cette lettre est du jeune *Mazhar*, qui réussit éga-
lement bien en mathématiques, ainsi qu'on l'a dit.

Elle a été mise, ainsi que les compositions françaises les plus marquantes, sous les yeux de plusieurs personnes compétentes, et elles ont obtenu l'approbation générale.

On doit citer parmi les élèves les plus distingués de l'école égyptienne, le cheykh Refâ'h, destiné à remplir l'emploi de traducteur, nécessaire pour faire jouir l'Égypte de nos ouvrages scientifiques, et la faire participer un jour aux avantages de nos institutions. Le cheykh commence déjà à remplir les vues de son gouvernement; il a traduit avec succès, du français en arabe, un traité élémentaire de minéralogie. Cet ouvrage a été envoyé au Kaire, pour être imprimé. C'est également lui qui a été chargé de mettre en arabe un almanach que nous avons rédigé pour l'an 1244 de l'hégire, ouvrage qui pourrait exercer de l'influence sur la civilisation de l'Égypte et de la Syrie, s'il était publié exactement chaque année. Au reste, le cheykh Refâ'h est un homme lettré, qui ne réussira pas moins bien à traduire des livres d'histoire, de littérature et de morale (1).

---

(1) Il est né en 1802 à Tahtah, dans la haute Égypte, d'un *chéryf* appelé Bedaouy, et de Fatime, qui descend des *Ansar.* Ses oncles paternels et maternels et leurs fils sont aussi docteurs. Après avoir appris dans le Sa'yd à lire et à écrire correctement, il est venu s'instruire au Kaire, au collége d'El-azhâr; pendant huit ans, il a étudié la grammaire, la jurisprudence, les lois, la théologie, la logique, l'art oratoire et la versification. Au bout de cinq ans, il a été chargé de l'éducation d'un jeune prince d'Alexandrie, et il a professé au Kaire. Avant son voyage en France, il a mis en vers le cours de théologie du cheykh Fedaly, et composé un ouvrage de rhétorique et diverses poésies.

Les progrès de Mazhar-effendy en mathématiques sont dignes d'attention. Cet élève a suivi avec distinction les cours de cette année du collége royal de Bourbon; il est parvenu au 6.ᵉ rang sur un nombre de 70 concurrens. Il vient d'être porté au nombre des 7 premiers sur la liste des élèves admis à concourir en géométrie élémentaire au concours général de l'université. L'élève Bayoumy a des succès pareils en géométrie; il travaille pour être admis à assister aux leçons de l'école royale polytechnique. Le jeune Mahramgy fait aussi des progrès en géométrie élémentaire (1).

C'est par ces études préliminaires que les jeunes Égyptiens se sont préparés à étudier les diverses branches des sciences, des arts et de l'économie civile et militaire auxquelles on vient de les appliquer, d'après l'intention du gouvernement égyptien et leur libre choix. Ces branches sont au nombre de quinze, entre lesquelles tous les élèves ont été répartis selon leurs goûts et leurs facultés.

Le premier cours, qui a été ouvert le 10 avril dernier, est celui de l'*administration militaire*, professé par M. Lacour, secrétaire du conseil de santé, ancien commissaire des guerres. M. le dévitdâr-effendy, l'un des trois chefs de la mission, participe à cet enseignement. On espère que les élèves seront mis en état de pro-

(1) Ces trois élèves sont au nombre des plus jeunes de la mission : ils avaient dix-sept ans en arrivant. On doit regretter que le Gouvernement d'Égypte n'ait pas envoyé des sujets plus jeunes encore.

fiter bientôt des leçons de l'école royale d'état-major.

Le 2.e cours est celui d'*administration civile:* il est suivi par M. le muhurdâr-effendy, l'un des chefs de la mission, et par les élèves destinés à la *diplomatie.* M. Macarel, professeur suppléant au cours de droit administratif, est chargé de cet enseignement. Il entretient d'abord les élèves du droit naturel, du droit des gens et du droit positif, bases nécessaires des études administratives. On s'occupera, l'année prochaine, de la statistique et de toutes les branches de l'économie politique appliquée à l'industrie, aux finances, à la justice, &c. Les jeunes gens qui doivent suivre la carrière diplomatique, étudient les langues vivantes ; ils voyageront en diverses contrées de l'Europe.

Le 3.e cours est celui du *génie* et de l'*artillerie :* les élèves destinés à ces études seront envoyés plus tard dans les divers établissemens. Le professeur est M. Olivier, ancien élève de l'école polytechnique et capitaine d'artillerie, qui a été chargé en Suède d'organiser les mêmes études.

Des leçons de *chimie* sont données dans un laboratoire, où les élèves destinés aux arts chimiques et à la fonderie sont exercés aux expériences et à la manipulation, sous les yeux d'un savant professeur de chimie pratique, M. Gauthier de Claubry. L'an prochain, ils seront répartis dans des ateliers de chimie pratique, où ils se livreront aux diverses applications de la science, à la teinture, à la fabrication des sels, à la blanchirie, à la confection des poteries, verreries,

cimens, &c.; à la distillerie, à l'éclairage, à la fabrication du sucre, &c. &c.

Le 5.[e] cours est celui de *médecine :* les élèves suivent actuellement avec succès un cours de démonstration anatomique, et étudient la physique élémentaire. L'an prochain ils fréquenteront les cours de la faculté de médecine, et ils s'occuperont de l'hygiène.

M. Hassan-effendy, 3.[e] chef de la mission, et les élèves destinés à la *marine*, étudient la géométrie, la trigonométrie et les problèmes de navigation, en attendant leur admission à une école de marine.

Les élèves destinés à la *mécanique* et à l'*hydraulique*, étudient aujourd'hui la géométrie, la statique et la physique. On espère les mettre en état de suivre des études analogues à celles de l'école des ponts et chaussées, autant que le permettront et le temps de leur séjour à Paris, et leur degré d'instruction. Ils vont s'exercer sur le terrain aux travaux de topographie et de nivellement. Plus tard, ils visiteront les ateliers et les établissemens consacrés aux arts mécaniques.

Plusieurs élèves étudient le dessin, pour s'adonner ensuite à la *gravure* des cartes, de l'architecture et des machines, et à la lithographie. Ce sont eux qui devront exécuter les planches des ouvrages de sciences qui seront traduits en arabe. Ils seront instruits aussi dans l'art typographique.

Les élèves destinés à l'*agriculture* s'occupent en ce moment de la physique et de la botanique. Ils iront bientôt à la ferme expérimentale de Roville, si bien connue dans toute l'Europe par ses succès, pour y

étudier les diverses branches de l'économie rurale: objet vaste et de la plus haute importance pour l'Égypte, qui est un pays essentiellement agricole.

Trois élèves sont destinés à l'étude des *mines* et de l'*histoire naturelle*. Un professeur d'histoire naturelle, dans un des colléges royaux de Paris, est chargé de leur enseigner les élémens de cette science, pour les préparer aux applications, et les mettre en état de suivre les cours publics. L'un d'eux doit étudier à Alfort l'art vétérinaire, comme une des principales applications pratiques et utiles de la zoologie.

La dernière branche est celle des *traducteurs*. Nous avons parlé plus haut des progrès et des travaux du cheykh Refâ'h, qui se destine à cet emploi: nous ne craignons pas de dire qu'il sera un de ceux qui rendront le plus de services par la suite.

En général, les nouveaux professeurs sont satisfaits du travail des jeunes gens qui suivent ces études spéciales, sans préjudice du français, des mathématiques, du dessin, de l'histoire et de la géographie, études également indispensables pour tous, malgré la diversité des branches auxquelles ils sont appliqués. La géographie sur-tout a attiré notre attention, et il n'est pas hors de propos de rapporter un fait qui montre l'importance qu'y attache également le gouvernement d'Égypte. Au milieu des grands événemens de l'Orient et malgré les pertes que le vice-roi a éprouvées, ses regards ont été constamment tournés vers ses jeunes missionnaires pour les sciences de la paix. Il ne leur écrit plus qu'*en langue française*. Il ordonne qu'on

envoie en France de nouveaux élèves, en même temps que des vaisseaux chargés de marchandises. Il défend aux effendys d'interrompre un seul instant leur travail, quelles que soient les chances de la guerre, et leur commande de travailler avec calme et persévérance à leurs paisibles études. Enfin, par une lettre récente datée du camp de Djafferyeh, il exprime sa volonté pour que les jeunes gens approfondissent les connaissances géographiques.

LISTE DES JEUNES ÉGYPTIENS,

Avec leur répartition entre diverses branches d'arts et de sciences, ainsi que l'indication de leur pays natal, et de leur âge à leur arrivée en France.

ADMINISTRATION CIVILE.

M. le MUHURDÂR ABDY-EFFENDY, مهردار عبدی افندی né à Constantinople, arrivé en France à............................... 29 ans.

Artyn-effendy ارتين افندی, Arménien de Constantinople (chrétien)...................... 22.

Selym-effendy سليم افندی, Géorgien...... 19.

Mohammed-Khosrof محمد خسرو, Géorgien.................................... 21.

ADMINISTRATION MILITAIRE.

M. le DEVITDÂR MOUSTAFA-EFFENDY دويتدار مصطفى افندی, né à la Cavale, en Romélie.... 24.

Râchid-effendy راشد افندی, né en Abasie.. 24.

Ahmed-effendy احمد افندی, né à la Cavale. 25.

Solymân-effendy سليمان افندی, Circassien.. 18.

NAVIGATION ET MARINE.

M. Hassan-effendy حسن افندی .... 37. ans.
Mahmoud-effendy محمود افندی , Circassien. 21.
Mohammed-Chenân-effendy محمد شنان افندی
Circassien .... 20.

DIPLOMATIE.

Estefân-effendy استفان افندی , Arménien, de
Sébaste (chrétien) .... 22.
Khosrof-effendy خسرو افندی , Arménien,
de Constantinople (chrétien) .... 18.

HYDRAULIQUE.

Moustafâ Mahramgy مصطفى محرمجى né au
Kaire .... 17.
Mohammed-Bayoumy محمد بيومى , né au Kaire 17.

MÉCANIQUE.

Le *cheykh Ahmed-el-a'ttar* الشيخ احمد العطار
né au Kaire .... 27.

GÉNIE MILITAIRE.

Mazhar-effendy مظهر افندی , né au Kaire,
de père osmanli et de mère égyptienne .... 17.
Solymân-el-Boheyry سليمان البحيرى , né au
Kaire .... 18.
A'ly-effendy على افندی , Géorgien .... 18.

ARTILLERIE.

O'mar-effendy عمر افندی , Circassien ...... 20.
Solymân Lâz-effendy سليمان لاز افندی , né à
Trébizonde .... 25.

FONDERIE DE MÉTAUX, FABRICATION D'ARMES.

Amyn effendy امين افندى , né à Constantinople................................

Ahmed-Hassan-Hanafy احمد حسن حنفى , né au Kaire................................ 18.

GRAVURE, TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE.

Hassan-el-Ouardâny حسن الوردانى , né au Kaire................................ 17.

Mohammed-Aça'd محمد اسعد , né au Kaire. 15.

ARTS CHIMIQUES.

O'mar-el-Koumy عمر الكومى , né au Kaire.... 18.
Ahmed-Yousouf احمد يوسف , né au Kaire.. 20.
Ahmed-Cha'bân احمد شعبان , né au Kaire.. 17.
Yousef-A'yâdhy يوسف العياضى , né au Kaire 18.

MÉDECINE, CHIRURGIE, ANATOMIE, PHYSIOLOGIE, HYGIÈNE.

A'ly-Heybah على هيبه , né au Kaire........ 18.

Le cheykh Mohammed-Dachtouty الشيخ محمد الدشطوطى , né au Kaire.................. 23.

AGRICULTURE.

Yousouf-effendy يوسف افنــــدى , Arménien (chrétien)................................ 23.

Khalyl-Mahmoud خليل محمود , né au Kaire. 20.

HISTOIRE NATURELLE ET MINES.

A'ly-Hosseyn على حسين , né au Kaire...... 18.
Ahmed-Nagdaly احمد النجدلى , né au Kaire. 16.

Ahmed احمد (neveu de *Moustafa*, commissaire), né en Grèce...................... 18.

TRADUCTEURS.

Le cheykh Réfâ'h الشيخ رفاعه ,né à Tahtah (H.[te] Égypte)............................ 24.

ÉLÈVES SANS DESTINATION, ARRIVÉS DEPUIS PEU.

Amyn-effendy امين افندى.
Ahmed-effendy احمد افندى.

ÉLÈVES PARTIS POUR TOULON ET MARSEILLE.

Housseyn-effendy حسين افندى.
Cassem-el-Gendy, قاسم الجندى.

ÉLÈVES RETOURNÉS EN ÉGYPTE.

Le cheykh Mohammed-Rocayac الشيخ محمد الرقيقه.
Ibrahim-ouéhbéh ابرهيم وهبه.
Le cheykh el-Aleouy الشيخ العلوى.

Il résulte de cette liste que des 34 élèves actuels (non compris les 3 chefs, les 2 nouveaux venus et les 5 absens), 4 sont chrétiens arméniens, et 30 musulmans; que 3 de ces derniers portent le titre de cheykh; que 18 sont nés en Égypte et 16 hors de l'Égypte; qu'un des 18, osmanli d'origine, est né au Kaire de mère égyptienne, et que 12 autres sont osmanlis et sont venus au Kaire plus ou moins âgés. Ceux qui y sont arrivés plus jeunes sont les plus avancés; mais ceux qui n'y sont venus qu'à 14 ans et plus tard, le sont moins que les autres, à l'exception d'Artyn-effendy.

25 d'entre les élèves ont étudié d'abord à l'école établie au palais de Boulâq et à Casr-el-a'yny; 3 au collége de la mosquée des Fleurs (el-azhâr), au Kaire; 5 autres dans des écoles particulières et chez différens personnages. L'objet de ces premières études a été principalement la langue arabe, et, pour quelques-uns, les élémens de la langue italienne et du calcul. On a réuni quelques autres notions sur leurs familles qu'il serait trop long de rapporter ici.

Nous publierons les progrès ultérieurs des jeunes Égyptiens dans leurs études spéciales, d'après les rapports des nouveaux professeurs.

On terminera cette notice sur la situation présente de l'école égyptienne française, en disant quelques mots de deux établissemens récemment fondés en Égypte même par les conseils de Haggy-Osmân Nour-eddin-bey (qui a séjourné plus d'un an à Paris en 1819 et 1820), et dirigés par des Français; établissemens qui contribueront également au retour des lumières dans leur ancienne patrie, et auxquels doivent s'intéresser toutes les personnes amies de la propagation des connaissances et de la civilisation : nous voulons parler de l'école d'état-major, établie à Dgiad-abad (1), près du Kaire, à l'imitation des écoles militaires de la France, et destinée, comme elles, à l'éducation des jeunes officiers. Cet établisse-

(1) Ce lieu est une petite ville formée par l'école, les maisons des élèves et celles de l'état-major; elle est située à 400 mètres du camp général, et bâtie à l'européenne ; on y remarque déjà plusieurs palais.

ment, fondé en 1825, comptait déjà, en 1826, 88 élèves. On leur enseigne, en trois années, les mathémathiques, le dessin, la topographie, l'artillerie, les fortifications permanente et passagère, la castramétation, l'école du soldat et de l'officier, ainsi que les évolutions de ligne et le service intérieur et de campagne, enfin les langues française, turque, persane. La plupart des maîtres sont Français, ainsi que le directeur des études, M. Planat. Les élèves subissent, après trois années, des examens sévères. Des promotions sont la récompense de ceux qui en sortent avec honneur; dans le cas contraire, ils sont tenus de doubler la classe qu'ils viennent de faire. On projette une quatrième année d'études, consacrée aux sciences physiques, à la mécanique, à la géographie et à l'histoire universelle, à la statique et à la stratégie.

L'autre établissement est une école de médecine établie à Abou-z'abel, non loin de Dgiad-abad, dans un grand hôpital bâti en 1826 pour 1200 malades. Le directeur de cet établissement est également un Français, M. le docteur Clot. Les élèves s'y adonnent avec assiduité à la dissection et à l'étude de l'anatomie.

C'est par de tels efforts, continués avec persévérance, que l'Égypte pourra parvenir à reconquérir parmi les nations le rang qu'elle a perdu depuis tant de siècles, et une partie de la gloire qui l'a illustrée autrefois!.. La guerre l'a perdue, c'est à la guerre qu'elle devra sa restauration.

Paroles adressées aux jeunes Egyptiens, lors de la distribution des prix, le 4 juillet 1828.

« Jeunes gens,

» C'est pour la première fois, depuis votre arrivée » en France, que vous recevez publiquement la récom» pense méritée par vos travaux assidus : ce jour mar» quera dans votre vie. Ces palmes honorables sont » d'autant plus flatteuses, qu'elles vous sont décernées » dans la capitale des arts et des sciences, au sein d'une » cité qui réunit tout ce qu'il y a eu de plus policé dans » Athènes à ce qu'il y a eu de plus grand dans la *ville* » *aux cent portes*, et distribuées par un guerrier qui » s'est illustré sur les bords du Nil.

» Tous, vous avez senti, vous sentez de plus en plus » l'importance de votre mission, et vos efforts à tous » sont pareils : mais il n'est pas donné à tous de réussir » également dans des études aussi neuves pour les » Orientaux.

« Les épreuves auxquelles vous avez été soumis » étaient rigoureuses autant qu'étranges pour vous; » elles n'en rehaussent que plus le mérite de ceux qui » les ont subies avec succès. Chacun de vous, à son » tour, obtiendra, je l'espère, le même honneur, si » j'en dois juger par la volonté ferme qui vous anime, » d'accomplir les vues sages et élevées de votre gou» vernement, devoir sans cesse présent à vos yeux. » Méritez, justifiez par la persévérance de vos efforts, » cette généreuse et constante protection qui vous

» suit dans tous les instans, qui vous comble de ses
» bienfaits, que rien ne fatigue et ne rebute, même
» les plus graves événemens, les obstacles les plus
» difficiles que la politique et la guerre puissent op-
» poser à un dessein pacifique, dont la civilisation et
» le bien de l'espèce humaine sont le but évident :
» contraste frappant et singulier, dont l'histoire de
» l'Égypte et de la France a déjà offert un exemple au
» commencement du siècle, lorsque, au milieu du
» tumulte des camps et des orages politiques, une
» armée française poursuivait à-la-fois des triomphes
» guerriers et les conquêtes paisibles de la science.

« Continuez, jeunes gens, de parcourir une car-
» rière non moins glorieuse. Votre sort est digne
» d'envie. Vous êtes appelés à opérer la régénération
» de votre patrie, événement d'où dépendra le sort de
» la civilisation de l'Orient. Quelle destinée plus belle
» pourrait flatter des cœurs sensibles à la vraie gloire,
» et animés d'un amour sincère du pays natal? Puisez
» au milieu de la France, puisez à pleine source, ces
» lumières de la raison et des lettres, qui élèvent si
» haut l'Europe au-dessus des autres parties du monde.
» C'est reconquérir pour votre patrie les bienfaits des
» lois et des arts, dont elle a joui durant tant de
» siècles; l'Égypte, dont vous êtes les députés, ne
» fait, pour ainsi dire, que recouvrer ce qui lui ap-
» partient, et la France, en vous instruisant, ne fait
» qu'acquitter, pour sa part, la dette contractée par
» toute l'Europe envers les peuples de l'Orient. »

JOMARD.

Extrait du grand ouvrage historique d'Ibn-Khaldoun, traduit de l'arabe par M. SCHULZ.

LIVRE III.

Histoire des Berbères, second peuple habitant la Mauritanie ; de leur origine, de leurs divisions et de leurs dynasties depuis le commencement du monde jusqu'à présent (1).

CHAPITRE I.er

Exposition des différentes opinions que l'on a émises sur leur origine.

A. — *Sur leur généalogie.*

CETTE nation (2) a, dès les plus anciens temps, habité la Mauritanie ; elle en a peuplé les plaines et les montagnes, aussi bien que les collines, les champs fertiles, la rase campagne et les villes. Les maisons des Berbères sont construites de pierres et de terre, de roseaux et de bois, de poil et de cordes. Les gens puissans et considérés parmi eux se transportent d'un endroit à un autre pour chercher des pâturages aux environs de leurs établissemens, sans s'avancer, dans ces courses,

(1) Il existe dans la bibliothèque de l'université de Cambridge un manuscrit de cette partie de l'ouvrage d'Ibn-Khaldoun. On annonce que M. Lee doit en donner une traduction anglaise, qui paraîtra sous les auspices de la Société des traductions qui vient de se former à Londres. (*Note du Rédacteur.*)

(2) M. le comte Castiglioni a publié à Milan, en 1826, en un vol. in-8o, une dissertation intitulée *Mémoire géographique et numis-*

au-delà des campagnes fertiles, dans le désert et dans les terres arides et stériles. Ils gagnent leur vie avec des troupeaux de moutons, de bœufs et de chevaux : ceux-ci leur servent principalement de montures et pour en tirer race. Le chameau est aussi souvent une des ressources de leurs tribus nomades, comme chez les Arabes. Les gens moins aisés vivent de l'agriculture et des animaux domestiques qu'ils engraissent, tandis que les puissans, ou ceux qui voyagent d'un endroit à l'autre pour faire paître leurs troupeaux, passent leur vie à élever des chameaux à l'abri de leurs lances et en dévalisant les voyageurs. Leurs vêtemens, et la plus grande partie des objets que l'on trouve dans leurs maisons, sont faits en laine. Ils s'enveloppent d'une espèce de manteau ([illegible]) et avec des pièces de couleur [?] (شملة), que les tribus *Berenis* ont l'usage de teindre en noir. Ils ne se couvrent pas ordinairement la tête; souvent ils la rasent. Leur langue est une espèce de jargon barbare dans lequel on distingue plusieurs dialectes : c'est ce langage qui leur a valu leur

---

matique sur la partie orientale de la Barbarie appelée Afrikia *par les Arabes;* suivi de *Recherches sur les Berbères atlantiques,* *anciens habitans de ces contrées.* On trouve dans cet ouvrage intéressant plusieurs observations neuves et importantes sur l'origine des peuples de l'Afrique. J'ai donné aussi quelques détails sur les Berbères et sur d'autres anciennes nations de l'Afrique, dans un mémoire intitulé *Observations sur un passage de Salluste, relatif à l'origine persane des Maures et de plusieurs autres peuples de l'Afrique septentrionale.* Ce mémoire a été lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans ses séances du 22, du 29 février et du 18 avril 1828. (*Note du Rédacteur.*)

nom (1). *Afrikis* (ou *Afrikin*) (2), raconte-t-on, fils de *Keis,* fils de *Saïfi,* l'un des rois de la race des Tobbas (3), envahit la Mauritanie et l'Afrique, tua le roi *Djerdjîs*, et bâtit des villes et des capitales. On donna, dit-on, son nom à l'Afrique. Lorsque ce roi eut vu ces peuplades étrangères, qu'il eut entendu leur jargon et qu'il en eut remarqué les différentes modifications, il s'écria tout surpris : « Que votre *berberat* est nombreux ! » ما اكثر بربرتكم et on les appela à cause de cela *Berbères;* car le mot *berberat* signifie, dans la langue arabe, un mélange confus de sons inintelligibles. On se sert, par exemple,

(1) J'ai fait voir, dans le mémoire que j'ai cité et dont j'ai rapporté le titre dans la note précédente, que les explications bizarres et souvent ridicules que les auteurs arabes donnent du nom des Berbères, n'ont pas le moindre fondement. J'y ai montré aussi que ce nom moderne n'est et ne peut être que la dénomination de *Barbari*, les Barbares, donnée par les Romains aux indigènes de l'Afrique qui n'avaient pas voulu adopter leurs mœurs et leur langue, et qui préféraient vivre indépendans dans les montagnes de l'Atlas ou dans les déserts du midi, dans les lieux où se trouvent les Berbères des modernes. Lorsque les Arabes succédèrent aux Romains dans la possession des villes de l'Afrique, ils y adoptèrent une dénomination qui était depuis long-temps en usage chez les Romains et chez les Maures soumis. Ceux-ci étaient appelés *Pacati;* on les distinguait ainsi des autres Maures nommés, en latin, *Mauri barbari,* et en grec, Μαυρούσιοι βάρβαροι. (*Note du Rédacteur.*)

(2) Il faut remarquer, une fois pour toutes, que la plupart des points diacritiques manquent dans le manuscrit dont je me sers; on les trouve cependant très-souvent dans les noms propres.

(3) On sait que *Tobba* est le titre que les auteurs arabes donnent à tous les anciens rois de l'Yémen de la race des Hamiarites, appelés Homérites par les Grecs. (*Note du Rédacteur.*)

du verbe *barbara*, en parlant du lion, pour désigner ses rugissemens sourds et indistincts.

Les généalogistes ont d'un commun accord rangé les différentes branches de cette nation et leurs ramifications sous deux grandes souches, savoir, celle de *Bernas* برنس et celle de *Mâdaghis* مادغس. Ce dernier eut le surnom d'*alabtar* الابتر ; c'est pourquoi on appelle les branches qui dérivent de lui *Alboutar* البتر (pluriel arabe d'*abtar*) (1); comme on désigne les descendans de *Bernas* par le pluriel *Bérânis* برانس. Ces deux branches sont l'une et l'autre des enfans de *Ber* بر. Cependant les généalogistes ne s'accordent point pour savoir si elles dérivent d'un même père. Ibn-Hazem, après l'autorité d'Ayoub, fils d'Abou-Yézid *Saheb-ol-Himar*, rapporte qu'ils dérivent du même père, suivant ce que raconte, d'après son autorité, Iousouf-alwarrâk.

Voici ce que disent à ce sujet Sabek, fils de Solimân, de la tribu de *Methmâtha*, Hâni, fils de Masdour, de la tribu de *Koumâ*, et *Kahlân*, fils d'Abou-Levâ, tous généalogistes berbères.

Les *Berânis* sont enfans de Ber, descendant de *Mâdzigh* ماذيغ, fils de Canaan.

---

(1) D'après une glose qui se trouve dans une autre feuille du manuscrit d'Ibn-Khaldoun, les descendans de *Madaghis* furent nommés *Alboutar* (mutilus) : لان اباهم دريك بن تميلا لم يكن له اخوة من امه كا كان لاخيه مصمود بن تميلا

« Parce que leur aïeul *Darik*, fils de *Tamila*, n'avait point de » frère du côté de sa mère, comme son frère *Masmoud*, fils de » *Tamila*. »

Les *Boutar* sont enfans de Ber, fils de Keïs, fils d'Aïlan.

On cite souvent, en faveur de cette opinion, l'autorité d'Ayoub, fils d'Abou-Yézid. Mais il faut préférer le rapport d'Ibn-Hazem, auteur digne de confiance.

I. Les *Berânis* se divisent, selon ce que disent les généalogistes, en sept tribus :

1. Les *Azdâdjah* ازداجه ; 2. les *Masmoûdah* مصموده ; 3. les *Awariah* أوربه ; 4. les *Adjîsah* عجيسه ; 5. les *Ketâmah* كتامه ; 6. les *Sanhâdjah* صنهاجه ; 7. les *Aurîghah* أوريغه. Sabek fils de Solimân, et ceux qui suivent son autorité, y ajoutent : 8. les *Lamathah* لمطه ; 9. les *Hascourah* هسكوره ; 10. les *Kezoûlah* كزوله (ou *Djezoûlah*).

D'après l'observation d'Abou-Mohammed fils de Hazem, on raconte que *Sanhâdj* et *Lamath* étoient fils d'une même femme nommée *Touska,* et que l'on ne connoît point leur père. Cette femme se maria avec *Aurîgh,* à qui elle donna un fils appelé *Hawwâr.* Quant aux deux premiers, on n'en sait rien, si ce n'est qu'ils sont frères de *Hawwâr* par leur mère. Quelques auteurs, observe le même généalogiste, prétendent qu'*Aurîgh* est fils de Khayyouz, fils de Motsanna, fils de Sekâsek de la race de Kendah, mais cela est faux.

Alkelebi veut que les tribus de *Ketâmah* et de *Sanhâdjah* n'appartiennent pas aux Berbères ; ils ne sont, selon lui, que des tribus de l'Yémen,

qu'Afrikis fils de Saïfi laissa en Afrique avec les gens de la postérité de Cham qu'il y avoit établis.

Voilà toutes les différentes opinions des auteurs qui se sont occupés de rechercher l'origine des Berbères.

D'*Azdâdjah* descendent les *Mesthâsah* مسطاسه;

De *Masmoûdah* les *Goumârah* غماره, enfans de *Goumâr*, fils de *Masthâf*, fils de *Falîl*, fils de *Masmoûd*.

D'*Aurîghah* les *Hawwârah* هواره, *les Mald* ملد les *Makr* مقر et les *Faldân* فلدان.

De *Hawwârah* (fils d'*Aurigh*) les *Malilah* مليله, et les enfans de *Kemlân* كملان.

De *Mald* (fils d'*Aurigh*) les *Sathath* سطط, les *Warfal* ورفل, les *Asîl* اسيل, les *Mesratah* مسرته, que l'on comprend tous sous le nom des *Lehânah* لهانة, enfans de *Lehân*, fils de *Mald*. On dit aussi que les *Malilah* leur appartiennent.

De *Makr*, fils d'*Aurigh*, les *Mâwas* ماوس, les *Zamoûr* زمور, les *Kabbâ* كبا et les *Masrâï* مسراى.

De *Faldân*, fils d'*Aurigh* les *Kamsânah* قمصانة, les *Warsathif* ورصطيف, les *Biâtah* بياته et les *Bel* بل.

II. Les Boutar, c'est-à-dire les enfans de *Mâdaghis* surnommé *alabtar*, se divisent en quatre tribus :

1. Les *Addâsah* اداسه 2. les *Nefoûsah* نفوسه; 3. les *Dharîsah* ضريسه; et 4. les enfans de *Lewâ l'aîné* بنو لوا الاكبر. Toutes ces tribus descendent de *Zadjdjîk* زجّيك, fils de *Mâdaghis*.

Les *Addâsah* sont enfans d'*Addâs*, fils de *Zadjdjik*.

Leurs diverses branches se sont toutes confondues avec les *Hawwârah*, car la mère d'*Addâs* eut après *Zadjdjîk*, pour second mari *Aurîgh*, fils de *Bernâs* et oncle d'*Addâs :* de sorte que les *Addâsah* se trouvent être frères des *Hawwarah ;* c'est pour cela qu'on les réunit avec les *Hawwârah ;* voici leurs noms :

1. Les *Wasfârah* وسفاره, 2. les *Andârah* اندارة, 3. les *Hanzoûtah* هنزوته, 4. les *Sanbarah* صنبره, 5. les *Hourâghah* هراغه, 6. les *Authithah* أوطيطه, 7. les *Tarrahnah* ترهنه ; tous enfans d'*Addâs*, fils de *Zadjdjîk*, fils de *Mâdaghis* et confondus aujourd'hui avec les *Hawwârah.*

De *Lewâ l'aîné* dérivent deux grandes ramifications : 1. les *Nafzawah* نفزاوه (prononcés par *ch* tenant le milieu entre un *ch* et un *z*, بالشين بين الزاي والشين). 2. Les *Lewatah* لواته fils de *Lewâ* le jeune, fils de *Lewâ* l'aîné, que son père déclara son successeur quand sa mère le portait encore au sein, et qui prit le nom de son père.

Des *Lewâtah* dérivent :

1. Les *Akourah* اكوره. 2. les *Atrouzah* عتروزه (enfans de *Mâsalah*, fils de *Lewa* le jeune). 3. les *Mezâtah* مزاته (enfans de *Zâbar*, fils de *Lewa* le jeune). 4. les *Maghâghah* مغاغه. 5. les *Djoudânah* جدانه (enfans de *Kethouf*, fils de *Lewa* le jeune). Ibn-Sabek, et ceux qui suivent son opinion, regardent les *Maghâghah*, les *Djoudânah*, les *Akourah* et les *Atrouzah* comme enfans de *Mâsel* fils

de *Lewa* le jeune. 6. les *Saddarâtah* سدراته, enfans de *Naïthath*, fils de *Lewa* le jeune. Leur généalogie se rattache à celle des *Maghrawah*. *Maghrawah*, selon ce que dit Abou-Mohammed fils de Hazem, avait épousé la mère des *Saddarâtah*, de sorte que leur généalogie se confondit avec la leur.

Beaucoup de tribus tirent aussi leur origine des *Nafzawah ;* ce sont :

1. Les *Welhâsah* ولهاصه. 2. les *Ghasâsah* غساسه. 3. les *Zahîlah* زهيله. 4. les *Soûmâtah* سوماته. 5. les *Warsif* ورسيف. 6. les *Marnizah* مرنيزه. 7. les *Zâtimah* زاتيمه. 8. les *Warkoûl* وركول. 9. les *Marnisah* مرنيسه. 10. les *Wardaghroûs* وردغروس. 11. les *Wardîn* وردين ; tous enfans de *Yathoufat*, fils de *Nefzâw*. Ibn-Sabek, et ceux qui suivent son autorité, y ajoutent, 12. les *Madjr* مجر, et 13. les *Meklâtah* مكلاته.

Quelques auteurs, remarque cet historien, nient que les *Meklâtah* soient des Berbères. Leur aïeul, disent-ils, était Himyarite; étant tombé en bas âge entre les mains de *Yathoufat*, celui-ci l'adopta. Son nom est *Mekla*, fils de Rîmân, fils de Kelâa-Hatem, fils de Saad, fils de Himyar.

Les *Welhâsah*, branche des *Nefzawah*, forment aussi des tribus nombreuses, dérivées de *Tîdghâs* et de *Dahhiah*, tous deux fils de *Welhâs*.

a. De *Tidghâs* descendent les tribus des :

1. *Werfadjoûmah* ورفجومه ou les *Zakhâl* زخال. 2. les *Thouwou* طوو 3. les *Bourghasch* بورغش 4. les *Wândjar* وانجر 5. les *Karthîth* كرطيط fils

de *Warfadjoum,* fils de *Tidghas,* fils de *Welhas,* fils de *Yathoûfat,* fils de *Nefzaw.*

Tous les enfans de *Tidghâs,* disent Ibn-Sabek et ceux qui l'ont suivi, forment une subdivision des *Lewâtah* et ils habitent le mont *Aurâs* اوراس.

b. De *Dahhiah* dérivent les tribus :

1. *Wertaddin* ورتدين 2. *Narîr* نرير 3. *Wariatoûnat* وريتونت 4. *Makarra* مكرا 5. *Yakwin* يقوين ; enfans de *Dahhiah,* fils de *Welhâs,* fils de *Yathoûfat,* fils de *Nefzaw.*

Les *Dharisâh* ضريسه, enfans de *Dhari,* fils de *Zadjdjik,* fils de *Mâdaghis-alabtar,* forment tous deux grandes familles.

A. Les enfans de *Tamsiat* تمصيت, fils de *Dhari.*

B. Les enfans de *Yahya* يحيى, fils de *Dhari.*

Toutes les ramifications des *Tamsiat* descendent, suivant Ibn-Sabek et ceux qui suivent son autorité, de *Fâtan,* fils de *Tamsiat :* ce sont eux que l'on regarde en particulier comme étant les *Dharisâh,* et non pas les branches issues de *Yahya.*

A. Voici les branches des *Tamsiat :*

1. *Mathmâthah* مطماطه 2. *Sathfoûrah* صطفوره ou *Coûmiah* كوميه 3. *Lemâiah* لمايه 4. *Mathgharah* مطغره 5. *Sadinah* صدينه 6. *Maghîlah* مغيله 7. *Makzoûrah* مكزوره 8. *Kaschânah* كشانه 9. *Doûnah* دونه 10. *Madyoûnah* مديونه tous enfans de *Fâtan,* fils de *Tamsiat,* fils de *Dhari.*

B. Voici les branches issues de *Yahya :*

1. Toutes les tribus *Zenâtah* زناته 2. *Samkân* سمكان et 3. *Wersathaf* ورصطف,

De *Wersathaf* dérivent : *a. Maknâsah* مكناسه, *b. Aukanah* اوكنه, *c. Makz* مكز, *d. Wartinadj* ورتناج (enfans de *Wersathaf*, fils de *Yakya*).

De *Maknas* dérivent : *a. Wertîghâh* ورتيغه, *b. Wariaddous* وريدوس, *c. Wartiflît* ورتفليت, *d. Kansârah* قنصاره, *e. Mewâlât* موالات, *f. Herats* حراث, *g. Warfalâs* ورفلاس.

De *Makz* viennent : *a. Toûlâlîn* تولالين, *b. Tarîn* ترين, *c. Yasaltan* يصلتن, *d. Djaroutan* جرتن, *e. Foughâl* فوغال.

De *Wartinadj* ورتناج, viennent *a. Maknasah* مكنسه, *b. Bathâlasah* بطالسه, *c. Kaznîthah* كزنيطه, *d. Sedardjah* سدرجه, *e. Henâthah* هناطه, *f. Foughâl* فوغال, tous enfans de *Warintadj*, fils de *Warsathaf*.

De *Samkân* dérivent : *a. Zawâghah* زواغه, *b. Zawârah* زواره, enfans de *Samkân*, fils de *Yahya*.

Ibn-Hazem classe les *Zawâwah* زواوه (écrit par un *waw*) parmi les tribus des *Ketâmah* ; ce qui est une classification évidemment vraie et confirmée par les peuples des pays qu'ils habitent.

L'opinion généralement reçue est que les *Zawârah* compris parmi les *Samkân* écrivent leur nom par un *ra*, et c'est une tribu bien connue.

De *Zawâghah* viennent : *a.* les enfans de *Mâdjer* ماجر, *b.* les enfans de *Wâthil* واطل, et *c.* les *Semkin* سمكين.

Il sera encore assez souvent parlé de toutes ces tribus, quand nous donnerons leur histoire. Nous terminerons ici cet aperçu général des diverses branches de la nation berbère, en observant qu'il est de toute nécessité d'entrer dans ces détails quand on veut faire connaître leur histoire.

B. De quel peuple de l'antiquité descendent les Berbères? — Examen des diverses hypothèses concernant cette question.

Si l'on aborde la question, à quel peuple de l'antiquité les Berbères remontent, il se présente un grand nombre d'opinions contradictoires, émises par les généalogistes qui ont fait à ce sujet de longues recherches.

Les uns les font descendre d'Abraham, par son fils *Nakschân*, dont nous avons fait mention en parlant d'Abraham.

D'autres les font venir de l'Yémen : ce sont, disent-ils, des tribus de l'Yémen, ou, selon Masoudi, des tribus de *Gassân* غسّان et des autres (anciens Arabes) qui se dispersèrent au temps de la rupture des digues (*seil-alarim* سيل العرم). Suivant une autre opinion, *Abrahah-dsou'l-menâr* les laissa dans le Magreb.

Ils appartiennent, selon quelques auteurs, aux tribus de *Lakhm* et de *Djodhâm* ; ils habitèrent la Palestine, d'où ils furent chassés par un roi de Perse. Étant allés de là en Égypte, les rois de ce pays leur défendirent de s'y fixer; ils passèrent donc le Nil et se dispersèrent dans le pays.

Voici ce que dit Abou-Omar, fils d'Abd-alberr :

« Il y a des Berbères qui prétendent descendre des » enfans de Nomân, fils d'Himyar, fils de Saba. J'ai » lu, continue cet auteur, dans le livre du sage *Esfendâd*, que ce Nomân, fils d'Himyar, fils de Saba, fut » un roi qui vivait dans le temps de la séparation (des » tribus) تفرقة. Ayant convoqué ses fils, il leur dit: Je » veux envoyer quelques-uns d'entre vous dans le Magreb, pour le cultiver. Quoiqu'ils lui montrassent de » la répugnance, il insista et il y envoya *Lamat*, père » des *Lamtounah*; *Masfou*, père des *Masfoufah*; » *Marthâ*, père des *Haskourâh*; *Asnak*, père des » *Sanhâdjah*; *Lamath*, père des *Lamathah*; *Aïlân*, » père des *Haïlânah*. Les uns se fixèrent sur la montagne *Daran* (l'Atlas), d'autres à *Sous*, d'autres à » *Daraah*; *Lamath* s'établit chez *Kezoul*, dont il » épousa la fille. *Adjânâ*, père des tribus de *Zenâtah*, » se fixa dans la vallée de *Schalf*. Les enfans de *Wartadjin* et de *Maghrâw* se fixèrent à l'occident (de » la province) d'Afrique, et *Masmoud* établit sa » demeure aux environs de Tanger. »

Ce long conte avoit déjà été rejeté par Abou-Omar, fils d'Abd-alberr, et par Abou-Mohammed, fils de Hazem.

D'autres généalogistes font remonter les Berbères à Goliath (*Djâloût*). De ce nombre est Ali, fils d'Alaziz-aldjordjani, qui fait, dans son *Livre des généalogies*, l'observation suivante : « Je ne connais aucune hypothèse qui présente autant de titres pour être regardée » comme vraie, que celle d'après laquelle les Berbères » descendent de Goliath. »

Cet auteur ne nous dit pas à qui il fait remonter la généalogie de Goliath lui-même.

Ibn-Kotaïbah le nomme *Wenour*, fils de *Hezbiel*, fils de *Djelâilân* جلايلان, fils de *Djâloud*, fils de *Radîlân*, fils de *Hathi*, fils de *Ziâd*, fils de *Zadjdjik*, fils de *Madaghis-alabtar*. On rapporte aussi que cet auteur le nomme *Djàloût*, fils de *Heriâl*, fils de *Djâloûd*, fils de *Dsiâl* ذيال, fils de *Kahthân*, fils de *Fâris*. *Fàris*, observe-t-il, est un personnage bien connu, et *Safak* سفك est le père de tous les Berbères.

Les Berbères eurent un très-grand nombre de tribus et de branches, telles que les *Hawwârah*, les *Zenâtah*, les *Dharisah*, les *Maghîlah*, les *Warfadjdjoumah*, les *Nafzah*, les *Ketâmah*, les *Lewâtah*, les *Goumârah*, les *Masmoûdah*, les *Lewâtah* (enfans de *Lewa* le jeune ?), les *Saddînah*, les *Bazdarân*, les *Darandjîn*, les *Sanhadjah*, les *Madjkasah*, les *Vârkalân*, &c. &c.

Suivant d'autres auteurs, tels que Thabari, par exemple, les Berbères sont un mélange de Cananéens et d'Amalécites, qui se dispersèrent dans le monde après la mort de Goliath. Du temps de l'expédition d'*Afrikis* dans le Magreb, ce roi les transporta des côtes de la Syrie en Afrique, où il les établit, en leur donnant le nom de Berbères.

Les Berbères, disent d'autres auteurs, sont enfans de Cham, fils de Noé, et ils descendent de *Berber*, fils de *Tamlâ*, fils de *Mâzigh*, fils de Canaan, fils de Cham.

Ils descendent, dit Assouly, de *Berber*, fils de *Kesloudjim*, fils de Mesraïm, fils de Cham.

D'après une autre hypothèse, ils sont des Amalécites, et ils descendent de *Berber*, fils de Tamlâ, fils de Mâreb, fils de Kârân, fils d'Amrou, fils d'Amlâk, fils de Lâoud, fils d'Aram, fils de Sem: de sorte que, d'après cette opinion, il faut les compter parmi les Amalécites.

Voici ce que rapporte Malek, fils de Morahhel :

« Les Berbères sont des tribus nombreuses, compo-
» sées d'Himyarites, de Modharites, de Coptes, d'Ama-
» lécites, de Cananéens et de Koreischites. Ils habi-
» taient autrefois la Syrie et ils parlaient un jargon
» particulier. *Afrikis* les appela *Berbères*, à cause
» du grand nombre de langues (ou de dialectes) dont
» ils se servaient. »

Suivant Masoudi, Thabari et Sohaïlî, ils furent forcés de quitter leur pays, parce qu'*Afrikis* se servit d'eux pour faire la conquête de l'Afrique; il leur donna le nom de *Berbères*. On cite de lui les vers suivans :

Canaan murmura (berberat), *quand je le faisais passer d'un pays de misère à une vie d'abondance.*

« On n'est pas d'accord, dit Ibn-alkélébi, sur celui
» qui exila les Berbères de la Syrie. Les uns veulent
» que ce soit David, à qui Dieu disait, dans une
» révélation : *O David! chasse les Berbères de la*
» *Syrie, eux qui sont le fléau de la terre!* D'autres
» disent encore qu'ils furent expulsés par Josué, fils
» de Noun; d'autres, par *Afrikis ;* d'autres enfin, par

» l'un des rois des *Tobbas*. Bekri les fait expulser » par les Israélites, après la mort de Goliath. »

Masoûdi et Bekri racontent qu'après la mort de Goliath, ils s'enfuirent dans la Mauritanie, après avoir voulu se fixer dans l'Égypte, d'où ils furent chassés par les Coptes; ils s'établirent dans les provinces de Barkah, d'Afrique et dans le Magreb, vivant en guerre avec les Francs (1) et avec les Africains, qu'ils chassèrent jusqu'en Sicile, en Sardaigne, à Majorque et en Espagne. Ensuite, ayant fait la paix avec eux, ils abandonnèrent aux Francs les grandes villes.. Ils habitent depuis des siècles les déserts, passant leur vie sous des tentes, et en cherchant des pâturages dans le pays depuis Alexandrie jusqu'à la mer, ou jusqu'à Tanger et à Sous; ils vécurent ainsi jusqu'à l'établissement de l'islâmisme.

Il y a, parmi eux, des tribus qui professent la religion juive; d'autres qui sont chrétiens; d'autres enfin sont des adorateurs du feu, rendant un culte divin au soleil, à la lune et aux idoles. Ils ont leurs rois et leurs chefs. Nous avons déjà parlé des guerres qu'il y eut entre eux et les Musulmans.

« Satan, dit Assouli-albekri, mit la discorde entre » les enfans de Cham et ceux de Sem. Les fils de Cham » se retirèrent dans la Mauritanie, où ils se multi- » plièrent.

« Cham, raconte cet auteur, étant devenu noir par

(1) L'auteur arabe entend désigner par ce nom les anciens peuples de l'occident. (*Note du Rédacteur.*)

» un effet de la malédiction de son père, s'enfuit tout » honteux en Mauritanie, suivi de ses enfans : il y » mourut à l'âge de quatre cents ans. C'est de lui que » descend *Berber*, fils de *Kesladjim*, dont les enfans » se multiplièrent dans la Mauritanie. »

« Aux Berbères, continue Assouli, se joignirent deux » troupes d'Arabes de l'Yémen, qui avaient quitté » leur patrie à l'époque de (l'inondation de) Mâreb, » savoir, les tribus de *Ketâmah* et de *Sanhâdjah*. Les » *Hawârah*, observe cet historien, les *Lamathah* et » les *Lewâtah* sont enfans de Himyar, fils de Saba. »

Voici ce que disent Hâni, fils de Bekour, de la tribu des *Dharîsah*, Sabek, fils de Soliman, de celle de Mathmâtha, Kahlân, fils d'Abou-Lewa, Ayoub, fils d'Abou-Yezid et d'autres généalogistes berbères :

« Les Berbères se divisent (comme nous l'avons déjà » remarqué) en deux branches ; les *Berânis* et les » *Boutar*. Les *Boutar* descendent de *Berr*, fils de » Keis, fils d'Aïlan ; les *Berânis*, de *Berr*, fils de » *Safdjou*, fils d'*Andedj*, fils de *Khandedj*, fils de » *Walîl*, fils de *Scherâth*, fils de *Bâm* (?), fils de » *Doubâm* (?), fils de *Dâm*, fils de *Mâzîgh*, fils de » Canaan, fils de Cham. »

Voilà ce qui est regardé comme sûr et positif parmi les généalogistes berbères :

« *Berr*, fils de Keis, raconte *Thabari*, ayant quitté » sa tribu pour aller à la recherche d'un chameau » femelle qui s'était égaré parmi les tribus des Berbères, » y devint amoureux d'une jeune fille qu'il épousa et » qui lui donna plusieurs enfans. » Les généalogistes

» des chaînes. Certes, Keïs, Keïs et Aïlan, sont les » sources (mines) de tout ce qui est vrai et juste ; ils » conduisent dans le chemin de la vertu ! Pensez-y » bien, ce sont les Berbères mon peuple qui do» minent la terre avec le bout de leurs lances, et les » épées avec lesquelles ils tranchent les têtes de ceux » qui s'éloignent du vrai chemin. Portez aux Berbères, » de ma part, un éloge parsemé des perles d'une » poésie empruntée. »

D'après l'opinion des généalogistes berbères (telle qu'on la trouve rapportée par Albekri et d'autres), *Modhar* eut deux fils, *Elias* et *Aïlân* (1). Leur mère fut *Rebab*, fille de *Hidah*, fils d'*Amrou*, fils de *Maad*, fils d'*Adnân*. Aïlân, fils de *Modhar*, engendra *Keïs* et *Dahmân*; ce dernier eut une postérité très peu-nombreuse, formant une seule famille avec celle de *Keïs*; on lui donne le nom de *fils d'Amamah*. Il avait encore une fille connue sous le nom d'*Alha*. Pour Keïs, fils d'*Aïlân*, il eut quatre fils : *Saad* et *Omar* (tous deux fils de *Moznah*, fille d'*Asad*, fils de *Rabiah*, fils de *Nezar*) ; *Berr* et *Tamâdhar* (tous deux fils de *Tamzîgh*, fille de *Magdal*, fils de *Magdal*, fils de *Nahmâd*, fils de de *Masmoud*).

Les tribus des Berbères habitaient, à cette époque, la Syrie, où ils étaient proches voisins des Arabes, possédant, en commun avec eux, les eaux, les pâtu-

(1) Je remarque que, dans le manuscrit d'Ibrahim-pacha, on lit presque constamment غيلان au lieu de عيلان.

» à nous, nous défendrons *Berr,* tant qu'il y aura
» des hommes, et *Berr* sera pour nous une colonne
» forte et solide. Nous faisons goûter à tout ennemi
» nos lances et des épées (à la lettre, *des buveurs*
» *bruns et blancs* شوارب ضمّرا وبيضا) qui tranchent
» les têtes au jour des combats. *Berr,* fils de Keïs,
» vaut une troupe de (la tribu de) Modhar, et son
» origine aussi remonte à eux et à leurs princes. Keïs
» est l'appui de la foi en tout pays, le plus noble
» parent auquel on puisse remonter dans les généa-
» logies; Keïs est pour eux un modèle de la gloire;
» Keïs est pour eux une épée tranchante. »

Ils citent encore quelques vers d'un poëme de Yézid, fils de Khaled, à la louange des Berbères:

« O toi qui nous demandes nos aïeux *Keïs* (et)
» *Aïlân,* fils de l'ancien *Ghouzz,* ne sommes-nous
» pas fils du noble *Berr,* qui repoussa le choc ennemi,
» qui distribua en hôte généreux ses chameaux? (Ne
» sommes-nous pas) fils de *Berr,* fils d'*Aïlân,* qui
» mourut dans la gloire que lui-même avait illus-
» trée (1)? »

« Il nous transmit la gloire et nous fit partager sa
» splendeur. Lui seul, il est pour nous un orateur pro-
» digue de brillans éloges. *Berr* se glorifie de la tribu de
» Keïs, mais c'est de *Berr* qu'à plus juste titre se glo-
» rifierait la tribu de Keïs. Nous, nous sommes fiers de
» Keïs: c'est lui notre grand aïeul, lui qui sut rompre

(1) Il y a ici dans le texte un mot douteux; je ne sais pas si j'ai bien saisi le sens du second hémistiche du vers.

» des chaînes. Certes, Keïs, Keïs et Aïlan, sont les » sources (mines) de tout ce qui est vrai et juste; ils » conduisent dans le chemin de la vertu! Pensez-y » bien, ce sont les Berbères mon peuple qui do» minent la terre avec le bout de leurs lances, et les » épées avec lesquelles ils tranchent les têtes de ceux » qui s'éloignent du vrai chemin. Portez aux Berbères, » de ma part, un éloge parsemé des perles d'une » poésie empruntée. »

D'après l'opinion des généalogistes berbères (telle qu'on la trouve rapportée par Albekri et d'autres), *Modhar* eut deux fils, *Elias* et *Aïlân* (1). Leur mère fut *Rebab*, fille de *Hidah*, fils d'*Amrou*, fils de *Maad*, fils d'*Adnân*. Aïlân, fils de *Modhar*, engendra *Keïs* et *Dahmân*; ce dernier eut une postérité très peu-nombreuse, formant une seule famille avec celle de *Keïs*; on lui donne le nom de *fils d'Amamah*. Il avait encore une fille connue sous le nom d'*Alha*. Pour Keïs, fils d'*Ailân*, il eut quatre fils: *Saad* et *Omar* (tous deux fils de *Moznah*, fille d'*Asad*, fils de *Rabiah*, fils de *Nezar*); *Berr* et *Tamâdhar* (tous deux fils de *Tamzîgh*, fille de *Magdal*, fils de *Magdal*, fils de *Nahmâd*, fils de de *Masmoud*).

Les tribus des Berbères habitaient, à cette époque, la Syrie, où ils étaient proches voisins des Arabes, possédant, en commun avec eux, les eaux, les pâtu-

---

(1) Je remarque que, dans le manuscrit d'Ibrahim-pacha, on lit presque constamment غيلان au lieu de عيلان.

rages, les grands chemins, et formant avec eux des liaisons de parenté.

Berr, fils de *Keïs*, ayant épousé la fille de son oncle paternel, *Alha*, fille de *Dahmân*, devint l'objet de l'envie de ses frères, à un tel point que *Tamzîgh* sa mère, femme très-intelligente, conçut la crainte qu'ils ne le tuassent. Elle en donna secrètement l'avis à ses oncles, et se retira avec eux, ainsi que son fils et son mari, dans le pays des Berbères, qui occupèrent alors la Palestine et les côtes de la Syrie.

Alha donna à *Berr*, fils de *Keïs*, deux fils nommés *Olvân* et *Mâdaghis*. *Olvân* mourut étant encore en bas âge; son frère *Mâdaghis*, qui restait seul, fut surnommé *alabtar* et devint l'aïeul des tribus berbères nommées *Alboutar*. C'est de lui que descendent tous les *Zenâtah*.

Mâdaghis, fils de *Berr*, surnommé *alabtar* (continuent ces auteurs), épousa *Thâmlal*, fille de *Wâthâs*, fils de *Magdal*, fils de *Magdoul*, fils d'*Ammâr*; elle lui enfanta *Zadjdjik*, fils de *Mâdaghis*.

Abou-Omar, fils d'Abd-alberr, dans son livre sur les généalogies, intitulé *Atteshîl fil-insâb* التسهيل في الانساب (ms. التمهيد), observe que les opinions sur la généalogie des Berbères sont très-diverses. Il rapporte, par exemple, que, d'après une certaine opinion, on les regarde comme fils de *Kobt*, fils de Cham: celui-ci ayant fixé sa demeure en Égypte, ses fils allèrent le chercher dans le Magreb. Leurs descendans occupèrent les pays compris entre les frontières de l'Égypte, c'est-à-dire, ce qui est au-delà de Barkah

jusqu'à la Méditerranée et à la mer d'Espagne, et jusqu'à la barrière des sables voisins du Soudan.

De leur nombre sont les tribus des *Lewâtah* dans le pays de Tripoli; d'autres, c'est-à-dire les *Nefzah*, s'établirent dans le voisinage; puis ils s'étendirent peu à peu jusqu'à Kaïrowan et jusqu'aux pays qui sont situés au-delà, vers *Tâhart*, Tanger, *Sedjelmâsah*, et jusqu'à *Sous-alaksa*. Ce sont les tribus *Sanhâdjah*, *Ketâmah*, *Rekâlah*, *Reklâwah*, les *Kathwâkah*, branche des *Haskoûrah*, et les *Merthâwah*.

D'après quelques récits, Satan ayant semé la discorde entre les enfans de Cham et les descendans de Sem, ils se livrèrent entre eux plusieurs combats où Sem et ses fils restèrent vainqueurs. Cham s'étant dirigé vers l'occident, vint en Égypte. Ses enfans se dispersèrent; mais lui, sans se détourner, traversa le Magreb et vint jusqu'à *Sous-alaksa*. Ses enfans suivirent ses traces en le cherchant; chacune de leurs familles arriva à un endroit différent. N'ayant plus de ses nouvelles, chacune resta où elle se trouvait, et s'y multiplia. Cham, suivant Albekri, vécut quatre cents quarante-trois ans, ou, suivant d'autres, cinq cent trente-un ans.

Sohaïli raconte que c'est *Yemen* c'est-à-dire *Yarab*, fils de *Kahthân*, qui exila les enfans de Cham dans le Magreb après qu'ils eurent été tributaires (?) des enfans de *Koft* (قفط ?), fils de Japhet : voilà la fin de l'exposition des différentes opinions sur la généalogie des Berbères.

C. Examen de ces hypothèses.

Sachez que toutes ces différentes manières d'expliquer l'origine des Berbères sont inadmissibles et loin d'être vraies.

D'abord l'hypothèse de ceux qui les font descendre d'Abraham, doit être rejetée, parce qu'il n'y a entre David, qui tua Goliath, et dont les Berbères sont contemporains, et entre Isaac, fils d'Abraham, et frère de *Nakschân*, le prétendu père des Berbères, qu'à-peu-près dix générations, dont nous avons parlé au commencement de cet ouvrage. On ne saurait guère supposer qu'une famille eût pu, pendant dix générations, avoir des branches tellement nombreuses que le sont celles des Berbères.

Si l'on prétend qu'ils sont enfans de Goliath, ou des Amalécites émigrés des provinces de la Syrie ou forcés de s'en expatrier, on soutient une opinion bien faible et presque ridicule, puisqu'une nation comme celle-ci, comprenant sous elle des nations et des peuplades entières, qui occupent une partie considérable du globe, ne se transplante guère d'une contrée dans une autre, sur-tout d'un pays à limites assez bornées. Les Berbères, en outre, sont, depuis de longs siècles avant l'islamisme, connus dans les pays et dans les climats qu'ils habitent, où ils ont toujours formé, avec leurs nombreuses ramifications, une nation bien distincte de toute autre. Mais pourquoi nous arrêter plus long-temps à des recherches minutieuses sur leur origine? il nous faudrait alors entreprendre de pareilles

recherches sur chaque nation et sur chaque peuple, soit arabe, soit non arabe?

Afrikis, qui, suivant d'autres généalogistes, a transporté les Berbères dans les pays qu'ils occupent actuellement, les aurait, d'après ces récits, déjà trouvés; il se serait étonné de leur grand nombre et de leur langage barbare, et se serait écrié dans sa surprise: Oh! que votre *berberat* (jargon) est nombreux! Cela étant, comment pourrait-on prétendre ensuite que ce soit lui-même qui les ait transplantés dans le Magreb? Il n'y a pas non plus, entre lui et *Abrahah-dsou'lme-nâr* (1), assez de générations pour qu'on puisse supposer que ce fut lui qui les y ait transplantés.

Quant à l'hypothèse de ceux qui les prennent pour des *Himyarites*, de la famille de *Noman*, ou pour des *Modharites*, issus de *Keïs*, fils d'*Ailân*; elle ne mérite pas même qu'on en parle; elle a déjà été réfutée par le chef des généalogistes et des savans, Abou-Mohammed, fils de Hazem, qui, dans son livre intitulé *Kitâb-eldjamharat*, fait l'observation suivante:

« Il y a parmi les Berbères des gens qui prétendent » descendre de *Yemen* et de *Himyar*, tandis que » d'autres d'entre eux font remonter leur généalogie à » *Berber* fils de Keïs: il n'y a aucun doute que tout » cela ne soit faux. Jamais aucun généalogiste n'a » connu un fils de *Keïs*, fils d'Aïlan, qui ait porté » le nom de *Berr*; et les *Himyarites* ne sont ja- » mais venus dans le pays des Berbères, excepté dans

---

(1) Ce personnage est un des anciens rois fabuleux de l'Yémen. (*Note du Rédacteur.*)

» les récits mensongers des historiens de l'Yémen. »

L'opinion d'Ibn-Kotaïbah n'est pas moins erronée, quand il fait descendre les Berbères de Goliath, et quand il suppose ensuite que ce même Goliath était de la postérité de *Keïs*, fils d'*Aïlân*. Keis fils d'Aïlân descend de Maad; or, nous avons déjà remarqué que Maad était contemporain de *Bakht-nasar* (Nabuchodonosor), et que le prophète Jérémie fut sauvé par lui en Syrie, après avoir été exhorté, dans une révélation, à se tenir en garde contre *Bakht-nasar*, qui à cette époque dominait sur les Arabes. Ce *Bakht-nasar* est celui qui détruisit le temple de Jérusalem, construit par David et par Salomon à-peu-près quatre cent cinquante ans auparavant. Cela étant ainsi, Maad vécut nécessairement après David; donc, comment se pourrait-il que son fils Keïs ait été le père de Goliath, contemporain de David? Voilà une hypothèse absolument fausse, et que je suis disposé à regarder comme une négligence et comme une légèreté de la part d'Ibn-Kotaïbah.

La vraie opinion à laquelle il faut s'attacher, à l'exclusion de toute autre, est que les Berbères descendent de Canaan, fils de Cham, fils de Noé, comme je l'ai déjà remarqué dans le chapitre consacré aux généalogies des différens peuples. Leur aïeul s'appelait *Mâzigh*. Leurs frères sont les *Akrikis* (1). Les habitans de la Palestine ne sont que leurs parens et leurs alliés; ils descendent de *Kesloudjim*, fils de *Misraïm*

(1) J'ignore quel est le peuple que l'historien arabe veut désigner

fils de Cham; leur roi, comme tout le monde le sait, s'appelait Goliath. Il y eut en Syrie, entre les habitans de la Palestine et les Israélites, des guerres bien célèbres dans lesquelles les enfans de Canaan et d'*Akrikis* étaient les alliés des habitans de la Palestine contre les Israélites.

C'est probablement (mais Dieu le sait) cette circonstance qui aura induit en erreur les généalogistes qui attribuent Goliath aux Berbères, tandis qu'il n'appartient qu'à leurs alliés, les habitans de la Palestine: voilà la seule vraie opinion que l'on puisse admettre, et dont il ne faut pas s'écarter.

Aucun généalogiste arabe ne doute que les différentes branches des Berbères dont j'ai fait le dénombrement, ne soient toutes effectivement Berbères, excepté cependant les tribus de *Sanhâdjah* et de *Ketâmah*, sur lesquelles on n'est pas bien d'accord. L'opinion la plus commune les fait venir de l'Yémen; ce serait, d'après cette opinion, *Afrikis* qui, lors de son expédition, les aurait transplantés en Afrique. Les généalogistes berbères, au contraire, veulent que plusieurs autres tribus berbères soient arabes. C'est ainsi, par exemple, que les *Lewâtah* prétendent descendre de *Himyar*, et les *Hawârah* de *Kendah*, fils de *Sekâsek*. Les généalogistes des *Zenâtah* font remonter leur

---

par le nom d'*Akrikis* اكريكس : il ne paraît pas qu'il veuille parler des Africains. Je pense qu'il s'agit ici des Gergéséens, que les auteurs anciens mettent au nombre des Cananéens qui furent forcés, dit on, par les victoires des Israélites, de passer en Afrique. (*Note du Rédacteur.*)

tribu aux Amalécites qui échappèrent par la fuite aux Israélites. Souvent aussi les regardent-ils comme des restes des anciens habitans de l'Arabie Heureuse. Les tribus de *Goumârah,* des *Zewâwah* et des *Meklâtah,* sont également regardées par plusieurs généalogistes comme descendant de *Himyar,* comme je le ferai voir, quand je donnerai en tout son détail l'histoire de chacune de ces tribus et de leurs ramifications.

Je regarde toutes ces opinions comme de vaines hypothèses; car la vérité, assez confirmée encore par leurs habitations et par leur langage, est que les Berbères sont un peuple bien distinct des Arabes, excepté peut-être, comme l'observent aussi les généalogistes, les tribus des *Sanhâdjah* et des *Ketâmah,* qui, selon moi, doivent être regardées comme parentes et alliées des Arabes: mais Dieu le sait. Après avoir ainsi terminé ce que j'avais à dire sur la généalogie et sur l'origine des Berbères, je vais donner le détail de leurs différentes branches, et rapporter l'une après l'autre l'histoire de chacune des peuplades dont elles se composent.

Toutefois nous nous bornerons à écrire l'histoire seulement des tribus (*Boutar* et *Berânis*), qui ont eu leurs propres dynasties royales ou qui ont acquis un certaine célébrité, ou dont la postérité, très-nombreuse jusqu'à cette époque, et déjà avant elle, s'est répandue sur la surface du globe. Nous les considérerons, branche par branche, d'après un ordre systématique, aussi bien que nous sommes en état de le faire et que nous le permettront les matériaux que nous avons pu recueillir.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Werke des tschinesischen Weisen KUNG-FU-DSÜ, *u. s. w* (c.-à-d., *Œuvres du philosophe chinois Confucius et de ses disciples, traduites pour la première fois de la langue originale en allemand, et accompagnées de notes, par* Guil. Schott, *docteur en philosophie, &c.*) I.er vol. LUN YU, A Halle, 1826, *in-8.°* (216 pages.)

PLUSIEURS circonstances ont contribué, depuis environ quinze ans, à faciliter et à répandre l'étude de la langue chinoise : la publication du dictionnaire du P. Basile, celle du supplément à cet ouvrage, par M. Klaproth, et principalement l'excellente grammaire de M. Abel-Rémusat. Ces ouvrages sont venus au secours des personnes qui veulent apprendre avec fruit la langue savante de l'Asie orientale.

Le zèle des orientalistes allemands ayant tout-à-coup pris un nouvel essor, on devait espérer qu'il s'étendrait également à l'étude du chinois, et que quelques jeunes littérateurs concevraient le desir de suivre les traces des *Müller*, des *Mentzelius* et des *Bayer;* ce qu'ils pouvaient hardiment entreprendre, ayant à leur disposition des moyens infiniment plus efficaces et de plus grandes chances de succès que ces savans, qu'on peut regarder, après les missionnaires, comme les fondateurs de cette étude en Europe. Quoi qu'il en soit, personne n'a songé, en Allemagne, à s'occuper du chinois, jusqu'au moment où S. M. le roi de Prusse attacha à l'université de Halle deux Chinois qui voyageaient sur le continent. On les

chargea d'enseigner l'idiome de leur pays à des jeunes gens qui, de leur côté, devaient les instruire dans la languc allemande et la religion chrétienne. Un des élèves de ces Chinois est M. le docteur Schott, auteur de l'ouvrage dont nous rendons compte.

L'étude des œuvres de Confucius est sans doute celle qu'on peut considérer comme la plus utile aux commençans: elle leur fait connaître l'ancienne langue telle qu'elle est dans les ouvrages classiques de la Chine; elle leur donne des idées justes sur la philosophie et les institutions de cet empire, et leur offre cet avantage, qu'ils peuvent corriger leurs essais de traduction, en les comparant avec les traductions latines publiées par les PP. Couplet et Noel.

Ces raisons pouvaient faire croire que M. Schott se serait d'abord occupé de traduire, mot pour mot, le texte de Confucius, et de vérifier ensuite sa version sur celles des missionnaires; ce qui aurait produit un travail utile et passablement correct: une pareille marche aurait puissamment contribué à l'initier dans la connaissance du *Kou-wen*, et aurait donné à son ouvrage un certain degré de perfection.

Nous avouons que nous avons été déçus dans les espérances que nous avions conçues du travail de M. Schott. Ce savant, loin d'avoir pénétré le génie de la langue chinoise, paraît s'être borné à traduire en allemand la version anglaise du *Lun-yu*, donnée en 1809 par M. Marshman, à Sérampore. Aussi, M. Schott n'a-t-il publié jusqu'à présent que la première moitié de ce livre, c'est-à-dire, justement ce

que l'on trouve dans le volume de M. Marshman. Il paraît aussi avoir ignoré l'existence des traductions de Couplet et de Noel.

La remarque, que M. Schott n'a travaillé que sur la version anglaise de Sérampore, a déjà été faite par plusieurs personnes; par le savant auteur d'un morçeau fort intéressant *sur la Philosophie chinoise,* inséré dans le premier cahier de la Revue trimestrielle (page 87); par M. Abel-Rémusat, dans le *Rapport des travaux de la Société asiatique pour 1828* (p. 45); et par M. Klaproth, dans un ouvrage écrit en allemand (1), qui a paru il y a quelques mois.

Que l'on ouvre le livre de M. Schott; on se convaincra de la justice des reproches que ces savans lui ont adressés : aussi nous nous contenterons d'en citer quelques exemples, qui démontreront de la manière la plus évidente qu'il a puisé sa traduction, non pas dans le texte de Confucius, mais bien dans le livre de M. Marshman; qu'il en a copié toutes les méprises, et qu'il n'a rempli aucune des lacunes qui s'y trouvent.

Nous devons cependant dire quelques mots sur le titre chinois que M. Schott a placé sur la couverture de son livre. Nous le figurons ici, aussi exactement qu'il a été possible de le faire avec les caractères de l'Imprimerie royale, en y ajoutant seulement la prononciation des mots chinois :

(1) *Dr. Wilhelm Schott's vorgebliche Uebersetzung der Werke des Confucius aus der Ursprache, eine litterarische Betrügerei, dargestellt* von W. Lauterbach. Leipzig und Paris, 1828, in-8.° (69 pages, avec cinq planches de texte chinois).

chargea d'enseigner l'idiome de leur pays à des jeunes gens qui, de leur côté, devaient les instruire dans la languc allemande et la religion chrétienne. Un des élèves de ces Chinois est M. le docteur Schott, auteur de l'ouvrage dont nous rendons compte.

L'étude des œuvres de Confucius est sans doute celle qu'on peut considérer comme la plus utile aux commençans: elle leur fait connaître l'ancienne langue telle qu'elle est dans les ouvrages classiques de la Chine; elle leur donne des idées justes sur la philosophie et les institutions de cet empire, et leur offre cet avantage, qu'ils peuvent corriger leurs essais de traduction, en les comparant avec les traductions latines publiées par les PP. Couplet et Noel.

Ces raisons pouvaient faire croire que M. Schott se serait d'abord occupé de traduire, mot pour mot, le texte de Confucius, et de vérifier ensuite sa version sur celles des missionnaires; ce qui aurait produit un travail utile et passablement correct: une pareille marche aurait puissamment contribué à l'initier dans la connaissance du *Kou-wen*, et aurait donné à son ouvrage un certain degré de perfection.

Nous avouons que nous avons été déçus dans les espérances que nous avions conçues du travail de M. Schott. Ce savant, loin d'avoir pénétré le génie de la langue chinoise, paraît s'être borné à traduire en allemand la version anglaise du *Lun-yu*, donnée en 1809 par M. Marshman, à Sérampore. Aussi, M. Schott n'a-t-il publié jusqu'à présent que la première moitié de ce livre, c'est-à-dire, justement ce

M. Schott, à l'exemple des missionnaires, dans leurs ouvrages sur la Chine, appelle le philosophe chinois *Khoung fou tseu;* mais ce nom n'est pas en usage. *Khoung* est en effet le nom de famille de Confucius, et *fou tseu* son nom honorifique; mais on ne joint jamais ces deux termes ensemble. En Chine, on appelle ordinairement le sage en question, 子孔 *Khoung tseu,* fils de la maison de *Khoung,* ou 子夫 *fou tseu,* et communément 子 *tseu,* le philosophe par excellence.

Le nom de *Mayence* est très-mal représenté par *Mou kouân thsy ô:* il aurait été plus exact d'adopter l'ancienne transcription des missionnaires catholiques 亞七公莫 *Mo koung thsy ya;* car la syllabe *gun* n'est pas bien rendue par *kouân.* Cette ville est encore rabaissée de son rang par M. Schott, qui l'appelle 邑 *y* village; une place forte comme Mayence doit être qualifiée en chinois de 城 *tchhing,* forteresse.

Le caractère 本 désigne les petits cahiers dont se composent ordinairement les livres chinois renfermés dans une enveloppe de carton; mais ce mot ne sert jamais à indiquer les subdivisions des ouvrages, et M. Schott l'emploie absolument contre l'usage en donnant au *Lun yu* le nom de *pèn.* Quant

au titre de ce livre, il paraît que cet auteur ne l'a jamais rencontré écrit en caractères chinois, autre part que dans le *Tchoung young* de M. Abel-Rémusat, puisqu'il l'a figuré absolument comme on le voit à la page 9 de cet ouvrage (ou à la page 273 du X.ᵉ volume des *Notices et extraits*). Il ne s'est pas aperçu de la petite anomalie qui se trouve entre la clef 言 *iân*, parole, dans le caractère 論 *lûn*, et la même clef dans celui de 語 *iù*. Dans le premier, le trait supérieur de *iân* est *perpendiculaire*, et, dans l'autre, *horizontal*; ce qui provient de ce qu'on avait employé à l'Imprimerie royale deux caractères de différens styles d'écriture. Si M. Schott avait pris ces caractères dans un livre chinois, il les aurait écrits d'une manière uniforme; mais comme le titre du *Lun yu* ne se trouve nulle part dans la traduction de M. Marshman, M. Schott a été obligé de le calquer sur l'ouvrage de M. Abel-Rémusat.

Enfin *Hia ly* est une transcription étrange pour *Halle*. Ce nom s'exprimerait plus convenablement par *Ha le*.

Voici à présent quelques passages de Confucius, assez mal rendus par M. Marshman, et, par conséquent, de même par son traducteur.

子曰禹吾無間然矣菲飲食而

致孝乎鬼神
惡衣服而致
美乎黻冕卑
宮室而盡力
乎溝洫禹吾
無間然矣

La traduction littérale de ce passage est :

« Confucius disait : Je ne trouve pas de défauts » dans *Yu*. Son boire et son manger n'étaient pas » coûteux, mais il exerça la piété filiale envers les » manes de ses ancêtres ; son habillement était vil, mais » (quand il fallait être) orné, il avait le coussin en » peau tannée et la tiare. Son palais et ses habitations » étaient simples, mais il épuisa ses forces à (faire) » des canaux et des conduits d'eau. Dans *Yu* je ne » trouve pas de défauts. »

TRADUCTION DE M. MARSHMAN.

« Chee says : In *Ee* I do » not find the least deficien- » cy. He lived on coarse food, » and venerated his deceased » ancestors and the deity ; he » wore in common mean ap- » parel, but splendid were » his sacred robes. He lived

LA MÊME EN FRANÇAIS.

Tchi dit : Dans *I* (ou *Yu*) je ne trouve pas le moindre défaut. Il vivait de nourriture grossière, et honora ses ancêtres décédés et la divinité ; il portait ordinairement un habit mesquin, mais ses robes sacrées étaient magni-

» in a small house, but he » exerced the utmost diligence in constructing canals and water-courses » for the sake of agriculture. » In (the character of) *Ee*, » I see no defect. »

fiques. Il vivait dans une petite maison, mais il employa le plus grand zèle dans la construction des canaux et des courans d'eau pour l'agriculture. Dans (le caractère de) *I* je ne vois pas de défaut.

M. Schott (p. 78) a simplement reproduit en allemand la version de Marshman (1), sans même avoir égard à une note de ce dernier, qui aurait pu lui servir à rectifier sa traduction; dans cette note on lit, à propos des termes *robes sacrées*, « littéralement le coussin sur » lequel il s'agenouillait et le chapeau qu'il (*Yu*) portait dans la saison chaude. » Il ne s'agit donc pas ici de *robes*. 冕 *Mian* n'est pas un chapeau d'été, mais la *tiare* que les empereurs portaient autrefois dans les grandes cérémonies; on peut en voir la figure dans l'édition française du *Chou king* (pl. III, n.° 2) et dans l'*Histoire générale de la Chine*, par le P. *Mailla* (vol. I, p. 27, n.° 5 de la planche).

Confucius dit, dans ce passage, que Yu honorait ses parens et vénérait leur mémoire pour satisfaire les *kouei* et les *chin* ou les manes tutélaires. M. Marshman a

(1) *Dsü* sprach: An dem character des *Yü* finde ich keinen Flecken. Er lebte von gemeiner Speise, verehrte die Gottheit und die abgeschiedenen Seelen seiner Voráltern. Gewöhnlich trug er einfache Kleider, aber prächtig waren seine *heiligen* Gewänder. Er bewohnte ein kleines Haus; aber sein grösster Eifer war auf Anlegung von Canälen und Wasserleitungen zur Beförderung des Ackerbaus gerichtet.

traduit, « il honorait ses ancêtres et la divinité », ce qui est inexact; il ne s'agit pas ici de la divinité: les *kouei* et les *chin* sont des génies du second ordre; le dieu modérateur du destin du monde, chez les anciens Chinois, portait les noms de *Chang ti* ou de *Thian*.

Au lieu de parler *du manger et du boire* de Yu, qui étaient très-simples et peu coûteux, M. Marshman ne parle que de sa nourriture en général; et M. Schott l'a suivi dans toutes ces inexactitudes, sans jeter un coup d'œil sur l'original. Dans ce dernier, il n'est pas non plus question de l'accroissement de l'agriculture. Les canaux que *Yu le Grand* creusa, servaient à faciliter l'écoulement des inondations, qui à cette époque désolaient la Chine.

子夏曰賢賢易色
事父母能竭其力
事君能致其身與
朋友交言而有信
雖曰未學吾必謂
之學矣

TRADUCTION LITTÉRALE.

« *Tseu hia* disait : Celui qui honore les sages, et
» change (*son inclination pour*) les voluptés, épuise
» ses forces pour servir son père et sa mère, sacrifie
» pour son prince sa propre personne, et tient fidèle-
» ment la parole qu'il a donnée à ses amis ; quoiqu'on
» puisse dire (*qu'un tel homme*) manque d'instruction,
» moi je dis qu'il est instruit. »

MARSHMAN, P. 30.

« Chee ha says : He who,
» with an affectionate mind,
» and a countenance formed
» to please, serves his father
» and mother with his ut-
» most ability and diligence ;
» in serving the emperor
» spends even himself ; is
» constant to his friends and
» true to his word ; although
» he say, *I am not learned*,
» I will call him learned. »

C'EST-À-DIRE :

Tchi ha dit : Celui qui, avec un cœur affectionné et un visage fait pour plaire, sert son père et sa mère avec la plus grande habileté et assiduité ; qui en servant l'empereur se sacrifie lui-même ; qui est constant envers ses amis et fidèle à sa parole, quoiqu'il dise, *Je ne suis pas instruit*, moi je l'appellerai instruit.

SCHOTT, P. 23, VII.

« *Dsü chia* spricht : Wer,
» mit gefühlvollem Herzen
» begabt, seinem Vater und
» seiner Mutter aus allen
» Kräften dienen kann, der
» wird auch sein Leben im
» Dienste des Fürsten auf-
» opfern : er ist treu den
» Freunden und seinem
» Worte. Glaubt er nicht
» weise zu sein, so will *ich*
» ihn weise nennen. »

C'EST-À-DIRE :

Celui qui, avec un cœur sensible, est capable de servir son père et sa mère de toutes ses forces, sacrifiera aussi sa vie dans le service du prince ; il est fidèle aux amis et à sa parole. S'il ne croit pas être sage, *moi* je veux l'appeler sage.

On voit que M. Marshman ne s'est pas aperçu que dans cette phrase, le premier 賢 *hian* a la signification du verbe *honorer*, tandis que le second désigne un homme parfaitement sage. De là, cette traduction étrange : « Celui qui a le cœur affectionné et » un visage fait pour plaire », qui a même paru trop singulière à M. Schott pour la reproduire dans son ensemble. A la fin de ce paragraphe, M. Marshman introduit la personne dont il est question, comme disant d'elle-même : « *Je ne suis pas instruit.* » M. Schott le copie, quoiqu'il n'y ait rien de semblable dans le texte.

季康子問使民敬忠
以勸如之何子曰臨
之以莊則敬孝慈則
忠舉善而教不能則
勸

TRADUCTION LITTÉRALE.

« *Ki khang tseu* demanda : Pour disposer les » peuples à la soumission et à la fidélité, comment » faut-il faire ? — Confucius répondit : Si l'on est » grave dans ses relations avec eux, ils seront aussi » respectueux ; si l'on honore ses parens, et si l'on est » humain, ils seront fidèles ; en récompensant les bons » et en instruisant les faibles, ils seront bien disposés. »

MARSHMAN, P. 123.

« *Qui hong tchee* enquired: How can the people » be effectually taught respect and fidelity? *Che* says, » when (they honour you) » give them honour, that » you may inspire them with » respect; to a dutiful (servant) be kind and gentle, » that he may be faithful » (to you) : encourage the » well-disposed, and instruct » them; if they are unable (to » comprehend your ideas) » still labor with them. »

C'EST-À-DIRE :

Qui hong tchi demanda : Comment le peuple peut-il effectivement être instruit dans le respect et la fidélité? *Tchee* dit : Quand (ils vous honorent) honorez-les, pour leur inspirer du respect; envers un (serviteur) qui fait son devoir, soyez affable et gracieux, pour qu'il soit fidèle (envers vous) : encouragez ceux qui sont bien disposés, et instruisez-les; s'ils sont incapables (de comprendre vos pensées), occupez-vous toujours d'eux.

SHOTT, P. 30.

« *Guei-chung-dsü* fragte : » auf welche Weise kann man » die Nation wahre Ehrfurcht » und Treue lehren ? *Dsü* » sprach: Sei wachsam und » thätig in der Verwaltung

C'EST-À-DIRE :

Guei khoung tsu demanda : De quelle manière peut-on enseigner à la nation le véritable respect et la fidélité ? *Dsu* dit : Sois vigilant et actif dans l'adminis-

» (des Staats), dann erfüllst » du sie mit Ehrfurcht; sei » stets gewissenhaft und men» schenfreundlich ; dann » bist du ihrer Treue gewiss: » ermuntre die Gutgesinn» ten, und belehre sie. Sollte » ihre Fassungskraft nicht » hinreichen deine Grundsä» tze zu verstehen, so schone » keiner Anstrengung. »

tration (de l'état), alors tu la rempliras de vénération; sois toujours intègre et humain, alors tu es sûr de sa fidélité : encourage les bienpensans et instruis-les. En cas que leur capacité ne soit pas suffisante pour qu'ils puissent saisir tes principes, n'épargne aucun effort.

La manière dont MM. Marshman et Schott ont rendu le sens de l'original de ce passage, fait voir que le premier n'en a pas bien saisi le sens, et que le second a reproduit toutes ses erreurs.

子曰周監於二代郁郁乎文哉吾從周

TRADUCTION LITTÉRALE.

« Confucius disait : Les *Tcheou* se modelant sur (les » institutions des) deux familles (précédentes, en y fai» sant les changemens nécessaires); oh! qu'ils devinrent » brillans et pleins de splendeur! Moi je me conforme » aux *Tcheou*. »

MARSHMAN, P. 173.

« *Chee* says : *Chou*'s re» gister (compared) with the » (other) two reigns, how

C'EST-À-DIRE :

Tchi disait : Le registre de *Tchoou* comparé avec les deux autres règnes,

» excellent his regulation ! » I follow *Chou.* »

comme ses réglemens sont excellens ! Je veux suivre *Tchoou.*

SCHOTT, P. 36.

« *Dsü* sprach : Wenn ich » die Annalen des *Dscheu* » mit denen der beiden an» deren Dynastien verglei» che—wie herrlich waren » seine Massregeln ! *Dscheu* » bleibe mein Vorbild. »

C'EST-À-DIRE :

Dsu disait : Si je compare les annales du *Dcheou* avec celles des deux autres dynasties, — comme ses mesures étaient excellentes ! Que *Dcheou* reste mon modèle.

On voit par l'original qu'il n'est question dans ce passage, ni de *registres,* ni d'*annales,* et que M. Marshman a confondu le caractère 監 *kian*, voir, examiner, avec 鑑, qui se prononce de la même manière, et signifie proprement *miroir,* et, en composition, *des annales,* parce qu'on les considère comme un miroir fidèle pour les gouvernans. M. Schott n'était pas en état de corriger l'erreur du traducteur anglais, parce qu'il ne pouvoit conférer la traduction avec le texte.

Quant à la transcription des mots chinois en caractères européens, M. Schott a généralement adopté le système que M. Klaproth avait établi dans ses *Archives de la littérature asiatique* (Saint-Pétersbourg, 1809, pag. 5), et qu'il a modifié depuis. Nous n'en faisons pas un reproche à M. Schott ; il aurait seulement dû citer son autorité, et ne pas dire qu'il avoit suivi pour l'orthographie les principes de M. Abel-Rémusat, principes qui diffèrent totalement de ceux de M. Klaproth. Une véritable faute dans la transcription de M. Schott, est l'emploi du *j* allemand pour le *j* français. Ce der-

nier est une sifflante, au lieu que le *j* allemand est l'*i* consonne au commencement des mots, qu'on figure ordinairement par *y*. Quant au *j* français, M. Klaproth le représente en allemand, avec raison, par *sh*, et M. Schott aurait bien fait de se conformer à cette transcription. En général, la manière dont ce dernier a rendu les mots chinois dans son ouvrage, est si fautive, qu'on pourrait croire qu'il ne se sert du dictionnaire qu'avec difficulté, puisque, en y cherchant les caractères, il aurait pu éviter les fautes innombrables qui, sous ce point de vue, déparent son livre.

Les deux Chinois établis à Halle n'étaient peut-être pas assez instruits eux-mêmes pour pouvoir enseigner la langue et les caractères de leur pays, et M. Schott, en se fiant trop à leur secours, a vraisemblablement négligé d'étudier le chinois dans la grammaire et le dictionnaire. C'est cependant la seule manière de parvenir à faire des progrès véritables, et c'est ce que nous lui conseillons pour l'avenir. Qu'il se livre à l'étude avec ardeur et persévérance, qu'il examine soigneusement les textes originaux, qu'il se méfie des traductions des missionnaires anglais, et nous lui prédisons que le succès couronnera ses efforts; alors il reconnaîtra, par ses progrès, que l'étude du chinois n'offre pas des difficultés insurmontables à quelqu'un doué d'un esprit judicieux et d'une aptitude suffisante pour bien se pénétrer de la manière de présenter les idées chez un peuple civilisé, dont les mœurs et les usages diffèrent tant de ceux de l'Europe occidentale.

LANDRESSE.

au titre de ce livre, il paraît que cet auteur ne l'a jamais rencontré écrit en caractères chinois, autre part que dans le *Tchoung young* de M. Abel-Rémusat, puisqu'il l'a figuré absolument comme on le voit à la page 9 de cet ouvrage (ou à la page 273 du X.ᵉ volume des *Notices et extraits*). Il ne s'est pas aperçu de la petite anomalie qui se trouve entre la clef 言 *iân*, parole, dans le caractère 論 *lûn*, et la même clef dans celui de 語 *iù*. Dans le premier, le trait supérieur de *iân* est *perpendiculaire*, et, dans l'autre, *horizontal*; ce qui provient de ce qu'on avait employé à l'Imprimerie royale deux caractères de différens styles d'écriture. Si M. Schott avait pris ces caractères dans un livre chinois, il les aurait écrits d'une manière uniforme; mais comme le titre du *Lun yu* ne se trouve nulle part dans la traduction de M. Marshman, M. Schott a été obligé de le calquer sur l'ouvrage de M. Abel-Rémusat.

Enfin *Hia ly* est une transcription étrange pour *Halle*. Ce nom s'exprimerait plus convenablement par *Ha le*.

Voici à présent quelques passages de Confucius, assez mal rendus par M. Marshman, et, par conséquent, de même par son traducteur.

子曰
禹吾
無間
然矣
菲飲
食而

qui se trouvaient jointes à celle-là, relativement au voyage de M. Schulz. Il termine en invitant l'anonyme à se faire connaître, et en prenant lui-même l'engagement de suivre son exemple. Cette invitation paraît être restée jusqu'ici sans résultat.

AU RÉDACTEUR

DU NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Paris, ce 7 juin 1828.

Monsieur,

Dans le dernier numéro trimestriel de l'*Yahrbücher der Litteratur*, notre savant collaborateur M. de Hammer, en examinant le catéchisme musulman que j'ai traduit du turc de *Mohammed ben Pir Aly el-Berkévi* (1), observe que je devais imprimer *Birguilu* au lieu de *Berkévi*. Toutefois je soutiens que je ne pouvais adopter cette orthographe. *Berkévi* برکوی est en arabe, comme *Birguilu* برکلو, ou *Birguili* برکلی (voyez le *Gihan-numa*, p. 637) en turc, un nom relatif dérivé de *Birgui* برکی, ville d'Anatolie, auprès de la montagne de ce nom. La

(1) *Exposition de la foi musulmane*, Paris, 1822. — *Voyez* le compte qui a été rendu de cet ouvrage dans l'ancien *Journal asiatique*, tom. I, pages 109 et suiv.

différence que l'on remarque entre *Berkévi* بركوى et *Birguilu* برگلو, provient de celle qui existe entre l'arabe et le turc. En effet, en arabe, le nom relatif اسم منسوب se forme du primitif جامد en ajoutant ىّ, tandis qu'en turc, c'est en ajoutant لو ou لى. De plus, les Arabes n'ont pas le *gaf* گ dans leur alphabet; ils y substituent un *kaf* ك dans les mots persans ou turcs qu'ils sont dans le cas de transcrire en leur langue. Ainsi ils écrivent *Berki* ou *Birki* بركى, pour *Birgui* برگى, et *Berkévi* ou *Berkévi* بركوى pour *Birguilu* برگلو. Je n'ai pas eu l'option entre l'orthographe turque et l'orthographe arabe. La suite des noms et surnoms de l'auteur est disposée selon la concordance arabe, et non selon la turque; j'ai donc dû admettre *Berkévi* en arabe, et non *Birguilu* en turc. Du reste, dans le texte imprimé à Scutari, et dans le commentaire qui m'a fourni quelques notes intéressantes, on lit également *Berkévi*, parce que les titres de ces ouvrages sont en arabe et non en turc. Quant à l'adoption du *é* au lieu du *i*, elle est loin d'être fautive, puisque dans l'arabe parlé, le *kesra* se prononce ordinairement *é*.

J'espère que M. de Hammer sera satisfait de mes raisons : je pense que vous en serez satisfait aussi, Monsieur le Rédacteur, et je vous prie de recevoir l'expression des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

GARCIN DE TASSY.

(SEPTEMBRE 1828.)

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Notice sur le voyage littéraire de M. Schulz *en Orient, et sur les découvertes qu'il a faites récemment dans les ruines de la ville de Sémiramis en Arménie* (1); par M. SAINT-MARTIN.

M. SCHULZ, professeur à l'université de Giessen, est parti, dans l'été de 1826, par les ordres de M. le baron de Damas, alors ministre des affaires étrangères, pour faire un voyage littéraire dans la Turquie asiatique et dans la Perse. La durée de ce voyage doit être au moins de quatre années : son but principal est de rechercher et de recueillir les ouvrages écrits dans les anciennes langues de la Perse, et particulièrement les livres de Zoroastre qui peuvent se trouver entre les mains des Persans restés attachés à la religion de ce prophète. M. Schulz doit, dans cette vue, séjourner long-temps dans les provinces méridionales de la Perse, à Iezd et dans le Kirman,

(1) Cette notice a été lue à l'Académie des inscriptions, dans la séance du 11 avril 1828, et à la Société asiatique, dans sa séance générale annuelle du 29 avril suivant.

où les sectateurs de la loi de Zoroastre se trouvent encore en grand nombre. Il doit aussi, chemin faisant, rechercher et décrire les monumens et copier les inscriptions antiques qui peuvent se trouver dans les lieux les plus célèbres de l'ancienne Asie. Il est parti muni, pour cet objet, d'instructions très-amples que j'ai été chargé de rédiger par les ordres de M. le baron de Damas.

Les événemens politiques de l'Orient, et la guerre des Russes contre les Persans, ont malheureusement apporté des obstacles à l'exécution de cette entreprise. M. Schulz n'a pu encore pénétrer sur le territoire persan. Après plusieurs tentatives infructueuses, il a été forcé de revenir à Constantinople, où il est arrivé au mois de novembre dernier. Il y a passé l'hiver, et il se propose actuellement de retourner en Asie.

Malgré ce contre-temps fâcheux, le voyage de M. Schulz n'a pas été sans résultat; je dois même dire qu'il a déjà, sous certains rapports, dépassé les espérances que l'on pouvait en avoir.

M. Schulz a acquis à Constantinople, et durant son séjour dans l'Asie mineure et dans l'Arménie, l'usage facile et habituel des langues de l'Orient, ce qui a singulièrement favorisé ses recherches. Il a eu accès dans presque toutes les bibliothèques de Constantinople; et les notices qu'il m'a adressées, ainsi que les envois qu'il m'annonce, sont de la plus haute importance pour l'étude de la littérature orientale. On a appris par lui qu'il existe à Constantinople

deux exemplaires de l'Histoire universelle d'Ibn-Khaldoun, dont on ne connaît en Europe que les Prolégomènes philosophiques. Cet historien, ce philosophe, ce publiciste, dont les ouvrages se distinguent par un esprit de critique, de discussion, rare chez les Orientaux, jouit parmi eux d'une haute estime, et la mérite à tous égards. Lorsque les troubles qui agitent l'Orient seront apaisés, les indications de M. Schulz me fourniront, je l'espère, les moyens d'obtenir une copie complète de cet ouvrage (1).

Quoique la guerre de Perse ait empêché jusqu'à présent M. Schulz de s'acquitter de la partie la plus importante de la mission honorable qui lui a été confiée, on verra par la lettre que je viens de recevoir de lui, et que je joins à cette notice, qu'il n'est pas resté oisif dans l'Arménie turque, où il a été forcé de s'arrêter, et qu'il a su y mettre son temps à profit.

Pour que l'on se fasse une plus juste idée des découvertes annoncées dans la lettre de M. Schulz, et des renseignemens que je placerai à la suite, je dois donner ici quelques notions préliminaires propres à en faire mieux apprécier le degré d'importance.

(1) On peut voir dans le nouveau *Journal asiatique*, tom I, pag. 68-84, et pag. 125-142, des fragmens considérables de la correspondance de M. Schulz. On y remarquera les détails qu'il donne sur les bibliothèques de Constantinople et sur les manuscrits d'Ibn-Khaldoun. J'ai inséré dans le dernier numéro, page 117-142, un long extrait de l'histoire des Berbères qui fait partie de cet ouvrage, et qui a été traduit en français par M. Schulz.

Parmi les diverses localités qu'il était prescrit à M. Schulz de visiter, pour y rechercher les restes des monumens antiques, était la ville de Van, située dans la partie centrale et la moins fréquentée de l'Arménie turque. Voici la partie des instructions données à M. Schulz qui est relative aux recherches à faire dans cette ville et dans ses environs.

« Après avoir achevé l'exploration de toutes les rives » du lac d'Ourmi, M. Schulz devra s'informer des » moyens d'entreprendre une excursion dans l'Arménie turque, jusqu'à la ville de Van, située à » l'extrémité d'un lac qui en porte le nom.

» La ville de Van est ancienne : on fait remonter » son origine à une époque très-reculée; les Arméniens lui donnent le nom de *Schamiramakert*, » c'est-à-dire, *la ville de Sémiramis*, et ils décrivent » de grands et magnifiques monumens existant encore; » et ce qu'ils en disent présente de grands rapports » avec les détails que l'on trouve dans les auteurs » grecs, sur les édifices élevés dans la Médie et l'Assyrie par les ordres de Sémiramis. Les livres des » Persans nous apprennent que Tamerlan tenta, à » la fin du XIV.ᵉ siècle, de détruire les antiques » monumens de Van; mais la solidité et l'étendue » de ces édifices lassèrent les efforts de ses soldats. Les » relations modernes écrites en langue arménienne » font mention de statues et de monumens antiques » trouvés fréquemment dans l'intérieur de la ville de » Van; ces mêmes relations désignent particulièrement » une vaste colline qui couvre toute la ville du côté

» du nord, comme le lieu qui contient le plus de » restes de l'antiquité. Ils parlent de colonnes, de » statues et de cavernes spacieuses taillées dans le » roc, qui portent à leur entrée de grandes inscrip- » tions en caractères inconnus à tous les habitans » du pays. Il est très-vraisemblable que ces ins- » criptions sont en caractères cunéiformes, et qu'elles » sont celles mêmes qui, selon les auteurs anciens, » avaient été destinées à décorer les monumens élevés » par Sémiramis. Le nom et les souvenirs de cette » reine d'Assyrie sont communs dans ce pays parmi » les Arméniens et les Curdes; plusieurs localités » et un ruisseau qui se jette dans le lac portent en- » core son nom. »

Ce fragment des instructions données à M. Schulz est le résumé des renseignemens que les auteurs arméniens fournissent sur les antiques monumens de Van et du pays qui l'environne. Je vais faire connaître plus en détail quelques-uns de ces renseignemens.

L'historien de l'Arménie, Moïse de Khoren, qui écrivait au V.[e] siècle, et qui avait vu les monumens élevés à Van par les ordres de Sémiramis, raconte fort longuement la fondation de cette ville (1), d'après les écrits de Maribas Catina, auteur beaucoup plus ancien, dont il rapporte souvent les propres expressions. Ce dernier historien, qui était Syrien de naissance, avait composé son ouvrage cent quarante ans avant notre ère. J'abrégerai ici le récit de Moïse de

(1) *Historia armena*, lib. I, cap. XV, p. 43-47, ed. Whiston.

Khoren; je n'en conserverai que les circonstances qui se rattachent directement à l'objet qui m'occupe.

Moïse de Khoren raconte ainsi la fondation de Van: il rapporte que Sémiramis, après avoir achevé la conquête de l'Arménie, se trouvait avec son armée sur les bords du lac de Van. Charmée de l'aspect enchanteur, de la douce température, de la riche verdure, de l'abondance et de la bonté des eaux du pays qui s'étend sur la côte orientale de ce lac, elle résolut d'y fonder une résidence royale, et d'en faire son séjour d'été; elle choisit un bel emplacement sur la côte sud-est, doucement incliné vers le nord et bien arrosé; elle fit venir de l'Assyrie quarante-deux mille ouvriers, qui furent dirigés dans leurs travaux par six cents architectes, artistes habiles à tailler le bois et la pierre, et à travailler le fer et l'airain: on commença par élever une immense esplanade, formée avec d'énormes quartiers de roche unis par un ciment de chaux et de sable. Cette construction était si solide, qu'elle était encore intacte du temps de l'historien arménien. On n'aurait pu, ajoute-t-il, en détacher une seule pierre, tant le ciment était tenace; les pierres étaient si bien polies et si lisses, qu'elles n'avaient rien perdu de leur éclat.

Cette esplanade, sous laquelle on avait ménagé de vastes cavernes, qui, au temps de Moïse de Khoren, servaient de refuge aux brigands du pays, se prolongeait l'espace de plusieurs stades, jusqu'au lieu où était l'emplacement de la ville qu'on devait fonder. Cette cité fut achevée dans l'espace de quelques années,

qui se trouvaient jointes à celle-là, relativement au voyage de M. Schulz. Il termine en invitant l'anonyme à se faire connaître, et en prenant lui-même l'engagement de suivre son exemple. Cette invitation paraît être restée jusqu'ici sans résultat.

AU RÉDACTEUR

DU NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Paris, ce 7 juin 1828.

Monsieur,

Dans le dernier numéro trimestriel de l'*Yahrbücher der Litteratur*, notre savant collaborateur M. de Hammer, en examinant le catéchisme musulman que j'ai traduit du turc de *Mohammed ben Pir Aly el-Berkévi* (1), observe que je devais imprimer *Birguilu* au lieu de *Berkévi*. Toutefois je soutiens que je ne pouvais adopter cette orthographe. *Berkévi* بركوى est en arabe, comme *Birguilu* بركلو, ou *Birguili* بركلى (voyez le *Gihan-numa*, p. 637) en turc, un nom relatif dérivé de *Birgui* بركى, ville d'Anatolie, auprès de la montagne de ce nom. La

(1) *Exposition de la foi musulmane*, Paris, 1822. — *Voyez* le compte qui a été rendu de cet ouvrage dans l'ancien *Journal asiatique*, tom. I, pages 109 et suiv.

Cette description, qui paraît au premier abord fort romanesque, s'accorde avec les renseignemens que les écrivains modernes de l'Arménie donnent sur les monumens antiques que l'on trouve à Van, et avec ceux qui ont été recueillis par M. Schulz.

Je joins ici la traduction du passage de la Géographie moderne de l'Arménie faite par le P. Luc Indjidjian, relatif aux antiquités de Van, ou de la ville de Sémiramis (1). Cette géographie, composée en arménien, a été imprimée à Venise en 1806.

« Au nord de la ville, dit-il, en ligne droite, est » une très-haute montagne de pierre; on ne pourrait » en atteindre le sommet avec une balle de fusil: » c'est là que fut taillé et fondé le château imprenable de Van, ouvrage de Sémiramis. Cette montagne est d'une pierre dure d'un genre particulier; » elle s'étend de l'ouest à l'est l'espace d'une heure » de chemin : le pied de la montagne, du côté du » midi, est contigu aux murailles de la ville; c'est » là qu'est le faubourg. Cette muraille et le château » sont à une demi-heure de distance du lac. Le côté » extérieur de cette montagne, c'est-à-dire, celui qui » est au nord du côté de la plaine, est une hauteur » très-escarpée, remplie d'énormes rochers; les murailles ont été souvent détruites et reconstruites.

» On trouve dans l'intérieur de ce rocher, en cinq » ou six endroits, d'immenses cavernes creusées dans

---

(1) *Géographie universelle*. Asie, tom. I.er; grande Arménie, Arménie turque, pachalik de Van, p. 138, 139 (en arménien

» le roc par les anciens; les portes en sont tournées » du côté de la ville ou du midi. On voit d'autres » cavernes de l'autre côté de la montagne, c'est-à-dire, » au nord : elles sont toutes abandonnées maintenant. » Ce sont les excavations, les cavernes, les souterrains » dont parle Moïse de Khoren.

» Du côté du midi, on voit une ouverture taillée » avec la plus grande peine dans le marbre le plus » dur, qui conduit à une très-belle pièce dont le » plafond est en forme de voûte; sur toute la lon- » gueur de l'ouverture se trouvent des inscriptions » dont les lettres sont inconnues aux habitans; cette » porte conduit jusqu'au centre ou au cœur de la » montagne. Il est fort difficile aux habitans d'y par- » venir avec des échelles, soit qu'ils viennent par » en haut de la citadelle, ou par en bas de la ville. » On trouve également, du côté du nord, vers le bas » de la montagne, trois ouvertures qui conduisent » aussi à des pièces dont les plafonds sont en forme » de voûte : on voit également sur ces portes des » inscriptions en caractères inconnus aux habitans; » ce sont probablement les inscriptions en lettres » anciennes tracées par l'ordre de la reine Sémiramis, » et dont parle Moïse de Khoren. Sur les côtés nord » et sud de cette montagne de pierre, on a sculpté, » en divers endroits, de petites croix et des figures » d'hommes. Il n'y a pas long-temps qu'en creusant » dans l'intérieur de la ville, on a trouvé une statue » en pierre représentant un homme à cheval.

» Cette montagne et la forteresse n'ont pas d'eau;

» mais en temps de paix, il existe un chemin facile
» par lequel on monte du pied de la montagne à
» l'occident près la porte *Iskelé Kapousi;* c'est par-
» là que l'on porte l'eau nécessaire aux habitans du
» château : on y trouve une source d'eau excellente
» qui s'écoule dans le lac; on voit auprès de ce ruis-
» seau de très-grands blocs de marbre qui sont aban-
» donnés, et une tour ruinée dans le voisinage; mais
» en plaine, on trouve une autre source de bonne
» eau. »

Les monumens et les magnificences de la ville qui fut fondée en Arménie par Sémiramis selon le récit de Moïse de Khoren, rappellent les détails du même genre que Diodore de Sicile donne sur les édifices superbes élevés par cette princesse dans la Médie, ainsi que sur ses parcs délicieux ornés de montagnes sculptées ou taillées (1). La partie de l'Arménie qui comprend la ville de Van a été souvent confondue avec la Médie, dont elle est d'ailleurs voisine et dont elle a même porté le nom à quelques époques; et il serait possible que quelques-uns des monumens mentionnés par Diodore fussent ceux mêmes qui ont été décrits par Moïse de Khoren. Strabon parle aussi des grands travaux exécutés par Sémiramis, et des vastes collines factices qu'elle avait fait élever en plusieurs endroits de l'Asie (2), et notamment des villes

(1) Diod. Sic. *lib. II, pag. 126 et seq., ed. Wess.*

(2) Ils étaient appelés *les ouvrages de Sémiramis*, καλεῖται Σεμιράμιδος ἔργα, dit Diodore, *lib. II, pag. 128.*

qu'elle avait fondées en Arménie et dans l'Asie mineure (1). Au reste, la renommée de Sémiramis est restée populaire en Arménie; la ville de Van n'a jamais cessé de s'appeler *la ville de Sémiramis* (2). Le nom et l'histoire de cette princesse ne sont pas non plus restés inconnus aux écrivains arabes: Masoudy en fait mention dans son *Moroudj-eddheheb* (3); il y parle de son mari Ninus (4), et des conquêtes qu'elle fit dans la partie de l'Arménie où se trouve la ville de Van, et il nomme plusieurs des cantons montueux qui environnent cette ville. Les détails qu'il donne paraissent avoir été empruntés à des auteurs grecs ou syriens qui nous sont inconnus; car la conquête de l'Arménie par Sémiramis est un fait qui ne se trouve pas dans les auteurs anciens que nous possédons. Nous en devons la connaissance aux écrivains arméniens seuls.

(1) Strab. *lib. XII, pag. 529 et 537; XVI, pag. 737.*

(2) Le P. Luc Indjidjian a recueilli dans sa *Géographie ancienne de l'Arménie*, pag. 178-186, tous les textes originaux relatifs à cette ville. Cette géographie, écrite en arménien, a été imprimée à Venise en 1822, 1 vol. *in-4º*.

(3) *Man. d'Outrey, de la Bib. du Roi*, tom I.er, fol. 96 recto et verso.

(4) L'auteur arabe décrit brièvement les ruines de la ville de Ninive, dont il n'existait plus de son temps, en l'an 332 de l'hégire (943-44 de J. C.) que les murailles et quelques statues décorées d'inscriptions أصنام من حجارة مكتوبة على وجوهها. Le fondateur de cette ville était Ninus, fils de Bélus, (lisez نينوس) بسوس بن بالوس, qui régna 52 ans. Le trône fut occupé après lui par sa femme *Samiram*, ثم ملك نينوا بعده امراة اسمها سميرم; elle régna quarante ans; ce qui est d'accord avec ce qu'on trouve

La célébrité de Sémiramis s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans les mêmes régions, non-seulement parmi la population arménienne, mais encore chez les Curdes (1) : les uns et les autres donnent le nom de *Schamiramai-dchour* ou *Schamiramai-ahrou*, c'est-à-dire, *l'eau* ou *le torrent de Sémiramis*, à un cours d'eau assez considérable qui se jette dans le lac de Van, à une petite distance au sud-ouest de la ville du même nom. Je vois dans les notes de M. Schulz, qui a copié une inscription en caractères cunéiformes sur les bords de ce ruisseau, qu'il est appelé *Schamiram-sou*, ou *l'eau de Sémiramis*, par les musulmans du pays.

Les espérances que les récits des écrivains orientaux m'avaient fait concevoir n'ont pas été trompées, et les copies de quarante-deux inscriptions cunéiformes relevées à Van et dans ses environs, et adressées par M. Schulz à son excellence le ministre des affaires étrangères, sont la meilleure preuve de l'exactitude des récits dont je viens de faire l'analyse.

Je vais transcrire ici en son entier la lettre dans laquelle M. Schulz rend compte lui-même de ses découvertes.

---

dans la Chronique d'Eusèbe et dans les autres historiens anciens.

(1) Ակն և Ջուր անուանի, զոր ՚ի սոյն Շամիրամայ անուն կոչեն Հայք նաև քուրդք առ հասարակ ։ « Source et eau » célèbres que les Arméniens et même tous les Curdes désignent » par le nom de Sémiramis. » Indjidjian, *Géogr. moderne de l'Arménie*, en arménien, tom. II, pag 160.

Constantinople, le 11 mars 1828.

« Je crains beaucoup que plusieurs lettres que j'ai » eu l'honneur de vous écrire ne se soient perdues, » et en particulier celles que je vous ai envoyées » d'ici au commencement et à la fin du mois de » mai 1827, et avec lesquelles je vous adressais » des notices sur les historiens arabes Ibn-Asaker » et Ibn-Khaldoun; une autre du 23 juin, où je vous » annonçais mon arrivée à Erzeroum (1), et enfin » celle que j'ai expédiée le 16 juillet par un Tartare » allant de Bitlis à Constantinople (2), et que vous » aurez trouvée trop longue pour une lettre écrite » au milieu des camps et des troubles du Curdistan. » A mon retour à Constantinople au mois de no- » vembre, j'y ai trouvé tout le monde dans une telle » consternation et tellement occupé des préparatifs » du départ, que je n'ai jamais pu savoir si l'on y » a eu le soin d'expédier mes lettres pour Paris, et » si l'on en avait reçu pour moi.

» Par ma lettre d'Erzeroum, que j'ai quitté le 29 » juin 1827, j'ai eu l'honneur de vous annoncer mon » départ pour le Curdistan; dans l'état où se trouvait » alors la Perse, j'aurais cru manquer à mon devoir » si je m'étais rendu à Tauris pour y être condamné » à une inactivité complète, ou tout au moins pour » y être spectateur oisif de la marche et des opérations

---

(1) Ces lettres ont été insérées dans le nouveau *Journal asiatique*, tom. I, page 68-84, 125-138.

(2) Cette lettre ne m'est pas parvenue.

» des armées. Conformément à mes instructions, j'ai » regardé comme but principal de mon voyage dans » le Curdistan, l'exploration des rives du lac de Van, » et la découverte des monumens antiques qui, d'après » les indications données par les auteurs anciens, » devaient s'y trouver. Ma lettre de Bitlis vous aura » appris qu'au milieu du mois de juillet, je me trouvais » déjà entouré de toute part de guerres et de ba- » tailles curdes, qui ne me laissèrent d'autre choix » que de chercher le chemin de Van à travers les » hordes des Haideranlus, des Djellos, des Mahmoudis, » des Sipéghis, en guerroyant moi-même dans toute » la force du terme. J'ai bien fait de n'avoir pas essayé » de voyager dans le Curdistan, habillé en *derviche*, » comme quelques amis mal instruits m'avaient con- » seillé de le faire. J'aurais bien souvent eu occasion » de trouver funeste ce conseil. Après avoir visité » Khunuz (1), Ghumghum, l'admirable montagne de » Bin-gheul (2), Mouch et Bitlis, je me suis dirigé » par la plaine de Souvar sur le lac, dont j'ai longé » les rives, en passant par Toukh, Tadwân, Akhlath » et Aldjéwas (3). J'ai fait le trajet du lac dans une

(1) Nom d'une ville et d'un petit canton situés dans les montagnes qui sont au midi d'Erzeroum. On les appelle en arménien *Khnous* ou *Khenes*.

(2) Ce qui signfie en turc *les mille lacs* : c'est le nom que l'on donne au territoire montueux et bien arrosé qui se trouve vers les sources de l'Euphrate, entre Erzeroum et le lac de Van.

(3) Cette ville est située sur la côte nord-ouest du lac de Van. Les Curdes l'appellent *Aldjéwas* ou *Aldjavaz*. Les Arméniens l'appelaient autrefois *Ardzké*, et les Arabes *Adeldjéwas*. Son nom

» des détestables *mahoues* d'Aldjéwas, et je suis arrivé à Van le 24 juillet, reçu de la manière la plus amicale par le pacha, pour lequel j'avais de très-fortes lettres de recommandation du séraskier pacha d'Erzeroum. Vous apprendrez probablement avec plaisir que l'attente que nous avions conçue de trouver des monumens de Sémiramis sur les bords du lac de Van, ne nous a point trompés. Le grand nombre d'inscriptions en caractères cunéiformes que j'ai découvertes à Van et dans ses environs, et dont j'envoie aujourd'hui une copie à son excellence le ministre des affaires étrangères, vous prouvera quel rôle le château de Van et ses alentours ont dû jouer dans l'histoire de l'ancienne monarchie assyrienne. Le système d'écriture cunéiforme est, sur tous ces monumens, tout-à-fait différent de celui que nous présentent les inscriptions trilingues persanes, et de celui des briques de Babylone. Parmi les quarante-deux inscriptions que j'envoie à Paris, vous n'en trouverez qu'une seule qui appartienne aux systèmes connus en Europe. Elle est moderne, s'il est permis d'appeler ainsi une inscription en langues zende, assyrienne et mède, taillée dans le rocher du château de Van par ordre de *Khschéarscha*, fils de *Daréiousch* (Xerxès, fils de Darius). Je me suis donné beaucoup de peine pour relever chaque caractère avec la plus

actuel est la contraction de cette dernière dénomination. Cette ville est le chef-lieu d'un canton qui dépend du pachalik de Van.

» grande exactitude. Si, dans l'analyse que vous en
» ferez, vous rencontrez, notamment dans les phrases
» parallèles, des différences dans certains caractères,
» ne croyez pas que ce soient des erreurs du copiste :
» ces différences m'ont aussi frappé ; elles sont souvent
» fort intéressantes pour nous aider à fixer la valeur
» d'un caractère, comme vous remarquerez cela, par
» exemple, dans les trois tables du côté nord du
» château, que j'ai placées sous les numéros 13, 14
» et 15, et qui toutes donnent la même inscription,
» seulement avec ces différences d'orthographe. J'ai
» attendu jusqu'ici, de jour en jour, et avec la plus
» vive impatience, l'arrivée d'un bâtiment sarde de
» Trébisonde, ayant à bord une partie de mes papiers,
» dont j'aurai besoin pour achever un mémoire que
» je prépare pour vous, et dans lequel je donne tous
» les détails concernant les localités où j'ai relevé
» les inscriptions. Pour ne pas vous faire attendre
» ces notices, qui pourraient peut-être vous être de
» quelque utilité dans vos recherches, j'enverrai par
» le prochain courrier ce mémoire, tel que je l'ai
» écrit à l'aide des notes qui se trouvent entre mes
» mains dans ce moment. Vous recevrez déjà aujour-
» d'hui les inscriptions, parce que la pensée que, dans
» quelque crise extraordinaire, elles pourraient se
» perdre, me serait bien pénible, d'autant plus que leur
» perte, j'ose le dire, serait irréparable. Il a fallu bien
» des circonstances heureuses pour avoir pu les relever
» toutes, et probablement il se passera bien du temps
» avant que l'on rencontre dans le Curdistan un Isaak-

» pacha, dont la confiance et l'amitié entière m'ont
» permis de pénétrer dans des endroits que, dans
» d'autres circonstances, il m'aurait été impossible
» d'aborder, et qui, comme le château de Van, ont
» été auparavant inaccessibles pour tout étranger sans
» exception. En retournant à Erzeroum, j'ai suivi
» les bords du lac par Awanz (1), Berghiri et Ar-
» djisch, où le fameux rocher aux serpens (*Ilantach*)
» m'a offert deux inscriptions dans le genre de celles
» de Van : de là je me suis rendu par Norschin et
» Taschkent à Melezgherd et à Daher, pour relever
» près de ce village curde une magnifique inscription
» de trente-sept lignes, aussi bien conservée que si
» elle était écrite d'hier. Aussitôt après mon arrivée
» à Erzeroum, au mois d'octobre, j'ai demandé à
» Ghalib-pacha mes papiers pour continuer de suite
» ma route pour Tauris. Il crut devoir me les re-
» fuser, en me représentant l'impossibilité où je serais
» de passer la frontière dans un moment où les Russes
» venaient de prendre Érivan, et où les Curdes avaient
» coupé toutes les communications de la Turquie
» avec la Perse. Ne voulant pas non plus prolonger
» sans nécessité mon séjour à Erzeroum, où la peste
» faisait tous les jours les plus terribles ravages, je
» pris la résolution de me rendre de suite dans la
» Perse méridionale, en passant par Constantinople,
» Alep et Bagdad, seule route ouverte à cette époque,

(1) Le nom arménien de ce lieu est աւանց *Avants*. C'est un petit port sur le lac de Van.

» celles de Diarbékir et de Mossoul étant depuis long-
» temps impraticables, même pour les Tartares du
» gouvernement. Allant par terre avec un Tartare,
» je n'ai mis que quinze jours pour aller d'Erzeroum
» à Constantinople, quoique la peste, qui dévastait
» tout le pays d'Erzeroum jusqu'à Tokat, m'ait forcé
» de passer par la route détournée de Trébisonde,
» et de là par des chemins détestables, le long de la
» superbe côte de la Mer Noire, par Kérasonte, Unieh,
» Tcharchambé et Samsoun, d'où j'ai repris enfin la
» grande route de poste par Marzywan, Osmandjik,
» Tosia, Boli et Ismid. Je suis arrivé à Constanti-
» nople au moment le plus défavorable, au moment
» même de la consternation générale qui y avait été
» produite par la nouvelle de la bataille de Navarin.
» Au premier instant, je comptais partir avec l'ambas-
» sadeur de France; je suis resté, en attendant de
» jour en jour un malheureux bâtiment sarde, auquel
» j'avais remis mes effets à Trébisonde pour pouvoir
» aller plus vite moi-même. Il n'y a que cinq jours
» que j'ai reçu la nouvelle qu'il va enfin arriver de
» Sinope, où, jeté par une tempête, il avait éprouvé
» des difficultés de la part du mousselim, qui l'avait
» retenu sous le prétexte qu'il était anglais; on a été
» obligé de lui expédier d'ici un nouveau firman.
» Ayant ainsi, au milieu des scènes de malheur qu'a
» provoquées le départ des ambassadeurs, passé le
» plus triste hiver à Péra, je crois enfin être au terme
» des contrariétés que j'ai éprouvées la première année
» de mon voyage en Asie. La fin de la guerre de

» Perse me permettra de me rendre directement d'ici
» à Tauris : j'attends pour cela que le temps se re-
» mette un peu, car les chemins de l'Asie sont en
» général détestables dans cette saison. De la part
» des Turcs, je n'éprouverai probablement aucune
» difficulté pour obtenir les papiers nécessaires, et
» je compte pouvoir vous annoncer, dans les pre-
» miers jours du mois d'avril, mon départ pour Tauris.
» Je me propose de visiter pendant l'été prochain
» les bords du lac d'Ourmiah, et de me rendre par
» le Curdistan persan, notamment par Hamadan et
» Kirmanschah, dans la Perse méridionale, et à Iezd,
» lieu principal de ma destination. »

La lettre de M. Schulz annonce, comme on le voit, un mémoire plus détaillé, sur les inscriptions et les monumens antiques de Van. Ce mémoire ne m'est pas encore parvenu : aussitôt qu'il sera entre mes mains, je m'empresserai de le communiquer à l'Académie, et de lui faire connaître toutes les circonstances de ces belles et grandes découvertes.

Les inscriptions relevées par M. Schulz à Van et dans ses environs sont presque toutes sculptées sur les flancs des rochers qui forment la vaste esplanade sur laquelle se trouvaient les édifices somptueux et les demeures royales de Sémiramis, remplacés par la forte citadelle de Van. Plusieurs de ces inscriptions viennent des cavernes mentionnées par Moïse de Khoren. Ce sont ces mêmes inscriptions qui étaient, il y a quatorze siècles, l'objet de son admiration. Plusieurs d'entre elles sont d'une fort grande dimension

et placées à une très-grande hauteur. M. Schulz en a copié une qui contient quatre-vingt-dix-huit lignes et plus de quinze mille caractères; quelques-unes en contiennent sept, huit, dix et douze mille. On doit juger, par ce rapide exposé, du zèle et de la patience qui étaient nécessaires pour surmonter tant de difficultés et achever un tel travail; il fallait, pour y parvenir, tout le dévouement de M. Schulz.

On doit comprendre sans peine de quelle haute importance est pour moi en particulier la découverte d'une aussi grande quantité d'inscriptions en caractères cunéiformes; on sait que, depuis plusieurs années, je me suis beaucoup occupé du déchiffrement et de l'interprétation des monumens de ce genre. J'ai déjà eu l'honneur de communiquer, en 1822, à l'Académie des inscriptions et à la Société asiatique quelques-uns des résultats que je crois avoir obtenus.

J'ai publié à cette époque (1) un extrait de mes recherches; j'y ai fait connaître en détail les travaux entrepris avant moi sur le même sujet, et particulièrement ceux de M. Grotefend; circonstance que je suis bien aise de rappeler pour les personnes qui ont jugé très-sévèrement les opinions de ce savant, et qui pourraient ignorer ce que j'en ai dit. J'ai fait voir comment, en m'appuyant sur les premiers essais de M. Grotefend, et en y faisant des additions considérables et

---

(1) Dans le *Journal asiatique*, février 1823, tom. II, p. 65-90.

de notables changemens, justifiés par les grammaires et les anciennes langues de l'Orient, je suis parvenu à donner la lecture complète et l'interprétation de quelques-unes des inscriptions de Persépolis. Ces inscriptions, comme on le sait, sont en trois sortes d'écritures toutes cunéiformes, et en trois langues : on ne s'est jusqu'à présent occupé que du moins compliqué de ces systèmes, de celui qui est toujours placé en première ligne sur les monumens de Persépolis.

Ce système d'écriture était destiné à exprimer les sons d'un idiome qui avait beaucoup de rapport avec la langue zende, que les livres de Zoroastre nous ont fait connaître. Cet idiome doit avoir été la langue habituelle des Perses contemporains de Cyrus, de Darius et de Xerxès.

Je n'ai cessé, depuis cette époque, de m'occuper de ces mêmes monumens; j'ai étendu, rectifié et assuré ces premières observations, et j'en ai appliqué les résultats au déchiffrement des deux autres systèmes d'écriture cunéiforme destinés à exprimer deux idiomes bien différens : l'un me paraît être mède et l'autre assyrien. Je suis bien aise que l'annonce des découvertes de M. Schulz me fournisse une occasion toute naturelle de parler de travaux que je n'ai pas encore l'intention de publier.

Parmi les inscriptions recueillies à Van par M. Schulz, il s'en trouve effectivement une écrite en trois langues, et en caractères absolument semblables à ceux que l'on trouve sur les murs de Persépolis; elle est assez

bien conservée dans ses trois parties : les fractures y sont peu considérables et sans doute peu importantes ; les caractères des inscriptions médiques et assyriennes y sont plus nets et plus distincts que ceux du même genre qui se trouvent sur les murs de Persépolis. J'espère en tirer un grand secours pour mes travaux ultérieurs. Cette inscription présente effectivement plusieurs fois le nom de Xerxès, fils de Darius, *Khschéarscha*, fils de *Daréïousch*, avec les titres et les qualifications qui se trouvent à Persépolis, et telles que celles de *khschaéhié ïéré*, roi brave, *khschaéhié khschaéhiéamâa* (1), rois des rois, *khschaéhié deoué-amâa*, roi des dieux, *aouraïdâ*, donné d'Ormouzd, *oukhaamischié*, achéménide, *khschaéhié ahou-mousch*, roi du monde, &c.

Les autres inscriptions de Van sont, ainsi que l'a remarqué M. Schulz, dans un style différent des trois genres d'écriture que nous offrent les ruines de Persépolis, et de celui qui est employé sur les briques qui viennent de Babylone, plus compliqué que les premiers, mais moins que le dernier : toutefois, il est impossible de ne pas lui reconnaître de grands rapports avec les caractères que j'ai nommés assyriens ; la différence ne paraît pas être essentielle ; elle peut venir de la différence des temps auxquels il faut rapporter la date de ces divers monumens. Si par hasard les inscriptions de Van remontaient à une époque

(1) C'est ainsi qu'il faut lire le mot que je croyais, en 1822, devoir prononcer *Khschaéhieâbaâ*.

aussi reculée que l'est celle de Sémiramis, cette supposition n'aurait rien d'extraordinaire: il serait fort surprenant qu'un même système d'écriture se fût perpétué sans aucun changement, durant quinze siècles, à travers les révolutions de l'Asie.

L'inspection rapide que j'ai faite des inscriptions envoyées par M. Schulz ne m'a pas permis de les examiner assez long-temps et avec assez d'attention pour reconnaître si le nom de Sémiramis s'y trouve effectivement ou ne s'y trouve pas : je n'ose affirmer que ces monumens remontent à une antiquité si reculée; je n'ose assurer non plus qu'ils contiennent le nom de Sémiramis ou celui de tout autre ancien roi de l'Asie. Cette décision présente bien des difficultés, et je n'espère pas être en état de donner de sitôt mon opinion sur cette question importante.

Je pense que l'inscription trilingue dont je viens de parler, et qui appartient incontestablement à Xerxès, fils de Darius, qui fit la guerre aux Grecs, est effectivement la plus moderne de ces inscriptions; les autres sont dans un système d'écriture qu'on ne trouve pas sur les monumens de cette époque et des temps plus modernes; elles me paraissent être en assyrien, et elles appartiennent, je n'en doute pas, aux époques les plus anciennes de l'histoire. Ces inscriptions forment une masse de monumens trois fois plus considérable que la totalité des inscriptions cunéiformes connues jusqu'à présent.

Cette découverte, faite au milieu des difficultés et des dangers de tous les genres, suffit seule pour

faire le plus grand honneur à M. Schulz, et elle est la garantie assurée de tout ce que nous sommes en droit d'espérer de ce jeune, courageux et savant voyageur.

Je vais joindre, comme complément à cette notice, une indication détaillée des diverses inscriptions qui m'ont été adressées par M. Schulz et qui ont été relevées soit à Van, soit dans les environs ou dans d'autres lieux de l'Arménie.

Inscriptions du Ghourâb *ou château de Van.*

I. Inscription prise sur une pierre dans l'église détruite de S. Jean, au pied du château.

Elle est de 8 lignes.

II, III, IV. Inscription du *Khorkhor*, côté sud-ouest du château, au-dessus de l'escalier détruit.

Elles sont placées l'une à côté de l'autre et d'inégale longueur, selon l'inclinaison de l'escalier. La première contient 43 lignes; la seconde en a 57, et la troisième, 71. La seconde a beaucoup souffert; la troisième, un peu moins; pour la première, elle est mieux conservée.

V. Dans l'angle du *Khorkhor*, côté sud-ouest du château.

Elle est de 81 lignes d'inégales longueurs. Elle a peu souffert.

VI. Autre inscription du *Khorkhor*, à gauche à côté de la porte.

Elle est également de 81 lignes d'égales longueurs. Elle a souffert en quelques parties, mais d'autres sont mieux conservées.

VII. Autre inscription du *Khorkhor*, au-dessus de la porte.

Elle contient 20 lignes; les 13 dernières présentent quelques petites lacunes. Les autres sont moins bien conservées.

VIII. Inscription du *Khorkhor*, sur le rocher à droite en entrant près de la porte.

Elle est de 20 lignes et fort bien conservée.

IX, X, XI. Inscription trilingue de Xerxès, fils de Darius, côté sud du château de Van.

La première, de 26 lignes, et les deux autres chacune de 27, bien conservées; la dernière est sans lacunes; la dernière ligne des deux autres est mal conservée.

XII. Inscription de la grotte nommée *Khazané kapousi* (la porte du trésor), côté nord.

Elle contient 29 longues lignes; elle a peu de lacunes.

XIII, XIV, XV. Les trois inscriptions du rocher à droite du *Khazané-kapousi*, côté nord.

Elles ont toutes 19 lignes. La troisième a beaucoup souffert. Elles paraissent être la triple reproduction d'une même inscription.

XVI. Inscription de la grande caverne du côté du nord.

Contient 17 lignes et est assez bien conservée.

Inscriptions trouvées dans la ville de Van ou dans les environs, et dans d'autres lieux de l'Arménie.

XVII. Inscription du *Meher-kapousi* (la porte de

Mithra ou du Soleil) sur l'*ak-kirpi,* branche du *Zem-zem-dagh*, à une demi-lieue à l'est de Van.

De 98 lignes; elle a beaucoup souffert dans sa partie inférieure.

XVIII, XIX. Inscription d'Artamit, sur un rocher à côté du *Schamiram-sou*, ou ruisseau de Sémiramis.

(*Artamit* est un bourg auquel les Arméniens donnent quelquefois le nom de *Schamiramakert,* ou ville de Sémiramis, à cause des restes d'antiquité que l'on y trouve. Il est encore assez considérable. On le rencontre à une petite distance de Van, vers le sud-ouest.)

La première est de 6 lignes, et la seconde, de 14. L'une et l'autre sont bien conservées.

XX, XXI. Inscription des deux côtés d'une pierre ronde, dans la cour de l'église d'Aghthamar.

(Aghthamar est une petite île dans le lac de Van, à huit heures de distance de Van, vers l'occident. Elle est la résidence d'un patriarche particulier, regardé comme hérétique par les Arméniens.)

Elles sont l'une et l'autre de 10 lignes et assez bien conservées.

XXII. Inscription au-dessus de la porte de l'église de Sikké, à une lieue et demie de Van.

Elle est de 10 lignes. On a sculpté au milieu une croix qui a fait disparaître un certain nombre de signes.

XXIII. Inscription autour d'une pierre ronde, dans l'église de Schouschanz.

Ce fragment de 3 lignes, dont deux assez longues, paraît être le bas d'une fort grande inscription.

XXIV, XXV, XXVI. Fragmens de trois inscriptions prises sur deux pierres dans la cour de l'église de Schouschanz, à une lieue et demie de Van.

Les deux premiers de ces fragmens, tous de 4 lignes, sont bien conservés.

XXVII, XXVIII, XXIX. Inscriptions de l'église de Varak-dagh, nommée *Yedi-kilisa*, à deux lieues et demie au sud-est de Van. La première est sur une pierre dans la chapelle à gauche en entrant; la deuxième, sur une pierre dans la chapelle à droite en entrant; et la troisième, sur une autre pierre dans la cour de l'église.

Les deux premières sont chacune de 6 lignes; la troisième en contient 7: elle sont toutes bien conservées.

XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV. Six inscriptions prises dans l'église de Kochbanz, à l'est de Van.

La première, placée au-dessus de la chapelle à droite en entrant, est de 10 lignes et très-bien conservée.

La deuxième est un fragment placé au-dessus de la porte à droite en entrant: il contient 5 lignes.

Les quatre autres inscriptions forment les quatre côtés d'une pierre d'autel de la chapelle de Sourb-karabed, dans la même église à gauche en entrant. Le premier fragment, bien conservé, contient 7 lignes; les trois autres en ont chacun 12; le n.º XXXIV présente une assez grande lacune.

XXXVI. Inscription autour d'une pierre d'autel ronde à Kalatchik, à une lieue au nord de Van.

Elle contient deux très-longues lignes. On a sculpté

au milieu, à des espaces inégaux, six croix, ce qui n'empêche pas cependant de distinguer les caractères.

XXXVII. Inscription prise sur une pierre au-dessus d'une porte du bazar de Van.

Elle contient 21 lignes fort courtes; elle est très-mal conservée.

XXXVIII. Inscription prise dans l'église de Saint-Pierre à Van.

Elle est de 31 lignes, fort belle et bien conservée.

XXXIX. Inscription prise dans l'église de S. Paul (*Sourb bogos kilisasi*) à Van.

Elle contient 10 lignes; elle est bien conservée.

XL, XLI. Inscriptions de l'*Ilantasch*, ou rocher aux serpens, sur le lac de Van, à une demi-lieue au nord-est d'Ardjish.

Ces deux inscriptions ont chacune 11 lignes. La première est entière; la deuxième présente une lacune assez considérable.

XLII. Inscription du *Yazlutasch*, près du village du même nom, à deux lieues au nord-ouest de Daher.

Grande et superbe inscription de 36 lignes, parfaitement bien conservée.

Du Dialecte arabe du Moghrib-el-Aksà, par M. Graberg de Hemso, consul général de Suède à Tripoli de l'Ouest.

Perituræ parcite chartæ. (Juven.)

Il y a souvent, dans ce monde, des hommes qui se donnent beaucoup de peine pour prouver ce qui

jamais n'a été révoqué en doute. Personne, par exemple, n'avait douté que l'idiome arabe écrit et parlé dans le Moghrib-el-Aksà ne fût, dans le fond, la même langue que celle que l'on écrit et parle en Égypte et en Asie, lorsque M. *Grey Jackson* fit insérer, il y a trois ans, dans le Journal asiatique qui se publie à Paris, un article sur la conformité de l'arabe occidental ou de Berbérie, avec l'arabe oriental ou de Syrie. Dans cet écrit, M. Jackson prétend démontrer que le dialecte arabe de Maroc et celui de la Syrie sont parfaitement semblables. Sans nous occuper ici des preuves écrites qu'il donne de cette assertion, au moins hardie, desquelles preuves il résulte d'abord que, dans l'arabe de Maroc, les formes grammaticales de l'arabe pur sont très-altérées, et qu'on y fait un usage continuel de plusieurs mots et même de locutions employés dans des acceptions inconnues, ou qui ont une origine étrangère, nous nous bornerons ici à mettre en évidence que le langage ordinaire, ou celui que parlent les Arabes et les Maures de la Mauritanie Tingitane, est pour le moins aussi différent de celui que parlent les Arabes de l'Égypte, de la Syrie, du Hedjaz et de l'Yémen, que l'espagnol l'est du portugais, ou l'italien de Gènes de celui de Naples, ou enfin le français de la Picardie de celui de la Provence.

Il n'y a, je le répète, nul doute que la langue des Arabes de Maroc, dans les livres, ne soit par-tout le véritable arabe littéral, s'approchant même, autant qu'il est possible, de celui du Coran et des meilleurs

auteurs classiques. Cependant, il se rencontre, même dans les livres anciens d'auteurs marocains, par exemple dans la célèbre histoire d'*Abou Mohammed Salèhh Ibnow-l-Hhalym*, communément appelée le *Cartas*, des mots tout-à-fait inconnus dans l'arabe de l'Asie, et qui ne seraient point entendus au Caire, ni à Alep, ni à la Mekke. Mais nous soutenons, avec M. le baron Silvestre de Sacy, que, quant au langage vulgaire du Moghrib-el-aksà, il diffère essentiellement de l'arabe pur, soit pour la grammaire, soit pour le dictionnaire.

M. Jackson limite la différence des deux dialectes aux seules anomalies de l'écriture alphabétique et de la formation des chiffres, ajoutant néanmoins qu'il entre dans l'idiome de Maroc *beaucoup* de mots très-communs en occident, qui sont peu usités ou *peut-être* inconnus en orient. Ces mots, qui formeraient probablement la dixième partie du vocabulaire, sont presque tous empruntés ou aux Berbers, habitans originaires du pays, ou aux Espagnols, voisins et anciens sujets des Maures. En tout cas, ces anomalies forment déjà des exceptions considérables à l'assertion hardie de M. Jackson; mais nous aurons à nous occuper ici de différences bien autrement remarquables, savoir, de celles qui existent non-seulement entre l'arabe écrit de l'occident et celui de l'orient, mais encore entre l'idiome écrit et celui qu'on parle même dans le Moghrib-el-aksà.

La première et la principale de ces différences consiste dans les mouvemens des voyelles, nommées

en occident *nasba, refâa* et *khafda*, dans la prononciation et dans les désinences grammaticales. Les Maures appellent l'arabe littéral *lisan-en-nokhuy*, langue de la syntaxe, et l'idiome vulgaire, *lisan-el-âam*, langue du peuple. Je ne dirai rien ici de la série alphabétique et de la formation des caractères, qui, comme tout le monde le sait, diffèrent un peu de celle des Arabes orientaux ; ni de la mutation des voyelles et des lettres radicales ; cela me mènerait trop loin dans une simple esquisse. Je me bornerai uniquement à ce qui constitue la distinction la plus sensible entre les deux dialectes.

Pour exprimer le son du *g* teutonique, tel qu'il se prononce dans le mot *gangrène*, son qui manque à l'arabe littéral, les Maures se servent des trois lettres *gim*, *caf* et *kief*, en mettant trois points diacritiques, soit au-dessous, soit au-dessus du corps de la lettre. Ainsi *Gadàla*, nom d'une tribu maure de l'Atlas, s'écrit, چدالة ou څدالة ; le substantif *sag*, jambe, ساڨ ; le mot *guingat*, jusquiame, ڭنڭط. La diversité des formes désigne la lettre radicale de l'arabe littéral. Au reste on prononce presque toujours le *caf* comme un *g* teutonique, par exemple : *gàl*, il a dit ; *nàgq*, chameau femelle ; *bagar*, bœuf, &c.

Quant au *hé* ou *thé* final, les Maures ne le prononcent, dans les substantifs ou adjectifs féminins, que lorsque le mot qu'il termine régit celui qui le suit immédiatement : le nombre *cent* se prononce *méïa*, si c'est simplement le nombre qu'on veut ex-

primer; mais pour dire cent femmes, on dit *méïat imràh*, ou *méïat nisà*.

Dans l'emploi des mots de l'arabe littéral conservés dans l'idiome vulgaire, les Maures omettent toujours la dernière voyelle, et quelquefois même la pénultième. Ainsi ils disent, *èkl*, il a mangé, au lieu de *àkala; nassar*, il a aidé; *katab* et *ketb*, il a écrit; *dahhrage*, il a roulé; *catl*, il a tué; *tharak*, il a abandonné. La même chose s'observe dans toutes les personnes des verbes, soit au prétérit, soit dans les aoristes, les impératifs et les participes actifs et passifs, lors même qu'il y aura un affixe: *katabt*, j'écrivis ou tu écrivis; *yektoub*, il écrit; *darabni*, il m'a battu; *catlou*, il l'a tué. Cette omission a lieu même dans les noms, les pronoms et les particules, comme: *régiol*, un homme; *kitâb*, un livre; *how*, lui-même; *hi*, elle-même; *ent*, toi; *lakin*, mais; *àmîn*, amen.

Dans les verbes, on substitue un *ya* au *kesra*, dans la seconde personne du genre féminin au prétérit singulier; et en parlant, les Maures emploient très-souvent ici le féminin au lieu du masculin. Ainsi ils disent, *kéïf kounti*, au lieu de *kéïf kounta*, comment te portes-tu? en s'adressant à un homme.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que les Maures ont introduit dans leur idiome une forme négative, particulière, à ce qu'il paraît, à la seule langue française et aux dialectes qui s'y rattachent. Nous disons, *il ne vient pas*, ce qui se rend, en langue arabe d'occident, par *mà yegychi;* la parti-

cule *chi*, dans laquelle on ne prononce pas même l'*i* final, répondant parfaitement au mot *pas* en français, placé après le verbe. De même on dit, *mà tamchâchi*, il n'y est pas; *mâ ànà àârfchi*, je ne sais pas. Cette forme se rencontre pourtant encore dans le dialecte piémontais, sans doute à cause de son affinité avec la langue française. La particule *nen*, qui suit toujours le verbe, n'y a pas même besoin qu'une autre particule négative la précède: *B'sógna nen dî : dest'eva i na bevreis nen;* Il ne faut pas dire : de cette eau, je n'en boirai point.

Pour exprimer le temps présent des verbes, les Maures préposent à l'aoriste la lettre *kièf* mue par un fatha : *kayakoul*, il mange; *kayàchroub*, il boit. Quelquefois ils remplacent ce *kièf* par un *tha*, et disent : *thayàkoul, thayàschroub*, &c. Il ne m'a pas été possible de découvrir si cela tient au langage des tribus. Les Arabes de la Syrie emploient au même usage les préfixes *ba* et *mim*, dont le premier sur-tout paraît emprunté au persan. Chez les Maures, la lettre *sin*, attachée au commencement de l'aoriste, marque, comme dans l'arabe pur, l'action imminente du futur. L'imparfait indicatif s'exprime chez les Maures par le prétérit du verbe *kàn*, il exista, il fut, préfixé au prétérit du paradigme : *anà kan katabt*, j'écrivais; *kan charab*, il buvait; *kounna talabna*, nous cherchions. Pour exprimer le futur avec une sorte d'élégance, ils préposent à cet aoriste le participe présent du verbe *màchî*, il alla, et ils disent; *Ache màchî tâmel?* Que feras-tu, ou littéralement, que vas-tu

faire? *Anà mâchî akhrouge*, Je vais sortir. Le conditionnel parfait s'exprime par le futur du même verbe *kàn* et le prétérit du paradigme : *yakounou ouassalou*, ils seraient arrivés ; *yakoun hebb*, il aurait aimé. Quant aux aoristes des modes subjonctif et conditionnel, les Maures n'en font aucun usage.

Au lieu des nombreuses conjugaisons des Arabes orientaux, les Moghrebins n'en connaissent que trois, dans les verbes trilitères parfaits, qui se distinguent par les voyelles qui meuvent la deuxième lettre radicale de l'aoriste. Par exemple :

1. *Katab* ou *ketb*, il a écrit ; *yektoùb*, il écrit ou écrira.

2. *Melek* ou *melk*, il a régné ; *yemlyk*, il règne ou régnera.

3. *Fatahh* ou *fathh*, il a ouvert ; *yeftàhh*, il ouvre ou ouvrira.

Les quadrilitères et autres verbes se conjuguent de même, en observant les règles de la grammaire littérale, et en mouvant toujours par un *nasba* les lettres épenthétiques *àlif*, *tha*, *ya* et *noun* : *dahhrage*, il roula ou retourna ; *yedahhrige*, il roule ou roulera ; *dahhrige*, roule (impératif) ; *moudahhrige*, roulant ; *moudahhrage*, roulé ; *dihhrage*, roulement ou révolution. En parlant, les Maures remplacent toujours notre infinitif par le *masdar* ou principe, espèce d'abstraction de qualité et d'action, formée sur la racine, comme *thensser* du verbe *nassar*, à la deuxième forme. Par exemple, *theftyche*, l'action que l'on fait et la situation où l'on se trouve lorsqu'on

visite ou examine quelque chose; *thektsîr*, du verbe *katsar*, multiplier; *thechtîb*, du verbe *chetteb*, balayer, &c.

A tout moment on entend les Maures unir, en parlant, la première personne du singulier au pluriel des verbes : ils disent, par exemple, *anà nàkoul*, je mange, au lieu de *ànà àkel; ànà nedrib khadîmek*, je bats ton serviteur.

Dans les verbes sourds, ils substituent toujours un *yà*, dans la première et seconde personne du prétérit, aux voyelles de la dernière radicale, comme, par exemple, *redyt*, je rendis ou tu rendis; *redîna*, nous rendîmes; *danyt*, je pensais ou tu pensais; *danîna*, nous pensâmes; *hhabyt*, je voulus, j'aimai, et tu voulus, tu aimas; *hhabîna*, nous voulûmes ou nous aimâmes.

On sent bien, au reste, que les Maures ne s'embarrassent pas trop des règles de la permutation des lettres infirmes; d'ailleurs ils ne connaissent point de passifs dans les verbes. Lorsque nous disons, Hhamed fut battu, un Maure le rend par *darebou Hhamid*, ils battirent Hhamed; de même, Ali fut tué par son esclave, *Ali katlou âbdouh*; Mohhammed fut chassé de la Mekke, *Taradou Emhhammed min Mekkah*.

Dans les substantifs et les adjectifs, les Maures ne connaissent aucune déclinaison des noms; ils ne distinguent que le singulier et le pluriel. Le duel n'est observé que dans un très-petit nombre de cas où la nature ne présente les objets nommés que sous

une forme binaire. Quant aux cas, on les distingue à-peu-près comme en français, par des prépositions et des articles. *Kitàb,* un livre, se dit au nominatif défini *elkitàb,* le livre. Lorsque deux substantifs se suivent immédiatement dans la même proposition, le second est toujours au génitif. Toutefois on désigne assez souvent ce cas par la particule *dsè* ou *dsî,* et l'on dit : *es-sifr dsé-l-kitàb,* le tome du livre ; *el mitskal dsé-ddseheb,* la monnaie d'or. Ce rapport d'annexion est aussi quelquefois exprimé par *methàâ* ou *emthàâ,* chose, objet, ce qui est, &c. ; exemple : *Hadsih essfîna emthàâ Franssîs,* cette embarcation est aux Français ; *el bachà methàâ Taràblous,* le bacha de Tripoli.

Le datif se reconnaît à la préposition *li,* comme *lilkitàb,* au livre. L'accusatif se reconnaît à ce que le substantif suit immédiatement un verbe pur, ou précède le verbe qui a un affixe ; ses prépositions sont, *i'nda,* près ; *âla,* sur ; et *ila,* à ou envers. Le vocatif est toujours précédé par l'interjection *yà,* et les signes de l'ablatif sont les particules *min,* de ; *fi,* dans ; *bi,* par ; et *mâ,* avec.

Les adjectifs de la forme *nassîr,* prennent, au pluriel, la forme *nissàr,* comme *kbîr,* grand, *kibàr,* grands. Ceux de la forme *nassràn* suivent la règle de l'arabe littéral : *hhaznàn,* affligé, *hhaznanîne,* affligés. Les noms de la forme de *bàb* ont au pluriel la forme de *bîbàn,* comme *ouàd,* rivière, *ouîdàn,* rivières ; *sàg,* jambe, *sîgân,* jambes. Quelques-uns de ceux qui finissent au singulier par un *tha* féminin, le

perdent au pluriel, comme *rîchat,* plume, *rîche,* plumes; *choucat,* épine, *chouc,* épines.

Mais une chose tout-à-fait spéciale à l'idiome de Maroc, ce sont les pronoms ou adjectifs pronominaux possessifs *dîailî, dîailek, dîailouh, dîailah, dîailna, dîailkoum* et *dîailhoum,* formés du pronom relatif *illédsi,* de la particule *li,* et des pronoms personnels *moi, toi, lui, elle, nous, vous* et *eux,* comme qui dirait, ce qui est à moi, à toi, à lui, à elle, &c. ou bien mon ou le mien, ton ou le tien, son ou le sien, &c. Exemples : *elkitàb dîailî,* mon livre, ou le livre qui est à moi; *ed-dàr dîailek,* ta maison, ou la maison qui est à toi; *el-gh'arsa diailouh,* son jardin, ou le jardin qui est à lui, &c. On emploie également le mot *methàâ* ou *emthàâ,* en disant : *elkitàb methààna,* notre livre, ou le livre qui est une chose à nous; *ed-dàr emthààkoum,* votre maison, &c.

Les pronoms personnels au datif avec la particule *li,* s'expriment souvent en doublant cette particule : *lîlî,* à moi, *lîlèk,* à toi, *lîlouh,* à lui, *lîlhâ,* à elle, *lîlnâ,* à nous, *lîlkoum,* à vous, et *lîlhoum,* à eux ou à elles, au lieu de *lî, lek, louh, lîha, lenà, &c.* Au lieu d'*ellèdî,* celui qui, et d'*ellèdin,* ceux qui, les Maures disent toujours *elli* tant au singulier qu'au pluriel; et au lieu de *lîmèn,* à qui, ils disent toujours *dîmèn* ou *deïmen. Ladaïna* est encore une forme particulière chez eux pour dire *à nous,* ou *auprès de nous.*

Le pronom interrogatif *que* se rend chez les Maures par *ache,* formé par la contraction des mots arabes

àï-chey, quelle chose? Exemples : *àche tâamel*, que fais-tu? *àche gàlou*, qu'ont-ils dit? *àche thabgh'ou*, que voulez-vous? *àche mis-sâà*, quelle heure est-il?

Il serait trop long d'exposer ici l'emploi et la syntaxe des particules, qui, chez les Maures, sont extrêmement variées, et forment la partie de la grammaire et même du dictionnaire dans laquelle ce dialecte diffère le plus de la langue des Arabes orientaux et de celle que nous appelons littérale. Je me contenterai donc de rapporter ce qui, pour le moment, me paraît présenter les différences les plus remarquables.

Tout le monde sait que tous les Arabes manquent de termes pour exprimer l'idée générale de nos verbes auxiliaires *avoir* et *être*. Au Maroc, comme ailleurs dans la Berbérie, le premier de ces verbes est souvent remplacé par la particule *ând*, auprès, attachée aux affixes personnels. Pour dire, J'ai un livre, ils s'expriment ainsi : *Andî ouàhhid kitàb*. Dans les sens négatifs ou dubitatifs, on ajoute la particule *chî*, comme : *àndekchi dràhim*, as-tu de l'argent? *mà ândîchi*, je n'en ai pas; *mà ândouh hattàchi*, il n'en a pas du tout.

Comme l'adjectif se met ordinairement après le substantif avec lequel il concorde, à moins qu'il ne représente une idée collective ou d'universalité, l'adverbe suit également le verbe ou l'adjectif dont il forme l'attribut ou l'accessoire. On dit, par exemple, *ànà enhhebbek biz-zàf*, je t'aime beaucoup; *ent régiol m'léhh cobàlah*, tu es un homme tout-à-fait bon.

La particule *bàche*, contractée de *bi* et *ài-chí*, s'emploie au Maroc pour exprimer à, que, afin, de quoi, pour, &c. *Aatînî bàche neftour*, donne-moi à déjeûner, ou que je déjeûne; *gîte bàche nezourek*, je suis venu pour te visiter. De même *beïn*, qui, dans l'arabe pur, signifie *entre*, *parmi*, &c., s'emploie aussi pour la conjonction *que*; exemple: *nârf bein ent régiol melèhh*, je sais que tu es un bon homme; *târf bein ànà enhebbek*, tu sais que je t'aime. Enfin rien n'est plus commun chez les Maures que l'usage du mot *gh'aîr*, autre chose, pour dire, *seulement*, *rien de plus*, *rien que*, &c.; exemple : *ànà ma enhoubb ghaïr khatirek*, je n'aime que ta bienveillance, j'aime seulement ta bienveillance.

Le verbe impersonnel *il paraît*, se rend par *ddahar*, avec les affixes personnels, et l'on dit : *ache ddaharlek*, que te paraît-il? *ddaharli mà yârfchî*, il me paraît qu'il ne sait rien.

L'adverbe *encore* se rend par l'adjectif *bàqí*, comme: *es-soulthân bàqî fi medint Fàs*, l'empereur est encore dans la ville de Fez; *baqîat enti fi-l'fràche*, es-tu encore au lit? en parlant à une femme. Pour dire *pas encore*, ils emploient l'expression de *mà-zàl-mà* : le bâtiment n'est pas encore parti, se dit, *el-barcou mà-zàl-mà safar*.

Pour dire *depuis long-temps*, les Maures disent *khaïroullah*, et pour dire *déjà* simplement, *cobaïla*. Il y a long-temps que nous ne t'avons vu, se dit : *khairoullàh ma raïnakchî*; il est déjà revenu, *cobaïla rougioû*. Parmi beaucoup d'autres particules,

nous remarquerons *minssab*, plût à Dieu; *bihàl*, comme, à l'instar de; *biche hâl*, combien; *bizzèz*, malgré ou en dépit de; *bizzirba*, vîte; *aoùkàn*, seulement; *debà*, à présent; *sààh*, ensuite; *mourà*, puis, &c. &c.

Si la langue arabe littérale est l'une des plus riches du monde, l'idiome vulgaire du Maroc n'est pas moins abondant, même en termes choisis pour le style élevé et poétique. Comme un exemple de richesse, on pourrait citer trente-neuf noms radicalement différens, donnés à la partie de l'homme destinée à la reproduction de l'espèce humaine.

Mais ce qui paraîtra tout-à-fait singulier, sur-tout chez un peuple aussi peu policé que le sont les Maures du *Moghrib-el-aksà*, c'est l'usage où ils sont de substituer, par esprit de politesse, à une foule de mots et de locutions, d'autres mots d'une signification souvent tout-à-fait contraire, lorsqu'ils s'adressent à leur souverain ou à quelque autre personne d'un rang élevé, et même lorsqu'ils parlent en leur présence. Pour dire que le sulthan ou quelque grand est décédé, ils disent: *âbba bàs sîdî*, le mal de mon seigneur a été rejeté, ou emporté. Si ces personnages sont seulement malades, on s'exprime ainsi: *mà yechkà-chî âla sîdî*, on ne se plaint pas de mon seigneur. Au lieu des mots qui ordinairement signifient *vin*, *feu*, *charbon*, *fer*, *plomb*, &c., ils emploient, par antiphrase, ceux d'*el-mâ-el-fàsid*, eau putide; *byadh*, blancheur; *mâdn*, mine; *hhafîf*, léger, &c. Le plus singulier de ces tours de politesse

est celui qui fait donner aux cornes le nom de *girân-el-voudnîne*, les voisins de l'oreille. D'autres termes ne peuvent être employés qu'à des heures déterminées de la journée : les balais s'appellent, le matin *el-mussĕhla*, et, le soir, *es-schitâba;* une aiguille, avant-midi, se nomme *el-miftâhha*, et, le soir, *îbra;* le fiel, *el-haluva* au lieu d'*el-merrâna*, &c.

On pourrait multiplier à l'infini ces différences dans les formes étymologiques et orthoépiques, si les bornes d'un article de journal pouvaient le permettre. De même nous serions menés beaucoup trop loin par l'énumération de tous les termes et de toutes les locutions qui, dans le langage parlé, s'éloignent ou se distinguent totalement du langage des livres et des lettres. Ce que personnellement je puis assurer comme un fait positif, c'est que, dans leurs communications diplomatiques avec le sulthan de Maroc, qui se font presque toujours par écrit, les consuls des puissances chrétiennes, quand ils ne savent point l'arabe, sont toujours obligés, pour rédiger leurs missives et comprendre les réponses, de se servir de deux interprètes, savoir, d'un Taleb qui connaisse et la langue écrite et la vulgaire, et d'un interprète maure ou juif qui, parlant une langue européenne, explique au Taleb, en langue vulgaire de Maroc, ce que le consul veut faire écrire, ou *vice versâ* au consul, en langue européenne, la traduction que le Taleb fait, en langue vulgaire, du contenu de la lettre marocaine. J'ai souvent été témoin moi-même de la difficulté, quelquefois presque invincible, éprouvée,

soit par le Taleb, soit par l'interprète, pour s'entendre l'un l'autre, sur-tout lorsque la diction et le style des réponses sont un peu figurés et asiatiques.

Parmi le grand nombre de mots qui, certainement, ne seraient entendus ni en Égypte, ni en Syrie, je ne citerai que les suivans; car, pour les faire tous connaître, il faudrait composer un vocabulaire beaucoup plus exact que celui qui a été publié à Vienne, en 1800, par feu M. de Dombay.

Aoud, cheval; *aouda*, jument; *el-kàb*, renard; *tsoultsi*, tigre; *seïtsel*, lion; *efkir* ou *f'kroune*, tortue; *thebroune*, grêle; *m'gàna*, horloge ou montre; *sabàt*, soulier; *chemcîr*, chapeau; *f'kîra*, bûcher; *carîna*, carène; *couchîna*, cuisine; *brouva*, proue; *bichenikh*, orseille; *fedàoûche*, vermicelle; *hùtri*, bois de lit; *sardîne*, *bokar*, *chabîle*, espèces de poissons; *baïr* et *bill*, chameau; *neggàs*, *igàs* et *ingàs*, poire; *ssanoùbar*, pin; *bellout*, gland de chêne; *roùta*, rue, plante; *guerseïannou*, agavé américaine; *àrssa* ou *gh'arsa*, jardin; *yechîna*, *aïla*, *âtyk* et *azba*, fille à différens âges; *azîz*, frère aîné; *roudouma*, bouteille; *chilyà* ou *choulya*, chaise; *lanboute*, entonnoir; *bazèrgàn*, bâtiment marchand; *benefzège* et *khaili*, violette; *knourfel*, œillet; *ringès*, narcisse; *serouel*, cyprès; *lîsinna*, longue chevelure; *gebîne*, front; *guernîne*, chardon; *canbîge*, bois de campèche; *basabourt*, passe-port; *koumoursou*, commerce (1), &c.

---

(1) Plusieurs des mots cités ici par l'auteur, appartiennent à

Une grammaire et un dictionnaire des dialectes arabes de la Berbérie est encore un ouvrage à faire. Hoest et Dombay ont pourtant ouvert la carrière; mais leurs ouvrages sont trop peu connus, même en Europe. Je n'ai donc pas besoin d'insister ici sur la grandeur et sur le prix du service inestimable que rendrait au commerce et à la diplomatie l'orientaliste studieux qui consacrerait ses talents et ses loisirs à faire ce précieux cadeau à la littérature.

Extraits d'une Topographie de la Géorgie, par M. KLAPROTH.

J'AI été assez heureux pour me procurer, pendant mon séjour à Tiflis, en 1808, un manuscrit précieux intitulé : აღწერა აწინდელისა ქართლისა საზღვრითა მთით მდინარით და ადგილითა და მას შინა შენებულითა, ou *Description du Karthli actuel, de ses frontières, montagnes, rivières, lieux, et des édifices qui s'y trouvent.* Cet ouvrage, qui paraît avoir été composé après le milieu du siècle passé, est fait avec beaucoup de soin. Malheureusement je ne puis le faire connaître d'une manière plus circonstanciée, parce que j'ai perdu ce manuscrit, ainsi

---

l'arabe littéral, ou n'en diffèrent que par une légère altération. Ce mémoire pourrait donner lieu à quelques autres observations critiques, qui pourront trouver place plus tard dans ce Journal.

que tous ceux que j'avais achetés à Tiflis (1), avec la plupart de mes livres. J'avais confié ces objets au général *Akhwerdov*, gouverneur de la Géorgie, pour qu'il les expédiât à Moscou ; mais, depuis mon départ de Tiflis, je n'en ai jamais pu avoir la moindre nouvelle, et la mort du général a rendu infructueuses toutes les recherches ultérieures. Dans le temps, je tirai de ce manuscrit et je traduisis la description des provinces que je me proposais de parcourir ; je donne ici cet extrait avec d'autant plus de confiance, que cette version a été soigneusement revue par l'interprète que le gouverneur m'avait donné pour mon service.

Description de Tiflis et de la partie du Karthli située sur la droite du Kour et celle de l'Aragvi.

Tiflis se compose de trois villes : ტფილისი *Tphilisi*, კალა *Kala* et ისნი *Isni*. Le fleuve მტკვარი *Mtk'vari* ou Kour les traverse, de

(1) Les pertes que je dois regretter le plus sont celles d'un Mirkhond complet, du Dictionnaire géorgien du prince *Sokhan Orbelianow* et d'une copie que j'avais fait faire du ქართლის ცხო-ვრება ou de la *Vie de la Géorgie*, c'est-à-dire, de la Chronique géorgienne du roi Vakhtang. J'étais parvenu, dans la traduction de cet ouvrage important, jusqu'au IIIe siècle de notre ère, c'est-à-dire, jusqu'à l'introduction du christianisme par Ste Nino. Cette partie de ma version se trouve imprimée dans le IIe volume de l'*édition allemande* de mon *Voyage au Caucase*, pages 64 à 158. Étant privé de l'original, j'ai été obligé de compléter l'histoire de la Géorgie, conduite jusqu'à nos jours, avec d'autres matériaux moins étendus. Elle va dans le même volume jusqu'à la page 238, et finit à l'occupation définitive de ce pays par les Russes.

manière qu'il coule au nord-est de K'ala, et au sud-ouest d'Isni. K'ala est séparé de Tphilisi par le ruisseau de სოლალანი *Solalani*, qui vient des montagnes de წავკისი *Thsak'visi* et de კოჯორი *K'odjori*, coule au sud et à l'est de K'ala, à l'ouest de Tphilisi et se jette dans le Kour.

Il n'y avait originairement, sur l'emplacement actuel de Tiflis, qu'un village. Sous le règne du 27.[e] roi ვარზაბაკურ *Varzabak'our* (1), on y bâtit un fort nommé შურის ციხე *Chouris-tsikhé*, et destiné pour le gouverneur persan de მცხეთა *Mtskhetha*. Plus tard გორგასალ *Gorgasal* le reconstruisit, et le 34.[e] roi *Vatchi* (2) en fit une ville

(1) Ce prince régna, d'après les historiens géorgiens, de 405 à 408. Son nom se trouve aussi écrit *Barzabakar*. *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, 162.

(2) Il était fils de Vakhtang Gourg-aslan, et régna de 498 à 528. La chronologie géorgienne publiée à Tiflis, en 1800, par le prince Davith, fils de Giorgi XIII, dernier roi de Géorgie, nomme ce roi *Datchi* et dit :

და შემდგომად მისსა იქმნა მეფედ ძე მისი დაჩი ჳ ჟ ჱ, « Et après lui (Vakhtang- » Gourg-aslan), fut roi son fils *Datchi*, en 498. »

La petite chronique dont j'emprunte ce passage porte le titre de შემოკლებული ისტორიან საქართველოსა ; elle fait partie d'un livre élémentaire qui contient

et sa résidence. Elle fut détruite par les Khazars et par Mourvan K'kharous. L'Amir Agarian la rebâtit, et elle devint la résidence des Bagratides, après la décadence et la ruine de Mtskhetha.

A Tphilisi, on voit sortir du rocher des sources chaudes, sur lesquelles on a construit six bains : ce sont de grands édifices avec des baignoires, dans lesquelles l'eau chaude se renouvelle sans cesse. Dans le voisinage de ces bains et sur le mont თაბორი *Thabor*, il y avait un fort actuellement détruit, dans lequel შაჰ სეფი *Chah Sephi* (1) tenait des სეიდი *seïdî*; c'est pour cette raison que les Persans l'appelaient სეიდაბად *Seïdabad*, ou *habitation des Seïds*. Une belle et grande église qui s'y élevait n'existe plus. Il y a encore dans K'ala un autre fort situé sur un haut rocher : là un mur se dirige par la vallée de

également des abrégés des histoires grecque, russe et romaine. Cette chronique n'a paru qu'en géorgien, et c'est par erreur qu'on a dit dans ce journal (vol. I, page 445) qu'elle avait été traduite et publiée en russe. Le prince Davith a, en effet, donné une petite histoire de la Géorgie en russe, mais c'est un ouvrage tout-à-fait différent. Il porte le titre de Краткая исторія о Грузіи со времени перваго во оной населенія ; Saint-Pétersbourg, 1805, *in-12*, 148 pages. Ces deux ouvrages, dont le second est beaucoup moins bien fait que l'autre, ont été fondus ensemble dans mon *Histoire de la Géorgie* insérée dans le *Voyage au Caucase*, édition allemande.

(1) C'est le *Chah Abbas II*, surnommé *Chah Sefi*; il régna de 1642 jusqu'en 1666 de notre ère. Voyez *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, 207.

Solalani jusqu'au Kour. La porte qui est du coté de la vallée de Solalani est appelée განჯისკარი *Gandjis k'ari*, porte de Gandjah. Le fort renfermait l'église de S. Nicolas et le palais des rois. Rostom, 89.e roi (1), le quitta; et ayant tiré un mur du fort de Kala au pont du Kour, il le céda aux Persans, qui l'ont occupé depuis ce temps: il se construisit un autre palais entre la cathédrale de Sioni et Antchis khati; l'architecture en est asiatique.

Vakhtang, 94.e roi (2), y éleva un autre édifice superbe, dont les murs étaient en marbre et ornés de peintures en or et en azur; les fenêtres avaient des vitres. Ce beau palais fut détruit par les Turcs. Il y a, à Kala, la grande et ancienne église de la Mère de Dieu, nommée სიონი *Sioni*. Elle fut commencée par გუარამ *Gouram*, 39.e roi (3), et terminée par une veuve bourgeoise, sous ადარნასე *Adarnase*, 41.e roi (4). Elle fut reconstruite par Vakh-

(1) Il était fils de Davith et neveu du roi Simon de Karthli, et régna de 1634 à 1658. Voyez *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, p. 206 et 207.

(2) Il régna d'abord de 1703 à 1711, et puis de 1719 jusqu'en 1724, époque à laquelle il fut obligé de se retirer en Russie. Voyez *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, 211-213.

(3) Mes autorités font de *Gouram* le 40.e roi. On peut le regarder comme le fondateur de la dynastie des Bagratides: il régna de 574 à 600. *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, page 167.

(4) C'est, selon moi, le 42.e roi; il régna de 619 jusqu'en 639. Voyez *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, pag. 168.

tang, 39.e roi (1). Tphilisi a l'éparchie d'un évêque; elle comprend le pays qui s'étend au sud jusqu'au ქცია *Ktsia.* Il y a aussi une grande et belle église à coupole (გუმბეთი), nommée ჯვარის საყდა-რი *Djvaris saqdari*, ou la cathédrale de la Croix; elle fut fondée par la famille d'*Imerlis chvili.* Une autre grande église est celle qui porte le nom de *Antchis khathi;* puis l'église ქრისტეს შობისა *Kristes chobisa*, ou de la Naissance du Christ; elle n'a pas de coupole; elle fut reconstruite et embellie par le katolicos *Antoine*, fils de *Iesse;* elle devint, en 1755, l'église cathédrale de la cour (ვარის საყდარი) et fut entourée d'un mur et d'habitations. Une autre église à coupole est celle de Saint Jean-Baptiste (იოანე ნათლის მცემელი). En bas de la forteresse, il y en a une autre avec une coupole, et trois autres pareilles qui appartiennent aux Arméniens. La reine მარიამ *Mariam* fit construire l'église de la cour, qui n'a pas de coupole. Vakhtang V, 94.e roi (2), a également bâti deux églises sans coupole. Plus tard la reine როდამ *Rodam* en construisit une semblable, et une quatrième pour les Arméniens.

---

(1) Il doit y avoir ici erreur dans le texte : le 39.e roi, ou, si l'on veut, le 38.e, était *Stephanos;* il régna de 568 à 574. *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, page 166.

(2) Voyez la note 2 de la page 207.

Irak'li II, 96.e roi (1), éleva une église sans coupole dans son palais; il l'embellit beaucoup et en fit la cathédrale de la cour: il bâtit aussi la mosquée nommée *Chah Ismael*, située près du pont. Rostom როსტომ, 89.e roi (2), en construisit une près de la forteresse, une autre dans son palais et une troisième près de la porte de Gandjah. En 1727, les Grecs bâtirent trois églises qui furent détruites par Chah Nadir. Sur une roche escarpée, au bord du Kour, est la grande et belle église à coupole nommée მეტეხი *Metekhi*, dédiée à la Mère de Dieu; un archimandrite y réside. Elle fut construite par დიმიტრი *Dimitri*, 66.e roi. *Irak'li*, 92.e roi (3), la donna aux Persans, et elle resta déserte jusqu'au temps du roi Irak'li II, qui la rétablit et la rendit aux Géorgiens avec de grandes cérémonies. Près de cette église est le pont qui conduit du fort d'Isni à celui de K'ala. Au sud de ce pont est le sépulcre du saint martyr აბო *Abo*, qui fut martyrisé par les Persans à Ti-

(1) *Irak'li II*, célèbre en Europe sous le nom du *roi Héraclius*, est compté ici comme 96.e roi, parce qu'il régnait en 1744 dans le K'akhethi, pendant que son père, Theimouraz II, était roi du Karthli. Après la mort de ce prince, Irak'li devint en effet 98.e roi de toute la Géorgie. Voyez mon *Voyage* (édition allemande), II, page 214.

(2) Voyez la note 1, à la page 207.

(3) Je le prends pour le 93.e roi de la Géorgie; son règne a commencé en 1688, et il devint plus tard roi d'Imerethi. *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, page 208.

flis. Le fort d'Isni était considérable; il fut commencé par les Turcs en 1628, mais il ne fut pas achevé. Dans Isni il y a deux églises à coupole et une sans coupole, qui appartiennent aux Arméniens. Anciennement il y a eu beaucoup d'autres églises à Tiflis, mais elles ont été détruites.

Les vieux murs de Tiflis ayant été ruinés, შაჰ აბას *Chah abas* les reconstruisit et les prolongea au sud de la ville, sur la crête de la montagne de *Solalani*. Il y plaça deux portes au nord et deux à l'ouest. Le faubourg hors des deux premières s'appelle გარეთუბანი *Garethoubani*, ou les habitations extérieures: il y a deux églises avec des coupoles et deux qui n'en ont pas; les premières sont occupées par les Arméniens et les deux autres par les Géorgiens. De nos jours, გივი *Ghivi*, de la famille des ამილახვარი *Amilakhvari*, y a construit une grande église d'une très-belle architecture; elle porte le nom de ქაშოეთი *Kachoëthi*, et est dédiée à S. George. Dans K'ala, il y a une église catholique à coupole, qui appartenait originairement aux Géorgiens.

Les quatre villes que nous venons de décrire portent le nom de Tiflis; mais K'ala est nommé actuellement *Tphilisi;* l'ancien Tphilisi est *Seïdabad :* Isni est appelé *Avlabari*, et Garethoubani appartient à Tphilisi. Le fort de Seïdabad est occupé par les Persans

tout autour habitent des Arméniens et quelques Géorgiens. Les maisons de la ville sont construites de pierres réunies avec de l'argile, et blanchies en dehors avec de la chaux : quelques-unes sont bâties à la manière persane, les autres à la géorgienne. La forteresse, les églises, les murs de la ville, sont bâtis avec de la chaux. La salubrité de l'air de Tiflis rend le peuple beau et paisible ; ce sont principalement les femmes qui sont belles. Les environs de la ville sont couverts de jardins fruitiers et de fleurs. Cependant les rues de Tiflis sont trop étroites et irrégulières, de sorte que la chaleur s'y concentre en été, tandis que la ville a un climat agréable au printemps et en automne. Dans le canton d'alentour, il y a beaucoup de gibier et d'oiseaux, et l'on peut y prendre le divertissement de la chasse.

A l'occident de Tiflis, on voit un couvent ruiné, nommé მთა წმინდა *Mtha thsminda*, ou de la montagne; il est situé sur le rocher იჩიტურ-დუკი *Ichitourdouki*. Au sud-est de la ville est le village de ნათლუღი *Nathloughi*, où il y a des sources de ნავთი *navthi*, ou goudron naturel; elles se trouvent sur les bords du Kour, et la proximité de l'eau empêche qu'on puisse se procurer beaucoup de cette matière. Le village de ლილო- *Lilo* est à l'est de la ville; il est situé dans un terrain fertilisé par un grand nombre de sources, et l'on y

voit un petit lac qui, dans la saison, est couvert d'un grand nombre d'oiseaux aquatiques, tels qu'oies sauvages, grues, &c. Au nord de Tiflis est la plaine დიდური *Didouri;* elle portait autrefois le nom de ცხენის-ტერფი *Tskhenis terp'hi.* Le pays qui s'étend de Tiflis à Mtskhetha n'est pas bien arrosé; cependant il est fertile et produit beaucoup de blé. On voit au nord de la ville l'église ლურჯ მონასტერი *Lourdj-monasteri;* elle est sous l'invocation de S. George, et n'a pas de coupole. A ვერე *Vere* est un pont de pierres; le pays entre ce village et Mtskhetha est embelli par un grand nombre de jardins fruitiers. De là, au sud, s'étend la plaine de საბურთალა *Sabourthala,* que traversait autrefois un canal qui commençait à Vere; actuellement il est à sec, et c'est pour cette raison que la plaine, qui ne peut pas être arrosée, est devenue stérile. Plus haut est le lac de ლისი *Lisi*, dans un pays fertile et charmant, à l'ouest duquel est la montagne de სხალდიდი *Skhaldidi.* De là, au sud, s'étend la vallée escarpée de დიღომის ხეობა *Dighomis khéoba,* dans laquelle coule une rivière qui vient des montagnes de Skhaldidi et de Sathovli, coule de l'ouest à l'est et se réunit au Kour. A l'ouest jusqu'à წოდორეთი *Thsodorethi,* de beaux vignobles et des jardins fruitiers se succèdent jusqu'en

haut des montagnes; au sud s'ouvre une grande plaine inhabitée, qui cependant offre des prairies et des pâturages, et où l'on fait paître en hiver un grand nombre de moutons et d'autres animaux domestiques.

Au-dessus de *Nakoulbakevi* est le rocher appelé დევის ნამუხლი *Devis-namoukhli*, ou le genou du diable, entre lequel et le Kour passe un chemin taillé dans le roc. Le rocher a reçu son nom d'un trou qui ressemble à l'impression du genou d'un homme d'une grandeur extraordinaire. Plus haut (c'est-à-dire, en remontant le Kour) on trouve მუხატგვერდი *Moukhatgverdi*, et encore plus haut, et au sud du pont de Mtskhetha, on voit le couvent de la Mère de Dieu d'Akhalkalaki; il n'y a pas de coupole. A l'ouest de ce courant est la vallée étroite de *Karthli;* elle est arrosée par un ruisseau qui y prend sa source et coule au nord. On y voit l'ancien fort construit par Karthlos, et nommé d'après lui ქართლის ციხე *Karthlis-tsikhé;* il n'a jamais été détruit par les ennemis. Il a donné le nom de ქართლი *Karthli* à tout le pays: ce fut là que *Pharnabaz,* premier roi de Géorgie, plaça l'idole არმაზი *Armazi*, et c'est pour cette raison que la forteresse est actuellement appelée *Armazi.* L'idole était posée sur la tombe de Karthlos, devant laquelle Pharnabaz a été enterré: elle fut détruite par S.[te] *Nino.*

La ville d'*Armazi* (1) était située entre ce lieu, ნაქულბაქევი *Nakoulbakevi* et გლოუხი *Gloukhi;* elle a été détruite dans les temps postérieurs, et ces deux villages se trouvent sur son emplacement. A l'ouest de la forteresse de Karthlos est la vallée escarpée de ძეგვის ხეობა *Dzegvis-khéoba*, qui commence à la montagne de Skhaldidi: la rivière qui l'arrose se joint au Kour du côté du midi. A l'occident de celle-ci il y a une autre vallée, puis une troisième, celle de ნიჩბისი *Nitchbisi;* elle vient de la montagne de დიდგორა *Didgora*, se dirige du sud au nord, et envoie ses eaux au Kour. On y voit un petit couvent; et à l'endroit où elle aboutit au Kour, est კოწახურის ფონი *K'othsakhourisph'oni*, ou le gué de l'épine-vinette, par lequel on traverse ce fleuve pour aller à Moukhrani.

(1) Cette ville, qui, dans les livres géorgiens, porte aussi le nom de არმაზის ციხე *Armazis tsikhé*, ou forteresse d'Armazi. est sans doute la même que Strabon (liv. XI, p. 501), nomme *Harmotsikè*. Il la place très-bien sur le Kour (ἐπὶ μὲν τῷ Κυρῳ, τὴν Ἁρμοζικὴν). Ptolémée la nomme *Harmaktika*, et Pline, *Harmastis juxta flumen* (le Cyrus). Le fabuleux Reinegg's (II, 87) se trompe en croyant qu'*Armazis tsikhé* était située sur la gauche du Kour; et il a tort de dire que les Géorgiens appelaient cette forteresse *Horoum tsikhé*, nom qu'il traduit par *château des Grecs*, ce qui est également faux, car *château des Grecs* se dirait en géorgien *Berdznis tsikhé*.

A l'ouest de Nitchbisi est la vallée კავთის ხევი *K'avthis khevi*, dont la rivière a sa source sur le Didgora, coule au nord et se jette dans le Kour. De cette jonction, à ქვათა ხევი *Kvatha khevi*, on voit un grand nombre de jardins et de vignobles. A Kvatha khevi est un très-beau couvent avec une église à coupole; il est la résidence d'un archimandrite. C'est un pays beau et pittoresque: l'air y est rafraîchi en été par un grand nombre de sources; en hiver, il n'y fait pas froid. Les montagnes qui l'entourent sont couvertes de forêts touffues, et l'on y voit des habitations éparses. Le couvent de Kvatha khevi fut détruit par ლანგ-თემურ *Lang-temour* ou Tamerlan. Ce conquérant en chassa les prêtres, auxquels il avait fait attacher des cloches dont le son répétait: « Mal- » heur à nous que nous sonnons ainsi! ». Il fit brûler tout ce qui se trouva dans l'église; et l'on y voit encore, dans une cave, des têtes, des pieds et des mains; personne n'ose y entrer que pieds nus pour ne pas profaner ces ossemens sacrés.

Plus haut, et au pied du Didgora, est un fort construit sur un rocher haut et escarpé. A la partie inférieure de la vallée de Kavtha khevi se réunit celle de გუდალეთი *Goudalethi*. A l'est de წინა რეხა *Thsina rekha* et au dessus de გომიჯური *Gomidjouri*, est un couvent à coupole situé dans une contrée très-belle. Dans la vallée

de Goudalethi, on voit un grand édifice qui a été un palais des rois.

A l'ouest de Kavtha khevi, dans les montagnes situées entre ჭყვარები *Tchkhvarebi* et თორი *Thori*, est la source du თეძმა *Thedzma;* cette rivière coule jusqu'à დედა ციხე *Deda tsikhé,* à l'est, puis au nord, et se jette dans le Kour; on voit sur la rive méridionale de ce fleuve le couvent de მეტეხი *Metekhi*, qui est sous l'invocation de la Mère de Dieu. Il a été construit par Vakhtang *Gourgalan* (1), a une coupole, et sert de résidence à un archimandrite. Plus haut est le bois სხერტის ჭალი *Skhertis tchhali*, et de là au sud ახალ ქალაქი *Akhal kalaki*. Au-dessous de cette église, il y en a une autre avec une coupole; on la nomme ერთა წმინდა *Ertha thsminda*. Elle est célèbre par les miracles qui s'y font. Elle a à l'est le fort de ცხირეთი *Tskhirethi*, qui, pendant quelque temps, fut la résidence des rois. A l'ouest d'Ertha-

---

(1) C'est ainsi que le nom de ce roi (le 33.e de la Géorgie), se trouvait toujours écrit dans l'original de cette topographie. C'est une faute, pour *Vakhtang Gourg-aslan* ou Vakhtang le loup-lion. Ce fut lui qui, en 455, bâtit la ville de Tiflis à la place de la forteresse de *Chouris tsikhé*, construite par Varzabak'our. Il régna de 446 jusqu'en 498. Voyez *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, pages 163-165.

thsminda est un autre fort, avantageusement situé sur un rocher élevé sur le bord du Thedzma. Plus haut, et sur la rive méridionale de la même rivière, est le couvent de კრკონი *K'rk'oni*, dans une position très-forte et presque inexpugnable. L'espace entre le Thedzma et le couvent est couvert de vignobles et de jardins fruitiers. En remontant et en traversant (au sud) les montagnes, on va à თრიალეთი *Thrialethi* et à ჭყვარები *Tchkhvarebi*. Un autre couvent est situé dans une vallée profonde, au-dessus de K'rk'oni; encore plus haut, au pied même de la montagne de ერიქალი *Erikali*, est la forteresse de დედა ციხე *Deda-tsikhé*, dans un lieu très-fort et entouré de rochers.

De გომი *Gomi* à *Metekhi* est la forêt de *Skherti* (სხერტის ჭალა), peuplée d'un grand nombre de faisans.

A l'ouest du Thedzma est la vallée de ხოვლი *Khovli*, dont la rivière sort du mont რაზმითის მთა *Razmithis mtha*, se dirige au nord et se réunit au Kour. On voit sur la rive méridionale de ce fleuve, beaucoup de vignobles et des jardins, ainsi que des champs féconds en grains.

Entre le Thedzma et la rivière d'*Ateni* s'étend la plaine nommée მოესის მინდორი *Moesis*

mindori, arrosée par des canaux qui viennent du Thedzma. Elle produit toute espèce de grains, mais elle n'est pas propre à la culture du riz et du coton. A l'ouest de cette plaine est la vallée d'*Ateni* (ატენის ხეო-ბა), dans laquelle coule le ტანა *Tana*, qui vient des montagnes de ჯამჯამი *Djamdjami* et de საცხენი *Satskheni*. Il se dirige à l'est jusqu'à la vallée de დანახვისი *Danakhvisi*, puis au nord, et se jette dans le Kour. Près de son embouchure et sur la rive méridionale du Kour, la vallée წედისი *Thsedisi* se réunit à celle d'Ateni; on y voit un petit fort et un grand nombre de vignobles et de jardins.

A la vallée d'Ateni, se réunit également celle de ვერის ხევი *Veris khevi*, dans laquelle est un fort construit sur un rocher très-élevé et entouré de jardins et de vignobles.

A l'ouest du village de *Veri*, et au pied du mont დანახვისი *Danakhvisi* est un très-beau couvent de la Mère de Dieu; plus haut est la petite ville d'*Ateni*, habitée par des Arméniens, des Géorgiens et des Juifs. Au-dessus de la ville est une forteresse considérable, bâtie sur un rocher escarpé et élevé. Au sud de cette dernière est une montagne froide comme le მყინვარი *Mqinvari* (1), où se fait le meilleur vin.

(1) *Mqinvari* est le nom d'une des plus hautes cimes du Cau-

Du flanc septentrional de cette montagne, sort une source chaude, qui guérit les maladies de la peau, comme les pustules, la petite vérole et la rougeole. Une autre source à coté est très-froide. Au midi est le couvent de სიო-ნი *Sioni;* c'est un bel édifice surmonté d'une coupole.

Au-dessus de *Bobnavi*, la vallée de ღუის ხეო-ბა *Ghouis khéoba* se réunit à celle de Tana; sa rivière vient des monts de Satskheni: jusqu'à Bobnavi, elle est couverte de jardins et de vignobles. Plus haut, dans les montagnes, le pays est rempli de bois; les vallées se rétrécissent et sont hérissées de rochers; le climat y est chaud: cette forêt s'appelle *K'othsakhouri*. Au-dessus et au nord de Bobnavi est le fort de კიკანათ ბერი *K'ik'anath beri*, dans lequel il y a une source; les rochers qui l'entourent le rendent inaccessible. A l'ouest de ce fort et dans les montagnes, on voit l'église merveilleuse de *S. George*, dont les portes ne sont jamais fermées; cependant, ni voleur ni bête fauve n'osent y pénétrer.

Au nord de *Thsedisi*, et vis-à-vis de la ville de Gori, est une autre église également dédiée à S. George;

---

case, située sur la gauche du Terek supérieur et vis-à-vis du village de Stephan-thsminda, qui est la résidence d'un prince géorgien portant le titre de *Kazi-beg* ou *Kazbeg*. Les Russes ont la coutume d'appeler ce village, le *village du Kazbeg*, ou simplement *Kazbeg;* c'est ce qui a donné lieu à la dénomination absurde de *Kazbeg*, qu'on applique vulgairement à la montagne appelée en géorgien *Mqinvari*, ou la glacée.

on y conserve la tête de ce saint, qui fait des miracles. L'église est bâtie en croix et s'appelle გორის ჯვარი *Goris-djvari*. Autrefois il n'y avait pas d'eau; mais la reine Rousoudan (1) y fit construire un

---

(1) ***Rousoudan***, ou le ***don du Russe***, était la fille de la célèbre reine Thamar. D'après son nom, on devrait penser que Thamar l'avait eue de son premier mari, le prince russe ***André***, de la famille du grand duc Vsévolod; mais le prince Davith dit expressément le contraire :

და შემდგომად მისსა ვინაჲთგან არა და ჱმთა მემკვდრეჲ რუსისაგან, ამისთჳს მოიყვანეს დავით, გიორგის ძის დიმიტრისაგან ჩამომავლობით ბაგრატოვანი, და შეაუღლეს მეფესა თამარს, და ჱმუა წული და უწოდეს სახელად ლაშა გიორგი (ესე იგი ბრწყინვალე გიორგი), და შემდა-გომად ჱმუა ასული, რომელ-საცა უწოდეს რუსუდან.

C'est-à-dire : « Et comme elle n'avait pas eu des enfans du Russ » on fit venir ***Davith***, fils de Giorgi, descendant de Dimitri, de » race des Bagratides, et on l'unit à la reine ***Thamar;*** elle eut de » un fils qui reçut le nom de ***Lacha Giorgi*** (c'est-à-dire, Giorg » resplendissant); et après, elle mit au monde une fille nom » Rousoudan. » Rousoudan, 64.e roi (***mep'he***) du Karthli, r

aqueduc qui l'amenait de la montagne de ბერთი *Berthi.* A l'ouest de cette église est la vallée de *Sk'ra* (სკრის ხევი), qui vient du sud et aboutit au Kour.

Plus à l'ouest est la vallée de ხუედურეთი *Khvedourethi ;* elle commence à la montagne de Satskheri et se réunit au Kour, du côté méridional; on y voit, comme dans la précédente, beaucoup de jardins et de vignobles. A l'occident de Khvedourethi est le couvent de ჭინწვისი *Chintsvisi ,* sous l'invocation de S. Nicolas; il est grand, surmonté d'une coupole, et d'une belle architecture. De là, en allant au sud dans les montagnes, on en rencontre un autre nommé სარკის მონასტერი *Sar-k'is monasteri;* il n'a pas de coupole, mais sa construction est d'un bon style. A l'ouest de ყინწვისი *Qintsvisi* (plus haut *Chintsvisi*) est la vallée de ძამის ხეობა *Dzamis khéoba ;* sa rivière sort du Thoris mtha, coule à l'est jusqu'à la forêt de *Sangnolissi ;* plus bas, elle se dirige au nord et se réunit au Kour. Au-dessus de ce confluent, et sur la droite du fleuve, est la grande forteresse სამწევრისძს

---

après son frère Lacha Giorgi, et, selon les chroniques géorgiennes, de 1211 à 1237. L'adoption de ces dates est soumise à des difficultés, et il est probable que le règne de Rousoudan tombe environ dix ans plus tard.

ციხე *Samthsevrisis tsikhé*, avec une belle église. Au sud de cette forteresse, la vallée de იმერ ხევი *Imer khewi* se réunit à celle de ძამა *Dzama;* sa rivière vient de la montagne de Satskheni: on y voit le couvent de *Dzama*. A l'ouest d'Imer khewi, et sur les bords du Dzama, est la petite ville de მძორეთი *Mdzorethi*, habitée par des Arméniens et des Juifs; sa citadelle est construite sur un rocher élevé et passe pour très-forte; au-dessus est la maison de la famille des ციცი შვილი *Tsîtsi chvili* (Titsianov). A l'ouest de გვეძინეთი *Gvedzinethi*, la vallée de მუხალეთი *Moukhalethi* se réunit à celle de აბუხალო *Aboukhalo :* un de ses rochers est rempli de cavernes; dans une de ces cavernes on voit une église taillée dans le roc. Un chemin conduit de là à გუჯარეთი *Goudjarethi*, par la vallée de რაჭხი *Ratchhi*. A l'ouest d'Aboukhalo, un autre chemin y conduit également. A l'occident de ce dernier, et au-dessus de კაზიფაო *Kazifao*, on voit un rocher d'une couleur jaune et éclatante comme de l'or au pied duquel se trouve le beau couvent de *Kazifa* sans coupole, et situé au milieu des montagn Toute cette vallée, jusqu'à Gwedzinethi, est couve de vignobles et de jardins fruitiers; plus haut, les m tagnes sont inaccessibles. Au nord de Mdzorethi,

delà des montagnes et au-dessus de Samthsewrissi, est situé le couvent de la Mère de Dieu, nommé წრომი *Thsromi;* il est très-beau, orné de peintures et d'une coupole: au-dessous sont des champs de blé, arrosés par des canaux qui sortent du Dzama. A l'ouest de Thsromi, on rencontre la vallée de მიწობი *Mithsobi,* et à l'ouest de celle-ci, une autre appelée ხცისის ხევი *Khtsisis khevi.* Toutes deux sont remplies de vignobles et de jardins.

Le pays situé entre დამჩხერელი *Damtchkhereli* et Tiflis produit des grains de toute espèce, mais on n'y récolte ni riz ni coton. Le vin y est excellent et le meilleur du Karthli; celui d'Ateni l'emporte sur tous ceux de la Géorgie. On y élève beaucoup de bestiaux, à l'exception des chameaux. L'air y est léger et le climat salubre. Les arbres qu'on rencontre dans les bois sont principalement le pin, le chêne et autres. Ces forêts, ainsi que les montagnes de *Didgora* et d'*Erikali,* sont remplies de gibier de toute espèce; dans le dernier on trouve principalement des chevreuils.

A l'ouest de კლდე კარი *K'lde k'ari* (porte des rochers) est la haute montagne de ერჯევანი *Erdjevani:* elle n'est pas boisée, tandis que celles de Tchhwarebi sont en partie couvertes de forêts, où l'on rencontre des bêtes fauves et du gibier. Du mont *Thkhema* sort une source dont l'eau a la pro-

priété d'exciter l'appétit ; de sorte que, si l'on en boit, on devient aussi affamé que si l'on n'avait pas mangé depuis trois jours. Les environs de cette source sont très-pittoresques. Près de წრო-მი *Thsromi,* et sur la rive septentrionale du Kour, s'étend la plaine de დაღალულა *Daghaloula,* fertile en grains, et couverte de très-belles prairies, où le bétail trouve en hiver d'excellens pâturages. On y rencontre beaucoup d'oiseaux ; en été il y fait très-chaud. Les bois qui se trouvent entre Tiflis et la ville de გო-რი *Gori,* des deux côtés du Kour, sont remplies de gibier et principalement d'une quantité prodigieuse de faisans (ხო-ხო-ბი)

A l'ouest de Tchhvarebi, et au sud de Mdzorethi, s'étend la vallée de *Thoris khevi,* dont la rivière vient des monts de Tchhvarebi, coule d'abord à l'ouest, puis au nord, et se réunit au Kour au-dessus de სადგერი *Sadgeri ;* elle fait la limite entre Sadgeri et Goudjarethi. Les habitans de ce pays passent pour très-braves. Au-dessus de *Gomarethi* jusqu'à Tchhvarebi se prolonge la vallée de *Goudjarethi :* autrefois elle était remplie d'habitations et d'églises ; tout y a été détruit de fond en comble. Au-dessous de Goudjarethi jusqu'à კიმო-თის მანა *K'ime-this mana,* les deux bords de la rivière de Thori se composent d'un schiste noir tabulaire, dont on se sert pour couvrir les maisons. Au nord de Gou-

djarethi, sur le haut de la montagne, est le petit fort de თო-თხამი *Thothkhami*, à la frontière même du Karthli et de l'Imerethi. Plus bas on voit celui de მო-მწვარა *Momthsvara*, avec une église peu considérable et d'autres grands édifices.

Au-dessous de სარბილი *Sarbili*, et à l'extrémité de la vallée qui porte son nom, est le fort ალწერის ციხე *Althseris tsikhé*, situé sur une haute montagne, par laquelle passe également la frontière entre le Karthli et l'Imerethi. Dans les temps anciens il n'y avait pas tant d'habitations; ce fut Vakhtang, 94.e roi (1), qui bâtit ce fort. La vigne ni les arbres fruitiers, excepté ceux des bois, n'y croissent pas, mais les grains y prospèrent; il y a des herbes, des fleurs, des bocages et des sources, ainsi que beaucoup de gibier et de poisson. A cette vallée s'en réunissent d'autres venant du nord et du sud. Dans celle de ნარიანი *Nariani*, on réunit en été, dans une belle prairie (ტბის ყური *Tbis qouri*) qui entoure un lac, une grande quantité de moutons et d'autre bétail; elle est traversée par la rivière de Nariani. On dit que ce fut la reine *Thamar* qui fit faire ce lac, et qu'elle y conduisit l'eau de la rivière de *Ktsia* par un canal qu'on voit encore aujourd'hui. Tout ce pays est très-fertile en grains;

(1) *Voyez* la note 2, à la page 207.

dans les bois il y a beaucoup de bêtes fauves et d'oiseaux; les habitans sont paisibles, mais braves, et les deux sexes d'une grande beauté.

La troisième division du Karthli contient მცხეთა *Mtskhetha*, მუხნარი *Moukhnari*, les deux არაგვი *Aragvi*, la vallée du *Ksani* (ქსანის-ხევი) et les cantons qui y appartiennent.

Moukhrani მუხრანი tire son nom des chênes qui s'y trouvent en grande quantité, car cet arbre s'appelle მუხა *moukha* en géorgien. La frontière de Moukhrani commençait autrefois à la rivière ძეგვი *Dzegvi*, et s'étendait jusqu'à დიღომის იქრო *Dighomis ikro*; mais maintenant son territoire confine à l'est à l'Aragvi, au sud au Kour, au nord au fort de ბოდავი *Bodavi* et au mont ტინის მთა *Tinis mtha*, et à l'ouest, à celui d'*Okmisi*; au sud, il s'étend jusqu'à la forêt noire (შავი ტყე), à წლევა *Thsleva* et à la limite de კასპი *K'aspi*.

Mtskhetha est situé au confluent de l'Aragvi et du Kour; ce dernier fleuve coule au sud de l'Aragvi, à l'est de la ville. Elle fut construite par Mtskhethos fils de Karthlos, qui lui donna son nom. Plus tard Mtskhetha devint une grande ville et la capitale de

la Géorgie. *Ardam* (1), le gouverneur persan (არ-დამ ერისთავი), l'entoura d'un mur; il construisit aussi un fort sur le pont, et un autre au nord de la ville, et fortifia l'espace compris entre არმაზი *Armazi* et le Kour. C'est dans son temps que les Géorgiens apprirent l'art de bâtir des murs en pierres jointes ensemble avec de la chaux. Mtskhetha était la résidence des chefs de toutes les tribus de la Géorgie soumises à Ardam. Plus tard, *Aon* (lisez *Azon*) détruisit les murs de la ville, qui furent reconstruits par le roi Pharnabaz (2), et rendus plus forts par ses successeurs. Le roi Mirian y fit élever une église en bois, où l'on conserve la *chemise de notre Seigneur* (3), qu'avait reçue ელიოზ *Elioz*, et le manteau d'Élie (ხალენი ილიასი). *Mirdat*, 26.[e] roi (4), fit

(1) D'après la chronique de Vakhtang, Ardam était un satrape envoyé pour gouverner la Géorgie, par *Aphridon* ou *Féridoun*, roi de Perse. — *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, p. 83.

(2) Traduction de la chronique de Vakhtang, dans le *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, page 99.

(3) Cette chemise, qui était sans couture, se voit dans les armes des rois de la Géorgie, dont on a vu une description dans le présent volume de ce journal, page 46. Les fleurs que l'auteur de cette description a prises pour des lis, sont de simples ornemens destinés à remplir les deux coins supérieurs de ces armes, qui finissent en haut avec la couronne et les deux têtes d'anges, comme on peut s'en convaincre par l'inspection de la gravure de ces mêmes armes, qui se trouve sur le revers du frontispice de l'abrégé d'histoire du prince Davith.

(4) Il régna de 364 jusqu'en 379. *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, page 162.

placer autour des colonnes de cette église d'autres colonnes en pierres; c'est pourquoi elle reçut le nom de სვეტი ცხოველი *Sveti tskhoveli* (colonnes vivantes) : il y planta aussi une croix de laquelle découlait une myrrhe salutaire, d'où lui vient son nom actuel de სამირონე *Samirone.* Plus au nord, Mirian construisit l'église de ღთაებისა *Ghthaebissa*, celle de სამთავრო *Samthavro*, grande, belle, bâtie en pierres et surmontée d'une coupole : Mir, 43.ᵉ roi (1), y est enterré. *Gourgalan* y établit le siége d'un évêque; à présent elle appartient à l'archevêché. Vakhtang Gourgalan (ou plutôt *Gourg-aslan*) bâtit une église en pierres à Mtskhetha, et en fit la résidence du patriarche : ayant été détruite, elle fut rétablie par le 71.ᵉ roi Giorgi; plus tard, Lang-Temour la détruisit encore et elle fut rebâtie par *Aleksander*, 76.ᵉ roi (2). C'est une église grande, haute, et d'une belle architecture. Sa coupole s'écroula; elle

---

(1) Mes autorités appellent ce roi (fils de Stephan) *Mirman*, et le font le 44.ᵉ Deguignes le nomme *Mirwar*. Une chronologie géorgienne désigne comme 43.ᵉˢ rois :

მეფე მირ და ძმა მისი არჩილ, ძენი სტეფანოსს მთავარისა ქოსრონიანნი

« Les rois *Mir* et son frère *Artchil*, fils de Stephanos, dominateur » de la race des Kosroniens. » — Mir, ou Mirman, mourut en 668 de J. C.

(2) De 1414 jusqu'en 1424. *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, page 193.

fut refaite par Rostom, 89.[e] roi, et Vakhtang, le 94.[e], l'embellit considérablement. Voici les noms des rois qui y sont enterrés : *Vakhtang Gourgalan, David,* fils de Lacha, *Dimitri Tavdadebouli,* le *grand Louarsab, Svimon* et *Giorgi.* Artchil, 31.[e] roi (1), construisit une église dédiée à S. Étienne. Près de la porte de l'Aragvi, il y avait d'autres églises, actuellement détruites. On voit encore à Mtskhetha plusieurs grands édifices; mais ce lieu n'est plus une ville; ce n'est qu'un village, car il a été détruit par *Gloukhi* (?). L'air y est bon, à cause de sa situation entre les montagnes. A l'est est la montagne de ჯვარ ზედაძენი *Djvar Zedadzeni;* à l'ouest, celle de სარკინეთი *Sarkinethi;* et au sud, sont celles de *Karthli* et de *Karsni.*

Sur les bords de l'Aragvi est ოხერ ხიდი *Okher khidi*, appelé autrefois ხიდარი *Khidari ;* le roi Varzabak'our y construisit un fort et fit habiter la vallée par des Kakhétiens. Le long de l'Aragvi, jusqu'à მისაქციელი *Misaktsieli,* et entre Okher-khidi et ანანური *Ananouri,* il y a beaucoup de vignobles et de jardins fruitiers. Au nord d'Okher-khidi, on voit un rocher dans lequel on a creusé des grottes, et un fort considérable; au pied habitent

(5) Il régna de 413 jusqu'en 434. *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, page 163.

[illegible] commerce. Au nord de ce [illegible] [illegible] la vallée de ბაზალე- [illegible] au-dessus de celle-ci une [illegible] [illegible] *Vedzath khevi* ; c'est [illegible] sur les bords de l'Aragvi, que [illegible] avait anciennement une [illegible] laquelle l'éristhavi Giorgi [illegible] belle et grande, avec coupole, [illegible]. Il y bâtit également [illegible] défendu par des tours: [illegible] mais il devint la cause de [illegible] ses enfans et de toute [illegible].

[illegible] sont სავერნაშვილი [illegible] montagne de ალევი *Alevi* ; [illegible] très-haute ; son pied est couvert de forêts, mais sa cime est nue. Elle s'étend, au sud, jusqu'à [illegible] ოძისი *Odzisi*, et au nord jusqu'à ლომ-მისა *Lomisa*, sépare la vallée du Ksani du canton de ბაზალეთი *Bazalethi*.

Sur la hauteur d'Alevi, est une église sans coupole, de laquelle on voit le Karthli et le K'akhéthi. Elle est riche en images de saints, en croix et autres objets d'or et d'argent, nécessaires pour le service divin ; les portes de l'église sont couvertes d'or. Les Persans, ayant voulu emporter une image miraculeuse, la placèrent sur une voiture attelée de buffles ; mais

ces animaux la ramenèrent vers l'église: les Persans, voyant la force surnaturelle de l'image, firent faire ces portes dorées. La vallée, jusqu'à ბენის-ჭალოუტი *Benis-tchhalouti*, porte le nom de გრემის ხევი *Gremis khevi ;* elle est fertile, mais elle ne produit ni fruits ni raisins. Les montagnes forment ici un cercle qui entoure le canton de *Bazalethi*, dont le nom vient de celui d'un village. Il s'étend à l'est jusqu'à l'Aragvi; au sud il a ციხე ბდავი *Tsikhé Bdavi* et la montagne de ტანა *Tana.* A l'ouest se trouvent Gremis khevi et l'Alevi, et au nord la montagne de ჭართლი *Tchhartli.* On y voit le lac de Bazalethi, situé devant დუშეთი *Douchetki ;* il est sans poissons, mais il y a une quantité prodigieuse de sangsues et d'oiseaux aquatiques. Il est entouré de villages séparés par des jardins, des vignobles et des champs labourés, qui cependant ne sont pas d'un grand rapport, à cause de l'aridité du terrain. Ce n'est que dans les villages qu'il y a quelques sources. L'air de ce canton est salubre et ses habitans sont braves, mais voleurs, adonnés au brigandage et étrangers à la crainte de Dieu. Entre les monts de წილკანი *Thsilk'ani* et *Ananouri,* il y a beaucoup de forêts et le terrain est inégal. Au-dessus d'Ananouri, la rivière de la vallée de ჭართალი *Tchharthali*, qui vient de l'ouest,

des Juifs qui font le commerce. Au nord de ce fort, est, à არანისი *Aranisi,* la vallée de ზანდუკლი *Zandoukli*, et au-dessus de celle-ci une autre nommée ვეძათ ხევი *Vedzath khevi* ; c'est dans cette dernière, et sur les bords de l'Aragvi, que se trouve *Ananouri*, où il y avait anciennement une petite église, à la place de laquelle l'éristhavi Giorgi en construisit une autre belle et grande, avec coupole, et entourée d'un mur de pierre. Il y bâtit également un fort sur un rocher élevé, défendu par des tours: il le croyait inexpugnable; mais il devint la cause de sa ruine et de l'extermination de ses enfans et de toute sa famille.

A l'ouest de Vedzath khevi sont საფერაშეთი *Sap'herachethi* et la montagne de ალევი *Alèvi* ; celle-ci est très-haute : son pied est couvert de forêts, mais sa cime est nue. Elle s'étend, au sud, jusqu'à ოძისი *Odzisi*, et au nord jusqu'à ლომისა *Lomisa*, sépare la vallée du Ksani du canton de ბაზალეთი *Bazalethi.*

Sur la hauteur d'Alevi, est une église sans coupole, de laquelle on voit le Karthli et le K'akhéthi. Elle est riche en images de saints, en croix et autres objets d'or et d'argent, nécessaires pour le service divin ; les portes de l'église sont couvertes d'or. Les Persans, ayant voulu emporter une image miraculeuse, la placèrent sur une voiture attelée de buffles ; mais

ces animaux la ramenèrent vers l'église: les Persans, voyant la force surnaturelle de l'image, firent faire ces portes dorées. La vallée, jusqu'à ბენის-ჭალოუტი *Benis-tchhalouti*, porte le nom de გრემის ხევი *Gremis khevi ;* elle est fertile, mais elle ne produit ni fruits ni raisins. Les montagnes forment ici un cercle qui entoure le canton de *Bazalethi*, dont le nom vient de celui d'un village. Il s'étend à l'est jusqu'à l'Aragvi; au sud il a ციხე ბდავი *Tsikhé Bdavi* et la montagne de ტანა *Tana*. A l'ouest se trouvent Gremis khevi et l'Alevi, et au nord la montagne de ჭართლი *Tchharthi*. On y voit le lac de Bazalethi, situé devant დუშეთი *Douchetki ;* il est sans poissons, mais il y a une quantité prodigieuse de sangsues et d'oiseaux aquatiques. Il est entouré de villages séparés par des jardins, des vignobles et des champs labourés, qui cependant ne sont pas d'un grand rapport, à cause de l'aridité du terrain. Ce n'est que dans les villages qu'il y a quelques sources. L'air de ce canton est salubre et ses habitans sont braves, mais voleurs, adonnés au brigandage et étrangers à la crainte de Dieu. Entre les monts de წილკანი *Thsilk'ani* et *Ananouri,* il y a beaucoup de forêts et le terrain est inégal. Au-dessus d'Ananouri, la rivière de la vallée de ჭართალი *Tchharthali*, qui vient de l'ouest,

se réunit à l'Aragvi. Au nord de cette vallée, est მთიულეთის კარი *Mthioulethis K'ari*, ou la porte de Mthioulethi, passage très-fort. Plus haut, il y avoit autrefois l'ancien palais des rois (ნასას-ახლევი) près duquel la vallée de ხანდო-*Khando*, dont la rivière sort de la montagne de Lomisa, se dirige à l'est et se réunit à l'Aragvi. Plus haut, vers le nord, la même rivière reçoit à gauche celle de la vallée de გუდამაყარი *Goudamaqari;* elle vient du Caucase, qui sépare les Goudamaqari de *Dzourdzouk'i.* Cette vallée est peu accessible, et ses habitans ressemblent à ceux de Mthioulethi; ils font des *sagidak* ou cornes à boire, avec les cornes des chamois et des bœufs.

Mthioulethi et la vallée du Ksani (ქსნნის ხევი) sont séparés par les montagnes de ცხრაძმისი *Tskhradzmisi*, ხო-დო- *Khodo* et *Lomisa.* Au-dessus de Goudamaqari, les vallées ამირთ ხევი d'*Amirth khevi* et de ლო-ხელთ ხევი *Lokhelth khevi,* venant du sud, se réunissent à l'Aragvi. Au-dessus de ces vallées est celle de ხარხელთ ხევი *Kharkhelth khevi,* qui vient de ცეცხლის ჯვარი *Tsetskhlis djvari*, ou l'église du feu. On trouve plus haut et en remontant le cours du ნადვარევი

Naghvarevi, un ancien palais spacieux, puis la vallée ღუდოს ხევი *Ghoudos khevi*, au haut de laquelle est un couvent dédié à la Mère de Dieu. La rivière de cette vallée vient de la montagne de Lomisa. Au sud du couvent et sur un rocher élevé, on voit l'église de S. George, appelée ლომისა *Lomisa* (1); les flancs de la montagne sont couverts d'herbe, et la forêt ne commence qu'à sa base. Au nord de Ghoudos khevi est le village de ხადა *Khada*, entouré de rochers escarpés. Au nord de Khada est le défilé étroit nommé ცის კარი *Tsis k'ari* (porte du ciel), dans lequel on a construit jusqu'à soixante tours qui en défendent le passage, ainsi qu'une petite église. A l'ouest de *Tsis k'ari* est le chemin qui conduit à Khevi, et à l'est un grand édifice qui jadis fut un palais, au-dessus duquel la rivière de Tsis-k'ari se partage en deux bras, qui se réunissent à l'Aragvi, l'un au-dessus et l'autre au-dessous de ხარხელი *Kharkheli*.

Le Mthioulethi est entouré de montagnes: c'est un pays qui ne produit ni grains ni fruits; les habitans

---

(6) J'ai donné, dans le second volume de l'édition française de mon *Voyage au Caucase* (page 47), une ancienne inscription géorgienne qui se trouve sur la porte de cette église. Je pense que je l'ai mal expliquée, et il faut la lire :

სახელითა ღმერთისათა ესე კარი ლომისა c'est-à-dire « Au nom de Dieu, cette porte » Lomisa.....»

élèvent des moutons, des bœufs et peu de chevaux. L'air y est salubre, et il y a de bonne viande, des poissons et des oiseaux : le peuple est brave et fidèle, mais paresseux et turbulent ; il aime les armes. Les femmes sont belles, mais mal habillées. On trouve dans ce canton un roc schisteux qui se divise en plaques ; il est parsemé de particules transparentes qui brillent comme l'or et l'argent : on l'emploie pour bâtir les murs qui entourent les habitations, et les gens du pays en sont très-fiers.

(Dans un cahier prochain, nous donnerons la description de Khevi et du pays situé sur la gauche de l'Aragvi, traduite du même ouvrage.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 août 1828.

M. le vicomte Renouard de Bessières a été présenté et admis comme membre de la Société.

M. de Hammer écrit de Vienne, en date du 21 juin 1828, pour faire hommage du III.ᵉ volume de son *Histoire de l'Empire ottoman*. Il y ajoute le don d'un manuscrit contenant un fragment de l'ouvrage arabe de Masoudi.

» En ayant l'honneur, dit-il, de présenter à la Société
» le troisième volume de mon Histoire de l'Empire otto-
» man, je prends la liberté d'y joindre en don, pour la bi-
» bliothèque de la Société, un manuscrit bien fruste et
» assez incorrect, il est vrai, de *Masoudi*, mais néan-

» moins assez estimable, vu la grande rareté des manus-
» crits complets des ouvrages de cet historien arabe.
» C'est de ce manuscrit que j'ai tiré les extraits transmis
» en forme de lettres à feu M. le comte de Romanzoff sur
» les origines russes, extraits qui ont été l'objet d'une cri-
» tique aussi violente qu'injuste de la part de M. Senkowski.
» L'inspection de ce manuscrit, déposé dans la bibliothèque
» de la Société, attestera dorénavant à Paris, comme les
» manuscrits de la bibliothèque impériale l'attestent à
» Vienne, que j'ai transcrit les textes des manuscrits à
» mon usage avec la plus grande fidélité, et que ces textes
» sont tels que je les ai copiés, et non pas tels que M. Sen-
» kowski les suppose, en m'accusant gratuitement de ne
» savoir pas lire et de ne pas même connaître l'alphabet
» arabe. Ses leçons seraient toutes heureuses, qu'il n'en aurait
» pas plus de raison d'insulter un copiste de texte qui ne
» s'est pas engagé à donner une édition critique des passages
» relatifs aux origines russes qu'il rencontrerait dans sa lec-
» ture des manuscrits orientaux, et qui les a communiqués
» seulement à feu M. de Romanzoff, pour donner l'éveil aux
» orientalistes russes, et pour appeler l'attention des histo-
» riens et des géographes de cet empire, sans doute mieux
» instruits des noms des peuples et endroits voisins, qu'un
» étranger ne saurait l'être. »

M. Klaproth dépose sur le bureau une feuille du Dictionnaire mandchou. On rend compte des progrès des ouvrages imprimés aux frais de la Société. Les notes de *Sacontalá* seront achevées à la fin du mois de septembre, et la dernière livraison de Mencius est presque entièrement terminée.

M. le baron Silvestre de Sacy lit la suite du chapitre d'Ibn-Khaldoun sur les variétés du langage arabe.

---

* Nous avons sous les yeux une annonce détaillée du grand travail que prépare M. le colonel Tod sur l'histoire

et les antiquités des Radjpoutes. Cet ouvrage, qui formera deux volumes *in-4.°*, a pour titre, *Annales et Antiquités du Râdjasthân*, ou pays des Radjpoutes, avec un grand nombre de planches et une carte du Râdjasthân entièrement neuve. L'auteur, qui a résidé long-temps en qualité d'agent politique auprès des chefs Radjpoutes, a composé ces annales d'après les originaux conservés dans les archives des différens états qu'il a visités. Elles comprennent la vie des princes Radjpoutes, l'histoire de leur gouvernement, et une géographie très-détaillée du pays, encore presque inconnu, qu'ils habitent depuis une haute antiquité. A ces précieux matériaux, tous puisés aux sources authentiques, M. Tod a joint les renseignemens qu'ont pu lui fournir les chroniques et poëmes populaires, que ses fréquentes relations avec les princes, les Pandits et les Bardes l'ont mis à même de recueillir. Les gravures faites d'après des dessins pris sur les lieux et exécutés avec le plus grand soin par les plus habiles artistes de Londres, représentent des monumens de l'ancienne architecture des Hindous, auxquels aucun Européen, avant M. Tod, n'avait pu avoir accès. Ces dessins, de la perfection desquels plusieurs membres de la Société asiatique ont déjà pu juger, répandront un jour nouveau sur l'histoire de l'art indien, et en même temps sur les coutumes des Radjpoutes. La carte nouvelle du Râdjasthân est le résultat des nombreux voyages de l'auteur, qui a parcouru le pays en tout sens et vérifié soigneusement chaque position.

Les deux volumes formeront chacun un ouvrage complet. Le premier, contenant la géographie du Râdjasthân, l'histoire des tribus, un essai sur le système féodal des Radjpoutes, les *Annales du Mewar et du Marwar*, avec la relation du voyage de l'auteur dans ces états, est maintenant sous presse; il paraîtra au mois de décembre prochain, chez Smith, Elder et comp. à Londres.

Des lettres de Peking, en date du 20 janvier de cette année, annoncent ce qui suit : « Dans ce moment, la cour » a reçu, par un exprès, l'agréable nouvelle de la défaite en- » tière des rebelles de Kachkar. Leur chef a été pris, et arri- » vera, sous escorte, dans la capitale. L'empereur, voulant » récompenser la valeur et le zèle du général en chef, lui a » envoyé les objets suivans, qui ont été portés par S. M. elle- » même; savoir : un de ses habillemens, une bourse, un fort » anneau en *yu* blanc qu'on met au pouce, pour ne pas se » blesser en tirant de l'arc, et un bouton de rubis que les » personnes du plus haut rang portent sur la cime du bonnet. » Le général en chef a été élevé à la dignité de *koung* ou » comte, et tous les autres dignitaires de l'empire, même » ceux qui n'ont pas pris part à la guerre, ont été récompen- » sés d'une manière très-libérale. »

Extrait d'une Lettre de M. SENKOWSKI *à* M. le Baron SILVESTRE DE SACY, *datée de S. Pétersbourg, le 18-30 avril 1828.*

MONSIEUR,

Les occupations multipliées dont j'avais été surchargé, et de longues absences que j'avais dû faire de Saint-Pétersbourg, ne m'ont pas permis jusqu'à ce moment de reprendre la correspondance que vous avez bien voulu m'autoriser à entretenir avec vous. Je me fais sur-tout un reproche d'avoir si long-temps retardé les remerciemens que je vous dois pour votre bienveillante critique de mon *Supplément à l'histoire des Huns et des Mongols* (1). Je me range tout-à-fait du côté de votre explication du quatrain *roubayi-i-tarikhi,* sur lequel repose le système d'une grande partie

(1) Voyez le Journal des Savans, année 1825, cahier de juillet.

de la chronologie de ce livre. L'interprétation que vous donnez au dernier vers

شمشیر اجل سروی از ظلم فکند

ne m'était point inconnue. Je l'avais d'abord adoptée, mais ensuite je l'ai rejetée; car je ne pouvais en aucune manière concilier la date qu'elle donne, avec les autres faits énoncés dans le manuscrit sur lequel je travaillais. Je suis fâché de n'avoir pas suivi en cette occasion mon premier mouvement. Je me suis laissé persuader par un de mes amis persans, qui se mêle d'être poëte, et qui, voulant trouver dans ce quatrain plus de finesse qu'il n'en renferme, avait imaginé que c'est un تاریخ مضاعف, ou *chronogramme double*, dont on a quelques exemples. Dans cette espèce de chronogrammes, le 2.e et le 4.e vers renferment ordinairement la même date; et comme la date du 2.e vers

شد کشته بظلم تا شود تاریخش

différait de quelques années de celle qu'offrait le dernier vers, je supposai que ce dernier vers était corrompu par le copiste, et je donnai la préférence au 2.e

Je prendrai la liberté de vous entretenir encore sur un autre point de mon *Supplément*. Vous avez pensé, M. le Baron, que le *Vilayéti Kyrym* ولایة قرم, dont il est parlé dans la vie de *Soubhan-kouli-khan*, est le même que la Crimée. Il me semble qu'il est difficile de faire concorder l'histoire bien connue de la Crimée avec les circonstances rapportées dans l'histoire des Uzbeks. L'auteur de cette dernière dit que les habitans musulmans du *Vilayéti Kyrym,* opprimés par leurs compatriotes idolâtres (*mouschrikin*), avaient proclamé *Soubhan-kouli* leur souverain. Nous savons qu'aucun fait de ce genre n'eut jamais lieu dans la Crimée, soumise à la suzeraineté des sultans de Constantinople; qu'il n'y eut jamais dans ce pays de guerre civile pour cause de religion, et que ses habitans ne pouvaient

rien attendre d'un khan de Boukhara. Les séries des monnaies tartares de la Crimée prouvent qu'aucun souverain de ce pays n'a jamais reconnu la supériorité politique ou spirituelle de *Soubhan-kouli*, ou de quelque autre khan du Mawéranneher (1). J'ai, au contraire, acquis depuis la certitude que mon hypothèse était fondée, et que, derrière la chaîne de montagnes qui court entre le Kokan, le Bedakhschan, le Tibet et le Khatay, il se trouve effectivement un district auquel jusqu'à présent on donne le nom de *Vilayéti Kyrym*.

En 1825, j'ai eu l'honneur de vous faire hommage d'un livre en deux volumes in-8.° que j'avais publié en polonais, à Varsovie, sous le titre de *Collectanea;* un autre exemplaire du même ouvrage était destiné pour la bibliothèque de la Société asiatique. J'ignore jusqu'à présent si cet envoi vous est parvenu.

Je ne dois pas oublier, M. le Baron, de vous faire part d'une nouvelle bien agréable pour tous les orientalistes. Notre excellent empereur prête aux études orientales le secours de ses armes. Durant la guerre qui vient d'être si heureusement terminée avec la Perse, je présentai à notre gouvernement un mémoire sur la possibilité d'obtenir du gouvernement persan un certain nombre des plus rares manuscrits orientaux. Ce mémoire fut approuvé par S. M., et des ordres furent donnés au général commandant en chef l'armée de Perse, de recueillir les bibliothèques qu'on trouverait auprès des *Médressés* et des mosquées dans les villes conquises, et d'imposer au gouvernement persan, à l'époque de la paix, l'obligation de fournir une collection de manuscrits, d'après une liste qui avait été dressée par moi, conjointement avec mon ami M. de Fræhn, et qui contenait environ 400 titres des ouvrages les plus rares et

(1) M. de Sacy avait supposé que l'ambassade du pays de Kyrym à Soubhan-kouli-khan, était un fait controuvé et une imposture de l'historien.

les plus recherchés. Vous sentez bien que nous n'avons pas oublié d'y mettre la Géographie de Ptolémée, et tout ce qu'on connaît des classiques grecs traduits anciennement par les Arabes, et perdus dans leur langue originale. Les Persans nous ont déjà fourni soixante ouvrages à compte de cette liste; la remise du reste exige du temps, car il faut chercher ces manuscrits dans toute la Perse. Toutefois notre mission de Téhéran reçoit l'ordre de se faire remettre ces ouvrages, s'il est possible, au complet. Nous comptons beaucoup sur la réussite. Notre ministre en Perse est un littérateur rempli de zèle pour les sciences, et connaisseur lui-même des langues orientales; d'ailleurs les Persans ne tiennent pas beaucoup à leurs livres. Ils sont enchantés de voir que nous ne leur demandons aucun koran, ni traité spirituel. Indépendamment de cette liste, la bibliothèque d'Ardébil a été requise par le général Suchtelen, qui avait pris possession de cette place. Après en avoir élagué les livres ascétiques, il en reste encore environ 300 ouvrages choisis, dont plusieurs sont très-volumineux. Ils sont déjà en route pour Pétersbourg. Nous n'en avons pas encore reçu le catalogue, mais nous savons qu'il s'y trouve une Chronique arabe en 16 gros volumes...... En bons et zélés orientalistes, nous regrettons un peu que Tébriz n'ait pas été prise de vive force; ses bibliothèques auraient subi le sort de celle d'Ardébil. On nous assure cependant qu'il ne s'y trouve rien de remarquable. M. Griboïedoff, le même qui vient d'être nommé notre ministre à Téhéran, s'était fait montrer les catalogues des bibliothèques de Tébriz, pendant l'occupation de cette ville, et n'y trouva rien d'intéressant.

J'ai l'honneur d'être &c.

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Seconde Lettre à M. le Rédacteur du Journal asiatique, *sur quelques dénominations géographiques du Drâvida ou pays des Tamouls.*

Avant d'examiner quel est le caractère de la langue tamoule, dont nous n'avons encore analysé que l'alphabet, il me semble nécessaire de faire connaître, au moins approximativement, l'étendue et les limites du territoire qu'elle occupe; mais ce sujet offre des difficultés de plus d'un genre. D'abord, je ne sache pas qu'on ait jamais parcouru l'Inde dans le but de constater quelles sont les diverses populations qui l'habitent, quel pays elles occupent, quelles langues elles parlent. A part quelques provinces dont les idiomes sont bien connus, on ne possède, sur la plus grande partie de l'Inde, que des détails trop vagues ou trop incomplets pour que la critique puisse en faire usage. D'ailleurs, il existe toujours, entre deux peuples voisins, quelque différens qu'on les suppose, une frontière et comme un terrain neutre où vient s'opérer le mélange de leurs langues; de longues recherches entreprises sur les lieux peuvent seules donner le moyen de poser

la limite qui doit les séparer. La difficulté augmente, si les deux peuples, appartenant à la même race, parlent des idiomes de même origine : il devient alors à-peu-près impossible à celui qui n'a pas visité le pays dans ce but, de fixer exactement le point où l'un finit et où l'autre commence. Ajoutons que l'identité primitive des langues, en donnant aux deux peuples des dénominations géographiques pareilles, achève de les confondre aux yeux de l'observateur, et fait disparaître jusqu'aux dernières traces qui eussent permis de les distinguer.

Ces remarques s'appliquent, dans toute leur rigueur, à la langue tamoule, qui, dans le Maïssour, touche au carnâtaka, et qui, au-delà du cap Comorin, rencontre le malabar. Comme ces trois langues sont fondamentalement identiques, l'interprétation des noms de lieux, qui peut souvent jeter tant de jour sur l'histoire des peuples qui les ont habités, n'est ici que d'un faible secours. Les mêmes mots, à-peu-près, dans les trois dialectes, désignent les montagnes, les forêts, les villes et les villages. Sur la côte du Malabar, comme presque toutes les dénominations géographiques s'expliquent par le tamoul, si l'on ne savait approximativement où cette langue s'arrête, on serait tenté de la transporter bien au-delà de ses limites réelles; et dans le Maïssour, il faut remonter assez haut vers le nord-ouest, pour trouver quelques mots purement carnâtakas qui indiquent la prédominance exclusive de cet idiome. Mais la difficulté même que nous éprouvons à tracer les limites du

tamoul, présuppose déjà un fait d'une grande importance. Ce fait, c'est que le dialecte tamoul a de nombreux rapports avec le malabar et le carnâtaka; qu'ainsi ces trois langues doivent avoir la même origine; que les peuples qui les parlent appartiennent à la même race; en un mot, nous nous trouvons, au début de nos recherches, conduits à admettre comme prouvés les résultats qui en doivent être les dernières conséquences.

Sans donc chercher à déterminer les limites de la langue tamoule plus rigoureusement que ne l'ont fait les grammairiens, et entre autres Babington (1), je me propose ici d'examiner les dénominations géographiques du pays où elle est nationale, sous un point de vue qui se rattache mieux à l'objet spécial de ces lettres, c'est-à-dire, de constater à quel idiome elles appartiennent. Dans ce travail, j'avais à me défendre de la préoccupation naturelle que fait naître le nombre immense de noms géographiques appartenant au sanscrit, que présentent les cartes de l'Inde. Les Brahmanes ont en effet, si l'on peut s'exprimer ainsi, semé sur toute la surface de l'Inde les mots de la langue qu'ils parlaient, et l'on est si habitué à rencontrer à chaque pas des traces de leur puissante influence, qu'on est tenté de regarder comme d'anciennes altérations de leur idiome les mots mêmes dont il ne peut rendre raison. Or, trouve-t-on à la côte de Coromandel quelques dénominations géographiques de cette espèce? S'expliquent-elles sans effort au moyen de la langue vulgaire? Y sont-elles en une pro-

(1) *Adventures of Gooroo Paramârtàm*, pref. p. 1.

portion plus grande que celles qu'on peut dire véritablement sanscrites? Si l'on répond affirmativement à toutes ces questions, on aura résolu en partie celle de l'originalité et de la nationalité du tamoul, et en même temps du peuple qui le parle, dans le pays où il subsiste encore. Il faudra reconnaître ou que cette langue y est née, ou au moins qu'elle y avait jeté de profondes racines avant l'arrivée des Brahmanes. En effet, quand même la conquête, en civilisant la race tamoule, aurait effacé jusqu'au souvenir de son état primitif, si elle a respecté des noms de lieux que l'idiome du peuple actuel peut expliquer, il est prouvé pour nous que la race et sa langue existaient déjà; il est même évident qu'elle s'était dès-lors constituée en corps de nation, s'il est vrai toutefois qu'un peuple ne puisse disparaître sans laisser sur le sol où il a vécu l'empreinte durable de sa première existence.

Ces considérations, qui mériteraient de plus grands développemens, m'ont paru nécessaires pour indiquer le but et faire excuser la sécheresse de cette lettre, entièrement consacrée à des explications de mots. Je dois essayer d'y donner l'interprétation des noms que portent les principaux lieux du pays que les Hindous eux-mêmes regardent comme le siége primitif de la race et de la langue tamoules. J'y examinerai également, et ceux qui dérivent du sanscrit, et ceux qui appartiennent au dialecte vulgaire. Mais comme il en est de si altérés par la prononciation des voyageurs qu'on ne peut en retrouver la vraie orthographe, je ne rechercherai le sens que de ceux dont les élémens paraissent

le moins corrompus. Un travail complet sur les noms géographiques de l'Inde, et notamment sur ceux de la presqu'île, ne pourrait être entrepris que dans le pays même, et d'après des listes écrites en caractères originaux. Si, privé d'un aussi précieux secours, j'ai cru pouvoir me livrer à cette recherche, j'ai lieu d'espérer que les connaisseurs ne jugeront pas trop sévèrement ce premier essai.

Les dénominations les plus générales que porte sur nos cartes la côte orientale de la presqu'île indienne, dans la plus grande partie de laquelle se parle le tamoul, sont celles de Carnatic et de Coromandel. Ces dénominations ne se correspondent pas exactement, c'est-à-dire qu'elles n'embrassent pas la même étendue de pays; elles ne comprennent même pas tout le territoire où domine le tamoul. Le Carnatic s'étend depuis le cap Comorin jusqu'aux limites méridionales du Guntour (1). La côte de Coromandel ne commence qu'à la pointe Callimère, pour remonter au-delà du Guntour, jusqu'à l'embouchure du Krichna (2). Le tamoul n'est pas renfermé dans ces limites; il se parle à l'extrémité méridionale de la côte, dans les provinces de Marava, de Maduré, de Tinnevéli, et au-delà de la barrière des Ghâtes dans le Dindigal, Salem et Coimbetore. Les noms de Carnatic et de Coromandel n'indiquent donc que d'une manière incomplète l'emplacement de la population et de l'idiome tamouls.

(1) Hamilton, *Description of Hindostan*, tom. II, p. 399.
(2) *Ibid.* p. 405.

Le mot *Drâviḍa* ou *Drâvira*, que les listes originales des Brahmanes donnent proprement à une assez petite portion de la côte depuis Madras jusqu'aux montagnes, mais qui s'applique par extension à la partie méridionale de la péninsule, au pied des Ghâtes, est le seul qui puisse désigner convenablement la situation géographique de la langue et du peuple qui se nomme *Tamil* (1).

Le nom de Carnatic, donné par les Européens et les Musulmans à la côte de Coromandel, est inconnu dans cette acception aux Brahmanes comme aux peuples d'origine tamoule (2). Le *Karṇâṭa*, d'où vient Carnatic (3), est une des anciennes divisions de la géographie indienne, qui comprenait tout le haut plateau du sud de l'Inde, depuis le fleuve Krichna jusqu'à l'extrémité du Maïssour. Cette vaste province formait, dans les premiers siècles de notre ère, un puissant empire dont le centre se trouvait entre les parallèles des Ghâtes orientales et occidentales, mais qui souvent, franchissant cette enceinte, touchait aux deux mers (4). L'étendue de ce royaume, qui ne fut

(1) Buchanan, *Journey of Mysore*, tom. III, p. 90. Suivant le P. Cœurdoux, le pays où se parle le tamoul s'étend depuis le cap Comorin jusqu'au 14.e degré de latitude nord environ (*Lettres édifiantes*, tom. XV, p. 175, éd. de 1781, et XXXIV, p. 328, éd. de 1776).

(2) Buchanan, *ibid.* tom. III, p. 201.

(3) Buchanan, *ibid. General index*, au mot *Carnatic.*

(4) *Itiner. Portug. a Lusitan. in Indiam,* Milan, 1508, p. 86 *verso,* 88 *recto*, trad. lat. Osorius, *de Rebus Emmanuelis regis,* lib. IV, p. 162, 1571. Barros, *Decad.* I, liv. VIII, fol. 104 *verso; Decad.* II, liv. V, c. 1, 2, fol. 59 *verso*, 60 *verso,* Lisboa, 1552.

complétement détruit par les Musulmans qu'au milieu du XVII.[e] siècle (1659), suffit pour expliquer comment le mot *Karṇâṭa* put être appliqué, quoique improprement, à une partie de la côte occidentale de l'Inde, où il devint *Canara*, et à presque toute la côte orientale, où la dénomination de Carnatic a plus fidèlement conservé la forme primitive (1). Les Musulmans qui trouvèrent la partie de la côte occidentale, appelée maintenant *Canara*, soumise à la jurisdiction de l'empire du *Karṇâṭa*, crurent qu'elle faisoit partie du même pays ; ils se contentèrent de distinguer le plateau central de la péninsule par le nom de *Bâlâ Ghât*, au-dessus des Ghâtes, et nommèrent la côte occidentale *Carnatic Pâyen Ghât*, ou *Karṇâṭa* au-dessous des Ghâtes (2). Toutefois, l'exactitude exige qu'on rende

---

Purchas, *Pilgrimages*, p. 544. Anquetil, *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde*, tom. II, première partie, p. 164. Voyez, sur la puissance de la dynastie de *Narsingh* au Malabar et sur la côte de Coromandel, Anquetil, *ibid.* p. 164, et les autorités qu'il cite, Barros, Purchas, Linschotten et du Jarric. *Conf.* Anquetil p. 175. Les ouvrages historiques de la province d'Orixa mentionnent à la fin du XV.[e] siècle, Candjevaram comme faisant partie du *Karnâtsâsan*, en sanscrit *Karnâtashâsana*, ou gouvernement du Karnâta. Stirling, *on Orissa, Asiat. Research.* tom. XV, p. 280, éd. de Sérampore.

(1) Hamilton, *Description of Hindostan*, tom. II, p. 251. Buchanan, *Journey &c.* tom. III, p. 103 et 201.

(2) Le mot *Ghâte*, que les voyageurs écrivent *Ghaut, Gatte, Gate, &c.*, dérive du sanscrit *ghatta* (deux *tt* cérébraux), *port, passage d'une rivière*, et par extension, *passage dans une montagne*. Aussi ce mot désigne-t-il moins les montagnes elles-mêmes que les vallées profondes et les passes par lesquelles on pénètre de la côte dans le haut pays. La chaîne occidentale des montagnes

cette dénomination au pays auquel elle appartenait jadis, et que lui conservent encore les listes géographiques des Brahmanes. L'existence du mot *Karṇâṭa* dans ces listes, qui sont écrites en sanscrit, semble autoriser, au premier abord, à en chercher dans cette langue la signification. Le dictionnaire fournit même tout de suite une étymologie, inadmissible, il est vrai, mais qui montre quelles ressources peut offrir à l'esprit de système une langue aussi riche que le sanscrit. C'est le mot *Karṇa, oreille,* qui, en vertu des lois d'une dérivation qui n'explique rien, forme *Karṇâṭa*. Cette interprétation serait déjà suspecte, quand même on ne pourrait pas la remplacer par une autre; mais comme le tamoul nous en donne une très-raisonnable, celle que l'on emprunte au sanscrit ne peut avoir aucune valeur. Paulin de Saint-Barthélemy, qui, dans son *Voyage aux Indes*, a essayé de rectifier plusieurs noms de villes et de villages, qu'il s'indignait, un peu vivement peut-être, de voir mal écrits sur les cartes, a dit le premier: « Je crois que *Karṇâṭa,* en tamoul, » signifie *le pays noir;* ou *le pays de la terre noire,* » par opposition à la côte de Coromandel, dont le » terrain est sablonneux et léger (1). »

L'auteur inconnu d'un vocabulaire tamoul dont la bibliothèque du Roi ne possède que des fragmens, donne deux autres explications des mots *terre noire:*

---

nommées communément *Ghâtes,* s'appelle en malabar *Sukkien,* suivant J. Duncan (*Historical remarks on the coast of Malabar, Asiat. Res.* tom. V, init.)

(1) Paulin, *Voyage aux Indes,* tom. I, p. 41, 45, trad. franç.

la première, c'est que le *Karṇâṭa* produit abondamment une espèce de graine noire dont se nourrissent ses habitans; la seconde, c'est qu'ils ont le teint très-foncé (1). Quoi qu'il en soit des raisons qui ont pu faire adopter la dénomination de *Karṇâṭa*, elle est bien évidemment formée des deux mots tamouls *karou*, *noir*, et *nâḍou*, *contrée*, mais sur-tout *contrée dans l'intérieur des terres*. Les voyelles finales de ces deux mots disparaissent dans la composition: elles n'y sont pas en effet radicales; et ce qui le prouve, c'est qu'en malabare, *pays* se dit *nâḍa*, aussi bien que *nâḍou*, et qu'en tamoul même, *kâr* sans *ou* et avec la première voyelle alongée, signifie *noir*. Ajoutons que le *ḍ* de *nâḍou* correspond au *ṭ* cérébral du dévanagari. Je pense donc que le mot *Karṇâṭa* est tamoul, et que les Brahmanes, qui l'ont admis dans leurs listes, cherchent en vain à l'expliquer par le sanscrit. Quant à la forme de ce mot en tamoul, *Karṅâḍagam*, elle est régulièrement formée d'après les lois de la grammaire sanscrite. Dans cette langue, on peut ajouter à tous les noms propres la syllabe *ka*, qui ne change rien au sens du mot. Ce qui prouve d'ailleurs que *Karṅâḍagam* est bien le représentant tamoul du *Karṇâṭa* des listes brahmaniques, c'est la définition du dictionnaire manuscrit de la bibliothèque du Roi: « *Karṅâḍagam*, pays » au-delà de *Visaiyapouram*. » Si on se place à la côte de Coromandel, le *Karṅâḍagam* doit être *en-deçà* de Visapour; si l'on vient de l'ouest, il est *au-delà*:

(1) Fragmens tamouls de la Bibliothèque du Roi.

mais il n'en est pas moins certain que ce sont deux provinces limitrophes, et que le dictionnaire tamoul, en prenant Visapour comme terme de comparaison, a bien clairement voulu désigner l'ancien *Karṇâṭa*, et non le Carnatic actuel.

Quelque probable que paraisse l'explication du mot *Karṇâṭa* proposée par Paulin et confirmée par l'auteur des Fragmens du dictionnaire tamoul de la bibliothèque du Roi, Wahl la regarde comme douteuse, parce que, dit-il, on n'a pu nommer le *Karṇâṭa, terre noire*, par opposition à la blancheur et à la légèreté du sol à la côte de Coromandel, puisque cette côte est comprise sous cette même dénomination de *Karṇâṭa* (1). Mais d'abord, comme le fait très-justement remarquer Wahl lui-même (2), pour expliquer *Karṇâṭa* par *Kâr-nâḍou*, on n'a pas besoin de supposer avec Paulin que ce nom n'a été donné au plateau de l'Inde que par opposition à la côte de Coromandel. Ensuite Wahl n'a pas remarqué que le mot *Karṇâṭa*, et sous sa forme moderne *Carnatic*, n'a jamais été le nom hindou du Coromandel, mais que ce sont les Mahométans et les Européens qui le lui ont donné par extension, dans les temps modernes. Au reste, si l'étymologie de Paulin est douteuse, on en peut dire autant de celles que Wahl propose. Remarquant d'abord que, suivant Férichtah, le Carnatic a été jusqu'au XV.[e] siècle nommé *Kurra* ou *Karra*, il rapproche de ce mot le

(1) *Erdebeschreibung von Ostindien*, tom. II, p. 622.

(2) Même ouvrage, p. 623.

tamoul *karai, bord*, et traduit *Karṇâṭa* par *terre du rivage* (*Uferland*). Mais il abandonne cette explication, parce qu'elle ne désigne que la côte, c'est-à-dire qu'une partie des pays compris sous le nom de *Karṇâṭa*. On ne peut pas davantage soutenir l'étymologie par laquelle ce mot viendrait de *kirh*, ou *kirr*, *infra*, et voudrait dire *le pays bas*, par opposition au Décan : le mot qui signifie *sous* s'écrit exactement *kîj*; et quoique la lettre *j*, en tamoul, ait un son qui se rapproche quelquefois du *r*, la première syllabe de *Karṇâṭa* ne peut dériver de *kîj*. Enfin les deux dernières explications qu'il propose ne sont pas plus admissibles : *Karṇâṭa* vient, suivant l'une, de *kari* ou *kola*, *sanglier*; suivant l'autre, de *kar* ou *koula*, *bétail*; mais je ne connais pas en sanscrit *kari* ni *k*[illegible] avec le sens de sanglier et de bestiaux. En résumé, l'étymologie de Paulin me paraît préférable; mais qu'on l'admette ou qu'on la repousse, ce qui au fond est assez peu important, il était nécessaire de constater l'orthographe de *Karṇâṭa*, et de montrer que le sanscrit ne peut expliquer ce mot, dont la seconde partie au moins est évidemment tamoule.

Le contraire paraît avoir lieu dans le mot Coromandel, en sanscrit *Tcholamaṇḍalam*, dont le tamoul écrit la première partie *Chôja*, avec la lettre *j*, qui se prononce quelquefois *l* (voy. *Tamil* pour *Tamij*). *Tchola*, qui en sanscrit signifie un vêtement qui serre le corps, est le nom d'un roi (ou plutôt d'une famille de rois) qui régnait jadis dans le Tanjaour et qui a donné son nom à ce pays. De là ce mot a été appliqué, abusive-

ment sans doute, et dans des temps assez modernes, à toute la côte dite de Coromandel; mais il ne faut pas oublier que, dans l'opinion des Indiens, il désigne spécialement le Tanjaour actuel, et qu'il est clairement distingué du *Drâvira*. On en peut voir une preuve frappante dans un drame lyrique sanscrit analysé par Wilson, et qui fait partie de son beau recueil (1). On doit donc traduire *Tcholamaṇḍalam* par *le pays de Tchola*. D'un autre côté, Paulin explique *Tchola* par *millet*, et appelle le Coromandel *le pays du millet*, parce qu'en effet cette plante y croît abondamment (2). Anquetil-Duperron, dans ses Notes sur le *Voyage* de Paulin, incline à croire que ce pays tire son nom de la dynastie des *Soren* (ou *Chôjeṅ*), qui y régnait dans les premiers siècles de notre ère (3). Hamilton adopte aussi cette opinion (4). Ce qui semble appuyer l'interprétation de Paulin, c'est qu'en tamoul le mot *choḷa* signifie *maïs;* cependant l'orthographe de *choḷa* et celle de *Chôja* (dans *Chôja-maṇḍalam*) n'est pas la même; et quelque rapport qui puisse exister dans la prononciation tamoule des lettres *ḷa* et *ja*, il est bon de ne pas confondre les mots où elles se trouvent, quand on en cherche le sens pri-

---

(1) *Specimens of Hindoo theatre*, tom. III, p. 76 (II.e partie).

(2) *India orient. christian.* p. 125. *Voyage aux Indes*, tom. I, p. 3, 40, trad. franç.

(3) *Voyage aux Indes*, tom. III, p. 39. D'Anville, *Antiquités géographiques de l'Inde*, p. 127, 1775. *Histoire de la Mission danoise*, tom. I, p. 17, trad. franç. 1747.

(4) *Description of Hindostan*, tom. II, p. 405, 457.

mitif. Ajoutons que le dictionnaire tamoul manuscrit confirme l'explication d'Anquetil ; à la page 153, on trouve cet article : « *Chôjeṅ*, ancien roi de Tan» jaour : *Chôjamaṇḍalam*, côte de *Seramandel* (Co» romandel), que ce roi a rendue pléniére (*sic*) et » fertile par plusieurs canaux qui l'arrosent. »

Les Brahmanes, en donnant place au mot *Tchola* dans leurs listes, ne manquent pas d'en proposer une explication. Selon eux, *Tchola* vient de la racine *tchoula* (*tchoul*), *être élevé ;* mais cette étymologie ne me paraît pas plus admissible que celle de *Karṇâṭa*. Sans chercher ce que peut vouloir dire *Tchola*, écrit par les Tamouls *Chôja*, je suis frappé de l'orthographe de ce mot, et de la présence de cette lettre particulière à leur langue, que le sanscrit n'a pu représenter autrement que par un *l*. Si l'on veut que *Tchola* dérive du sanscrit, je demanderai quel motif aurait pu engager les Tamouls à écrire *Chôja*, quand leur alphabet leur fournissait un *l* exactement identique à celui du dévanagari. Il me semble qu'avec des alphabets aussi différens que celui du tamoul et celui du sanscrit, on conçoit le changement de *Chôja* en *Tchola* plus facilement que celui de *Tchola* en *Chôja*, et qu'ainsi l'antériorité doit être pour la seconde forme. Faut-il ajouter qu'en tamoul le Coromandel est encore appelé *Chôjanâḍou*, *pays de Chôja*, et doit-on conclure de la présence du mot tamoul *nâḍou* au lieu du sanscrit *maṇḍalam* que la dénomination de *Chôjanâḍou* est toute entière tamoule? Cette conclusion serait peut-être peu rigoureuse; car nous ver-

rons dans la suite de cette lettre plus d'un exemple de l'alliance d'un mot tamoul avec un mot sanscrit.

L'orthographe adoptée par les Singhalais semble aussi se rapprocher plus du tamoul que du sanscrit. Dans le *Mahâvamsa*, le Coromandel est appelé *Tcholaraṭṭha*, mot dont le *ḷ* cérébral a de l'analogie avec la lettre prononcée en tamoul tantôt *la* tantôt *ja*. Mais cela prouve seulement que les Singhalais ont transcrit ce mot d'après la prononciation ou l'orthographe tamoule. La mention du *Tchoḷaraṭṭha*, dans le *Mahâvamsa*, a d'ailleurs un autre intérêt : elle nous donne le moyen de constater l'antiquité de cette dénomination. Nous avons vu, dans notre première lettre, que l'arrivée d'*Eḷâra*, venu du *Tchoḷa* à Ceylan, devait dater de l'an 261 avant notre ère. Il est assez remarquable que ce soit vers ce temps que les listes des princes du sud, données par Buchanan dans son excellent ouvrage sur le Maïssour, fassent commencer les *Sholen Râdja*, ou, suivant une orthographe plus rigoureuse, *Chôjen*. Anquetil, dans son *Canon chronologique*, les place un peu plus tard (1). Comme ces renseignemens sont peu connus, et que d'ailleurs ils n'ont jamais été discutés par la critique, nous en ferons par la suite l'objet d'un examen spécial.

Quelques siècles plus tard, Ptolémée nous donne le nom de Coromandel écrit d'une manière assez exacte Σῶρα ou *Sôra*. La côte est appelée par lui παραλία

(1) *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde*, tom. II, première partie, fin. *Cf.* Buchanan, *Journey &c.* t. III, p. 472.

Σωρίγων (Σωρίΐγων) ou Σωραγητῶν, ce qu'il faut, je pense, entendre comme d'Anville, *Côte des habitans de Sôra* (ou *Chôja*) (1); et non comme Paulin, qui divise cette appellation, et prétend que Σωράγγων, qu'il lit Σωρεντάνων, est la côte de Coromandel, et παραλία celle des Paravas (2); ni comme Wahl, qui trouve dans la finale τάνων le sanscrit *tanaya, fils,* et traduit, « la côte » des descendans de *Sôra* (3). » Dans le nom que Ptolémée donne aux habitans du Coromandel, Σωρίγγων, *Soringorum* (ou Σωριγητῶν), nous trouvons toujours le même radical Σῶρα. Quant au *Sôrentanon* de Paulin, ce mot me paraît la transcription grecque de *Chôjanâdou*, et il n'est pas inutile de remarquer avec quelle fidélité elle a été faite. Dans Σῶρα le ω est long comme dans *Chôja; r* remplace le *j* tamoul, parce que cette dernière lettre se prononce souvent ainsi, et que d'ailleurs elle offrait aux Grecs un son barbare qu'il leur était difficile de reproduire. *Chôjanâdou* se trouve même très-exactement transcrit dans Ptolémée, si on lit, comme à la marge de l'édition de Bertius, *Sornatis* au lieu de Σωρνάγος, dans ce passage relatif à une des anciennes villes du Maduré, Ὀρθούρα βασίλειον Σωρνάγος. Suivant les rapports transmis à Ptolémée, les *Sôræ* étaient nomades (Σῶραι νομάδες); leur capitale était Arcate, d'après le texte Ἀρκάτου βασίλειον Σῶρα, que nous expliquerons plus bas (4).

(1) *Antiquités géographiques de l'Inde*, p. 128, 1775.
(2) *Voyage aux Indes*, tom. I, p. 52, trad. franç.
(3) *Erdebeschreibung von Ostindien*, t. II, p. 631.
(4) Ptolémée, *Geogr.* lib. VII, c. 1.

Il nous reste à examiner la dénomination brahmanique de *Drâviḍa*, la seule que reconnaissent les Hindous, parce que seule elle désigne, à proprement parler, le pays tamoul. Ce nom mérite d'être remarqué, en ce qu'il rappelle une des grandes et anciennes divisions nationales des peuples de l'Inde; les observations auxquelles il peut donner lieu, jetteront, je l'espère, quelque jour sur l'objet que je me propose dans cette lettre. Déjà nous avons dit, d'après Colebrooke, que les langues du sud de la presqu'île étaient appelées *pantcha Drâviḍa*, ou les cinq *Drâvir*, par opposition aux *pantcha Gaoḍa*, ou aux cinq *Gour* ou *Gaor* (1). Mais cette dénomination n'est pas primitivement propre aux cinq idiomes qu'elle désigne collectivement, c'est-à-dire, au mahrate, au guzarate, au télinga, au canara et au tamoul (2). Elle n'est au contraire donnée à ces dialectes que par extension; car elle appartient spécialement à la réunion des cinq peuplades de Brahmanes qui habitent le sud de la péninsule (3). Ce sont les Brahmanes Mahrattes (*Mahârâchṭra*), Guzarates (*Gourdjara*), Télingas (*Andhra*), Canaras (*Karṇâṭa*), Tamouls (*Drâviḍa*). Mais de ces cinq nations répandues sur un aussi vaste territoire, celle des Brah-

(1) *Asiat. research.* tom. VII, p. 226, ed. Lond. in-4.°

(2) Nous suivons ici Colebrooke, dont la liste s'accorde avec celle de Buchanan (*Journey of Mysore*, tom. III, p. 90). Colebrooke remarque que quelques autorités mettent par erreur *Kashmîra* au lieu de *Canara* (*Karnâta*).

(3) Buchanan, *Journey &c.* tom. I, p. 20, 307, 308, t. III, p. 90, 176, 179.

manes tamouls est la seule chez qui le nom de *Drâvida* soit national, de sorte que ceux du *Karnâta*, et du pays Mahratte par exemple, tout en prétendant appartenir à la grande division des *pantcha Drâvida,* donnent exclusivement ce titre à la caste sacerdotale du pays tamoul (1). Cela vient de ce qu'elle habite la partie de la côte orientale qui, sur les listes originales répandues dans l'Inde, porte le nom de *Drâvida desha* (2), et qui ne comprend que le territoire de Madras et d'Arcate jusqu'aux montagnes. Aussi le dictionnaire tamoul manuscrit, sur le mot *Drâvida,* qu'il écrit *Tirâvida râchiyam,* « royaume de *Drâvida,* » donne-t-il cette explication: « *Tamoul,* c'est » la partie australe de ce pays. » Restreinte d'abord dans ces étroites limites, cette dénomination s'est depuis étendue aux pays dans lesquels étaient établis, et les Brahmanes *Drâvida,* et la langue des Tamouls, c'est-à-dire, comme nous l'avons indiqué plus haut, à l'extrémité sud-est de la presqu'île (3). Mais je ne puis dire pourquoi elle a été adoptée plutôt que toute autre pour désigner l'ensemble des tribus brahmaniques du sud; cela n'est pas plus facile à expliquer que le choix du mot *Gaoda,* nom propre du Bengale, qu'on applique aux cinq tribus du nord. Il est toutefois facile de conjecturer que la nation des *Drâvida* aura

(1) Buchanan, *Journey &c.* t. II, p. 303. Wahl, *Erdebeschreibung von Ostindien,* tom. II, p. 629.

(2) Buchanan, *ibid.* tom. II, p. 304, 306.

(3) Buchanan, *ibid.* tom. III, p. 90.

dû cet avantage à la supériorité ou des lumières ou de la puissance. On ignore absolument les circonstances de son établissement dans le sud; le seul fait que l'on connaisse d'après le témoignage précieux de Buchanan, c'est que les Brahmanes *Drâviḍa* ne sont pas originaires de la partie du Coromandel qui porte ce nom: ils passent pour venir de l'Hindostan, et le lieu de leur origine est *Kalpi*, dans l'ancienne province d'Agra, près de la Youmna (1).

Cette tradition qui constate l'origine septentrionale des *Drâviḍa*, est encore confirmée par la nature particulière du dialecte tamoul qu'ils parlent. Quoique considéré comme un *prâkṛita-bhâchâ*, c'est-à-dire, *un dialecte populaire*, il a plus de rapports avec le sanscrit que le tamoul proprement dit (2). Ce fait curieux acquiert une grande importance, si l'on se rappelle la distinction du tamoul en deux dialectes, *le commun* et *le pur*, distinction qui repose en partie sur ce que la langue commune fait de nombreux emprunts au sanscrit, tandis que la langue littérale s'interdit presque absolument tous les mots d'origine étrangère. Les termes sanscrits apportés par les Brahmanes du nord se sont perpétués dans leurs familles; mais les *Shoûdras* évitent de les employer, et parlent un tamoul plus pur (3). C'est que la caste des *Shoûdras*, ou la dernière de toutes dans la hiérarchie brahma-

(1) Buchanan, *ibid.* t. II, p. 303. *Conf.* Hamilton, *Description of Hindostan*, tom. I, p. 379.

(2) Buchanan, *ibid.*

(3) Ellis, *Note sur la grammaire telougou de Campbel*, p. 23.

nique, constitue la population primitive de l'extrémité méridionale de la presqu'île; c'est que ce sont eux qui, à proprement parler, sont appelés *Tamiler*, par opposition aux Brahmanes *Drâvida*. En effet, le mot *Tamil*, que l'on ne considère ordinairement que comme le nom d'une langue, est en réalité celui des *Shoûdras* du Coromandel, ou plutôt d'une nation que les Brahmanes, en la soumettant à leur système politique, ont reléguée toute entière dans les derniers rangs de la hiérarchie sociale (1). Ainsi la quatrième caste comprend les anciens habitans de cette partie de l'Inde, tandis que la première se compose d'étrangers originaires du nord. Il y a même lieu de croire que les Brahmanes vinrent presque seuls s'établir au milieu des Tamouls, et que peu de *Kchatriyas* et de *Vaishyas* les y suivirent. Les recherches les plus attentives sur les castes de l'Inde méridionale prouvent en effet qu'on ne rencontre dans le Coromandel, et en général dans le sud de la presqu'île, qu'un très-petit nombre de *Kchatriyas* et de *Vaïshyas;* encore les Brahmanes contestent-ils ce titre à la plupart des familles qui y prétendent (2).

Selon eux, la caste des *Kchatriyas* est depuis

---

(1) Buchanan, *Journey &c.* tom. II, p. 303. Suivant ce voyageur, la langue et le peuple tamouls sont nommés par les habitans du *Karnâta*, *Arabi* et *Tigul-ar*. Ce dernier mot peut, à la rigueur, passer pour une altération de *Tamiler;* mais j'ignore pourquoi la langue de ce peuple se nomme *Arabi.*

(2) Voyez de nombreuses preuves de ce fait dans Buchanan, tom. I, p. 252, 253, 259, 303.

long-temps anéantie dans toute l'Inde, et le peu de *Vaishyas* qui subsistent dans le sud paraissent originaires du nord (1); on ne trouve dans la presqu'île que des *Shoûdras*, et c'est de cette tribu que descendent les Hindous qui, de nos jours, se disent issus de la seconde et de la troisième caste. Cette opinion acquiert un haut degré de vraisemblance, quand on se rappelle que, dans l'ancienne province de *Karṇâṭa* et sur la côte de Coromandel, les *Shoûdras* sont soldats, cultivateurs et marchands, c'est-à-dire qu'ils exercent les professions jadis presque exclusivement réservées aux *Kchatriyas* et aux *Vaishyas* (2). Elle est même pleinement confirmée par les détails que les missionnaires danois nous ont transmis sur les castes du Coromandel. Ils divisent les Hindous en quatre ordres; les *Bramins*, les *Tschattires*, les *Suttires* et les *Parres*; puis, d'après une classification plus rigoureuse, ils font rentrer les *Tschattires* dans l'ordre des *Bramins* (3), c'est-à-dire qu'ils ne comptent en réalité que trois castes, les Brahmanes, les *Shoûdras* et les

(1) Buchanan, *ibid.* tom. I, p. 256, tom. II, p. 80.

(2) Voyez, sur l'ancienne milice du *Karnâta*, qui était composée de *Shoûdras* cultivateurs, des détails curieux dans Buchanan, tom. I, p. 258. On peut y ajouter le témoignage de l'auteur du dictionnaire tamoul manuscrit de la bibliothèque royale, qui explique le mot *Karnâdagasévager*, « les soldats qui ne sont » ni Maures, ni Mahrattes, ni Rasapoutes (*Radjpoutes*). » Évidemment, ce ne peuvent être que des *Shoûdras*.

(3) *Hist. des Voyages des Danois aux Indes*, tom. I, p. 164, trad. franç. 1747.

Parias (en tamoul *Paraiyer*) (1). Suivant les mêmes missionnaires, les *Tschattires* ou *Kchatriyas* ne constituent pas un ordre séparé, mais seulement une sous-division de la caste des Brahmanes, et ils sont appelés en conséquence *Tschattires-Bramins* (2). Cette indication, qui serait inexacte s'il s'agissait des Brahmanes et des *Kchatriyas* des parties plus septentrionales de l'Inde, par exemple, du pays des Radjpoutes, s'applique assez exactement à ceux des membres de la caste sacerdotale chez les Mahrattes, qui commandaient les armées, et réunissaient ainsi au titre de maîtres spirituels, les fonctions qui, à des époques plus anciennes, appartenaient exclusivement aux *Kchatriyas* (3). L'expédition des Mahrattes dans le Tanjaour et la conquête de ce pays par *Ecoji Râdja*, en 1674 (4), amenèrent quelques-uns de ces prêtres guerriers dans le sud de l'Inde; et cette circonstance explique comment ils ont pu être connus des missionnaires de Tranquebar (5). Au reste, sans admettre

(1) *Hist. des Voyages des Danois aux Indes*, tom. I, p. 156, trad. franç. 1747.

(2) *Ibid.* p. 165.

(3) Malcolm, *Memoir of central India*, tom. I, p. 67, 68, 75, 1824.

(4) *Hist. des Voyages des Danois aux Indes*, tom. I, p. 17, trad. franç. 1747.

(5) Les chefs mahrattes transportèrent dans le Tanjaour leur organisation politique, avec les dénominations, le plus souvent musulmanes, qui en marquaient les degrés. La cour du roi de Tanjaour fut une imitation de celle de Pouna; et dans l'une comme dans l'autre, le premier ministre porta le titre persan de *Pechvâ*. C'est au moins ce que l'on peut conclure de la définition du dic-

graphe des missionnaires danois, *Palliacate* ou *Palleacatte*, peut conduire au mot tamoul *pâlaikkoḍi*, nom d'un arbre qui n'est pas décrit dans le dictionnaire; peut-être que les arbres ainsi nommés sont communs à *Paliacate* (1). S'il m'était permis de proposer une conjecture, je tirerais ce mot de *Pâḷaiyam* et de *kâḍou*, « le bois ou le village du campement. » *Pâḷaiyam*, en tamoul, comme en télougou *pâḷyam*, veut dire un camp ou un village entouré d'un mur en terre. Les chefs de ces camps, qui ont long-temps conservé leur indépendance, se nomment *Pâḷaiyagârer*, et, dans les voyageurs, *Paliagar* ou *Poligar*.

Paliacate, la ville la plus septentrionale du Djaghir de Madras, nous conduit à examiner les noms géographiques de cette partie de la côte de Coromandel, dans laquelle nous allons nous renfermer pour un instant. *Djaghir* est une dénomination musulmane; c'est le mot persan *Djâgîr*, un fief ou une terre donnée par l'état à un particulier en récompense de ses services. Ce nom, qui ne remonte qu'au temps de la conquête mahométane, est plus moderne que celui de *Chingleput* qu'Hamilton donne à ce district, d'après la dénomination sanscrite de la ville *Sinhalapetta* (2). *Petta*, en sanscrit *paṭṭa*, mot qui répond sans doute au tamoul *pêṭṭai*, signifie *faubourg*, ou plutôt, *ville bâtie autour* ou *auprès d'une forteresse*. La fréquente répétition de

(1) *Hist. des Voyages des Danois aux Indes*, tom. I, pag. 37, trad. franç. 1747.

(2) Hamilton, *Description of Hindostan*, tom. II, p. 447.

ce mot dans les dénominations géographiques du sud de l'Inde, jointe à l'emploi beaucoup plus rare du même terme dans celles du nord, permet de croire que *Pêṭṭai* est propre à la partie méridionale de la presqu'île, et qu'il a été emprunté par les Brahmanes au dialecte de ce pays. Quant au mot *Sinhala,* je ne sais à quelle circonstance cette ville doit un nom qui est celui de l'île de Ceylan.

De nos jours, la capitale du Djaghir est *Madras,* une des plus belles villes modernes des Indes et le siége de la présidence anglaise de ce nom. Le territoire sur lequel elle fut fondée en 1639, appartenait au descendant de la dynastie hindoue de Bisnagar qui régnait alors à Tchandregheri : la ville devait s'appeler d'après son nom, *Shrî Ranga Raya patam.* Mais le *Nâyaka,* ou gouverneur local, voulut que le fort portât le nom de son père *Tchenappa;* et depuis lors, *Madras* a été nommé ainsi parmi les Hindous du *Drâvir* (1). Seulement, je le trouve écrit en télougou *Tchenna-paṭnam* et non *Tchenappa-paṭnam* (2). Quant à la dénomination de *Madras,* et sur quelques cartes *Madrast,* j'en ignore l'origine. Hamilton l'explique par *Manḍiraj* (3) ou *Mandira râdja,* peut-être *habitation du roi;* mais, pour ce sens, il faudrait déplacer les deux termes, et dire *Râdja-mandira.*

(1) Hamilton, *Description of Hindostan*, tom. II, p. 413. — Anquetil, *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde*, tom. II, première partie, p. 175.

(2) Campbel, *Teloogoo Grammar*, p. 158, § 404.

(3) Hamilton, *Description of Hindostan*, tom. II, p. 406.

En bengali, *Madras* s'appelle *Mândarâdj*, ce qui peut n'être qu'une transcription du nom européen (1).

Après *Chingleput*, la ville hindoue la plus remarquable est *Candjevaram*, connue par la pagode de ce nom (2). Des événemens importans dans l'histoire de cette partie de l'Inde ont ajouté à l'illustration de ce lieu. A la fin du XV.e siècle (1478-1503), cette ville fut prise par le roi d'Orixa, Pursottem Deo (*Pourouchottama Deva*), après un long siége, et la fille du roi emmenée en captivité. Cet événement, qui eut lieu dans le beau siècle de la monarchie d'Orixa, a donné naissance à un poëme célèbre, en langue *ouria*, dont la connaissance devrait sans doute jeter du jour sur l'histoire de ce pays (3). *Candjevaram* est appelé, dans ce poëme, comme dans les livres historiques de l'Orixa, *Kandjinagar*, ou *Kandjikaveri*. Les Télingas la nomment seulement *Kanchi* (4). Paulin et Hamilton écrivent *Candjipouram* et *Candjipouri*, et l'interprètent *la ville d'or* (5).

---

(1) *Dialogues on geography &c.*, *for the use of schools*, p. 159, Calcutta, 1824 (en anglais et en bengali). Dans cet ouvrage, qui s'adresse aux Hindous du Bengale, les dénominations géographiques du sud de l'Inde sont, le plus souvent, transcrites telles que les ont altérées les Européens; ainsi, on trouve *Koromondol* pour *Tcholamandala*; *Ourisya* (*Orixa*) pour *Odra*; *Shrovonor* (*Travancore*) pour *Tiruvânkôdou*, ou *Tirouvâjankôdou*, &c.

(2) Valentia, *Voyages and travels*, tom. I, p. 435.

(3) Stirling, *on Orissa*, *Asiat. Res.* tom. XV, p. 280, éd. de Sérampore.

(4) Campbel, *Teloogoo Grammar.* p. 153, § 280.

(5) Paulin, *Voyage aux Indes*, tom. I, p. 47. Hamilton, *Descript. of Hind.* tom. II, p. 448.

Dans cette hypothèse, *Kandji* ou *Kantchi* serait pour le sanscrit *Kantchana.* Cette explication paraît un peu forcée ; j'en dirai autant d'une conjecture que j'ai eu occasion d'avancer, et par laquelle *Kandji* serait une altération de *kanyâ, jeune fille* (1). Ces interprétations, qui ne reposent que sur des rapprochemens accidentels, ne sont pas plus concluantes l'une que l'autre. Enfin *Kandjinagar* paraît être une des sept villes sacrées de l'Inde, celle qui, dans les textes brahmaniques, est appelée *Kântchî* (2) ; on y ajoute indifféremment les mots *nagara, poura* (*ville*), *varam* (*bénédiction*) que nous avons déjà remarqué dans *Quichenavaron,* enfin *Kâvêri,* nom d'un fleuve célèbre dans le sud de l'Inde. J'ignore pourquoi le nom de ce fleuve, fort éloigné de *Candjevaram,* se trouve joint au mot *Kântchî;* je remarquerai seulement qu'on trouve, à peu de distance de cette ville, un lieu nommé *Kâvêri-pâk,* ce qui veut dire peut-être *le village du Kâvêri* (de *pâkkam, village*).

En reprenant le Djaghir par le nord, nous voyons se multiplier les dénominations qui ne peuvent s'expliquer que par le tamoul. Ainsi, au nord-ouest de Madras, est *Pondamalai,* nommé par les Européens *Grand-mont,* ce qui est, suivant Paulin, une traduction exacte de deux mots tamouls (3) ; mais le dictionnaire manuscrit de la bibliothèque du Roi ne donne pas *ponda* ou *pondou.* Peut-être faut-il lire *Poṅa*

(1) *Journal asiatique,* tom. X, p. 248.

(2) *Kântchî,* en sanscrit, veut dire *ceinture de femme.*

(3) *Voyage aux Indes,* tom. I, p. 45, trad. franç.

malai, le mont d'or. Les missionnaires danois écrivent *Puvirindamalli*, ou *Pûndamalli:* je ne puis rendre compte de la première orthographe; la seconde rappelle le mot tamoul *poûṇḍi*, *village*, d'où peut-être *Poûṇḍimalai*, *le mont du village* (1). On trouve sur le bord de la mer *Velour*, qu'il faut peut-être écrire *Valloûr* ou *le village fort* (*vallou*, fort, *oûr*, village), et *Tirouvilour*, dénomination qui est probablement la même que celle de *Tirvalore*, lieu beaucoup plus considérable, au sud-est d'Arcate, hors du Djaghir de Madras. Elle doit signifier *fort ou grand village consacré;* mais cette interprétation ne peut être rigoureuse, car je n'ai vu ces mots que par le milieu toujours trompeur d'une transcription européenne; il suffit de constater, pour l'objet de cette lettre, qu'ils sont explicables par le tamoul. On y voit, en effet, deux termes qui se reproduisent souvent sur toute la côte de Coromandel, *tirou*, *saint*, qui, joint à un nom de lieu, indique qu'il a été consacré par quelque souvenir religieux, ou, le plus souvent, par l'érection d'un temple, et *oûr*, *village*, que l'on rencontre si fréquemment. Ainsi, dans l'espace peu étendu qui sépare la rivière *Cortelar*, qui se jette dans la mer au-dessous de Madras, du *Paler*, qui tombe à Sadras, on rencontre seize noms de lieux qui, pour n'être pas tous explicables, au moins pour moi, offrent cependant des exemples de l'emploi du mot *oûr*.

---

(1) *Hist. des Voyages des Danois aux Indes*, tom. I, p. 37, trad. franç. 1747.

Tripassour, lieu considérable au nord du Djaghir, est encore une dénomination tamoule; elle nous offre la réunion des deux mots, *tirou*, saint, et *oûr*, village (*passou*, ou *patchtchou*, *vert?*). Il en est de même de *Trinimalet*, entre *Pondamalai* et *Chingleput*, que Paulin écrit *Tirounamalai* et traduit par *saint mont* (1). Pour que cette interprétation fût irréprochable, il faudrait lire *Tiroumalai*. *Outremalour*, au sud-est de *Chingleput*, paraît moitié tamoul, moitié sanscrit. Ce mot me semble composé du sanscrit *outtara*, *nord*, et du tamoul *malai oûr*, « bourg de la » montagne septentrionale. « Paulin prétend que *Outre malour* est une corruption de *Outtamalour*, *bon village* (2). Il est bien vrai que *outtama* en sanscrit, veut dire *excellent*, mais que fera-t-on de *l*? Peut-être *Outremalour* doit-il être en tamoul *outtou malai oûr*, « le » village du mont fortifié? » *Carangouli*, au contraire, semble tout-à-fait sanscrit, *Karângouli*, « doigt de la » main. » De même *Covelong* peut être en sanscrit *Gopâla*, *berger*, d'autant plus que ce mot est écrit *Côbalam* ou *Cabelon*, par les missionnaires danois (3). Cependant Hamilton y voit *kovil*, mot tamoul qui signifie *temple* ou *palais* (4). *Sadras* ou *Sadraspatnam* est traduit *la ville carrée* (5), du

(1) *Voyage aux Indes*, tom. I, p. 46, trad. franç

(2) *Ibid.*

(3) *Hist. des voyages des Danois aux Indes*, tom. I, p. 35, trad. franç. 1747.

(4) *Descript. of Hind.* tom. II, p. 450.

(5) *Hist. des Voy. des Danois*, tom. I, p. 35, trad. franç. 1747.

sanscrit *tchatour, quatre.* Enfin, *Mavelipouram* ou *Mahâbalipouram*, appelé sur nos cartes *les sept pagodes,* sans qu'on sache la cause de cette dénomination, signifie *la ville de Mahâbali.* Ce lieu est célèbre par les restes curieux de temples antiques fréquemment décrits par les voyageurs (1).

Les trois dernières positions qui nous ont reportés sur la côte, ne nous permettent pas d'oublier *Mailapour,* appelé par les Portugais *San-Thomé,* à cause du prétendu martyre de l'apôtre Saint-Thomas. Le nom de cette cité autrefois puissante, signifie, suivant le plus grand nombre des voyageurs et des géographes, *la ville des paons* (2). En effet, *mayil,* en tamoul, veut dire *paon;* mais ce mot peut être l'altération du sanscrit *mayoûra.* Ce nom est fort ancien: car je pense, avec d'Anville et Paulin, que c'est celui de *Maliarpha*, Μαλίαρφα, mentionné par Ptolémée (3). M. Gossellin, au contraire, par suite d'ingénieux calculs, est conduit à remonter beaucoup plus haut *Maliarpha*, et à le placer à l'embouchure de la petite rivière qui se jette un peu au-dessous de Tongolour, dans le dis-

---

(1) Chambers, *Recherches asiat.* tom. I, p. 87, trad. franç. et Valentia, *Voyages and travels*, tom. I, p. 380.

(2) D'Anville, *Eclaircissemens géographiques sur la carte de l'Inde*, p. 125, 1753. *Hist. des Voyages des Danois aux Indes*, tom. I, p. 35, trad. franç. 1747. Paulin, *Voyage aux Indes*, tom. I, p. 45, trad. franç. Hamilton, *Description of Hindostan,* tom. II, p. 449.

(3) Ptolémée, *Geogr.* lib. VII, c. 1. D'Anville, *Antiquités géographiques de l'Inde*, p. 130, 131, 1775. Paulin, *Voyage aux Indes*, tom. I, p. 51, trad. franç.

trict d'Ongole, et sur laquelle est situé *Marela* dans les terres (1). Mais, malgré la grande autorité qui s'attache aux opinions de cet habile géographe, j'aimerais mieux croire qu'il y a eu erreur de mesure dans les matériaux sur lesquels travaillait Ptolémée, que d'admettre que *Maliarpha*, considéré comme un port par les anciens, doit avoir existé en face de *Marela*, petit village assez éloigné de la mer, quand on rencontre sur la côte une ville comme *Mailapour*, qui a été un lieu considérable, jusqu'au temps où la fondation et la prospérité de Madras lui a enlevé son importance commerciale.

Les rivières les plus considérables qui traversent le *Chingleput* sont le *Paler* ou *Palaur*, en tamoul *Pâlârou*, *rivière de lait*, qui, entre Vellore et Arcate, reçoit le *Pone*, sans doute *rivière d'or* (*poṅ*, *or*), et le *Cortelar*, qui paraît pouvoir s'expliquer par *Kôrai tel ârou*, *la rivière limpide des jones*.

Après avoir examiné les dénominations les plus importantes du Djaghir, si nous remontons dans la partie septentrionale du pays où se parle le tamoul, c'est-à-dire, dans le centre même du *Drâvida desha*, nous trouvons *Chittore*, qui peut être *Chetti-oûr*, *le village des marchands*, ou plutôt *Chittou oûr*, *le petit village*. Auprès de *Chittore* est un bourg nommé en sanscrit *Mahâmandalam*, *le grand district*. *Vellore* ou *Vellour*, une des plus anciennes villes de cette contrée,

---

(1) Gossellin, *Carte pour Marin de Tyr*, n.os XV, XVI et XVII; *Recherches sur la géographie des anciens*, t. III, p. 247.

est célèbre pour avoir été la résidence du dernier chef hindou du puissant empire de *Bisnagar* (*Vidjayanagara*); elle ne fut soumise par Aurengzeb qu'en 1661 ou 1662 (1). Après la chute de Tippou, le fort de cette ville servit de prison à ses enfans (2). Le nom de *Vellore* est du petit nombre de ceux que j'ai vus écrits en caractères originaux (3); aussi puis-je en donner l'explication exacte: *Valloûr,* de *Vallou* et *oûr,* signifie en tamoul *le village fort* (4). Non loin de *Vellore* est *Arcate,* la ville la plus considérable de cette partie de la côte de Coromandel, et qui, indépendamment du rôle qu'elle a toujours joué comme capitale, a pour le lecteur européen le mérite d'avoir été citée par Ptolémée. Vers le temps de ce géographe, c'est-à-dire, antérieurement à l'an 139 de notre ère (puisqu'il travaillait sur des matériaux rassemblés avant lui), *Arcate* était la capitale du Coromandel, Ἀρκάτου βασίλειον Σῶρα (5). Ce texte a un peu embarrassé les géographes; il semble en effet, au premier coup d'œil, signifier *Sôra, capitale d'Arcate,* mot qui devient ainsi le nom d'un pays ou d'un roi (6); mais d'Anville,

(1) Anquetil, *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde,* tom. II, première partie, Canon chronologique.

(2) Voyez, sur *Vellore,* des détails curieux dans Valentia, *Voyages and travels,* t. I, p. 397 sqq., et la représentation même du fort de cette ville dans l'*Inde française,* liv. VI, pl. 3.

(3) Anderson, *Tamul Grammar,* p. 21.

(4) Suivant Hamilton, *Vellore,* que les Hindous écrivent aussi *Ray-ellore,* doit être lu *Veloûr,* ce qui pourrait signifier *le village blanc* (*Descript. of Hind.* tom. II, p. 433.)

(5) Ptolémée, *Geogr.* lib. VII, c. 1.

(6) C'est ce que paraît avoir cru Cellarius, qui nomme Sora

avec cet admirable bon sens dont il a donné tant de preuves, et s'appuyant d'ailleurs sur la conformité du nom moderne *Arcate* avec Ἀρκάτου, n'avait pas balancé de traduire *Arcate, capitale de Sôra* (1). Cette opinion a été suivie par tous les géographes qui se sont occupés de cette partie de l'Inde (2); mais personne n'a songé à remarquer l'exactitude de Ptolémée dans la transcription de ce mot, parce que cette exactitude même était la cause de la difficulté qu'on éprouvait à concilier le texte avec les faits. Ainsi Ἀρκάτου paraissait au génitif, tandis que la désinence *ou* est la terminaison propre du mot tamoul *Arou kâḍou*, « la forêt » ou le bourg du fleuve » (3), dénomination d'autant plus exacte que cette ville est située sur le fleuve *Paler.*

Nous devons maintenant résumer les faits qui ressortent des recherches précédentes. Sur trente mots pris parmi les principaux noms géographiques du pays que les Hindous appellent *Drâviḍa desha*, dix-sept se sont trouvés appartenir au dialecte tamoul; et neuf au sanscrit; quatre seulement sont d'une origine dou-

---

une des capitales de l'Inde. *Geogr. ant. India*, lib. III, c. 23, tom. II, p. 870, 1706.

(1) *Antiq. géogr. de l'Inde*, p. 128, 1775.

(2) Paulin, *Voyage aux Indes*, tom. I, p. 151, 152. Rennel, *Description de l'Indostan*, tom. III, p. 9, trad. franç.

(3) Paulin, *Voyage aux Indes*, tom. I, p. 47, trad. franç., et Hamilton, *Descript. of Hind.* tom. II, p. 430, écrivent *Aroukati;* mais la véritable orthographe est *ârou kâdou*, comme on peut s'en convaincre en consultant un dictionnaire tamoul, aux deux mots *ârou* (prononcez *arrou*) et *kâdou.*

18.

teuse. Ainsi les dénominations dérivées de l'idiome populaire, dépassent de beaucoup celles qui ne sont explicables que par la langue savante. La discussion de faits qui n'avaient pas été jusqu'ici soigneusement examinés, nous a de plus conduits à ce résultat important, qu'il y a dans le *Drâvir* deux nations : l'une étrangère, venue du nord, parlant un idiome qui n'est pas celui du peuple ; ce sont les Brahmanes, qui se servent plus ou moins du sanscrit: l'autre qui passe pour née sur le sol qu'elle habite, formant le fond de la population, employant un idiome tout-à-fait différent de celui des Brahmanes; ce sont les *Shoûdras,* ou, pour ne pas leur donner un nom qui rappelle trop exclusivement une organisation sociale, résultat de l'influence étrangère, ce sont tous les Hindous qui exercent les professions utiles, et qui, en même temps, parlent le tamoul. A cette différence dans les races répond la différence bien connue dans les noms qui les désignent: les étrangers s'appellent *Drâviḍa,* les nationaux *Tamiler;* de sorte que, si nous rapprochons de ces faits la blancheur du teint des Brahmanes, comparée à la couleur plus foncée des *Shoûdras* (1), il ne manque à la critique aucun des caractères auxquels elle peut reconnaître deux races d'hommes, ou au moins deux peuples bien distincts. Par-là se trouvent résolues, pour le pays qui, de l'aveu des Hindous, est la patrie de la nation et de l'idiome tamouls, les ques-

(1) *Hist. des Voyages des Danois aux Indes*, tom. I, p. 156, trad. franç. 1747.

tions posées au commencement de cette lettre, et qui rentrent toutes dans celle de l'originalité de la langue dite *Tamil* et de son antique existence sur le sol où elle se parle encore aujourd'hui.

E. BURNOUF.

Première Histoire de Rostéwan, roi d'Arabie, traduite du roman géorgien intitulé l'Homme à la peau de tigre, *suivie de quelques Observations sur les dictionnaires géorgiens*, par M. BROSSET.

IL y avait en Arabie un roi nommé Rostéwan, protégé de Dieu, noble, généreux, modeste, ayant beaucoup de soldats et d'esclaves; juste, clément, riche, habile à gouverner, aussi aimable dans l'intimité qu'il était redoutable dans les combats.

(1) °. Le roi Rostéwan régnait sur l'Arabie: il était, en qualité de *chahanchah*, maître du pays des Perses; tout lui obéissait, tout tremblait devant sa sagesse; on l'eût pris pour le roi du monde, pour un autre Alexandre.

Nous allons faire connaître l'histoire de ce grand prince. Rosten (2), roi d'Arabie, défendu par dix mille gardes, avait une fille dont les yeux brillans, capables de fondre

---

(1) Les quatrains ainsi marqués ° ne se trouvent pas dans le manuscrit F du *Tariel*, qui est plus moderne. Ils sont pour la plupart redondans; quelquefois ils sont remplacés en F par une meilleure rédaction.

(2) Abréviation de *Rostéwan.* On trouve aussi *Rostan,* qui revient au même. Nous rendrons compte de ces variantes et de beaucoup d'autres, dans une analyse raisonnée des deux mss. du *Tariel,* appartenant à la bibliothèque royale, dont la collation, entièrement achevée, en offre plus de 16,000 fort considérables.

le zinc, enlevaient les cœurs de ceux qui la voyaient, enflammaient ceux qui en étaient privés.

Le roi n'avait d'autre enfant que cette seule fille, astre brillant du monde, digne de figurer dans l'armée du soleil; objet ravissant, aimable enchanteresse des pensées; et, pour la louer, il faudrait un sage qui eût dix mille langues et autant d'ames. Elle s'appelait Thinathin, nom glorieux. Dès que ses charmes se furent développés, le soleil dut s'effacer devant elle. Le roi convoqua ses vizirs; assis d'un air fier et majestueux, ils se rangent à ses côtés, et il leur parla ainsi :

°. Les ordres secrets de Rostéwan ont convoqué les vizirs: condamné à une éternelle obscurité, je n'ai point de fils; c'est en vain que l'on me regarde comme le chef suprême de tant d'armées, que l'on vante les plaisirs de mon *asparez* (hippodrome), et la majesté de mon rang.

Je veux, dit-il, m'expliquer avec vous sur une affaire. Quand la rose a vu sa fleur se sécher et se flétrir, elle tombe, une autre vient embellir nos jardins; et quand le soleil nous livre au repos, si la lune est absente, nous sommes plongés dans les ténèbres.

A l'âge où je suis, la vieillesse, le pire de tous les maux, me menace d'une mort prochaine; telle est la loi du monde. Qu'est-ce que cette lumière qui touche de si près à la nuit? Mettons donc sur le trône cet enfant devant qui s'efface le soleil.

Roi, reprirent les vizirs, que parlez-vous (1) de votre vieillesse? quand votre rose serait flétrie, il nous conviendrait encore d'obéir; sa beauté, son parfum, sont encore sans rivaux. Les étoiles oseront-elles se prévaloir de la défaillance de la lune?

°. Les vizirs firent unanimement résistance: quelques-uns,

---

(1) En géorgien, on emploie souvent le pluriel, en parlant à une seule personne.

cependant, obéirent aux ordres précis et redoutables du roi, et, d'après ses volontés, ils placèrent sur le trône Thinathin, dont les regards effacent le soleil et fondent les rocs les plus durs.........

Ne dites pas, ô roi, que votre rose est déjà desséchée; mais puisque cet expédient vous sourit, tout étrange qu'il est, il convient de s'y soumettre en dépit d'un plus sage, et de donner l'empire à celle qui commande au soleil. Cette jenne fille sera notre reine, puisque *Ghouda* (Dieu) l'ordonne..... (1); et, loin de vous, nous redirons sans cesse que la puissance de ses rayons montre en elle l'égale du soleil. Qu'importe d'ailleurs que le lionceau soit mâle ou femelle?

D'autre part, Awthandil le *spaspéti*, fils de l'*amir spassalar* (2), comparable pour l'excellence de sa beauté au soleil et à la lune, jeune encore, et dans l'âge où la peau a le brillant du cristal, avait puisé la mort dans l'épaisseur des beaux sourcils de Thinathin.

Un secret amour domine ses pensées: s'il s'éloigne, s'il la perd de vue, la rose se sèche et sa couleur pâlit;

---

(1) Les points indiquent les endroits où le traducteur aurait eu besoin d'un meilleur dictionnaire ou de manuscrits plus corrects.

(2) Les auteurs géorgiens ont l'habitude de désigner leurs personnages par leur dignité, par le nom et les charges de leurs pères; d'où il résulte parfois des phrases fort longues et ennuyeuses. « En l'an 265 (1577), le seigneur Manoutchar prit » Mata et lui brûla les yeux, ainsi qu'aux jeunes gens de sa suite; » puis il revint. Le seigneur Manoutchar vint à *Mgel tzikhé* (le » fort des loups); le seigneur Manoutchar et le seigneur Qwar- » qwaré s'y arrêtèrent, et le seigneur Dédis imédi vint à *Akhal-* » *tzikhé* (château neuf). En l'an 266 (1578), le seigneur » Alexandré, fils du seigneur Léon roi de Cakhhi, alla à la ren- » contre de Lala pacha à Satis dchala. Wakhtang, seigneur de » Moukhran, fils de Bagrat seigneur de Moukhran, fut conduit au » temple. » (*Chron. man.*)

près d'elle, il éprouve la cruelle atteinte d'une flamme dévorante, effet du sentiment qui domine la raison humaine.

Aussitôt que le roi eut fait asseoir sa fille sur le trône, Awthandil en fut ravi. Plein du desir de posséder cette jeune fille: Sans doute, disait-il, en voyant continuellement ce beau cristal.....pourrai-je trouver le remède du mal qui me consume.

°. Ivre de joie de l'avoir pour reine, *et les yeux fascinés* sur la bassesse de sa condition, Awthandil disait souvent: Je l'entretiendrai de mes transports, je la verrai tout à mon aise, mes yeux jouiront de la contempler.

Un décret émana du souverain maître de l'Arabie. Moi, père de Thinathin, je l'ai mise sur le trône; sa lumière, comme celle du soleil, éclairera l'univers: venez tous en sa présence......

Toute l'Arabie accourut en troupes innombrables. Awthandil, semblable au soleil, général de ces immenses troupes, se présente avec le vizir Sograt, chef des gardes du roi; ils s'asseyent, et leurs moindres paroles sont d'un prix ineffable.

Le visage tout rayonnant, Rostéwan conduit sa fille, la couronne de sa propre main, lui donne le sceptre, la revêt des habits royaux, et, telle qu'un soleil, la jeune fille, planant sur l'assemblée, y promène des regards curieux.

F. Les rois et leur suite accourent pour l'adorer; ils reconnaissent et proclament sa royauté, et lui prodiguent leurs caresses. La trompette et la cymbale font entendre leurs harmonieux accords; mais la jeune fille se fond en pleurs.....

Indigne qu'elle se croit d'être assise au trône de son père, elle pleure, et le jardin des roses est baigné de larmes. Le roi lui représente que les parens se multiplient dans leur race; mais jusqu'alors il ne peut calmer le feu qui la dévore. Ne pleure pas, lui dit-il, ô ma fille; écoute mes conseils: Ma voix en ce jour t'a proclamée souveraine d'Arabie; dès à présent, dicte tes lois à cet empire; que

la sagesse préside à ta conduite; illustre-toi par ta bonté. Puisque le soleil se répand également sur la rose et sur les *nékwi* (plante inconnue), grands et petits, il faut que ta clémence s'étende à tous. La bienfaisance rattache les cœurs désunis; on porte volontiers ses chaînes. La bienfaisance généreuse est comme le flux et le reflux de la mer. Elle est indigène dans les palais des rois, comme l'*alwa* (végétal inconnu) dans Édem. Tout, jusqu'à ses ennemis, cède à l'homme généreux..... Ce que tu donnes t'appartient, ce que tu gardes est perdu.

F (1). La sage jeune fille prête aux leçons de son père une oreille attentive et docile; elle ne se lasse pas de l'écouter. Le roi ordonne un festin délicieux; et le soleil s'efface devant Thinathin, ou plutôt il lui emprunte ses rayons (propr. *Thinathinisat* i. e. *agit Thinathinam*).

Aussitôt Thinathin ordonne un grand festin; la lyre fait entendre sa douce voix, la foule se presse sous les colonnades pour prendre part à tant de plaisirs.......

Elle appelle sa nourrice, la confidente de ses pensées: Apporte-moi, dit-elle, tous ces joyaux insignes de mon rang suprême, dont la garde t'est confiée. On les apporte; elle distribue mille objets d'un prix incalculable.

Ce jour fut tout entier consacré à cet acte enfantin, à épuiser ses trésors sur les petits comme sur les grands. Oui, disait-elle, j'ai pratiqué la leçon de mon père; et qu'on se garde bien de cacher mes riches parures.

Allez, ajoute-t-elle, tirer tous ces objets de leurs dépôts; et vous, Amilakhwari (2), donnez la liberté aux chevaux et aux mulets de mes haras. On les amène, et sa générosité

---

(1) La lettre F indique les quatrains qui ne se trouvent que dans le man. F.

(2) Nom d'une famille princière, très-souvent nommée dans l'histoire géorgienne, et qui, selon M. Klaproth, était propriétaire d'une partie de la ville de Gori. *Voyage au Caucase*, t. II, pag. 116.

ne s'arrête pas à leur valeur, et les soldats pillent son trésor comme des brigands.

Ses bijoux sont profanés comme un butin *fait sur les Turcs;* on emmène le beau coursier d'Arabie qui n'obéit jamais à un personnage vulgaire, homme ou femme.

F. Les plaisirs de ce joyeux banquet durèrent tout le jour; un nombre immense de soldats prirent part à la bonne chère; le roi seul était préoccupé par de tristes pensées. Qui lui pèse? que lui faut-il? Il voudrait sans doute la marier.

Comment exprimer les transports de cette multitude? A la fin du banquet le roi parut préoccupé: Awthandil et Sograt s'en étonnent; on eût dit qu'il était consterné, et que la perte de tant d'objets précieux lui causait une vive douleur.

Tel qu'un soleil attirant tous les regards, et semblable à un tigre ou à un lion, Awthandil, chef de la milice, occupe la première place: près de lui est assis le vieux vizir Sograt. Quel chagrin, disaient-ils, pèse sur le roi? d'où vient l'altération de ses traits?

Le roi, disent-ils, est tombé dans quelque noire pensée; car, à coup sûr, il n'a point ici de sujets de chagrin. Awthandil, reprit Sograt, interrogeons-le; hasardons de sonder d'où vient son égarement.

Tous deux se lèvent *avec empressement*, remplissent leur verre, et, s'avançant à pas mesurés, fléchissent le genou d'un air riant; puis le vizir entame à voix posée sa harangue.

Tu es chagrin, ô roi, et le sourire a fui de tes lèvres, et non sans raison. Ta fille, prodiguant à tous les biens qu'elle tient de toi, a dissipé ton trésor, plein d'objets précieux. Mais pourquoi l'avoir mise sur le trône? pourquoi t'être attiré ce malheur? Le roi, à ces mots, le regarde en riant, étonné de son audace et de la témérité de ses paroles. Tu as bien fait, dit-il, en le remerciant...

Non, vizir, ce qui me chagrine, c'est que je touche à

la décrépitude, et que mes jeunes ans ne sont plus. Je n'ai point d'homme avec qui m'entretenir, et que je puisse façonner aux vertus.

Héritière de mon trône, une fille, une fille seulement a reçu de moi le jour, car *Ghouda* m'a refusé un fils. Telle est ma peine, toujours présente, soit que je me divertisse à tirer de l'arc ou au jeu de la balle; toute ma consolation fut de former Awthandil.

Le jeune homme écoutait dans un doux transport les paroles du roi: il s'incline d'un air satisfait, et la (1) blancheur de ses dents s'anime par l'expression du sourire. Son regard est vague et mobile. Pourquoi ris-tu, dit le roi? de quoi as-tu honte en ma présence?

Encore un coup, pourquoi ce rire qui m'insulte? Je vais le dire, reprit le jeune homme; mais donne-moi ta parole que ma hardiesse ne t'offensera point et n'excitera pas ton courroux, et que la mort ne châtiera point ma témérité.

Dis ce qu'il te plaira, reprit ce brillant soleil; comment ta langue offenserait-elle celui qui n'est ici que pour se divertir? Parle, j'entendrai tout sans colère; ne crains rien de mes blessures; je ne flétrirai point ta rose.

Non, dit-il, quelle que soit l'audace de tes paroles, je n'en serai pas offensé: et il jura par le soleil de Thinathin, de celle qui efface le soleil. Je vais, dit Awthandil, exposer mes souhaits, quoique, du reste, il ne me convienne pas de vanter mon adresse au jeu de l'arc.

---

(1) Cette image gracieuse est rendue en géorgien par un vers d'une dureté choquante: *Tethrtha cbiltha gamo mcrthaltha, chouktha weltha moaphenda* (16 syllabes en tout; prononcez le *c* dur, et toutes les lettres telles qu'elles sont écrites, à la française). Les consonnes sans voyelles sont fréquentes en géorgien: on trouve souvent des mots tels que ceux-ci: *Mcrtchkhalitha* de trois syllabes, v. 4443. *Rwa tzkhrasa da tzkhra hcris rwasa*, v. 4457 du *Tariel.*

Awthandil, poussière de vos pieds, apprit de vous à tirer de l'arc : ordonnez un divertissement dont vos gardes seront les témoins. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, j'ai des rivaux dans le stade, le jeu de balle et l'hippodrome les anéantiront.

Ce bon roi, oubliant sa majesté, témoigna par un sourire sa vive satisfaction. Je t'ai, dit-il, élevé comme mon fils, ainsi la confiance t'est permise. Je le sais, mon enfant, je ne puis l'oublier; sois donc toujours le même. Tant que mon esprit jouira de la raison, je veux travailler à ton bonheur.

Ce n'est pas moi qui t'ai suggéré ce divertissement, c'est toi qui l'as imaginé : donne tes ordres; nous choisirons de braves gens pour compagnons et pour témoins. Plus tard, dans l'hippodrome, on verra qui mérite le prix.

Awthandil obéit, et l'entretien en reste là. On rit, on s'amuse, on se livre gaiement au plaisir, et le divertissement est publié.....

Désignons, dit-il ensuite, douze esclaves pour nous accompagner, pour nous présenter les flèches, et pour nous servir. Parmi eux tu choisiras Chermadin ton serviteur; ils regarderont les coups sans partialité, sans prévention.

Allez, dit-il aux chasseurs, battez la plaine et faites ensorte d'y rassembler force gibier. L'armée se réunit aux trois cris de ralliement : venez, formez vos bataillons. Ainsi, après s'être bien divertis, fut terminé le banquet.

Le jeune homme se lève avec l'aurore; son vêtement étoit de pourpre; sur son visage, l'éclat pâle de l'or se mariait à celui du cristal et du rubis : il venait, sur un coursier blanc, hâter le départ du roi.

Le roi s'habille, monte à cheval : on part. Les chasseurs se forment en cercle dans la plaine, et font siffler les cordes de leurs arcs. Les soldats couvrent la campagne, au bruit du *zeimi* et des clochettes, et tirent à l'envi leurs flèches pour préparer les plaisirs de leurs maîtres.

Venez, suivez-nous, dirent-ils aux douze esclaves; ban-

dez vos arcs, apportez les flèches, placez-les sur la corde, et soyez témoins des coups. De tous les coins de la plaine, bientôt le gibier va prendre l'alarme.

On vit paraître un innombrable essaim de bêtes fauves; des cerfs, des biches, des onagres, des chèvres sauvages bondissantes; le prince et les esclaves s'avancent à leur rencontre: les arcs, les flèches, tant de bras en mouvement, réjouissent la vue.

Les rayons du soleil se réfléchissent sur les ornemens des coursiers; sous leurs coups, sous leurs flèches, le sang ruisselle dans la plaine. Les esclaves n'étaient occupés qu'à réparer l'épuisement des dards, et perdant tout leur sang, les bêtes, une fois atteintes, tombaient devant le jeune homme.

Ils parcourent les champs, poussant en avant le gibier que leurs traits exterminent, en bravant le courroux du ciel; les campagnes étaient rougies d'un fleuve de sang et Awthandil s'offrait aux regards comme un *alwa* d'Édem (arbre inconnu).

Ils eurent bientôt traversé et balayé la plaine: à l'extrémité coule un ruisseau, et sur ses bords sont des rochers; l'un et l'autre, ils disparaissent comme deux soleils, et le gibier s'enfonce dans les taillis impénétrables aux coursiers.

Eh bien! se dirent-ils en riant, qui de nous deux l'emporte? Pendant qu'ils s'entretenaient familièrement et se promenaient sans but fixe, les esclaves de leur suite arrivèrent. Vraiment, leur dirent-ils, avons-nous mérité vos éloges?

En vérité, reprirent les esclaves, nous le dirons avec franchise; vous ne pouvez, ô roi, rivaliser avec lui, vous ne l'égalez pas; ôtez la vie à d'inutiles serviteurs.....

Tous deux ensemble vous avez tiré deux mille pièces; Awthandil seul en a frappé plus de vingt mille (ou en a frappé plus que vingt guerriers); et de ses coups, pas un seul ne s'est égaré; mais plusieurs fois nous

avons dû achever celles que les vôtres avaient abattues.

Ce récit fit au roi autant de plaisir qu'une partie de dés; ravi des progrès de son élève, un bouton de rose eût eu pour lui moins de charmes. Il sourit, et dans son cœur le chagrin fit place à la joie.

Tous deux descendirent se rafraîchir dans le bocage, dispersèrent les soldats qui s'étendirent sur le gazon, et, ne retenant près d'eux que les douze esclaves distingués entre tous par leur bravoure, se divertirent à regarder le ruisseau et les arbres.

(Suit le récit de l'apparition de Tariel. *Voyez* le sommaire du roman, *Journ. asiat.* de juin, tom. I, pag. 434 et suiv.).

Si, par hasard, quelque critique trop sévère était tenté de nous demander compte des fautes et des lacunes de cette traduction, nous commencerions par avouer les premières, si la critique était méritée; pour justifier les autres, la bonne foi littéraire, et le soin imposé à tout homme de sa réputation, nous font un devoir de prévenir les lecteurs du degré de confiance qu'ils peuvent accorder à cet essai. Ils se convaincront qu'avec les seuls vocabulaires géorgiens publiés jusqu'à ce jour, les ouvrages de haut style sont inabordables.

Le Dictionnaire georgien-italien du P. Irbachi, qui parut à Rome en 1629 (il y a erreur typographique, *Journ. asiat.* décembre 1827, où l'on a laissé 1626), à l'imprimerie de la Propagande, ne renferme que 3084 articles; et l'on sait, par la position des couvens catholiques en Géorgie, que les missionnaires ne furent pas d'abord à portée de s'occuper du beau langage, ayant passé successivement d'Akhaltzikhé à Khotaïs, à Gori, et enfin à Tiflis (1).

---

(1) *Voyez* le Voyage de Chardin et la dissertation du colonel Rottiers, *Journal asiat.* novembre 1827.

Sans cesse convoitée, prise et reprise par ses puissans voisins, la Géorgie fut tour à tour occupée par Alexandre, par les Romains, par les Grecs du Bas-Empire, par les Turcs, les Russes et les Persans, et par les peuplades pillardes des Ossètes et des Lesghis. Or, dans ce changement de maîtres, une foule de mots exotiques se sont introduits dans la langue : les idiomes turc, arabe, persan, y dominent sur-tout dans une étrange proportion. Les lexicographes de la Propagande s'attachèrent tellement à ce patois mixte, qui leur était avant tout nécessaire, qu'en ouvrant au hasard leur vocabulaire, un Européen, bon orientaliste, se croyait presque obligé d'ajouter à ses connaissances celles d'un nouvel idiome. On sent bien cependant que la langue géorgienne, langue mère et sans parens connus, ne se trouve point là.

Indépendamment de ce défaut, on croit s'apercevoir que les mots du vocabulaire géorgien-italien ont été transcrits par des personnes peut-être instruites, mais peu lettrées, et sur leurs souvenirs. Semblable à ce jeune bachelier chinois dont parle M. Abel-Rémusat, lequel écrivait le mot *Tang* (Morr. 9872), qui signifie la Chine, avec un caractère (Morr. 9853 ou 9878) qui signifie *sucre,* et qui donnait pour raison de ce choix et pour palliatif de sa bévue la douceur du climat et des lois de sa patrie; tel le P. Irbachi a sans cesse confondu ensemble les lettres de son approchant, et des séries entières de mots se trouvent ainsi transcrites contre toutes les lois de l'analogie. Le გ (*g* simple, dur), par exemple, est habituellement remplacé ou échangé par le კ (*c* dur), forte du même organe, ou par le ღ (*gh, g* aspiré.). Voyez ces trois lettres dans le vocabulaire géorg. ital.). Le ტ (*t*) est employé ordinairement pour le თ (*th, t* aspiré); le ც (*tz*), pour le ჭ (*ts*); les quatre doubles sifflantes

ზ (*z*), ძ (*dz*), ც, წ, toujours prises l'une pour l'autre. Quelquefois le ვ (*w*) est remplacé par le ფ (*ph*) მო-ფცამლაფ pour მო-ვჰსწამლავ, *j'empoisonne;* ფთირი pour ვჰსტირი, *je pleure,* ფვყირი pour ვჰყვირი, *je crie,* &c. De même les cinq *c* ou *k* კ, ქ (*k*), ყ (*q*), ხ (*kh*) (1), ჴ (*khh*, valeurs prises d'un alphabet imprimé à Tiflis en 1818), quoique les deux derniers seulement puissent se permuter; ხელი est aussi régulier que ჴელი, *main;* მხეცი, *bête féroce,* aussi régulier que მჴეცი. Apocalypse, XIII, 1, 2, 4 bis; XVII, 3, 7, 8, 11, 16, XI, 7, &c.

D'autres fois, ce sont des mots altérés et des lettres sourdes retranchées ბრაოლი *braoli*, pour მრავალი *mrawali* (beaucoup), რადირობა *radiroba*, pour ნადირობა *nadiroba* (chasse); რუბელი *roubeli* pour ღრუბელი *groubeli* (nuage); გაზდა *gazda*, გაზდილი *gazdili*, pour გაზრდა *gazrda*, გაზრდილი *gazrdili*, (nourriture, nourri); ბიძარმურლი *bidzar-*

(1) C'est par pure inadvertance que j'ai rendu cette lettre par *khh* dans le mémoire imprimé au *Journal asiatique*, juin 1828, dans les mots Cakhhéthi, Wakhhtang, &c.

chourli, pour ბიძაშვილი *bidzachwili* (neveu). Ces omissions fréquentes dans les manuscrits peu soignés, comme le manuscrit E du *Tariel,* ne se trouvent jamais, ou presque jamais, dans les bons, comme la copie F du même livre, le *Sounaksari* ou ménologe, et la grande liturgie, manuscrits de la bibliothèque royale. Seulement le ღ disparaît régulièrement dans le dialecte vulgaire, des mots composés de აღ (*àgh, ἀνά*), ლანგ. თემურ ტფილისი წატყვენა (pour წარჰსტყჳნა) ციხე აიღო « Lang-Thémour, en 83 (1395), s'empara de Tiphlis et prit » la citadelle (chron. man.) » მოქარავნენი აივსნეს სიხარულითა ღიღითა, « les gens de » la caravane furent remplis de joie (*Tariel,* v. 4423). » Les formes régulières de ces mots, dans le littéral, sont აღიღო *il prit;* აღივსნეს, *ils furent remplis.* Voyez Math. XXII, 10; XVII, 27; XVI, 19.

Encore passerait-on sur ces difficultés, si le sens des mots avait été mis exactement. Mais souvent, auprès d'un participe géorgien, on trouve un infinitif: ვრზნეული (გრძნეული), *ensorceler,* au lieu de *magicien;* მაშურალი, *fatiguer,* pour *homme qui se fatigue, fatigué;* მე ვიგონებ *desirer,* pour *je desire;* ღგე სასაული (ღღესასწაული), *solenniser,* pour *solennité,* et ainsi des autres, sans égard à la forme du mot.

Il est des anomalies d'un autre genre, que peut-être ne doit-on pas regarder comme des altérations, parce qu'elles peuvent tenir à des dialectes plus vulgaires, et que, pour cette raison, il est juste d'analyser avant de les condamner. On trouve, par exemple, dans Irbachi, beaucoup de verbes en აბ (*ab*), et აუ (*aou*), dont les correspondans, dans le littéral, sont en ავ (*aw*); დაუხაჭაბ, littéralement, დავხაჭავ, დარვინაბ, *je ferre*, littéralement, დავრვინავ, ხედაბ, *je vois*, littéral. ვხედავ, დაუვარგაუ, *je perds*, littéralement, დავვარგავ.

Quelques mots, dans le littéral, prenant ordinairement le მ (*m*) déterminatif initial, qui fait des noms d'agens, ou des participes, ne l'ont point dans Irbachi: დინარე, *fleuve*, ცვიცე, *solide*, სახურება *service*; d'autres l'ajoutent d'après le même auteur: მძირი *racine*, მწი-რფო-ლა *crainte*, (lis. მრწო-ლა), მძუი-რი, *avarice*, &c.

Enfin, chose dont je ne pense pas que l'idiome savant offre un seul exemple, il y aurait, d'après Irbachi, en géorgien, des mots dont le sens changerait suivant l'accent. Voyez les mots სიმდაბლე, სო-ფლი, ჩივილი, უზვო-ს (უცხო-ს), უზნო-ბო- (უცნო-ბო-). Maggi et Firalof n'en disent rien dans leurs

écrits, quoique le premier ait fait un traité à part de la prosodie à laquelle cet objet se rattache. Serait-il donc arrivé à des peuples situés aux deux extrémités de l'Asie, aux Chinois et aux Géorgiens, de remédier de la même façon à la riche pauvreté de leurs idiomes?

Quoique inférieur pour le nombre des articles à celui d'Irbachi, et ne contenant que 2671 mots le lexique qui accompagne la grammaire de Firalof, et celui que la Société asiatique a publié sous la direction de M. Klaproth, sont infiniment préférables à celui de Rome. 1.° La transcription des mots dans Firalof est excellente, et conforme à l'analogie des imprimés et des manuscrits. 2.° On y trouve beaucoup de verbes au présent indicatif, et une foule d'expressions qui appartiennent au langage métaphysique. Mais, chose singulière, ce lexique n'est pas même suffisant pour le livre dont il est l'appendice. Toute la technologie grammaticale y manque, ainsi qu'un bon tiers des mots employés dans le cours de l'ouvrage, et dans les dix-huit dialogues en langues russe et géorgienne qui se trouvent à la fin. De sorte que, si jamais la Société asiatique se décidait à en ordonner la publication, comme complément utile du vocabulaire et de la grammaire, il faudrait faire un recensement nouveau, pour offrir aux étudians un lexique complet de ces dialogues. Du reste, le vocabulaire de Firalof a été traité en conscience, et paraît mériter une confiance entière, ayant été revu par un noble Géorgien nommé Giorgi, fils d'Élioz. Souvent, après le mot géorgien qui rend le mot russe, l'auteur a placé entre parenthèses de courtes notes propres à expliquer de quelle nature est l'objet dont le nom vient d'être donné, ou pour indiquer si le mot est noble ou vulgaire. Ainsi après ვარაზებ ვამბო-ბ, *je caresse, je dis des paroles flatteuses,* on lit: (მლეხურის) *vulgare est,* il est vulgaire, ou plutôt rustique, car გლეხი

veut dire *paysan;* გლეხური *qui appartient au paysan:* et le ა final est la troisième personne du verbe substantif ვარ (*war*), *je suis.* Après ლურჯი, *bleu,* (ფერია), *c'est une couleur;* après (ანანასი), *ananas* (ხილია), *c'est un végétal;* ვორვოლიგო-(გველია), *crocodile, sorte de reptile.* Tantôt ces notes indiquent la langue d'où le mot dérive. ძმარი *vinaigre,* მსხუერპლი, *victime,* სამოსელი, *habit* (სლავენურია), *ces mots sont de la langue slave;* მღუდელი, *prêtre* (ბერძულია), *ce mot est grec.*

D'autres fois ces notes sont restrictives du sens : ეოღრჭენ, *je claque* (კბილთა) *des dents, je grince.* მოსასხლეჭი (ფეხისა); *cheville* (du pied) ვსწევ (ჩიბუქსა), *je tire* (la pipe), *je fume.* Enfin il y a de ces notes qui sont assez longues pour bien faire connaître des objets nouveaux მანგი ქუე იგი ოქროსა და ვერცხლის გამოსაცდელი ქვა და სალესავსაცა ჰქუიან. მანგი (pierre de touche), c'est-à-dire, *pierre à essayer l'or et l'argent;* on l'appelle aussi სალესავი (*Salesawi*).

ორღანო საკრავიც არს და გონების იარაღსაცა ქჳიან, *organe, instrument de musique, et moyen dont on se sert.*

Toutes ces explications sont utiles, quand il s'agit de prévenir chez un peuple nouveau l'abus des synonymes, et de lui donner des connaissances qu'il peut ne pas avoir. Elles sont d'ailleurs nécessaires dans un vocabulaire où l'on s'attend à ne trouver que la signification propre du mot, mais où l'on veut la trouver à coup sûr. Une heureuse addition a été faite dans le vocabulaire, dont la Société asiatique a ordonné l'impression; ce sont les noms et les valeurs des monnaies et des mesures de pesanteur et de capacité, et les appellations linnéennes des plantes et des animaux.

Deux remarques se présentent à faire sur le vocabulaire de Firalof; c'est d'abord qu'une très-grande quantité des noms en ა ე ო უ, est accompagnée du ჲ (*hie*), lettre parasite, qui paraît équivaloir au յ des Arméniens, pour le son et pour l'emploi : si ce n'est qu'en géorgien cette lettre désigne l'accusatif, dans le Nouveau Testament; mais dans l'Ancien, et dans les manuscrits, on la joint presque toujours aux désinences ა, ე, ო, des noms et des verbes, quels qu'en soient le cas, le temps ou la personne. 2.° Les noms d'action en ა, ე, au cas intentionnel en ად, ედ, y sont mis comme correspondans de la forme russe de l'infinitif. Or, les Géorgiens n'ont point d'infinitif verbal comme il en existe en latin et en grec. Ils représentent cette modification du verbe par des noms qu'il me semble que l'on peut appeler *noms d'action*, ou par des noms d'agens abstraits en ელი qui se déclinent à l'ordinaire, par exemple :

ილიასი ჯერ არს მო-სლვა, *il faut qu'Hélie vienne,* c'est-à-dire, *la venue d'Hélie est nécessaire,* Mat. xvii, 10. არა მნებავს უმეცრებაჲ თქუჱნი ძმანო-, *je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères,* c'est-à-dire, *je ne veux pas que votre ignorance, mes frères;* ou bien avec le cas intentionnel, უადვილეს არს აქლემი განსლვად კურილსა ნემსისასა, ვიდრე მდიდარი შესლვად სასუფეველსა ცათასა, mot à mot, *un chameau est plus facile pour la sortie du trou d'une aiguille, qu'un riche pour l'entrée au royaume des cieux.* Mat. xix, 24. (Gram. manuscrite.)

En résumé, les deux vocabulaires géorgiens publiés en Europe ne contiennent guère que 4 à 5,000 mots différens. Si à ce résultat on joint environ un nombre égal, produit du dépouillement de divers ouvrages, quelque considérable que puisse paraître cette somme, on voit qu'elle est insuffisante pour aborder pleinement la lecture des originaux, et qu'il doit rester bien des lacunes.

Sur le titre de Goûr-khân, par M. KLAPROTH.

TIMOUR, descendant de l'ancienne famille mongole des *Berlâs,* ayant vaincu, en 1369, Mir. Husseïn, s'empara de Balkh. Au printemps de l'année suivante, tous les grands de la nation s'assemblèrent dans cette ville, et le proclamèrent empereur, en lui donnant le

titre de *Sâheb-kerân,* c'est-à-dire, *maître du destin*. Cependant le conquérant mongol affectionna beaucoup plus une autre dénomination honorifique, celle de گورکان *Goûrkân* ou گورخان *Gour-khân ;* car sur toutes les médailles que nous connoissons de lui, il se nomme امير تيمور كوركان *Emir Timour Gourkân.* Le mot *Gourkan* se trouve écrit de deux manières : گورخان et گورکان. Le dictionnaire *Chems-ellogat* explique ce titre par نام پادشاه ختن, « nom des rois » de Khoten. » Le *Borhân-kâthy* l'écrit گورخان *Gour-khân* (1), et dit: نام پادشاه چين باشد و بهرام گوررا هم مى گفته اند ; « C'est le nom des rois de la » Chine, et l'on appela aussi ainsi *Behrâm Gour.* »

---

(1) *Édition de Calcutta*, pag. ۸۰۳. Cet ouvrage détermine la prononciation du mot گورخان de la manière suivante : با خاى نقطه دار بر وزن مولتان, « avec un *kha* qui porte un » point ; prononcez comme *Moûltân.* » Quelques lexicographes veulent qu'on lise *Goûrekhân*. Par exemple, un dictionnaire turc-oriental expliqué en persan, que je possède, dans lequel on lit :

گُوْرَكَانْ * بتفخيم ضمهٔ كان وسكون راى مهمله و فتحهٔ كاف فارسى وسكون نون ديدكى و بحركات مذكوره وفتحه راى مهمله * شخصى كه نسبش بسلاطين رسد ونسبت دامادي هم داشته باشد

« *Goûrkân*, l'action de voir. *Goûrekân,* une personne de la » famille des sulthans, et qui est en même temps alliée par ma- » riage à cette famille. »

Je vois que M. Fræhn, à Saint-Pétersbourg, lit *Kouregan* le titre de كوركان qui se trouve sur les médailles de Timour ; mais je pense qu'il faut prononcer *Goûrkân*, comme le font les Chinois.

M. de Hammer, en parlant de Timour, dans le premier volume de son *Histoire de l'Empire ottoman*, y dit, dans une note (pag. 263): « *Gourgan*, » qui est l'épithète ordinaire de Timour, signifie *le* » *grand loup*. (Le pluriel est ici employé pour le » singulier, pour renforcer l'expression.) » Au moyen de cette supposition, M. de Hammer obtient une antithèse qui lui permet de faire chasser et vaincre *l'éclair* (Bayazid Ildrim) par *le grand loup* (Timour). Cependant, l'explication que ce savant estimable donne du mot *Goûr-khân* ou *Goûrgân* est contraire à la langue persane, dans laquelle un loup s'appelle گُرْك *gurk*, et non pas گُورك. Ce dernier mot, prononcé *gourk*, signifie *beauté*, et prononcé *gourek*, c'est *la pierre dont se servent les foulons*. Dans ces deux cas, il ne peut faire le pluriel en ان *ân*, forme qui n'est employée que pour les termes qui désignent des êtres vivans.

M. de Hammer dit encore que le cheikh Bereket ajouta au nom de *Tîmour* (fer), que le père de ce prince lui avait donné à cause de sa force ceux de *Grand loup* (Gourgan), de *Seigneur du siècle* (Sahib-keran) et de *Conquérant du monde* (Djihangir). Il cite dans une note la traduction de Cherif-eddin par Petis de la Croix (tom. I, p. 203 et 204), et ajoute qu'on y lit *lion* pour *grand loup*; mais que le mot *gourgan* devait se traduire de cette dernière manière. Je puis assurer mon savant ami que ce mot ne se trouve pas dans le texte. Voici les vers dont Petis de la Croix a assez bien rendu le sens général dans le passage cité:

تمور آمدش نام یعنی حدید
و من شانه فیه باش شدید
تمور طراغی شه شیر مرد
خدیوجهانگیر گیتی نورد

« Le nom de Timour qu'il reçut signifie *fer ;* il l'eut
» pour la force extraordinaire de ses épaules ;
» Timour, le fils de Teraghaï, l'homme lion, ce
» prince conquérant du monde, la gloire de l'univers. »

Le mot گورکان *Goûrkân* n'est pas employé dans tout le chapitre de Cherif-eddin qui traite de l'avénement de Timour au trône.

Le titre de *Goûr-khân* ou *Goûrkân* est originaire de l'Asie centrale ; il désignait les princes indépendans qui y régnaient, et qui étaient alliés par mariage avec les empereurs de la Chine. Les Chinois l'écrivent 罕兒葛 *Gor khan,* et Aboulghazi en donne exactement la même explication dans le passage suivant : تیمور جنکز اولادینه کویاو بولدی ایرسه.هنور کاچه کورکان دیتوروورلارمن هم جنکز اولادینه کویاو بولماقنی ارلای دور. « Timour, s'étant allié par mariage avec la » famille de Tchinghiz, fut alors appelé *Timour* » *Goûrkân ;* car tous ceux qui sont alliés à la famille » de Tchinghiz portent ce titre. »

Cette dénomination devint héréditaire dans la famille des princes du *Karâ-Khathaï,* qui régnaient à Kachghar, ville bâtie par eux en 1127, et qui fut nommée alors *Khous-ouorda,* c'est-à-dire, *la résidence*

forte (1). Le fondateur de cette dynastie fut *Nouchi taïfou* (2), grand de l'empire des Liao ou Khitans, descendant à la huitième génération de *Tai tsou*, premier empereur des Khitans, et allié de leur famille impériale. Comme tel, il avait le droit de prendre le titre de *Goûr-khân*. Voici ce que Rachid-eddin rapporte de lui et de ses descendans :

تاریخ پادشاهان ترکستان وماورالنهر که در این مدّت مذکور بوده‌اند بوقت ان که بموجبی که شرح داده شد پادشاه جورجه بر پادشاه قرا ختای خروج کرد و اورا نیست کردانید امیری معتبر ازآن قرا ختای بنام او نوشی طایفو وآنجا بکریخت و بولایت عرغر و ایغور و ترکستان بیرون آمد ومردی بغایت عاقل وکافی بود و بحسن تدبیر جمعی را از ان حدود بر خود جمع کرد تمامت ولایت ترکستان را

---

(1) Voyez [illegible] ou *l'Histoire de la dynastie des Liao*, publiée en mandchou, en 1646, vol. VIII, fol. 22 *recto*. —Le mot ᡥᡡᠰ *khôs* y est expliqué par le mandchou ᡥᡡᠰᡠᠨ *khôsoun*, force. — C'est le même terme que le turc كوج *koutch*.

(2) Les Chinois le nomment *Yeliuï tachi*. Dans l'un des manuscrits de Rachid-eddin qui sont à la bibliothèque du Roi, son nom est écrit نوسی طایفو, ce qu'on doit vraisemblablement lire *Nouchi thaïfou*, car *thaïfou* est un titre chinois qui signifie *seigneur*. L'autre a نوشی طالفون *Nouchi thalfoun* ou *thaïfoun*. L'édition d'Aboulghazi imprimée à Kazan a نوسی طایفدا *Nousi thaïfda*, et le manuscrit de Berlin, du même auteur, نوسی طایفدان *Nousi thaïfdan*. Dans les deux traductions d'Aboulghazi, ce prince est nommé *Nousi taigir ili*.

بدست فروگرفت ولقب او کورخان یعنی پادشاه معظم و این حال در شهور سنه ثلاث وعشرین وخمس مایه بود وبعد از ان که کورخان مذکور نماند پسرش هشت نه بود اورا بجای پدر نشاندند وکورخان می خوانند عمر دراز یافت مدّت نود ودو سال ترکی که نود وپنج سال هجری هلالی باشد ودر سنه عشر وستمایه تقریبا وفات او بود ودر سال ولادت جنکزخان این کورخان سی وچهار ساله بوده باشد وقرب بیست وپنج سال از پادشاهی او گذشته ودرین سیزده سال مذکور معاصر جنکزخان در ترکستان وماورا النهر او بوده است

« *Histoire des rois de Turkestân et de Mawara* » *alnahar, dont il est fait mention à cette époque.*— » Quand le roi des *Djourdjeh* (c'est-à-dire, des Kin) se » révolta, par les raisons que nous avons déjà expliquées, » contre celui des *Karâ-Khatâi*, et qu'il détruisit » leur empire, un pauvre émir des Karâ-Khatâï, nom- » mé *Nouchi thâïfou* (ou *Nouchi thâïfoun*), se sau- » va et se rendit dans le pays de *Girgis* (غرغز), des » *Ighour* et dans le *Turkestân*. C'était un homme » qui ne manquait pas d'intelligence et de talens; par » ses excellentes dispositions, il réunit la totalité de » ces pays, et finit par se soumettre le Turkestân. Il » porta le titre de *Koûr-khân*, qui signifie *l'Empe-* » *reur honoré*. Ceci eut lieu en l'an 525 (de l'hégire,

» ou 1129 de J. C.). Plus tard, quand ce *Koûr-khân* » ne fut plus, on mit son fils, âgé de huit (1) à neuf » ans, à la place de son père, et on l'appela aussi *Koûr-* » *khân*. Il vécut long-temps et atteignit l'âge de quatre- » vingt-douze ans turcs, qui font quatre-vingt-quinze » années (lunaires) de l'hégire. Sa mort tombe environ » en 610 (1213 de J. C.); dans l'année de la nais- » sance de Tchingiz-khan, ce *Koûr-khân* était âgé de » trente-quatre ans, et il était dans la vingt-cin- » quième année de son règne. Treize ans après (la » mort de ce *Goûr-khân*), Tchingiz-khan avait soumis » le Turkestân et le Mawara-alnahar. »

Aboulghazi raconte les mêmes faits, avec plus de détails, et je fais suivre ici son récit:

خطای ایلی نینك ذکری

خطای یورتی ایکی بولور برسینه قرا خطای دیرلار شول قرا خطای دین کوب جماعت بر سبب بولوب پادشاهلاری برلان یاو بولوب تتی کوچوب قاچتیلار قرغیز کلدی لار آنده اولتورغان ایللار مسافر مالّلارینه دست درازلیق قیلا باشلادیلار انده هم اولتورمای ایدیل تیکان یرکا کوچوب کلیب شهر سالدیلار اولتوردیلار ویکین ایکدیلار اباداں بولدیلار هریرده مالیندین آیریلغان آجقان وآریغان ویوتاغان وبارچه سی بو شهرکا یغیلدیلار هر یردا قرق مینك اویلوق خلق

(1) L'autre manuscrit lit هفت *sept*.

بولديلار * اول شهركا حاجی تارخان ديرلار معنـاسی خاندين قاچقان تماك بولور *

شول وقيتدا جورجيت تيكان بر اولوغ يورت بولور انينك پادشاهی قراخطای نينك پادشاهی برلان اوروشتی تقی غالب كيلدی يورتينی الدی و پادشاهنی اولتوردی انينك اولوغ بيكی بار ايردی نوسی طايفـدن اول كوب نوكری و ايلی برلان قاچيب قرغيز ولايتنه كلدی تاريخ بش يوز اون اوچ دا اندين سونك ايمل شهرينده اولتورغان خطای لارغه كلدی عاقيل و دانشمند كشی ايردی بر ايكی يل اندا اولتورغاندين سونك آتی دورزه‌سی تورت ياقغه توشدی اول افراسياب نسلندين يلاسوغان تيكان شهردا بر خان بار ايردی آتی ايلك معران تيكان كشی ايردی اول شهرنی مغول معقول باليق دير معقولنينك معنی‌سی يخشی و باليق نينك معنی‌سی شهر تماك بولور اول قلعه نينك طرافينده ترك خلقی كوب ايردی خصوصاً قنقلی ولايتی‌نی تالار و چاپار ايكنيی بيدورورلار ايردی اول سببدين ايلك خان

---

* Le passage placé, tant dans le texte que dans la traduction, entre deux étoiles, ne se trouve que dans le manuscrit de Berlin. Il manque dans l'édition de Kazan, ainsi que dans les versions de Messerschmidt et de Strahlenberg. Il est pourtant important, parce qu'il indique la première fondation de ***Hâdji-tarkhân*** ou ***Astrakhan***, qui était restée inconnue jusqu'à présent.

خطای دین کلکان بیککا کشی یباردی کلسون
ولایت انکا تعلّق دیب اول کلدی تقی ولایت انکا
بولدی ایلیکنی اوزیکا نوکر قیلدی حکم ایتدی کم
بو کوندین سونك هر کشی مونی ایلك تیماسون
ایلیك ترکمان دیسونلار تیب اندین سونك اوزینه
کورخان تیب لقب قویدی کورخاننینك معنی سی
خطای تیلنده اولوغ پادشاه تماك بولور

Du peuple de Khathaï.

« Il y a deux pays de Khathaï ; l'un est appelé *Karâ-*
» *Khathaï*. Comme il s'était élevé de grandes dissen-
» sions dans le Karâ-Khathaï, les rois s'y firent la guerre,
» et une partie des fugitifs se transporta dans le pays
» des *Kirghiz*. Les habitans de ce pays s'emparaient du
» bien des nouveaux venus, et ceux-ci ne voulurent
» pas y rester; ils se rendirent dans la contrée appelée
» *Idil*, où ils établirent une ville et où ils habitèrent. Ils
» s'y occupaient d'agriculture et furent contens. Tous
» ceux de cette contrée qui avaient perdu leur bien, ou
» étaient pressés par la faim; ceux qui étaient dans une
» triste situation ou appauvris, et d'autres encore, se
» réunirent dans leur pays et y formèrent une popula-
» tion de quarante mille familles. * La ville fut appe-
» lée *Hadji-tarkhân* (1), c'est-à-dire, *les fugitifs*
» *devant le khân*. *

» A cette époque, il y avait un grand pays nommé

---

(1) On explique ordinairement le nom de حاجی ترخان *Hadji terkhân*, par le *terkhân* (liber baro), pélerin de la Mecque.

» *Djourdjit*, dont le roi était en guerre avec celui de
» Karâ-Khathâï ; il le vainquit, s'empara de son pays
» et le mit à mort. Un des grands begs de ce dernier
» était *Nousi thâïfda;* celui-ci s'enfuit avec plusieurs
» de ses serviteurs et une partie du peuple, et arriva
» dans le pays des Kirghiz en 513 (1119 de notre
» ère). Plus tard, il alla demeurer dans la ville d'*Imil*,
» qui est dans le Khathâï. C'était un homme d'esprit et
» de talent. Après avoir habité un an ou deux dans cet
» endroit, le nom de sa forteresse fut connu dans les
» quatre côtés (du monde). Un khan de la race d'Afra-
» siâb vivait alors dans la ville de *Yelâsougân;* il était
» connu sous le nom d'*Ilik*. Sa ville portait, en mon-
» gol, le nom de *Ma'koul bâlik*. Ma'koul signifie *bon*
» et bâlik, *ville*. Sous ses murs, il y avoit heaucoup
» de tribus turques, principalement des *Kankli*, qui
» dévastaient les habitations et les champs cultivés du
» voisinage. C'est pour cette raison qu'*Ilik-khân* en-
» voya demander au prince du Khathâï du secours;
» il lui offrit en même temps de lui céder son pays.
» C'est ainsi que ce prince reçut ce pays et qu'*Ilik*
» devint son vassal, et lui, le maître de celui-ci. Depuis
» ce temps, on donna à Ilik-khan le nom d'*Ilik*
» *Turkmân ;* plus tard, le prince de Khathâï prit le
» titre de *Goûr-khân*. Dans la langue du Khathâï,
» *Goûr-khân* signifie *grand Empereur*. »

Je termine par un passage de l'histoire mandchoue de la dynastie des Liao ou Khitans, lequel est relatif à l'élévation au trône de *Yeliuï Tachi* ou *Nouchi taïfou*, et au titre de *Goûr-khân*, qu'il adopta.

ᡴᡝᠮᡠᠨᡳ ᠪᡳᠰᡳᠨ ᡨᡠᡨᡨᡠ ᠪᡝ ᠠᠮᠠᡵᡤᡳ · ᠵᡝᡵᡤᡳ ᠵᡳᡥᡝ ᡳ ᠪᡠᡥᡝ ᠰᠠᡳᠨ ᡳᠴᡝᡴᡝ ᠨᡳᠶᠠᠯᠮᠠ
ᡩᠣᠪᠣ ᠶᠠᠪᡠᡵᡝ ᠉ ᠠᠯᡳᡥᠠ ᠠᠯᡳᡥᠠ ᠪᡠᡵᡝ ᡳ ᠴᡳᠩᡤᡳ ᠪᠠᡳᠴᠠᠮᡝ ᡨᡠᠸᠠ ᠉ ᠪᡳᡥᡝ ᠪᠠᡳᡨᠠᡴᡡ ᠴᡳᠩᡤᡳ ᠪᡝ
ᠨᡳᠶᠠᠯᠮᠠ ᠪᡝᠶᡝᡩᡝ ᠉ ᡴᡝᠮᡠᠨᡳ ᠪᠠᡳᡥᠠ ᠪᠠᡳᠴᠠᠮᡝ ᠪᡳᡥᡝ ᠴᡳᠩᡤᡳᠯᡝᠮᡝ ᠵᡠᠸᠠᠨᡳ · ᠴᡳᠩᡤᡳ ᠮᡠ ᠨᡳᠩᡤᡠ ᡳ
ᠪᡠᡥᡝ ᠶᠠᡵᡤᡳᠶᠠᠨ ᠶᠠᠪᡠᡵᡝ ᠉ ᠪᡝᡳᠰᡝ ᡨᠣᡴᠰᠣ ᡳ ᠪᠠᡳᡨᠠᠯᠠᡵᠠ ᠠᠯᡳᠪᡠᡵᡝ · ᡴᡝᠮᡠᠨᡳ ᠪᠠᡳᡥᠠ ᠪᡝ ᡠᠵᡝ
ᠪᠠᡳᡨᠠᠯᠠᡵᠠ · ᡝᠵᡝᠨᡩᡝᡵᡝ ᡳᠯᡳᠪᡠᡥᡝ ᠶᠠᡴᠠᠨ ᠉ ᡨᠣᠩᡤᠣ ᠪᠠᡳᠴᠠᠮᡝ ᠨᡳᠶᡝᡵᡝ ᡨᡝᡵᡝ · ᡴᡝᠮᡠᠨᡳ ᠪᠠᡳᡥᠠ
ᠶᠠᠪᡠᠮᡝ ᡨᡝᡵᡝ ᠪᠠᡳᡨᠠᡴᡡ · ᠪᠠᡳᡨᠠᠯᠠ ᡨᡠᡳᡴᡝ ᡴᡝᠮᡠᠨᡳ ᠪᠠᡳᡥᠠ ᠠᡳᠰᡳᠯᠠᠮᡝ ᡨᡝᠰᡝ ᠨᡳᠶᠠᠯᠮᠠ ᠪᡳᠮᡝ ᠉ ᠶᠠᡥᠠᠨ
ᠨᡳᠩᡤᡠᠮᡝ ᡴᡝᠮᡠᠨᡳ ᠪᠠᡳᡥᠠ ᠪᡝ ᠮᡠ ᡨᡝ ᠠᠨᡳᠶᠠ ᡨᡝᠪᡠᡥᡝ ᡨᡳᠶᠠᠨ ᡳ ᡨᠣᡴᠰᠣᠨ ᠪᠠᡳᡨᠠᠯᠠᡵᠠ
ᠪᡝᠶᡝ ᠶᠣ ᡤᡠᠸᡝᡨᡝᡵᡝ ᠪᡳᡥᡝ ᠶᠠᡵᡤᡳᠶᠠᠨ ᠪᡠᡥᡝ ᡳ ᡴᠠᠮᡝ ᠴᡳᠩᡤᡳ ᡨᡝ ᠶᠠᠪᡠᠨᠣᡵᡝ ᠶᠠᠪᡠᡵᡝ ᠶᠠᠪᡠᡥᠠᠪᡳ ᠉
ᠮᡠ ᡨᡝ ᡝᠵᡝᠨ ᠠᠨᠠᠨᠠᡥᠠ ᠶᠠᠪᡠᠣ ᠪᠠᡳ ᠶᠠᠪᡠᡵᡝ ᠴᡳᠩᡤᡳᠯᡝᠮᡝ ᡨᡠᠸᠠ ᠪᠠᡳᠴᠠᠪᡠᡥᡝ ᠪᡳᠰᡳᡵᡝ ᠉ ᠪᡳᡥᡝ ᠶᠣ
ᠠᠨᠠᠨᠠᡥᠠ ᠉ ᠶᠠᠪᡠᠨᠣᡥᠠ ᡨᡠᡤᡳᠶᡝᠮᡝ ᠠᠨᡳᠶᠠ ᠪᡠᡥᡝ ᠉ ᡴᠠᠮᡝ ᠴᡳᠩᡤᡳ ᠠᠨᠠᠨᠠᡥᠠ ᡨᡠᡤᡳᠶᡝᠪᡠᡥᡝ ᠠᠨᡳᠶᠠ ᠪᡠᡥᡝ ᠉

« *Yeliuï Tachi* prit son armée, et après un séjour » de quatre-vingt-dix jours à *Chun szu gan*, le roi » des *Khoui khoui* vint se soumettre, et lui apporter un » tribut consistant en productions de son pays. *Yeliuï* » *tachi* quitta alors cette contrée; et étant arrivé à la » ville occidentale de *Ki-eul-man* (1), tous les officiers, » tant civils que militaires, le proclamèrent comme » khan. Ce fut dans l'année du *dragon vert* (辰 甲 » 1124), le cinquième jour de la seconde lune, que » *Yeliuï tachi* fut placé sur le trône. Il avoit alors » trente-huit ans. Les grands lui donnèrent l'épithète » de *Gôr-khan*, et, selon la coutume des Chinois, » le titre honorifique de *Thian yeou houang ti* (1); » l'année fut appelée la première de celles de *Yan* » *khing* (2), du royaume de *Si liao* (ou des Liao » occidentaux).

» *Gôr-khân* est, dans la langue des peuples qui » habitent au nord du désert de sable, le nom hono- » rifique de l'empereur. — *Thian yeou* signifie *pro-* » *tégé par le ciel*, et *Yan khing* désigne *longue et* » *heureuse durée.* »

---

(1) C'est vraisemblablement la ville de كرمينيه *Karminiyah*, d'Abou'lféda, située entre Bokhâra et Samarkand; car il n'est pas probable que *Yeliuï tachi* soit allé jusque dans le *Kirmân*, pour se faire proclamer *Goûr-khân*.

(2) En chinois 帝 皇 祐 天

(3) En chinois 慶 延

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 1.er septembre 1828.

M. Julius Mohl écrit pour demander que la Société asiatique souscrive pour l'édition de l'*I-King* traduit par les PP. de Mailla, du Tartre et Regis, qu'il se propose de publier. La proposition de M. Mohl est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Abel-Rémusat, Klaproth et Eug. Burnouf.

M. Dumoret lit une Histoire de la vie du Sulthan *Melik schah*, traduite du persan et extraite de l'abrégé historique de Kondemir.

M. Brosset lit une notice et des extraits d'une Chronique géorgienne manuscrite.

L'institution orientale établie près du collége des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, a été fondée par une ordonnance impériale en 1823. Elle se trouve, depuis le commencement de l'année 1825, sous la direction de M. *F. de Adelung*, et c'est principalement au zèle et à l'activité de ce savant estimable que cette institution doit son étendue et sa forme actuelles. Sa destination est de former, dans chaque cours d'études, au moins seize jeunes gens qui puissent un jour servir d'interprètes pour les relations diplomatiqnes de la Russie avec les pays du Levant. L'établissement est dans une grande maison située sur la Fontanka, près du pont de Séménov. Le directeur et les professeurs y sont logés. Voici les noms de ces derniers: MM. *Demange*, *Charmoy* et *Schmidt*; leurs adjoints sont: MM. *Mirza Djaffar Toptchibachi*, *Constantin Tchorbachoglou* et *Riffé*.

Le cours d'études dure trois ans ou même quatre. Il se divise en quatre branches : l'*arabe*, la *persane*, la *turque* et la *mongole*.

Le *cours d'arabe* commence par la grammaire, suivie de l'analyse et de l'explication des Fables de Lokmân ; puis on lit toute la Chrestomathie arabe de M. Silvestre de Sacy, les Fables de Bidpaï, les *Mo'allakat* de Lébid, plusieurs sourates du Coran, l'Histoire de Timour par Ibn Arabchah, des extraits du livre intitulé *les Frères de la pureté*, les Mille et une nuits, ainsi que les *Makamâts* de Hariri.

Cours de persan. Grammaire et analyse, pendant au moins une année. Lecture de toute la Chrestomathie de Wilken, le *Pend-nameh* de Ferid-eddin Attar, le *Gulistan*, l'*Anwar Soheili*, paraphrase persane des Fables de Bidpaï par Kachefi, le *Divan* de Hafiz, l'*Iskender-nameh* de Nizami avec le commentaire, *Yousouf et Zuleikha* de Djâmi, le *Bostan* de Saadi, l'histoire des khans mongols par Wassâf.

Cours de turc. Grammaire, interprétation de proverbes turcs joints à la Grammaire de M. le chevalier Amédée Jaubert, lettres et fables insérées dans la Grammaire de Méninski, les Contes des quarante vizirs, publiés par M. Belletête, l'Histoire ottomane par Naïma, depuis l'année 1000 de l'hégire (1591) jusqu'à l'année 1009 (1600), l'Histoire de Turquie par Wâssif Effendy.

Le *cours de mongol* n'est pas encore commencé ; la chaire d'*histoire et de géographie de l'Asie* est encore vacante.

Le second examen des neuf élèves actuels de l'institution a eu lieu le 28 mars 1828 ; les examinateurs étaient MM. Negri, Fræhn, Senkowski, Griboïedov, &c. Quatre des anciens élèves sont déjà employés, à Constantinople, à Tiflis, en Égypte et à Tehrân. Après ce second examen, S. M. l'Empereur Nicolas a conféré à M. de Adelung l'ordre de S. Wladimir de la 3.e classe, et chacun des professeurs a eu une récompense analogue à sa position.

La bibliothèque de l'institution s'agrandit journellement par le zèle infatigable du digne directeur, et par les dons

considérables de plusieurs personnes de marque. M. d'Italinski, mort à Rome en 1827, a laissé à l'institution sa bibliothèque précieuse et riche en livres et en manuscrits orientaux. Un grand nombre de manuscrits ont également été donnés par S. E. Mirza Abou Tharab, ancien interprète du collége des affaires étrangères; la compagnie anglaise de l'Inde a aussi contribué à enrichir la bibliothèque de cet établissement utile.

KL.

On a parlé, dans le Rapport de cette année, d'une édition lithographiée du poëme chinois des *Mille mots* (*Thsian tseu wen*), préparée par M. Munch. Voici un nouvel essai du même genre qui prouve le zèle de l'école chinoise de Paris. M. Levasseur vient de publier le premier volume d'une édition des livres de Confucius, intitulée *Sieou tchin sse chou, les Quatre livres, trésor de manche* (comme nous dirions *édition de poche*). Les étudians chinois recherchent ces petites éditions, qui sont commodes à porter dans les examens, pour échapper à la rigueur des surveillans, et remédier au trouble de la mémoire. Celle de M. Levasseur ne peut avoir d'effet répréhensible, et elle contribuera beaucoup à populariser les textes qu'il y comprendra. Le premier volume contient le *Tchoung-young* (Invariable milieu), en 21 feuillets ou 42 pages, de 3 pouces huit lignes de haut sur 2 pouces de large. L'éditeur écrit lui-même les textes qu'il veut reproduire. Il compte donner successivement les autres livres de Confucius, peut-être quelques-uns des *King*, et le roman de *Iu-kiao-li* en entier, ouvrage éminemment utile aux commençans, qui n'ont eu jusqu'ici aucun texte en *kouan-hoa* publié en Europe, pour s'exercer à la traduction. Le *Tchoung-young* se trouve chez l'éditeur, rue Notre-Dame-des-Champs, n.° 1. Prix 2 francs.

تاج السلاطين De Kroon aller Konigen &c. *La Couronne des Rois, par Bochari de Djohor, publiée en malai et en hollandais, par* M. Roorda van Eysinga. *Batavia, 1827,* 1 vol. *in-4.°*

Bochari est un auteur malai qui vivait au commencement du xvii.e siècle, à la cour de Djohor, où il composa son livre intitulé *Tâdj-assalâthin* ou *la Couronne des Rois.* Il dit, dans la préface, que le but de ce sublime ouvrage est de faire connaître les devoirs des rois, des ministres, des généraux et des sujets. Il est moraliste et littérateur, et passe pour le plus élégant des auteurs malais. Il donne aux différentes classes de la société des préceptes de morale, qu'il accompagne d'anecdotes et de petites poésies. En général sa méthode est toute arabe; il ne cite que des auteurs arabes, il n'appuie ses règles que d'exemples tirés de l'histoire arabe; et lorsqu'il est forcé de parler de rois qui ne professent pas la religion musulmane, il est obligé de citer le roi de Perse Nouschirwan, comme s'il était honteux des anciens rois de son pays; enfin il n'y a de malai dans son livre que la langue. C'est pour faciliter l'étude du malai que M. Roorda van Eysinga a publié cet ouvrage. Il servira à nous rendre accessibles les anciens livres malais, qui manquent de cette élégance empruntée aux musulmans, mais qui pourront nous enseigner l'histoire, les croyances et les mœurs du peuple malai, et qui ne méritent peut-être pas tout le mépris avec lequel on les a traités. C'est toujours rendre un service à la littérature, que de publier un texte aussi étendu dans une langue peu connue, quand même le contenu de ce livre serait nul; et c'est un double service, si l'ouvrage est reconnu comme classique, car il sert alors à juger une époque littéraire chez une nation.

Extrait d'une Lettre de M. GRABERG DE HEMSO, *consul général de Suède à Tripoli de Barbarie, à* M. le Baron SILVESTRE DE SACY, *du 10 avril 1828.*

MONSIEUR,

. . . Le grand ouvrage historique d'*Ibn-Khaldoun* كتاب العبر وديوان المبتداء والخبر في ايّام العرب والعجم والبربر ومن عاصرهم, existe en entier à Tripoli, et c'est notre ami commun, Sid Hassouna Dgheïs qui le possède. Mais vous savez combien ces musulmans de la secte de Malec sont jaloux de leurs manuscrits. Je possède le مقدّمة في فضل علم التاريخ, et la dernière partie de l'Histoire des مستعجمة, avec l'Histoire des Berbers : الكتاب الثاني في اخبار البربر الامّة الثانية اهل المغرب وذكر اوّليتهم واجيالهم منذ مبداء الخليقة ولهذا العهد وذكر الخلاف الواقع بين الناس في انسابهم ; c'est-à-dire que j'ai la première et la dernière partie de l'ouvrage ; mais il m'a été impossible d'avoir celle du milieu, que Sid Hassouna a eu la complaisance de prêter à M. Rousseau. . . . Aussitôt que j'aurai trouvé un bon copiste, je lui ferai transcrire mon manuscrit, pour vous faire passer la copie. . . . . En attendant, je prends la liberté de vous transmettre ci-jointe une nouvelle rédaction corrigée et augmentée des observations que j'eus l'honneur de vous envoyer, il y a dix ans, sur le dialecte arabe du *Moghrib-el-aksa*, et je vous prie de la faire agréer, en mon nom, à la Société asiatique, pour qu'elle en fasse l'usage qu'elle jugera con-

venable (1). Ce petit mémoire était destiné à être inséré dans le 3.e numéro de l'*Investigateur africain,* recueil imaginé par M. Rousseau; mais vous saurez sans doute que *magnis ille excidit ausis,* et que ce journal a cessé avec le 2.e numéro....

Le seul exemplaire complet existant ici du Voyage d'*Ibn-Batouta* est entre les mains de M. Rousseau, qui l'a depuis plus de deux ans, pour en tirer copie.

TARAFÆ MOALLACA, *cum scholiis* ZUZENII. *Textum ad fidem mss. Parisiensium diligenter emendavit, vitam auctoris accurate exposuit, annotationes Reiskii selectas suis subjunxit, interpretationem latinam addidit* IOANNES VULLERS. (*Prospectus.*)

IL a paru successivement des éditions de presque toutes les *Moallaca,* accompagnées du commentaire de Zouzeni. Les orientalistes savent que la préférence que les éditeurs ont donnée à ce commentateur, est justifiée par le caractère de son travail. Sans s'égarer dans de longues digressions ou des discussions trop minutieuses, il s'attache scrupuleusement à expliquer les mots et les choses qui en ont réellement besoin, à éclaircir les difficultés grammaticales, et à répandre de la lumière sur la marche et la liaison des idées. Il n'y a que son commentaire de la *Moallaca* de *Tarafa* qui nous manque encore. L'édition que Reiske a donnée de ce poëme, à Leyde, en 1742, contient à la vérité un extrait des Scholies d'Ibn-Nahas, et est remplie d'érudition; mais comme Reiske n'avait que d'assez mauvais manuscrits, et qu'il ignorait ou négligeait les lois de la métrique, il ne put donner qu'un texte fautif et une traduction souvent infidèle et obscure. Outre cela, les Scholies d'Ibn-Nahas sont, pour la plupart, trop courtes et insuffi-

---

(1) Ce morceau a été inséré dans le numéro de septembre du *Nouveau Journal asiatique,* tom. II, p. 188-202.

santes, et les doctes annotations de Reiske perdent presque toujours de vue le texte du poëme. Nous croyons donc faire plaisir aux amis de la littérature arabe, en annonçant une nouvelle édition de cette *Moallaca*, avec le commentaire de Zouzeni, qui paraîtra à Bonn, chez M. Habicht, et nous les prions de vouloir bien en faciliter la publication par leurs souscriptions. Ils y trouveront toute la substance de l'écrit de Reiske, devenu depuis long-temps si rare et si cher.

Notre édition paraîtra en deux livraisons, dont la première donnera le texte arabe du poëme avec le commentaire; la seconde contiendra une introduction historique, une traduction, des notes et une table des mots expliqués. Le prix de la première livraison, environ de cinq feuilles, sera, pour les souscripteurs, d'un demi-écu de Prusse (2 fr.); celui de la seconde, environ de douze feuilles, qui suivra immédiatement la première, d'un écu (4 fr.).

On souscrit à Bonn, chez M. Habicht, libraire, et chez les principaux libraires de l'Allemagne et de l'étranger; à Paris, chez N. Maze, libraire, rue de Seine Saint-Germain, n.° 31.

BIBLIOGRAPHIE.

Ouvrages nouveaux.

Nota. Les livres dont le lieu d'impression n'est pas indiqué, ont été publiés à Paris, à Leipsig ou à Calcutta.

FRANCE.

51. *Sur les Constitutions, et sur la manière de les établir et de les conserver.* Tome I.er (en grec moderne). *In-8.°*

52. *Atakta*, ou *Recueil d'observations sur les langues grecques ancienne et moderne.* Tome I.er, contenant deux poëmes de Théodore Prodrome, avec des remarques. *In-8°.*

53. *Traité de prononciation grecque moderne*, à l'usage des Français; par *J. B.* X. *In-12.*

54. *Chronique de* RAMON MUNTANER, traduite pour la première fois du catalan, avec des notes et des éclaircissemens, par *J. A.* BUCHON. 2 vol. *in-8.°*

Voyez ce qui a été dit n.° 3, p. 75 et 76, du texte original et des anciennes éditions espagnoles de cet intéressant ouvrage.

55. *Mémoires historiques et militaires* sur les événemens de la Grèce depuis 1820 jusqu'au combat de Navarin; par JOURDAIN, capitaine de frégate de la marine royale, colonel au service du gouvernement grec. *In-8.° 2 vol.*

56. *Constantinople et le Bosphore de Thrace* pendant les années 1812, 1813 et 1814, et pendant l'année 1826, avec un atlas composé de six planches gravées et de quatre paysages lithographiés; par M. le comte ANDRÉOSSY, ancien ambassadeur de France à Constantinople, &c. *In-8.°*

57. *Itinéraire de Morée*, ou *Description de toutes les routes de cette péninsule,* traduit de l'anglais de Sir W. GELL par M. le lieutenant général comte DE TROMELIN. Broch. *in-8.°*

58. *Vie de Karabet Manouk-oglou,* Arménien, ancien banquier à Constantinople du célèbre caïmacan Tahir-Pacha et du redoutable visir Ali pacha de Janina, rédigée par *J. N. B.* DUPLANTIS, avocat, sur les renseignemens fournis par Karabet et P. D. de Missir, son compatriote, avec une notice sur Alí-Pacha. *In-8.°*

59. *Histoire des Hébreux, rapprochée des temps contemporains; de la création du monde au dernier sac de Jérusalem sous Vespasien;* par M. RABELLEAU, écuyer, conseiller de préfecture à Orléans. 2.e édit. corr. et augment. *2 vol. in-8.°*

60. *Nouveau Testament* en arabe, caractères syriaques. *In-4.° Imprimerie royale.*

61. *Nouveau Testament* en syriaque et en arabe, caractères syriaques. *In-4.° Imprimerie royale.*

Ce numéro et le précédent ont été imprimés pour le compte de la Société biblique de Londres.

62. *Recherches historiques sur les Croisades et les Templiers,* l'origine de la noblesse et de l'ancienne chevalerie, &c.; par le chevalier JACOB. *In-8.°* avec 4 planch.

63. *Relation d'un voyage dans la Marmarique,* &c.; par M. PACHO. 3.° part. *Cyrénaïque orientale. In-4.°,* avec une carte.

Voyez le titre plus détaillé ci-devant p. 76, n.° 10.

64. *Élégie sur la prise d'Édesse par les Musulmans,* par NERSÈS KLAIETSI, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien par le docteur *J.* ZOHRAB de Constantinople. *In-8.°*

Publié par la Société asiatique.

65. *Inde française,* par MM. GÉRINGER et BURNOUF. 10.° livr. *In-fol.*

Voyez le titre plus développé sous le n.° 22, p. 77.

66. *Histoire générale de l'Inde ancienne et moderne,* depuis l'an 2000 avant J. C. jusqu'à nos jours, par M. DE MARLÈS. Tom. III et IV. *In-8.°*

L'ouvrage aura six volumes.

67. *Tchoung-young,* un des quatre livres moraux de Confucius; édition de 22 feuillets doubles à la manière chinoise, publiée d'après le procédé autographique, par M. LEVASSEUR.

L'éditeur compte publier de la même façon le *Ta-Hio,* le *Lun-yu* et le *Meng-tseu,* et donner prochainement des parties du roman intitulé *Iu-kiao-li* ou *les Deux Cousines,* dans le même format. (*Voyez* ci-devant, pag. 308.)

68. *Histoire du christianisme au Japon,* où l'on voit les différentes révolutions qui ont agité cette monarchie pendant plus d'un siècle; par le P. DE CHARLEVOIX, nou

velle édition, pour servir de complément aux divers recueils de lettres édifiantes; 2 vol. *in-8.°*

69. *Magasin asiatique*, ou *Revue géographique et historique de l'Asie centrale et septentrionale;* publié par M. KLAPROTH. Tom. II, n.° 4. *In-8.°*

Ce numéro termine l'ouvrage.

ALLEMAGNE.

70. *Geschichte der Neugriechen*, Histoire des Grecs modernes depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos temps, par J. CURTIUS. Tom. II, avec le portrait de Bodzaris. (Berlin) *In-16.*

71. *Historische Abhandlung über die Herrschaft der Türken,* Traité historique sur le règne des Turks en Europe, trad. de l'anglais. (Hambourg.)

72. *Hebräisches Elementarbuch,* Livre élémentaire de la langue hébraïque, par M. GESENIUS, tome II, qui porte aussi le titre de *Chrestomathie hébraïque,* avec des notes et un glossaire; 5.e édition corrigée. (Halle) *in-8.°*

73. *Jo. Simonis Lexicon manuale hebraïcum et chaldaïcum, in Veteris Testamenti libros, post Jo. God. Eichhornii curas denuo castigavit, emendavit, multisque modis auxit Dr.* G. B. WINER. 4.e édit., gr. *in-8.°* de 69 feuilles.

La 4.e édition de la Bible de *Simonis* vient de paraître à Halle.

74. *Lexicon hebræo-chaldaïcum, in quo omnes voces hebrææ et chaldaicæ linguæ quæ in V.T. libris occurrunt exhibentur, adjectis ubique genuinis significat. latinis accur. Mag. Chr. Reineccio.* Iterum edit. emend. per J. Fr. *Rehkopf,* denuo edid. emend. auxit atque in ordinem redegit alphabet. *A. Ph. L.* SAUERWEIN (Hanovre). *In-8.°*

75. *Die Psalmen Davids.* Les Psaumes de David, traduits en vers allemands, par GOLDWITZER. (Sulzbach, 1827.) *In-8.°*

76. *Das Buch der Sprüche Salomo's.* Le livre de l'Ecclésiaste, traduit de nouveau, arrangé systématiquement

d'après son contenu, avec des notes et des passages parallèles tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, par GRAMBERG. *In-8.°*

77. *Willirams Uebersetzung und Auslegung des Hohenliedes.* Traduction et explication du Cantique des cantiques, par *Williram;* publié avec un glossaire complet par HOFFMANN (Breslau 1827). *In-8.°*

78. *ROSENMÜLLERI Scholia in Vetus Testamentum*, part. VII, vol. 4. *Etiam sub titulo : Prophetæ minores annotatione perpetua* vol. 4. *Zephania, Haggaï, Zacharias, Maleachi.* Edit. II, auct. et emend. *In-8.°*

79. *Libri Geneseos secundùm fontes ritè dignoscendos adumbratio nova;* in usum prælectionum edid. GRAMBERG. *In-8.°*

80. *Doctrina ævi primi ac prisci, præcipuè mosaici, de Ente summo.* Opusculum quod memoriæ J. G. *Eichhornii* piè et religiosè dicat *C. F.* WEBER. (Stuttg.) *In-8.°*

81. *Handbuch der biblischen Alterthumskunde.* Manuel d'antiquités bibliques, *ou* Géographie biblique, tom. III, par ROSENMÜLLER. *In-8.°*

82. *Geschichte der Israeliten.* Histoire des Israélites depuis le temps des Machabées jusqu'à nos jours, d'après les auteurs originaux, par JOST. Tom. 8. (Berlin). *In-8.°*

83. *Waltoni in Biblia polyglotta prolegomena specialia recogn. Dathianisque et varior. notis suas immiscuit Fr.* WRANGHAM. 2 vol. *in-8.°* avec 2 tables et 5 grav. (Cambridge et Leipsic).

84. *Versuch &c.* ou Essai pour développer la signification du *Logos* de S. Jean l'Évangéliste d'après les systèmes religieux de l'Orient, par *G.* BAUMLEIN. (Tubingue.) *In-8.°*

85. *Manichæorum Indulgentias cum brevi totius manichæismi adumbratione e fontibus descripsit* Dr. *V.* DE WEGNERN. (1827). *In-8.°*

86. *Reisen in Europa &c.* Voyages de *Berggren* en Eu-

rope et dans l'Orient, traduits du suédois par UNGEWITTER. Tom. I.er avec une grav. et une carte. (Darmstadt). *In-8.°*

87. *Reisen durch Syrien.* Voyages de BUCKINGHAM dans la Syrie et la Palestine, trad. de l'anglais, tom. II.

Ils forment le 96.e tome de la *Nouvelle Bibliothèque des plus importans voyages*, qui se publie à Weimar.

88. *HISTORIA IEMANÆ e codice manuscripto arabico cui titulus est,* بغية المستفيد في اخبار مدينة زبيد, *concinnata; quam, præmissa de libri auctore et argumento, nec non de antiquitatibus Iemanensibus historicis disputatione, adjecto indice geographico locorum et fluminum, edidit Ch. Thom.* JOHANNSEN (Bonn). *In-8.°*

89. اشعار الحماسة. *Hamasæ Carmina, &c.,* pars IV, ed. FREYTAG. (Bonn).

90. *Der Coran,* le Coran, ou la loi des Musulmans, par Mohammed fils d'Abd-allah; traduit de l'arabe, avec des notes explicatives, une introduction historique et une table complète, par *S. G.* WAHL. (Halle.)

91. *ROSENMÜLLERI Analecta arabica,* pars III, *sive Syria descripta a scherifo El-Edrisio et Khalil ben-Schahin Dhaheri, e cod. Bodlei. In-4.°*

92. *Ansbertus, Historia de expeditione Friederici Imperatoris,* nunc primum e Gerlaci chronico, cujus ea partem constituit, typis expressa, cur. J. DOBROWSKY. (Prague, 1827.) *In-8.°*

93. ܓܪܡܛܝܩܐ ܣܘܪܝܝܐ *Grammaticæ Syriacæ libri III, cum 3 tabb. varia scripturæ aramaicæ genera exhibentibus;* auct. A. Theoph. HOFFMANN. (Halle, 1827.) *In-4.°*

94. *Ausführliches Lehrgebäude;* Grammaire détaillée de la langue sanskrite, par M. BOPP; 3.e livr. *In-4.°* (Berlin.)

Cette livraison complette la grammaire proprement dite : avant de donner la syntaxe et la prosodie dans deux livraisons subséquentes, l'auteur se propose de publier un dictionnaire sanskrit.

95. *Babers Denkwürdigkeiten.* Mémoires de Zehir-eddin Mohammed Baber, empereur de l'Indoustan, écrits par lui-même en turc djagataï, traduits en anglais par *Leyden* et *Erskine*, et en allemand par *A.* KAISER. *In-8.°* avec une carte.

96. *Vorgebliche Uebersetzung, &c.* ou soi-disant traduction des Œuvres de Confucius d'après l'original, par M. *Schott*; fraude littéraire découverte par M. LAUTERBACH; avec cinq tables lithographiées de textes chinois. (Paris et Leipzig.)

97. *Briefe über den Fortgang der Asiatischen Studien in Paris, von einem der orientalischen Sprachen beflissenen jungen Deutschen*, ou Essai sur l'état des études asiatiques à Paris, par un des jeunes Allemands qui y étudient les langues orientales. Ulm, chez W. Neubronner, broch. *in-8.°*

Cet opuscule traite des cours des langues orientales professées au Collége de France et à l'École spéciale des langues orientales, des travaux de la Société asiatique et de plusieurs de ses membres. Il y est question également de la rareté et du haut prix des livres orientaux à Paris.

RUSSIE.

98. *Sur les origines russes*, extraits de manuscrits originaux, adressés à M.gr le comte de Romanzoff, chancelier de l'empire de Russie, dans une suite de lettres depuis 1816 jusqu'en 1825, par M. J. DE HAMMER. Saint-Pétersbourg. Grand *in-4.°*

99. *Lettre de Tutundju-oglou-Moustafa aga, véritable philosophe turc, à M. Thaddée Bulgarin,* traduite du russe et publiée avec un savant commentaire, par *Koustouk Fouladi*, ci-devant ambassadeur de la cour de Boukhara à Chiva (l'ancienne Germania), actuellement marchand d'abricots confits de Samarcande, et littérateur. (Saint-Pétersbourg.) Broch. *in-8.°*

100. *Chap. I of Book I of an Essay on taxes or public revenue, the ultimate incidence of their payment, their disbursement, and the seals of their ultimate consumption. In-8.°*

101. *Reports of cases determined in the court of Nizamut Adawlut, with tables of the Names of the cases and principal matters.* A new edition, containing the whole of the cases as before printed, with a continuation to 1826. By W. H. M'Naggten, esq. register of the court. 2 vol. *in-8.°*

102. *Transactions of the medical and physical Society of Calcutta.* 3 vol. *in-8.°*

103. *The Bengal Racing calendar,* for 1806-1818. *In-8.°*

104. *Documents illustrative of the Burman war, consisting of public dispatches and other official and demi-official communications, preceded by historical sketch of the events of the war, with a map; compiled and edited* by H. H. Wilson, esq. *In-4.°*

M. Wilson, dans la préface de son dictionnaire, p. 38, avait parlé avec beaucoup d'éloges d'un dictionnaire sanscrit entrepris par Rada Canta Deb (Deva), jeune Indien de qualité. Nous voyons, par l'*Asiatic Journal,* XXV, 497, que la première partie a paru sous le titre de *Sabda Kalpa Druma.*

L'*Asiatic Journal,* mars 1828, pag. 360, contient la liste suivante d'ouvrages imprimés depuis peu ou prêts à être publiés à Calcutta:

Le *Buhurool Wuseet,* dictionnaire arabe expliqué en persan par *Abdoor Ruheem* et *Kauzim Alee,* professeurs du collége au Fort-William. Cet ouvrage doit embrasser toute la langue arabe.

Une nouvelle édition du *Raj Neeat,* livre d'école en indou vulgaire, donnée par le capitaine *Price,* professeur d'hindoustani.

Un abrégé du dictionnaire bengali de *Carey*, en deux vol. *in-8.°*, par M. *Marshman*, à Sérampore.

Une nouvelle traduction anglaise de l'Histoire de l'Indoustan, écrite en persan par *Ferichta*, par le colonel *Briggs*, en 3 vol. *in-4.°*

Une nouvelle édition des *Selections in prose and verse:* la première édition, donnée par *Lumsden*, avait 5 vol.; la présente n'en aura que 2 *in-4.°*

Le *Durool muktar* et le *Fusool Imadee*, deux ouvrages arabes sur la jurisprudence; 2 gros vol. *in-8.°* qui, ainsi que les précédens, seront imprimés à la presse lithographique, sous la direction de M. Wood.

Ouvrages publiés ou préparés pour la publication, sous la direction du Comité de l'instruction publique.

En sanscrit : Le *Mugdhabodha* et le *Laghu Kaumudi*, deux grammaires. Le *Bhasha Parichheda*, ouvrage élémentaire sur la logique, avec un commentaire. Sous presse : le *Bhatta Kavya*, dont 700 pages sont déjà imprimées; le *Sahitya Durpana*, ouvrage élémentaire sur la rhétorique; le *Raghu Vansa*, poëme classique; le *Liliwati*, ou l'arithmétique indienne (traduit par Taylor, *Bombay*, *1816*, et par Colebrooke, *Londres*, *1827*).

En persan, sous presse : le *Seir Mutakherin*, qui sera achevé sous peu de jours (la traduction anglaise a paru à Calcutta en 1789, 2 gros vol. *in-4.°*); des traductions du *Digdursum*, ou versions bengalies de différens traités sur la littérature et les sciences européennes: cet ouvrage sera bientôt fini; la traduction persane du *Liliwati* est presque achevée.

En arabe : les *Fatawa Alemgiri*, dont 350 pages sont imprimées (*voy.* la Vie de Jones par Teignmouth, p. 384, 2.ᵉ édit.); la traduction des Elémens d'algèbre de *Bridge*; un abrégé des Canons d'Avicenne, avec une traduction persane et un glossaire pour les termes techniques.

(Novembre 1828.)

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Observations sur quelques médailles bactriennes et indo-scythiques nouvellement découvertes, par M. A. W. de Schlegel.

M. le colonel Tod a su profiter des intervalles de loisir que lui laissaient une carrière active et des missions importantes dans l'Inde, pour y recueillir des trésors de littérature et d'antiquités asiatiques. Revenu en Europe, il en a fait l'usage le plus libéral pour l'avancement de ce genre d'érudition. Il a fait don à la Société asiatique de Londres d'une collection de manuscrits dans le dialecte du Râdjpoutana, et d'un nombre considérable de manuscrits sanscrits. Sans que j'eusse l'avantage de lui être personnellement connu, il a eu l'extrême bonté de permettre à mon savant collaborateur, le docteur Lassen, de copier un précieux manuscrit du Râmâyana, provenant de la bibliothèque du roi d'Odeypour. Je donnerai une description détaillée de ce manuscrit dans la préface de mon édition ; en attendant, je saisis avec empressement cette occasion pour témoigner ma reconnaissance d'une communication aussi obligeante.

Le colonel Tod, ayant formé une riche collection de médailles trouvées dans l'Inde, a publié un choix des plus curieuses. La gravure se trouve à la fin de la IIe partie du Ier volume des Transactions de la Société asiatique de Londres. La dissertation dont il l'a accompagnée embrasse une foule d'objets sur lesquels je n'ai pas d'opinion fixe, faute de données suffisantes. Sur d'autres points, j'aurais des doutes à proposer, mais je n'entre point ici dans cette discussion. Je me bornerai à glaner, en soumettant au jugement des savans quelques observations sur les médailles elles-mêmes.

N.° I.

Apollon debout, nu, ayant seulement une chlamyde attachée aux épaules, tenant à la main une flèche. Dans le champ, derrière l'Apollon, un monogramme. Légende circulaire :

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ
ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ.

Revers: le trépied de Delphes; aux deux côtés, des marques inconnues. Légende circulaire en caractères bactriens.

N.° II.

Médaille carrée. Tête casquée d'un homme âgé, barbe rase. Légende :

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΝΙΗ........ΝΑΝΔΡΟΥ.

Revers : la Victoire, debout, tenant dans la main gauche une branche de palmier, présentant de la droite un diadème. Dans le champ, devant la Victoire, est un monogramme peu différent du précédent. Lé-

gende en caractères bactriens, mais épars et en petit nombre.

Le colonel Tod a suppléé les deux premières lettres du nom : c'étoit indubitablement Μενάνδρου. M. Lassen (*de Pentapotamia indica*, pag. 53) pense que le mot défectueux, écrit au-dessus de la tête, doit être lu Νικάτορος, et je suis de son avis. Il y aura eu place pour les lettres NIKAT; cependant la troisième lettre, bien distinctement figurée comme un H, semble s'opposer à cette conjecture. Dans les médailles sémi-barbares, rien n'est plus fréquent que des fautes d'orthographe, des lettres mal tracées et confondues les unes avec les autres. Mais la légende de celle-ci est vraiment classique : seulement, pour gagner de l'espace, les lettres sont alongées et resserrées dans la largeur. Si donc l'H n'est pas une méprise du graveur moderne, il faudrait supposer que NI est l'abbréviation de NΙκάτορος, et H le commencement d'un nouveau mot. Toutefois cela n'est guère probable.

Dans le n.° I, le colonel Tod a essayé de décomposer le monogramme en ces lettres, ΟΕΔ, qu'il suppose être une date, d'après l'ère bactrienne. Cette combinaison de lettres comme valeur numérique est impossible, puisqu'il y aurait deux chiffres au-dessous de dix, et point de centaine. Bayer, de même, a cru voir dans le monogramme d'une médaille d'Eucratidas des chiffres qu'il exprime par l'ère bactrienne; mais Eckhel (*Doctr. num.* pag. 1, vol. III, pag. 558) regarde cette ère comme imaginaire.

Ces deux médailles sont, pour ainsi dire, hors de prix, tant pour la conservation parfaite que pour leur extrême rareté et leur importance historique. Dans l'obscurité profonde dont l'histoire de l'empire de la Bactriane est enveloppée, il faut recueillir soigneusement tout ce qui peut fournir le moindre éclaircissement.

Nous ne trouvons que deux passages des anciens où il soit fait mention du roi Apollodote. L'auteur du Périple que l'on nomme communément Arrien, dit : Ἀφ' οὗ μέχρι νῦν ἐν Βαρυγάζοις παλαιαὶ προχωροῦσι δραχμαὶ, γράμμασιν Ἑλληνικοῖς ἐγκεχαραγμέναι, ἐπίσημα τῶν μετ' Ἀλέξανδρον βεβασιλευκότων Ἀπολλοδότου καὶ Μενάνδρου. « C'est pourquoi, de nos jours encore, de vieux » drachmes ont cours à Barygaza, marqués de carac- » tères grecs, et frappés au coin des rois qui ont » régné après Alexandre (dans une partie de l'Inde), » c'est-à-dire, d'Apollodote et de Ménandre. »

Ce témoignage est confirmé d'une manière frappante par les médailles décrites ci-dessus, et par la contrée où elles ont été découvertes.

L'autre passage concernant Apollodote est dans le sommaire de l'histoire de Trogue-Pompée qu'on place à la tête de l'abrégé de Justin. *Prolôg.* l. XLI.

« Deinde, quo rege pugnante, Scythicæ gentes, » Sarancæ et Asiani Bactra occupavere et Sog- » dianos. Indicæ quoque res additæ, gestæ per » Apollodotum et Menandrum, reges eorum. »

On lit dans les éditions *Apollodorum.* La correction a été faite par le savant et judicieux Bayer, sur

la foi de l'auteur du Périple. Aujourd'hui qu'elle est pleinement confirmée par une médaille, monument public et authentique, il faut la recevoir dans le texte. Les copistes ont facilement pu prendre le change, parce que le nom d'Apollodore étoit bien plus commun chez les Grecs que celui d'Apollodote. Vaillant et Longuerue ont soupçonné une corruption; mais ils ont cherché le remède d'un autre côté. Ils pensent que le nom d'Apollodore, historien des rois parthes et de la Bactriane, a été confondu avec celui d'un roi; et Longuerue proposait de lire : *ex Apollodoro, gestæ per Menandrum et Eucratidam, reges eorum.* Ce n'est pas là corriger; c'est défigurer arbitrairement les textes anciens. Néanmoins le dernier éditeur de Justin en France, M. Lemaire, recommande encore cette détestable conjecture.

Bayer, tout en réhabilitant le roi Apollodote, lui dispute son titre à l'empire de la Bactriane, que le colonel Tod revendique avec raison. Bayer veut qu'il ait été un de ces rois grecs qui, à la même époque, ont régné séparément sur une partie de l'Inde, tels que Démétrius, fils d'Euthydème. Cela est d'abord contraire au texte de Trogue-Pompée : car le mot *eorum* doit nécessairement être rapporté à *Bactra et Sogdianos*. Ensuite la médaille achève de réfuter l'opinion de Bayer. Par quel motif un roi grec dans l'Inde, qui n'aurait pas possédé la Bactriane, aurait-il fait mettre sur ses monnaies une légende en caractères bactriens? Je les appelle ainsi par précaution, pour ne rien préjuger sur la langue à laquelle ils appartiennent.

A coup sûr ils ne sont pas sanscrits. Ils ont, ainsi que ceux de la médaille de Ménandre, une grande ressemblance avec les caractères qu'on voit sur quelques médailles des premiers Sassanides. (*Voyez* Visconti, *Iconographie,* tom. III, pl. 8, 2.) C'est aux personnes qui connaissent le zend et le pehlvi qu'il est réservé peut-être de les déchiffrer.

Pour échapper à l'objection indiquée, il faudrait supposer qu'Apollodote eût régné sur les provinces orientales de l'ancien empire de Perse, au midi de la Bactriane. La médaille de Démétrius, fils d'Euthydème, découverte par le baron de Meyendorf, porte une légende grecque, βασιλέως Δημήτριου; l'empire de l'Inde y est marqué par la dépouille d'une tête d'éléphant, dont le portrait du prince est coiffé.

Il faudra donc admettre Apollodote au nombre des rois de la Bactriane. Le célèbre Visconti a essayé de lui assigner sa place selon les probabilités. Le canon chronologique de Bayer n'offre que six rois dans l'ordre suivant, avec les dates, pour la plupart conjecturales, de leur avénement :

Avant J. C. 255. Théodote I.
243. Théodote II.
220. Euthydème de Magnésie.
195. Ménandre.
181. Eucratidas I.
146. Eucratidas II.

Visconti, en augmentant cette série de deux nouveaux noms, l'arrange ainsi :

Fondation de l'empire de Bactriane, avant J. C. 257.

1. Théodote I.
2. Théodote II.
3. Euthydème.
4. Apollodote, le sauveur.
5. Ménandre, le vainqueur.
6. Hélioclès, le juste.
7. Eucratidas I, le grand roi.
8. Eucratidas II.

Destruction de l'empire, avant J. C. 125.

J'ai ajouté à ce catalogue les surnoms que les médailles nous ont fait connaître, et dont deux sont dus aux découvertes du colonel Tod. Comme Visconti ne cherchait que des portraits, et qu'il ne connaissait point encore de médailles d'Apollodote, il s'est peu arrêté à ce prince; il n'a pas donné les raisons qu'il avait pour lui assigner cette place. Je pense cependant qu'il a deviné juste. L'ordre des trois premiers rois est fixé historiquement. Trogue-Pompée et l'auteur du Périple, en joignant les deux noms suivans, s'accordent à faire précéder Ménandre par Apollodote. Or Ménandre a certainement régné entre Euthydème et Eucratidas. Mais Visconti ne fait pas succéder celui-ci immédiatement à Ménandre : il trouve entre leurs règnes une place pour Hélioclès, dont le nom n'est connu que par une médaille. Dans cette médaille, portant l'inscription, Βασιλέως Ἡλιοκλέους δικαίου, rien n'indique un roi de la Bactriane : MM. Visconti et Mionnet, en le déclarant tel, se sont déterminés uniquement par

la ressemblance de la fabrique avec les médailles bactriennes. Cet argument n'est pas concluant : des artistes formés à la même école peuvent travailler à la monnaie de différens états; d'un autre côté, l'art de graver peut éprouver des vicissitudes dans le même pays. Le peu de médailles bactriennes que l'on connaissait jusqu'ici, sont d'une belle fabrique et d'un style pur; celle de Ménandre l'est également. Mais le tétradrachme d'Apollodote, bien exécuté d'ailleurs, fait exception sous le rapport du costume. La légende est d'un beau caractère carré; le dessin du trépied aussi est assez élégant; mais Apollon, au lieu d'avoir sa longue chevelure relevée en nœud au-dessus du front, est figuré avec les cheveux coupés, presque tête rase. Cependant c'est bien Apollon qu'on a voulu représenter; l'emblème du revers aussi fait allusion au nom d'Apollodote.

Nous ignorons une infinité de détails de l'histoire des successeurs d'Alexandre. Il serait possible qu'au milieu des troubles qui survinrent après la mort de ce conquérant, ou pendant le déclin de l'empire des Séleucides, quelque gouverneur d'une province de l'Asie Mineure se fût déclaré indépendant; mais que, n'ayant pu donner de la stabilité à sa petite monarchie, il ait été passé sous silence dans les narrations abrégées et défectueuses qui nous sont parvenues.

Il serait bon de savoir où la médaille d'Hélioclès a été trouvée. Si l'on en découvre une pareille dans l'Inde ou dans la Tartarie, son titre au royaume de la Bactriane lui sera assuré.

Visconti tâche d'affermir sa conjecture (car il faut avouer que c'en est une) par la ressemblance frappante des têtes : il suppose qu'Hélioclès a été le père d'Eucratidas. Cet argument ne laisse pas d'être d'une certaine force, d'autant plus que les physionomies, sur-tout celle d'Eucratidas, sont bizarres et fortement caractérisées. A en juger par le peu de médailles bactriennes que nous connaissons, les graveurs se sont attachés uniquement à la ressemblance individuelle, sans viser à l'idéal.

La médaille d'Apollodote a été trouvée à Baitasor, celle de Ménandre à Mathourâ. L'une et l'autre de ces villes sont situées sur le Yamounâ : la première un peu au-dessus, la seconde au-dessous d'Agra. Le colonel Tod en conclut que la domination des deux rois se seroit étendue jusque là. Cette conséquence n'est pas admissible. Par mille raisons, les monnaies peuvent avoir cours hors du pays où elles ont été frappées. Ce cours à l'étranger est favorisé par la stabilité du système monétaire adopté par un gouvernement, par la pureté du métal, enfin par la beauté du coin et les précautions prises contre les rognures. Les exemples se présentent en foule. Que serait-ce si Pausanias avait eu raison de dire que les Indiens de son temps n'exerçaient pas encore l'art de frapper des monnaies? Je ne suis nullement surpris que les marchands de Barygaza aient reçu volontiers en paiement de beaux tétradrachmes comme celui d'Apollodote. Il ne s'ensuit pas que les rois grecs aient jamais régné à Barygaza même. Ils ont

été en effet maîtres des embouchures de l'Indus; mais entre ce pays et le Guzarate, il y a des marais et des déserts de sable. Si cette possession avait eu lieu, le souvenir ne s'en serait-il pas conservé jusqu'au temps d'Arrien? Cependant l'auteur du Périple est si fort dans l'erreur sur le véritable terme des expéditions d'Alexandre, qu'il fait pénétrer ce conquérant jusqu'au Gange.

De ce que les médailles d'Apollodote et de Ménandre avaient cours à Barygaza du temps d'Arrien, de ce qu'on en découvre aujourd'hui dans le voisinage d'Agra, il résulte seulement que les finances de ces deux rois étaient en très-bon ordre, et qu'ils ont régné assez long-temps pour faire frapper une grande quantité de monnaies.

Il est difficile d'assigner des limites précises à la domination indienne des rois de la Bactriane, et des rois grecs, leurs contemporains, qui n'ont régné que dans l'Inde. Remarquons d'abord que les auteurs anciens emploient quelquefois le nom de l'Inde d'une manière un peu vague, et qu'ils y comprennent les provinces de l'empire de Perse situées sur la rive droite de l'Indus. Les conquêtes des rois bactriens ont pu être faites dans deux directions différentes : l'une vers l'Orient, par le Pandjab, et au-delà; l'autre, en suivant le cours inférieur de l'Indus. L'expédition de Séleucus Nicator fut dirigée vers le Gange; en faisant sa paix avec Chandragouptas, roi des Prasiens (c'est-à-dire, des Orientaux), il lui céda quelques provinces, et reçut en échange un grand nombre d'éléphans.

Il est probable que les premiers rois bactriens, en se déclarant indépendans, se seront d'abord emparés de ce qui restait des conquêtes d'Alexandre dans le Pandjab. Du moins le troisième roi, Euthydème, dans son traité de paix avec Antiochus le Grand, traité par lequel il fut reconnu comme roi légitime, lui livra tous ses éléphans. Cela prouve deux choses : l'une, qu'Euthydème avait des provinces, ou du moins des vassaux, dans l'Inde proprement dite; l'autre, que sa domination n'y était pas fort étendue, car ces éléphans étaient peu nombreux; ajoutés à ceux que Sophagasénus (*Soubhagasênas*) donna à Antiochus, ils ne complétèrent que le nombre de cent cinquante, tandis que Chandragouptas en avait pu fournir plus de quatre cents à Séleucus.

L'expédition orientale d'Antiochus le Grand fut brillante, mais elle ne semble pas lui avoir procuré des avantages solides, si ce n'est d'avoir emmené cette troupe de quadrupèdes guerriers. Après sa campagne contre Euthydème et Sophagasénus, il repassa l'Indus, et s'en retourna par l'Arachosie et la Carmanie vers le siége occidental de son empire.

Euthydème aura profité du grand éloignement d'Antiochus et de l'affaiblissement de sa puissance, pour envahir les provinces situées le long de l'Indus inférieur. Il est constant que son fils Démétrius y a régné, je pense, d'abord comme gouverneur au nom de son père, ensuite comme roi indépendant. Démétrius ne succéda point à Euthydème dans la Bactriane : son éloignement même peut avoir donné à

son compétiteur des facilités pour l'exclure du trône. Si Démétrius n'avait pas été en possession lors de la mort de son père, avec quelle force aurait-il conquis ces vastes contrées, puisque l'armée bactrienne était au service d'un rival préféré? C'est lui, sans doute, qui fonda la ville de Démétrias dans l'Arachosie, dont un ancien géographe, Isidore de Charax, nous a conservé le nom. De là sa domination s'étendait jusqu'au Delta de l'Indus et au littoral adjacent.

Des exploits dans l'Inde sont attribués à Apollodote par Trogue-Pompée; à Ménandre par le même historien et par Strabon. Les glorieux surnoms que nous lisons sur les médailles confirment ces témoignages. Le revers de celle de Ménandre offre des emblèmes qui sembleraient indiquer un nouveau royaume acquis par la victoire : cette déesse tient un diadème à la main. Les conquêtes de ces deux rois doivent avoir été faites dans le Pandjab; vers le midi, ils auraient entamé le royaume de Démétrius : et il n'est parlé d'aucune guerre entre les Bactriens et ce roi de l'Inde, jusque vers la fin du règne d'Eucratidas. Aussi Strabon dit-il expressément que Ménandre passa l'Hyphasis, et pénétra jusqu'au Yamounâ (1). Cela ne nous autorise pas encore à

(1) C'est ainsi qu'il fant lire le texte de Strabon, d'après les corrections incontestables de M. Lassen, *de Pentap. Ind.* p. 4, 50 et 51. Les éditions portent : Εἴγε καὶ τὸν Ὕπανιν διέβη πρὸς ἕω, καὶ μέχρι τοῦ Ἰσάμου προῆλθε. Lisez Ὕπασιν et Ἰωμάνου. Outre cela, je pense qu'il faut transposer la particule καὶ, et lire:

étendre son empire jusqu'à Mathourâ ; ou même jusqu'à Baitasor, villes situées au centre de l'Inde. Le Yamounâ, ayant sa source dans les monts Himâlaya, très-près de celle du Gange, descend d'abord vers le midi avec une courbe légère vers l'occident, ensuite il tourne et continue son cours est-sud-est. Les probabilités sont pour le terme le plus rapproché. Dans cette supposition, Ménandre aurait été maître du royaume de Lahor et du pays des princes Seiks indépendans. On ne lui accordera pas, sans

---

διέβη καὶ πρὸς ἕω μέχρι κ. τ. λ. *Hypanis* n'est qu'une corruption d'*Hypasis* ou *Hyphasis*, corruption que Weisseling a introduite aussi dans le texte de Diodore, contre l'autorité des manuscrits. Il n'est pas inutile de rapporter cela, puisque ce fleuve imaginaire a causé tant de confusion dans la géographie. Le dernier géographe de l'Inde ancienne, M. Reichard, a placé dans ses cartes de l'Inde et de la Perse, l'Hypanis et l'Hyphasis l'un à côté de l'autre : son Hypanis est le véritable Hyphasis, en sanskrit *Vipâsâ*, aujourd'hui *Begah*. Son Hyphasis au contraire est l'Hésidrus de Pline, le Satadrou, aujourd'hui Satladje. De cette manière M. Reichard a été forcé de reléguer l'Hésidrus hors du Pandjab ; il a donné ce nom au *Sarasvatî*. Malte-Brun avait déjà mieux fait, en corrigeant les erreurs de d'Anville. Après les éclaircissemens donnés sur les cinq fleuves du Pandjab par M. Lassen et par moi (*Bibl. Ind.* tom. II, p. 295, 308), les géographes n'auront plus d'excuse s'ils retombent encore dans les mêmes méprises. Le savant Casaubon corrigeait Ἰμάου pour Ἰσάμου. Mais Strabon n'a pas pu indiquer les monts *Himâlaya*, qui sont au nord, comme terme d'une expédition dirigée vers l'Orient. Il est inconcevable que le commentateur du Strabon français ait proposé de lire *Hydaspe* au lieu d'*Isamus* : c'est absolument un contre-sens qui ressemble à ces avancemens rétrogrades d'une armée dans les bulletins, dont on s'est tant moqué. Notre géographe Mannert avait déjà désigné le *Yamounâ*.

preuve décisive, des conquêtes au centre de l'Inde, que Séleucus Nicator et Antiochus le Grand n'ont jamais pu faire. Puisque Strabon dit que Ménandre, le premier parmi les rois bactriens, a pénétré si avant, la domination de son prédécesseur a dû être encore plus limitée.

Nous ne savons rien des exploits d'Héliociès, si toutefois il a régné dans la Bactriane. Mais comme Eucratidas adopta le premier le titre de *grand roi*, il est naturel de penser qu'il aura agrandi l'empire. Il pourrait avoir conquis l'Ariane, que Strabon dit avoir appartenu à l'empire de la Bactriane.

Pour la guerre entre Eucratidas et Démétrius, roi de l'Inde, nous sommes réduits au récit peu satisfaisant de Justin, d'après lequel Démétrius paraît avoir été l'agresseur. Eucratidas, d'abord assiégé et mis en grand danger, s'en tira par sa valeur, et finit par dépouiller son adversaire. Dans sa retraite, après avoir terminé cette guerre, il fut assassiné par son fils. Bayer pense que ce Démétrius est le même qui, dans sa jeunesse, avait négocié la paix de son père Euthydème avec Antiochus. Cependant ce savant est lui-même un peu effrayé en calculant le grand âge auquel, dans cette supposition, Démétrius était parvenu lors de ces événemens. Ce serait en effet une singulière ambition que celle d'un prétendant qui, exclu de la succession, se serait tenu tranquille pendant trois règnes consécutifs, et n'aurait aspiré à recouvrer son héritage que sous le quatrième règne, dans son extrême vieillesse. On sauverait les probabilités en

admettant qu'un fils du même nom aurait succédé à Démétrius.

L'existence du fils parricide d'Eucratidas est bien constatée; mais nous ignorons son nom, et il est incertain s'il a joui du fruit de son crime. Le roi Eucratidas II, dans le catalogue de Bayer, ne repose donc que sur une double conjecture. (*Voyez* Eckhel, *Doctr. num.* p. 1, vol III, pag. 558.)

Ici finissent les rois bactriens connus jusqu'ici. L'histoire des derniers temps de cet empire est enveloppée de ténèbres encore plus épaisses que le reste. Justin en attribue la destruction aux Parthes; l'auteur du sommaire de Trogue-Pompée aux nations scythiques. Ces deux abréviateurs ont pourtant puisé à la même source. Il paraît que les Parthes et les Scythes y ont eu leur part : mais les Scythes ont porté le dernier coup, et sont restés en possession.

Dans un fragment de Diodore, ou plutôt dans un des extraits de Photius, il est dit qu'un Arsace, sans doute le sixième, Mithridate I, pénétra jusque dans l'Inde, et s'empara de l'ancien royaume de Porus, c'est-à-dire, du pays entre l'Hydaspe et l'Acésinès. Bayer dit avec raison que les auteurs grecs, par-tout où il est question de l'Inde, imaginent un Porus. Mais ici l'historien me semble justifié; car nous avons vu que les rois bactriens possédaient non-seulement cette province, mais bien au-delà. D'après le calcul de Bayer, Mithridate I, roi des Parthes, aurait survécu sept ans à Eucratidas; mais cette chronologie est purement conjecturale. Toutefois c'est après la

mort d'Eucratidas que ces conquêtes doivent avoir été faites : la guerre entre lui et Démétrius n'aurait pu avoir lieu, si les Parthes avaient déjà occupé les provinces intermédiaires. Arrivé au faîte de sa puissance, Eucratidas fut assassiné ; ce n'est donc qu'après sa mort que le déclin de l'empire de la Bactriane peut avoir commencé. M. Deguignes (*Mémoires des inscr. et belles-l.* tom. XXV), d'après les historiens chinois, a fixé l'époque de sa destruction à l'an 125 avant J. C. Le roi ou les rois qui peuvent avoir régné dans cet intervalle nous sont inconnus. Peut-être les médailles du colonel Tod nous fourniront-elles quelques lumières.

N.° IV.

Tête de jeune homme, imberbe, à cheveux courts, sans autre ornement que le diadème dont on voit les bandelettes par derrière; devant la tête une espèce de sceptre ou d'épée. Légende à demi emportée et illisible.

Revers : Un homme à cheval, portant sur la main droite élevée un épervier. Les bandelettes du diadème voltigent en l'air tout le long du dos. Devant le cheval un monogramme. Légende :

...... TPω BACIΛEωC

Médailles de la seconde série, sans numéros.

A.

Tête d'un homme âgé, à barbe rase, portant un bonnet serré, entouré d'une rangée d'ornemens en forme de perles oblongues. On voit les bandelettes

du diadème. La main gauche est visible et porte un sceptre. L'épaule et la poitrine sont drapées à la grecque. Monogramme derrière la tête.

Revers : le même que celui du n.° 4 ; seulement, le module étant beaucoup plus grand, tout y est plus distinct. L'homme à cheval porte un bonnet d'où partent les énormes bandelettes du diadème. Son costume est barbare : c'est un habit à manches longues, divisé en pans au-dessous de la ceinture ; ensuite un pantalon large. Le graveur n'a pas su agencer le pied à la jambe : elle descend toute roide en ligne droite, et se termine en pointe. Le cheval est en repos, les quatre pieds posés sur terre, la crinière coupée en forme de crête. Devant le cheval, le monogramme de la face principale. Légende :

CωTHP......ΛЄΥC.

B.

Tête d'un homme âgé, à barbe rase. La coiffure est un peu différente : elle a l'air d'une couronne à pointes. On voit les bandelettes du diadème. Devant la tête, le monogramme précédent. Point de trace d'une légende.

Revers : une femme drapée, debout, tenant à la main droite un long bâton ou une lance ; la gauche inclinée touche une plante à grandes fleurs épanouies. Les caractères de la légende semblent être grecs, mais ils sont placés dans des combinaisons impossibles.

C.

Le type, à quelques légères différences près, est le même que celui de la première médaille de cette

série, tant pour la face principale que pour le revers. Seulement la légende du revers, emportée en grande partie, ne semble pas avoir été composée de caractères grecs.

Le colonel Tod (p. 340) assigne les médailles de la seconde série à Mithridate I ou à ses successeurs. Je ne saurais être de son avis. Il suffit de parcourir les médailles des Arsacides pour se convaincre qu'elles n'ont aucune analogie avec celles-ci. Les rois portent tous leur barbe; la coiffure varie : depuis Mithridate I, c'est une tiare; sur les revers ils sont représentés assis, l'arc à la main, en pantalons serrés, et en manteau court, à-peu-près comme nos hussards. D'ailleurs la suite des Arsacides est complète : il n'y reste point d'espace pour un roi inconnu.

Je pense que les médailles n.° IV, et A, B, C, appartiennent toutes au même roi, qui doit avoir régné dans la Bactriane. L'identité des têtes A et C est évidente; celle de B offre encore les mêmes traits mieux dessinés; celle du n.° IV se distingue seulement par son air de jeunesse. Le monogramme est par-tout le même : c'est un trident érigé, portant sur un cercle, et traversé d'une ligne horizontale ♆. Le n.° IV offre une légère variété, mais elle n'est pas bien distincte. Le type du revers est absolument le même dans trois de ces médailles. La légende tronquée du n.° IV aura été :

βακΤΡΩν ΒΑCΙΛΕΩC.

La terminaison ΤΡΩ ne permet guère d'autre res-

titution; la finale a été supprimée faute d'espace. Dans la légende de la médaille A, on supplée naturellement :

ϹѠΤΗΡ βασιΛΕΥϹ.

Cependant il y a deux lettres après le premier mot qui m'embarrassent. La seconde, figurée comme Є, pourrait être le B initial du mot suivant; mais je ne sais que faire de la première, qui a la forme d'un fer à cheval; puisque le nominatif βασιλεὺς exige le même cas dans le surnom. Ces nominatifs sont fréquens dans les médailles sémi-barbares, quoique l'usage classique soit de mettre tout au génitif.

Le roi de la Bactriane auquel ces médailles appartiennent peut avoir régné dans l'intervalle entre la mort d'Eucratidas et le renversement de l'empire. Mais de quelle nation était-il? Serait-ce peut-être le premier roi scythe, c'est-à-dire, tartare, qui se fût rendu maître de la Bactriane? Le costume de l'homme à cheval favorise cette opinion, mais la physionomie s'y oppose: le profil est vraiment grec. D'ailleurs j'ai de la peine à croire que l'on eût donné le surnom de *Sauveur* à un conquérant étranger. D'un autre côté, le contraste avec les médailles des rois précédens est frappant, autant pour le style que pour le sujet des revers. On conçoit le déclin rapide des arts de la Grèce dans ces contrées lointaines, lorsque les Grecs bactriens furent séparés de leur mère patrie par l'extension de l'empire des Parthes. Mais un roi grec aurait-il adopté le costume d'un cavalier barbare? Les revers de toutes les médailles bactriennes connues jusqu'ici sont con-

22.

sacrés à quelque sujet de mythologie. Il y aurait un terme moyen à prendre. Si, dans les troubles survenus après la mort d'Eucratidas, l'influence des colons macédoniens et grecs étant diminuée par les défaites que les Parthes leur firent éprouver, un indigène du pays, Bactrien ou Sogdien, était monté sur le trône, cela expliquerait tout. Si l'on découvre des médailles où le nom soit conservé, la question sera probablement décidée.

La médaille n.° III est une énigme à résoudre. *Face principale :* tête d'homme à chevelure longue et bizarre, sans aucune marque de royauté. Légende en partie très-lisible, mais inexplicable :

....ΚΕΥΗΡΙΜΑΤΕΡ....

Revers : une Victoire, assez élégamment dessinée, avec une corne d'abondance et d'autres attributs. Légende :

ΕΤΟΥϹΙΑΚΩΝ.

C'est donc une médaille municipale, probablement d'une colonie grecque, soit dans la Bactriane même, soit dans une province voisine. Aucun géographe ancien, que je sache, ne fait mention d'une ville du nom d'*Etousia*.

La médaille n.° X est, selon moi, la plus curieuse de toute cette suite. En voici la description :

Un homme debout, en costume barbare, à-peu-près comme celui du cavalier décrit ci-dessus. Il porte une tiare très-élevée, de forme cylindrique, avec des bandelettes flottantes. On reconnaît la physionomie tartare, le nez retroussé et les petits yeux enfoncés.

L'attitude est fière et pourtant ignoble. De la gauche il jette de l'encens sur un autel, derrière lequel est érigé un trident; de l'autre côté, dans le champ, un monogramme et une massue. Légende en caractères grecs très-mal tracés que je suis pourtant parvenu à déchiffrer en partie. A commencer en haut par la gauche, on lit :

ЄΔΟΒΙΓΡΙϹ ΒΑϹΙΛЄΥϹ ΒΑϹΙΛЄωΝ.

Après quelques lettres dont je ne sais que faire, on lit encore :

ΙΗΡΝΙЄΛЄΙϹ.

Revers : le dieu Siva, debout, tenant à gauche le trident, son attribut habituel, s'appuyant à droite sur le bœuf Nandi. La bosse particulière aux bœufs de l'Inde est exprimée même avec exagération, ainsi que les fanons du cou. Légende circulaire en caractères bactriens ou pehlvis (1).

Voilà donc enfin un monument numismatique de cet empire indo-scythique, sur lequel nous avons si peu de données. Quelle étrange combinaison ! Un khan tartare, converti au culte brahmanique, régnant sur des provinces de l'Inde et de l'ancienne Perse, et ayant des Grecs à sa cour qui lui donnaient le titre de *Roi des rois !* Ce monarque régnait donc sur des

---

(2) Deux des médailles rapportées de la Boukharie par le baron de Meyendorf, appartiennent probablement aussi à un roi indo-scythe, puisqu'elles portent sur le revers un homme en costume oriental devant un bœuf. Je n'en parle que d'après la description (*Journal littéraire de Gottingue,* 1823, n.° 108), n'ayant ni empreinte ni gravure sous les yeux.

nations très-policées : sa domination fut peut-être aussi étendue, ses conquêtes aussi fameuses que celles d'Attila ; mais le nom du roi des Huns est encore répandu dans toute l'Europe, il retentit dans des chants immortels, tandis que le nom d'*Edobigris* n'est déterré qu'après deux mille ans. C'est ainsi que le hasard règne, même dans la gloire.

J'ai appelé Tartares les Scythes qui ont fait une irruption par la Bactriane dans les contrées riveraines de l'Indus, sans vouloir rien préjuger sur la famille de peuples à laquelle ils peuvent avoir appartenu. C'est un usage reçu de comprendre sous le nom de Tartares les peuples nomades de l'Asie centrale, quoiqu'on sache très-bien qu'il y a parmi eux une grande diversité de langues et de races. Les anciens ont de même généralisé le nom des Scythes ; ils l'ont transporté des bords du Danube jusqu'au fond de l'Asie. Les mœurs de ces peuples n'ont guère changé depuis des milliers d'années : la description qu'Homère fait de leur genre de vie, en nommant les habitans de la Thrace vis-à-vis de l'Hellespont, galactophages et hippémolges, pourrait s'appliquer encore aujourd'hui aux Calmouques qui parcourent les steppes entre le Don et le Volga.

L'histoire de ces contrées ressemble au sable mouvant de leurs vastes déserts : on y voit une infinité de migrations ; des dominations subitement agglomérées et dispersées de même ; et de temps en temps des débordemens sur des pays plus favorisés de la nature, et anciennement cultivés : débordemens irrésistibles

qui, plus d'une fois, ont mis en péril la civilisation du genre humain. De ce nombre sont l'invasion des Amazones et des Cimmériens dans l'Asie Mineure; celle des Chasdim dans la Babylonie; ensuite les expéditions et les conquêtes des Huns, des Avares, des Hongrois, des Khazares, des Petchénègues, des Turcs et des Mogols.

Strabon, le sommaire de Trogue-Pompée et Justin fournissent quelques noms propres et particuliers des peuplades qui ont fondé l'empire indo-scythe; mais les leçons varient, et ces noms pourraient bien être corrompus. Les Indiens eux-mêmes les appellent *Sâkâs* शाकाः, et ce nom se rattache à leur chronologie. L'ère de Vikramâditya date d'une grande victoire que ce roi, résidant à Oudjayinî (Ὀζήνη, aujourd'hui *Aoudjein*), ville située sur le revers septentrional des monts Vindhya, doit avoir remportée l'an 56 avant J. C. sur ces barbares. Cette défaite, à ce qu'il paraît, mit un terme à leurs tentatives de pousser leurs conquêtes jusqu'au centre de l'Inde. La désignation complète de cette ère est *Sàka-bhoûpa-kâla,* l'époque des rois des Sâkâs. Mais on la marque d'une manière abrégée par le mot *samvat,* année. Ensuite *sâka* est devenu un terme général pour une ère quelconque; on l'applique spécialement à l'ère de Salivâhana, 78 ans après J. C., usitée dans le midi de l'Inde, où ce roi doit avoir régné. Il se peut que cette dernière ère ait été fixée par un événement semblable, puisque la domination des Indo-scythes

vers l'Indus inférieur s'est maintenue assez long-temps. Quoi qu'il en soit, le nom des *Sâkâs* est fort ancien et authentique. Il se trouve dans les lois de Manou, dans le Râmâyana, et dans le Mahâ-Bhârata; et partout il désigne les barbares qui habitaient au nord-ouest de l'Inde. Hérodote atteste que les Persans donnaient à tous les Scythes le nom de *Sacæ*. Isidore de Charax place entre la Drangiane et l'Arachosie la province de *Sakastane*, laquelle avait pris son nom de ces mêmes Scythes (1). La terminaison appartenait sans doute à l'ancienne langue persane comme à la moderne; mais elle est aussi du sanscrit tout pur : शाकस्थानं, *sâkasthânam*; le séjour des Scythes.

Les médailles suivantes n.os XI, XIII et XIV, y compris une sans numéro, appartiennent toutes indubitablement à l'empire indo-scythe, et probablement au même roi. On y retrouve par-tout le monogramme du n.° X ; le n.° XI offre seulement une légère variété. Les légendes sont indéchiffrables : on croit y reconnaître des lettres grecques, mais éparses et entremêlées d'autres caractères étrangers. Le type aussi

---

(1) Ἐντεῦθεν Σακαστὰνη Σάκων Σκυθῶν, ἡ καὶ Παραιτακηνή.— Je soupçonne une corruption ou une interpolation dans les derniers mots. La Parætacène n'a que faire ici : les Indo-scythes n'ont jamais pu étendre leur domination jusque là. Malte-Brun a bien fait de s'en tenir uniquement à la suite des provinces énumérées. Le géographe Reichard, en s'attachant à ces mots suspects, a été forcé de rejeter la *Sakastane*, avec les villes qu'elle contenait, vers le centre de l'ancienne Perse, près de Persépolis.

... premi...s élémens de l'arithmé-
...avait déjà remarqué que quelques-
...nscrits ressemblent plus à leurs sy-
...langue latine qu'à ceux de la langue
...le porta pas à abandonner cette idée
...une cause plus réelle de cette coïnci-
...excuse, c'est que l'étude comparée des
...admirable, ébauchée au moins de
...n'était point encore. Il passa outre, parce
...dériver toute la civilisation de l'Inde
...la Bactriane. Selon lui, avant l'époque
...les Indiens n'auraient été que des sau-
...savaient pas même compter jusqu'à quatre.
...ils ont inventé l'admirable système décimal
...que nous appelons *arabes*, système si
...à la manière incommode des Grecs et des
...de noter les chiffres. Bayer ne pouvait pas
...ait, mais il se tire d'affaire en disant : « Ils
...venté cela stupidement ; ils n'ont pas su en
...arti ; les Arabes le leur ont enseigné, à eux
...monde entier. » Il est désormais inutile de
...e pareilles erreurs. Voilà ce qui arrive lors-
...omme très-savant, même un esprit exercé à
...itique judicieuse, s'obstine à défendre une hy-
...se chimérique.

...n retranchant de la dissertation de Bayer tout
...qui n'a pas de base solide, en rectifiant, en ajou-
...nt ce que les nouvelles découvertes en numisma-
...ique, en géographie et en ethnographie, nous ont ap-
pris, on ferait un travail fort utile.

de Charax semble traduire *Minnagara* Μιννάλις (1). Cette ville avait de riches manufactures de coton.

Depuis près d'un siècle Bayer a été l'unique oracle de tous ceux qui se sont occupés de l'empire grec de la Bactriane. Il est temps de refaire ce travail, et on le pourra avec avantage. Bayer était un savant fort distingué : il traite les questions les plus compliquées avec une méthode lumineuse, on peut dire avec élégance. Cependant il accorde encore trop aux conjectures. Dans ses efforts pour se procurer une connaissance quelconque de la langue ancienne de l'Inde, il a été le précurseur de notre temps ; mais les secours qu'il avait, une correspondance suivie avec les missionnaires allemands du midi de la péninsule et les informations d'un Indien natif du Moultan, ne suffisaient pas pour donner des idées étendues et exactes. Il a même fait graver un certain nombre de caractères nagaris ; mais comme il n'avait aucune connaissance grammaticale en sanscrit, c'était, il faut l'avouer, un petit charlatanisme. Aussi cela ne lui a-t-il servi qu'à faire imprimer des mots monstrueux qui n'appartiennent à aucune langue, et à en donner des étymologies insensées. Dans la dernière partie de son ouvrage, il a fait entièrement fausse route. Ayant remarqué que les noms de nombres en sanscrit ressemblent aux noms grecs, il en a conclu que les Grecs les avaient communiqués

---

(1) M. Lassen pense que c'étaient deux villes du même nom. Cela se peut ; mais les indications de l'auteur du Périple et d'Isidore sont trop vagues pour en rien déduire avec certitude.

aux Indiens avec les premiers élémens de l'arithmétique. Avant lui on avait déjà remarqué que quelques-uns de ces mots sanscrits ressemblent plus à leurs synonymes dans la langue latine qu'à ceux de la langue grecque. Cela ne le porta pas à abandonner cette idée pour chercher une cause plus réelle de cette coïncidence. Ce qui l'excuse, c'est que l'étude comparée des langues, science admirable, ébauchée au moins de nos jours, n'existait point encore. Il passa outre, parce qu'il voulait dériver toute la civilisation de l'Inde des Grecs de la Bactriane. Selon lui, avant l'époque d'Alexandre, les Indiens n'auraient été que des sauvages qui ne savaient pas même compter jusqu'à quatre. Les Indiens ont inventé l'admirable système décimal des chiffres que nous appelons *arabes*, système si supérieur à la manière incommode des Grecs et des Romains de noter les chiffres. Bayer ne pouvait pas nier ce fait, mais il se tire d'affaire en disant : « Ils » ont inventé cela stupidement ; ils n'ont pas su en » tirer parti ; les Arabes le leur ont enseigné, à eux » et au monde entier. » Il est désormais inutile de réfuter de pareilles erreurs. Voilà ce qui arrive lorsqu'un homme très-savant, même un esprit exercé à une critique judicieuse, s'obstine à défendre une hypothèse chimérique.

En retranchant de la dissertation de Bayer tout ce qui n'a pas de base solide, en rectifiant, en ajoutant ce que les nouvelles découvertes en numismatique, en géographie et en ethnographie, nous ont appris, on ferait un travail fort utile.

L'empire grec dans la Bactriane a eu peu de durée, ce qui s'explique facilement par sa position entre les Parthes et la frontière de la Tartarie nomade. Mais il a été très-florissant; il s'est élevé rapidement au faîte de la puissance; il porte enfin un caractère éminemment hellénique. Quelque peu que nous sachions, cela suffit néanmoins pour expliquer cet intéressant phénomène. La Bactriane se présente par-tout dans l'histoire des empires d'Assyrie, de Babylone, de Médie et de Perse, comme le siége d'une ancienne civilisation. Probablement, dans ces temps, le pays était plus fertile et plus propre à l'agriculture qu'il ne l'est aujourd'hui. Le baron de Meyendorf a observé dans la Sogdiane la diminution rapide du lac d'Aral et le desséchement des rivières. Cependant ce voyageur vit les environs de Bokhara cultivés comme un jardin de la nature. Des Grecs y étoient établis au moins depuis le temps de Xerxès, peut-être antérieurement. Car pour les *anastases* si fréquentes sous les despotes asiatiques, c'est-à-dire, les transpositions de peuples subjugués à la soumission desquels on ne se fiait pas, on préférait les provinces situées à l'autre extrémité de l'empire. Alexandre y trouva les descendans des Branchides, dont les ancêtres, proscrits en Grèce pour avoir trahi la cause de leur patrie, avaient suivi Xerxès et bâti une ville dans la Bactriane. Les exploits brillans d'Alexandre attirèrent sur ses pas des hommes de talent dans tous les genres: des guerriers et des artistes vinrent du fond de la Grèce pour faire fortune auprès de ce grand conquérant. Il

célébra des jeux, il fit représenter des tragédies athéniennes sur les bords de l'Hydaspe. On sait avec quel soin il s'attacha à fonder des colonies grecques, sur-tout près du terme de ses conquêtes. L'affluence de nouveaux colons, arrivés de la mère patrie, semble avoir continué long-temps après la mort d'Alexandre, puisque nous voyons que le troisième roi de la Bactriane était né dans l'Asie Mineure. Les médailles bactriennes sont d'une belle fabrique et d'un style pur, tandis que les rois parthes, tout philhellènes qu'ils étaient, n'ont jamais pu trouver de bons graveurs pour leurs médailles. Les rois bactriens qui ont fait frapper de telles monnaies, n'auront-ils pas érigé des palais et des temples dans le goût de l'architecture grecque? Peut-être il en existe encore des ruines: mais la Boukharie est aujourd'hui presque inaccessible aux voyageurs européens; il faudrait avoir la facilité d'y séjourner, et de la parcourir dans tous les sens, pour en faire la découverte.

Description de Khevi, traduite de la Topographie géorgienne (1), par M. Klaproth.

Au nord de Mthioulethi est ხევი *Khevi* (c'est-à-dire, *la vallée escarpée*), par laquelle se dirige le chemin qui traverse les montagnes du Caucase. En hiver, une neige profonde empêche qu'on puisse y passer à cheval; en été, au contraire, on y voit des prai-

(1) *Voyez* ce volume du *Nouveau Journal asiatique*, p. 203.

ries superbes qu'on appelle ყელი *Qeli* (ou *cols des montagnes*). La vallée nommée შთამავალი *Chtamavali*, va au nord et se réunit à celle de Khevi ; il y coule une source blanche comme la neige ; on y trouve de beaux cristaux qui tombent des rochers, ainsi que d'autres cristaux rouges, dont l'intérieur, si on les casse, est également rouge. La partie de la rivière de Khevi qui coule jusqu'au pays des Tcherkes, s'appelle aussi არაგვი *Aragvi* (1) ; autrefois elle portait le nom de ლომეკი *Lomek'i ;* à présent elle a celui de თერგი *Thergi* (Terek). Ses sources sont dans

---

(1) Suivant une opinion populaire en Géorgie, l'*Aragvi* qui coule au sud et se réunit au Kour, et l'*Aragvi* qui se dirige au nord et devient le Terek, sortent d'une seule et même source. Un voyageur allemand qui était en Géorgie en 1782, dit : « Le » chemin qui conduit à travers les montagnes en Russie, suit » le cours du *Kara-souou* (l'Aragvi de la Géorgie), sur les » bords duquel sont plusieurs petits villages, comme *Ananour* » et *Podorna.* Une journée au-dessus du dernier et dans les » hautes montagnes, il tombe une rivière du haut d'un rocher ; » arrivée à un autre rocher aigu, elle se divise en deux bras : » l'un coule vers la Géorgie et s'appelle *Toulat* (c'est le *Mtki-* » *ouletis-thsqali*), et se réunit après deux milles (allemands) au » *Kara-souou ;* l'autre coule au nord, et forme le commence- » ment du Terek, lequel grossit à vue d'œil par les nombreuses » sources et par l'eau de neige qui vient des montagnes. » — Ce récit paraît vrai pour le cours des deux rivières ; mais il est erroné pour ce qui concerne leur source commune. — Voyez *Auszug aus dem Tagebuche zweier Reisenden von Kislar nach Tiflis in Georgien*, dans J. E. Fabri *Neues geographisches Magazin*, vol. I, pag. 26.

le Caucase de *Kourtaouli*, *Zakha* et *Magrandvalethi* (1); les habitans sont des *Ovsi* (Ossètes) et des *Dvali*. La vallée de Khevi est enfermée par le Caucase. A l'occident est le მყინვარი *Mqinvari*, la plus haute cime de cette chaîne (2) : elle est toujours couverte de glace; à l'est, elle a également le Caucase, couvert de neiges perpétuelles. Sur la rive occidentale de l'Aragvi est le fort d'*Archa* არშა, construit par un pouvoir surnaturel sur un très-haut rocher et entouré d'autres rochers. Au pied du Mqinvari, la grande vallée appelée აჩხოტის ხევი *Atchkhotis-khevi*, dans laquelle est le fort de ღუდუშაური *Ghoudouchaouri*, se réunit avec l'Aragvi, du côté de l'est, et au-dessus d'Armazi. Un chemin qui vient de Goudamaqari passe par cette vallée; plus au nord est le village de სტეფან წმინდა *Step'han thsminda* (Saint-Étienne). A l'ouest de ce village est გერგეთი *Gergethi*, de l'autre côté de l'Aragvi.

(1) Ce sont des districts ossétiens, qui seront décrits quand il sera question de l'Ossétie.

(2) *Voyez* la note (1) à la page 218. Le *Mqinvari* n'est pas la plus haute cime du Caucase; car il n'a, d'après les mesures et l'estimation de MM. Engelhard et Parrot, que 14,400 pieds au-dessus de la Mer Noire, au lieu que l'*Elbrouz*, aux sources du Kouban, en a, d'après les observations de M. Vichnevski, 16,700 au dessus du même niveau. Les Ossètes nomment le Mqinvari *Tseristi-tsoub*, pic du Christ, ou bien *Ours-khokh*, Mont-blanc.

Plus haut, et au pied du Mqinvari, est un monastère de la Trinité (სამება *Sameba*), dans lequel on garde la croix de Sainte-Nino (ნინოს ჯვარი). L'architecture et la position de ce monastère sont très-belles. Dans les lieux escarpés du Mqinvari, on voit des cavernes qu'on appelle ბეთლემ *Bethléem*, dans lesquelles il est très-difficile d'arriver. Dans une de ces grottes est suspendue une chaîne de fer dont on se sert pour monter à l'endroit où sont cachés le berceau de N. S., la tente d'Abraham tenue debout sans mât et sans cordes, et d'autres choses merveilleuses.

Au-dessous de Gergethi, la vallée appelée anciennement გელათის ხევი *Gelatis-khevi*, mais dont le village porte à présent le nom de გჳლეთი *Gvelethi*, aboutit à l'Aragvi du côté de l'occident. Au-dessus de ce village, une vallée déserte, qui vient du sud-est et du Caucase, de Goudamaqari et de მურძოვი *Mourdzovi*, aboutit à l'Aragvi. Au-dessous de cette jonction, la vallée se rétrécit extrêmement, et l'on y voit un petit fort bâti par *Davith Agmachenebeli*, sur un rocher, à la rive orientale de l'Aragvi. Plus bas, et du même côté de la rivière, est დარიელა *Dariela*, où მირვან *Mirvan*(1), 3.[e] roi, a construit une porte fortifiée, qui

(1) *Mirvan* régna, selon les historiens géorgiens, vers l'an 3787 du monde. Voici ce que la chronique de Vakhtang raconte

fermait la vallée contre les incursions des Khazars et des Ovsi. Le nom de Dariela signifie *le vainqueur.* Au-dessus est un ancien palais des rois. Ces vallées produisent quelques espèces de grains, mais il n'y croît pas de fruits; cependant il y a beaucoup de fleurs, et l'on dit qu'on y trouve des mines d'or et d'argent; le bois y manque; on l'y porte du pays au-dessous de Gvelethi. L'air y est léger; les habitans sont braves:

---

sur la construction de la porte de *Dariela :* « Sous son règne, » les habitans de *Dourdzoukhethi* (le pays actuel des Ingouches) » oublièrent l'ancien attachement qu'ils avaient porté à *P'harnavaz* et *Sourmag;* ils se réunirent à ceux de *Tcharthalethi* » et pillèrent le *K'oukhethi* et le *Bazalethi.* Alors Mirvan con- » voqua tous les éristhavi géorgiens avec leurs guerriers, tant » à pied qu'à cheval; les autres K'avk'asiens lui étaient restés » fidèles, à l'exception de ceux de Tcharthalethi. Il se porta avec » toutes ses forces contre Dourdzoukhethi, dont les habitans s'é- » taient également réunis, et postés aux passages étroits des » montagnes. Alors Mirvan descendit de son cheval, avança avec » l'infanterie suivie de la cavalerie, vîte comme la chèvre sauvage, » brave comme le léopard et avec le rugissement du lion. Un » combat épouvantable eut lieu entre les deux armées; mais ceux » de Dourdzoukhethi ne pouvaient rien contre Mirvan, car il » était comme un rocher, et il resta debout comme une tour. » La bataille devint de plus en plus meurtrière, et les morts » des deux côtés étaient innombrables; enfin ceux de Dourdzou- » khethi furent mis en fuite, et la victoire resta aux Géorgiens, » qui firent un nombre considérable de prisonniers. Mirvan pé- » nétra dans le Dourdzoukhethi et y dévasta tout, ainsi que » dans le *Tchartchali.* Il y construisit, avec des rochers et de » la chaux, une porte destinée à fermer le passage dans les » montagnes, et l'appela დარუბალ *Daroubal.* » —Voy. *Voyage au Caucase* (édition allemande), tom. II, pag. 103 et suivantes.

quoiqu'ils aient la même religion que les Géorgiens, ils se soucient pourtant très-peu des choses spirituelles.

Au-delà des montagnes de ხევსურეთი *Kevsourethi* est le pays des ფშავი *P'hchavi* (1), traversé par la rivière თეთრი არაგვი *Thethri Aragvi*, ou l'Aragvi blanc; elle aboutit à la vallée de l'Aragvi qui est à l'ouest. On y voit une église construite par le roi ლაშა *Lacha* (2), dans laquelle on conserve beaucoup de croix et autres ustensiles en or et en argent pour le culte. Elle s'appelle ლაშას ჯვარი *Lachas djvari*; elle est très-révérée; aussi les *P'hchavi* et les *Thouchi* y apportent tout l'or et l'argent qu'ils peuvent se procurer. La langue et la religion des habitans sont celles des Géorgiens. Ils ont des devins, et croient tout ce que ceux-ci leur disent au nom de S. George. Pour le reste, ils ressemblent en tout aux habitans de Mthioulethi, mais ils sont moins éclairés et moins nombreux que ceux-ci. Comme ils occupent un pays fort par sa situation, ils vivent tranquillement et ne sont point exposés à des incursions. Les P'hchavi ont à l'est une chaîne de montagnes qui se détache du Caucase; au sud, est le Caucase qui sépare cette peuplade de la vallée de შახ-

(1) La description suit la gauche de l'Aragvi en descendant.

(2) C'est *Lacha Giorgi*, fils de Thamar, qui, d'après les historiens géorgiens, régna de 1198 jusqu'en 1211. — Voyez *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, pag. 180.

ვილო-ს ხევი *Makhvilos-khevi*, et encore plus au sud, des montagnes s'élèvent entre elle et le მია-ნეთი *Mianethi* (1); au nord, elles ont le Caucase, qui les sépare de *Gvligvi;* et à l'ouest, les montagnes qui forment la limite avec *Khevsourethi*. Anciennement ces deux vallées portaient le nom de ფხო-ველი *P'hkhoveli*, mais à présent elles s'appellent P'hchavi et Khevsourethi. A la réunion des Aragvi blanc et noir, et entre ces deux rivières, est le fort de ჟინვანი *Jinvani*, à la place duquel il y avait autrefois une ville. Au-dessus de Jinvani, la vallée de ბო-დავი *Bodavi*, dont la rivière, qui vient des monts de თიანეთი *Thianethi*, et coule de l'est à l'ouest, aboutit à l'Aragvi noir. A Bodavi est un couvent avec une coupole; il est grand et d'une belle architecture. Plus bas, la vallée de წირდალი *Thsirdali*, dont la rivière vient des mêmes montagnes, aboutit à l'Aragvi. Encore plus bas, la vallée ნო-კო-რნის ხევი *Nok'ornis - khevi*, venant aussi des monts de Thianethi, se termine à l'Aragvi. Plus haut, il y a un monastère à coupole, construit par Artchil, 44.[e] roi (2), qui y est enterré. Entre

(1) Je pense qu'il faudrait lire *Thianethi*.

(2) C'est *Artchil* II, et, selon moi, le quarante-cinquième roi; il régna de 668 jusqu'en 717. Sous son règne, *Tchkhoum-tchkhoum Asim*, de la race de Mahomet, fit une irruption en

ბოკორნის ხევი *Bok'ornis-khevi* (1) et ce monastère, est une petite montagne qui se sépare de celles dont nous venons de parler; son flanc occidental fait la limite entre Thianethi et Khevi. A ჯიღაური *Djighaouri*, la vallée de ბოკოწინი *Bok'othsini* aboutit à l'Aragvi; la rivière qui la traverse coule des montagnes situées entre cette vallée et ერწო *Erthso*, et se dirige de l'est à l'ouest. Au-dessus de sa réunion avec l'Aragvi est celle de ხერკის ხევი *Kherk'is-khevi* ou თეძმის ხევი *Thedzmis-khevi*, dont la rivière vient de la montagne de კუხეთი *K'oukhethi* (2), nommée aussi *Yaloni*, et coule vers l'occident. Plus bas à l'est de sa réunion avec l'Aragvi, et au-dessus de celle de ნარეკვავი *Narek'vavi*, est située, sur la rive occidentale de l'Aragvi, la montagne de *Sarkinethi*, et sur la rive orientale, la haute montagne de *K'ou-*

Géorgie, et emmena prisonnier le roi *Artchil*, qui souffrit le martyre, parce qu'il ne voulut pas embrasser l'islamisme; c'est pour cette raison qu'il porte le nom de მოძამე *Modzame* (martyr). L'église géorgienne célèbre encore aujourd'hui l'anniversaire de son martyre. — *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, pag. 168.

(1) C'est vraisemblablement une faute pour *Nok'ornis-khevi*.

(2) *K'oukhethi* est un district de la Géorgie qui tire son nom de *K'oukhos*, troisième fils de *Karthlos*; et le *K'akhethi* fut appelé ainsi d'après *K'akhos*, frère cadet de *K'oukhos*.

khethi. Toutes les deux s'étendent jusqu'au bord de la rivière et y forment des bords escarpés; c'est pourquoi on les appelle იალონი *Yaloni*. P'harnabaz, 4.e roi de Géorgie (1), bâtit un fort sur le haut de la montagne de Koukhethi, et y éleva l'idole ზადენი *Zadeni:* ce qui fit donner à la montagne le nom de ზადენის მთა *Zadenis-mtha*. Dans les temps postérieurs, un des *treize saints-pères* (2), nommé იოანე *Ioane*, y construisit un monastère où il a vécu et où il a été aussi enterré. Du caveau de cette église jaillit une fontaine qui tombe dans un grand bassin de pierre; ce bassin est toujours plein et l'eau n'y déborde jamais : quand on en ôte, le bassin reste encore plein. Cette eau guérit les malades.

Cette montagne de Koukhethi ou de ზედაძნისი *Zedadznisi* est à l'est du lieu où celle d'Erthso et de Kherk'i se réunissent. Entre ces dernières est situé ხერკი *Kherk'i*, nommé actuellement საგუ-რამო-*Sagouramo* ou თეძმის ხევი *Thedsmis-*

(1) Il régna, selon les chroniques géorgiennes, dans l'année du monde 3837. *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, pag. 104.

(2) Ces *treize saints-pères* (ი გწმიდანი მა-მანი) vinrent de l'Assyrie en Géorgie dans le temps du roi *P'harsman* IV, qui régna de 532 jusqu'en 557. Dans l'édition allemande de mon *Voyage au Caucase* (II, pag. 165), on lit par une faute typographique les *douze* saints-pères.

khevi. Kherk'i a à l'est les montagnes qui le séparent d'Erthso, au sud celle de Zedadznisi, au nord celles qui sont entre Nok'orni et ბო-კო-წინი *Bok'othsini*, et qui descendent de Thianethi jusqu'à l'Aragvi; cette rivière fait la frontière occidentale de Kherk'i. La montagne de Zedadznisi se prolonge de უჯარმა *Oudjarma* à ხო-რაგუ *Khoragou*, où elle s'abaisse; à l'est elle a Erthso, à l'ouest *Grdani;* elle est boisée et remplie de bêtes fauves et de gibier. Sur le promontoire méridional du Zedadznisi, qui s'étend jusqu'au bord de l'Aragvi et y forme un rocher énorme et escarpé qui se trouve vis-à-vis de Mtskhetha, est le couvent de ჯვარის მო-ნასტერი *Djvaris monasteri;* il est grand et d'une belle architecture. S.[te] Nino planta sur ce rocher une croix faite d'une colonne; et plus tard, გურამ კურაპალატ *Gouram K'ouradpalat* (1), 39.[e] roi, commença la construction d'une église au-dessus de cette croix; elle fut achevée par son fils Dimitri, qui y établit un archimandrite. A l'ouest de l'église, une source sort des rochers; et quoique le terrain voisin soit imprégné de sel, son eau est douce, de bon goût, et guérit plusieurs maladies. Au pied de ces rochers, jusqu'à *Grdani,* s'étend la plaine renfermée entre les montagnes et le

---

(1) *Voyez* la note (3) à la page 207.

Kour (1). Au pied de ces montagnes se trouvent des villages abondant en sources. La rivière de la vallée de გრდანის ხევი *Grdanis-khevi* a sa source dans les monts d'Erthso, au point où ils touchent à ceux de Zedadznisi. Cette rivière se dirige au sud, jusqu'à Grdani, puis à l'ouest, et se réunit au Kour. Le village de ავჭალა *Avtchhala* est sur la rive septentrionale du Kour, qui est boisée et très agréable en été.

A l'extrémité d'Avtchhala est une vallée sèche qui commence à ქვითკირის ლილო- *Kvithk'iris Lilo,* et va jusqu'au Kour. Elle fait la frontière entre le Karthli et le K'akhethi, et c'est jusqu'ici que s'étend le canton de *Sagouramo*, qui tire son nom de გურამ *Gouram.* Le Sagouramo est riche en fruits, en blé, en raisins et en bétail; ses forêts sont peuplées de gibier et d'oiseaux, et ses sites sont rians. A l'occident, il est terminé par les monts d'Erthso, qui le séparent de Grdani; au sud, il a la vallée de ძმარი *Dzmari*, ლილო- *Lilo* et მარტყოფი *Martqop'hi ;* au nord, la montagne de *Yaloni;* et à l'ouest, le Kour et l'Aragvi.

Plus bas, et entre les montagnes de Lilo (ლი-

---

(1) Ici la description quitte la gauche de l'Aragvi, et suit celle du Kour, en descendant.

ლოის მთა) et de K'oukhethi, se trouve ***Mart-qop'hi***, dont la rivière vient de ces montagnes et va se joindre au Kour: elle s'appelle actuellement ლოჭინი *Lotchini;* mais autrefois elle portait le nom de ომანის ხევი *Omanis-khevi.* Du côté de l'ouest, elle reçoit la rivière qui vient des monts de Lilo. Plus bas, une vallée dont les eaux découlent des montagnes de K'oukhethi, aboutit à la rivière de *Martqop'hi.* Au-dessus de cette vallée et au sud, est une église avec coupole (1), et entourée d'un mur comme une forteresse. Elle fut bâtie par ***Antoni***, un des ***treize saints-pères***, qui y établit un monastère. Quant à lui, il vécut dans le voisinage, seul, sur un rocher élevé; ce qui s'appelle, en géorgien, მარტ მყოფი *Mart-mqop'hi* (vivant seul). Plus bas, une autre vallée, nommée ჭოტორის ხევი *Tchkhotoris-khevi*, se réunit à celle-là; sa rivière vient des montagnes qui la séparent de K'oukhethi. Encore un peu plus bas, la vallée de საცხენის ხევი *Satskhenis-khevi*, dont la rivière vient des montagnes, coule au sud et s'y termine. Le canton de Mart-mqop'hi est très-fertile et produit des grains en abondance; l'air y est léger et salubre. Au sud de Satskheni et de

---

(1) L'archevêque qui avait son siége près de l'église de ***Mart-qop'hi*** portait le nom de რუსთაველი ***Roustaveh.***

Lotchini sont les prairies სამგორ-რის ყელი *Samgoris-geli* et ჩადივარი *Tchadivari*. Samgori signifie, en géorgien, *les trois promontoires;* ceux-ci sont dans une plaine sans eau et sans herbe, qui s'étend jusqu'au bois სათის ჭალი *Sathis-tchhali* et jusqu'au mont გარეჯის მთა *Garedjis mtha.* Au-dessus du bois de Sathis-tchhali et au pied des monts de K'oukhethi se trouve ხორაუგი *Khoráougi.* Samgori a, à l'ouest, Tchadivari, et à l'est les monts de K'oukhethi qui s'étendent jusqu'à ceux de Garedji.

Description de l'Alazani et du Kakhethi.

A présent, nous commençons à la rivière ალაზანი *Alazani* (1). Au-dessus de *Khorani,* la rivière de *Gichi,* qui a ses sources entre le Caucase, *K'oulmoukhi* et *Gremi,* et coule au sud vers გიში *Gichi,* puis à l'ouest, se réunit à l'Alazani. Gichi est situé au pied d'une montagne sur laquelle on voit une église à coupole. Au-dessus de Gichi, la rivière de K'ourmoukhi, qui vient du nord et du Caucase et se dirige au sud, se réunit à celle de Gichi; sur la première est situé *K'ourmoukhi,* grand édifice fortifié, où se

---

(1) Il faut observer que la description longe l'Alazani en remontant. On peut suivre cette description sur la carte de la Géorgie qui accompagne l'édition française de mon *Voyage au Caucase.*

trouve à présent la maison d'*Ali sulthan* (1). Au-dessus de *Khoranta*, la rivière de ფიფინეთი *P'hip'hinethi*, qui vient aussi du Caucase, se dirige vers P'hip'hinethi, et coule au sud, puis à l'ouest, et se réunit à l'Alazani. Au pied de la montagne est P'hip'hinethi, où le roi Léon (2) établit des Lezgis, chargés d'apporter en été de la glace du Caucase. Ils y habitèrent jusqu'au temps d'Artchil; plus tard, on appela ce lieu ჭარი *Tchhari*, et on le fortifia. Au-dessus de Tchhari est un monastère d'une belle architecture, avec une coupole. Au bout de ყარაღაჯი *Qaragadji* et vis-à-vis de *Tchhari*, était une grande habitation construite par les khans. Au-dessus de cette habitation, la rivière de ბელაქანი *Belakani* se réunit à ბოეთანი *Boëthani*, avec l'Alazani; entre cette rivière (3) et celle de Gichi, et entre l'Alazani et le Caucase, est ელისენი *Eliseni*. C'est un canton très-fertile, qui produit toute espèce de grains, de fruits, du raisin en quantité, de la soie, du coton et du riz; il nourrit de nombreux troupeaux de bétail; le gibier et les oiseaux y abondent. Cependant il y fait très-chaud en été, à l'exception des lieux qui se trouvent

(1) *Ali Sulthan* est le titre des princes d'Eliseni.

(2) *Léon*, surnommé, pour ses victoires sur les Persans et les Arabes, *Didi-Léon*, ou Léon le Grand, fut roi de K'akhethi, environ entre 1511 et 1520.

(3) C'est-à-dire, au sud de la rivière de Belakani.

entre les montagnes; en hiver, le climat n'y est pas froid. L'Eliseni confine à l'est au Caucase, qui le sépare de კულმუხი *K'oulmoukhi;* au sud, il a les possessions d'Ali sulthan, au nord la rivière de Belakani, et à l'ouest l'Alazani. La rivière de Belakani a sa source dans le Caucase, qui fait la limite avec *Khoundzakhi*, et coule à l'est. Là on voit au pied des montagnes le fort de *Makabeli* et un palais royal. Le 44.e roi, Artchil, y bâtit une église sans coupole. Près de ce fort est une autre vallée qui se termine à la rivière de Belakani. Vis-à-vis de Boëthani et à l'ouest de l'Alazani, est Qaragadji; ce sont des édifices construits par les khans, et qui forment comme une petite ville. Plus tard, les Turcs y bâtirent une forteresse. De Khoranta jusqu'à ქისიყი *Kisiqi,* et sur l'Alazani inférieur, s'étend le pays appelé წინ მინდორი *Thsin mindori;* au-dessus de Qaragadji, est celui de უფადარი *Oup'hadari.* Au sud de Qaragadji, au point où finissent les montagnes de ჰერეთი *Herethi* ou ცივის მთა *Tsivis-mtha*, est ხორნაბუჯი *Khornaboudji*, appelé actuellement ჭოეთი *Tchkhoëthi.* Il y a sur un rocher un fort difficile à prendre; autrefois il s'y trouvait une ville qui fut détruite à l'époque de l'invasion de *Berka.* A l'ouest de Khornaboudji est ბოდბის ხევი *Bodbis-khevi*, dont la rivière coule des montagnes

de Tsivi; on y voit une grande église à coupole, dans laquelle est le tombeau de S.[te] Nino, sur lequel cette église fut construite par *Bakar* (1), 25.[e] roi. Au-dessus de Bodbi, et dans la même vallée, est un palais d'été; à l'ouest de Bodbi est la vallée de ლამის ხევი *Lamis-khevi*, dont la rivière vient des mêmes montagnes. Au nord de Khornaboudji est le couvent ხირსას მონასტერი *Khirsas-monasteri*, construit pas *Stephanos*, un des *treize saints pères*. Le pays, jusqu'à საქვაბე *Sakvabe* et ასანური *Asanouri* appartient à *Kisiqi*, qui en est séparé par une montagne formant un rameau de celles de Tsivi; ce canton portait autrefois le nom de კამბეჩოვანი *K'ambetchovani* (2), qui lui fut donné à cause du grand nombre de buffles qu'on y rencontrait; plus tard, il reçut celui de *Kisiqi*, à cause des mauvaises mœurs des habitans. Au nord, il confine aux monts de Herethi; à l'est il a l'Alazani, à l'ouest ლაკმის ხევი *Lak'mis-khevi*, et une ligne

---

(1) *Bakar*, fils de Mirian, régna de 342 à 364. — *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, pag. 161. L'évêque qui réside près de cette église porte le titre de ბობდაელი *Bobdaëli*.

(2) C'est Καμϐυσήνη· καθ' ἣν ἅμα, καὶ τοῖς Ἴϐηρσι καὶ τοῖς Ἀλϐανοῖς οἱ Ἀρμένιοι συνάπτουσιν. « La Cambysène, par laquelle » les Arméniens touchent aux Ibères et aux Albaniens. » — Strab. lib. XI, pag. 501, c.

qui le coupe jusqu'à la rivière de იორი *Iori*, au sud du *Mtkvari* ou *Kour;* au nord enfin, les monts de Tsivi, qui les séparent de *Kardanekhi*, et une ligne qui va d'Asanouri et de Sakvabe à l'Alazani. Au-dessus de la réunion de la rivière de Belakani avec l'Alazani, ce dernier reçoit la rivière de *Matchhi*, qui coule au sud-ouest, et vient du Caucase, qui le sépare de ხუნძახი *Khoundzakhi* (1). Dans cette vallée est un beau palais appelé მაჭი *Matchhi*, près duquel la rivière qui y coule est grossie par une autre qui vient de l'est et du même Caucase. Ces deux vallées étaient autrefois très-peuplées; mais leurs habitations furent détruites par les Lesghis, à l'époque de l'expédition que *Chah Abas* (2) fit dans le K'akhethi. Au-dessus de la rivière de Matchhi, et au nord de la plaine, est le fort de *Lakvathi*, construit par Artchil, 44.e roi, et appelé actuellement ლაგოეთი *Lagoethi*. Le même roi bâtit aussi le fort საძმორის ციხე *Sadzmoris-tsikhé*, dans lequel il y a une église. Au-dessus de la rivière de Matchhi et de ces forts, la rivière ნეინის წყალი *Neinis-thsqali* se réunit à l'Alazani; elle vient du Caucase, qui fait la frontière avec *Lekethi* (le pays des Les-

(1) C'est le pays du khan lesghis d'*Avar*.

(2) L'expédition de *Chah Abas I* en K'akheti et la destruction de Gremi eurent lieu en 1620.—Voy. *Voyage au Caucase* (édition allemande), II, pag. 202.

ghis), et coule de l'est en décrivant beaucoup de sinuosités. Sur ses bords sont *Tchkhiaonri* et ქვაბლოვანი *Kvablovani*. Au-dessus de son confluent avec l'Alazani, ce dernier reçoit la rivière de *Kardanethi*, qui vient des monts de Herethi et de Tsivi, et coule à l'est. Au-dessus de la rivière de Neini et au nord, on rencontre dans la plaine le fort de ქართლუბანი *Karthloubani* (c'est-à-dire, *la colonie de Karthli*), et encore plus haut, également dans la plaine, celui de მო-რის წყალის ციხე *Moris tsqalis tsikhé*, ou de la rivière de *Mori*. Au-dessus de ce fort, l'Alazani reçoit la rivière de ბედიყრის წყალი *Bediqris thsqali*, qui coule du pied du Caucase et a un couvent sur ses bords. A l'ouest de son embouchure et au pied de la montagne de Tsivi, est ვეჯინი *Vedjini*, et au-dessus, sur un rocher, un grand fort, avantageusement situé, et dans lequel il y a une source et une église. L'Alazani reçoit, au-dessus de l'embouchure du Bediqris thsqali la rivière de გავაზი *Gavazi*, qui vient de l'est et du Caucase de Didoethi. Encore plus haut, la rivière de *Chvali*, découlant des mêmes montagnes, se réunit à l'Alazani. La rivière de ყვარელი *Qvareli*, se jette au-dessus de ce lieu dans l'Alazani; sur ses bords et au-dessus de Qvareli, il y a dans les montagnes ნეკრესი *Nek'resi*, bâti

par P'harnadj (1), 4.[e] roi. C'était autrefois une ville; le roi ტირდათ *Tirdath* y construisit une grande église à coupole, près de laquelle habita plus tard *S. Abibos*, un des *treize saints-pères*. Au-dessus de la rivière de Qvareli, l'Alazani reçoit la rivière de ჭერთი *Tchhethi* qui sort du même Caucase; un peu plus au-dessus et vis-à-vis de ce confluent, celle de ჭერმი *Tchhermi*, vient de l'ouest, et se jette dans l'Alazani; elle a sa source dans les monts Tsivi. Sur ses bords et à l'occident de l'Alazani, on voit dans la plaine le fort nommé ველის ციხე *Velis-tsikhé*. Il y avait autrefois sur la rivière de Tchhermi une ville de ce nom, où Gourgaslan avait construit une grande église à coupole. Au sud de l'emplacement de Tchhermi et au-delà de la montagne, on trouve მანავი *Manavi*, ainsi que *Vedjini*; au nord de ce dernier lieu était le village d'*Akhtala*, au pied des montagnes. On dit qu'il a été englouti par la terre, de laquelle sort encore une masse liquide appelée კუპრი *Koupri*, qui rejette quelquefois des assiettes, des cuillers et autres ustensiles des habitans (2).

---

(1) La ville que Pharnadj commença à bâtir porta d'abord le nom de ნელქარი *Nelkari.—Voyage au Caucase* (édit. allemande), II, pag. 104.

(2) *Description du Caucase oriental, &c.* pag. 52 et suiv. Cet ouvrage a été imprimé à Weimar sans que j'aie pu revoir les épreuves; c'est pour cela qu'il s'y est glissé quelques fautes,

Au-dessus de la rivière de Tchhelthi, celle de Gremi, venant du Caucase et qui fait la frontière de Didoethi, se réunit à l'Alazani ; sur ses bords est გრემი *Gremi :* c'était autrefois une ville, qui fut détruite par *Chah-Abas* ; à présent ce n'est qu'un village ; on y voit une église à coupole, construite par *Léon*, 5.e roi (1). Vis-à-vis de l'embouchure de la rivière de Gremi, l'Alazani reçoit à l'ouest celle de la vallée de აკურის ხევი *Ak'ouris-khevi ;* elle a son origine dans les monts de გომბორი *Gombori* et de *Tsivi*. Plus haut, la rivière de la vallée de კისის ხევი *K'isis-khevi*, qui vient du Gombori, se jette dans l'Alazani. Au-dessus de cette vallée est un rocher élevé, dans lequel on a creusé un grand nombre d'excavations. C'est à cet endroit que croît l'excellent vin appelé კონდალური *K'ondalouri.* Au-dessus, la rivière de la vallée de ლოპოთი *Lopothi* se joint à l'Alazani ; elle a ses sources dans le Caucase, qui fait la frontière de *Thouchethi*. Dans cette vallée

---

entre autres une dans le passage que je viens de citer. Il faut y lire : « *Dieser Brausethon quillt wie Bergtheer und wird auch* » K'upri *genannt,* » au lieu de : « *Bei diesem Brausethon quillt* » *auch* K'upri (*Bergtheer*) *u. s. w.* »

(1) C'est le même *Léon* dont j'ai parlé à la page 362, note (2). Alexandre, roi de tous les pays géorgiens, partagea en 1424 son royaume entre ses trois fils. Le cadet, *Giorgi I,* devint roi de Kakhethi et de Chirvan, et y régna jusqu'en 1492. Son fils Alexandre I lui succéda, et fut assassiné en 1511, par son fils *Giorgi II,*

et dans les hautes montagnes, il y a un rocher, auquel il est difficile de parvenir, à cause du grand nombre de blocs de roche qui l'entourent; il ferme le passage à travers les montagnes et forme un défilé très-fort et facile à défendre. Ce passage conduit dans une autre vallée, par laquelle passe un chemin qui va chez les დიდო- *Dido.* Entre ces deux vallées est situé *Lopothi.* Au-dessus de la rivière de Lopothi, la rivière de ღუდო-ს ხევი *Ghoudos-khevi,* qui a sa source dans le შუა მთა *Choua-mtha* (montagne du milieu), se réunit à l'Alazani. Dans la vallée de Ghoudos-khevi est გულგულა *Goulgoula,* nommé anciennement ტყე ტბა *Tqe-tba* (lac de la forêt). Cette vallée fait la frontière entre les provinces de *Herethi* et de *K'akhethi.* A son extrémité supérieure, et sur la montagne est le couvent du *Choua-mtha,* ou du mont du milieu; il a une coupole et fut construit par *Tinatin,* épouse de *Léon,* 5.e roi; elle y est enterrée. La partie méridionale du Choua-mtha, jusqu'à ხურნაბუჯი *Khour-*

---

ou *Aw-Giorgi* (le méchant); celui-ci régna jusqu'en 1520, et eut pour successeur son fils *Léon le Grand,* qui revint de son expédition en Palestine, sous le règne de Louarsab I, roi de Karthli (de 1534 à 1558), et se fit moine. Alors le K'akhethi fut réuni au Karthli, jusqu'à ce qu'en 1586, le fils de *Léon,* Alexandre II, redevint roi de K'akhethi.

On peut voir, dans le Voyage du docteur R. Lyall (tom. II, pag. 34), une vue de cette église, dans laquelle est le tombeau du roi Léon.

naboudji, appartient à Herethi. Les hauteurs ne sont pas boisées, mais couvertes des plus belles herbes et de fleurs, entre lesquelles coulent des sources limpides; la forêt commence à son pied et on y trouve beaucoup de gibier. Des deux côtés de cette montagne, on voit des villages entourés de jardins et de vignobles. Le nom de შუა მთა *Choua-mtha*, ou montagne du milieu, lui vient de ce qu'elle est justement au milieu du chemin entre სამება *Sameba* (la trinité) et Thelavi: c'est un pays beau et pittoresque. Plus bas est le mont გომბორი *Gombori*, qui doit ce nom à son élévation (1). Entre ce mont et la montagne de Tsivi est la vallée de *Kardanakhi*. Le pays situé des deux côtés du Gombori est chaud dans quelques endroits, et couvert de champs fertiles et de prairies; dans d'autres, une infinité de sources rafraîchissent l'air et en rendent le séjour agréable en été.

Au-dessus de Goulgouli et au sud de *Tourdo* est თელავი *Thelavi* (2), où le premier roi de Ka-

(1) Le docteur R. Lyall, qui a visité pendant l'été de 1822 le K'akhethi, monta sur la cime du Gombori, et estima la hauteur de cette montagne à environ 1200 pieds au-dessus de son pied; mais cette estimation ne donne pas sa véritable élévation au dessus de la mer, qui doit être beaucoup plus considérable. — R. Lyall's *Travels in Russia, the Crimea, the Caucasus and Georgia*; London, 1825, *in-8.º* vol. II, pag. 25.

(2) *Thelavi* est actuellement une place très-médiocre, et sa population ne va pas au-delà de mille habitans. *Voyez* une

khethi et de Herethi, nommé კვირიკე *K'virik'e* (1), construisit un palais très-spacieux. A côté de Tourdo et au nord, est იყალთოს ხევი *Iqalthos-khevi,* dont la rivière sort des monts de K'akhethi et coule à l'est; mais comme elle n'a que peu d'eau, elle n'arrive pas jusqu'à l'Alazani. Au pied septentrional des monts de K'akhethi se trouve le beau couvent d'*Iqaltho;* il a une coupole et fut fondé par *S. Zénon* ზენონ, un des *treize saints-pères,* qui y vécut et y fut enterré, ainsi que *S. Arsen* არსენ, natif de K'akhethi.

Au-dessus de la vallée de Tourdo, l'Alazani reçoit à l'est la rivière de შტორის ხევი *Chtoris-khevi;* elle vient du Caucase, qui fait la frontière avec Thouchethi. Au fort de *Thorghi,* une autre vallée, qui vient du même Caucase, se réunit à celle-là. თორღის ციხე *Thorghis-tsikhe* est bâti sur un rocher. Au point où la vallée de Chtoris-khevi aboutit à l'Alazani, on voit le fort de ლალისყური *Lalisqouri.* Ce qui est au nord de cette vallée appartient au K'akhethi, et ce qui est au sud, à Herethi. Au-dessus

---

notice de cette ville dans ma ***Description du Caucase oriental situé entre le Terek, l'Aragvi, le Kour et la mer Caspienne,*** publiée en allemand à Weimar en 1814, *in-8.°* pag. 54 et 55.

(1) On trouvera des détails sur ces rois d'Herethi dans un des extraits suivans de cette topographie géorgienne.

de Chtoris-khevi, et à l'ouest de l'Alazani, est l'église de ალავერდი *Alaverdi;* c'est un grand et bel édifice entouré d'un mur. Cette église a reçu son nom de la montagne de ალონი *Aloni*, qui, postérieurement, fut appelée *Alaverdi* (1). Elle a été construite par *S. Joseph*, un des *treize saints-pères*, qui y est aussi enterré. Au-dessus d'Alaverdi, la grande vallée de ახმეტის ხევი *Akhmetis-khevi* (2), dont la rivière vient des monts qui séparent le K'akhethi de თიანეთი *Thianethi*, se termine à l'Alazani. Au-dessus d'Akhmetis-khevi, la vallée de უტოს ხევი *Outos-khevi* aboutit à l'Aragvi; sa rivière prend ses sources dans les monts de K'akhethi et dans ceux qui sont entre Marili et Pank'visi; elle coule au sud jusqu'au fort de კვე-ტერის ხევი *K'veteris-khevi*, puis à l'est. Dans cette vallée, et près de ce fort, il en aboutit une autre, qui vient des monts de Pank'visi; sa rivière coule du nord à l'est. Entre ces deux vallées est le fort de *K'veteri*, dans une assiette sûre; vis-à-vis de ce fort

---

(1) C'est de cette église que l'un des archevêques géorgiens portait le titre de ალავერდელი *Alaverdeli.*

(2) Le vin blanc de cette vallée est très-estimé en Géorgie. Il y a à *Akhmeta* une église célèbre qui s'appelait ხარჭა-შნელი *Khrtchachneli.* L'évêque qui y résidait portait le même titre, et sa juridiction s'étendit sur le canton de Thianethi.

est le confluent de la rivière d'*Outo* avec l'Alazani. Sur la rive occidentale de ce dernier est le fort de ბახტრიონი *Bakhtrioni* ou de მაგრანი *Magrani*. Entre les montagnes voisines et Lalisqouri est la belle plaine nommée ალონი *Aloni*, dans laquelle la chasse est bonne. Au-dessus de la vallée d'Outos-khevi, une autre vallée, qui vient des petites montagnes situées entre ფანკვისი *Pank'visi* et კვეტი *K'veti*, se termine à l'Aragvi. Au sud de cette vallée, est მარილისი *Marilisi*; et à l'ouest de ce dernier endroit, on voit, sur la montagne, le couvent de ქაჩალაური *Katchalaouri*. Au sud se trouve წმინდა მარინი *Saint-Marini*. A l'ouest de Marilisi, il y a un couvent à coupole, dédié à la Mère de Dieu et nommé ცხრა კარი *Tskhra-k'ari* (les neuf portes). Au nord de Marilisi est la vallée de ფანკისის ხეობა *Pank'isis-kheoba*, dans laquelle coule l'Alazani. Pank'isi (1) est borné à l'est par le Caucase, qui le sépare de Thouchethi; à l'ouest, par les monts de K'akhethi qui font la frontière avec P'hchavi et Thianethi; au nord, par le Caucase, qui le sépare de Gligvi (2); au sud, par la vallée précédente et les petites montagnes qui, de

(1) C'est le même nom que *Pank'visi*.

(2) *Gligvi* est un district des *Kisti* ou *Mitsdjegi*.

celles de K'akhethi vont jusqu'à l'Alazani, puis une ligne qui se dirige de ce point sur le Caucase. Au-dessus de ces petites montagnes, une vallée, avec une rivière qui vient des monts de K'akhethi, aboutit à l'Alazani; et plus haut, une autre vallée, dont la rivière a sa source dans le Caucase, qui fait la frontière de Thouchethi. Par cette vallée, un chemin conduit en Thouchethi. Au dessus, l'Alazani est partagé en deux branches, entre lesquelles on voit le fort de ხორჯის ციხე *Khordjis-tsikhé*, nommé aussi მახვილი *Makhvili*. La vallée de Pank'isi est remplie de jardins fruitiers, de vignobles, de champs labourés et de forêts riches en bêtes fauves; on y élève aussi beaucoup de bestiaux et de porcs; un seul paysan en a souvent 200, 400, 1,000 et jusqu'à 2,000 têtes. Le pays qui s'étend depuis cette vallée de Pank'isi jusqu'à la frontière de Kisiqi, est nommé შიგ-ნით კახეთი *Chignith-K'akhethi*, c'est-à-dire, le *K'akhethi intérieur*. Ses bornes sont, à l'est, l'Alazani; au sud, la limite de Kisiqi; à l'ouest, les montagnes de Herethi et de K'akhethi; au nord la limite de Pank'isi. A l'orient de cette contrée est გაღ-მამხარი *Gaghmamkhari* (1), bornée à l'est par le Caucase, qui la sépare de Didoëthi et de Thouchéthi, et par lequel passent des chemins qui, du Gagh-

(1) *Gaghmamkhari* signifie ce qui est au delà de la rivière.

mamkhari, conduisent dans ces deux pays. Au sud, il est borné par l'Éliseni ; à l'ouest, par l'Alazani, et au nord par le Caucase, qui le sépare de Thouchethi, et qu'on passe pour arriver dans ce dernier pays et à la frontière de Pank'isi. Le terrain de Gaghmamkhari est très-fertile et meilleur que celui de K'akhethi ; il est couvert de forêts, d'arbres fruitiers et de champs labourés ; le pays est riche en bétail, et dans les bois on trouve des fruits de différentes espèces, ainsi qu'un grand nombre d'oiseaux. Par-tout, dans le Herethi, on élève le ver à soie, qui est également commun dans le Gaghmamkhari et dans l'Eliseni ; on y récolte aussi, ainsi que sur les bords du Iori, beaucoup de coton et de riz.

(Dans un cahier prochain, nous donnerons la description du Didoëthi et de l'Ossèthi, extraite du même ouvrage.)

OBSERVATIONS

SUR DEUX INSCRIPTIONS GRECQUES DÉCOUVERTES RÉCEMMENT EN ASIE ; PAR M. SÉGUIER.

Fragment d'une Inscription découverte à Chio, par M. le Comte DE VIDUA, *inséré au* Journal des Savans, *au n.° du mois d'aout 1827, avec l'essai de restauration des lacunes.*

. . . .

Σταφίλου ὑπαρχόντων, πρὸς τοὺς Χείων πρέσβεις ἀναγεινωσκόντων ἐπιστολὴν (1) Ἀντιστίου Οὐέτερος, τοῦ πρὸ ἐμοῦ ἀνθυπάτου, ἀνδρὸς ἐπιφανεστάτου. Κατακολουθῶν τῇ καθολικῇ μου προθέσει τοῦ ὂν πασὶν, τὰ ὑπὸ τῶν πρὸ ἐμοῦ ἀνθυπάτων γραφέντα φυλάττειν (2),

καὶ τὴν ὑπὲρ τούτων φερομένην ἐπιστολὴν Οὐέτερος εὔλογον ἡγησάμην. Ὕστερον δὲ ἑκατέρου μέρους ἐξ ἀντικαταστάσεως περὶ τῶν κατὰ μέρος ζητημάτων ἐντυχόντος, διήτησα, καὶ κατὰ τὴν ἐμὴν συνήθειαν παρ' ἑκατέρου μέρους ἐπιμελέστερα γεγραμμένα ᾔτησα ὑπομνήματα. Ἃ λαβὼν καὶ κατὰ τὸ ἐπάλληλον ἐπιστήσας, εὗρον τοῖς ὑπὲρ Νέρωνος ἀρχαιοτάτου δόγματος συγκλήτου ἀνειστῆναι χάρισμα, γεγονότος (3) Λουκίῳ Σύλλᾳ τὸ δεύτερον ὑπάτῳ. Ἐν ᾧ μαρτυρηθεῖσι τοῖς Χείοις (4) ὅσα ὑπὲρ Ῥωμαίων διέθηκάν τε Μιθριδάτην, ἀνδραγαθοῦντες καὶ ὑπ' αὐτοῦ ἐπάθεν· ἡ σύγκλητος εἰδικῶς ἐσεβαίωσεν ὅπως νόμοις τε καὶ ἔθεσιν καὶ δικαίοις χρῶνται (5) ἃ εἶχον ὅτε τῇ Ῥωμαίων φιλίᾳ προσῆλθον· ἵνα τε ὑπὸ μηθ' ὡντινι μήτε πω ὦσιν ἀρχόντων ἢ ἀνταρχόντων· οἵ τε παρ' αὐτοῖς Ῥωμαῖοι τοῖς Χείων ὑπακούωσιν νόμοις.

Αὐτοκράτορος δὲ Θεοῦ υἱοῦ Σεβαστοῦ τὸ ὄγδοον ὑπάτου Ἐπιστολὴ πρὸς Χείους γράφοντος.......

TRADUCTION.

« . . . Lesquels lurent contre les députés de Chio une lettre » d'Antistius Vétus, proconsul avant moi, personnage très- » illustre. D'après la règle générale de conduite que je me » suis tracée, de respecter en toutes choses les décisions » écrites des proconsuls mes prédécesseurs, j'ai pensé que » la lettre de Vétus, qui avait été représentée en faveur de » ceux-ci, devait être suivie. Mais postérieurement, cha- » cune des deux parties étant revenue devant moi pour » régler contradictoirement des questions de détail, je me » portai pour arbitre, et, suivant ma coutume, je deman- » dai aux deux parties des mémoires plus soigneusement » rédigés. Les ayant reçus et classés en ordre, je découvris » qu'on opposait aux dires de Néron la faveur résultant d'un » décret très-ancien du sénat, ayant été rendu sous le se- » cond consulat de Lucius Sylla; dans lequel, d'après les » témoignages acquis sur le compte des habitans de Chio, » de tout ce qu'ils avaient exécuté d'actions glorieuses en » faveur des Romains contre Mithridate, et de tous les » maux qu'ils avaient endurés de sa part, le sénat ordonna

» par une décision particulière et irrévocable, qu'ils conti-
» nueraient à jouir des lois, des coutumes et des institutions
» judiciaires qui étaient en usage chez eux, lorsqu'ils en-
» trèrent dans l'amitié des Romains; qu'ils ne seraient sou-
» mis à aucun préteur ou propréteur, quel qu'il fût ni en
» quelque temps que ce fût; et que les Romains qui seraient
» chez eux devraient obéir aux lois de Chio.

» Lettre de l'empereur Auguste, fils du Dieu (César),
» consul pour la huitième fois, aux habitans de Chio.....
» an de Rome 728. »

---

(1) Lucius Antistius Vétus, proconsul nommé dans ce décret par le proconsul d'Asie qui l'a rédigé, mais dont le nom est resté ignoré, fut consul l'an de Rome 808. La première année de l'avénement de Néron à l'empire, il eut ce prince pour collègue. Tacite, *Annal.* l. 13, c. 11. *Claudio Nerone, L. Antistio coss. Cùm in acta principum jurarent magistratus, in sua acta collegam Antistium jurare prohibuit.* C'est donc en 809, ou 810 au plus tard, qu'il parvint au proconsulat d'Asie, et écrivit la lettre citée dans le décret, par laquelle les adversaires anonymes de Chio avaient obtenu l'avantage sur eux. Dès 811, il est transporté dans les Gaules, à la tête des légions qui les défendaient contre les Germains, vraisemblablement en qualité de proconsul. Tacite, *ibid.* c. 53. *Quietæ ad id tempus res in Germania fuerant, ingenio ducum, qui, pervulgatis triumphi insignibus, majus ex eo decus sperabant, si pacem continuavissent. Paulinus Pompeius et L. Vetus eâ tempestate exercitui præerant. Ne tamen segnem militem adtinerent, ille inchoatam ante tres et sexaginta annos à Druso aggerem, coercendo Rheno, absolvit: Vetus Mosellam atque Ararim, factâ inter utrumque fossâ, connectere parabat, ut copiæ per mare, deinde Rhodano et Arare subvectæ, per eam fossam mox fluvio Mosellâ in Rhenum, exin Oceanum decurrerent: sublatisque itinerum difficultatibus, navigabilia inter se occi-*

dentis septentrionisque littora fierent. Invidit operi Ælius Gracilis &c.

Voici donc L. Antistius Vétus concevant, dans le I.er siècle de l'ère chrétienne, un projet analogue à celui que nous voyons exécuter dans le XIX.e; l'union de l'Océan septentrional à la Méditerranée, par la navigation continuée du Rhin au Rhône. Il en fut empêché par la crainte de déplaire à l'empereur, crainte qui lui fut suggérée par Ælius Gracilis, lieutenant de la Gaule belgique. L. Antistius Vétus eut pour successeurs au consulat, Q. Volusius Saturninus et P. Cornelius Scipio; dans l'année d'ensuite, Néron, pour la seconde fois et L. Calpurnius Pison. Il est donc à croire que c'est un des trois susnommés qui le remplaça dans le proconsulat d'Asie, où il avait eu pour prédécesseur Silanus, qui fut assassiné, l'année même de l'avénement de Néron, à l'insu de ce prince, par les intrigues de sa mère. Tacite, *Annal.* l. 13, init. *Prima novo principatu mors Junii Silani, proconsulis Asiæ, ignaro Nerone, per dolum Agrippinæ patratur.*

Tacite parle bien, sous le règne de Tibère et sous celui de Claude, de Caius Antistius, qui fut consul en 776 et 803. *Voyez* Tacite, *Annal.* l. 4 initio et l. 12, c. 25. Le surnom de *Vetus* et *Veter* se trouve également joint à son nom dans les inscriptions, mais non pas dans l'historien. Il serait possible qu'il eût exercé les fonctions de proconsul en Asie, et non pas Lucius: rien ne peut trancher la question; néanmoins j'ai supposé que l'Antistius Vétus nommé dans ce fragment d'inscription était Lucius; j'ai même proposé une correction qui se rattache à cette opinion.

(2) καὶ τὴν ὑπὲρ τούτων κ. τ. λ. καὶ dans cette construction, placé entre un participe et un verbe, a une valeur de conséquence qui ne se rend pas en français.

(3) Λυκίῳ Σύλλᾳ τὸ δεύτερον ὑπάτῳ... Le solécisme de cette construction, dans lequel un datif est substitué au génitif, comme cas absolu, serait facile à corriger, si de nombreux exemples dans les inscriptions rédigées par des Romains,

qui trouvaient plus d'analogie entre leur ablatif et le datif grec qu'entre ce même cas et le génitif, n'en maintenaient l'usage. Voyez les *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte,* par M. Letronne, p. 209 et 210. J'ai conservé l'orthographe Λυκίῳ, quoique l'usage des Grecs fût d'écrire ce nom romain Λεύκιος; mais l'inscription porte lisiblement un *ο*.

(4) ὅσα ὑπὲρ Ῥωμαίων διέθηκάν τε Μιθριδάτην, ἀνδραγαθοῦντες καὶ ἔπαθον ὑπ' αὐτοῦ.

La correction διέθηκαν pour les deux parties du mot δι.... καν ne semblerait offrir qu'une raison de douter de son exactitude. L'emploi de deux accusatifs ὅσα διέθηκαν Μιθριδάτην au lieu d'un adverbe et un accusatif ὡς διέθηκαν, qui est la syntaxe la plus usitée du verbe διατίθημι dans ce sens. Mais cette construction a été défendue par un juge éclairé, Hemsterhuys, qui l'a confirmée par de nombreux exemples, empruntés principalement aux auteurs contemporains de l'inscription que nous essayons de rétablir. *Voyez* Hemsterhuys sur le Nigrinus de Lucien, tom, I, p. 81.

Cette construction est sur-tout justifiée par le rapprochement du verbe πάσχειν dans une opposition constante avec διατιθέναι, comme δρᾶν, et qui veut l'accusatif de la chose. Philon le Juif, *de Vita contemplativa,* pag. 895 : πάσχουσιν οὐκ ἐλάττονα ὧν διατιθέασι.—Le même, page 793 : ὁ παίσας θνησκέτω, τὰ ἴσα οἷς διέθηκε παθών. Suidas, aux mots ἀμύνασθαι et ἀμυνόμενος, dit : ἐπὶ τῶν προηδικηκότων τάσσουσιν οἱ Ῥήτορες τὸ ἀμύνασθαι· ὅτε οἱ κακόν τι παθόντες ἀντιπεράσουσι τοὺς προδιαθέντας. —Τοὺς κακόν τι πράξαντας ἀντιδιατιθέντες.

(5) ἃ ἔσχον ὅτε τῇ Ῥωμαίων φιλίᾳ προσῆλθον. φιλίᾳ προσέρχεσθαι est la même construction que la phrase latine *accedere ad amicitiam.* Corn. Nepos, *in Eumene,* c. 1.

Dans les langues modernes, il faut placer l'imparfait ἃ εἶχον au lieu de l'aoriste ἃ ἔσχον, et cette syntaxe est d'accord avec la raison; car la chose durait dans une époque passée et indiquée, ce qui réclame l'imparfait. Rien n'eût été plus facile que de rétablir ce temps, par le change-

ment d'une seule lettre; mais c'eût été à tort, à ce que je pense; les anciens n'observaient pas aussi exactement que nous le juste rapport des temps du verbe.

L'inscription s'arrête, dans l'énumération des titres qui fondaient les droits à l'autonomie des habitans de Chio, à la lettre d'Auguste, datée de son 8.e consulat, l'an de Rome 728.

Quant aux autres corrections ou restaurations des mots effacés, elles sont là pour défendre leur opportunité, et le lecteur saura les apprécier, sans qu'il soit besoin que je les justifie.

Traduction et explication d'une inscription recueillie par Burckhardt, dans son Voyage de Syrie, et publiée d'après lui, par M. Letronne, *dans les Recherches pour servir à l'Histoire de l'Égypte sous les Grecs et sous les Romains,* p. 490.

Σέντιος Σατουρνῖνος (1) Φαιννησίοις Μητροκωμίᾳ (2) τῆς Τραχῶνος χαίρειν.

Ἐάν τις ἐπιδημήσῃ βιαίως στρατιώτης ἢ καὶ ἰδιώτης, ἐπιστείλαντές μοι ἐκδικηθήσεσθε, οὔτε γὰρ οὖν εἰσφοράν τινα ὀφείλετε τοῖς ξένοις· καὶ ξενῶνα ἔχοντες, οὐ δύνασθε ἀναγκασθῆναι δέξασθαι ταῖς οἰκίαις (3) τοὺς ξένους.

Ταῦτά μου τὰ γράμματα ἐν προδήλῳ τῆς Μητροκωμίας ὑμῶν χωρίῳ πρόθετε, μή τις ὡς ἀγνοήσας ἀπολογήσηται.

TRADUCTION.

« Sentius Saturninus aux habitans de Phœna, capitale » de la Trachonitide, salut.

» Si quelque militaire ou employé civil, traversant votre » territoire, se livrait à des actes de violence, aussitôt que » vous me l'aurez écrit, je vous ferai rendre justice; car, » loin de devoir des étapes aux troupes de passage, vous » ne pouvez même être contraints à leur donner le loge- » ment, puisque vous avez une caserne pour les recevoir.

» Placez dans un lieu apparent de votre capitale ce res-

» crit que je vous adresse, afin que personne ne puisse » s'excuser sous prétexte de l'avoir ignoré. »

---

(1) Saturninus, qui, dans l'inscription de M. Letronne, porte le nom de *Julius*, Ἰούλιος, m'a paru mériter quelques recherches historiques, pour assigner la date du décret et faire connaître le personnage auquel il est dû.

J'ai d'abord suspecté le nom de Julius, devenu si commun par l'illustration du dictateur, qu'il vient naturellement à la pensée. Mais quelle vraisemblance que les magistrats romains aient abjuré leurs noms héréditaires, pour prendre celui d'un de leurs concitoyens. Les provinces conquises, comme la Gaule, offrent des exemples de pareilles adoptions de noms, lorsque leurs habitans ont quitté leurs noms barbares pour en prendre de latins : à Rome, ce ne pouvait être le cas. J'ai cru d'abord qu'il fallait lire *Junius*, Ἰούνιος, qui diffère par une seule ligne perpendiculaire ajoutée au λ de *Julius*. On lit en effet dans Suétone, *Vie d'Auguste*, c. 27 : *Junius Saturninus hoc tradit ampliùs.* C'est donc un historien dont Suétone invoque le témoignage. Cependant je ne trouvais pas là un proconsul de Syrie, d'où relevait la Trachonitide, proconsul nommé du simple nom de *Saturninus* par Josèphe, tant dans son *Histoire de la guerre des Juifs* que dans ses *Antiquités judaïques*. Indiquons les passages : *Antiquités judaïques*, l. 16, c. 9, § 1.er édit. de Havercamp.

« Hérode (le Grand), dans la vue de purger la Tracho» nitide des voleurs, et de châtier les ravages qu'ils cau» saient dans ses états, tourna le pays et tua tous les parens » des voleurs qu'il put trouver; ce qui irrita ceux-ci, au » point qu'il n'est pas de périls qu'ils n'affrontassent pour » dévaster les pays de la domination d'Hérode, la ven» geance du meurtre de leurs parens étant pour eux une » loi (inviolable). Hérode s'entendit sur ce point avec » Saturninus et Volumnius, gouverneurs pour l'empereur,

» leur demandant de châtier ces brigands. » (Volumnius n'était que procureur de l'empereur, tandis que Saturninus était proconsul. Voyez *de Bello judaïco*, l. 1, c. 27, § 2, et Noris, *Cenotaphia Pisana*, p. 206).

Le même chap. § 2 : « Alors Hérode, du consentement » de Saturninus et de Volumnius, entra avec une ar» mée dans l'Arabie, et ayant parcouru sept stations en » trois jours, arriva au pied de la forteresse où étaient » les brigands, la prit du premier assaut, rasa ce fort » nommé *Raepta*.... Après avoir puni les coupables, il » transporta trois mille Iduméens dans la Trachonitide, » et tint ainsi en bride les brigands de cette contrée. Il » rendit compte de son expédition aux gouverneurs qui » étaient alors en Phénicie, démontrant qu'il n'avait rien » fait de plus qu'il ne fallait pour réprimer la témérité des » Arabes. Ceux-ci, après un examen approfondi, trouvèrent » qu'il avait raison. »

Liv. 17, c. 2. « Hérode, pour être en sûreté contre les » Trachonites, fonda un bourg pour les Juifs, au milieu » de leur pays (probablement Phœna), le rendit presque » aussi grand qu'une ville, le fortifia pour pouvoir tomber » sur ses ennemis et leur faire du mal par ses attaques » répétées. Ayant appris qu'un Juif nommé *Zamaris*, venu » de la Babylonie, avec 500 cavaliers, tous archers, et une » nombreuse parenté, s'était établi, par la permission de » Saturninus, gouverneur de Syrie, dans un château nom» mé *Valathe*, proche d'Antioche de Syrie, il le fit venir » avec tous ses compagnons, ayant promis de lui donner des » terres dans la toparchie de Béthanie, qui confinait à la Tra» chonitide, voulant s'en faire comme une espèce d'avant» garde contre les incursions des voleurs. Ce Babylonien » s'étant rendu à ses desirs, occupa le pays, construisit des » forts, et servit de corps avancé au pays contre les Tra» chonites &c. »

Je me suis étendu sur ces citations, parce qu'elles concernent le pays même où l'inscription a été découverte.

Saturninus figure encore dans le procès des deux fils d'Hérode et de l'infortunée Mariamne. *Antiquités judaïques,* l. 16, c. 11, § 2. « Les gouverneurs étant réunis à Béryte » avec plusieurs autres personnages qu'Hérode avait convo- » qués, il fit comparaître devant l'assemblée ses enfans, » Alexandre et Aristobule........................

§. 3. « Saturninus, le premier, qui joignait une grande » dignité personnelle à celle d'homme consulaire, ouvrit » l'avis le plus convenable dans la circonstance; il dit qu'il » fallait punir les fils d'Hérode, mais qu'il ne lui semblait » pas juste de les faire mourir : ayant lui-même des enfans, » et regardant que de les perdre ainsi serait le plus grand » malheur qu'il pût éprouver. Après Saturninus, ses trois » enfans, qui étaient ses lieutenans, furent du même avis. » Volumnius dit au contraire qu'il fallait les punir de mort, » puisqu'ils s'étaient permis de telles indignités contre leur » père. »

Ce même récit se trouve répété *de Bello judaïco,* l. 1, c. 27, § 2 et 3. On lit au livre 17, c. 1, § 1 des *Antiquités judaïques,* aussi bien qu'au livre 1.er, c. 28, § 1 de la *Guerre des Juifs,* qu'Antipater, après la mort de ses frères, voulant détourner de lui l'odieux de son accusation, envoyait de grands présens à ses amis de Rome, et avant tout à Saturninus, gouverneur de Syrie.

Antiquités judaïques, l. 17, c. 5, § 2. « En ce temps, Varus » Quintillius, envoyé pour remplacer Saturninus dans le » gouvernement de Syrie, se trouvait à Jérusalem; il s'y » était rendu à la sollicitation d'Hérode, qui voulait le con- » sulter sur les circonstances dans lesquelles il se trouvait. » Antipater survint à l'improviste, &c.

De cette suite de passages il résulte incontestablement que Saturninus, auteur de la lettre aux habitans de Phœna, est le gouverneur de Syrie qui précéda Quintillius Varus.

Maintenant il nous reste à découvrir quel est son nom de famille : un écrivain contemporain va nous l'apprendre. Velleius Paterculus, l. 2, c. 77 : *Quæ res* (Pompei junioris

induciæ) *et alios clarissimos viros, et Neronem Claudium, et M. Silanum Sentiumque Saturninum restituit reipublicæ.*

L. 2, c. 92. *Præclarum excellentis viri factum C. Sentii Saturnini, circa ea tempora consulis, ne fraudetur memoria. Aberat in ordinandis Asiæ Orientisque rebus Cæsar, circumferens terrarum orbi præsentiâ suâ pacis suæ bona. Tum Sentius fortè et solus, et absente Cæsare consul, cùm alia priscâ severitate summâque constantiâ, vetere consulum more ac severitate gessisset, protraxisset publicanorum fraudes, punisset avaritiam, regessisset in ærarium pecunias publicas, tum in comitiis habendis præcipuum egit consulem &c.* Le même, c. 105. *Cùm omnem partem asperrimi belli Cæsar (Tiberius) vindicaret, in iis quæ minoris erant discriminis, Sentium Saturninum, qui tum legatus patris ejus in Germania fuerat, præfecisset, virum multiplicem in virtutibus, navum, agilem, providum, militariumque officiorum patientem ac peritum pariter, sed eumdem ubi negotia fecissent locum otio, liberaliter lautèque eo abutentem, ita tamen ut eum splendidum ac hilarem potiùs quàm luxuriosum aut desidem diceres. De cujus viri claro celebrique consulatu prædiximus.*

Il en est encore question aux chap. 109 et 110 du même historien. Le consulat de Sentius Saturninus célébré ici par Paterculus est marqué dans les fastes consulaires à l'an 734 ou 735 de Rome. Tertullien lui attribue, dans son *Traité contre Marcion*, l. 4, c. 29, le recensement de la population qui eut lieu à l'époque de la naissance de N. S. Il diffère en cela de S. Luc, qui, au c. 2 de son évangile, l'attribue à Cyrinus (Quintus Sulpicius Quirinus). C'est un anachronisme de cinq ans, puisque N. S. naquit l'an 752 de Rome, et que Quintillius Varus remplaça en 747 Saturninus dans le gouvernement de Syrie.

D'après ces preuves, il se pourrait qu'on dût lire dans Suétone *Sentius* au lieu de *Junius Saturninus*.

(2) Μητροκωμία τοῦ Τραχῶνος. Ce mot *Μητροκωμία*, étranger aux dictionnaires, doit servir à suppléer l'abréviation d'une

médaille que cite Tollius, *Epist. itiner.* Amst. 1700, ep. II init. Μητροκ. C'est une médaille d'Hostilianus. Μητροκολωνία, que propose Henninius, est un mot barbare.

(3) *δέξασθαι ταῖς οἰκίαις* doit être conservé d'après l'autorité de Démosthène *περὶ παραπρεσβείας*. 425. *Φίλιππον θαυμάζουσι καὶ χαλκοῦν ἱστᾶσι, καὶ τὸ τελευταῖον ἂν εἰς Πελοπόννησον ἴῃ, δέξασθαι ταῖς οἰκίαις εἰσὶν ἐψηφισμένοι.*

NOTICE

Sur un écrit intitulé Appel à l'Europe contre les Turcs, en 1455.

M. Docen découvrit en 1806, dans la bibliothèque des Jésuites à Augsbourg, l'exemplaire probablement unique d'un écrit contre les Turcs; M. le baron d'Arétin le fit insérer dans le *Neuer literarischer Anzeiger* de la même année, p. 360-365, et donna un *fac simile* complet de cette pièce, dans un ouvrage qu'il publia en 1809, *sur les suites importantes de l'imprimerie.* M. de Hammer, dans son *Histoire de l'empire ottoman,* n'en ayant point parlé, nous croyons faire une chose agréable aux lecteurs du Journal asiatique, en entrant dans quelques détails à ce sujet.

L'écrit, imprimé en caractères gothiques et en lignes pleines, se compose de 188 vers (le 103.ᵉ est double) de longueur inégale : le tout contient 6 feuillets petit *in-4.º*, dont 9 pages sont imprimées; le premier feuillet et le *verso* du dernier sont en blanc; les pages 1, 6 et 9 ont 21 lignes; les autres, 20. Le titre est: *Eyn manūg d· cristēheit widd· die Durkē.* Suit une invocation à la divinité contre les Turcs, qui ont pris,

tourmenté et maltraité beaucoup de chrétiens à Constantinople en Grèce, avec la date de 1455, en chiffres romains. L'auteur somme le pape Nicolas (c'est Nicolas V, qui mourut dans cette année, le 24 mars), de mettre d'accord les princes de la chrétienté, qui tous, jusqu'à l'empereur de Trébisonde (*Troppesondan*), à l'exception toutefois de la Russie, sont sommés à leur tour de se porter en armes contre l'ennemi général. On lit ensuite quelques nouvelles venues de la Turquie, et la pièce finit par une prière à la *Reine Marie*, et en souhaitant « une bonne bienheureuse nouvelle année;» car, pour accélérer la circulation de cet écrit, on lui avait donné la forme d'un calendrier, exactement comme dans une autre pièce de l'an 1456, dont nous parlerons ci-dessous. D'après cela, il est clair que notre imprimé doit être de 1454.

Cette date a été contestée et portée à 1472 par M. Bernhart (1), d'après des données historiques fournies par l'écrit même ; il lui a semblé aussi que les caractères étaient ceux d'Albert Ofister à Bamberg. MM. Ebert et Dibdin, le premier dans son *Dictionnaire bibliographique*, II, 34, le second dans son *Bibliographical tour,* III, 282, se sont rangés à cet avis, sans y ajouter de nouvelles preuves.

Cette opinion ne nous paraît pas fondée. M. d'Arétin a déjà remarqué qu'il serait absurde de nommer le pape Nicolas V dans un écrit rédigé et publié dix-sept ans après sa mort. Nous ajouterons que l'empire de Tré-

(1) *Oberdeutsche Allgem. Lit. Zeitung*, 1806, p. 1047 et suiv.

bisonde fut détruit par les Turcs en 1460; que, ne nommant que d'une manière passagère la Hongrie, l'auteur a pu avoir en vue la perte de la bataille de Kossova en 1448, et la défense de Belgrade, en 1450, par un étranger (Zowan, prieur de S. Aurane), s'il écrivait en 1454; mais, depuis 1457 jusqu'en 1490, le héros de la chrétienté, Mathias Hunyad, régnait en Hongrie, et certainement, en 1472, on ne l'aurait pas ainsi passé sous silence. Il est question en outre, comme d'un événement assez récent, de la frayeur que les Armagnacs (*Armergecken*) avaient jetée en Alsace; et cette invasion eut lieu en 1444 (1). Lorsque l'auteur parle des chevaliers de S. Jean qui versent leur sang pour la foi chrétienne, il est visible que c'est une allusion à Zowan.

On a cru trouver une preuve de l'antériorité dans la mention du projet du duc de Bourgogne, de marcher en personne contre les Turcs, et en rapportant ce fait à Philippe le Bon, à l'appui duquel on cite un passage d'Æneas Sylvius qui le confirme; mais Charles le Téméraire voulait aussi se mesurer avec ce conquérant de Constantinople, qui, d'après l'expression naïve d'*Anshelm*, chroniqueur contemporain, *faillit acculer la chrétienté dans un coin.*

---

(1) M. d'Arétin se trompe en citant, pour des détails, la chronique de Kœnigshofen; cet auteur écrivit en 1386 et ne parle que de l'invasion des bandes nommées les *Anglais*, sous le commandement d'Enguerrant de Coucy et de Ievan ap Eynion ap Grufydd, en 1378. C'est un mémoire annexé à cette chronique dans l'édition de 1698, qui contient les détails indiqués par M. d'Arétin.

On peut croire qu'un livre imprimé trois années avant le fameux Psautier, a dû inspirer quelque défiance; mais la magnifique exécution de la Bible dite de *Guttenberg,* à 42 lignes, fait voir que les premiers essais en fait de typographie étaient des chefs-d'œuvre; cette Bible est incontestablement antérieure à l'année 1456, dans laquelle, d'après la note manuscrite qui se trouve dans l'exemplaire sur papier de la Bibliothèque du Roi, elle fut reliée et achevée (enluminée). Les caractères de notre calendrier nous semblant contenir quelques différences avec ceux de cette Bible, nous les avons comparés avec ceux du calendrier de 1456 et ceux du *Cisianus* de 1470; la ressemblance avec le premier est assez grande, mais nulle sous le rapport du second; l'identité parfaite semble prouvée avec la Bible de 36 lignes, imprimée en 1461, en trois vol. *in-fol.*

D'après ces données, il nous semble prouvé que cet écrit a été réellement imprimé en 1454; le dialecte allemand même dans lequel il est rédigé, et qui est celui des bords du Rhin, vient à l'appui de cette supposition. Elle est confirmée encore par la série des faits.

Wladislav III, roi de Pologne et de Hongrie, ayant péri à Varna en 1444, Ladislav, fils d'Albert, monta sur le trône de Hongrie. Jean de Hunyad, voiévode de Transylvanie, fit une invasion dans les possessions turques, et fut battu à Kossova en 1448; Mourad II mit le siége devant Belgrade en 1450, et il fut obligé de le lever. La prise de Constantinople mit toute la chrétienté en alarmes; le pape fit prêcher une croisade

contre les Turcs; on imprima même l'exhortation à combattre les infidèles; Jean de Capistrano conduisit les croisés à Belgrade: Mohammed II l'investit en 1456; Ladislav s'enfuit à Vienne, d'après les conseils de son favori, le comte de Cilley; Hunyad, en qualité de lieutenant général du royaume, rassembla une armée de Magyars (Hongrois), qu'il embarqua sur la Save, rompit la flotte turque, et se jeta dans la ville. Les Turcs donnèrent l'assaut, renversèrent les croisés et parvinrent jusqu'au centre de la ville, d'où Hunyad avec les Magyars les chassa; les Turcs levèrent le siége. Nous insistons sur ces faits, parce que Tagliacozzi, Franciscain, compagnon de Capistrano, a un peu exagéré les services des croisés. STAHL.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Description des Monumens musulmans du cabinet de M. le duc DE BLACAS, par M. REINAUD, *Membre du Conseil de la Société asiatique, &c. Imprimerie royale*, 2 vol. *in-8.°* Prix 18 fr., pap. ord.; 30 fr. pap. vél. Paris, chez Dondey-Dupré, rue Richelieu, n.° 47. (1.er Article.)

DÈS 1820, M. Reinaud, dans une lettre adressée à l'illustre orientaliste M. le baron de Sacy, dont il est un des élèves les plus distingués, avait annoncé au public que M. le duc de Blacas, alors ambassadeur à Rome, avait jeté les yeux sur lui pour faire connaître au monde savant les richesses orientales de tout genre que renferme son magnifique cabinet; que, « dans le

On peut croire qu'un livre imprimé trois années avant le fameux Psautier, a dû inspirer quelque défiance; mais la magnifique exécution de la Bible dite de *Guttenberg*, à 42 lignes, fait voir que les premiers essais en fait de typographie étaient des chefs-d'œuvre; cette Bible est incontestablement antérieure à l'année 1456, dans laquelle, d'après la note manuscrite qui se trouve dans l'exemplaire sur papier de la Bibliothèque du Roi, elle fut reliée et achevée (enluminée). Les caractères de notre calendrier nous semblant contenir quelques différences avec ceux de cette Bible, nous les avons comparés avec ceux du calendrier de 1456 et ceux du *Cisianus* de 1470; la ressemblance avec le premier est assez grande, mais nulle sous le rapport du second; l'identité parfaite semble prouvée avec la Bible de 36 lignes, imprimée en 1461, en trois vol. *in-fol.*

D'après ces données, il nous semble prouvé que cet écrit a été réellement imprimé en 1454; le dialecte allemand même dans lequel il est rédigé, et qui est celui des bords du Rhin, vient à l'appui de cette supposition. Elle est confirmée encore par la série des faits.

Wladislav III, roi de Pologne et de Hongrie, ayant péri à Varna en 1444, Ladislav, fils d'Albert, monta sur le trône de Hongrie. Jean de Hunyad, voiévode de Transylvanie, fit une invasion dans les possessions turques, et fut battu à Kossova en 1448; Mourad II mit le siége devant Belgrade en 1450, et il fut obligé de le lever. La prise de Constantinople mit toute la chrétienté en alarmes; le pape fit prêcher une croisade

contre les Turcs; on imprima même l'exhortation à combattre les infidèles; Jean de Capistrano conduisit les croisés à Belgrade : Mohammed II l'investit en 1456; Ladislav s'enfuit à Vienne, d'après les conseils de son favori, le comte de Cilley; Hunyad, en qualité de lieutenant général du royaume, rassembla une armée de Magyars (Hongrois), qu'il embarqua sur la Save, rompit la flotte turque, et se jeta dans la ville. Les Turcs donnèrent l'assaut, renversèrent les croisés et parvinrent jusqu'au centre de la ville, d'où Hunyad avec les Magyars les chassa; les Turcs levèrent le siége. Nous insistons sur ces faits, parce que Tagliacozzi, Franciscain, compagnon de Capistrano, a un peu exagéré les services des croisés. STAHL.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Description des Monumens musulmans du cabinet de M. le duc DE BLACAS, par M. REINAUD, *Membre du Conseil de la Société asiatique, &c. Imprimerie royale*, 2 vol. *in-8.°* Prix 18 fr., pap. ord.; 30 fr. pap. vél. Paris, chez Dondey-Dupré, rue Richelieu, n.° 47. (1.er Article.)

DÈS 1820, M. Reinaud, dans une lettre adressée à l'illustre orientaliste M. le baron de Sacy, dont il est un des élèves les plus distingués, avait annoncé au public que M. le duc de Blacas, alors ambassadeur à Rome, avait jeté les yeux sur lui pour faire connaître au monde savant les richesses orientales de tout genre que renferme son magnifique cabinet; que, « dans le

borné à donner une sèche et froide interprétation de la vaste série de monumens qu'il a eus à expliquer. Pour se convaincre du contraire, on n'a qu'à suivre l'analyse que nous allons donner ici.

M. Reinaud a considéré d'abord les pierres gravées d'une manière générale et sous le rapport de la matière, de l'inscription et de l'usage. Tel est l'objet de la première partie. Dans la première section, après avoir parlé de l'antiquité de la gravure sur pierres fines, il fait connaître les substances dont les musulmans font usage, les terres particulières dont ils se servent quelquefois, pour les bagues; enfin les palets de terre sur lesquels les Persans appuient le front en se prosternant pour prier. Puis il passe à l'examen des vertus attribuées par les Orientaux à certaines pierres. A propos de la cornaline, il dit, d'après l'autorité de Niebuhr, que, pour s'assurer de la bonté de la pierre, les Orientaux l'enveloppent dans du papier et y appliquent un charbon allumé, et que si elle est bonne, le papier doit résister. J'ai vu faire en effet mainte fois à des Orientaux une opération analogue, qui a parfaitement réussi. Ils couvrent de leur mouchoir la cornaline et l'approchent ensuite d'une bougie allumée comme s'ils voulaient enflammer la toile; mais elle résiste à sa flamme la plus ardente et ne perd pas même sa blancheur. Les Orientaux donnent en général la préférence à la cornaline sur toutes les autres pierres précieuses : selon eux, elle a une foule de vertus; d'ailleurs ils attribuent à Mahomet cette sentence que M. Reinaud cite, et qui suffirait à elle seule pour motiver cette préférence:

» Celui qui cachète avec une cornaline, ne cessera pas
» d'être dans la bénédiction et la joie. »

M. Reinaud parle ensuite des lieux d'où les Orientaux tirent leurs pierres précieuses, et rappelle à ce sujet les opinions ridicules du vulgaire des musulmans sur les dangers qu'offre l'exploitation des mines. On se souvient, en effet, de la description effrayante que fait l'auteur des Mille et une nuits, de la vallée des diamans, dans le conte de *Sindebad*. Téifachi, auteur d'un traité arabe des pierres précieuses, cité souvent par M. Reinaud, répète la même fable, et on voit le dessin de cette vallée mythologique dans un beau manuscrit turc de la bibliothèque du Roi.

La manière dont on fait graver les pierres dans l'Orient est digne de remarque. On les achète toutes polies et prêtes à recevoir les traits que l'on veut y faire placer; puis on va dans quelque coin d'une rue fréquentée, et là on trouve un graveur, muni de ses instrumens; on fait connaître à l'artiste les noms ou les *devises* qu'on veut faire graver. Celui-ci trace les caractères; puis, avec son archet et un touret, ou avec une petite roue de cuivre, il entame la pierre et acheve ensuite son travail au moyen de l'émeri. Ces pierres ainsi gravées offrent une perfection qui a droit d'étonner les artistes européens. ......

Les pierres sont gravées ou dans le sens naturel ou à contre-sens. Dans le premier cas, on les porte en bague; ou si la forme ou la grandeur s'y oppose, on les suspend au cou, ou on les attache au bras: dans le second, on s'en sert comme de cachet, et alors il est

d'usage de les tenir dans une bourse qui est ordinairement pendue au cou. Quand on a un écrit à sceller, on prend la pierre et on en fait l'usage convenable : ce qui est d'autant plus fréquent, que les Orientaux mettent l'empreinte de leur cachet là où nous apposons notre signature.

M. Reinaud passe ensuite à des considérations générales sur les inscriptions des pierres gravées, et c'est ce qui fait la matière de la 2.ᵉ section.

On ne voit en général sur les pierres gravées par des musulmans, ni figures, ni armoiries ; le nom du propriétaire, tantôt seul, tantôt accompagné d'une sentence, y est seulement gravé. Quelquefois aussi la légende est seule, et le cachet ne porte pas de nom. L'esprit des inscriptions est généralement religieux : on sait que c'est celui qui distingue les musulmans. Ils répètent sans cesse sur leurs monumens, dans leurs livres, et en conversation, des sentences dont le sens équivaut à celui de l'illustre S. François de Sales, cité par M. Reinaud : « Tout ce qui n'est pas Dieu, ne » m'est rien. »

Les Orientaux préfèrent pour leurs légendes des sentences rimées, soit en vers, soit en prose. Ils les empruntent le plus souvent au Coran, au Borda (célèbre poëme arabe à la louange de Mahomet), aux traditions du prophète, et quelquefois à des poëtes estimés. Certains cachets présentent des devises qui ont trait aux sciences occultes, auxquelles beaucoup de personnes croient encore en Orient : ils servent alors d'amulettes ou de talismans. M. Reinaud fait connaître tout ce qui

a rapport à ces différentes inscriptions, et la lecture de ces détails est extrêmement curieuse et intéressante. Il fait observer qu'on ne voit jamais de figures sur les cachets musulmans, ainsi que nous l'avons déjà dit, toujours par une suite de l'esprit sévère qui caractérise l'islamisme. Il ne faut pas croire néanmoins que les peuples musulmans rejettent les représentations de figures humaines: leurs livres et les murs de leurs maisons en offrent souvent aux regards; les rois et les grands seigneurs font faire leurs portraits; on en trouve même à la bibliothèque du Roi, où l'on conserve du reste, tant au dépôt des manuscrits qu'à celui des estampes, de fort jolis dessins originaux, venus de l'Orient, dont plusieurs font l'admiration de nos peintres les plus distingués.

Les caractères usités sur les pierres gravées et les monumens musulmans sont tous arabes, quelle que soit d'ailleurs la langue de l'inscription. Mais la forme de ces caractères a varié avec le temps, et diffère selon les contrées. On avait cru jusqu'ici que le caractère nommé *coufique* était le plus ancien, et que le *neskhi* s'en était formé; mais il paraît, d'après le savant mémoire du célèbre M. le baron de Sacy *sur quelques papyrus arabes*, mémoire dont on peut lire un abrégé dans l'ancien *Journal asiatique*, tom. VII, page 104, que c'est le contraire qui a précisément eu lieu, c'est-à-dire que l'on a d'abord écrit le *neskhi* ou du moins un autre caractère analogue, que le coufique, d'où s'est formé le caractère usité chez les Maures d'Afrique et d'Espagne, est venu ensuite, et qu'on a enfin adopté de

nouveau le *neskhi* comme une écriture et plus belle à l'œil et plus expéditive dans l'écriture. Cette doctrine, soutenue par *Ibn-Khaldoun*, a été corroborée par la découverte de deux papyrus arabes de l'an 133 de l'hégire, écrits en caractères *neskhi*, papyrus dont M. de Sacy a donné l'explication dans le mémoire que nous signalons au lecteur.

Quant aux variations de l'écriture arabe selon les contrées, elle est assez considérable; mais ce n'est pas ici le cas de nous étendre sur cette matière. A la difficulté ordinaire de l'écriture se joint encore, dans les cachets, celle qui provient de la disposition des lettres et des mots. Il semble en effet que les Orientaux prennent à tâche de rendre leurs inscriptions inintelligibles: ils coupent quelquefois les mots; ils intervertissent l'ordre des syllabes; ils dispersent pour ainsi dire les élémens du sens. Si l'on ajoute à cela qu'ils ne marquent pas les voyelles brèves, qu'ils ignorent l'usage des majuscules, des points, des virgules, on comprendra facilement la difficulté qui accompagne la lecture des cachets. De plus, aux lettres ils mêlent des fleurs, ils alongent ou raccourcissent les traits, ils élèvent ou abaissent les mots, ils coupent ou joignent les lignes; bref, ils sacrifient tout au plaisir des yeux.

Dans la troisième section du premier chapitre, M. Reinaud s'étend sur l'usage des cachets et des sceaux. D'abord les cachets, outre leur destination naturelle qui est de sceller, remplacent aussi nos signatures, ainsi que nous l'avons déjà dit. M. Reinaud aurait pu remarquer que, pour les employer ainsi, on noircit la pierre à

la fumée d'une bougie, et qu'en l'appliquant sur le papier, les caractères, qui sont ordinairement gravés en creux, restent blancs, tandis que le fond demeure noir.

Les cachets servent encore à fermer les objets que l'on veut dérober aux regards du public, et dispensent de l'usage des clefs et des serrures. Aussi les Orientaux ont-ils grands soin de leur cachet, d'où dépend toute leur fortune. Des lois sévères interdisent aux graveurs d'en faire deux pareils, et ils sont punis de mort s'ils se rendent coupables d'infraction.

Le cachet des sultans ottomans, nommé *togra,* équivaut à des armoiries. L'infortuné Sélim III, qui, aidé des conseils de M. le général Sébastiani, avait commencé la régénération de l'empire ottoman, adopta des armoiries réelles dont M. Reinaud donne la description. Mais, en général, les musulmans ne font pas usage de ces signes distinctifs des individus ou des familles.

Il paraît qu'à la mort des princes, des visirs, des pachas, &c., on brise leurs sceaux : aussi M. Reinaud remarque qu'il nous vient fort peu de ces sortes de cachets.

La deuxième partie de l'ouvrage que nous examinons offre une notice des personnages religieux auxquels il est fait allusion sur les pierres gravées et les monumens analogues. M. Reinaud a divisé ces personnages en trois classes : la premiere comprend ceux qui ont précédé Mahomet, tels qu'Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus-Christ, &c.; la seconde est consacrée en entier à Mahomet ; enfin la troisième traite des personnages musulmans qui ont été contemporains du prophète arabe, ou qui sont venus après lui.

M. Klaproth vient de publier le troisième volume de ses *Mémoires relatifs à l'Asie.* Il contient, entre autres morceaux importans, la *Notice d'une Mappemonde japonaise* apportée en Europe par le célèbre voyageur *E. Kæmpfer*, et conservée avec ses autres collections littéraires et ses manuscrits, au Musée britannique, à Londres. M. Klaproth a fait cette notice d'après un calque qui avait été envoyé en France par M. *Birch*, il y a environ soixante-dix ans. Ce calque ne donne ni le titre de l'original, ni la date de sa publication, et il est aussi autrement enluminé que l'original. M. Klaproth s'est adressé à M. W. Huttmann, secrétaire de la Société asiatique de Londres, pour être éclairci sur ces différens points ; ce savant estimable mais trop modeste, en privant le monde littéraire de ses travaux sur le chinois et le japonais, lui a donné les détails suivans, dans une lettre du 31 octobre dernier : « Le titre de la Mappemonde est » 圖界總國萬 (en chinois *Wan koue* » *thsoung kiai thou*, ou *Carte de tous les royaumes et du monde* » *entier*) ; elle parut à 户江 (*Yedo*), la 5.e des » années nommées 享貞 *Tching hiang* en chi- » nois, et *Ty kio* en japonais, c'est-à-dire, en 1688. L'enlu- » minure, ajoute M. Huttmann, diffère beaucoup de celle du » calque que vous avez eu entre les mains. Au lieu de don- » ner à chaque partie du monde une même couleur, les » différentes subdivisions en ont de différentes ; par » exemple, le Japon est d'un jaune clair, la Chine jaune, » la Corée rouge clair, la Tartarie verte et l'Inde blanche. »

MM. DAVEZAC, chef de bureau au ministère de la marine.

JOUY, élève de l'école spéciale des langues orientales.

César MOREAU, vice-consul de France à Londres.

le baron D'OTTENFELS, internonce autrichien à Constantinople.

RABANIS, licencié ès lettres, professeur au collége royal de Lyon.

M. Spencer Smith adresse au Conseil le prospectus d'un Mémoire de M. de Hammer sur le culte de Mithra, son origine, sa nature et ses mystères, qu'il se propose de publier de concert avec M. Trébutien.

M. Levasseur fait hommage au Conseil d'un exemplaire de son édition lithographiée du *Tchoung-young*, et demande que la Société souscrive pour quelques exemplaires de cet ouvrage. Il annonce, en même temps, la prochaine publication des deux premiers chapitres lithographiés du *Yu-kiao-li*.

MM. Klaproth et Eyriès proposent d'admettre comme membre honoraire de la Société, M. Frédéric d'Adelung, directeur de l'Institut oriental à Saint-Pétersbourg et membre de l'Académie des sciences de cette même ville. MM. Abel-Rémusat, Saint-Martin et Burnouf père, sont chargés de faire un rapport sur cette proposition.

M. Abel-Rémusat fait un rapport verbal sur l'édition de la traduction latine de l'*I-king*, l'un des livres classiques des Chinois, entreprise par M. Mohl. Les conclusions de ce rapport sont que cet ouvage mérite d'être encouragé par une souscription de la Société, et le Conseil renvoie la demande de M. Mohl à la commission des fonds.

M. Stanislas Julien annonce que la quatrième partie de sa traduction latine de Mencius est terminée.

M. KLAPROTH vient de publier le troisième volume de ses *Mémoires relatifs à l'Asie*. Il contient, entre autres morceaux importans, la *Notice d'une Mappemonde japonaise* apportée en Europe par le célèbre voyageur *E. Kæmpfer*, et conservée avec ses autres collections littéraires et ses manuscrits, au Musée britannique, à Londres. M. Klaproth a fait cette notice d'après un calque qui avait été envoyé en France par M. *Birch*, il y a environ soixante-dix ans. Ce calque ne donne ni le titre de l'original, ni la date de sa publication, et il est aussi autrement enluminé que l'original. M. Klaproth s'est adressé à M. W. Huttmann, secrétaire de la Société asiatique de Londres, pour être éclairci sur ces différens points; ce savant estimable mais trop modeste, en privant le monde littéraire de ses travaux sur le chinois et le japonais, lui a donné les détails suivans, dans une lettre du 31 octobre dernier: « Le titre de la Mappemonde est » 圖界總國萬 (en chinois *Wan koue* » *thsoung kiai thou*, ou *Carte de tous les royaumes et du monde* » *entier*); elle parut à 户江 (*Yedo*), la 5.e des » années nommées 享貞 *Tching hiang* en chi- » nois, et *Ty kio* en japonais, c'est-à-dire, en 1688. L'enlu- » minure, ajoute M. Huttmann, diffère beaucoup de celle du » calque que vous avez eu entre les mains. Au lieu de don- » ner à chaque partie du monde une même couleur, les » différentes subdivisions en ont de différentes; par » exemple, le Japon est d'un jaune clair, la Chine jaune, » la Corée rouge clair, la Tartarie verte et l'Inde blanche. »

(DÉCEMBRE 1828.)

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

De la différence qui existe entre les Kirghiz-Kaïssak et les véritables Kirghiz, par M. L. LEWCHINE, *conseiller de cour au service de Russie, et membre de la Société asiatique.*

(Extrait d'un ouvrage historique et ethnographique inédit.)

IL y a, dans l'Asie centrale, deux peuples qui, quoique différens l'un de l'autre, sont néanmoins fort souvent confondus par les Européens, à cause de la ressemblance des noms qu'ils leur donnent, et de l'identité de leur origine turque. L'erreur est générale, et les savans les plus illustres n'ont pas toujours été en état de s'en préserver. Ces peuples sont les *Kara-Kirghiz*, ou *Kirghiz* véritables (autrement nommés *Bourout*, *Prouth*), et les *Kirghiz-Kaïssak*. La première de ces deux nations est très-peu nombreuse; elle habite les montagnes situées entre *Adzian* (*Andzidjan*) et *Kachghar*, près des frontières septentrionales du pays nommé ordinairement *Petite Boukharie*, ou *Turkestan chinois*. La seconde, qui pourrait être fort puissante par son nombre, se divise en trois hordes, et occupe les vastes déserts qui s'étendent depuis la Mer Caspienne et le fleuve Oural, jusqu'aux limites de l'empire chinois. Elle est

bornée au nord par les possessions russes sur l'Oural et sur l'Irtisch; au sud, elle a pour voisins les Turkmans, les Khiviens, les Boukhares, les habitans du Turkestan, de Kokand (1) et les Kara-Kirghiz, ou Bourout, mentionnés ci-dessus.

La première des deux nations dont nous parlons, paraît être indépendante, quoique les Chinois la comptent parmi les peuples soumis au céleste empire.

La seconde est considérée comme étant, en grande partie, comprise dans le nombre des sujets de l'empire de Russie; mais plusieurs des tribus qui la composent obéissent à l'empereur de la Chine, d'autres au khan de Khiva et à celui de Kokand.

Il est d'autant plus essentiel de distinguer ces deux nations, qu'elles sont connues, non par les liaisons qu'elles entretiennent ensemble, mais par la haine qu'elles se portent actuellement.

Elles n'occupent pas, dans l'histoire de l'Orient, des places proportionnées à l'importance relative de leur état actuel. Celui des deux peuples qui est à présent le plus faible et le moins connu, c'est-à-dire, les *Kara-Kirghiz*, ou *Kirghiz* véritables (car nous démontrerons tout-à-l'heure que ce nom n'appartient pas aux *Kirghiz-Kaïssak*), ont été jadis les plus célèbres et les plus puissans. Leur origine se perd dans la nuit des temps fabuleux de l'histoire. Si l'on consul-

(1) Les limites méridionales des Kirghiz-Kaïssak sont, en général, très-incertaines. Sur plusieurs points, elles n'ont d'autres démarcations que de vastes et stériles déserts.

tait Aboulgazi-Bayadour, on trouverait qu'ils descendent (1) d'un des petits-fils d'*Oghouz*, qui se nommait *Kirghiz;* mais les savans orientalistes font si peu de cas des généalogies asiatiques, qu'on n'ose presque plus les considérer comme des preuves historiques. M. Klaproth a trouvé dans les livres chinois des renseignemens beaucoup plus positifs sur l'histoire du peuple dont nous parlons. Les personnes qui desireraient les connaître, peuvent consulter ses *Tableaux historiques de l'Asie*, son *Magasin asiatique*, et le *Journal asiatique* de 1823, ainsi que les différens travaux sur l'Asie, de M. Abel-Rémusat.

Ce n'est pas ici le lieu de répéter les notions recueillies par ces savans orientalistes sur les *Kirghiz*, parce que notre but n'est pas de faire leur histoire. Nous ne parlerons même pas de la plus nombreuse partie de ce peuple, qui, sous le nom de *Pou-lou*, ou *Bou-rou* (2), possédait déjà, aux V.e et VI.e siècles de notre ère, le pays où ses descendans, ainsi que tous les restes des Kirghiz, se trouvent réunis à présent. Ces *Bourout* paraissent avoir toujours conservé leur demeure primitive, tandis que d'autres tribus turques, du nom de *Kirghiz*, sont passées dans la partie méridionale de la Sibérie actuelle. Je me bornerai à donner un précis rapide de l'histoire de ce dernier peuple. Selon Aboulgazi et la leçon de son

(1) *Hist. généalog. des Tatars,* livre II, chap. 2.

(2) Notices extraites du *Thai thsing y thoung tchi,* et insérées dans le *Magasin asiatique,* tom. I, pages 112 et 114.

texte, donnée par M. Klaproth, les Kirghiz se trouvaient, du temps de Tchinghiz, entre les fleuves *Selenga* et *Ieniseï* (1). Rubruquis, en les plaçant au nord de Karakoroum (2), dit presque la même chose. Les historiens de la dynastie des *Yuan* (depuis l'an 1280 à 1367), en faisant la description du pays occupé par les Kirghiz, contribuent également à prouver que, du temps de Tchinghiz, ce peuple habitait à-peu-près les lieux où il fut trouvé par les Russes à l'époque de la conquête de la Sibérie.

Il se soumit à la Russie en 1607; mais cette soumission ne fut que momentanée. Habitant sur les bords du *Iyouz blanc*, du *Iyouz noir*, sur l'*Abakan*, et aux environs des monts de *Sayanska*, les Kirghiz tourmentèrent et inquiétèrent les nouvelles colonies russes de leur voisinage, durant tout le XVII.ᵉ siècle; en même temps, ils se soumettaient tantôt au pouvoir des Russes, tantôt aux Mongols, tantôt aux dzoungar (3). Leurs incursions sur les terres de ces trois puissances étaient si fréquentes, et les explications diplomatiques qu'elles occasionnaient aux gouvernemens respectifs furent si souvent renouvelées, qu'un prince dzoungar prit enfin la résolution de se débarrasser de ces voisins incommodes. Il les força, dans les dernières années du XVII.ᵉ siècle ou au commencement du XVIII.ᵉ, à se

(1) *Journal asiat.* de 1823, cahier 7.

(2) *Voyage de Rubruquis,* chap. 39, dans le recueil de Bergeron.

(3) Voyez les *Annales de la Sibérie,* et les histoires de ce pays par Müller et Fischer.

transporter chez leurs confrères, les anciens *Bouraut*, dans les montagnes situées entre Andzian et Kachghar, que les Chinois appellent *monts de Yarkend*, de *Kachghar* et d'*Ouchi*. Les Tatars Russes qui font le commerce dans ce pays, les nomment *Alatag*, *Ak-tag*, et *Kirghiz-tag*.

Les premières notions sur ces émigrations ont été données au monde civilisé par des témoins presque oculaires, savoir, par les officiers suédois qui, ayant été faits prisonniers par les Russes, se trouvaient au commencement du XVIII.e siècle en Sibérie (1), et par conséquent tout près du pays que les Kirghiz venaient de quitter, et peut-être dans les lieux mêmes qu'ils ont habités. Il est vrai de dire que ces prisonniers n'ont pas déterminé l'endroit où les Kirghiz se transportèrent, et qu'ils les ont placés au hasard près de l'Inde. Fischer, qui vint en Sibérie quelques années après, a confirmé le déplacement (2) de la nation kirghiz ; mais il n'a pas non plus donné des renseignemens satisfaisans sur ses nouvelles habitations. Les découvertes postérieures et les relations commerciales que les Russes ont établies avec l'Asie centrale, ont fait connaître que le peuple dont nous parlons habite réellement les montagnes situées entre Andzian et Kachghar, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

---

(1) Notes de la traduction française de l'*Histoire d'Aboulgazi* et *Recueil de voyages au nord*, tom. X, page 268.

(2) *Introduction à l'histoire de Sibérie*, § 58.

Les géographes chinois modernes confirment cette assertion, comme on le voit par un fragment de l'ouvrage *Si yu wen-kian lou*, inséré dans le *Voyage à Péking* de Timkowsky (1); on y lit :

« Les *Kirghiz* ou *Bourout* sont des nomades
» habitant les parties occidentales du Turquestan
» oriental. Leur vaste pays est situé entre Andzian
» et Kachghar. Ils sont pauvres, mais courageux,
» légers, intéressés, adonnés au pillage, et vaillans
» à la guerre. Les Khassak (c'est-à-dire, les Kirghiz-
» Kaïssak) et les Bolor les craignent. Les Dzungars
» mêmes, dans le temps de leur gloire et de leur
» puissance, ne purent jamais parvenir à les subjuguer.
» Les Kirghiz pillaient le Turquestan oriental et les
» caravanes de la Grande Boukharie et celles des autres
» pays, qui allaient dans le Turquestan avec leurs
» marchandises. Depuis que la Chine s'est emparée des
» pays occidentaux (1756), les Kirghiz ont cessé leurs
» brigandages. Actuellement ils habitent les mon-
» tagnes et les forêts des territoires de *Yarkand*, de
» *Kachghar* et d'*Ouchi*, où ils s'occupent paisi-
» blement du soin de leur bétail. »

Nous avons placé ici cet extrait pour confirmer ce qui a été dit sur la situation du pays occupé actuellement par les Kara-Kirghiz ou Bourout. Quant aux renseignemens ethnographiques de l'auteur du *Si yu*

(1) Traduction française du *Voyage de M. Timkowsky*, tom. I, p. 218 et 219. L'auteur de l'article que nous reproduisons ici a séjourné lui-même dans le pays des Kirghiz.

wen-kian lou, nous ne les croyons pas tout-à-fait exacts. Après avoir lu l'article que nous venons de donner, on pourrait croire que les Bourout, qui étaient autrefois de hardis brigands, sont devenus, depuis 1756, de paisibles et tranquilles voisins; mais l'expérience a prouvé le contraire. On sait que ce peuple fut célèbre dans la seconde moitié du dernier siècle par ses brigandages, mais qu'il est encore dangereux aujourd'hui. On le voit tel d'abord dans la *Description historique de l'émigration des Tourgout*, qui quittèrent, en 1771, les bords du *Wolga*, pour se transporter dans les environs de la rivière *Ili*. Cet ouvrage a été écrit en chinois par un prince nommé *Zichi*, et traduit en russe par M. *Lipowtzow* : nous y trouvons ce qui suit: « Les Bourout » méprisent toutes les vertus sociales; ils se dis» tinguent de leurs voisins par leur cruauté et leur » férocité. Toujours occupés d'incursions, de rapines » et de meurtres, ils ne quittent jamais les armes.

» Aussitôt que ces barbares eurent appris que les » Tourgout approchaient de leur frontière, ils furent » transportés de la joie la plus vive; les voisins et les » amis venoient se visiter et se félicitaient mutuelle» ment comme si c'eût été un jour de grande fête. »

Beaucoup de marchands de l'Asie, qui viennent commercer sur les frontières de la Russie, et qui ont passé plusieurs fois avec leurs caravanes près du pays des Bourout, où ils ont eu le malheur d'éprouver leur barbarie, nous ont assuré qu'ils conservent jusqu'à présent toute la férocité et la

rapacité qui les distinguaient dans les siècles passés.

Les Asiatiques nomment ce peuple, comme il a déjà été dit, *Kirghiz*, ou *Kara-Kirghiz*, et *Bourout*, ou *Prout;* les Russes leur donnent en outre les noms de *Kirghiz sauvages*, et *Kirghiz d'au-delà des rochers*. On les appelle *sauvages*, parce qu'ils sont plus courageux et plus audacieux que les Kirghiz-Kaïssaks, et que leur cruauté les rend plus dangereux pour les caravanes; et *Kirghiz d'au-delà des rochers*, parce qu'ils demeurent dans des montagnes, et qu'en Sibérie, au lieu de dire *montagnard*, on dit quelquefois *homme de rocher*. C'est pourquoi une colonie de Russes qui s'était établie dans les parties montagneuses du district de Byisk, gouvernement d'Omsk, a été également nommée *colonie des gens de rochers* (Kamenschiki).

Revenons actuellement à la seconde des deux nations entre lesquelles nous voulons établir une distinction nécessaire. Les *Kirghiz-Kaïssak* portent chez les Européens un nom qui ne leur appartient pas, qu'ils ne connaissent pas, et qui ne leur est donné par aucun peuple voisin, excepté les Russes et les nations soumises à la Russie. Ce nom est composé de deux mots, dont le premier (c'est-à-dire *Kirghiz*) a été improprement emprunté aux Bourout ou Kara-Kirghiz, ci-dessus mentionnés; et le second (*Kaïssak*) n'est qu'une corruption du mot *Kasak* ou *Casaque*, dont l'origine, suivant quelques écrivains orientaux, remonte à une antiquité très-reculée. Nous n'avons pas les moyens de fixer positivement l'époque à laquelle il

paraît pour la première fois dans l'histoire de l'Asie; mais nous savons précisément que ce nom, si connu chez les nations mongoles et turques, et porté depuis la fin du XV.e siècle par plusieurs branches du peuple russe, appartient aux hordes des *Kirghiz-Kaïssak*, dès le commencement de leur existence, ou de leur formation. Nous disons *formation*, car ces hordes sont composées de plusieurs tribus ou nations des races mongole et turque, comme nous le ferons voir ailleurs. Jusqu'à présent, ces hordes ne se nomment pas autrement que *Kasak*: c'est ainsi qu'elles sont appelées par les Persans, les Turks, les Boukhares, les Khiviens, et les autres peuples de l'Asie centrale. Les Chinois les nomment aussi *Khassak*. Le nom de *Kirghiz-Kaïssak* fut également ignoré en Russie, jusqu'au XVIII.e siècle; et le peuple auquel on le donne actuellement, avait été appelé jusqu'à cette époque *la horde des Casaques* : toutes les anciennes annales russes l'attestent; le premier ouvrage géographique russe, connu sous le titre de *Livre de la grande carte*, ou *du grand tracé*, et écrit, à ce qu'il paraît, à la fin du XVI.e siècle, le dit de même. Herberstein, qui vint en Russie pour la première fois en 1517, et, pour la seconde, en 1526, a donné le même nom au peuple dont nous parlons. On lit dans son ouvrage que les Tatares de Kazan « *ad » orientem æstivalem Tartaras, quos Schibanski » et Kozotski vocant, conterminos habent* (1). » Il

(1) *Rerum Moscovit. commentarii*, éd. de Bâle; 1571, p. 91.

répète à-peu-près la même chose dans un autre endroit. *Jenkinson*, qui visita Bokhara en 1558 et 1559, dit que le souverain de Tachkent était alors en guerre avec les *Kassak*, peuple *cruel et nombreux, qui n'avait pas de villes et qui professait le mahométisme* (1). Dans sa carte, qu'il publia à Londres en 1562, il désigne tout le pays qui va depuis le lac *Kitaia*, c'est-à-dire, le lac d'Aral, jusqu'aux frontières du Khanat de Tachkent, en remontant le Syr, sous le nom de *Kassackia*. Quant aux *Kirghiz*, il les place dans le pays qu'ils occupent à présent, c'est-à-dire, aux environs d'Andzian, ou *Adeghen* selon sa manière d'écrire. *Witsen*, qui a écrit son *Nord an Oost Tartarye* sur les matériaux qui lui furent envoyés de Russie par Pierre le Grand, ne manque pas de conserver à la nation dont nous parlons le nom de *Kasak*. Parmi les cartes annexées à son ouvrage, il en est une qui a été faite en 1587, et qui porte que le pays à l'est de la Mer Caspienne était occupé par les *Kazaki Tartari*. Un Grec, nommé *Basile Batatzi*, qui parcourut une grande partie de l'Asie centrale, depuis 1727 jusqu'à 1730, publia ensuite à Londres, en 1732, une carte écrite en grec et en latin, et il a placé sur le pays qui s'étend à l'est de la mer d'Aral l'inscription *Kazakoi*.

Quoique la nouvelle dénomination de Kirghiz-Kaïssak soit généralement employée en Russie depuis le commencement du XVIII.ᵉ siècle, on doit cepen-

---

(1) *Recueil de voyages au nord*, tom. X.

dant remarquer que, dans les documens officiels des années 1745 et même 1760, conservés aux archives de Moscou et d'Orenbourg, on trouve encore les noms de *hordes Kasak* ou *Casaques*, et de *Kassak*. Ces noms sont à présent hors d'usage en Russie, et le peuple qui les portait est appelé *Kirghiz-Kaïssak.*

Quelle est donc, nous demandera-t-on, la raison de ce changement? C'est en vain que nous l'avons cherchée dans les annales et les archives de la Russie; nous n'y avons rien trouvé de positif : mais nos recherches nous ont mis à même de pouvoir accorder foi à une opinion qui nous a été communiquée, à ce sujet, par plusieurs des habitans des bords de l'Oural et de l'Irtisch, qui sont les plus proches voisins des Kaïssak.

Ils disent que les Kirghiz véritables, ou Bourout actuels, pendant leur séjour dans la partie méridionale de la Sibérie, ont fait tant d'incursions et de dévastations dans les provinces russes limitrophes, que leur nom y est resté en horreur, et qu'après leur émigration, on l'a donné, à titre d'injure, aux *hordes kasak* qui ont occupé une partie de leurs anciennes demeures, et qui s'y sont rendues redoutables par le même esprit de rapacité et de brigandage. Cette ressemblance de caractère était d'autant plus sensible, que les tribus voisines, de race mongole, menaient une vie beaucoup plus tranquille, et n'inspiraient presque aucune inquiétude aux Russes.

On pourrait ajouter à l'appui de cette opinion, que les nouveaux habitans de la Russie asiatique avaient

encore une raison particuliere pour joindre un autre nom à celui des hordes *kasak :* cette raison est que les conquérans de la Sibérie, et leurs descendans, étaient eux-mêmes des Casaques, quoique d'une autre origine.

Les détails que nous donnons pour suppléer aux renseignemens positifs, ne sont que des traditions et des opinions ; aussi ne prétendons nous pas les présenter pour des preuves irrécusables : mais nous avons cru cependant devoir en conserver le souvenir, parce qu'elles paraissent avoir beaucoup de vraisemblance, et qu'elles ne présentent aucune contradiction avec l'histoire. D'ailleurs, quelle que soit leur validité, il n'en est pas moins certain que les hordes kasak furent nommées par les Russes d'abord *Kirghiz - Kasak*, puis *Kirghiz - Kassak*, et définitivement *Kirghiz-Kaïssak*. Il est également positif que ce peuple ignore le nom que les Européens lui donnent ; qu'il ne s'appelle et n'est pas appelé en Asie autrement que *Kasak*, et qu'il est bien différent des *Kirghiz* ou *Bourout*, avec lesquels on le confond si souvent.

Ce sont des faits qu'on ne saurait révoquer en doute. Nous les tenons des *Kaïssak* mêmes, avec lesquels nous avons eu des relations très-suivies pendant deux ans. Forts de cette autorité, nous proposons aux savans orientalistes et géographes de restituer, au moins en partie, le véritable nom de la nation dont nous parlons ici, et de la nommer *Kirghiz-Kasak*, au lieu de *Kirghiz-Kaïssak*. De cette manière, on pourra lui conserver une dénomination,

dont la seconde partie sera son nom véritable, et la première servira à la distinguer des Casaques russes. Quant aux Kirghiz véritables, pour éviter la confusion, il faudrait les nommer toujours ou *Bourout*, ou *Kara-Kirghiz*.

Note sur la véritable position de Sarkel, par M. KLAPROTH.

LE savant Lehrberg, autrefois membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg, a démontré que la forteresse khazare de *Sarkel* ne pouvait être la même que la ville de *Bielgorod*, située sur le Donets, comme Guill. de Lisle l'avait supposé, et, d'après lui, la plupart des savans qui ont eu occasion de parler de ce lieu (1). Il suffit de lire les textes de Constantin Porphyrogénète et de Léonce, pour se convaincre que *Sarkel*, dont le nom, en langue khazare, signifiait ἄσπρον ὁσπίτιον, ou *l'habitation blanche*, devait être situé sur le Don, et non pas sur le Donets. Feu M. Lehrberg ne s'est pas occupé de retrouver l'emplacement précis où cette forteresse a dû exister; mais il a démontré jusqu'à l'évidence qu'elle était placée sur le Don, et il pense qu'on doit la chercher dans le voisinage de la ville actuelle de (Vieux) Tcherkask.

---

(1) *Sur la position de Sarkel, forteresse des Khazars, et sur celle de Bielaveja, mentionnée dans les annales russes;* en allemand, dans *A. G. Lehrberg Untersuchungen zur Erlæuterung der ælteren Geschichte Russlands.* Saint-Pétersbourg, 1816, *in-4.°*, pag. 385.

Les bords du Don sont généralement pauvres en pierres : aussi les deux historiens byzantins qui nous ont laissé des détails sur la fondation de Sarkel, bâti à la réquisition du khagan des Khazars, par le spatharo-candidate *Pétronas*, nous apprennent-ils que ce dernier, n'y ayant pas trouvé les pierres nécessaires pour cette construction, y fit faire des fours et bâtit la forteresse en briques : quant à la chaux, il la fit avec les petites pierres du fleuve (1).

Dans les annales russes, *Sarkel* porte le nom de *Bielaveja* (Бѣлавежа), ce qui, en langue slave, signifie également *habitation blanche*. Le grand duc *Sviètoslav*, fils d'Igor, battit, en 965, le khagan des Khazars et s'empara de Bielaveja. Un métropolite russe nommé *Pimen* se rendit, en 1389, de Moscou à Constantinople; pour faire ce voyage, il s'embarqua et descendit le cours du Don. Il rapporte qu'il passa un dimanche devant les embouchures de la Medvèditsa et d'autres rivières, et le mardi suivant devant l'ancienne ville de *Serkli*, dont on ne voyait plus que les ruines (2).

Cette indication est précieuse; car environ à 175 werst, ou à deux ou trois journées de navigation au-dessus de l'embouchure de la *Medvèditsa*, sur la gauche du

(1) Voyez *Banduri Imper. Orient.* pag. 111 et suiv., et *Scriptores post Theophilum.* Parisiis, 1635, pag. 76.

(2) Въ пятое воскресеніе посдѣ Свѣтлаго миновали мы устье Медвѣдицы и другихъ рѣкъ, а во вторникъ Серклію, городъ древній, а нынѣ только развалины. — *Voyez* Исторія государства Россійскаго. Saint-Pétersbourg, 1817, in-8.°, vol. V, pag. 116.

Don, on trouve sur la droite de ce fleuve la *stanitsa* (1) nommée sur nos cartes *Trekh Ostrovianskaya*, ou *des trois îles* (2), mais que les habitans appellent encore aujourd'hui *Bielajeva* et *Bielaya*, c'est-à-dire, *la blanche*. Le comte *Jean Potocki*, qui passa le 26 mai 1797 d'*Ilovlinskaya* à *Gratchevskaya* (deux postes situés sur des rivières de la gauche du Don) et vis-à-vis de Bielajeva, dit, dans son journal manuscrit, que j'ai devant moi : « J'ai encore suivi de loin le » cours du Don, mais sans jamais apercevoir le lit de » ce roi des fleuves de la Scythie, de ce Tanaïs si fa» meux dans les poëtes des Grecs ainsi que dans leurs » historiens, et que j'avais si souvent passé et repassé » à la suite d'Hérodote, de Strabon et de Ptolémée. » J'ai aperçu de loin les tours de la stanitsa *Bielo-» jevkaya*. » Cette stanitsa est appelée *Donskoi Belajewskaya stanitsa*, sur une carte publiée à Saint-Pétersbourg, et intitulée *Charte der von der Russisch Kaiserlichen Armee, im Jahre 1736, zwischen und an dem Dnieper und Donn, wider die Türken und Tartarn, siegreich unternommenen Kriegs-Operationen*. Elle est aussi indiquée sous le nom de *Bieliaew*, sur la feuille *Delineatio fluvii Volgæ à Samara usque ad Tsaricin*, qui fait partie de l'Atlas russe publié par l'Académie de Saint-Pétersbourg en

(1) *Stanitsa* est le nom que les Kosaks donnent à leurs grands villages.

(2) La Подробная Карта, ou la Carte détaillée de l'empire russe, en 113 feuilles, place la Станица Трехъ Островянская par 49° 3' lat. nord et 41° 36' long. est.

1775. Enfin, *S. G. Gmelin*, qui passa le 4 juillet 1769 par *Bielajeva*, dit expressément que cette stanitsa portait aussi le nom de *Trekh ostrowenskaya.* Elle se trouve sur la droite du Don, à environ cinq verst au-dessous de *Katchalnïtskaya*, actuellement un village sur la gauche du fleuve, mais autrefois une des forteresses qui défendaient la *ligne de Tsaritsyn* contre les incursions des Tatares. Les bords du Don y sont *hauts et escarpés et se composent de terre brune* (1). Au nord et au-dessus de son emplacement, il est impossible de passer le Don en bateau quand l'eau est haute; quand elle s'abaisse, sa force diminue, mais le fond est rempli de racines et d'arbres (2). Plus haut encore, et au coude que le Don fait près du village de *Sirotinskaya*, se trouvent, sur la rive droite, des montagnes de craie durcie, dont les débris, roulés par le fleuve, sont portés à *Bieliaja.* Pétronas a pu s'en servir pour brûler la chaux dont il avait besoin pour la construction des murs de Sarkel, élevés avec les briques faites avec l'argile qui compose en partie les hauteurs du voisinage.

Sarkel servit aux Khazars à empêcher les incursions

---

(1) *Hooge steile wall van kley en bruyn aart.*—Voyez *Nieuwe zeer Accurate, en Naauwkeurige Caart van de Rivier den Don of Tanaïs, van Cornelis Cruys.* 1699.—Te Amsterdam, by R. et J. Ottens.

(2) ВЪ болшую воду зѢло быстра вода и карабламЪ ходитЪ невозможно потому что много старыхЪ лесовЪ врекЪ и по берегамЪ пенья.— *Voyez* le numéro 27 de l'Atlas extrêmement rare du Don, publié par Cornélius Cruys, à Amsterdam, chez Hendrick Donker.

que les *Petcheneghes* ou *Patsinakites* faisaient sur leur territoire. D'après Constantin, cette nation s'étendait depuis Dristra, sur le Danube inférieur, jusqu'à Sarkel, c'est-à-dire, jusqu'à la gauche du Don. Les Khazars n'avaient pas besoin de défendre contre eux les passages inférieurs du Don, parce que la steppe située entre la droite de cette partie de son cours et la Mer Caspienne, est inhabitable; sa sécheresse et son infertilité empêchaient les Petcheneghes de la traverser pour venir faire des déprédations sur les bords du Volga, occupés par les Khazars. Il fallait au contraire que ceux-ci gardassent soigneusement le passage à cet endroit du Don où son cours est très-rapproché de celui du Volga, et duquel les Petcheneghes n'avaient qu'une journée de marche pour arriver aux terres cultivées par les Khazars. Ceci paraît avoir été la véritable raison pourquoi ceux-ci ont choisi l'emplacement de *Bieliaya* ou *Trekh ostroviänskaya*, pour y faire construire un fort que Masoudi paraît avoir connu (1).

En rendant compte, en 1817, dans les *Annales encyclopédiques* de Millin (2), des *Recherches sur l'histoire russe*, par Lehrberg, j'ai proposé d'expliquer le nom de *Sarkel* (habitation blanche), par les langues finno-ouraliennes, dans lesquelles *sarni* ou *sorni* signifie *blanc*, et *kel*, habitation. Ayant

---

(1) *Voyez* mon *Magasin asiatique*; Paris, 1826, volume I, pag. 274.

(2) Vol. V, septembre 1817, pag. 127 et suiv.

obtenu plus tard la conviction que les Khazars n'appartenaient pas à la famille des peuples turcs, j'ai reproduit mon étymologie dans un mémoire lu le 1.er septembre 1823, à la Société asiatique, en dérivant le nom de *Sarkel*, de *sar*, *sarni*, *sorni*, qui signifient *blanc* en langue vogoule, et de *kell*, *kuel*, *koual*, *kol*, habitation, dans le même idiome, et *kil* ou *kel* en tchouvache. J'ai été charmé d'apprendre que mon savant ami M. Fræhn s'est rangé à-peu-près de mon opinion de 1817, dans un mémoire qu'il a lu, au mois de novembre 1822, à une séance de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et dans lequel il propose d'expliquer le mot *Sarkel* par le tchouvache *chorà*, blanc, et *kil*, maison (1).

Relation du pays de Ta ouan; traduite du chinois par M. Brosset jeune (2).

Ce morceau a été expliqué en grande partie au cours de chinois du collége de France, et les synonymies géo-

---

(1) Je saisis cette occasion pour inviter M. *J. J. Schmidt* à Saint-Pétersbourg, à prendre dorénavant de meilleurs renseignegnemens avant d'accuser un confrère de plagiat, comme il l'a fait, en supposant que je m'étois approprié la découverte de M. Fræhn, relativement à l'explication du nom de Sarkel. Voyez *J. J. Schmidt's Wür- digung und Abfertigung u. s. w.* p. 64.

(2) Cette relation est le 123.e livre du *Ssé-ki de Ssématsien*; elle renferme l'histoire de 43 ans (140-97 avant J. C.). La plus grande partie des positions qui y sont indiquées, se retrouvent dans l'atlas des *Tableaux historiques de l'Asie*, par M. Klaproth. Il convient de consulter celle des cartes qui se rapporte à la fin du deuxième siècle avant l'ère chrétienne.

graphiques ont été recueillies de la bouche même du savant professeur, en 1826.

Les traces des *Ta ouan* (1) sont connues depuis *Tchang-kien* (2), capitaine des *Han*, en l'année *kien-youen* (3). A cette époque, le fils du Ciel interrogeant des *Hiong-nou* (4) qui s'étaient soumis, apprit que les *Hiong-nou* avaient battu les *Youe-chi*, et fait une coupe du crâne de leur roi; qu'enfin les *Youe-chi* s'étaient dispersés, la rage dans le cœur contre les *Hiong-nou*, sans vouloir faire la paix avec eux.

A ce récit, l'empereur des *Han* (5), qui souhaitait détruire les barbares des environs, et pour réaliser ses projets de communications par des caravanes qui traverseraient le pays des *Hiong-nou*, fit chercher des gens capables de cette commission. *Kien*, capitaine de la caravane des *Youe-chi*, et *Tchang-y-chi kou-hou nou-kan-fou* sortirent ensemble par *Long-si* (6), se portant vers les *Hiong-nou*. Ceux-ci les arrêtèrent et les livrèrent au *Tchen-yu* (7). Le *Tchen-yu* les retint, « car, » disait-il, le pays des *Youe-chi* est au nord de mon

(1) Peuples du pays de *Fergana.*

(2) *Tchang-kiao*, suivant Deguignes (*Hist. des Huns*, tom. II pag. 48 et suiv.)

(3) 140 ans avant J. C.

(4) Les Huns.

(5) *Vou-ti*, 6.e empereur de la dynastie des *Han*; il régna 54 ans, 140-86 avant J. C.

(6) *Yng-tao-fou*, dans le *Chen-si.*

(7) Ou *Tanjou*, chef des *Hiong-nou*; c'était alors *Lao-chang. Deguignes*, ibid. I, 216.

» pays; quelle raison les *Han* peuvent-ils avoir d'y
» envoyer des gens? S'il me prenait envie d'en en-
» voyer à *Youe* (1), les *Han* m'écouteraient-ils? » Il les garda dix ans et leur donna des femmes.

Mais *Tchang kien*, qui avait ses instructions des *Han* et ne les perdait pas de vue, se trouvant tous les jours plus libre au milieu des *Hiong-nou*, s'échappa avec ses compagnons, se dirigeant vers les *Youe-chi* (2); et après quelques dixaines de jours de marche, il arriva à *Ta ouan*. Les gens du pays avaient entendu parler de la fertilité et des richesses des *Han*; mais, malgré tous leurs desirs, ils n'avaient pu nouer de communications. Ils virent *Kien* avec plaisir, et lui demandèrent ce qu'il voulait: *Kien* leur dit « qu'en-
» voyé des *Han* chez les *Youe-chi*, il avait été arrêté
» par les *Hiong-nou*, qu'il s'était échappé, et qu'il
» priait le roi de le faire conduire; que s'il pouvait
» rentrer chez les *Han*, le prince des *Han* ferait au roi
» des présens aussi riches qu'il pouvait le souhaiter. » Sur sa parole, le roi de *Ta ouan* lui donna des guides et des chevaux de poste, qui le menèrent à *Kang-kiu* (3). De là il fut remis à *Ta-youe-chi*. Le roi des

---

(1) Ancien royaume dans la province de *Peking*, à l'est du pays des *Han*.

(2) Les *Youe-chi*, *Issedon serica*, suivant Deguignes. Avant leur défaite, ils demeuraient dans le pays compris entre les *Hiong-nou* et la Chine. Ils émigrèrent vers la grande Bucharie, en l'an 139 avant Jésus-Christ.

(3) Samarcande.

Youe-chi avait été tué par les *Hiong-nou*, et son fils (1) était sur le trône.

Vainqueurs des *Ta-hia* (2), les *Youe-chi* s'étaient fixés dans leur pays, gras et fertile, peu infesté de voleurs, et dont la population était paisible. En outre, depuis leur éloignement des *Han*, ils ne voulaient absolument plus obéir aux barbares. *Kien* pénétra, à travers les *Youe-chi*, à *Ta-hia*, et ne put obtenir des *Youe-chi* une lettre de soumission. Après un an de délai, revenant au mont *Ping-nan* (3), il voulut traverser le pays de *Kiang*; mais il fut repris par les *Hiong-nou*. Au bout d'un an, le *Tchen-yu* mourut. Le *Ko-li-vang* (4) de la gauche battit l'héritier de la couronne, et se mit en sa place: l'intérieur du pays était en combustion. *Kien*, conjointement avec *Hou-tsi* et *Tchang-y-fou*, s'échappa et revint chez les *Han* (5). Il fut reçu honorablement et créé *tai-tchong-ta-fou*. *Tchong-y* fut fait *fong-sé-kiun*. *Kien* était robuste, d'une ame élevée, éminemment conciliant, et se fit chérir des barbares; quant à *Tchong-y*, du pays de *Kou-hou* (6), c'était un excellent archer, atteignant d'une flèche rapide le gibier dont il faisait sa nourriture. Ainsi de la troupe

(1) Sa femme, selon d'autres. Certains barbares, ajoutent les commentateurs chinois, sont gouvernés par des femmes.

(2) Les *Dahæ*, habitans du Candahar.

(3) Montagne dans le Tibet.

(4) Il y a aussi chez les *Hiong-nou* le *ko-li-vang* de la droite; ce sont deux grands fonctionnaires.

(5) En l'année 127 avant J. C.

(6) Pays des *Ouïgours*.

de *Kien*, qui était de cent hommes au départ, il n'en revint que deux.

Outre les pays qu'il visita en personne, *Ta ouan*, *Ta-youe-chi*, *Ta-hia* et *Kang-kiu*, il apprit qu'il y avait dans les environs cinq ou six grands royaumes; voici la relation qu'il en fit au fils du Ciel.

Ta ouan est au sud-ouest des *Hiong-nou*, juste à l'ouest des *Han*, à-peu-près à dix mille *li* (mille lieues); c'est un peuple sédentaire et cultivateur. Les champs produisent du froment et du riz; on y trouve du vin de *po tao* (1) et d'excellens chevaux qui suent le sang; ils proviennent d'un étalon céleste. Ils ont des villes murées et des maisons, et comptent parmi leurs alliés soixante-dix villes tant grandes que petites. La population est de cent mille hommes approchant. Leurs soldats sont des archers, des piquiers et des tireurs à cheval. Au nord, est *Kang-kiu*, à l'ouest, *Ta-youe-chi*, au sud-ouest, *Ta-hia*, au nord-est, *Ou-sun*, à l'est, *Han-so* et *Yu-tchi*.

A l'ouest de *Yu-tchi* (2), les fleuves coulent vers la mer d'occident (3); à l'est, vers la mer salée (4) qui se perd sous terre.

Au midi sont les sources du *Ho* (5) et beaucoup de pierres de *Yu*; le *Ho* se dirige vers le royaume du Milieu; et les villes murées et les habitations du

(1) Raisin.

(2) *Yu-tien*, selon Deguignes et Mailla; c'est le plateau de *Koten*.

(3) Mer Caspienne.

(4) Lac de *Lop*.

(5) Le *Hoang-ho*, ou *Fleuve Jaune*.

Léou-lan (1) et de *Kou-chi* sont sur la mer salée. Celle-ci est à-peu-près à cinq mille *li* de *Tchang-ngan* (2). La droite des *Hiong-nou* s'appuie sur la mer salée; ils s'étendent à l'orient jusqu'à *Long*, à l'occident jusqu'à *Tchang-tching*, au midi ils touchent les *Kiang* (3) et ferment la route du pays des *Han*.

Ou-sun (4), à-peu-près à deux mille *li* au nord-est de *Ta ouan*, peuple nomade, cherchant les pâturages, ayant les mêmes mœurs que les *Hiong-nou* : on y compte quelques dix mille archers (5), hardis au combat. Autrefois ils furent soumis aux *Hiong-nou*, jusqu'à ce qu'enfin, rassemblant leurs alliés, ils refusèrent l'hommage.

Kang-kiu, au nord de *Ta ouan*, à-peu-près à deux mille *li*, peuple nomade, fort semblable pour les mœurs aux *Youe-chi*; on y compte quatre-vingts ou quatre-vingt-dix mille archers; ils sont limitrophes de *Ta ouan*. De petits royaumes au midi les garantissent contre les *Ta-youe-chi*, à l'orient contre les *Hiong-nou*.

Yen-tsaï (6) à deux mille *li* à-peu-près au nord-

(1) *Ouïgourie.*

(2) *Si-an-fou*, dans le *Chensi.*

(3) Peuples et pays dans le Tibet.

(4) Près du lac *Saissan* et des rivières *Ili* et *Irtisch.*

(5) Les nombres sont rarement exprimés en sommes rondes dans tout ce livre; et les particules *yu*, *ko*, *seou*, dont ils sont accompagnés, ont souvent un sens vague. Quelquefois, comme ici, leur signification est précise.

(6) Pays près du lac d'*Aral.*

ouest de *Kang-kiu*, pays de nomades, dont les mœurs ressemblent fort à celles de *Kang-kiu;* on y compte dix mille archers; ils sont voisins d'un grand lac sans montagnes sur ses rivages; c'est la mer du Nord.

Ta-youe-chi, à deux ou trois mille *li* à l'ouest de *Ta ouan*, au nord du fleuve *Ouei* (1), au midi sont les *Ta-hia*, à l'occident *'An-si* (2), au nord *Kang-kiu*. C'est un pays de nomades, de mœurs semblables à celles des *Hiong-nou;* à-peu-près cent ou deux cent mille archers. Au temps de sa puissance, ce peuple méprisait les *Hiong-nou*, mais il fut battu sous le roi *Tchang-lun;* le *tchen-yu* des *Hiong-nou*, *Lao-chang* tua le roi des *Youe-chi*, et de son crâne il se fit un vase à boire. Dans l'origine, les *Youe-chi* demeuraient entre *Tun-hoang* et les monts *Ki-lien* (3). Battus par les *Hiong-nou*, ils s'éloignèrent par-delà *Ta ouan*, défirent les *Ta-hia*, et se les assujettirent. Aussitôt ils établirent leur camp royal au nord du fleuve *Ouei*. Le reste, en petit nombre, ne put s'échapper, et se maintint chez les *Kiang* du mont *Nan-chan*, sous le nom de *petits Youe-chi*.

'An-si, à quelques milliers de *li* à l'occident des *Ta-youe-chi*, peuple sédentaire et cultivateur.

Les champs produisent du riz et du vin de *po tao*, leurs villes murées sont comme celles de *Ta ouan;*

---

(1) Oxus.

(2) Les *Asi* de l'*Iran*.

(3) Ou *Tien-chan*, chaîne de montagnes près de *Ha-mi*, à dix lieues sud-ouest de *Kan-tchéou*, dans le *Chen-si*.

celles de leurs alliés, tant grandes que petites, sont au nombre de cent. Ce pays, qui est fort grand, peut avoir en tout sens mille *li*. Il est situé vers le fleuve *Ouei*. On y trouve des marchés : les négocians font usage de chariots et de barques pour aller dans les pays voisins jusqu'à quelques mille *li*. Ils ont des pièces de monnaie en argent, à l'effigie du roi : à sa mort on change les empreintes pour celles du nouveau roi; des traits obliques semblables à des plantes entrelacées servent de date.

A l'occident sont les *Tiao-tchi;* au nord, *Yen-tsai* et *Li-kan.*

Tiao-tchi (1), à quelques mille *li* à l'ouest de *'Ansi,* vers la mer d'occident; pays chaud et humide. On y cultive la terre, qui produit du riz; on y trouve des œufs d'oiseaux qu'on prendrait pour de grands vases. La population est considérable, et, dans certains endroits, gouvernée par de petits chefs tributaires de *'An-si,* dont ils sont les pays extérieurs. Il y a des jongleurs habiles. Les anciens savent par tradition que chez les *Tiao-tchi*, était le *Jo-choui* et *Si-vang-mou* (2), mais nul ne l'avait vu.

Ta hia, à deux mille *li* au sud-ouest de *Ta ouan,* au midi du fleuve *Ouei*, peuple sédentaire, ayant des maisons et des villes murées. Ils ressemblent

(1) Les *Tadjiks,* dans le *Turkestan.*

(2) *La mère du roi d'Occident,* personnage inconnu, dont il est question dans l'histoire d'un roi de la dynastie des *Tcheou,* qui fit un grand voyage à l'ouest pour l'aller voir. — *Jo-choui* (eau faible), fleuve du pays de *Si-vang-mou.*

beaucoup aux *Ta ouan* pour les mœurs, et n'ont pas de grands chefs. On y trouve pourtant des villes gouvernées par de petits princes. Leurs troupes sont faibles et timides au combat ; mais ils excellent dans le commerce. Lors de l'émigration des *Ta-youe-chi* à l'occident, les *Ta-hia* furent battus et assujettis par eux ; la population est considérable, et se monte à un million d'habitans. La capitale, appelée *Lan-chi-tching*, renferme des bazars où l'on peut se procurer toute sorte de choses. Au sud-est est le pays de *Chin-to* (1).

Kien dit : « Lorsque j'étais à *Ta-hia*, j'y vis des » bambous de *Kiong* et des étoffes de *Cho* (2). » D'où viennent ces objets, demandai-je? nos marchands, dirent les gens de *Ta-hia*, les achètent à » *Chin-to*, à quelques mille *li* au sud-est de *Ta-hia*; » le peuple y est sédentaire, fort semblable à *Ta-hia* » pour les mœurs; mais le pays est bas, humide, » et brûlé par la chaleur. Là on dresse des éléphans » pour les combats, et le pays est situé près d'un » grand fleuve. Sur quoi je raisonne ainsi : *Ta-hia* » est à deux cents *li* au sud-ouest de *Ta ouan*, et » *Chin-to*, à quelques mille *li* au sud-est de *Ta-hia*, » se procure des objets de *Cho*; donc *Chin-to* n'est » pas loin de *Cho*. Maintenant donc, pour aller à » *Ta-hia*, si vous traversez *Kiang*, on vous y voit » de mauvais œil; si vous montez un peu au nord,

(1) Nom chinois de l'Inde.

(2) *Kiong* et *Cho*, deux anciens royaumes de la province chinoise de *Sse-tchouen*.

» les *Hiong-nou* vous arrêtent : allons par *Cho*, vu
» sur-tout qu'il n'y a pas de brigands. » Le fils du Ciel, apprenant que *Ta ouan, Ta hia, 'An-si*, et d'autres grands pays, renfermaient beaucoup de raretés, que les peuples y étaient sédentaires, qu'ils avaient dans leur gouvernement intérieur une grande ressemblance avec celui des *Han*, qu'au nord enfin, *Ta-youé-chi* et *Kang-kiu*, pays redoutables par leurs milices, pourraient, par des présens, être engagés à apporter l'hommage de leur commerce, qu'il faudrait seulement les traiter avec justice, et qu'alors, dans cette immense étendue de dix mille *li*, on ferait respecter les neuf interprètes, on corrigerait les mœurs, on imprimerait l'amour de la vertu jusqu'aux quatre mers ; le fils du Ciel, dis-je, approuva le plan de *Kien*, lui ordonna de rassembler à *Cho* et à *Kien* les gens sans occupation, et de les diriger par quatre routes à-la-fois.

Ils sortirent par *Ouang*, par *Yen*, par *Si* (1), et par *Kiong*. Mais à peine les bannis eurent-ils fait 2,000 *li*, que ceux du nord furent arrêtés par les *Ti* et les *Tso* (2), ceux du midi par les *Hi* (3) et les *Kouen-ming*. Ces barbares, brigands s'il en fut, tuèrent à l'improviste nombre de marchands, si bien que personne ne put passer. Ils eurent toutefois connaissance d'un pays, à quelques mille *li* à l'ouest, où l'on dresse des éléphans, nommé *Tien-youe*, et quelques marchands de *Cho* s'y portèrent, dérobant frauduleusement leurs mar-

(1) Trois pays sur la frontière occidentale de la Chine.
(2) Deux nations barbares du *Chen-si*.
(3) Barbares du *Ssé-tchouen*.

chandises : ce fut donc en recherchant la route de *Ta-hia* que les *Han* découvrirent le pays de *Tien-youe* (1).

Les *Han* autrefois avaient voulu pénétrer à travers les barbares du sud-ouest, et tous leurs efforts avaient été inutiles. Lorsque enfin *Tchang-kien* dit que cette route menait à *Ta-hia,* on s'occupa de nouveau de ces barbares. *Kien* suivit, en qualité de *Kiao-wei,* le grand général, qui battit les *Hiong-nou*, et se fit instruire des lieux où se trouvaient les eaux et les pâturages pour la subsistance de l'armée. *Kien* reçut alors le titre honorifique de *po-vang-heou* (prince très-pénétrant).

Ceci arriva la 6.[e] année de *Youan-so* (2). L'année suivante, *Kien*, en qualité de *wei-kiun* conjointement avec le général *Li*, sortit à droite par le nord, et battit les *Hiong-nou*. Ceux-ci traquèrent le général *Li*, et la perte de l'armée fut considérable. *Kien* eût dû perdre la tête; il se racheta au prix de la dégradation de ses titres et charges. Cette même année, une troupe de cavaliers d'élite partit du pays des *Han*, et battit les *Hiong-nou* réunis à *Si-tching*, au nombre de quelques dix mille hommes, et perça jusqu'au mont *Ki-lien*.

L'année suivante, *Hoen-sie-vang* vint avec son peuple se soumettre aux *Han*; et *Kin-tching* à l'occident de *Ho-li*, et le mont *Ping-nan* jusqu'au lac salé, furent purgés des *Hiong-nou*, qui depuis lors, s'ils eurent des chefs, furent du moins réduits à un petit

(1) Royaume de Pégou.
(2) L'an 122 avant J. C.

nombre. Deux ans après, les *Han* battirent et firent prisonnier le *Tchen-yu* (1) à *Moupé*.

Le fils du Ciel fit alors quelques questions sur *Ta-hia* et autres lieux, à *Kien*, qui avait perdu ses titres. Celui-ci dit : « Quand j'étais chez les *Hiong-*
» *nou*, j'ai ouï parler du roi d'*Ou-sun* appelé *Kouen-*
» *mo* (2). Le père du *Kouen-mo* avait un petit pays sur
» la lisière occidentale des *Hiong-nou*; les *Hiong-nou*
» le firent périr, mais le *Kouen-mo* avait un fils qui fut
» abandonné au désert. Un corbeau vola au dessus de
» lui, portant de la viande dans son bec, et une louve
» lui présenta sa mamelle. Frappé de ce prodige, le
» *Tchen-yu* le recueillit et l'éleva. Devenu grand, il
» rendit au *Tchen-yu* quelques services, à la tête des
» armées, et ce prince lui remit les états de son père,
» et le fit gouverneur en chef de *Si-tching*. Le
» *Kouen-mo* ramassa les débris de son peuple, s'em-
» para de plusieurs petites villes voisines, et mit sur
» le pied de guerre quelques dix mille archers. A la
» mort du *Tchen-yu*, le *Kouen-mo* s'en alla en pays
» lointain, où il s'établit, refusant désormais l'hommage
» au *Tchen-yu*. Ces *Hiong-nou* détachèrent contre lui
» une troupe d'élite, qui ne put le soumettre et prit
» le parti de s'en aller, croyant que le ciel s'en mêlait.
» Il ne serait pas bien difficile de se les attacher. Le
» *Tchen-yu* vient d'être humilié, et l'ancien pays de

(1) *Kiun tchin*, fils et successeur de *Lao-chang*. Deguignes, *ibid.* Il régna jusqu'à l'an 114 avant J. C.

(2) *Kouen-mi*, selon Deguignes; ce n'est pas le nom propre, mais c'est le titre du roi d'*Ou-sun*.

» *Hoen-sie-vang* est désert. Or on sait que les barbares » portent un œil de concupiscence sur les richesses » et les productions du pays des *Han*. Profitons du » moment pour engager les *Ou-sun*, à force de présens » et de belles étoffes, à venir habiter plus à l'est l'an- » cien pays de *Hoen-Sie*, et à faire avec les *Han* une » alliance étroite. S'ils l'acceptent, le bras droit des » *Hiong-nou* est coupé : cela fait, les *Ta-hia* et les » autres peuples de l'ouest peuvent se laisser attirer » eux-mêmes. En ce cas, ils seraient nos *pays exté-* » *rieurs* (1). » Le fils du Ciel approuva tout, et donna à *Kien* le titre de *Tchong-lang-tsiang*.

Celui-ci rassembla 300 hommes, 600 chevaux, 10,000 têtes de bétail, pour leur subsistance, des étoffes de soie pour des valeurs incalculables, et nombre d'agens accrédités et de substituts d'ambassade, pour les envoyer sur la route de divers côtés. Arrivé à *Ou-sun* (2), *Kien* fut reçu par le *Kouen-mo* à la manière des envoyés du *Tchen-yu*. Il en fut indigné ; mais connaissant la cupidité des barbares, il leur dit : « Puisque le fils du Ciel daigne vous envoyer des » présens, si vous ne leur rendez hommage, on les » remportera. » Le *Kouen-mo* y consentit, et fit l'ancien hommage. Les instructions de *Kien* portaient : « Si *Ou-sun* veut venir à l'orient, dans le pays d'*Hoen-* » *sie*, les *Han* donneront pour femme au *Kouen-mo* » une princesse de leur palais. »

---

(1) C'est-à-dire, *nos tributaires*.

(2) L'an 116 avant J. C.

Le pays d'*Ou-sun* était divisé; son roi, cassé de vieillesse, connaissait à peine, vu l'éloignement, le pays des *Han;* il obéissait d'ailleurs depuis long-temps au *Tchen-yü:* s'il fallait se rapprocher, ses grands vassaux craignaient les barbares, et ne consentiraient pas à une émigration; il ne put les y amener, et *Kien* n'obtint point la lettre de soumission. Or, le *Kouen-mo* avait dix enfans, dont l'un appelé *Ta-lo*, homme puissant et influent sur la multitude, faisait bande à part avec dix mille cavaliers. L'aîné de *Ta-lo,* héritier présomptif, avait un fils nommé *Yn-tsi.* Cet héritier présomptif mourut tout à coup; mais, se trouvant au lit de la mort, il avait appelé son père le *Kouen-mo,* et l'avait prié de faire retourner son titre sur la tête d'*Yn-tsi*, à l'exclusion de tout autre. Le *Kouen-mo* dans sa douleur, lui donna sa parole. Il meurt, et *Yn-tsi* est déclaré héritier présomptif. *Ta-lo*, indigné de n'avoir pu succéder à son aîné, rassemble ses frères, ameute le peuple, se révolte, et veut aller assiéger *Yn-tsi* et *Kouen-mo.* Ce vieillard, toujours craignant que *Ta-lo* ne fît périr son frère, donna à *Yn-tsi* 10,000 cavaliers, avec lesquels il se sépara. Le *Kouen-mo* en ayant autant, le royaume était divisé en trois; mais la plus grande partie inclinait pour le *Kouen-mo,* qui, tout cela considéré, n'osait prendre d'engagement avec *Kien.*

Kien ayant donc expédié ses substituts en divers sens, à *Taouan*, *Kang-kiu*, *Ta-youe-chi*, *Ta-hia*, *'An-si*, *Chin-to*, *Yu-chi*, *Han-so*, et dans tous les pays voisins, des guides et interprètes d'*Ou-sun* l'ac-

compagnèrent au retour, avec dix envoyés du pays, et autant de chevaux, chargés de rapporter des nouvelles, et d'observer l'étendue et la puissance des *Han*. A son arrivée, *Kien* reçut le titre de *Ta-hing-lie*, et fut mis au nombre des neuf *King*, puis au bout d'un an il mourut. Les envoyés d'*Ou-sun* revinrent chez eux annoncer ce qu'ils avaient vu de la population et des richesses des *Han*, nouvelles qui rehaussèrent la haute idée qu'on en avait. Cependant les gens envoyés par *Kien* à *Ta-hia* et autres lieux revinrent les années suivantes, avec des naturels de ces divers pays. Ce fut à partir de cette époque que les pays du nord-ouest eurent connaissance de la route des *Han*, ouverte par *Kien*. Depuis lors, les envoyés se réclamaient de *Po-vang-heou*, et son nom leur servait de titre de créance dans les pays extérieurs.

Mais après la mort de *Kien*, les *Hiong-nou* eurent vent que les *Han* traversaient le pays d'*Ou-sun* pour aller à *Ta ouan*; ils en furent irrités et battirent les *Ou-sun*; et comme les envoyés des *Han* à *Ou-sun*, outrepassant leurs besoins, avaient fait des alliances avec *Ta-ouan* et *Ta-youe-chi*, les *Ou-sun* alarmés envoyèrent offrir aux *Han* un présent de chevaux, et demandèrent à s'allier aux *Han*, au moyen d'un mariage avec une princesse du palais. Le fils du Ciel consulta ses ministres, dont l'avis unanime fut qu'il fallait recevoir la dot, et envoyer ensuite une femme. Avant de rien conclure, le fils du Ciel ouvrit le *Y-king*, et reçut cette réponse :

« Les chevaux divins doivent venir du nord-ouest.
» Ceux d'*Ou-sun* portent le nom de chevaux célestes;

» mais ceux de *Ta ouan*, qui suent le sang, sont plus » robustes. Appelez désormais les chevaux d'*Ou-sun* » perfection de l'occident; et ceux de *Ta ouan* che- » vaux célestes. »

Alors fut bâti *Ling-kiu* (1), et organisé le district de *Tsieou-tsiuen*, sur la route du nord-ouest. On fit aussi de nouvelles recrues pour *'An-si*, *Yen-tsai*, *Li-kan*, *Tiao-tchi* et *Chin-to;* mais le fils du Ciel convoitait par-dessus tout les chevaux de *Ta ouan*. Les envoyés s'attendaient les uns les autres sur la route. Les grandes caravanes étaient de quelques centaines d'hommes, et les moindres de cent. Du temps de *Po-vang-heou*, il y avait de grandes facilités pour les vivres, mais, avec le temps, il y en eut moins et de qualité inférieure. Le nombre des caravanes était par année de dix au plus, de cinq ou six au moins. Les courses les plus lointaines duraient neuf ans, les plus rapprochées n'étaient que de quelques années.

Vers le même temps, les *Han* détruisirent *Youe*, *Cho;* et les autres barbares du sud-ouest, dans leur crainte, demandèrent un gouverneur, et vinrent faire hommage. Alors furent établis les districts de *Y-tcheou*, de *Youe*, de *Y*, de *Tsiang*, de *Léou*, de *Li* et de *Min*, destinés à unir les frontières des *Han* et de *Ta-hia*. *Pé-chi*, *Tchang-lin* et d'autres gens d'*Youe*, formant plus de dix caravanes, sortirent en une seule année, se dirigeant vers *Ta-hia*. Ils furent de nouveau interceptés, massacrés et pillés par les *Kouen-ming*,

(1) *So-tcheou-wei*, dans le *Chen-si*.

si bien que pas un ne put arriver à son but. Alors les *Han* firent recruter les malfaiteurs de *San-fou;* ceux-ci, réunis aux troupes de *Pa* et de *Cho*, sous la conduite des deux généraux *Kouo tchang* et *Wei-kouang*, au nombre de quelques dixaines de mille hommes, allèrent battre les *Kouen-ming*, qui avaient détroussé les caravanes, et l'on se retira après avoir pris ou tué quelques dixaines de mille hommes. D'autres caravanes furent encore dévalisées par les *Kouen ming*, sans que pas une pût parvenir.

Quant à la route du nord par *Tsieou tsiuen*, les marchands y allèrent en si grand nombre, que les pays extérieurs en vinrent à mépriser les étoffes et les productions du pays des *Han*. *Po-vang-héou*, en ouvrant aux caravanes la route des pays extérieurs, leur avait assuré une haute considération. Après lui, les chefs des caravanes ne cessèrent de présenter des écrits au trône, disant que les pays extérieurs étaient pleins de barbares qui ne demandaient les caravanes que dans des vues perfides. Comme la course était longue et que personne n'avait envie de la faire, le fils du Ciel, ayant pris connaissance de ces écrits, donna des brevets, fit recruter parmi le peuple des chefs de bande, gens sans aveu, et de ces masses bigarrées on forma des caravanes destinées à faciliter de plus en plus les communications. Ils ne purent opérer leur retour sans être attaqués et pillés de leurs effets; ils perdirent même leurs instructions. Le fils du Ciel, voyant que cela tournait en habitude, ordonna tout-à-coup, dans sa colère, une information contre les plus coupables,

avec ordre de se racheter des derniers supplices, s'ils voulaient être envoyés de nouveau. La mission ne put encore se terminer, et les envoyés manquèrent inconsidérément à leurs ordres. Leur chef raconta même ce qui se passait dans les pays extérieurs : « que dans les » grands états où l'on envoyait des gens accrédités, » dans les petits où allaient les substituts, on était ac- » cablé d'injures, sans pouvoir faire aucune affaire ; » que c'était à qui agirait plus mal ; que la plupart des » envoyés étant des gens pauvres, les magistrats des » petites villes faisaient baisser le marché, en haussant » le prix des vivres, afin d'avoir pour eux tout le profit » du commerce étranger. Enfin, on était décrédité » dans les pays extérieurs. »

Considérant qu'à une si grande distance, les troupes des *Han* ne pourraient venir jusqu'à eux, les barbares refusèrent des vivres aux caravanes ; et les marchands, exténués de disette, ne pouvant plus supporter l'excès de leurs maux, en vinrent jusqu'à tourner leurs armes les uns contre les autres. D'autre part, les *Leou-lan* et les *Kou-chi*, peuplades peu importantes, attaquèrent et pillèrent dans un chemin creux une caravane considérable de *Wang-hoai* ; et les *Hiong-nou*, avec des cavaliers d'élite, se mirent à attendre en embuscade les marchands qui allaient en occident. Il n'y eut plus qu'un cri sur ce qu'il y avait à souffrir dans les pays extérieurs ; et les marchands représentèrent qu'il serait facile de les soumettre, vu la faiblesse de leurs troupes. Sur quoi le fils du Ciel, suivant ce qui s'était déjà fait, chargea *Ponou*, *tsong-piao-heou*, de ramasser la cava-

lerie alliée, et les troupes des districts, au nombre de plusieurs dixaines de mille hommes, d'aller jusqu'au fleuve des *Hiong-nou*, et d'exterminer les barbares. Ceux-ci disparurent : l'année d'après, *Kou-chi* fut battu. *Po-nou*, avec sept cents chevaux légers, s'avança jusqu'à *Léou-lan*, et fit le roi prisonnier ; puis il revint, ayant défait *Kou-chi*, étendu au loin la terreur de ses armes, humilié *Ou-sun* et *Ta ouan* ; il fut créé *tchoyéhéou* (1).

Vang-hoai, qui, avec quelques envoyés, avait été maltraité par *Léou-lan*, en fit son rapport au fils du Ciel. Par son ordre, il alla joindre *Po-nou*, et, de concert, ayant battu les barbares, *Vang-hoai* fut créé *kao-heou* (2). Dès-lors les districts de *Tsieou-tsiuen* et de *Ting-tchang* s'étendirent jusqu'à *Yu-men* (3). *Ou-sun* fit un présent de mille chevaux, pour avoir une femme des *Han* : le prince des *Han* lui envoya une princesse royale de son palais de *Kiang-tou*. Celle-ci partit pour épouser le *Kouen-mo* d'*Ou-sun*, et devint sa femme de droite ; le roi des *Hiong-nou* envoya au *Kouen-mo* une autre femme qui devint son épouse de gauche. « Je suis vieux, dit alors le *Kouen-*
» *mo ;* » et il fit épouser la princesse royale à son petit-fils *Yn-tsi*.

Il y a beaucoup de chevaux à *Ou-sun* ; les riches en possèdent jusqu'à quatre et cinq mille.

La première fois qu'une caravane des *Han* arriva à

(1) 3.e année *youen-fong*, 107 ans avant J. C.
(2) L'an 106 avant J. C., 4.e année de *youen-fong*.
(3) Passage dans les montagnes du *Chen-si*.

'*An-si*, le roi du pays vint à sa rencontre avec vingt mille chevaux sur la frontière orientale, éloignée de la capitale de plusieurs mille *li*. On rencontre sur la route plus de dix villes murées, et la population est telle qu'à peine il y a interruption de l'une à l'autre. Au retour, les envoyés des *Han* furent accompagnés par ceux du pays, à l'effet d'observer la grandeur et la puissance des *Han*, avec des présens consistant en œufs de leurs gros oiseaux, et en habiles jongleurs de *Li-kan*. On vit même de petits envoyés de *Kouan-tsien* et de *Tay* à l'occident de *Ta ouan*, de *Kou-chi*, de *Kan-so*, de *Sou-hiai*, et d'autres à l'orient du même pays, venir avec des présens à la suite des envoyés, rendre hommage au fils du Ciel, qui en ressentit une grande joie.

Alors furent découvertes par les caravanes les sources du *Ho*, dans les montagnes de *Yu-tchi*; où se trouvent des pierres de *yu* en quantité, dont on apporta une provision chez les *Han*. Le fils du Ciel examinant d'anciennes cartes, y trouva que les montagnes d'où sort le *Ho* s'appelaient *Kouen-lun*.

Vers cette époque, le maître suprême (l'empereur) fit quelques tournées sur les côtes de la mer, s'informant avec soin des pays extérieurs, et s'arrêtant dans les grandes villes les plus peuplées. En passant, il y répandit avec profusion les richesses et les étoffes de soie, pour les récompenser de leurs bons traitemens, et leur faire connaître par sa libéralité l'opulence et la générosité des *Han*. Alors aussi commença la grande vogue des divertissemens publics et des spectacles ex-

traordinaires propres à attirer la foule. On la régalait d'un étang de vin, d'une forêt de viande; on montrait aux étrangers des pays extérieurs les trésors et les magasins. Ceux-ci étaient frappés de stupeur à la vue de la puissance et de la grandeur des *Han*, des tours d'adresse des jongleurs, des divertissemens publics alors en vogue, qui toute l'année se renouvelaient, se perfectionnaient, s'embellissaient de plus en plus. Depuis lors, les envoyés des pays du nord-ouest allaient et venaient sans interruption; il en vint même de *Ouan* et des autres pays occidentaux, qui d'abord, dans leur éloignement, avaient refusé de se plier aux rites; mais on triompha de leurs dédains. Depuis *Ousun* jusqu'à *'An-si*, tout était soumis aux *Hiong-nou*, vainqueurs des *Youe-chi*. Munis d'une patente du *Tchen-yu*, les marchands *Hiong-nou* voyaient venir à leur rencontre des convois de vivres, et pas un état n'eût voulu ni les retarder ni leur nuire. Ceux de *Han*, au contraire, n'obtenaient des vivres, l'entrée des bazars et les bêtes de somme, qu'en produisant leurs étoffes. Ainsi, vu l'éloignement du pays des *Han*, c'était au prix de leurs riches productions qu'ils se procuraient dans les marchés ce qu'ils souhaitaient: tant les *Hiong-nou* inspiraient plus de crainte que les *Han*.

Les pays à gauche et à droite de *Ouan* font du vin de *po-tao;* les gens riches en mettent en réserve jusqu'à dix mille mesures, qui se conservent plusieurs dixaines d'années sans se gâter. Ces peuples aiment fort le vin, et leurs chevaux sont friands de la plante

mo-so. Des marchands du pays des *Han* en recueillirent des graines et les apportèrent chez eux. Ce fut alors pour la première fois que le fils du Ciel sema le *mo-so* et le *po-tao*, pour lesquels on choisit les meilleures terres. Comme en effet les chevaux célestes des pays extérieurs venaient en quantité, le *mo-so* et le *po-tao* semés continuellement auprès des palais isolés et des tours solitaires, était d'un grand usage.

Malgré la grande différence des langages depuis *Ta ouan* jusqu'à *'An-si*, il y a dans les mœurs beaucoup de ressemblance, et l'on s'entend les uns les autres. Tous ces peuples ont l'œil enfoncé, barbe et moustaches épaisses ; ils sont excellens négocians, appréciant les moindres valeurs. Idolâtres du beau sexe, les hommes approuvent toujours ce que disent les femmes. On ne trouve chez eux ni soie, ni vernis, ni l'usage de fondre les pièces de monnaie.

Mais quelques agens des *Han* s'y étant réfugiés et naturalisés, leur apprirent à fondre les métaux, et fabriquèrent leurs armes; et comme les métaux jaune et blanc du pays des *Han* y étaient connus, on en fit aussi des vases; mais on ne s'en servit pas pour les étoffes. Enfin, quand les caravanes se furent multipliées, quelques-uns se joignirent à la troupe et furent parfaitement accueillis du fils du Ciel.

Les chevaux de race du pays de *Ouan* sont cachés, dirent-ils, à *Eul-chi-tching*, et ils ne veulent pas les donner aux marchands. Ce discours plut beaucoup à l'empereur, qui aimait les chevaux de *Ouan*.

Il envoya (1) *Tchang-ssé* et *Tche-ling* avec mille pièces d'or et un cheval d'or au roi de *Ouan*, lui demandant des chevaux de race de *Eul-chi*. *Ouan* regorgeait alors des productions du pays des *Han;* on tint conseil : *Han*, se disait-on, est loin de nous, il y a beaucoup à souffrir le long de la rivière salée. Sur la route du nord sont des barbares voleurs ; par celle du midi, on manque d'eau et de fourrages. Si l'on rencontre quelques villes éparses, les vivres y manquent aussi ; sur une caravane de cent hommes, il faut qu'il en meure de faim plus de la moitié : le moyen de lancer jusqu'ici une armée nombreuse ! Les chevaux de *Eul-chi* sont à nous ; et quel trésor !

Ils refusèrent tout net de les livrer aux envoyés des *Han*. Ceux-ci, indignés, les accablèrent d'injures, et, prenant leur or et leur cheval, ils s'en allèrent. Ils font bien peu de cas de nos refus, dirent alors les grands de *Ouan*. Eux partis, ils leur firent dresser une embuscade sur la route de l'orient à *Yo-tching* avec ordre de les tuer et de les dévaliser.

Mécontens de toutes les caravanes de *Ouan*, le fils du Ciel était furieux. Les troupes de *Ouan* sont faibles, lui dit *Yao-ting-han;* trois mille hommes d'ici suffiraient et au-delà pour les battre et les exterminer. Anciennement *Tcho-yé-heou* s'étant avancé par les ordres du fils du Ciel, avec sept cents chevaux légers, a battu *Leou-lan* et fait leur roi prisonnier.

Le fils du Ciel approuva le discours de *Ting-han* et

(1) L'an 104 avant J. C.

daigna conférer le titre de *heou* à *Ki-li-chi*. Cependant *Li-kouang-li*, décoré de celui de général d'*Eul-chi-tching*, par ce qu'on espérait qu'il se rendrait maître de cette ville et de ses chevaux de race, ramassa six mille chevau-légers du pays de *Cho*, quelques myriades de jeunes vagabonds des districts, et partit pour l'expédition de *Ouan*. *Tchao-chi-tching* était *kiun-tching* (1); et *Vang-hoaî*, l'ancien *kao-heou* (2), guidait l'armée; *Li-tche*, avec le titre de *kiao-hoei*, en était le régulateur.

Cette année, la première de *Tai-tsou* (3), des essaims de sauterelles s'élevèrent dans l'orient et volèrent jusqu'à *Tun-hoang*.

Déjà l'armée du général d'*Eul-chi* s'était éloignée vers l'occident; mais les petits royaumes, dans leur frayeur, avaient pris les armes et se tenaient sur la défensive, refusant des provisions. On les assiégea sans pouvoir les réduire: si quelqu'un se soumettait, il fournissait des vivres; s'ils résistaient, après quelques jours de siége on se retirait. Arrivés à *Yo-tching*, on ne comptait plus que quelques mille hommes sous le drapeau, exténués de faim; ceux du pays les battirent et leur tuèrent beaucoup de monde. *Eul-chi*, *Tche* et *Chi-Tching*, réfléchissant alors que le siége de *Yo-tching* ne leur avait pas réussi, qu'ils éprouveraient

(1) Sorte de dignité militaire.

(2) Il était décoré de ce titre depuis un an, et il résidait à *Tsiesou-tsiuen*, d'où il surveillait les dehors du pays. (*Note du commentateur chinois.*).

(3) 37.e année de *vouti*, 104 avant J. C.

sans doute bien plus de difficultés près de la capitale, firent battre en retraite vers *Tun-hoang* (1), où à peine put-on recueillir deux ou trois compagnies, après une expédition de deux ans.

Les chefs présentèrent une requête, où ils disaient que la course était longue; que l'on mourait de faim; que les soldats redoutaient bien moins les combats que la disette; qu'une poignée d'hommes ne suffisait pas pour réduire *Ouan;* qu'ils suppliaient que la campagne fût terminée; qu'au reste on pourrait lever plus tard une autre armée. Le fils du Ciel, dans sa colère, envoya fermer le passage de *Yu-men:* que si quelqu'un était assez hardi pour le franchir, il y perdrait la tête. *Eul-chi* effrayé s'arrête à *Tun-hoang*.

La perte de cette année contre les *Hiong-nou* avait été de vingt mille hommes de l'armée de *Tcho-ye-heou* (2). Les *kong* et les *king* en ayant délibéré voulaient que l'on abandonnât la guerre de *Ouan* et que l'on dirigeât toutes les forces contre les barbares. Le fils du Ciel s'obstinait à exterminer *Ouan;* si en effet on ne pouvait dompter ce petit pays, les peuples de *Tahia* mépriseraient les *Han*, les chevaux de race de *Ouan* n'arriveraient plus, et

---

(1) Cet endroit est à 30 lieues du défilé de *Yu-men*.

(2) La deuxieme année de *Tai-tsou*, 103 ans avant Jésus-Christ, *Tchao-po-nou*, général de *Siun-ki* (district et montagne de Tartarie, à 210 lieues de *Sou-fang* ou *Ning-hia-hoei* du *Chen-si*), à la tête de vingt mille chevaux, avait battu le *tan-jou* des *Hiong nou*, *Ou-sse lun;* mais il n'était pas encore de retour. Les deux noms de *kong* et *king* désignent en général les grands fonctionnaires de l'empire.

Ou-sun aurait beau jeu de faire souffrir jusqu'à *Lunteou* (1) les envoyés des *Han ;* enfin que l'on serait la risée des pays extérieurs.

Quand on eut bien examiné la question de la guerre de *Ouan ,* vu les difficultés des circonstances, *Tingkouang* relâcha les détenus pour crimes ; le *Tsaikouan* leva en masse des jeunes gens sans aveu et la cavalerie des pays voisins. Si bien que, dans l'année, on eut sur pied soixante mille hommes, des gens pour les bagages, et, sans compter les bœufs, cent mille chevaux, et trente mille tant ânes que mulets, les vivres étant répartis par bandes de dix mille hommes; armée bien suffisante pour assurer la paix à l'empire, dans la crise où l'on se trouvait. On raconte qu'il fut créé pour cette expédition cinquante *kiao-hoei.*

Comme la capitale de *Ouan* était sans puits, et que les habitans allaient puiser l'eau dans un fleuve hors des murailles, des hydrauliciens furent chargés de détourner sur la ville les canaux environnans pour ruiner les remparts.

On leva encore à *Tsieou-tsiuen* quatre-vingts ou quatre-vingt-dix mille soldats de frontières, et, au nord de *Tchang-y,* on établit *Kia-yen* et *Hieou-tou* pour la défense de *Tsieou-tsiuen*, (2).

On organisa encore dans l'empire sept *kiao-chi* des

---

(1) Ville du pays des *Ou-sun.*

(2) Les commentateurs chinois ne savent si ce sont deux villes ou deux généraux.

porteurs devant fournir des vivres à *Eul-chi*, et des bandes de conducteurs de chariots se succédant sans interruption jusqu'à *Tun-hoang*, deux personnages du titre de *sy-ma* (1) furent faits *kiao-hoei* pour les courriers, et pour faire un choix de chevaux de bonne race, lorsque *Ouan* serait subjugué.

Alors (2) *Eul-chi* fit sa seconde expédition à la tête d'une armée nombreuse, recevant des vivres de tous les petits pays par où il passait, jusqu'à *Lun-teou*. Cette ville refusa de se soumettre ; elle fut enlevée après quelques jours de siége, et dès-lors la route d'occident fut assurée.

Trente mille soldats des *Han* arrivèrent devant la capitale de *Ouan* : ceux du pays vinrent présenter le combat; ils furent battus, mis en fuite, et se retirèrent dans leur ville. L'armée d'*Eul-chi* voulait se porter en avant et assiéger *Yo-tching;* mais le général, craignant que l'affaire ne tirât en longueur, ordonna à *Ouan-y-sing* de feindre de pousser sa pointe, de couper les eaux de *Ouan*, et de leur creuser un autre lit. Cependant l'alarme se répand à *Ouan ;* il l'environne, l'assiége : en quatre jours la ville extérieure était ruinée et prise. Les grands de *Ouan*, dont l'opiniâtreté allait causer sa perte, se retirèrent tout tremblans dans la ville intérieure, et tinrent conseil entre eux.

---

(1) Intendant des chevaux, comme leur nom l'indique en chinois (*exercitator equitum*).

(2) L'an 102 avant J. C.

Les *Han*, dirent-ils, nous assiégent, parce que le roi *Vou-mou* cache les chevaux de race, et qu'il a tué leurs envoyés. Faisons périr *Vou-mou*, et livrons nos chevaux : alors les *Han* retireront leur armée. S'ils s'y refusent, on se battra ; il est encore temps de mourir.

Cet avis ayant passé à l'unanimité, le roi *Vou-mou* fut tué, et sa tête portée par quelques-uns d'entre eux à *Eul-chi* avec ces propositions : « Levez le siége ; » nous vous livrerons nos chevaux de race ; vous » prendrez ce que vous souhaiterez, et nous vous » fournirons des vivres. Si vous refusez de nous » écouter, nous tuerons nos chevaux jusqu'au der- » nier, et *Kang-kiu* viendra à notre secours. Qu'on » nous reçoive d'ailleurs à *Kang-kiu* ou qu'on nous » en ferme les portes, nous harcellerons les troupes » des *Han*. Voyez à quel parti vous voulez vous » arrêter. »

Les peuples du *Kang-kiu* s'attendaient à chaque instant à voir arriver les troupes des *Han* ; mais elles n'avaient garde de s'engager.

Eul-chi, Tchao-chi-tching et *Li-tche*, ayant appris par des intelligences que des gens de *Tsin*, récemment introduits dans la ville, savaient l'art de creuser des puits, et qu'il s'y trouvait de grands magasins de vivres ; considérant qu'ils avaient en leur pouvoir la tête maudite de *Vou-mou*, qu'ils étaient venus couper ; que, s'ils ne retiraient pas leurs troupes, les ennemis s'opiniâtreraient à la défenes ; que les *Kang-kiu*, ne craignant plus désormais les troupes des *Han*,

viendraient au secours de *Ouan*, et que l'on serait infailliblement battu, les chefs de l'armée, d'un consentement unanime, accédèrent à l'arrangement proposé par *Ouan*. *Ouan* livra les chevaux de race, au choix des *Han*, et fournit des vivres à l'armée en abondance.

Parmi les chevaux de race, les *Han* en choisirent quelques dixaines, trois mille, tant jumens qu'étalons de qualité inférieure, et mirent sur le trône de *Ouan* un grand nommé *Mei-tiai*, homme excellent, qui, de tout temps, s'était montré bien intentionné pour les gens du pays des *Han*. On fit avec lui le serment du sang, et l'on cessa les hostilités, mais sans avoir pu pénétrer dans la ville, et l'on se mit en pleine retraite.

Lorsque, au commencement de l'expédition, *Eul-chi* partit de *Tun-hoang* pour l'occident, réfléchissant que les états qui se trouvaient sur son passage ne pourraient nourrir une telle multitude, il avait lancé quelques divisions par les routes du midi et du nord.

Les *Kiao-hoei Vang-chin-sing*, *Kou-hong-lou* et *Ou-tchong-koue*, avec mille hommes de détachement, parvinrent à *Yo-tching*. Cette ville se tint sur la défensive, et refusa des vivres à l'armée. Éloigné comme il était du corps principal de 2000 *li*, *Vang-chin-sing* fut regardé comme espion, et traité en conséquence. Malgré même ses protestations, *Yo-tching* lui refusa constamment des vivres. Cependant on l'observe de près; à l'aube du jour, trois mille hommes fondent sur lui; il est tué, sa troupe dis-

persée, et peu de soldats purent rejoindre *Eul-chi*. Celui-ci détacha le *tou-kiao Seou-so* et le *chang-kouan Kie* pour faire le siége de *Yo-tching*. Le roi s'enfuit à *Kang-kiu; Kie* revient sur ses pas, et se porte vers cette ville. Alors le peuple de *Kang kiu*, informé que les *Han* avaient battu *Ouan*, livra le roi à *Kie*, et celui-ci le confia, pieds et poings liés, à quatre cavaliers chargés de le remettre au grand général (1).

Les cavaliers se dirent l'un à l'autre : « Le roi » d'*Yo-tching* est maudit des *Han*, si on lui laisse » la vie, il s'échappera; s'il meurt, c'est gâter une af- » faire bien importante. Tuons-le. » Mais comme nul n'osait porter le premier la main sur lui, ce fut un cavalier de *Chang-kouei*, nommé *Tchao-li*; homme de petite taille, qui le perça de son épée, lui coupa la tête et la prit avec lui. *Ti-kie* aussitôt la porta au grand général.

Au commencement de la seconde expédition d'*Eul-chi*, le fils du Ciel avait envoyé avertir *Ou-sun* de faire une grande levée de troupes pour tenter ensemble un puissant effort sur *Ouan*. Deux mille cavaliers furent mis sur pied, qui, ayant changé de sentiment, refusèrent de former en orient l'avant-garde de l'armée d'*Eul-chi*.

Cependant les petits royaumes par où passa ce général, ayant appris la défaite de *Ouan*, envoyèrent à l'envi à la suite de son armée leurs fils et leurs

(1) C'est-à-dire, à *Eul-chi*, qui est appelé grand général, parce qu'il commandait en chef depuis long-temps.

frères, pour aller rendre hommage au fils du Ciel et lui servir d'otages.

Dans cette expédition contre *Ouan*, le *kiun-tching Tchao-chi-tching* se couvrit de gloire dans les combats; le *chang-kouan Kie* poussa sa pointe avec une grande hardiesse; *Li-tché* montra beaucoup d'habileté. Dix mille hommes et mille chevaux rentrèrent à *Yumen*. Cette seconde guerre se fit sans que l'armée eût beaucoup à souffrir de la disette, et le nombre des morts fut peu considérable. Quant aux officiers inférieurs, ils étaient pleins de bonne volonté, et n'épargnèrent point leurs soldats.

A ces causes, le fils du Ciel, considérant que c'était une expédition de dix mille *li*, oublia le passé.

Li-kouang-li reçut le titre de *hai-si-heou;* celui qui, de sa propre main, avait décapité le roi d'*Yo-tching* fut créé *sin-tchi-heou,* le *kiun-tching Tchao-chi-tching* fut fait *kouang-lo-ta-fou;* le *chang-kouan Kie* devint *chao-fou; Li-tche Chang-tang* fut fait *tai-cheou*. Trois des moindres officiers furent placés parmi les neuf *king;* cent *heou* et *tsiang-kiun* reçurent deux mille mesures de grains; mille autres en reçurent mille et au-dessous. Ceux qui avaient fait diligence pour partir, reçurent des grades honorifiques au-delà de leurs espérances. Quant aux recrues forcées, nécessairement leur mérite fut moindre.

Les largesses faites aux soldats se montèrent à quatre mille livres d'or.

L'expédition de *Ouan* fut achevée, et le retour opéré en quatre ans.

Un an après le départ des soldats des *Han* (1), les grands de *Ouan* regardant *Mei-tiai*, que nous avions fait roi du pays, comme un flatteur habile, qui avait attiré la ruine de leur ville, se concertèrent pour le tuer, et mettre sur le trône le frère de *Vou-mou*, nommé *Tchen-fong*, et envoyèrent son fils chez les *Han* comme otage.

En conséquence les *Han* firent partir des gens avec des présens pour se saisir de sa personne; et dix caravanes furent expédiées à *Ouan* et dans les pays environnans pour recueillir des choses rares et observer le climat.

La guerre de *Ouan* ayant fait respecter au loin la vertu, les relais de *Tun hoang* et le *Tou-hoei* de *Tsieou-tsiuen* allaient vers l'occident jusqu'à la rivière salée. De distance en distance étaient des corps-de-garde, et à *Lun-teou* quelques centaines de soldats des champs, chargés d'escorter les envoyés, d'emmagasiner et de surveiller les récoltes de riz destinées à l'approvisionnement des caravanes allant dans les pays extérieurs.

Le grand historien (2) dit : « Selon le livre de *Yu*, » les sources du *Ho* sont dans le *Kouan-lun*, dont » la hauteur est de 2,500 *li;* c'est là que le soleil » et la lune se fuient l'un l'autre et se cachent pour

(1) L'an 97 avant J. C.

(2) *Sse-ma-tsien*, l'auteur du *Sse-ki*, à la fin de chacune des divisions de son livre, ajoute ordinairement de semblables réflexions.

» reparaître plus brillans. Là sont une source de vin » doux et un étang de pierres précieuses. Or, ce » *Ou-tou*, où l'on découvrit les sources du *Ho*, de» puis *Tchang-kien*, est-ce bien le *Kouen-lun* du » livre de *Yu* ? »

Pourquoi, ajoute ici un lettré, les *Han* cherchent-ils la source du *Ho* dans le *Kouen-lun ?* Selon le *Chang-chou* (I.re partie du *Chou-king*), *Yu* canalisa le *Ho* depuis *Tse-chi ;* c'est donc que sa source est à *Tse-chi*, près de *Kin-tching* et de *Ho-kouan*, et non dans le *Kouen-lun*.

Selon l'antique tradition, reprend l'historien, le *Chang-chou* renferme les détails des neuf *Tcheou*, des montagnes et des fleuves. Quant à ce qui est du livre des origines de *Yu* et du *Chan-hai-king*, avec leurs histoires extraordinaires, je n'oserais m'en faire le garant.

Essai servant à déterminer, d'une manière plus précise, l'époque d'une expédition entreprise au X.e siècle par les Russes, sur les côtes de la Mer Caspienne, par Ch. M. FRÆHN, de l'Académie des sciences de Pétersbourg.

LE célèbre historien arabe Masoudy donne, dans son ouvrage intitulé *les Prairies d'or*, une relation assez détaillée d'une piraterie très-remarquable que les Russes entreprirent au X.e siècle, par le Volga, sur les côtes méridionales et occidentales de la Mer Caspienne,

événement dont Nestor et les Byzantins ne font aucune mention (1).

J'ai fixé, à l'endroit cité (page 59), cet événement à l'an de l'hégire 332 (943-4 de l'ère chrét.), parce qu'Abou'lféda rapporte, en parlant des faits arrivés la même année, que les Russes, après avoir traversé la Mer Caspienne, remontèrent le Kour jusqu'à Berdaa, où ils mirent tout à feu et à sang (2). Mais l'expédition des pirates, décrite par Masoudy, appartient sans contredit à une époque plus ancienne; et un essai qui aurait pour but d'en déterminer l'époque d'une manière plus précise, ne sera pas, je présume, jugé hors de propos par ceux qui s'occupent de recherches relatives à l'histoire ancienne des Russes.

L'expression même dont se sert Masoudy, en fixant cette expédition après l'an de l'hégire 300 (3) (912-13 de J. C.), semble indiquer une époque antérieure à l'an 332; car c'est de cette année 332 que date la première édition de son ouvrage: il est peu probable, en effet, qu'il se fût exprimé d'une manière aussi vague, s'il avait voulu parler d'un fait qui serait

---

(1) Voyez *Ibn Foslan's Russen* p. 59, 242 et suiv.; Klaproth, *Beschreibung der Russischen Provinzen zwisch. d. Kaspischen und Schwarzen Meer*, p. 210 et suiv.; id. *Magasin asiat.* t. I, p. 274 et suiv.

(2) Abou'lfeda, *Annales Muslemici*, tom. II, p. 426. Cf. Krug, *Chronologie der Byzantier*, p. 228.

(3) On pourrait rendre aussi ce passage par « au commencement du IV.e siècle », comme je l'ai fait ailleurs. J'ai préféré, cependant, conserver ici les propres paroles de Masoudy, pour ne pas introduire d'avance, dans le texte arabe, la pensée qui, par la suite, servira à en déterminer le sens.

arrivé en cette année; il aurait sans doute alors employé d'autres termes, en l'an 345, époque à laquelle il publia la seconde édition de son précieux ouvrage. On trouve de plus dans son récit un indice qui prouve que l'événement en question doit être rapporté à une époque plus éloignée.

« Les Russes, dit Masoudy, eurent, entre autres, affaire à un général du fils d'Abou-Sadj (1). Or, ce fils d'Abou-Sadj n'est autre que le célèbre émir Youssouf, ordinairement nommé fils d'Abou-Sadj d'après son père Divdad, qui portait le prénom d'Abou-Sadj. La famille des Sadj (Sadjides) formait une dynastie particulière. Cette dynastie, presque inconnue à nos historiens, et indépendante des califes, posséda pendant quelque temps l'Arménie, l'Aderbidjan et le Djebal: dans la dernière moitié du IIIe siècle de l'hégire (le IXe de l'ère chrét.), et au commencement du IVe (le Xe de J. C.), du temps de Youssouf, fils d'Abou-Sadj, dont il vient d'être question, elle était parvenue au faîte du pouvoir et de la splendeur. Cet Youssouf résidait à Ardébil, alors capitale de l'Aderbidjan; il fut émir depuis l'an 288 de l'hégire (905 de J. C.), jusqu'à l'an 315 (928 de J. C.) (2).

---

(1) *Ibn Foslan's Russen*, p. 245.

(2) Ce chef, qui était d'origine turque, eut beaucoup de relations politiques avec les premiers rois d'Arménie de la race des Bagratides. J'ai eu occasion d'en parler souvent dans le précis de l'histoire d'Arménie, que j'ai donné dans le I.er volume de mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. I, p. 355 *et suiv.* Les auteurs arméniens placent le commencement de sa puissance en l'an 901. (*Note du rédacteur.*)

Si donc les Russes se sont battus avec un de ses généraux sur la côte occidentale de la Mer Caspienne, ce doit être *avant* l'an 316 de l'hégire (928 de J. C.). Si nous prenons ensuite en considération Masoudy, qui fixe la date de cet événement après l'an 300 de l'hégire, nous aurons, pour époque approximative, l'intervalle compris entre les années 301-315 de l'hégire (913-928 de J. C.). Je me hâte cependant d'ajouter que j'ai été assez heureux pour trouver les moyens d'en déterminer l'époque d'une manière encore plus précise.

Dans l'histoire du Tabaristan et du Mazanderan par Mir Zahir Meraschy, manuscrit très-important qui se trouve dans la bibliothèque de l'institut asiatique établi auprès de notre collége des affaires étrangères (1), qui ne fut écrit, il est vrai, qu'en 881 de l'hégire (1476 de l'ère chrét.), mais dont l'auteur, comme prince indigène, pouvait profiter des chroniques du pays, est d'autant plus digne de foi, que son style est simple et débarrassé de l'emphase ordinaire du style persan; dans cet ouvrage, dis-je, on trouve, dans le chapitre qui traite de l'histoire du troisième souverain Alide du Tabaristan, du daï Nasir-el-hakk Abou-Mohammed Hassan fils d'Aly, un passage qui se rapporte à une descente faite par les Russes dans le Tabaristan. Le nommé Daï, dit-il, parut en l'an

(1) La bibliothèque impériale de Vienne possède aussi un exemplaire de cet ouvrage, et M. de Hammer en a publié quelques chapitres dans les *Mines de l'Orient*.

287 (900 de J. C.), et se dirigea vers Amol, où il fut battu par les troupes du samanide Ismaël I.er, qui, s'étant emparé du Tabaristan, en resta le maître jusqu'à l'arrivée de Mohammed fils de Haroun, gouverneur samanide de cette province. Celui-ci se joignit au Daï, qui alors se remit en marche vers le Tabaristan, et y défit les troupes du samanide. Le Daï quitta pourtant cette contrée, après un séjour de quelques mois, et se retira dans le Ghilan, laissant les Samanides maîtres du pays. Ceux-ci y établirent des gouverneurs. (Cela arriva en l'an 288 = 901 de J. C.) (1). « Pendant ce temps, continue Mir-» Zahir, une foule de Russes qui s'étaient mis sur » des vaisseaux, arrivèrent par mer dans le Tabaris» tan, pays qu'ils dévastèrent dans toutes les direc» tions. Les Samanides (*Al-i-Saman*) firent tous leurs » efforts pour détruire cet ennemi redoutable et par» vinrent enfin à le chasser. » L'auteur rapporte ensuite comment le Daï Nasir-el-hakk, après s'être occupé pendant quatorze ans, dans le Ghilan, de la conversion des sectateurs de Zoroastre à la religion de Mohammed, prit les armes contre Mohammed fils de Salou, nommé par les Samanides gouverneur du Tabaristan, le chassa de son gouvernement et fit son entrée a Amol, capitale du pays, &c. &c., ce qui arriva l'an 301 de l'hégire ou 913 de J. C. (2).

Il est presque hors de doute que cette descente

(1) D'après Hamza Isfahany.
(2) Également d'après Hamza Isfahany.

des Russes dans le Tabaristan, dont Mir-Zahir ne fait mention qu'en passant, ne fasse partie de l'expédition des corsaires russes dont Masoudy nous communique les détails, et pendant laquelle les côtes occidentales et méridionales de la Mer Caspienne, et nommément aussi le Tabaristan, furent dévastés. Or, comme les Samanides, qui, lors de cette descente faite par les intrépides pirates du nord, étaient maîtres de ce pays, le perdirent en l'an 301 de l'hégire, sans pouvoir le reconquérir (1), il s'ensuit que l'expression « après l'an 300 », dont se sert Masoudy, ne peut guère se rapporter à une époque autre qu'à l'an de l'hégire 301 (913-4 de J. C.).

Je regrette que les moyens qui sont à ma disposition ne me permettent pas de faire usage d'une indication chronologique qui se trouve encore dans le texte de Masoudy, et qui servirait peut-être aussi à confirmer la justesse de mon assertion. Masoudy nomme Aly ben-el-Kheisem comme le roi de Schirwan qui vivait à cette époque (2): mais j'ai inutilement cherché

(1) Je n'ignore pas que plusieurs des rois du Tabaristan continuèrent dans la suite de rendre hommage aux Samanides : tels sont, par exemple, Asfar, qui institua des prières publiques pour Nasr II ; Merdavidj, qui faisait aussi semblant d'en reconnaître la souveraineté ; Vaschméghir, qui fit, pendant quelque temps, battre monnaie au nom de Manfour I.er Tout cela ne suffit pas cependant pour faire considérer ce pays comme soumis aux Samanides.

(2) Je crois qu'il s'agit ici d'un prince d'origine arabe nommé *Ali* fils d'*Haïtham* (et non *Kheisem*), qui régnait dans une partie du Schirwan. C'est par abus d'expression que Masoudy et d'autres

des éclaircissemens sur la date précise de son règne.

Il est difficile d'expliquer comment Masoudy a pu dire, à la fin de sa description, que *cette piraterie des Russes*, c'est-à-dire, *l'expédition de l'an 301*, qu'il peut avoir décrite en l'an 332 ou l'an 345, car cela est indifférent, *a été la dernière que ce peuple ait osé entreprendre sur la Mer Caspienne.* Abou'lféda, comme on a pu le voir plus haut, pag. 451, parle d'une expédition des Russes, arrivée, à ce qu'il prétend, en 332, mais qui ne s'étendit pas aussi loin que celle dont il s'agit. On pourra expliquer cette circonstance de la manière suivante: 1.° ou l'on supposera que cette incursion, entreprise également du côté de la mer contre Berdaa, *est une autre que l'invasion dont parle Masoudy*, arrivée, il est vrai, l'an 332, mais après la première édition des *Prairies dorées*; et l'on admettra qu'en cette année la nouvelle de cette piraterie n'était pas encore parvenue en Égypte, où vivait Masoudy, et qu'ainsi elle était restée inconnue à cet auteur, ou bien encore qu'elle avait échappé à sa mémoire, lorsqu'il travaillait à la seconde édition de son ouvrage en 345 : 2.° ou l'on conjecturera que c'est par méprise qu'Abou'lféda a inséré dans ses annales le récit de cette dévastation de Berdaa par les Russes, parmi les autres événemens isolés qu'il cite sous l'an 332, et qu'elle ne formait qu'*une*

écrivains arabes donnaient aux petits souverains de cette dynastie le titre de rois du Schirwan. Ils possédaient seulement une partie de cette province. On trouvait, à cette époque, plusieurs autres petits états dans le même pays. (*Note du Rédacteur.*)

partie de la grande expédition rapportée par Masoudy. Cette dernière supposition me paraît d'autant plus vraisemblable, qu'il ne serait pas d'ailleurs fort difficile de démontrer qu'il se trouve plusieurs méprises de ce genre dans les annales d'Abou'lféda.

Enfin, je pense qu'il est nécessaire de faire remarquer que Bar-Hebræus (1) parle, dans sa chronique syriaque, sous l'an 333 de l'hégire (944 de J. C.), d'une incursion faite par les Alains, les Slaves et les Lesghis dans l'Aderbidjan, expédition qui fut suivie du pillage de Berdâa par ces peuples. Il me semble qu'il faut, selon toute apparence, supposer qu'il s'agit ici d'un événement fort différent de celui que rapporte Abou'l féda sous l'an 332. Cette conjecture m'autorise aussi à établir non-seulement une différence entre l'année citée et les peuples envahisseurs, mais aussi la circonstance que l'historien syrien ne parle point d'une expédition maritime, mais nous représente tout cet événement comme une invasion faite par terre (2).

Note géographique sur le désert de Chachin, par M. KLAPROTH.

DANS un grand ouvrage géographique publié en Allemagne, on lit la description suivante d'un désert de l'Asie centrale, que l'auteur appelle *Chachin* (3):

---

(1) Bar-Hebræi *Chronicon Syriacum,* texte p. 189, trad. p. 193. Cf. Krug. *loc. cit.*

(2) Voy. Klaproth, *Magasin asiatique*, t. I, p. 279 note.

(3) Doct. G. *Hassel's vollstændiges Handbuch der Erdbeschreibung.* Weimar, 1822, IV.e part. tom. IV, pag. 318.

« Par ce nom les Chinois désignent la partie occi-
» dentale du grand désert du haut plateau de l'Asie
» orientale (Deguignes, *Histoire des Huns*, &c.
» I, pag. 36, *lisez* XXXIII). La carte qui appartient
» au voyage de Macartney, Ritter et quelques autres
» géographes l'appellent le *Chamo* ou *Kobi occi-*
» *dental.* Cependant, comme par sa nature il diffère
» totalement de ce plateau élevé, il mérite plus que
» celui-ci le nom de *mer de sable*. C'est pour cette
» raison que nous avons préféré la dénomination
» distinctive chinoise. Ce désert de Chachin est
» compris entre le 96° 12' et le 112° 30' long. orien-
» tale (de l'île de Fer), et le 33° 10' et 39° latit.
» nord. Il confine au nord avec Tourfan, au nord-
» est à Hami, à l'est avec les pays des Khochot, et
» au sud et à l'ouest avec le Tibet. C'est un véri-
» table *blanquet* sur la carte et dans la géographie
» duquel nous ne savons rien, que ce qu'il a pour
» limite méridionale une élévation de terre appelée
» *Moussart* par Pallas; que sa frontière septentrio-
» nale est formée par le *Moustag*, et l'orientale par
» les montagnes du *Kokonor;* que son intérieur est
» tout-à-fait désert et rempli de sables noirs et de
» collines de sable; mais qu'il y a vraisemblablement
» des oasis, et peut-être même des peuplades qui nous
» sont tout-à-fait inconnues. Nous savons seulement
» que les tribus tatares et kalmuques trouvaient ici
» un asyle assuré, quand on les attaquait à l'improviste.
» On dit qu'on rencontre souvent, dans cette contrée,
» des collines basses remplies de talc et d'asbeste. C'est

» tout ce que la géographie peut apprendre sur cette *ter-*
» *ra incognita* de l'Asie. Quelques auteurs cherchent
» dans une de ces oasis l'ancienne capitale des Ta-
» tares nommée *Guinak*, et Arrowsmith la place
» dans la partie occidentale du *Khangaï*, sur une
» rivière qui se perd dans le step. Enfin la partie
» orientale de ce désert appartient au pays des Kho-
» chot, et les Chinois croient qu'elle est habitée par
» des Œlœts ou Kalmuks (1). »

On voit bien que l'auteur veut parler de la partie occidentale du grand désert de Tartarie ; mais la description qu'il en fait est peu exacte. *L'élévation de terre* dont il parle d'après Pallas, et qu'il appelle *Moussart*, n'existe pas à l'endroit où ce dernier savant a jugé à propos de la placer. C'est une erreur que d'appeler la partie du Tangout située autour du lac Koko-noor, le pays des Khochot (en allemand *die Choschotey*), car cette contrée est occupée par des Œlœts, des Torgout, des Khalkha et des Khoït, parmi lesquels habitent également des hordes tubétaines ou *Khiang*. Les Khochot ne forment qu'une petite partie des Œlœts qui s'y trouvent. L'ancienne capitale de la Tartarie, nommée *Guinak*, n'est qu'un rêve de quelque voyageur anglais peu instruit, que le fameux Arrowsmith s'est hâté de

---

(1) Cette contrée est occupée, là où elle est habitable, par des tribus mongoles, auxquelles les Tubétains donnent le nom de *Hor* ou *Soghpo* (nomades). — Voy. *Nouveau Journal asiatique*, vol. I, pag. 420.

placer sur ses cartes. *Guinak*, qui signifie en tubétain *habition noire*, n'est vraisemblablement que la traduction de l'expression mongole *Khara gher*, par laquelle on désigne les *tentes noires* des Mongols de cette contrée, ainsi que leurs campemens.

Pour ce qui regarde la dénomination de *Chachin* que le savant géographe de Weimar attribue au vaste désert de l'Asie centrale, il prétend l'avoir trouvée chez Deguignes; et en effet, on lit dans le passage de cet auteur cité plus haut : « A vingt *li* à » l'occident de Turphan, on voit le fleuve Kiao, qui » prend sa source dans la montagne Tien chan, et » qui vient environner cette ville. A l'orient de Lieou » tchong hian, tout le pays n'est que sables qui coulent » au gré des vents, et font périr les voyageurs. Ce » désert s'appelle *Han hai* ou *Chachin* » En marge Deguignes cite le *Ye tum chi*, ou la Géographie impériale de la dynastie des Ming.

N'ayant rencontré le nom de *Chachin* dans aucun livre chinois, je me suis empressé de chercher dans cette géographie le passage cité par Deguignes, et je suis parvenu à découvrir l'origine de la singulière méprise de cet auteur, relative à ce nom. Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage en question (section LXXXIX , fol. 21 *recto*), dans la description du pays de 州 火 *Ho tcheou*, ville actuellement détruite, et située à 1070 *li* chinois à l'occident de celle de *Khamil* ou *Ha mi*.

瀚海在柳陳城東。地皆沙磧。若大風則行者人馬相失。夷人呼爲瀚海。宋史云。沙深三尺不育。五谷沙中生草名登相。收之以食。

C'EST-À-DIRE :

« Le *Han haï* est à l'orient de la ville de *Lieou* » *tchin tchhing*. Tout ce pays est rempli de sables » accumulés. Quand il y a de grands vents, les » voyageurs, hommes et chevaux, se perdent. Les » barbares l'appellent (ce désert) *Han haï*. Il est » dit dans l'histoire de la dynastie de Soung, que

» LE SABLE Y EST PROFOND de trois pieds, que le » pays est tout-à-fait stérile, mais que, dans cinq » vallées situées au milieu des sables, il croit une » herbe nommée *teng sian*, qu'on recueille pour » la nourriture (des bêtes de somme). »

Dans le texte, les mots *le sable y est profond*, sont exprimés par 深沙 *CHA CHIN*, et c'est cette expression que Deguignes a prise pour le nom même du désert. La ville de 城陳柳 *Lieou tchin tchhing* est celle dont il parle : elle portait sous les Han le nom de 城中柳 *Lieou tchoung tchhing* (ou *hian*).

Malgré cette méprise de Deguignes, il est inconcevable que le géographe de Weimar ait pu attribuer à la moitié du grand désert de Gobi, un nom qui ne pourrait tout au plus convenir qu'à une petite étendue de terrain à l'orient de Tourfan ; car *Lieou tchoung hian* est la ville qui s'appelle aujourd'hui *Louktchak*, située par 42° 46' latit. nord et 88° 22' long. ouest de Paris.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Description des Monumens musulmans du cabinet de M. le duc DE BLACAS, par M. REINAUD, *employé au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi, &c.* Paris, 1828, 2 vol. *in-8.°*, avec planches. (Deuxième article.)

DANS un premier article, nous avons passé en revue tout ce que contient le premier volume de l'ouvrage dont le titre précède. Dans celui-ci, nous allons donner une idée de ce que contient le second. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, ce volume est consacré à la description particulière des pierres gravées, armes, plaques, coupes, &c. On sent qu'il nous est tout-à-fait impossible de suivre M. Reinaud à travers les explications qu'il donne des monumens de tout genre qu'il présente aux méditations du monde savant. Nous nous bornerons à des aperçus généraux, et nous ne descendrons que rarement dans les détails.

La description particulière des pierres gravées fait le sujet de la seconde partie de l'ouvrage de M. Reinaud. L'ordre qu'il a adopté dans cette division est le plus naturel. Il a d'abord parlé des pierres dont les inscriptions se rapportent à Dieu, puis de celles où il est question de quelque patriarche ou saint musulman, de celles enfin où on lit une sentence religieuse ou morale. M. Reinaud observe, à cette occasion, que « toute autre classification eût été su-

» jette à beaucoup d'inconvéniens. » On ne pouvait tenir compte, ajoute-t-il, de l'âge des pierres : la plupart manquent de date, et la forme des caractères n'est pas assez déterminée pour suppléer à ce silence. On ne pouvait non plus les ranger par nations et par langues ; la langue arabe, en sa qualité de langue sacrée, est employée non-seulement par les Arabes, mais par les Persans, les Turcs et tous les peuples musulmans ; le persan est quelquefois usité en Arabie et en Turquie, et la langue turque en Perse et en Arabie ; enfin nous ne pouvions nous en tenir au sens dans lequel les pierres étaient gravées, soit qu'elles le fussent dans leur véritable sens, ou dans le sens contraire. Les unes et les autres portent souvent les mêmes légendes, et l'esprit qui y règne est ordinairement le même. Nous avons donc cru devoir ne faire attention qu'aux mots qui y sont marqués.

Après ces observations préliminaires, M. Reinaud aborde l'explication des pierres gravées, dont plusieurs sont représentées sur les planches qui accompagnent ce volume. Sur les unes, on lit des versets ou de courts chapitres du Coran ; sur d'autres, les attributs de Dieu, qui, récités l'un après l'autre, composent le chapelet musulman. Des pierres gravées offrent des inscriptions qui ont trait aux prophètes en général, ou à quelque prophète ou saint en particulier.

Sur quelques pierres, on aperçoit la figure de l'hexagone qui était, dit-on, représenté sur le cachet de Salomon, cachet mystérieux qui, selon les Orientaux, donnait à ce monarque la puissance de dompter les

génies et de les soumettre à ses ordres. M. Reinaud observe que des écrivains musulmans voulant concilier les opinions du vulgaire avec la raison, pensent que ce qui a été dit de ce cachet n'est qu'allégorique, et qu'on doit l'entendre de la haute sagesse dont Salomon donna de si éclatantes preuves.

Les légendes les plus communes sur les pierres gravées sont celles qui se rapportent à Mahomet, législateur religieux et civil des Musulmans. M. Reinaud cite, à ce propos, une inscription tracée sur une espèce de médaillon de métal, d'après un dessin donné par M. Adler, qui n'avait pu l'expliquer d'une manière satisfaisante. C'est une description physique du prophète. Voici comment cette inscription curieuse est conçue: « Au nom de Dieu clément et miséricordieux; » nous ne t'avons envoyé que par un effet de notre » compassion pour les hommes.

» Il était bien proportionné; son teint était éclatant et » tirant un peu sur le blanc; il exhalait une odeur » agréable; il avait les sourcils bien fendus; ses cheveux tiraient sur le blanc (à l'époque où il commença à prêcher l'islamisme); il avait le fond des » yeux bleu, le front large, les oreilles petites, le nez » aquilin et les dents bien coupées. Sa figure et sa » barbe étaient rondes, ses mains longues, ses doigts » effilés, sa taille épaisse; il n'avait pas de poil sur le » corps, si ce n'est depuis la fossette du gosier jusqu'au nombril; entre ses deux épaules était le sceau » de la prophétie; on y lisait ces paroles : Va où tu » voudras, tu seras victorieux. »

Ce sceau de la prophétie dont il est ici question, est un signe naturel que les Musulmans disent que tous les prophètes ont eu, et qui, selon eux, offrait une preuve physique de leur mission. En général, par respect pour Mahomet, et pour Ali son gendre, on ne trace jamais leur figure. Toutefois M. Reinaud nous apprend qu'un manuscrit turc de la bibliothèque du Roi renferme les têtes de Mahomet et d'Ali représentées en entier.

Les inscriptions relatives aux parens de Mahomet, aux premiers khalifes, aux douze imams, &c., sont aussi fort nombreuses. M. Reinaud examine toutes celles dont il a pu avoir connaissance, ce qui lui donne lieu de parler au long des deux sectes principales de l'islamisme, c'est-à-dire, de celle des *sunnites*, ou partisans des quatre premiers khalifes, et des *chiites*, ou partisans exclusifs d'Ali. M. Reinaud remarque qu'on a appelé ces derniers *imamiens*, par injure : mais je crois que cette assertion n'est pas juste, car ils se nomment ainsi eux-mêmes. C'est le nom de *chiites*, c'est-à-dire, *schismatiques*, que leur donnent les *sunnites*, qu'ils considèrent comme injurieux, ainsi que l'observe du reste M. Reinaud.

Une des pierres que décrit M. Reinaud offre le nom des douze imams, représentant par leur ensemble un homme à cheval. Cette figure, qui ressemble assez à celles que nos calligraphes européens s'amusent à tracer quelquefois, est, selon M. Reinaud, celle du khalife Ali. Sur une autre pierre, les mêmes mots représentent les principaux minarets du temple de la

Mecque, connu sous le nom de *Gaaba.* A propos de la Mecque, M. Reinaud remarque que les Musulmans qui ont fait le pélerinage de cette ville célèbre, prennent ordinairement le titre de *hajji*, ou *el-haj*, c'est-à-dire, *pélerin.* Il ajoute que les chrétiens orientaux vont aussi en pélerinage à Jérusalem et ailleurs, et *qu'on dit même* que quelques-uns prennent, à l'exemple des Musulmans, le titre de *pélerin.* M. Reinaud pouvait affirmer ce fait sans crainte; car nous avons connu plusieurs chrétiens orientaux qui portaient ce titre; un entre autres, nommé *Louis el-Haj*, qui habite Marseille en ce moment.

Parmi les sceaux des souverains musulmans que M. Reinaud fait connaître, nous citerons celui du sultan Mahmoud qui excite en ce moment l'admiration de l'Europe. Ce sceau, dont on peut voir l'empreinte à la planche III, n.° 99, se compose du *togra*, ou chiffre du prince, contenant ces mots, *Mahmoud toujours victorieux*; et de cette légende, tirée du Coran: « Louanges à Dieu, qui nous a conduits » à la direction! Nous n'aurions pas été en état de » nous diriger, si Dieu ne nous avait dirigés lui- » même. »

L'examen de quelques pierres où sont tracées des figures cabalistiques, fait entrer M. Reinaud dans des détails aussi nouveaux qu'importans pour l'intelligence d'un bon nombre de monumens orientaux.

Les dernières pierres que M. Reinaud décrit contiennent des inscriptions morales ou religieuses. Il aborde enfin la quatrième et dernière partie de son

travail, qui est consacrée à la description des armes, vases, coupes, miroirs, &c.

Les inscriptions qu'on lit sur les armes font en général allusion à l'usage qu'on doit en faire; telle est celle-ci tirée du Coran : *Le secours vient de Dieu et la victoire est proche; annonce cette bonne nouvelle aux croyans.*

On voit sur plusieurs sabres remarquables, par la finesse du grain et la bonté de la trempe, le nom d'un fameux armurier d'Ispahan, qui vivait sous le règne du grand Abbas, lequel se nommait *Açad-Allah.* Les armes qui sont sorties de ses ateliers portent l'inscription : *Fait par Açad-Allah d'Ispahan.*

M. Reinaud, après avoir décrit plusieurs armes, et expliqué les inscriptions qui s'y trouvent, passe à l'examen de quelques coupes magiques. Une de ces coupes, dont-il a eu soin de faire graver le dessin, est extrêmement curieuse ; elle était destinée à servir de préservatif contre certains accidens de la vie. L'intérieur et l'extérieur sont couverts de caractères, les uns arabes, les autres étrangers à tout alphabet connu. Des caractères arabes, placés sur le rebord de la coupe, offrent ces mots : « Ce talisman béni, digne » de figurer parmi les trésors des rois, sert contre » toutes les espèces de poisons; il réunit une foule » d'avantages constatés par l'expérience. On l'em» ploie utilement contre les piqûres de serpens et de » scorpions, contre la morsure des chiens enragés, » contre la fièvre, les douleurs de l'enfantement, le

» mauvais lait des nourrices, les douleurs d'en-
» trailles, les coliques, la migraine, les blessures,
» les sortiléges et la dysenterie. »

L'intérieur du vase est occupé, au fond, par la représentation de la figure de la Caaba, et sur les côtés, par douze médaillons de caractères inconnus et par douze autres supérieurs, dont six renferment des figures d'êtres animés, et six autres des passages du Coran. Les figures et les paroles alternent entre elles. Les premières personnifient les maladies indiquées sur le rebord de la coupe; les secondes sont choisies pour assurer l'effet des figures. Les Musulmans ont ainsi personnifié chacune de nos maladies, et ont cru qu'en leur donnant certaines formes, il devient facile de s'en préserver. Ces figures sont en général représentées sous l'image de démons et de spectres. Il existe à ce sujet des recueils particuliers, et la bibliothèque du Roi en possède quelques-uns. Nous ne décrirons pas toutes les figures du vase dont nous parlons, ni les paroles qui les accompagnent. Le troisième médaillon seul mérite une mention particulière. Il représente un serpent; et, en plaçant ici cette figure, l'artiste a eu intention de délivrer de la piqûre des serpens et autres bêtes venimeuses, les gens qui feraient usage de ce vase. Il est digne de remarque que quelques Orientaux sont dans l'habitude de porter sur eux une figure de serpent, croyant par-là être à l'abri de ces animaux malfaisans: quelquefois ils se contentent de toucher la figure, ou même de la regarder, à l'imitation de ce qui est dit des enfans d'Israël,

lorsque Moïse exposa à leurs yeux un serpent d'airain. Cette coupe prouve, selon M. Reinaud, que M. Matter, dans son *Histoire du gnosticisme*, a eu tort de rattacher le serpent d'airain aux pratiques de certains sectaires des premiers siècles de notre ère, appelés *Ophites*.

Un autre vase, représentant les planètes, prête à M. Reinaud l'occasion de donner des détails curieux sur l'influence particulière que les Orientaux leur attribuent. Ainsi le soleil est, selon eux, d'une heureuse influence; mais cette influence est souvent balancée par celle des autres planètes. La planète que l'on préfère est jupiter; aussi la nomme-t-on en arabe *grande fortune*. Vénus se trouve à-peu-près dans le même cas; on lui donne le nom de *petite fortune*. Ces deux planètes réunies forment la plus heureuse des conjonctions; sous leur influence, naissent les rois, les conquérans, &c. Les plus dangereuses des planètes sont saturne et mars; aussi a-t-on nommé la première, *grande infortune*, et la seconde, *petite infortune*. Les autres planètes n'ont pas de caractère propre.

Les Orientaux représentent les planètes sous des formes humaines, et ont mis les différens états sous la protection de l'une d'elles. Ainsi, ils représentent la lune sous la figure d'une femme, et la font présider aux voleurs et aux espions; mars, sous celle d'un guerrier, préside aux bourreaux, aux bouchers, aux militaires; mercure, surnommé *la girouette*, a le costume d'un homme de lettres, et préside aux écri-

vains et aux gens de plume; jupiter est représenté sous les traits d'un juge, et préside aux cadis, aux ministres du culte, aux religieux, &c.; vénus tient un luth à la main, et a sous sa dépendance les danseuses, les musiciens et toutes les personnes qui, en Orient, figurent dans les parties de plaisir; saturne, représenté sous les traits d'un vieillard, tenant d'une main un bâton, de l'autre une bourse, est le patron des voleurs et des escrocs; le soleil enfin, sous l'image d'un jeune homme à tête radiée, a dans sa catégorie les sultans, les princes et les gens de finance.

Après avoir examiné plusieurs autres monumens analogues, M. Reinaud décrit un tapis remarquable appartenant à M. le marquis de Lagoy, député des Bouches-du-Rhône. Ce tapis, dont il est fâcheux que M. Reinaud n'ait pas donné le dessin, porte, sur le rebord extérieur, une pièce de vers toute allégorique du poëte Jami, qui exprime des idées analogues à celles qui font le sujet du poëme théosophique intitulé *les Oiseaux et les Fleurs*, que nous avons fait connaître à l'Europe. Nous ne transcrirons pas ici cette pièce de vers; elle exigerait des explications qui nous meneraient trop loin.

Nous ne prolongerons pas davantage notre analyse; mais, en terminant cet article, nous devons, pour nous conformer à l'usage, faire quelques observations critiques. Les traductions de l'arabe, du persan et du turc, de M. Reinaud, quoiqu'en général exactes, nous en fournissent les moyens. Nous nous bornerons à un petit nombre de remarques.

D'abord il nous paraît que M. Reinaud a confondu les deux mots persans بس et پس, qui s'écrivent souvent de même dans les manuscrits, mais dont le sens est bien différent : بس avec un *b* est un adjectif persan, employé aussi comme adverbe en cette langue et en arabe vulgaire, et signifiant *assez;* tandis que پس avec un *p* est un adverbe persan, qui a la même signification que notre mot français *puis*, qui paraît en dériver. Ainsi, dans le passage cité par M. Reinaud (t. II, p. 36), الله وبس *Dieu et c'est assez*, il faut lire بس avec un *b*, et non پس avec un *p*. Il faut lire aussi بس avec un *b*, dans un vers persan cité t. II, p. 274, où M. Reinaud a encore écrit پس avec un *p*.

M. Reinaud a aussi, par distraction sans doute, écrit پوس avec un *p*, au lieu de بوس avec un *b*, dans پابوس *baisement de pieds*, et زمین بوس *baisement de terre* (t. II, p. 114 et 115).

A la page 123 du même tome, il a écrit دری دریا خسروی عباس, au lieu de در دریای خسروی عباس *Abbas perle de l'océan de la souveraineté.* L'*izafet* persane se prononce sans s'écrire, excepté après un ه et un ا ou un و : dans le premier cas, on l'exprime par un *hamzah;* dans le second, par un ی. D'après cette règle, il faut lire ici در sans ی, et دریا avec un ی.

A la page 136 du même volume, M. Reinaud traduit cette légende turque, نصیب ابوبکر ایله خدایا صدق صدیقی, par ces mots : « O mon Dieu, accomplis les vœux d'Aboubekr! Mon ami a rendu hommage à la vérité. » Il fallait : « O mon Dieu, accorde-

» moi ce qu'expriment ces paroles : *Mon ami a rendu* » *hommage à la vérité.* » C'est-à-dire : « Fais que je » sois sincère comme le fut Aboubekr, mon patron ; » de qui Mahomet dit : Mon ami a été sincère. » Quoique les mots صدق صديقى forment une phrase arabe, ils font ici la fonction de second complément du verbe turc ايلك, et doivent être traduits comme je l'ai fait.

A la page 220, M. Reinaud traduit غفرانك ربنا par : « La clémence est à toi, ô notre seigneur ! » Il fallait : « Ta clémence (sous-entendu, *je demande*), » ô notre seigneur ! » La syntaxe arabe ne permet pas de rendre différemment cette inscription.

A la page 232, M. Reinaud, en expliquant le sceau du célèbre et malheureux Tippou sultan de Maïssour, traduit ainsi ce vers persan :

تا ياورم .در فتح شد سلطان حيدر شاه نشان

« Depuis que j'ai mis mon aide dans la victoire, qui » était le symbole du sultan Hayder-schah, &c. » Il fallait : « Depuis que la devise du sultan Hayder-schah » m'a aidé dans la victoire (ou m'a fait remporter la » victoire), &c. »

A la page 461, M. Reinaud traduit cet hémistiche de Hafiz, ساقى بنور باده بر افروز جام ما, par : « Échan- » son, *enflamme* notre coupe du *feu* de notre vin. » Il fallait : « Échanson, fais briller le vin dans ma » coupe (c'est-à-dire, verse du vin dans ma coupe). » Le verbe افروختن a bien les deux signification d'*éclairer* et d'*embraser;* mais on voit facilement que l'auteur a voulu donner ici à ce mot la

première signification, puisqu'il y a joint le substantif نور *lumière*. Cette expression est du reste fort usitée chez les poëtes persans.

Mais ces remarques pourront paraître minutieuses. En voici une qui est un peu plus grave. M. Reinaud, dans la traduction qu'il a donnée du premier chapitre du Coran (t. II, p. 291), a rendu les mots رب العالمين par *maître des mondes;* mais tous les commentateurs du livre sacré des Musulmans entendent ici le mot عالمين dans le sens de *créatures,* et en effet, on ne peut donner à ce mot un autre sens. Le singulier عالم se trouve même employé dans l'acception de *créature.* C'est ainsi que, dans le célèbre poëme de *Joseph et Zuléikha* de Jami, Joseph dit à Zuléikha :

زجنس خاك وآب عالمم من

« Je suis une créature de terre et d'eau. » (*Voyez* p. 38 de l'édition de M. de Rosenzweig).

Mais voilà bien assez d'observations critiques. Elles ne diminuent du reste en rien le mérite du travail de M. Reinaud, qui ne peut qu'avoir du succès. Destiné à remplir une importante lacune de l'archéologie, il convient également et aux amateurs et aux curieux, à tous ceux enfin qui ont étudié l'histoire des croyances, des mœurs et des usages des divers peuples de la terre. Il nous paraît, en un mot, digne d'occuper une place distinguée parmi les ouvrages utiles.

G. T.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 novembre 1828.

M. Bruée fait hommage à la Société de sa carte des quatre parties de l'Afrique, en quatre feuilles. Ce travail est renvoyé à MM. Eyriès et Klaproth, qui sont chargés de l'examiner et de faire un rapport.

M. Brosset demande que la Société se charge de l'impression d'un fragment de l'histoire géorgienne qu'il se propose de publier: la proposition de M. Brosset est renvoyée à une commission formée de MM. Klaproth, Saint-Martin et Burnouf père.

La commission des fonds fait son rapport sur les encouragemens à accorder à la publication du *Tchoung-young*, par M. le Vasseur, et à celle de l'*Y-king*, par M. Mohl: elle propose de souscrire pour cinquante exemplaires de l'édition du *Tchoung-young*, et d'accorder une somme de 1,200 fr. pour la traduction de l'*Y-king*; le nombre d'exemplaires auquel la Société aura droit sera ultérieurement déterminé. Le Conseil adopte ces deux propositions.

M. Abel-Rémusat, au nom de la Commission nommée dans la dernière séance, fait son rapport sur les titres littéraires de M. de Adelung, et propose de l'admettre comme membre étranger de la Société. Cette proposition est adoptée.

M. le secrétaire annonce qu'il fera, avant la séance générale de 1829, une proposition relativement à la nomination des membres correspondans de la Société.

M. Brosset lit la première partie de son *Essai sur la poésie géorgienne.*

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres avait proposé, dans sa séance publique du 29 juillet 1825, pour sujet de prix, *de rechercher l'origine et la nature du culte et des mystères de* MITHRA. Le prix fut adjugé au mémoire n.° 2, qui portait pour épigraphe : *« Cujusvis hominis est errare. »* (CICER. *Tuscul.* 1, 17.)

L'auteur est M. Félix LAJARD, membre de l'Académie royale des sciences, lettres et arts de Marseille et de la Société impériale des naturalistes de Moscou. Le premier volume de cet ouvrage paraîtra dans le courant de l'année 1829, chez M. Firmin Didot. Le titre du livre est : *Recherches historiques et archéologiques sur le culte de Mithra, en Perse, dans l'Asie mineure et dans l'empire romain,* par M. Félix LAJARD, 2 vol. *in-4.°* avec un atlas de 50 planches.

L'Académie jugea devoir en outre citer honorablement le mémoire enregistré sous le n.° 1, et qui portait pour épigraphe ces mots tirés du *Zend-avesta*, traduit par ANQUETIL DU PERRON : *« Je fais izeschné à* MITHRA. *»* Dans sa séance du 28 juillet 1826, elle fit connaître que l'auteur du mémoire qui, au concours de l'année précédente, avait obtenu une mention honorable, s'étant fait connaître à l'Académie, elle avait décidé que son nom serait proclamé dans cette séance. L'auteur était M. Joseph DE HAMMER, premier interprète pour les langues orientales de S. M. l'empereur d'Autriche.

Son ouvrage paraîtra prochainement, à Paris, à la librairie orientale de M. Dondey-Dupré, sous ce titre : *Mémoire sur le culte de* MITHRA, *son origine, sa nature et ses mystères, envoyé au concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, en 1825, par le chevalier* Joseph DE HAMMER, *membre de plusieurs académies; publié par* J. S. SMITH *et* G. S. TRÉBUTIEN, *de la Société asiatique de Paris.* 1 vol. *in-8.°*

Mânava-dharma-sâstra, *ou Recueil des lois de Manou, publié en sanscrit, avec des notes et une traduction française*, par Auguste LOISELEUR-DESLONGCHAMPS.

(*Prospectus.*)

L'ÉDITION du *Mânava-dharma-sâstra,* donnée à Calcutta en 1813, avec le commentaire de Koullouka bhatta, étant devenue rare, M. Haughton en a publié à Londres, en 1825, une nouvelle édition, accompagnée de la traduction anglaise de William Jones : il se proposait d'y joindre le commentaire sanscrit; mais la faiblesse de sa santé l'a forcé de renoncer à ce projet. Cette excellente et magnifique édition a l'inconvénient d'être d'un prix très-élevé, ce qui ne la rend accessible qu'à peu de personnes; elle est d'ailleurs spécialement réservée pour le service de la compagnie des Indes, et ne se trouve pas dans le commerce. Le système adopté par le savant éditeur, de former de chaque vers une ligne continue, sans en séparer les mots autant que le permet l'observation des règles grammaticales, rend la lecture du texte un peu difficile pour ceux qui ne sont pas encore très-avancés dans la langue sanscrite; enfin, par l'absence du commentaire, on est privé d'un secours qui serait nécessaire dans un grand nombre d'endroits. C'est donc dans l'intention de faciliter l'étude d'un ouvrage aussi utile que curieux, d'un des monumens les plus remarquables de la littérature indienne, que nous avons entrepris cette nouvelle édition, dans laquelle les mots seront séparés d'après le système suivi par MM. Chézy, Bopp et Schlegel. Elle sera accompagnée de notes contenant les passages les plus importans du commentaire de Koullouka bhatta, et elle se recommandera principalement par la modicité de son prix. L'ouvrage sera imprimé sur papier vélin, de format grand *in-8.°*, et sera publié en quatre livraisons. La première, qui sera com-

posée de la moitié du texte sanscrit, paraîtra le 1.er avril prochain. Les trois autres seront publiées successivement à partir de cette époque, de quatre mois en quatre mois. Le prix de chaque livraison est de 9 fr.

On souscrit à Paris, chez l'éditeur, rue de Jouy, n.° 8, et chez M. Levrault, libraire, rue de la Harpe, n.° 81.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE 2.e VOLUME.

MEMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

BIBLIOGRAPHIE.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DES FONDS ET DES CENSEURS

SUR LA COMPTABILITÉ

DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

EN 1828.

MESSIEURS,

L'ANNÉE dernière, dans votre séance générale, vous chargeâtes M. de Chézy et moi d'examiner l'état de votre comptabilité pour l'année qui allait s'écouler. Vous savez que l'année financière de la Société, ainsi que l'année civile, commence au 1.er janvier et finit au 31 décembre: il s'agissait donc pour M. de Chézy et moi, de nous assurer de l'état des dépenses et des recettes de la Société pour le cours de l'année 1828. C'est l'objet dont nous allons avoir l'honneur de vous entretenir. Ordinairement votre commission des fonds vous offre un rapport particulier; cette année, elle a préféré agir de concert avec vos censeurs. Voici d'abord les résultats qui ont été présentés par MM. les membres de votre commission des fonds.

Au 1.er janvier 1828, il restait en caisse, des exercices précédens, la somme de................ 3,314f 79c

Il a été compté à la Société dans le cours de l'année,

1.° Comme souscriptions de ses membres	5,840. 00.
2.° Pour vente de livres imprimés aux frais de la Société........................	378. 20.
3.° Pour le premier terme de la somme à laquelle s'était obligé M. Schubart, alors libraire de la Société..................	375. 00.
TOTAL des recettes....	9,907. 99.

D'un autre côté, il a été dépensé pour le compte de la Société,

1.° Pour frais d'administr.on et de bureau.	1,812f 87c
2.° Pour gravure de poinçons, planches lithographiées, reliure de livres, &c.......	398. 25.
3.° Pour impression d'ouvrages et souscriptions............................	2,732. 70.
4.° Pour traductions, distribution du Journal, &c..........................	418. 85.
5.° Pour vingt-cinq exemplaires du Journal, en sus des deux cents fournis par le libraire............................	250. 00.
TOTAL des dépenses....	5,612. 67.

Restait en caisse au 1.er janvier 1829 la somme de.......................... 4,295. 32.

Nous avons cru, M. de Chézy et moi, devoir vérifier tous les détails sur lesquels repose cet état financier, et nous les avons reconnus d'une parfaite exactitude. Aucune dépense n'a été faite qui n'eût été préalablement autorisée par la Société, ou qui ne se trouvât conforme aux cas prévus par les réglemens; aucunes omme n'a été livrée que sur une quittance en bonne forme.

Vous voyez, Messieurs, que la Société, malgré des revenus fort bornés, a su se maintenir dans un état constant de prospérité; elle ne cesse pas cependant de contribuer, autant qu'il est en elle, à l'avancement des sciences, particulièrement de celles qui ont été l'objet de son institution. Outre le Journal qu'elle publie depuis neuf ans, et qui a déjà pris place parmi les meilleurs recueils scientifiques de France et de l'étranger, elle a encouragé de ses dons des ouvrages qui, sans elle, n'auraient peut-être pas vu le jour; elle en a même fait imprimer plusieurs à ses frais; enfin, elle a donné, par sa nombreuse correspondance, une nouvelle activité aux relations qui s'établissent naturellement entre des savans voués aux mêmes études. De tels résultats ne sont pas seulement l'ouvrage des personnes estimables que vous avez mises à la tête de votre comptabilité; ils sont l'ouvrage de toutes les personnes qui, soit par leurs dons, soit par leurs travaux, ont concouru au bien de la Société. Ils le sont surtout de ceux d'entre vous qui, tels que MM. votre président et votre secrétaire, présidèrent à l'établissement de la Société, et qui l'ont environnée de la considération personnelle qu'ils avaient acquise. Aussi, en votant des re-

merciemens pour toutes les personnes en général qui ont servi la Société d'une manière quelconque, nous ferons des vœux pour que les membres qui ont jusqu'ici dirigé la Société lui continuent le plus long-temps possible le concours de leurs efforts et de leurs lumières.

Les membres de la Commission des fonds,
Le baron DEGÉRANDO, FEUILLET, WÜRTZ.

Les Censeurs.
CHÉZY, REINAUD, *rapporteur.*

Société Asiatique.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL

ET

L'EMPLOI DES FONDS

DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

PENDANT L'ANNÉE 1828,

FAIT

DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 1829;

SUIVI

DE LA LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ,
DE CELLE DE SES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,
ET DE SON RÉGLEMENT.



IMPRIMÉ,
PAR AUTORISATION DE MGR LE GARDE DES SCEAUX,
À L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXIX.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

RAPPORT

LU

PAR LE SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

LE 29 AVRIL 1829.

MESSIEURS,

Lorsqu'un travail nouveau vous est présenté, lorsque, dans l'intervalle de vos réunions annuelles, le Conseil auquel vous avez remis le soin de disposer de vos fonds a cru devoir accueillir quelque projet utile, celui dont la tâche est de vous informer des raisons qui ont pu mériter aux auteurs d'honorables encouragemens, est presque assuré d'être écouté avec intérêt :

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

RAPPORT

LU

PAR LE SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

LE 29 AVRIL 1829.

Messieurs,

Lorsqu'un travail nouveau vous est présenté, lorsque, dans l'intervalle de vos réunions annuelles, le Conseil auquel vous avez remis le soin de disposer de vos fonds a cru devoir accueillir quelque projet utile, celui dont la tâche est de vous informer des raisons qui ont pu mériter aux auteurs d'honorables encouragemens, est presque assuré d'être écouté avec intérêt:

il ne s'agit pour lui que de répéter devant vous les jugemens motivés que les hommes les plus spécialement versés dans chaque matière ont exprimés dans les rapports particuliers sur chaque objet. On aime à suivre des yeux les investigateurs qui s'élancent dans ces contrées inconnues, à contempler avec eux ces perspectives qu'offrent à chaque pas les routes qui n'avaient pas été parcourues. Il y a tant à découvrir encore dans le champ de la littérature asiatique, que les regards se portent d'avance, avec une curiosité particulière, sur ces régions que chaque jour le zèle de la science entreprend d'agrandir par de nouvelles conquêtes.

Mais cette ardeur si nécessaire pour soutenir un auteur ou un traducteur dans le cours de leurs travaux de longue haleine, ne réussit pas toujours à en faire achever la publication dans le temps le plus court possible; ce temps comprend des années. Les retards imprévus, les obstacles inévitables, se succèdent et se renouvellent; et le compte qui doit vous être annuellement rendu, du progrès de ces mêmes ouvrages, se trouve restreint à l'indication des difficultés qui se sont opposées à l'accomplissement immédiat de vos bienveillantes intentions. Dans ces occasions, il serait impossible à celui qui le rédige de rien ajouter aux motifs qu'il a dû vous exposer en vous entretenant pour la première fois des ouvrages ordonnés. Par exemple, il ne pourrait, cette année, sans tomber en des répétitions fatigantes, vous parler pour la quatrième fois du

genre particulier d'utilité qu'on doit trouver dans le dictionnaire mandchou, la grammaire géorgienne, la traduction de *Mencius*, et le drame de *Sacontala*. La partie importante de notre rapport annuel, celle qu'on a eue sur-tout en vue lorsqu'on l'a institué, et qui pourrait en former exclusivement le sujet, sera réduite à un degré de concision et d'aridité qu'elle n'a pas ordinairement, et dont il était nécessaire de donner d'avance l'explication.

La *Grammaire géorgienne* n'a pas été reprise; et c'est, pour le Conseil, une raison de plus de se féliciter d'en avoir détaché le vocabulaire, qui peut toujours, en attendant, offrir quelque utilité aux amateurs de cette langue.

Le *Dictionnaire mandchou* a malheureusement rencontré de nouveaux obstacles qui ont occasionné de nouveaux délais. Des difficultés relatives à la typographie ont empêché de remettre sous presse les premières feuilles. Une partie de la copie s'est perdue; il a fallu y suppléer; et dans un lexique dont les matériaux sont épars, sous des formes diverses, en des volumes nombreux, ce travail est long et épineux. Le mal est maintenant réparé; et la circonstance dont nous aurons à vous rendre compte, qui va faire transporter à l'Imprimerie royale les impressions de la Société, contribuera sans doute à accélérer la terminaison d'un ouvrage indispensable au progrès des études chinoises.

Le drame de *Sacontala* est imprimé tout entier; il reste à mettre sous presse divers accessoires, l'épisode du *Bhagavata-pourâna,* dont vous avez entendu la traduction, il y a quelques années, et une préface. Tous ces objets sont peu considérables, en comparaison de ce qui est achevé; on ne croit pas qu'ils puissent entraîner plus d'un retard de quelques semaines.

L'impression du *Mencius* est terminée; l'auteur en présente aujourd'hui un exemplaire complet. Son projet est d'ajouter à l'ouvrage un *index* des locutions difficiles qui se trouvent dans les quatre livres de Confucius; on ne peut qu'applaudir à cette idée, qui achevera de rendre son travail utile à ceux qui entreprennent l'étude approfondie des anciens monumens littéraires de la Chine.

Un nouvel ouvrage s'est offert au Conseil, et en a facilement obtenu la faveur qui est due à tout travail utile, dans un genre que les Français n'avaient pas encore cultivé. M. Brosset, en se livrant à l'étude du géorgien, comble une lacune qui se laissait encore apercevoir au milieu de tant de recherches ayant l'Asie pour objet. Déjà, dans plusieurs séances, il nous a successivement communiqué des fragmens, des extraits, des essais de traduction, qui montraient une prédilection réfléchie pour une branche de littérature négligée en Occident. Le jeune auteur n'a pas tardé à porter son attention sur des objets plus intéressans encore.

Il a traduit une chronique écrite en langue vulgaire, qui s'est trouvée récemment à la bibliothèque du Roi, et qui comprend 332 ans de l'histoire de Géorgie, depuis 1371 jusqu'en 1708. Cette traduction a été adoptée par le Conseil, qui la fera imprimer avec un *index* géographique et la notice de plusieurs manuscrits géorgiens très-anciens, qui existent pareillement à la bibliothèque du Roi. Quant au texte, qu'il eût été trop dispendieux de reproduire par la typographie ordinaire, l'auteur se propose de le faire lithographier, et il en présente, dans cette séance même, des *specimen* qui sont déposés sur le bureau.

Indépendamment des ouvrages dont la Société s'est chargée de faire les frais en entier, il en est d'autres pour lesquels on n'a sollicité près d'elle qu'une souscription représentant une partie plus ou moins considérable de la dépense totale par laquelle, d'après la direction donnée à la librairie française, l'éditeur se serait vu obligé de payer le plaisir de donner à la science un ouvrage utile. De ce nombre est le recueil de poésies arabes intitulé *le Hamasa*, dont M. Freytag a terminé à Bonn une édition faite pour prendre rang parmi les meilleures productions de cette branche importante de la littérature orientale. L'annonce de cette publication avait été accueillie avec un extrême intérêt, mais en même temps avec une sorte d'incrédulité involontaire, résultant de l'idée qu'on s'était formée de l'extrême difficulté de la tâche que le professeur de Bonn allait s'imposer. C'est pour lui un

honneur d'autant plus grand d'en avoir triomphé; et la Société, qui, par la souscription qu'elle lui a accordée, a levé l'un des principaux obstacles qui auraient pu l'arrêter, peut ausi réclamer sa part dans la reconnaissance due au beau travail de ce savant étranger.

Le Conseil, sans avoir besoin de porter au loin ses regards, trouve au sein même de la Société, et tout près de lui, d'honorables travaux à soutenir et à encourager; et cette année, il a eu la satisfaction de voir éclore plus d'un genre d'ouvrages qui, par l'effet du zèle des éditeurs, ne réclamaient de lui qu'une assistance partielle, et dont l'utilité compensera facilement le léger sacrifice que chacun d'eux a nécessité.

Le procédé typographique ordinaire, le procédé de lithographie dit *autographique*, lequel semble avoir été imaginé exprès pour seconder les progrès de la littérature asiatique, ont été employés comme à l'envi à la reproduction de livres qu'on eût difficilement pu songer à publier en Europe il y a quelques années, ou qui eussent exigé d'énormes dépenses. De ces publications, les unes sont commencées ou terminées, d'autres annoncées seulement, mais, pour ainsi dire, adoptées par le Conseil, et par conséquent assurées d'occuper un des premiers rangs dans la succession des ouvrages qui vous devront leur publication.

Les *Instituts de Menou* sont sans contredit le plus remarquable et le plus important de tous les livres que

nous ont fait connaître jusqu'ici les savans voués à l'étude de la langue sanscrite. Le brahmanisme y est tout entier. La civilisation des Hindous, leurs croyances, et jusqu'aux moindres minuties de leurs habitudes nationales, y sont empreintes. On peut dire que ce livre a fait l'Inde ce qu'elle est depuis quatre mille ans, ou que du moins il offre un tableau vivant de ce qu'était cette contrée à l'une des plus anciennes époques de son état social. Ce n'est pas seulement un monument historique du premier ordre ; les personnes qui veulent acquérir l'intelligence de l'idiome sacré des Brahmanes, y trouvent un excellent sujet d'études littéraires et philosophiques. Il y a plus de trente ans que les savans de Calcutta ont fait connaître cet ouvrage capital, d'abord par une édition textuelle, puis par une traduction anglaise, qui peut être regardée comme la production la plus remarquable de son auteur, le célèbre W. Jones. En 1825, M. Haughton a donné, à Londres, une magnifique réimpression du texte sanscrit et de la version de W. Jones ; nous en avons parlé dans le rapport de 1826. Cette édition, destinée presque exclusivement aux élèves du collége des Indes orientales, est malheureusement restée fort rare sur le continent. Un des élèves distingués de l'école sanscrite de Paris, M. Loiseleur-Deslongchamps, cherchant à seconder les efforts de ses condisciples, avait formé le projet de publier un texte qui pût avec avantage être employé dans les explications. Il avait d'abord jeté les yeux sur l'*Hitopadesa*; mais détourné de ce choix par l'annonce

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL

ET

L'EMPLOI DES FONDS

DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

PENDANT L'ANNÉE 1828,

FAIT

DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 1829;

SUIVI

DE LA LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ,
DE CELLE DE SES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,
ET DE SON RÉGLEMENT.



IMPRIMÉ,
PAR AUTORISATION DE M.GR LE GARDE DES SCEAUX,
À L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXIX.

édition a été faite en 1813, sous la forme d'un énorme volume in-folio. Il semblait que l'ancien éditeur, ayant en vue le luxe typographique plus que l'utilité littéraire, eût lui-même pensé que personne ne feroit usage du livre auquel il avoit donné ses soins. M. Jouy veut au contraire que son volume soit facile à feuilleter, à consulter, à transporter. Il croit, et beaucoup de littérateurs partagent cette opinion, que s'il manque encore quelque chose pour populariser l'étude du chinois en France, c'est la possession d'un vocabulaire exact, d'un format commode, d'un prix très-modéré, qui serve aux étudians à faire leurs premiers progrès. Le Conseil a reconnu tous ces avantages dans le travail de M. Jouy, et il s'est chargé d'en faire les frais, qui seront peu considérables, le zèle désintéressé de l'éditeur l'ayant engagé à prendre sur lui toute la peine, et à renoncer à tout autre avantage qu'à celui de se rendre utile aux progrès de la littérature orientale.

La lithographie semble un art merveilleusement approprié à l'écriture chinoise, pour laquelle l'impression en caractères mobiles n'a que des ressources bornées et trop coûteuses. M. Klaproth a cependant tenté de sauver, par des procédés particuliers, les principaux inconvéniens de la gravure et du clichage appliqués à la fonte des caractères chinois. Il a été secondé pour ces essais par M. l'Administrateur de l'Imprimerie royale, qui a montré pour ce perfectionnement important tout l'intérêt qu'on avait droit

d'attendre de ses lumières et de son dévouement connu pour les progrès de l'art typographique. En attendant que ces nouveaux efforts aient amené des résultats heureux, les personnes qui ont appris à tracer avec élégance les caractères chinois, tirent un parti très-avantageux de l'*autographie*. M. Levasseur s'est servi de ce moyen pour donner une réimpression du texte de l'*Invariable milieu*, véritable singularité littéraire, dans la forme de ces petits volumes que nous nommerions *édition de poche*, et que, par une raison semblable, les Chinois appellent *Trésor de manche*. Le Conseil a accueilli et favorisé cette curieuse production d'un talent calligraphique inconnu en France il y a quinze ans, et ce sera pour l'auteur un encouragement qui lui en fera exécuter de plus importantes. Il ne reculerait même pas devant les plus vastes travaux en ce genre; il a songé déjà à donner une édition européenne des *King* et des livres moraux de l'école de Confucius, entreprise gigantesque, qui eût paru un rêve avant les progrès récens de la littérature chinoise. En attendant, M. Levasseur a consacré son pinceau à diverses publications utiles. De concert avec un autre jeune philologue, qui a fait des progrès surprenans dans l'intelligence des livres chinois, M. Kurz, il prépare un tableau des élémens vocaux qui marquent la prononciation dans les trois quarts des caractères. Seul, il a commencé une édition du texte d'un roman dont la traduction a paru ici il y a deux ans, le *Iu-kiao-li*. Une première livraison de cet ouvrage est

déposée aujourd'hui sur votre bureau, et vous ne verrez pas sans quelque étonnement ce livre exécuté à Paris, et où la forme extérieure, le papier, et plus encore l'imitation exacte et élégante de la calligraphie chinoise, sembleroient indiquer la main d'un artiste du pays. M. Levasseur a cherché à faciliter l'étude de l'écriture vulgaire, en faisant entrer dans son édition, avec les explications nécessaires, un grand nombre de formes abrégées et vulgaires, qui sont le sujet d'un véritable embarras pour ceux qui commencent à étudier les ouvrages de littérature légère, où les Chinois les admettent volontiers. Le texte même du *Iu-kiao-li* sera le premier livre chinois, en langage familier, qu'on aura publié en Europe, et de beaucoup le plus considérable de tous ceux qui ont été reproduits dans cette partie du monde, puisqu'il contiendra au moins cent vingt mille caractères. La Société ne peut manquer d'accorder quelque faveur à cette publication, pour laquelle l'auteur a sollicité l'assistance du Conseil.

Enfin, il s'est présenté encore une occasion de faciliter, par une souscription, l'exécution d'un projet véritablement utile. Nos bibliothèques contiennent un grand nombre de mémoires et de traductions que l'on doit aux anciens missionnaires de la Chine, et qu'on est beaucoup trop disposé à laisser dans l'oubli. La bibliothèque du Roi possède en ce genre de véritables trésors. Entre autres ouvrages précieux, on y remarque les traductions de plusieurs des ouvrages

classiques appelés *King*, notamment celle du *Livre des vers* par le P. Alexandre de la Charme, et du *Livre des Trigrammes* par les PP. Mailla, Jartoux et Régis. Partageant avec plusieurs amis de l'histoire de la philosophie orientale, le regret de voir d'aussi estimables travaux enfouis et presque ignorés, tandis qu'ils pourroient contribuer au perfectionnement et à la rectification des idées qu'on se forme des anciennes doctrines de l'Asie, M. Mohl a cherché les moyens de les remettre en lumière; et il a trouvé en Allemagne ce que de notre temps il eût difficilement rencontré en France, un libraire que n'effrayât pas l'entreprise de publier trois à quatre volumes en latin sur des matières d'érudition. Le *Chi-king* a obtenu le premier rang; et pour l'impression du volume qui le contient, la Société n'a eu aucun sacrifice à faire. Quant au *Yi-king*, qui doit suivre immédiatement, et qui, avec les longs commentaires et les dissertations accessoires du P. Régis, formera au moins deux gros volumes, M. Mohl a réclamé le secours d'une souscription, et il a paru d'autant plus convenable de l'accorder, qu'en cédant à un éditeur allemand et à un libraire de la même nation l'honneur de publier le travail d'un de nos doctes compatriotes, il ne restoit que ce moyen de marquer la reconnaissance qu'une compagnie de Français doit à ces anciens services rendus par des religieux de notre nation à la littérature asiatique et aux recherches philosophiques, services que des productions plus brillantes peuvent quelque temps faire

perdre de vue, mais qu'il seroit honteux de répudier.

Quoique moins propres séparément à fixer l'attention par leur importance et leur étendue, les morceaux qui trouvent place dans le *Journal asiatique*, n'ont pas moins d'intérêt pour la Société, par leur réunion, par les efforts constans dont ils sont le signe et le résultat, par les espérances qu'ils font concevoir et qui ne tardent guère à se réaliser. La forme nouvelle que ce recueil a prise l'année dernière, en a ouvert l'entrée à des essais plus développés, et a permis d'éviter le morcellement qui nuit à l'ensemble d'un travail, en disséminant dans plusieurs numéros ce qui a besoin d'être lu de suite, en isolant les assertions de leurs preuves et les raisonnemens de leur conclusion. On a pu remarquer l'effet de cette amélioration dans les principaux articles qu'ont fournis au Journal de la Société, avec leur empressement accoutumé, MM. Amédée Jaubert, Fræhn, de Hammer, Klaproth, E. Burnouf, Brosset Dumoret, Eichhoff, Garcin de Tassy, et autres. Sans entrer dans un détail qui nous entraînerait trop loin, il nous suffira d'indiquer, parmi les articles les plus curieux, deux lettres de M. E. Burnouf, sur des points relatifs à l'écriture et à la langue tamule; les observations de M. G. de Schlegel sur des médailles bactriennes, indo-scythiques; un mémoire de M. Neumann sur les traductions arméniennes des écrits d'Aristote; plusieurs mémoires de M. Klaproth relatifs au Japon, à la Géorgie, à la géographie des

pays voisins de la Mer Noire, à la langue tibetaine, et au dictionnaire de cet idiome qui a été publié à Sirampour; une traduction des fragmens de l'histoire des Berbères d'Ibn-Khaldoun, par M. Schulz; la Notice des premières découvertes de ce voyageur, redigée par M. Saint-Martin. On aura vu sans doute aussi avec plaisir, dans le premier cahier du Nouveau Journal, pour le mois de janvier 1829, la continuation faite par le rédacteur, de cet Annuaire chronologique qui présente l'état politique des diverses contrées de l'Asie, les dates du règne et les noms des souverains qui les régissent. Un tableau de ce genre n'est pour les états européens que l'objet d'une curiosité qui n'a rien de scientifique, et que le premier almanach pourrait satisfaire. En ce qui concerne l'Orient, il y a, dans les recherches qu'il faut faire pour le rédiger, quelques points de chronologie intéressans, mais difficiles à éclaircir, tant nous ignorons de choses sur l'Asie, et tant les révolutions, même toutes récentes, qui ont lieu dans cette partie du monde, sont imparfaitement connues de ceux-là mêmes qui s'attachent à en débrouiller les antiquités.

La publication régulière du *Journal asiatique* est une condition, non-seulement du succès du recueil même, mais encore de la prospérité de la Société, dont il est le lien commun et le centre de ralliement. La Société vit par ses séances de tous les mois et par la remise périodique des cahiers de son Journal. Nous vous annoncions l'année passée que des arrangemens venaient d'être pris pour donner

plus d'activité à la rédaction et étendre encore la renommée dont jouit ce recueil en France et dans l'étranger. Un accord avait été conclu avec une maison de librairie, et paraissait offrir aux deux parties des avantages égaux. L'espoir qu'on avait conçu à cet égard ne s'est point réalisé. La Société est rentrée dans la propriété de son Journal, situation qui n'aura jamais rien d'onéreux pour elle, puisqu'elle est assurée de trouver toujours à placer les exemplaires qu'elle ne se réserve pas. On a seulement à regretter que des embarras momentanés, résultant des variations que ces arrangemens ont éprouvées, aient apporté quelque irrégularité à la distribution de plusieurs cahiers. L'impression n'a souffert aucun retard, et à l'avenir celui qui a été mis à la publication ne se renouvellera plus.

L'une des plus fortes garanties qu'on puisse avoir à ce sujet se trouve dans la faveur que la Société a reçue du Roi. Un ministre éclairé, que le Conseil compte parmi ses membres, a fait connaître à Sa Majesté les services importans que vous avez déjà rendus aux lettres, ceux que vous ne sauriez manquer de leur rendre encore; et par la bienveillante intervention de Monseigneur le Garde des sceaux, un crédit annuel a été ouvert à l'Imprimerie royale, pour la publication du Journal asiatique. Par suite de cette disposition, ce magnifique établissement sera à l'avenir chargé de l'impression de tous les ouvrages que la Société voudra mettre au jour, et tous les poin-

çons et types qu'elle possède y seront reçus en dépôt. Ce sont deux conditions avantageuses pour elle, ajoutées par le ministre à la faveur que le Roi lui accorde. Nulle part plus qu'à l'Imprimerie royale, les richesses typographiques qu'il est dans son intérêt d'amasser ne peuvent être conservées avec sécurité et économie. Aucun établissement particulier ne saurait offrir les mêmes ressources pour les types orientaux que l'Imprimerie royale, ni donner aux productions de la Société un aussi haut degré d'élégance et de correction. On s'est assuré que ces dispositions n'apporteraient aucun obstacle à l'usage que la Société pourrait desirer de faire des caractères qui lui appartiennent, pour favoriser d'utiles publications et faciliter les progrès de la typographie orientale. Rien ne pouvait être à-la-fois plus flatteur et plus profitable à la Société asiatique qu'un arrangement qui met en quelque sorte ses travaux sous la protection immédiate du gouvernement; car rien ne montre mieux l'estime qu'ils ont inspirée aux hommes que la confiance du Roi a placés à la tête de l'administration.

Cette estime, fondée sur les services collectivement rendus par les membres d'une compagnie littéraire, s'accroît, comme cela a lieu d'ordinaire, de celle qu'obtiennent les travaux personnels des individus qui la composent. Sous ce rapport, plusieurs savans qui n'ont pas pris une part directe aux entreprises dirigées par le Conseil, n'en ont pas moins efficacement con-

tribué à l'illustration de la Société durant l'année qui vient de s'écouler. M. le baron Silvestre de Sacy a complété la 2.[e] édition de sa *Chrestomathie* par l'addition d'un nouveau volume qui, sous le titre d'*Anthologie grammaticale*, contient un choix des morceaux les plus curieux des grammairiens arabes, et notamment un beau fragment d'Ibn-Khaldoun sur l'histoire de la langue arabe. Le savant traducteur couronne ainsi dignement les travaux qui l'ont si long-temps occupé avec tant de fruit, sur un art qu'on est toujours surpris de voir porté à ce degré chez une nation orientale presque entièrement livrée à la vie nomade. M. Caussin de Perceval, continuant à consacrer ses soins à l'ouvrage d'Elious Bocthor, a donné deux livraisons du *Dictionnaire français-arabe*, et porté la publication jusqu'à la lettre P, ce qui forme plus de la moitié de l'ouvrage, et permet d'en espérer le complément d'ici à quelques mois. Le *Vocabulaire français-turc* de M. Bianchi, dont nous avons parlé l'année dernière, sera terminé et livré au public avant la fin de l'année. M. Trébutien, d'après une traduction allemande de M. de Hammer, a mis au jour un nouveau supplément aux *Mille et une Nuits*. M. de Sacy a lu, sur l'origine de ce recueil de contes, une savante dissertation à l'Académie des belles-lettres; et M. Marcel a fait connaître, par une traduction rédigée sur l'original, un recueil du même genre, mais tout-a-fait moderne. M. E. Burnouf a livré jusqu'au seizième fascicule de l'Inde française. M. Langlois a donné

une bonne traduction des Chefs-d'œuvre du Théâtre indien mis en anglais par M. Wilson, et il a assuré un mérite particulier à son édition, en rédigeant, sous la forme d'un *index* facile à consulter, les notes historiques que le premier traducteur avait disséminées dans ses trois volumes. M. Klaproth a repris la rédaction de son Supplément au Dictionnaire du P. Basile, devenu indispensable aux étudians depuis la publication précipitée des derniers volumes du Glossaire du docteur Morrison. Il a terminé la *Chrestomathie mandchou*, recueil qui doit offrir aux étudians du Collége royal une utilité réelle, à raison de la rareté des textes imprimés dans cette langue. Notre savant confrère est sur le point de livrer au public une 2.e édition de son *Asia polyglotta*, avec des changemens et des additions sur les langues de l'Inde méridionale, qui appartiennent à une souche différente du sanscrit, sur l'hindoustani, les dialectes du Tibet occidental et de la presqu'île au-delà du Gange. Enfin, le même auteur a publié le 3.e volume de ses *Mémoires relatifs à l'Asie:* entre autres morceaux curieux qu'on remarque dans ce volume, on y trouve un vocabulaire latin-persan et coman, qui, dans la partie consacrée à ce dernier idiome, offre un *specimen* d'un dialecte turc célèbre, et qui présente encore cette singularité, qu'on croit le manuscrit original de ce vocabulaire tracé de la main même du poëte Pétrarque.

M. Ch. Solvet a tiré de l'ouvrage arabe de Ko-

douri et de celui de Hamadani, des extraits relatifs au droit des Musulmans et aux guerres contre les infidèles.

M. Eichhoff a entrepris, sous le titre de *Synglosse indo-européenne*, une concordance des principales langues de l'Europe entre elles et avec la langue sanscrite. M. Reinaud a complété, par la publication d'un dernier volume, son important ouvrage sur les inscriptions et les monumens figurés des nations musulmanes. M. Jouy, outre les deux travaux autographiques dont nous avons parlé, en entreprend un troisième qui offrira la reproduction fidèle d'un beau manuscrit de la Géographie d'Abulféda, qui se trouve à la bibliothèque du Roi. M. Reinaud, dont tout le monde connaît l'habileté dans la langue arabe, s'est chargé de revoir les épreuves; de sorte qu'on peut être assuré d'avoir une reproduction exacte du manuscrit, ce qui contribuera peut-être à hâter l'instant où quelque savant pourra s'occuper d'un travail critique sur celui des géographes orientaux qui a obtenu en Europe la plus grande célébrité.

Les presses de Bonn n'ont pas été moins productives : outre l'édition du *Hamasa*, dont nous avons déjà annoncé la fin, l'impression du texte de l'*Hitopadesa*, par MM. Schlegel et Lassen, est également terminée ; la 2.[e] et la 3.[e] partie, qui contiendront la traduction latine avec des notes explicatives et les remarques critiques sur le texte, ne tarderont pas à

paraître. Le premier volume du *Ramâyana*, contenant les deux premiers livres, doit nous parvenir incessamment. Nous en avons sous les yeux la préface, écrite en latin par M. de Schlegel, avec l'élégance à laquelle ce savant a accoutumé ses lecteurs, quel que soit l'idiome qu'il adopte : elle contient, à la suite de considérations du plus haut intérêt sur l'épopée indienne, une notice détaillée des manuscrits que l'éditeur a consultés, et des réflexions critiques sur les travaux dont le *Ramâyana* a été l'objet précédemment. On doit au même auteur la première section d'une dissertation étendue sur l'accroissement graduel et l'état actuel de nos connaissances relativement à l'Inde, laquelle a paru dans un recueil publié dans la capitale de la Prusse.

Berlin est avec Bonn un des points de l'Allemagne où la littérature orientale, et sur-tout celle de l'Inde, est cultivée avec le plus d'ardeur et de succès. M. Poley, disciple de M. Bopp, va donner une édition du *Devi mahatmyam*, épisode du *Markandaya Pourana*. M. Bopp lui-même promet pour un terme très-rapproché une grammaire sanscrite en latin, qui doit offrir le résumé de ce qu'il y a de vraiment pratique dans son grand traité grammatical en allemand. En attendant, il a publié plusieurs épisodes extraits du *Mahabharata*, et dont un sur-tout présente des particularités très-remarquables au sujet du mythe indien du déluge. Il a de plus réuni, sous forme de lexique, les mots les plus utiles à noter dans ces épisodes,

dans ceux de *Nalus* et du *Voyage d'Ardjouna*, qu'il avait déjà donnés il y a quelques années, dans plusieurs autres ouvrages encore qui ont vu le jour sur le continent, et il nous a envoyé la première partie de ce recueil, qui doit être d'un très-grand secours aux étudians. Enfin ce philologue infatigable a continué la savante comparaison qu'il a entreprise, entre le sanscrit et les idiomes qui ont des liaisons avec cette langue, et il en a lu à l'Académie de Berlin les 2.e et 3.e sections.

En d'autres parties de l'Allemagne, on a vu commencer ou achever d'autres travaux non moins importans. M. Hoffmann, à Iéna, a rassemblé dans une grammaire savante ce qu'on possédait d'observations judicieuses sur la langue syriaque. M. Ewald a réduit, sous la forme d'un manuel pratique, la substance du grand ouvrage qu'il avait donné sur la grammaire hébraïque. Le *Wakedi* du même auteur, la *Chrestomathie* de M. Kosegarten, sont pour la littérature sémitique des acquisitions d'un grand intérêt. M. Rosenmuller a mis au jour le 3.e volume de ses *Analecta arabica*, et y a fait entrer deux fragmens géographiques sur la Syrie. M. Rhode s'est occupé de la religion et des sciences de l'Inde, et s'est efforcé de rajeunir cette ancienne opinion, que la religion de Bouddha est antérieure au brahmanisme. M. Vullers annonce que la première livraison de son édition de la *Moallaca* de Tarafa a paru, et que la publication sera entièrement terminée à la fin du mois prochain.

Il rédigera en outre, dans le courant de cette année, un *Lexique persan*, contenant tous les mots qui se trouvent dans le *Gulistan* de Sadi, le poëme de Djâmi sur les amours de Joseph et de Zuléikha, dans l'édition du *Pend-nameh*, publiée par M. de Sacy, et dans quelques morceaux de l'ouvrage historique de Mirkhond. Un jeune Bavarois, M. Kurz, qui depuis deux ans s'est appliqué, à Paris, avec beaucoup de succès, à l'étude du chinois, en attendant qu'il ait terminé la traduction du *Kia-iu*, l'un des livres où l'on trouve les détails biographiques les plus curieux sur Confucius, a fait insérer, dans plusieurs recueils allemands, des morceaux du *Chou-king* et du livre des vers, traduits sur l'original, et quelques morceaux assez étendus, qui n'avaient encore été interprétés dans aucune langue européenne.

Un autre savant Bavarois, M. le professeur Neumann, après avoir puisé, pendant son séjour à Venise, aux sources les plus pures de la littérature arménienne, est venu à Paris exprès pour s'y livrer à des travaux sur le chinois; et il a poussé cette étude avec tant d'ardeur, qu'en très-peu de temps il n'a pas craint d'entreprendre la traduction d'un ouvrage non moins difficile par le sujet que par le style, l'un des traités de métaphysique du célèbre Tchu-hi.

M. Habicht, à Breslau, a continué de publier plusieurs volumes de son édition textuelle et de sa traduction allemande des *Mille et une Nuits*. M. de

Hammer, à Vienne, sans se laisser décourager par des critiques d'une sévérité peut-être excessive, promet d'amener à fin sa belle entreprise de l'*Histoire de l'Empire ottoman,* et il en a cette année même donné le troisième volume. Une polémique inattendue, quatre années après la publication de ses *Fragmens des écrivains orientaux sur les origines russes*, est venue le distraire momentanément. L'attaque avait été vive ; la défense ne l'a pas été moins. Plusieurs brochures, de longs articles dans les journaux littéraires, ont ramené l'attention des savans sur un opuscule déjà ancien du célèbre philologue de Vienne. Ses adversaires et ses défenseurs, en cherchant à donner à cette discussion les formes vives qu'ils ont crues propres à exciter l'intérêt, n'ont pas toujours évité l'inconvénient auquel on semble particulièrement exposé dans ces études jeunes encore, où, attendu le petit nombre de juges vraiment compétens, on trouve à-la-fois plus de propension et moins d'inconvénient à préférer un langage passionné à celui d'une raison saine et impartiale.

Le voyage de Marc-Pol a été, dans les dernières années, l'objet de beaucoup de travaux plus ou moins approfondis, en France, en Angleterre, en Italie. On attendait, depuis long-temps, dans cette dernière contrée, celui du comte Baldelli : il vient d'être livré récemment au public. Les personnes qui attachent du prix à tout ce qui peut jeter du jour sur la relation de ce voyageur, qu'on a nommé *le Hum-*

boldt du XIII.[e] siècle, sauront gré à M. Baldelli des efforts qu'il a faits pour la collation des divers textes de cette relation, et de la peine qu'il s'est donnée pour publier des manuscrits peu connus, quoique célèbres, notamment celui que l'Académie de la Crusca cite sous le nom de *Millione*. On a commencé à Venise une nouvelle réimpression, considérablement augmentée, du dictionnaire italien-arménien-turc. Un savant professeur de Munich, M. Neumann, a laissé dans la même ville le manuscrit d'une grammaire arménienne raisonnée, laquelle doit être actuellement sous presse. M. Sukias Somal, archevêque de Siounie et prieur des Mekhitaristes, va donner, en un volume, un précis de l'histoire de la littérature arménienne, en italien. Mais ce qui doit sur-tout fixer l'attention des savans, c'est la grande entreprise d'une collection de tous les classiques arméniens, jusqu'à la fin du XV.[e] siècle. L'auteur de l'édition grecque-arménienne de la Chronique d'Eusèbe, M. Aucher, a dès à présent préparé le texte de près de soixante auteurs pour cette vaste collection, qui rappelle celle des auteurs Byzantins et des PP. de l'Église grecque. On a déjà commencé, depuis quelques années, à publier un choix des auteurs classiques arméniens, sans traduction et de format *in-12*. Ces éditions, quoique dépourvues des accessoires qui font le mérite d'une édition critique, ont l'avantage d'être faites d'après les meilleurs manuscrits de la bibliothèque de Saint-Lazare. Elles sont destinées aux élèves de l'institution des Mekhitaristes. On a déjà imprimé de cette manière, Élisée, Moïse de Khorène et le Traité

d'Esnik de Colpé contre les hérétiques, réfutation dans le genre de celle des PP. grecs, ou de Saint-Ephrem pour la Syrie, et qui présente des détails curieux sur la religion des anciens Persés.

Les rapports diplomatiques et commerciaux que la cour de Pétersbourg a soin d'entretenir avec celle de Peking, ont contribué à former, depuis quarante ans, des interprètes pour le chinois, le mandchou, le mongol, et même pour le tibétain. Rossokhin, Vladykin, et particulièrement Leontieff, se sont distingués dans cette carrière plus utile que brillante; et les ouvrages que quelques-uns d'entre eux ont publiés, s'ils ne se recommandent pas toujours par des recherches profondes et un véritable esprit de critique, prouvent au moins l'intelligence pratique de plusieurs idiomes difficiles. Les études auxquelles il leur est possible de se livrer ne pourraient que rarement former des Galland et des Deguignes; mais c'est beaucoup si elles produisent des Pétis de la Croix et des Cardonne. Cette classe d'hommes laborieux rend de grands services aux lettres, quand elle se livre au genre de travaux pour lequel elle est le mieux préparée, celui des traductions. On doit donc se promettre de grands avantages de la publication des ouvrages de M. Hyacinthe, précédemment archimandrite de la mission de Peking, et versé dans la connaissance des langues de l'Asie orientale. Trois de ces ouvrages ont paru depuis un an, savoir, deux volumes de Mémoires sur la Mongolie, avec une carte et des planches représentant des costumes, une

description de l'état actuel du Tibet, avec une carte de la route entre la province de Sse-tchhouan et Lhasa, une description de la Djoungarie et du Turkestan oriental, ouvrage traduit d'une petite compilation moderne, mais où le traducteur a fait entrer les souvenirs relatifs à ces contrées intéressantes, qui se rapportent au temps de la dynastie des *Han*, c'est-à-dire, aux siècles qui ont immédiatement précédé et suivi l'ère chrétienne. On assure encore que l'*Histoire des Mongols*, promise par M. Schmidt, et attendue par les savans avec une si vive impatience, vient enfin d'être mise au jour à Pétersbourg; et ce sera, sans contredit, la nouvelle la plus importante qui nous soit parvenue cette année des pays du nord, relativement à la littérature asiatique.

En France, l'ardeur désintéressée d'un petit nombre d'hommes studieux; en Allemagne, l'intérêt qui s'attache en général à tous les travaux utiles, suffisent pour entretenir le goût de la littérature orientale. En Angleterre, des intérêts matériels, les besoins du commerce et de la politique, tournent l'attention d'un nombre infini de personnes vers l'étude des langues, si nécessaire à l'administration d'un empire qui compte cent millions de sujets asiatiques. Aussi est-ce dans cette contrée qu'on voit naître les plus grandes entreprises et accomplir en peu de temps les travaux les plus étendus. Ceux qui ont illustré les sociétés bibliques, tiraient leur origine d'un principe encore plus relevé; et pendant plusieurs années, ils n'ont pas moins étonné les

savans qui les considéraient sous le point de vue de leur utilité littéraire, que réjoui les philanthropes qui souhaitent de répandre la connaissance des livres saints chez toutes les nations du globe. Cette année encore on a acquis de nouvelles preuves de cette activité persévérante qui anime les promoteurs et les exécuteurs de ces estimables entreprises. D'après le rapport de la Société biblique de Calcutta, 8107 bibles ont été mises en circulation dans les contrées voisines de cette capitale. La Société biblique de Bombay annonce une édition du Nouveau-Testament en mahratte, tirée à cinq mille exemplaires; une seconde édition du même livre en goudjarati, laquelle doit être suivie d'une seconde édition de l'Ancien-Testament. La Société de Bombay, occupée de la révision et de l'achèvement de plusieurs versions déjà existantes, n'a pu faire avancer la traduction tamule que jusqu'au *Livre des Juges* pour l'Ancien-Testament, à la fin des Évangiles pour le Nouveau. On a complété une édition à cinq mille exemplaires de l'évangile de S. Luc en *malayalam*, et elle sera suivie des autres parties du Nouveau-Testament. Le Pentateuque en *kanari* est terminé, et l'on y joindra prochainement les Psaumes et plusieurs prophètes. Quelques portions de l'Ancien-Testament, traduites en *telougou* par feu M. Gordon, vont être incessamment mises sous presse, en attendant qu'on puisse compléter cette version, à laquelle on attache à Madras une grande importance. La Société auxiliaire de Colombie ne se flatte pas d'avoir fait, depuis l'année dernière, des progrès considé-

rables dans la révision et la distribution des versions tamule, cingalaise et pali des Écritures. S. Mathieu a été imprimé dans ce dernier idiome et en caractères barmans, pour être envoyé dans la partie de l'Inde au-delà du Gange où ces caractères sont en usage.

En Europe, M. le professeur Lee, ayant publié la Genèse en persan, va mettre sous presse la traduction d'Isaïe par le révérend M. Slen, missionnaire écossais établi à Astrakhan, où il peut profiter du secours de plusieurs naturels instruits. On annonce comme étant sous presse et plus ou moins avancés les Évangiles en copte et en arabe, en chaldéen et en syrien-nestorien, le Nouveau-Testament amharique, et les versions en arménien ancien et moderne du D.r Zohrab. M. Dietrich, missionnaire allemand, qui réside aux environs du mont Ararat, en a commencé une nouvelle traduction dans le dialecte arménien qu'on parle en cette contrée, et qui diffère de celui qui est connu à Constantinople. On a complété une édition revue du Nouveau-Testament en grec moderne, comprenant les corrections de M. Leeves, qui a rempli pendant plusieurs années les fonctions d'agent de la Société à Constantinople.

On a publié une autre version grecque moderne, dont nous vous avons entretenu l'année dernière, celle d'Hilarion, archevêque de Ternovo en Bulgarie. Le Nouveau-Testament, traduit à Constantinople,

dans le dialecte des Juifs de Turquie, appelé *juif-espagnol*, a été imprimé en caractères rabbiniques à Corfou, chez M. de Castro, imprimeur israélite. Enfin nous nommerons le dernier, mais comme méritant d'occuper une des premières places parmi tous ces travaux, le magnifique volume contenant la Bible en turc, achevé dès l'année dernière, par notre confrère M. Kieffer, ouvrage qui ne fait pas moins d'honneur aux presses royales de Paris par son élégance typographique, qu'au zèle et au talent de l'éditeur, par la manière dont il a surmonté les difficultés attachées à une traduction de cette nature.

Si la revue que nous venons de faire ne donne pas, comme dans quelques-unes des années qui ont précédé, l'idée de travaux entièrement neufs, exécutés sur des idiomes absolument inconnus, on y trouve au moins la preuve de cette longue et fructueuse persévérance que des hommes consciencieux apportent à l'exécution d'une tâche imposée par le sentiment du devoir. En même temps, une nouvelle ardeur semble s'être emparée des savans qui cultivent l'étude des idiomes asiatiques dans l'intérêt des sciences et des belles-lettres. Londres et Calcutta ont rivalisé cette année en travaux importans, en productions utiles. Le XVI.e volume des *Recherches asiatiques* a paru dans la dernière de ces deux villes; et dans la première, la Société qu'une communauté de vues et d'intentions lie le plus étroitement avec vous, a, dans le cours de peu de mois, terminé le premier volume de ses *Tran-*

sactions, et publié la première moitié du second. Cette livraison ne se distingue pas moins que les précédentes par d'excellens mémoires sur d'importans sujets d'histoire et de philosophie, par de savantes recherches, par la représentation de monumens des plus curieux, propres à modifier toutes les idées qu'on s'était faites de l'état de l'art chez les Hindous. La Société de Madras a livré le quatrième volume de ses Mémoires. Le comité de traduction formé dans le sein de la Société asiatique de Londres, au lieu de quelques ouvrages d'un intérêt secondaire que je vous avais indiqués l'année dernière, d'après des renseignemens inexacts, annonce, comme prêts à paraître successivement, les livres qui ont la plus grande célébrité dans l'Orient. Le poëme moral du *Koural* en langue tamule, mis en anglais par M. R. Clarke; les principes de la métaphysique *Sankhia*, traduits du sanscrit par M. Colebrooke; les Voyages de Macaire dans la Syrie, l'Anatolie, la Romélie, la Valachie, la Moldavie et la Russie, au milieu du XVII.ᵉ siècle, traduits de l'arabe par M. Belfour; l'Histoire des Afghans, traduite du persan par M. Dorn; les Voyages d'*Evlia* en Turquie, traduits du turc par M. de Hammer; l'Histoire des Berbères, par *Ibn-Khaldoun*, traduite de l'arabe par le professeur Lee; les Vies des hommes illustres d'*Ibn-khilkan*, traduites de l'arabe par M. Rosen; la Statistique et l'Histoire de l'Égypte de *Makrizi*, traduites de l'arabe par M. Salamé, et treize ouvrages de théologie, de philosophie, d'histoire, de géographie et de belles-lettres. L'un des plus remarquables sera

sans doute celui du géographe de Nubie, qui se trouve ainsi devenir à-la-fois l'objet de deux travaux importans, l'un à Londres, par M. Renouard, et l'autre à Paris, par notre confrère M. Amédée-Jaubert, qui a entrepris de traduire un beau manuscrit de la bibliothèque du Roi. Ce ne sont pas là de ces annonces fastueuses qui, durant des années entières, peuvent n'être suivies d'aucune exécution. Le premier volume de la collection vient de vous être adressé : il contient en un vol. *in-4.°* la traduction faite sur l'arabe par M. Lee, d'un abrégé de la relation d'*Ibn-Batuta*, de ce voyageur qui, au commencement du XIVe siècle, parcourut les états barbaresques, l'Égypte, la Syrie, la Perse, l'Arabie, l'Anatolie, la Tartarie, l'Hindoustan, Ceylan, la Chine et l'intérieur de l'Afrique, jusqu'aux régions centrales qui, de nos jours, excitent à un si haut degré la curiosité des Européens.

Vous avez eu, dans cette séance même, de nouvelles preuves de l'activité des savans anglais. M. le colonel Briggs vous a présenté la traduction des *Annales de l'Inde musulmane*, par Ferishta, ouvrage incomplétement et inexactement traduit par Dow, et qui, dans les quatre volumes du nouveau traducteur, contient l'histoire de toutes les principautés musulmanes, de quelque rang qu'elles soient, qui ont possédé une partie quelconque du territoire de l'Hindoustan. Le même auteur a réuni, sous la forme de *lettres*, les notions qu'il est utile de posséder quand on habite l'Hindoustan et qu'on se trouve en contact avec les

diverses nations qui peuplent cette vaste contrée, maintenant paisible sous le joug de quelques marchands anglais.

Un autre ouvrage historique, les *Annales du Radjasthan*, par M. Tod, accompagné de cartes et de planches, est actuellement sous presse. M. Upham a donné sur Ceylan quelques renseignemens curieux, qui feront attendre avec une nouvelle impatience les matériaux recueillis sur l'histoire de cette île par M. le chevalier Al. Johnston. M. Vans Kennedy, traitant le même sujet qui a exercé MM. Bopp et Eichhoff, a publié des recherches sur l'origine et les rapports des principaux idiomes de l'Europe et de l'Asie. M. Nicoll, dont on doit déplorer la mort récente et prématurée, était sur le point de mettre au jour la 2.[e] partie de ses supplémens au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque bodléienne. Il faut maintenant attendre de son savant successeur, M. Pusey, la terminaison de ce beau travail. Le Voyage de feu Heber, évêque de Calcutta, a eu plusieurs éditions. Le *Voyage de M. Crawfurd à Siam*, déjà publié précédemment, va être suivi de celui que le même auteur a fait à la Cochinchine. M. Pogson a imprimé à Calcutta une *Histoire des Boundelas*. M. Rosen, savant Allemand qui a été appelé en Angleterre pour y professer le sanscrit, a traduit de l'arabe l'*Abrégé d'algèbre* de Mohammed ibn-Mousa le Kharismien, traité composé sous le règne et par les ordres du calife Al-Mamoun, et

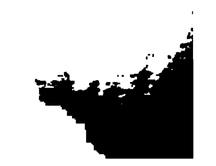
qui passe, au jugement de plusieurs savans, pour le plus ancien ouvrage d'algèbre que les Arabes aient possédé. Le docte traducteur croit avoir trouvé, dans le rapport du rayon du cercle à la circonférence que donne l'auteur, la preuve matérielle que ce dernier a puisé à des sources d'origine indienne, et vraisemblablement dans le *Lilawati*, dont on doit la traduction à M. Colebrooke. Un spécimen lithographié de plusieurs transcriptions ou versions du *Sadder*, en zend, en pehlvi, en persan, en goudjarati, qui a paru sous la forme d'un rouleau long de plusieurs pieds, fait voir que l'attention des philologues anglais s'est de nouveau portée sur ce livre autrefois célèbre, dans lequel Voltaire avait cru pouvoir puiser la connaissance des anciennes doctrines de la Perse, et que la découverte du *Zend-Avesta* avait, pour ainsi dire, fait oublier depuis plusieurs années.

Nous nous attachons avec plus de soin à relever les travaux qui ont pour objet de faire connaître l'Orient en Europe, que ceux par lesquels on s'efforce quelquefois de transporter en Asie les arts et les connaissances de l'Occident. C'est que de ces deux entreprises inverses, l'une est infiniment plus avancée que l'autre, et, s'il faut le dire, conçue d'après un plan plus judicieux et exécutée par des moyens plus praticables. Il suffit d'apprendre les langues des Orientaux, pour tirer de leurs livres d'utiles renseignemens sur leurs antiquités, leurs traditions ou leurs doctrines littéraires: il faudrait, pour leur inculquer nos idées

et notre manière de voir, commencer par se faire Asiatique soi-même, pour se mettre en état de bien choisir ce qui, dans notre civilisation, peut être rendu compatible avec l'état social et les préjugés des Asiatiques. Cette condition difficile a toujours fait échouer les faibles tentatives qu'on a jusqu'ici dirigées vers ce but philanthropique. Paris voit en ce moment renouveler une expérience du même genre, et l'on peut s'en promettre de plus heureux résultats, en considérant l'habileté des maîtres chargés de la conduire, et les progrès véritablement surprenans que de jeunes Égyptiens ont déjà faits dans nos sciences européennes. En Angleterre, Mirza Ibrahim, Persan de nation, et chargé de professer l'arabe et le persan au collége de Hayleybury, s'est occupé de faire passer dans sa langue maternelle l'Histoire d'Hérodote, et il en a déjà achevé les deux premiers livres, de manière à satisfaire les connaisseurs les plus en état de juger une composition de ce genre. Une traduction d'Hérodote en persan est un de ces phénomènes de notre temps qui semblent annoncer une disposition générale de tous les peuples du globe à mettre en commun leurs lumières, leurs idées, les productions de leur intelligence. Le succès qu'un pareil livre aura dans la patrie de l'auteur, permettra seul de décider si ce n'est pas encore là un de ces essais qui ont plus d'éclat que de véritable utilité.

Les travaux qui ont les langues mêmes pour objet, pourraient passer pour être d'un intérêt moins géné-

[illegible] servaient à préparer et à faciliter ceux qui [illegible] l'histoire et aux autres branches des [illegible]. Calcutta et d'autres lieux des Indes [illegible] paraître cette année un nombre considé[illegible] Wiseman a donné, dans la première de ces [illegible] *Horæ syriacæ*, contenant des mémoires [illegible] fragmens inédits relatifs à la littérature syriaque. [illegible] professeur de sanscrit au collége de [illegible] prépare une nouvelle édition, revue et [illegible] augmentée, du Dictionnaire persan [illegible]. La première grammaire de la langue [illegible] que l'on ait publiée, a été donnée [illegible] capitaine J. Low, en un volume [illegible] pour des élémens de sans[illegible] grammaire du dialecte mixte appelé *hin*[illegible] lequel un enseignement a été fondé [illegible] Yates a également montré [illegible] l'étude de cet idiome, [illegible] lui-même une autre grammaire hin[illegible] changer cette opinion au sujet d'une [illegible] *un idiome misérable et tout*[illegible] *d'intérêt littéraire*. M. Rosen, [illegible] enseigner aux élèves de l'université de [illegible] comparée avec le sanscrit, le pali, et [illegible] des langues modernes de l'Inde, et il [illegible] compte de l'organisation, ou [illegible] lui-même, de l'état de dé[illegible] se trouve. Il annonce l'inten[illegible] résultats que cette analyse lui a



Un événement dont tous les amis de la littérature orientale ont sujet de se réjouir, c'est la translation en Europe et l'arrivée à Londres des collections formées par le colonel Mackenzie. Le docte secrétaire de la Société de Calcutta, M. Wilson, a rédigé, d'après les notes de l'ancien propriétaire, un catalogue détaillé de ces collections, et ce catalogue est propre à faire concevoir les plus hautes espérances sur les résultats qu'on doit tirer de tant d'objets précieux pour l'histoire, la littérature, les antiquités: 1568 manuscrits, dont près de moitié en langue sanscrite, 8076 inscriptions, 2709 plans ou dessins, 6318 médailles, 106 idoles; voilà les richesses que M. Mackenzie avoit rassemblées, et qui, maintenant déposées à la maison de la Compagnie des Indes, n'attendent plus que des mains qui les fassent valoir. Jamais une si grande masse de matériaux relatifs à la plus célèbre des contrées orientales n'avoit été tout-à-la-fois importée en Europe; et ce qui doit dissiper bien des préventions et changer bien des idées reçues, une partie considérable de ces matériaux est de nature à jeter le plus grand jour sur les anciennes annales de l'Hindoustan. On ne dira plus que l'histoire a été inconnue aux Indiens, quand on verra tant de chroniques locales, tant de tables généalogiques, tant d'écrits consacrés à la biographie et jusqu'à une histoire genérale et particulière du Malabar, écrite en *malayalam*, sans parler des renseignemens chronologiques qu'on doit infailliblement tirer de la comparaison des inscriptions et des médailles. Il y a là une

ral, s'ils ne servaient à préparer et à faciliter ceux qui se rapportent à l'histoire et aux autres branches des sciences. Londres, Calcutta et d'autres lieux des Indes en ont vu paraître cette année un nombre considérable. M. Wiseman a donné, dans la première de ces capitales, des *Horæ syriacæ*, contenant des mémoires et des fragmens inédits relatifs à la littérature syriaque. M. Johnson, professeur de sanscrit au collége de Hayleybury, prépare une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée, du Dictionnaire persan de Richardson. La première grammaire de la langue *thaï* ou siamoise que l'on ait publiée, a été donnée à Calcutta par le capitaine J. Low, en un volume *in-4.°* M. Price a mis au jour des élémens de sanscrit et une grammaire du dialecte mixte appelé *hindoustani*, pour lequel un enseignement a été fondé récemment à Paris. M. Yates a également montré l'importance qu'il attache à l'étude de cet idiome, en composant lui-même une autre grammaire hindoustani. Sans partager cette opinion au sujet d'une langue qu'il appelle *un idiome misérable et tout-à-fait dépourvu d'intérêt littéraire*, M. Rosen, chargé de l'enseigner aux élèves de l'université de Londres, l'a comparée avec le sanscrit, le pali, et quelques-unes des langues modernes de l'Inde, et il a tâché de se rendre compte de l'organisation, ou plutôt, comme il le dit lui-même, de l'état de désorganisation où elle se trouve. Il annonce l'intention de publier les résultats que cette analyse lui a fournis.

docte correspondant. Il a eu des occasions précieuses et obtenu des facilités extraordinaires pour examiner le pays, la nature, les hommes, les choses. Ses collections s'étendent à tout ce qui mérite d'être étudié. Il a fondé, à Desima, un jardin botanique, une école de médecine; il a réuni des animaux, des plantes, des minéraux, des instrumens, des livres; il a composé ou traduit trente ouvrages différens sur des sujets d'histoire, de géographie, de littérature, et surtout d'histoire naturelle. Le fruit de tant de recherches doit parvenir en Europe dans peu d'années; et d'avance il nous en a adressé un échantillon, en envoyant à la Société asiatique une dissertation manuscrite sur l'origine des Japonais. Mais ce qui a été particulièrement agréable pour elle, c'est l'envoi que M. Siebold l'a chargée de présenter au Roi, consistant en 90 espèces ou variétés de semences de plantes potagères ou économiques que l'on cultive au Japon, et qui pourraient, suivant toute apparence, être naturalisées dans le midi de la France. Sa Majesté a daigné témoigner sa satisfaction de cet hommage d'un savant étranger, et elle a ordonné que les graines fussent déposées au Muséum d'histoire naturelle pour devenir l'objet d'expériences méthodiques. Si, comme on peut l'espérer, il se trouve dans le nombre un ou plusieurs végétaux dont l'économie rurale ou domestique, le commerce, ou les arts industriels, puissent tirer quelque parti, on en devra de la reconnaissance à M.r Siebold, qui, ainsi qu'il le dit lui-même dans la lettre qu'il a écrite à la Société, *a voulu rendre*

la seule personne du président du Conseil, nous sont ravis par les progrès de l'âge et l'effet d'infirmités qu'on aimerait à révoquer en doute, seulement à la vue des excellentes compositions qui ne cessent de tomber de sa plume infatigable. Espérons qu'une autorité jusqu'à ce jour si salutaire ne manquera pas entièrement à nos discussions; que le savant qui a été notre guide ne nous refusera pas le secours de ses lumières, et que son esprit, résidant au milieu de nous, perpétuera cette concorde, cette bonne intelligence, si nécessaires au maintien de l'ordre dans les compagnies littéraires, et qui n'a pas un seul moment cessé de distinguer le Conseil de la Société asiatique.

J. P. Abel-Rémusat.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 1829.

En l'absence de S. A. R. M.gr le duc d'Orléans, M. le comte d'Hauterive, l'un des vice-présidens de la Société, ouvre la séance par le discours suivant :

« Avant de commencer les travaux de cette séance, » je crois devoir faire connaître à l'assemblée les tristes » causes auxquelles je dois l'honneur de la présider. » La première est la démission que M. Silvestre de » Sacy a donnée des fonctions de cette présidence, » qui, tant par sa savante coopération que par sa » haute renommée, a tant contribué au crédit que la » Société asiatique s'est, dans un bien petit nombre » d'années, déjà acquis dans le monde savant, et

» qui a porté la renommée de son nom des rives de
» l'Inde, de la Chine et du Japon, jusqu'aux peu-
» plades qui habitent les îles encore mal connues
» de la Mer Pacifique et les forêts du nouveau monde.
» Je n'ai pas besoin d'exprimer ici des regrets qui
» sont, j'en suis certain, généralement sentis par tous
» ceux qui me font l'honneur de m'entendre; j'aurai,
» dans le cours de la séance, à faire à ce sujet
» quelques propositions qui, je l'espère, seront agréées
» par l'honorable assemblée.

» Une seconde circonstance dont j'ai à rendre compte
» est l'absence de S. A. R. M.gr le duc d'Orléans,
» qui, en me chargeant expressément de témoigner
» à l'assemblée le vif et sincère regret qu'elle éprouve
» de ne pouvoir la présider, pour le motif seul d'un
» voyage inopinément retardé par une indisposition
» qui la retient chez elle, a voulu que je lui
» donnasse l'assurance la plus formelle de l'intérêt
» persévérant qu'elle prend et ne cessera jamais de
» prendre à ses progrès et à sa prospérité. Sous de
» tels auspices, en donnant, Messieurs, aux regrets
» que nous a fait éprouver la retraite de M. Silvestre
» de Sacy la seule direction qui convienne à des
» hommes animés de la plus noble des passions, je
» ne doute pas que vous ne cherchiez et que vous
» ne trouviez les moyens d'assurer la marche pro-
» gressive de vos savantes recherches, en faisant,
» parmi vous, le choix d'un homme connu et ho-
» noré dans le monde savant, et qui, autant par son
» caractère que par son savoir et son zèle, veuille

» et sache continuer l'habile et sage direction qui, » jusqu'à ce jour, a été donnée à vos travaux.

» La séance est ouverte : il va être donné lecture du » procès-verbal de celle de l'année qui vient de finir. »

Le procès-verbal de la séance générale du 29 avril 1828 est lu ; la rédaction en est adoptée. Le secrétaire donne lecture d'une ordonnance du Roi ainsi conçue :

ORDONNANCE DU ROI.

CHARLES, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, vu l'avis du comité de l'intérieur de notre conseil d'état, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le réglement de la Société asiatique joint à la présente ordonnance est approuvé, et ladite Société est déclarée apte à posséder, acquérir, recevoir des donations et legs, enfin à agir dans son intérêt comme un des établissemens publics auxquels s'applique l'article 910 du Code civil; sans néanmoins que ses membres doivent, par suite de cette approbation, être inscrits sur la seconde partie de la liste du jury.

ARTICLE 2.

Notre ministre secrétaire d'état de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries, le 15 avril de l'an de grâce mil huit cent vingt-neuf, et de notre règne le cinquième.

Signé CHARLES.

Par le Roi :

Le Ministre Secrétaire d'état au departement de l'intérieur,

Signé MARTIGNAC.

Pour ampliation :

Le Conseiller d'état Secrétaire général du ministère de l'intérieur,

Baron DE BALZAC.

On dépose sur le bureau les parties des ouvrages dont l'impression a été ordonnée par le conseil et dont la désignation suit :

1.° Notes sur le texte du drame de *Sacountalâ*, par M. Chézy. *In-4.°*

2.° La dernière livraison de la traduction latine de *Meng-tseu*, par M. Stanislas Julien. *In-8.°*

On dépose en outre les parties des ouvrages suivans, auxquels le conseil a accordé des encouragemens :

1.° *Lois de Manou*, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par A. Loise-

leur-Deslongchamps. *In-8.°*, première livraison, texte.

2.° *Vendidad-Sadé*, l'un des livres de Zoroastre, publié en zend avec un commentaire, &c. par M. Eugène Burnouf. *In-folio*, première livraison, texte.

3.° *Yu-kiao-li*, ou les deux Cousines, lithographié et publié en chinois par M. Levasseur. *In-8.°*, première livraison.

4.° Dictionnaire chinois-latin du P. Basile de Glémona, autographié par M. Hippolyte Jouy. *In-8.°*, première feuille.

5.° Géographie d'Abou'l-féda, lithographiée et publiée en arabe par M. Hippolyte Jouy. *In-4.°*, première feuille.

M. Abel-Rémusat, secrétaire de la Société, lit le rapport sur les travaux du conseil pendant les derniers mois de l'année 1828 et les trois premiers mois de 1829. (*Voyez en tête de ce cahier ce rapport textuellement imprimé.*)

Après la lecture du rapport de M. Abel-Rémusat, M. le président prend la parole, et dit :

« Je me permettrai, Messieurs, d'arrêter encore » un moment votre attention sur les observations » si touchantes et si justes qui viennent de terminer » cet éloquent rapport, brillant et savant résultat d'un » immense travail. Je n'aurai point d'efforts à faire » pour prolonger la profonde impression de douleur » et de regrets dont vous êtes tous pénétrés, en pen-

» sant à la perte que vous avez faite de l'habile di-
» rection donnée à vos travaux par l'illustre savant
» qui, jusqu'à ce jour, a présidé vos mémorables
» séances. Vous trouverez sans doute convenable,
» Messieurs, que l'expression de ces regrets soit adres-
» sée, en votre nom, par le secrétaire de votre So-
» ciété, à celui qui en a été et qui en sera toujours
» le digne objet, et qu'en même temps il lui témoigne
» l'espoir qu'en abandonnant les fonctions de la pré-
» sidence, il ne la prive pas, pour l'avenir, de toute
» participation à ses laborieuses recherches. Pour vous
» assurer, Messieurs, que votre espoir ne sera pas
» déçu, je vous proposerai de rattacher par un nou-
» veau lien le nom chéri et respecté de M. Silvestre
» de Sacy à la liste honorable des membres qui
» forment le conseil de votre Société, en lui don-
» nant le titre de président honoraire : ce titre, je
» le sais, est celui qu'un prince auguste, dont nous
» regrettons aujourd'hui l'absence, a bien voulu ac-
» cepter; mais je vous propose de lui substituer celui
» de président perpétuel, qui répond plus convena-
» blement, je pense, au desir que vous avez, et que
» S. A. R. a bien voulu m'exprimer elle-même, d'as-
» surer pour toujours à vos nobles études l'utile et
» honorable protection que, jusqu'à ce jour, elle a
» bien voulu leur accorder. »

L'assemblée adopte cette proposition par acclamation. On arrête en même temps que le bureau se rendra auprès de S. A. R. M.gr le duc d'Orléans, pour le

prier d'accepter le titre de président perpétuel de la Société. L'adoption de ces deux propositions rendant nécessaire la modification de quelques articles du réglement de la Société, l'assemblée arrête que les articles 1 et 2 du § III du réglement seront renvoyés au conseil pour être soumis à une rédaction nouvelle.

M. Reinaud, l'un des censeurs nommés dans la dernière séance générale, en son nom, ainsi qu'au nom de M. Chézy, annonce qu'il résulte de l'examen des comptes que la plus grande exactitude a régné dans la comptabilité. Le président, après avoir consulté l'assemblée, déclare que les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et agréées comme membres de la Société.

S. E. M. le baron DE ZUYLEN DE NYEVELT, ambassadeur de S. M. le roi des Pays-Bas près la Porte Ottomane.

M. le baron DE CANITZ, premier aide-de-camp de S. A. R. le prince Guillaume de Prusse, *pro tempore* plénipotentiaire de Prusse près la Porte Ottomane.

M. DE HUSZLAR, conseiller actuel à la chancellerie de cour et d'état de S. M. I. R. et Apostolique.

M. KUPFER, secrétaire de la légation prussienne à Constantinople.

Les ouvrages suivans sont offerts pour la bibliothèque de la Société.

Par M. le baron SILVESTRE DE SACY: *Anthologie grammaticale arabe.* 1 vol. grand in-8.°, Paris, 1829. *Notices et Extraits de divers manuscrits arabes.* 1 vol. in-4.°, Paris, 1829. — Par la Société royale asiatique de Londres : *Travels of Ibn Batuta translated from the arabic, by* LEE. 1 vol. in-4.°, Londres, 1829.—Par M. le colonel J. BRIGGS : *History of the rise of the mohamedan power in India, translated from Ferischtah by J. Briggs.* 4 vol. in-8.°, Londres, 1829. *Letters addressed to a young person in India* by J. BRIGGS. 1 vol. in-12. — Par M. F. BOPP , *Vergleichende Zergliederung des Sanscrita Sprache.* Deux mémoires in-4.°, Berlin, 1829. — Par M. le marquis AMÉDÉE DE CLERMONT-TONNERRE : *Dictionnaire français-arabe , composé par Ellious Bocthor , et publié par M. Caussin de Perceval.* Quatrième livraison, in-4.°, Paris, 1829. — Par M. BIANCHI : *Vocabulaire français-turc , à l'usage des voyageurs dans le Levant.* Première partie , 1 vol. in-8.°, Paris, 1829. — Par M. le baron ROGER : *Recherches sur la langue Ouolofe, suivies d'un Vocabulaire abrégé français-ouolofe, par M. le baron Roger.* 1 vol. in-8.°, Paris, 1829. — Par M. J. J. MARCEL : *Les dix Soirées malheureuses*, ou *Contes d'un endormeur, traduits de l'arabe par J. J. Marcel.* 3 vol. in-12, Paris , 1829. *Annuaire de l'an 8, pour le méridien du Kaire.* 1 vol. in-4.°, au Kaire. *Annuaire de l'an 9, pour le même méridien.* 1 vol. in-4.°, au Kaire. *Exercice de lecture arabe, par*

J. J. Marcel. 1 vol. in-4.°, Alexandrie, an 6. *Specimen armenum*, ou *Lecture arménienne, par le même.* 1 vol. in-8.°, Paris, 1829. — Par M. BROSSET : *Relation du pays de Ta-ouan, traduite du chinois par M. Brosset.* Brochure in-8.°, Paris, 1829. *Sentences morales, almanach lunaire, &c. en géorgien, autographiés par M. Brosset.* Brochure in-8.°, Paris, 1829.

M. Brosset lit un extrait du roman de *Tariel*, traduit du géorgien.

M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps lit plusieurs fables de l'Hitopadesha traduites du sanscrit.

Les membres de la Société sont invités à déposer dans l'urne leurs votes pour le renouvellement de la série sortante des membres du bureau et du conseil : on procède ensuite au dépouillement du scrutin, dont le résultat présente les nominations suivantes :

Président du conseil : M. ABEL-RÉMUSAT.

Vice-présidens : M. le comte D'HAUTERIVE, M. le comte DE LASTEYRIE.

Secrétaire-adjoint et bibliothécaire : M. EUGÈNE BURNOUF.

Trésorier : M. DELACROIX.

Commission des fonds : MM. FEUILLET, WÜRTZ, le baron DÉGÉRANDO.

Membres du conseil : MM. CHÉZY, REINAUD, EYRIÈS, KLAPROTH, RAOUL-ROCHETTE, le baron PASQUIER, le duc DE RAUZAN, le baron SILVESTRE DE SACY.

Censeurs : MM. HASE ET DEMANNE.

La séance est levée à trois heures.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 1829.

Président perpétuel.

S. A. R. M.gr LE DUC D'ORLÉANS.

Président honoraire.

M. Le baron SILVESTRE DE SACY.

Président.

M. ABEL-RÉMUSAT.

Vice-présidens.

MM. Le comte D'HAUTERIVE.
Le comte DE LASTEYRIE.

Secrétaire-adjoint et Bibliothécaire, chargé par intérim *des fonctions de Secrétaire.*

M. Eugène BURNOUF.

Trésorier.

M. DELACROIX.

Commission des Fonds.

MM. Le baron DEGÉRANDO.
FEUILLET.
WÜRTZ.

Membres du Conseil.

MM. Amédée JAUBERT.
SAINT-MARTIN.

MM. Le baron COQUEBERT DE MONTBRET.
AGOUB.
Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE.
COUSIN.
GRANGERET DE LA GRANGE.
BURNOUF père.
Le comte Amédée DE PASTORET.
KIEFFER.
HASE.
Le comte PORTALIS.
L'abbé DE LABOUDERIE.
DEMANNE.
Eugène COQUEBERT DE MONTBRET.
Étienne QUATREMÈRE.
REINAUD.
CHÉZY.
EYRIÈS
KLAPROTH.
RAOUL-ROCHETTE.
Le baron PASQUIER.
Le duc DE RAUZAN.
Le baron DE HUMBOLDT.

Censeurs.

MM. HASE.
DEMANNE.

Agent de la Société, M. CASSIN, au local de la Société, *rue Taranne*, n.° 12.

N. B. Les Séances du conseil ont lieu le premier lundi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n.° 12.

LISTE

DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. A. R. M.gr LE DUC D'ORLÉANS.

MM. Abro (Étienne), à Alexandrie.

Agoub, professeur de langue arabe au collége royal de Louis-le-Grand.

Ampère fils.

Ansaldo (Roch), avocat, interprète de S. M. le roi de Sardaigne, près la Porte Ottomane.

Audiffret, attaché au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

Aymond de Montépin, chef de bataillon au 19.e régiment.

Babinet, professeur de physique au collége de Saint-Louis.

MM. Barchou.

Bazin, avocat.

Benoist (François-Balth.), régent de rhétorique.

Bérard, maître des requêtes.

Berger de Xivrey.

Berghauss, professeur à Berlin.

Berr (Michel), homme de lettres.

Bianchi, secrétaire-interprète pour les langues orientales, au ministère des affaires étrangères.

Le duc de Blacas d'Aulps, pair de France, ambassadeur à Naples.

De Blainville, membre de l'Institut.

Bobrowski (Michel), professeur à l'Université impériale de Wilna.

Le baron de Bock, conservateur des forêts.

Le docteur Bœkel.

Boilly (Jules).

Bonar (Henri).

Bouvrain, ancien professeur.

Le chevalier Brice, ingénieur géographe.

De Brière, homme de lettres.

Le duc de Broglie, pair de France.

Brosset, homme de lettres.

Brué, géographe.

Bruguière, intendant militaire à Angoulême.

Brunet (Wladimir).

Burnouf père, lecteur et professeur royal au Collége de France.

Eugène Burnouf fils.

Le vicomte Bussières.

MM. BUSSIÈRE (le baron Théodore Renouard DE).
Le chevalier BYERLEY.

L'abbé CABANÈS.
Le duc DE CADORE, pair de France.
Le rév. CALDWEL, à Versailles.
CALTHROP (Henri), du collége *Corpus-Christi*, à Cambridge.
Le baron DE CANITZ, premier aide-de-camp de S. A. R. le prince Guillaume de Prusse, *pro tempore*, plénipotentiaire de Prusse près la Porte ottomane.
Le baron VAN DEN CAPELLEN, ancien gouverneur des Indes orientales hollandaises, président honoraire de la Société des sciences de Batavia.
CAUSSIN DE PERCEVAL fils, professeur d'arabe vulgaire à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
La comtesse VICTORINE DE CHASTENAY.
Le vicomte DE CHATEAUBRIANT, pair de France.
Le marquis DE CHATEAUGIRON.
CHAUMETTE DES FOSSÉS, consul général à Lima.
CHÉZY, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collége royal de France, et de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Le comte DE CLARAC, conservateur du Musée.
Le marquis DE CLERMONT-TONNERRE, colonel d'état-major.

MM. COLLOT, directeur de la Monnaie.

COOK, ministre du S. Évangile, à Nismes.

COOMBS, lieutenant-colonel à Londres.

Le baron COQUEBERT DE MONTBRET, membre de l'Institut.

Eugène COQUEBERT DE MONTBRET fils, attaché au ministère des affaires étrangères.

COUSIN, professeur de philosophie à la Faculté des lettres.

CROGGON, ministre du culte anglais, à Corfou.

CUMMIN (William), du Collége de la Trinité, à Dublin.

Le baron CUVIER, conseiller d'état, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences.

DAHLER, professeur de théologie à la Faculté de Strasbourg.

Le baron DE DAMAS, pair de France, gouverneur de S. A. R. M.gr le duc de Bordeaux.

DAVEZAC, sous-chef de bureau au ministère de la marine.

Le baron DEGÉRANDO, conseiller d'état, membre de l'Institut.

DELACROIX, ancien notaire, propriétaire à Ivry.

Le baron Benj. DELESSERT, membre de la chambre des députés.

DELESSERT (François), banquier.

MM. DELORT, sous-chef de division au ministère de l'intérieur.
DEMANNE, l'un des conservateurs-administrateurs de la bibliothèque du Roi.
DÉSAUGIERS aîné, ancien consul de France.
DESBASSYNS DE RICHEMOND (Eugène), commissaire ordonnateur à Pondichéry.
DESGRANGES, secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales.
FIRMIN DIDOT fils, imprimeur-libraire.
DONDEY-DUPRÉ, imprimeur libraire.
DOROW, conseiller de cour de S. M. le Roi de Prusse.
Le chevalier W. DRUMMOND, à Naples.
Lady DRUMMOND, à Naples.
DRUMMOND, à Rio-Janeiro.
DUBEUX (J. L.), employé à la biblioth. du Roi.
L'abbé DUBOIS, ancien missionnaire au Maysoure.
DUBOIS DE BEAUCHÊNE (Alphonse).
DUCLER, commissaire de la marine, administrateur à Karikal.
DUMORET, élève de l'École des langues orientales.
DUPIN E ALMEIDA (Miguel-Calmao), ministre secrétaire d'état des finances de l'empire du Brésil, à Rio-Janeiro.
DUPLESSIS, recteur de l'Académie de Lyon.
DUPRÉ (Louis), peintre d'histoire.
DUREAU DE LAMALLE, membre de l'Institut.
DURSCH, docteur en philosophie, à Tubingen.
DUSSON, avocat.

MM. Le baron D'ECKSTEIN.
EICHHOFF, docteur ès lettres.
ELPHINSTONE (J.-J.), à Londres.
ERDMANN, professeur à l'Université de Casan.
VAN ESSE (Léonard), docteur en théologie, à Darmstadt.
EWALD, professeur à Gœttingue.
EYRIÈS, géographe.

Le comte FABRE DE L'AUDE, pair de France.
FAESCH (J.), à Amsterdam.
FEUILLET, bibliothécaire de l'Institut.
Le colonel FITZ-CLARENCE, à Londres.
FLEISCHER.
FOOTE, docteur-médecin.
Le marquis DE FORTIA D'URBAN.
FOUINET (Ernest).

GADY, juge au tribunal civil de Versailles.
GALLOIS, conseiller maître à la cour des comptes.
Le chevalier DE GAMBA, consul de France à Téflis.
GARCIN DE TASSY, professeur d'hindoustani à l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes.
GAUTIER, ancien administrateur général des subsistances.
GESTAT (Théodore).
GIBON, professeur à l'École préparatoire.
L'abbé GLAIRE, professeur d'hébreu.

MM. Grâberg de Hemso, ancien consul de Suède, à Maroc et à Tripoli.

Grangeret de Lagrange, sous-bibliothécaire à l'Arsenal.

De Grégori, président honoraire de la cour royale d'Aix.

Vincent de Gropallo, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Sarde près la Porte Ottomane.

Gros, professeur au collége royal de Saint-Louis.

Guerrier de Dumast, ancien sous-intendant militaire à Nancy.

Guigniault, ancien professeur à l'École normale.

Guys (C.-E.), vice-consul de France à Lattaquié.

De Hammer, conseiller actuel et aulique, professeur à Vienne.

Hase, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Hassler (Conrad-Thierry), à Ulm.

Le comte d'Hauterive, conseiller d'état, membre de l'Institut.

Henry, professeur de langues, à Londres.

Le vicomte Héricart de Thury, conseiller d'état.

Hernozan, négociant à Téflis.

Hofmann, professeur à Stuttgard.

MM. HOLMBOE, secrétaire de la bibliothèque de Christiania.

Le baron DE HUMBOLDT (Alexandre), membre de l'Institut.

DE HUSZLAR, conseiller actuel à la Chancellerie de Cour et d'État de S. M. impériale apostolique.

Le chevalier Albert D'IHRE, chargé d'affaires de Suède près la Porte ottomane.

JAKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique à Maroc, membre de l'académie, à Caen.

JAUBERT (Amédée), professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

JOMARD, membre de l'Institut, commissaire du gouvernement près la commission d'Égypte.

JOUANNIN, premier secrétaire interprète du Roi.

Le comte DE JOUFFROY (Achille).

JOUY, élève de l'École des langues orientales.

JOWETT, agent de la Société biblique, à Malte.

JULIEN (Stanislas), sous-bibliothécaire à l'Institut.

JULLIEN, ancien inspecteur aux revues, directeur de la *Revue encyclopédique*.

KIEFFER, premier secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales, professeur de turc au Collége royal de France.

KLAPROTH (Jules).

KOUCHELEV - BESBORODKO, chambellan de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

KUNKEL (Pierre-Antoine).

MM. KUPFER, secrétaire de la légation prussienne, à Consantinople.

KURZ (Henri), docteur en philosophie.

Le prince LABANOFF DE ROSTOFF.

Le comte Alex. DE LABORDE, député, membre de l'Institut.

DE LABORDE fils.

L'abbé DE LABOUDERIE, chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.

Le vicomte LAINÉ, pair de France, membre de l'Institut.

LAJARD (F.), receveur de l'arrondissement de Saint-Denis.

L'abbé LANCI, professeur d'arabe au collége de la Sapience, à Rome.

LANDOIS, professeur au collége Saint-Louis.

LANDRESSE (E. A. X. Clerc).

LANGLOIS, professeur au collége royal de Saint-Louis.

Le comte LANJUINAIS, pair de France.

Le comte DE LASTEYRIE.

Le comte DE LAVAL, conseiller d'état de S. M. l'empereur de Russie.

LEBOUCHER, professeur au collége royal de Charlemagne.

Le comte DE LENNOX, capitaine instructeur de cavalerie, à Saumur.

LETRONNE, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Université et des écoles militaires.

MM. LEVASSEUR, ingénieur-géometre du cadastre.
LEWCHINE, conseiller de cour de S. M. l'empereur de Russie.
LITTRÉ fils.
LOISELEUR DES LONGCHAMPS (Auguste).

MABLIN, sous-bibliothécaire de l'Université.
MACCARTHY, professeur d'anglais de S. A. R. Mademoiselle.
MAC-GUCKIN, de Dublin.
MULDOON, de Dublin.
MAHARG (John), à Dublin.
MARCEL, ancien directeur de l'Imprimerie royale.
Le vicomte DE MARCELLUS, envoyé extraordinaire à Lucques.
MARCESCHAU, vice-consul de France, à Bahia.
MARION, professeur émérite.
MARLY (P.).
MARSDEN (William), à Londres.
Le baron MASSIAS.
MENGE, de Lubeck.
MICHAUD, membre de l'Académie française.
MILON, sénateur, à Nice.
MOHAMMED-ISMAEL-KHAN, de Chiraz.
MOHL (Julius), de Stuttgardt.
L'abbé duc DE MONTESQUIOU, pair de France, membre de l'Institut.
MOREAU (C.), consul de France à Londres.
MORIS, homme de lettres.
Le baron DE MORTEMART-BOISSE.

MM. Le baron MOUNIER, pair de France, intendant général des bâtimens de la couronne.
Le docteur MUNCH.
La duchesse DE NARBONNE.
Le baron DE NERCIAT.
NEUMANN, professeur d'histoire à Munich.
DE NOVILLE (Alexandre), à Marseille.
OLIVIER, avocat.
ORR.
Le baron D'OTTENFELS, internonce autrichien à Constantinople.
OUTREY (Georges), vice-consul de France à Rhodes.
GORE-OUSELEY, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Perse.

DE LA PALUN, chancelier du consulat de France à Messine.
DE PARAVEY, membre du corps royal du génie des ponts et chaussées.
Le docteur PARTHEY.
Le baron PASQUIER, pair de France.
Le comte DE PASTORET (Amédée), membre de l'Institut.
PAULTHIER, à Ville-Évrart, près Vincennes.
PELLASSY DE L'OUSLE, chef d'institution.
PICKFORD (J.-H.).
PONCELET, professeur à la Faculté de droit.
PONS-DEJEAN, répétiteur pour les langues orientales au collége Louis-le-Grand.

MM. Le baron PORTAL, pair de France.

Le comte PORTALIS, pair de France, président de la cour de cassation.

POUGENS, membre de l'Institut.

POUQUEVILLE, membre de l'Institut.

Le général comte POZZO DI BORGO, ambassadeur de Russie à la cour de France.

PUSICHS, ancien interprète dans le Levant.

QUARANTA (B.), professeur d'archéologie à l'Université royale, membre de l'Académie royale, à Naples.

QUATREMÈRE (Étienne), membre de l'Institut, professeur d'hébreu, de chaldaïque et de syriaque au Collége royal de France.

RABANIS, professur au Collége royal de Lyon.

RADIGUEL, homme de lettres.

DE RAINEVAL, ambassad. de France en Suisse.

Le duc DE RAUZAN, ambassadeur à Lisbonne.

REGNIER, homme de lettres.

REINAUD, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi.

ABEL-RÉMUSAT, membre de l'Institut et de l'Académie royale de médecine, professeur des langues chinoise et tartare au Collége de France, l'un des conservateurs-administrateurs de la bibliothèque du Roi.

REY, membre du conseil général des manufactures, maire du sixième arrondissement.

RICHE (Asslan).

MM. **Rifaud**, voyageur en Égypte.

Ritter, professeur à Berlin.

Raoul-Rochette, membre de l'Institut, professeur d'archéologie, l'un des conservateurs administrateurs de la bibliothèque du Roi.

Le baron **Roger**, ancien Gouverneur du Sénégal.

Rosen, docteur en philosophie.

De Rossel, membre de l'Institut, directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine.

Roubau (Hippolyte), à Grasse.

Le comte Théodore **de Rumigny**, aide-de-camp de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.

Schlemmer, docteur en droit.

Le baron **Silvestre de Sacy**, membre de l'Institut, professeur de persan au Collége royal de France, et d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Saint-Martin, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la bibliothèque de **Monsieur**.

Sandford-Arnod, professeur de langues orientales.

Saulnier fils.

Schulz (Fréd. Édouard), professeur de philosophie, à Giessen.

Selme fils.

Semelet.

L. de Sinner, homme de lettres.

LISTE

DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. DE HAMMER (Joseph), conseiller actuel aulique, et interprète de S. M. l'Empereur, à Vienne.

IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

WILKINS, à Londres.

LEE, à Cambridge.

MACBRIDE, professeur d'arabe, à Oxford.

WILSON (H. H.), secrétaire de la Société asiatique du Bengale, à Calcutta.

MARSHMANN (le rév. J.), missionnaire à Sirampour.

FRÆHN (le docteur Ch.-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

OUWAROFF, conseiller d'état actuel de l'empire de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

TYCHSEN (Thomas-Christian), professeur à l'Université, membre de l'Académie, à Gottingue.

MM. VAN DER PALM (Jean-Henri), professeur à l'Université de Leyde.

Le comte CASTIGLIONI (Carlo-Ottavio), à Milan.

RICCETS, à Londres.

DE SCHLEGEL (A.-W.), professeur à l'Université royale prussienne du Rhin, membre de l'Académie royale des sciences de Prusse, à Bonn.

GELENIUS (Wilhelm), professeur à l'Université, à Halle.

WILKEN, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

COLEBROOKE (H.-T.), directeur de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

HAMAKER, professeur de langues orientales, et interprète, à Leyde.

FREYTAG, professeur de langues orientales à l'Université, à Bonn.

DEMANGE, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

CHARMOY, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

Le capitaine LOCKETT (Abraham), secrétaire du conseil du collége du Fort-William, à Calcutta.

HARTMANN, à Marbourg.

MM. DELAPORTE, vice-consul de France, à Tanger.

PAREAU (J. Henri), à Utrecht.

WILMET (Jean), membre de l'Institut de Hollande, à Amsterdam.

KOSEGARTEN (Jean-Godefroy-Louis), professeur à l'Université d'Iéna.

BOPP (François), à Berlin.

D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Bruxelles.

MORRISON (le rév. Rob.), missionnaire protestant à Canton, et interprète du comité de la compagnie des Indes dans cette ville.

HAUGHTON (Graves Chamney), professeur de langues orientales au collége d'Hertford.

WYNDAM KNATCHBULL, à Oxford.

Le baron SCHILLING DE CANSTADT, membre du collége des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg.

MIRZA-SALEH, ministre de la cour de Perse, à Saint-Pétersbourg.

SCHMIDT (L.-J.), à Saint-Pétersbourg.

HABICHT (Maximilien), docteur en philosophie, professeur d'arabe à Breslau.

HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

MOOR (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

Le baron D'ALTENSTEIN, ministre du culte et de l'instruction publique du royaume de Prusse.

DE SPERANSKI, gouverneur gén. de la Sibérie.

MM. SHAKESPEAR, professeur de langues orientales au séminaire militaire de la compagnie des Indes, à Croydon.

CAREY (W.), professeur de langues samscrite, bengali et mahratte, à Sirampour.

GILCHRIST (John Borthwick), professeur d'hindoustani, à Londres.

OTHMAR FRANK, docteur en philosophie, professeur de langues orientales à l'Académie royale des sciences de Munich.

RAM-MOHUN-ROY, à Calcutta.

Le baron DE HUMBOLDT (Guillaume), à Berlin.

LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Pétersbourg.

ÉLOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, membre de la Société des arts et des sciences, à Batavia.

WARREN, conseiller à la cour royale de Pondichéry.

DE ADELUNG (F.), directeur de l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg.

Le colonel BRIGGS, à Londres.

RÉGLEMENT
DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

§ I.er

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

LA Société est instituée pour encourager l'étude des langues de l'Asie.

Celles de ces langues dont elle se propose plus spécialement, mais non exclusivement, d'encourager l'étude, sont :

1.° Les diverses branches (tant en Asie qu'en Afrique) des langues sémitiques ;

2.° L'arménien et le géorgien ;

3.° Le grec moderne ;

4.° Le persan et les anciens idiomes morts de la Perse ;

5.° Le samskrit et les dialectes vivans dérivés de cette langue ;

6.° Le malais et les langues de la presqu'île ultérieure et citérieure de l'Archipel oriental ;

7.° Les langues tartares et le tibétain ;

8.° Le chinois.

ART. II.

Elle se procure les manuscrits asiatiques ; elle les répand par la voie de l'impression ; elle en fait faire des

extraits ou des traductions. Elle encourage en outre la publication des grammaires, des dictionnaires et autres ouvrages utiles à la connaissance de ces diverses langues.

ART. III.

Elle entretient des relations et une correspondance avec les sociétés qui s'occupent des mêmes objets, et avec les savans asiatiques ou européens qui se livrent à l'étude des langues asiatiques et qui en cultivent la littérature. Elle nomme, à cet effet, des associés correspondans.

§ II.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la Société est indéterminé. On en fait partie après avoir été présenté par deux membres et avoir été reçu à la pluralité des voix, soit par le conseil, soit par l'assemblée générale.

ART. II.

Indépendamment des dons qui pourront être offerts à la Société, chaque membre paie une souscription annuelle de trente francs.

ART. III.

Les membres de la Société nomment un conseil, et sont convoqués, au moins une fois l'an, pour entendre un rapport sur les travaux, sur l'emploi des fonds, et pour nommer les membres du conseil.

§ III.

ORGANISATION DU CONSEIL (1).

ARTICLE PREMIER.

Le conseil se compose
D'un président honoraire,
Un président,
Deux vice-présidens,
Un secrétaire,
Un secrétaire-adjoint et bibliothécaire,
Un trésorier,
Trois commissaires pour les fonds,
Vingt-quatre membres ordinaires.

---

(1) Les nominations faites dans l'assemblée générale du 30 avril 1829 (ci-dessus pag. 57) nécessitant un changement dans la rédaction des articles I et II du réglement relatif à l'organisation du bureau, le conseil, dans sa séance du 1.er juin 1829, a arrêté que ces articles seraient rédigés de la manière suivante, et que cette nouvelle rédaction serait provisoirement annexée à l'ancienne, et soumise, en 1830, à l'approbation de la Société réunie en assemblée générale.

ARTICLE PREMIER.

Le conseil se compose
D'un président perpétuel,
D'un ou de plusieurs présidens honoraires,
Un président, &c. (*La suite de l'article comme ci-dessus.*)

ART. II.

Les présidens honoraires sont nommés à vie par l'assemblée générale, et ont voix délibérative dans le conseil. Le secrétaire est nommé pour cinq ans par la même assemblée. Le président, les vice-présidens, le secrétaire-adjoint, le trésorier et les commissaires des fonds, sont nommés chaque année, &c.
(*La suite de l'article comme ci-dessus.*)

ART. II.

Le président honoraire est nommé pour cinq ans, ainsi que le secrétaire; le président, les vice-présidens, le secrétaire-adjoint, le trésorier et les commissaires des fonds, sont nommés chaque année, et tous ces membres sont rééligibles. Les vingt-quatre autres membres sortent par tiers, et à tour de rôle, chaque année. Ils peuvent être réélus. Le sort désignera, les deux premières années, ceux qui devront sortir.

ART. III.

L'élection des membres du conseil aura lieu à la majorité relative des suffrages.

ART. IV.

L'assemblée générale nomme, chaque année, parmi les membres restans du conseil, deux censeurs chargés d'examiner les comptes de l'année précédente, et de lui en faire un rapport à la plus prochaine assemblée générale.

ART. V.

Le conseil est chargé de diriger les travaux littéraires qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que du recouvrement et de l'emploi des fonds; il ordonne l'impression des ouvrages qu'il reconnaît utiles; il en fait faire des traductions ou des extraits; il examine les ouvrages relatifs au but de la Société; il donne des

encouragemens; il nomme les associés correspondans; il fait l'acquisition des manuscrits et des ouvrages asiatiques, lorsqu'il le croit convenable.

ART. VI.

Le secrétaire de la Société fait un rapport annuel des travaux du conseil et de l'emploi des fonds. Ce rapport sera imprimé avec la liste des souscripteurs, le montant des dons pécuniaires ou des offrandes en livres, manuscrits, objets d'arts, &c., faits à la Société, avec les noms des donateurs.

ART. VII.

Le conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois. Tous les membres souscripteurs de la Société sont admis à ses séances, et peuvent y faire les communications qui leur paraissent utiles.

ART. VIII.

Le conseil s'occupera le plus tôt possible des moyens de rédiger, sous le titre de *Journal asiatique*, un recueil littéraire qui paraîtra à des époques plus ou moins rapprochées, et qui sera donné *gratis* aux souscripteurs de la Société.

ART. IX.

Les membres de la Société pourront acquérir chacun un exemplaire des ouvrages qu'elle publiera, au prix coûtant.

§ IV.

COMPTABILITÉ.

Article premier.

La commission des fonds présente au conseil d'administration, dans le premier mois de l'année, l'aperçu des recettes et dépenses pour l'année qui commence.

Le conseil d'administration détermine en conséquence, pour l'année entière, les dépenses ordinaires et fixes, et assigne, pour l'année aussi, un *maximum* pour les dépenses de bureau, les autres menus frais journaliers et variables.

Art. II.

Les dépenses extraordinaires, proposées pendant le cours de l'année, sont arrêtées par le conseil d'administration, après avoir pris préalablement l'avis de la commission des fonds.

Art. III.

Les délibérations du conseil d'administration, portant autorisation d'une dépense, sont immédiatement transmises à la commission des fonds par un extrait signé du président et du secrétaire de la Société.

Art. IV.

La commission des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

ART. V.

Dans le cas où une dépense serait arrêtée par la Société seulement en principe et sur une évaluation approximative, cette dépense sera portée pour son *maximum* au registre prescrit par l'article précédent.

Dès que le projet de dépense donne lieu à un engagement de la Société, on assigne les fonds nécessaires pour l'acquitter à l'échéance, de manière que le paiement ne puisse, en aucun cas, éprouver ni incertitude, ni retard.

ART. VI.

Toute somme allouée pour une dépense extraordinaire ordonnée par le conseil, reste affectée d'une manière spéciale pour l'objet désigné : elle ne peut être détournée de sa destination et appliquée à un autre service que sur une nouvelle décision du conseil, prise selon la forme indiquée dans l'art. 2.

ART. VII.

Il pourra cependant admettre en principe la proposition de faire imprimer de nouveaux ouvrages au fur et à mesure que les facultés pécuniaires de la Société le permettront, mais sans que cela lie la Société et l'empêche de donner la préférence à tous autres ouvrages qui lui seraient présentés postérieurement, et dont elle jugerait la publication plus opportune ou plus utile.

ART. VIII.

La commission des fonds tient un registre dans

lequel sont contenus tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Lesdits arrêtés doivent être signés au moins de la majorité des membres de la commission.

ART. IX.

Les dépenses sont acquittées par le trésorier, sur un mandat de la commission des fonds, accompagné des pièces de dépense visées par elle; ces mandats rappellent les délibérations du conseil d'administration par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le conseil d'administration et ordonnancée par la commission des fonds.

ART. X.

Le trésorier et les membres de la commission des fonds se réunissent en séance particulière une fois chaque mois; dans cette séance sont traitées toutes les affaires sur lesquelles la commission est appelée à délibérer. On y dresse l'état mensuel de situation des fonds, pour le présenter au conseil d'administration.

Cet état est transcrit sur le registre de la commission, ainsi que le procès-verbal de chaque séance particulière.

ART. XI.

Tous les six mois, en septembre et en mars, la commission des fonds fait d'office connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée, soit pour les

dépenses fixes et variables, soit pour les dépenses extraordinaires, de façon que le conseil d'administration puisse toujours savoir quelle est la quotité exacte des valeurs disponibles.

ART. XII.

A la fin de l'année, le trésorier présente son compte à la commission des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale, pour être arrêté et approuvé par elle. La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

ARTICLES ADDITIONNELS

RELATIFS À LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ORDONNÉS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ;

Adoptés par le Conseil, dans sa Séance du 3 juillet 1827.

LE conseil de la Société asiatique, considérant ;

1.° Que, par le réglement du 4 juillet 1825, il a été suffisamment pourvu à la surveillance qui doit être exercée sur l'exécution des ouvrages ordonnés par le conseil, pour le compte de la Société, et aux mesures convenables pour que le conseil soit toujours instruit des progrès desdits travaux;

2.° Que, par les divers articles du réglement du 3 juillet 1826, il a été statué sur les formes à observer, soit par le conseil, soit par la commission des fonds, toutes les fois qu'il s'agit d'ordonner un travail qui doit donner lieu à une dépense, et d'ouvrir un crédit spécial pour son exécution ;

3.° Que néanmoins il pourrait arriver qu'un travail ordonné et pour lequel il a été ouvert un crédit spécial, entraînât la Société dans une dépense plus forte que celle qui avait été prévue, soit parce que l'évaluation primitive aurait été faite d'après des bases peu exactes, soit parce que, dans le cours même de l'exécution, le desir d'améliorer un ouvrage et de le rendre plus utile, aurait engagé l'auteur à lui donner plus

d'étendue qu'il ne l'avait d'abord pensé, ou à y joindre des accessoires qui n'auraient pas été compris dans l'évaluation primitive;

4.° Que, par suite de cela, la balance des recettes et des dépenses établies par le budget annuel se trouverait dérangée, et la Société engagée à son insu dans des dépenses plus fortes que les crédits ouverts; et voulant prévenir ces inconvéniens,

A arrêté ce qui suit:

Article premier.

Outre le compte verbal qui, aux termes de l'art. 2 du réglement du 4 juillet 1825, doit être rendu, à chaque séance du conseil, des progrès des divers ouvrages ordonnés, par les personnes chargées d'en suivre respectivement l'exécution, il sera, dans la première séance des mois de juin et de décembre de chaque année, rendu un compte général de la situation de tous les travaux ordonnés, de quelque nature qu'ils puissent être, et pour lesquels il aurait été ouvert des crédits; de la dépense à laquelle ils auront donné lieu pendant les six mois précédens, et de celle que nécessitera leur entier achèvement.

Art. II.

A cet effet, le conseil nommera, chaque année, dans la séance qui suivra la séance générale de la Société, une commission de trois de ses membres. Cette commission portera le titre de *commission de*

surveillance des travaux entrepris pour le compte de la Société.

ART. III.

Les membres du conseil, auteurs ou éditeurs des travaux ordonnés et non encore terminés, et les membres de la commission des fonds, ne pourront point être membres de la commission dont la formation est prescrite par l'art. 2. Les membres de ladite commission pourront être réélus immédiatement.

ART. IV.

La commission devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où elle doit faire son rapport, soit par les commissaires spéciaux chargés de veiller à l'exécution de chacun des travaux ordonnés, soit par les imprimeurs, graveurs, traducteurs ou autres personnes employées auxdits travaux, tous les renseignemens qui devront servir de base à son rapport et en garantir l'exactitude.

ART. V.

S'il résulte du rapport de la commission que le crédit ouvert pour un travail ordonné ne sera point dépassé, et qu'il n'excède point notablement la dépense à laquelle ce travail doit donner lieu, il n'y aura point ouverture à une délibération.

ART. VI.

Dans le cas où le crédit ouvert excéderait notablement la dépense à laquelle il s'applique, le conseil

pourra réduire le crédit primitif et appliquer le *boni* résultant de cette réduction à un autre objet.

Art. VII.

Si, au contraire, il est reconnu que le crédit ouvert est insuffisant, pour quelque motif que ce soit, le conseil devra en délibérer, à l'effet, soit de prendre les mesures convenables pour que la dépense n'excède pas le crédit primitif, soit d'ouvrir un crédit supplémentaire. Dans ce dernier cas, la commission des fonds devra être consultée, et il ne sera ouvert un nouveau crédit, s'il y a lieu, que d'après son rapport.

Art. VIII.

Il n'est, au surplus, aucunement dérogé, par le présent réglement, à ceux des 4 juillet 1825 et 3 juillet 1826.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS ET ENCOURAGÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Choix de Fables arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume *in-8.°* grand raisin vélin fort, collé et satiné; 3 fr. 50, et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Élémens de la Grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais sur le manuscrit de la bibliothèque du Roi, et soigneusement collationnés avec la grammaire publiée par le même auteur, à Nagasaki, en 1604, par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825 : 1 vol. *in-8.°*; 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour les membres de la Société.

Supplément à la Grammaire japonaise, par MM. G. de Humboldt et Landresse. *In-8.°*, br. 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

Essai sur le pali, ou langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange, avec six planches lithographiées, et la Notice des manuscrits palis de la bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen, membres de la Société asiatique. Un vol. *in-8.°*, papier grand-raisin, orné de six planches; 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Meng-Tseu ou Mencius, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit littéralement en latin, et revu avec soin sur la version tartare-mandchoue, avec des notes perpétuelles tirées des meilleurs commentaires; par M. Stan. Julien. Quatre livraisons; 2 vol. *in-8.°* (texte chinois lithographié et traduction), chaque

livraison 9 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

YADJNADATTABADA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Ramayana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; et suivi, par forme d'appendice, d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf, un de ses anciens auditeurs, aujourd'hui son collègue au Collége royal de France. 1 vol. *in-4.°*, orné de 15 planches; 15 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

VOCABULAIRE GÉORGIEN, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. *in-8.°*; 5 fr. pour les membres de la Société.

POËME SUR LA PRISE D'ÉDESSE, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. *in-8.°*; 2 fr. pour les membres de la Société.

SACONTALA, drame indien, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque du Roi, avec une traduction nouvelle et des notes, par M. Chézy.

HAMASÆ CARMINA, cum Tebrizii scholiis integris, indicibus perfectis, versione latina et commentario perpetuo, primum edidit G. W. Freytag Dr. 4 liv. *in-4.°*

TCHOUNG-YOUNG, autographié par M. Levasseur. 1 vol. *in-18*; 2 fr.

LOIS DE MANOU, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Aug. Loiseleur-Deslongchamps. 1.re et 2.e livraisons, 1 vol. *in-8.°*

VENDIDAD-SADÉ, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la bibliothèque du Roi (par M. Eugène Burnouf, en 10 livraisons *in-fol.* de 56 pages). Première livraison, 12 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition, à l'agence de la Société, rue Taranne, n.° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre, et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré en vertu du réglement.

LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS À LA SOCIÉTÉ DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 1828

ET LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1829.

PAR M. F. ERDMANN. De expeditione Russorum Berdaam versus. *Casan*, 1826, 1 vol. *in-8.°*

Numophylacium universitatis Cesareæ-Literarum Casanensis. 1 br. *in-8.°*

M. A. BALBI. Balance politique du globe en 1828, ou Essais sur la statistique générale de la terre. 1 feuille *in-fol.*

M. LE BARON DE SACY. Notice sur la lettre de M. G. de Humboldt à M. Abel-Rémusat sur les formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise. Broch. *in-4.°*

M. LE COMTE CASTIGLIONI. Mémoire géographique et numismatique sur la partie de la Barbarie appelée *Afrikia*, suivi de recherches sur les Berbères atlantiques. *Milan*, 1826, *in-8.°*

L'AUTEUR. Lettre de Tutundju-Oglou-Mustapha-Aga, véritable philosophe turc, à Thaddée Bulgarin, rédacteur de l'Abeille du nord; par Koutlouk-Fouladi. *Saint-Pétersbourg*, 1828, *in-8.°*

M. CHARMOY. Observations sur la lettre précédente. *Saint-Pétersbourg*, 1828, *in-8.°*

M. LE COMTE ANDRÉOSSY. Description topographique du Bosphore de Thrace et des environs de Constantinople. *Paris*, 1828, *in-8.°* avec carte.

M. LE BARON MASSIAS. Influence de l'écriture sur la pensée et sur le langage: ouvrage qui a partagé le prix fondé par Volney, distribué en 1828. *In-8.°*

M. DE HAMMER. Manuscrit de Massoudi. Tom. I.er, *in-8.°*

TABLE.